

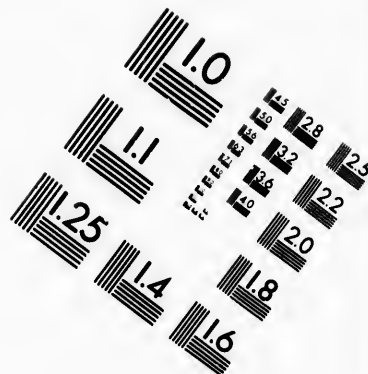
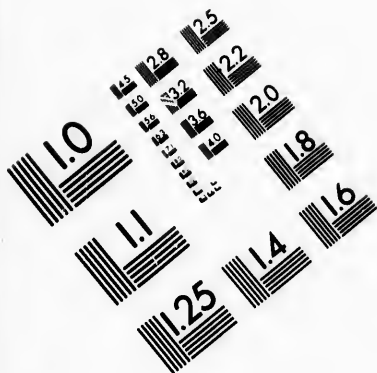
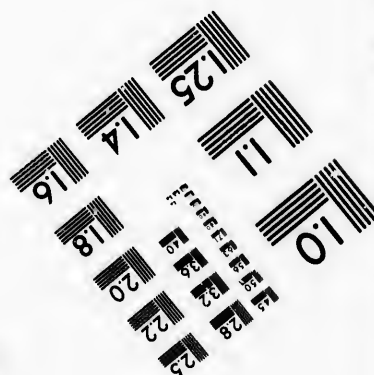
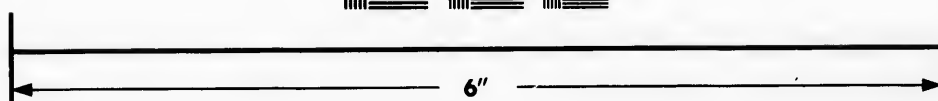
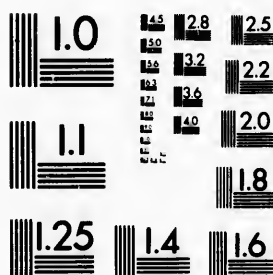


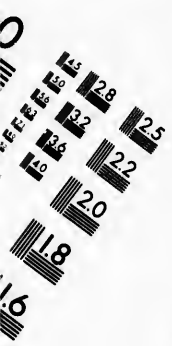
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Can



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé la meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☒ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy to the

The image possible of the filming

Original beginning the last sion, or other o first pa sion, or or illus

The last shall c TINUED which

Maps, different entirely beginn right a require metho

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

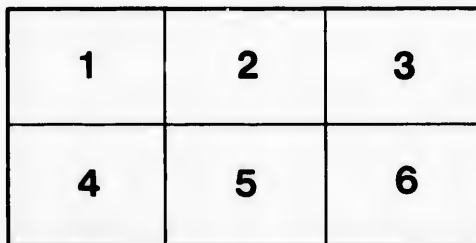
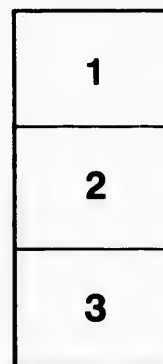
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

C

COLONISATION

DU

BAS-CANADA.

Enregistré au bureau du Régistrateur Provincial, en l'année mil huit cent soixante-et-trois, par STANISLAS DRAPEAU, conformément à l'Acte qui protège la propriété littéraire.

C
CONSTAT
CO

Ag

TY

ETUDES
SUR LES DÉVELOPPEMENTS DE LA
COLONISATION
DU
BAS-CANADA

DEPUIS DIX ANS:

(1851 à 1861.)

CONSTATANT LES PROGRÈS DES DÉFRICHEMENTS, DE L'OUVERTURE DES CHEMINS DE
COLONISATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE
FRANÇAISE.

~~~~~  
**Par STANISLAS DRAPEAU,**

Agent de Colonisation et promoteur des " Sociétés de Secours," etc.

~~~~~  
C'est dans la colonisation que
réside l'avenir du pays.



QUEBEC:

TYPOGRAPHIE DE LÉGER BROUSSEAU, 7 RUE BUADE.

—
1863.

1. HAP
+ C.
2207..
L 7

AVIS A LA PRESSE.

Nonobstant l'enregistrement du droit de propriété littéraire chez le Régistrateur de la Province, les Editeur et Auteur de ce livre en permettent la reproduction libre dans les journaux du pays, pour le plus grand avantage de l'œuvre qui s'y trouve concernée.

L'E

MONSIE

Daig
humble
pour l'
contrib
Le z
patrioti

A

L'HONORABLE FRANCOIS EVANTUREL,

Membre du Conseil Exécutif du Canada

ET

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION.

MONSIEUR,

Daignez me permettre de vous offrir l'hommage de cet humble et modeste volume comme une preuve de gratitude pour l'affectueuse sympathie que vous portez à tout ce qui contribue au développement des ressources agricoles du pays.

Le zèle qui vous anime, mêlé aux sentiments d'un pur patriotisme, me convainc d'avance que vous tiendrez compte

doublement de la bonne volonté de l'ouvrier, dans la difficile tâche qu'il s'est imposée, en considération de l'importance du sujet.

Je voudrais que mes forces fussent proportionnées au désir que j'ai d'être utile; toutefois, je tâcherai de rendre le moins défectueuses possible les études que j'offre au public, en ce jour; persuadé que je suis qu'elles seront très utiles à tous, et bien propre à exercer la réflexion des hommes publics, de toute origine, parmi lesquels il y en a beaucoup qui honorent notre belle et commune patrie.

Je suis, avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

STANISLAS DRAPEAU.

St. Jean Port Joli, Octobre 1862.

Ex
des re
conde
agricu
travail
de nos
est rés
que no
actuell

Je n
comme
enrichi
un entr
d'idées
en soit,
travaill
dette de

Aujo
de l'imp
d'étudie
que rem
dévelop
diverses
nous oec

Le Ba
latitude

INTRODUCTION.

Excité par le désir d'offrir ma part de labeur dans l'étude des ressources du Bas-Canada, je me suis imposé la tâche de condenser tout ce qui peut intéresser, concernant les progrès agricoles de cette partie du pays, afin que ceux qui liront ce travail puissent embrasser d'un seul coup-d'œil l'état actuel de nos richesses productives et déduire l'avenir probable qui est réservé à notre pays si nous savons profiter des avantages que nous offre la situation particulière où nous nous trouvons actuellement.

Je n'ai pas la prétention d'offrir un plaidoyer savant, revêtu comme les créations de fantaisie d'un style entraînant, ou enrichi de formes gracieuses!... Non. C'est tout bonnement un *entretien* qui devra peut-être amener un échange fécond d'idées et servir la noble cause de la colonisation. Quoiqu'il en soit, j'aurai satisfait à ce besoin du cœur qui me dit que travailler en faveur de cette cause, c'est payer sa part de dette de patriotisme.

Aujourd'hui, surtout, que l'esprit public est tout préoccupé de l'importante question de la colonisation, il devient impérieux d'étudier plus profondément encore les immenses ressources que renferme le pays, afin que cette connaissance nous fasse développer avec plus de succès et à un plus haut degré les diverses branches commerciales, industrielles et agricoles qui nous occupent et qui font notre richesse nationale.

Le Bas-Canada, qui est situé entre le 45^e et le 52^e degré de latitude nord, et à peu près entre le 63^e et le 81^e degré de

longitude ouest du méridien de Greenwich, couvre un territoire d'environ 161,584 milles géographiques carrés, comprenant une étendue de 134,522,000 acres de terres dont 17,375,500⁰ acres, égale à 22,162 milles carrés, sont occupés par 105,671 familles.

Les terrains cultivés ou possédés se répartissent comme suit :

Dans les seigneuries,	10,678,931 acres,
Dans les cantons,	6,696,569 “

Formant, comme je viens de le dire, 17,375,500 acres, malgré que le recensement de 1861 ne contienne que le chiffre de 10,375,418 acres possédés, dans tout le Bas-Canada. Je suppose que cette erreur vient,—si toutefois il y a erreur,—de ce qu'on n'a pas tenu compte dans les colonnes du recensement des terres des quelques seigneuries non concédées.

La population totale de cette partie de la province s'élève à 1,116,664 habitants, ainsi classés, selon l'origine et le langage.

Anglais et Gallois,.....	13,139 âmes,
Ecossais,.....	13,160 “
Irlandais,.....	50,192 “
Français,.....	672 “
Américains.....	13,641 “
Divers,.....	4,962 “
Parlant l'anglais, (nés dans le pays)	167,578 “
Canadiens-français.....	847,320 “

Cette population est établie le long et de chaque côté du fleuve St. Laurent, depuis son embouchure jusqu'à l'Outaouais, distance d'environ 660 milles.

Au nord du fleuve il y a 23 comtés, depuis le Labrador jusqu'à Pontiac, limite ouest du Bas-Canada, lesquels contiennent une population réunie de 512,876 âmes, y compris les villes de Montreal, Trois-Rivières et Québec.

Au sud du fleuve, en partant également de son embouchure jusqu'au comté de Huntingdon, qui sert de limite avec les Etats-Unis, on compte 35 comtés avec une population réunie de 597,788 âmes, formant la population totale ci-dessus exprimée.

Le
comm
qu'un
Il n
lacs ;
mente
L'O
et arr
travers
et très
moyen
La r
sauvage
chargée
d'hui l'a
des prop
qui s'y
de faire
bords du
auquel e
sûre que
la rivière
Magriens
patriotiq
La riv
fleuve de
Ha ! Ha
deux. S
jusqu'au
voit sans
de ce lac
tentrional
La riv
de mille s
chutes, est
renferme.
Manicouag

Le Canada, sans contredit, possède la plus belle voie de communication directe avec la mer qu'il y ait au monde, ainsi qu'une foule d'autres voies intérieures.

Il n'est pas besoin de parler du Saint Laurent, ni des grands lacs; mais disons un mot des principales rivières qui l'alimentent.

L'Ontarionais, au nord du fleuve, a 200 lieues de longueur et arrose la limite ouest du Bas-Canada. Cette rivière traverse une contrée très riche en bois de construction et très fertile: elle communique avec les grands lacs par le moyen du canal Rideau, long d'environ 45 lieues.

La rivière St. Maurice, qui naguère n'était connue que de sauvages, des voyageurs et des missionnaires catholiques chargés d'aller prêcher l'évangile sur ses bords, attire aujourd'hui l'attention publique par le commerce du bois qui prend des proportions étonnantes et par le courant de colonisation qui s'y porte en grandissant. Il a été question assez longtemps de faire construire une branche de chemin de fer qui suivrait les bords du St. Maurice, depuis son embouchure jusqu'aux Piles, auquel endroit commence une navigation de 25 lieues, aussi sûre que belle, pour les bateaux-à-vapeur qui peuvent remonter la rivière jusqu'à la Tuque. On espère, dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce, que la réalisation de cette patriotique pensée aura lieu, et qu'elle n'est qu'ajournée.

La rivière du Saguenay, qui présente l'aspect d'un grand fleuve depuis son embouchure jusqu'au fond de la Baie des Ha! Ha! mesure une largeur presque continue d'un mille à deux. Si on remonte son cours depuis ce dernier endroit jusqu'au lac St. Jean, situé à plus de 40 lieues du fleuve, on voit sans effort que cette rivière prend sa source bien au-delà de ce lac et jusque dans les hauteurs qui forment la limite septentrionale du pays.

La rivière Betsiamits qui possède un bassin large d'un quart de mille sur une longueur de 45 milles avant d'atteindre les chutes, est aussi en grande renommée pour les richesses qu'elle renferme. Il en est de même des rivières aux Outardes et Manicouagan.

La rivière Trinité est également importante, surtout sous le rapport de la reproduction du saumon qui la remonte et aime à déposer ses œufs sur une étendue de pas moins de 40 milles en remontant.

La célèbre rivière Godbout, dont la branche du nord-est, qui est très étendue, protège admirablement bien le saumon pour le même objet, tandis que le bras nord-ouest communique par un lac long et profond avec l'une des sources de la rivière Manicouagan. On sait aussi que la rivière Godbout renferme de magnifiques places de pêches pour le hareng et la morue.

La rivière Moisie est non seulement une place supérieure pour la morue, mais elle est de plus une des premières rivières du Canada pour le saumon, dit un précieux rapport sur le sujet. M. D. Têta, homme actif et plein d'énergie, possède la plus belle partie du banc de la rivière Moisie, paraît-il. Ce monsieur a là un établissement où il prépare l'huile de foie de morue, d'après un procédé de son invention pour lequel il a obtenu un brevet. L'huile de foie de morue est aujourd'hui très répandue comme médicament. Avec 35 gallons de foies de morue, M. Têtu peut faire 20 gallons d'huile supérieure, dit le rapport déjà cité. L'embouchure de la rivière Moisie se trouve près des Sept-Isles.

La rivière Manitou, située à demi distance entre les Sept-Isles et Mingan, ainsi que la rivière St. Jean, se rapprochent du détroit de Belle-Isle. La morue afflue en grande quantité dans ces rivières. En plusieurs endroits elle rase de si près les côtes qu'on peut en prendre quelquefois de 4 à 5,000 dans un seul coup de seine, dit le commandant Fortin, dans son magnifique rapport de 1859; cependant, ajoute-t-il, on la pêche généralement avec des lignes de chanvre ou de manille: ce dernier mode fournit de plus beaux poissons.

Maintenant, si nous traversons le fleuve, en commençant également vers la partie occidentale du pays, nous remarquons:

La Rivière Chambly ou Richelieu, qui est navigable pour les goélettes et les bateaux-à-vapeurs, depuis son embouchure, à Sorél, jusqu'au bassin de Chambly, distance de 15 lieues,

auquel
qui co
du St.
prend

Plus
chure
Cette
princip
au cen
la fron
d'Yama
où elle
mention
belles p

Ensu
le lac M
Maine.
arrivant
tomban
chute, d
que lui
plus, cél
verts et

Puis,
rivières
apporter
Gatineau
quent a
l'Ontario
sur les b
pioniers
arrose le
fleuve, v
Batiscan
St. Char
de Québ
la rivière

auquel endroit se trouve le canal Chambly, long de 4 lieues, qui continue de mettre en communication facile la navigation du St. Laurent avec le lac Champlain, où la rivière Chambly prend sa source.

Plus bas, se trouve la rivière St. François, qui a son embouchure à la tête du lac St. Pierre, dans le fleuve St. Laurent. Cette importante rivière est alimentée par deux sources principales et distinctes, les lacs Aylmer et St. François, situés au centre des cantons de l'Est, et le lac Memphrémagog, sur la frontière du Vermont. Cette rivière traverse les comtés d'Yamaska, Drummond et Richmond, jusqu'à Lennoxville, où elle prend une direction nord-est, jusqu'aux lacs ci-dessus mentionnés, arrosant sur son parcours une foule de riches et belles paroisses.

Ensuite vient la rivière Chaudière, qui prend sa source dans le lac Mégantic, comté de Compton, près de la frontière du Maine. Elle est remarquable par la chute qu'elle fait en arrivant près de son embouchure, dans le fleuve; ses eaux en tombant d'une élévation de 80 pieds ont creusé, en bas de la chute, des cavités qui ressemblent à des chaudières; c'est de là que lui vient le nom qu'on lui donne. Cette rivière est, de plus, célèbre pour les gisements d'or très pur qu'on y a découverts et qu'on exploite, bien qu'en petit.

Puis, tant d'autres rivières les unes tributaires des grandes rivières Outaouais, St. Maurice et Saguenay, les autres qui apportent directement leurs eaux au grand fleuve: la rivière Gatineau et la rivière aux Lièvres, dont les eaux communiquent avec celles du St. Maurice, et qui se jettent dans l'Outaouais; la rivière Conlonge, autre affluent de l'Outaouais, sur les bords de laquelle se groupent aujourd'hui de vigoureux pionniers qui s'y établissent; la rivière de l'Assomption qui arrose le beau village de ce nom et qui va se jeter dans le fleuve, vis-à-vis le bout de l'Isle de Montréal; les rivières Batiscan, Ste. Anne de la Pérade et Jacques Cartier; la rivière St. Charles, qui coule en serpentant jusque sous les remparts de Québec, traversée par le pont Scott et le pont Dorchester; la rivière Montmorency, célèbre par sa chute de 240 pieds

qu'on ne saurait jamais se lasser d'admirer ; la rivière Ste. Anne de la côte de Beaupré, qui présente une des chutes les plus intéressantes à voir ; la rivière du Gouffre, dont l'embouchure forme la Baie St. Paul ; les rivières de la Malbaie, du Bon Désir, des Escoumaux, de Portneuf, Laval, St. Athanase, Mestassini, St. Nicolas.

Au sud du fleuve, la rivière Chateauguay, mémorable par la victoire glorieuse remportée sur ses rives le 26 octobre 1813, par le colonel de Salaberry et ses 300 voltigeurs-canadiens, sur une armée anglo-américaine forte de 7,000 hommes, commandée par Hampton ; la rivière Yamaska, qui a sa source près de la frontière du sud-est et qui passe devant le riche village de St. Hyacinthe pour aller se perdre dans le lac St. Pierre ; la rivière Nicolet, qui arrose le village de ce nom et qui va aboutir au pied du même lac ; la rivière Bécancour, sur les bords de laquelle progresse aujourd'hui l'agriculture ; la rivière Beauvillage, affluent de la Chaudière ; la rivière Etchemin, dont les eaux font mouvoir de magnifiques scieries ; la rivière du Sud, qui traverse les belles paroisses de St. François et St. Pierre, pour aller se jeter dans le fleuve, au village de Montmagny ; les rivières des Trois-Saumons et de Port-Joli ; la Rivière Onelle, à l'entrée de laquelle on fait la pêche aux marsouins ; la Rivière-du-Loup, qui sert à mettre en mouvement le plus magnifique moulin à farine qu'il y ait peut-être dans toute l'Amérique britannique, ainsi que d'autres établissements industriels ; la rivière Verte, la rivière des Trois Pistoles, qui communique au moyen d'un portage avec le lac Témiscouata ; la rivière Rimouski, encore si riche en bois superbes, les rivières Métis, Blanche, Matane, Méclins, Cap-Chatte, Ste. Anne, Mont-Louis, etc., etc.

Il existe aussi dans le pays, le système le plus magnifique de navigation artificielle qui sert à mettre en communication l'Atlantique avec les grands lacs de l'Ouest.

Il n'y a point dans la province entière de travaux qui, sous le rapport de l'importance, puissent leur être comparés. Les canaux qui forment cette longue chaîne de communication sont au nombre de huit, construits dans le but de surmonter les

obsta
Le co
Ces
Le
raché
Le
moyen
de la
Le
sept é
Qua
Rapid
tent pa
Enfi
Erié au
la chute
Ense
de nive
Cett
navires
les navi
toutes l
pour la
L'att
ration
faciliter
si consi
obstacle
que l'O
par le r
au-dess
Langev
a bien
donné
comme
ineultes
Afin

obstacles que les rapides présentent à une navigation continue. Le coût de ces canaux est évalué à \$20,266,310.

Ces canaux sont :

Le canal de Lachine, ayant une longueur de 8 milles, qui rachète au moyen de cinq écluses le rapide du St. Louis ;

Le canal de Beauharnais, de 11½ milles, qui rachète au moyen de neuf écluses les rapides du Côteau, des Cèdres, et de la Cascade ;

Le canal de Cornwall, long de 11½ milles, qui rachète par sept écluses les rapides du Long-Sault ;

Quatre canaux de moindres dimensions à Farrens-Point, Rapide Platt, Pointe aux Iroquois, et les Galops, qui rachètent par six écluses les chutes correspondantes ;

Enfin, le canal Welland, long de 28 milles, qui unit le lac Érié au lac Ontario, rachetant au moyen de vingt-sept écluses la chute de 330 pieds du Niagara.

Ensemble, ces canaux font surmonter une différence totale de niveau, du lac Érié à la mer, de 564 pieds.

Cette importante voie de communication est praticable aux navires à voiles et à vapeur de plus de 300 tonneaux : ainsi les navires d'Europe peuvent faire des affaires directement sur toutes les places qui bordent cette ligne, en prenant les canaux pour la montée comme pour la descente.

L'attention du pays s'est aussi portée vers une autre amélioration d'une grande importance, puisqu'elle avait pour but de faciliter l'exploitation du bois de construction, cette branche si considérable de notre commerce, en faisant disparaître les obstacles ou améliorant le parcours de certaines rivières telles que l'Ontaouais, le Gatineau, le Saint-Maurice et le Saguenay, par le moyen de Glissoires ou autres travaux qui ont coûtés au-dessus de \$783,500. Comme l'exprime si bien M. Hector Langevin, dans son essai couronné sur le Canada, la province a bien été récompensée de ses sacrifices par l'élan qu'ils ont donné à l'exploitation des bois d'exportation, à l'industrie, comme au développement de la colonisation de nos terres inculées.

Afin de rendre plus sûre la navigation du St. Laurent, il a

aussi été fait dans le fleuve d'immenses travaux qui ont contribué puissamment à développer l'échange de nos produits avec les pays étrangers. De nombreux phares ont été placés de distance en distance, pour prémunir le pilote contre les écueils; ils ont coûté au-dessus de \$260,000. Le creusement du lac St. Pierre, pour le passage des navires d'outre-mer jusqu'à Montréal, a également coûté beaucoup d'argent; la somme dépensée pour cet objet avait déjà atteint le chiffre de \$350,700, en 1856, suivant que le mentionne M. J. C. Taché, dans sa magnifique Esquisse du Canada. On ne s'arrêtât pas là. L'intérêt du commerce intérieur nécessita la confection de sept quais dans le Bas St. Laurent qui ont coûté environ \$600,000.

A part ces améliorations publiques, il existe plusieurs chemins de fer qui traversent le territoire canadien. On peut se faire une idée de leur développement, en se rappelant qu'on ne comptait dans tout le Canada, en 1851, que 91 milles de voies ferrées en opération, tandis qu'aujourd'hui il y en a 1,876 milles, à part la prolongation du Grand Tronc à Portland, longue de 164 milles, qui, quoique construite sur le territoire américain n'en est pas moins, en réalité, un chemin de fer canadien dans l'état actuel des choses.

Je suis tout naturellement entraîné à parler du commerce canadien, qui a singulièrement augmenté depuis dix ans, comme on va le voir.

En 1851, la valeur de nos importations et exportations était de \$35,245,394, ayant donné un bénéfice au trésor de \$2,462,582 en droits de douanes.

En 1861, la valeur de ces importations et exportations s'était élevée jusqu'à la somme de \$75,875,361, donnant un revenu fiscal de \$4,768,192.

L'exploitation des bois de construction, cette branche si importante du commerce canadien, a aussi pris de grands développements durant ces dernières dix années.

En 1851, les droits perçus sur la coupe seule du bois s'élevait à \$108 620, tandis qu'aujourd'hui ces mêmes droits s'élèvent (ceux de 1860) à \$371,841.

Le
plutôt
notre
Le
l'ann
1859,
Enfin
Au
vendr
de 100
Dep
gouve
coloni
de 1,6
Bas-Ca
\$372,6
des Tra
beauc
C'est
faire d
années
disparu
nouvell
Jusq
sammen
sance p
bien, il
la pren
de paix
des mo
Je m
faire de
plus pa
il serait
partieu
comté,
toriales

Le défrichement des terres de la Couronne a suivi ou plutôt accompagné cette progression des autres industries et de notre commerce.

Les ventes de terres opérées dans le Bas-Canada, durant l'année 1854, s'étaient élevées au chiffre de 58,592 acres. En 1859, ces ventes avaient atteint le chiffre de 165,545 acres. Enfin, en 1861, elles ont été de 215,134 acres.

Au commencement de l'année, 1862, il restait encore à vendre 5,593,833 acres de terre arpentées et divisées en lots de 100 acres pour les besoins futurs de la colonisation.

Depuis quelques années, il faut le reconnaître et le dire, le gouvernement s'est dévoué plus spécialement au progrès de la colonisation qu'auparavant, puisqu'un parcours de pas moins de 1,634 milles de chemins, ou 344 lieues, a été ouvert dans le Bas-Canada, de 1854 à 1861, nécessitant une dépense de \$372,690, à part les chemins ouverts par le département des Travaux Publics qui figurent pour une somme dépensée beaucoup plus grande.

C'est cette action administrative qui a tant contribué à faire développer la colonisation durant ces dernières dix années ; développements qui ont fait que peu à peu la forêt a disparu sur bien des points, pour faire place à des paroisses nouvelles.

Jusqu'à présent, malheureusement, nous n'avons pas suffisamment étudié notre pays. Il nous a manqué une connaissance presque complète de ses ressources, par notre faute. Eh ! bien, il faut réparer le temps perdu et se bien persuader que la première richesse d'un pays, c'est la population, en temps de paix comme en temps de guerre ; mais la population avec des moyens certains d'existence.

Je me bornerai à l'énumération succincte que je viens de faire de nos ressources principales, pour entrer dans l'étude plus particulière de nos richesses productives. Mais comme il serait trop long de mettre en parallèle les développements particuliers à chaque paroisse, quelquefois même à chaque comté, j'ai cru devoir diviser cette Esquisse par régions territoriales, afin d'apporter plus de sobriété dans les groupes de

chiffres qui doivent nécessairement trouver place dans le présent exposé, de manière à rendre plus facile la lecture de ces *Études*, quoiqu'il ne faille pas, dans un ouvrage de ce genre, redouter les détails.

Les choses qui feront la matière de ces renseignements statistiques, sont exclusivement de celles qui se rattachent à l'exploitation du sol, des forêts et des eaux.

Pour parvenir au but que je me suis proposé, j'ai donc divisé le Bas-Canada en sept territoires ou régions, dont chacune formera une *Étude* spéciale, savoir :

AU SUD DU FLEUVE.

- I.—*Région de la Gaspésie*.—Comprenant les comtés de Gaspé et de Bonaventure.
- II.—*Région Est du Saint-Laurent*. (En aval de Québec.)—Comprenant les comtés de Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester et Lévis.
- III.—*Région Centrale du Saint-Laurent*. (En amont de Québec.)—Comprenant les comtés de Beauce, Compton, Wolfe, Mégantic, Lotbinière, Nicolet, Yamaska, Drummond, Arthabaska et Richemond.
- IV.—*Région Ouest du St. Laurent*. (Se terminant à St. Régis.)—Comprenant les comtés de Richelieu, St. Hyacinthe, Bagot, Verchères, Chambly, Rouville, Missisquoi, Brôme, Stanstead, Shefford, Iberville, St. Jean, Napierville, Laprairie, Chateauguay, Beauharnais et Huntingdon.

AU NORD DU FLEUVE.

- V.—*Région de l'Outaouais et du Nord de Montréal*. (En descendant vers le golfe.)—Comprenant les comtés de Pontiac, Soulange, Vaudreuil, Outaonais, Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Laval, Jacques Cartier, Hochelaga, Assomption, Montcalm, Joliette et Berthier.
- VI.—*Région du Saint-Maurice*.—Comprenant les comtés de Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain et Portneuf.
- VII.—*Région du Saguenay et du Labrador*.—Comprenant les comtés de Québec, Montmorency, Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay.

le
de
ce
nts
à

onc
ont

de

—
ta,
es-

de
np-
ka,

(s.)
ne,
oi,
er-
n-

En
le
l,
r,
r.

e

s



à ou

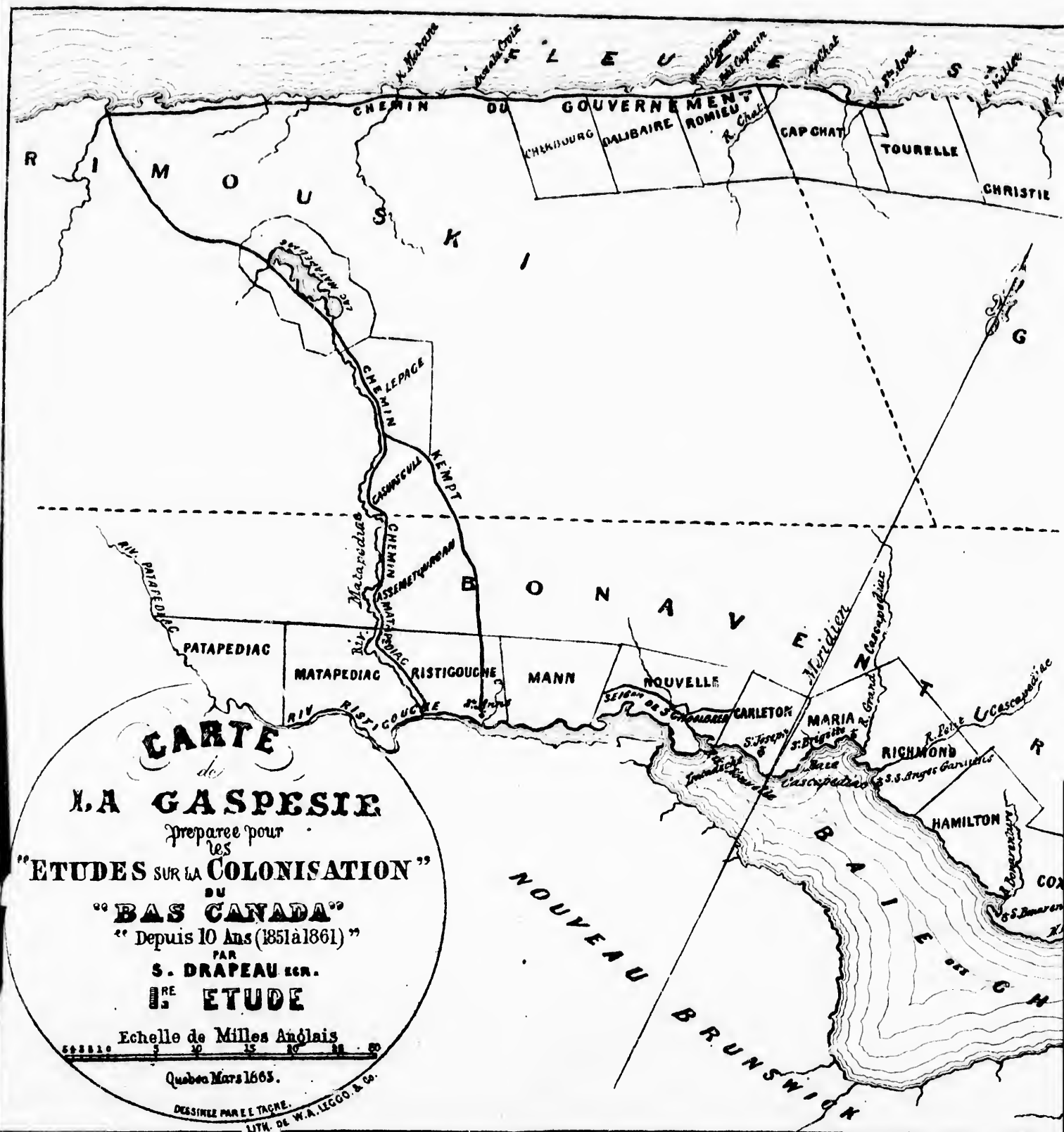
de
es
au
ie,

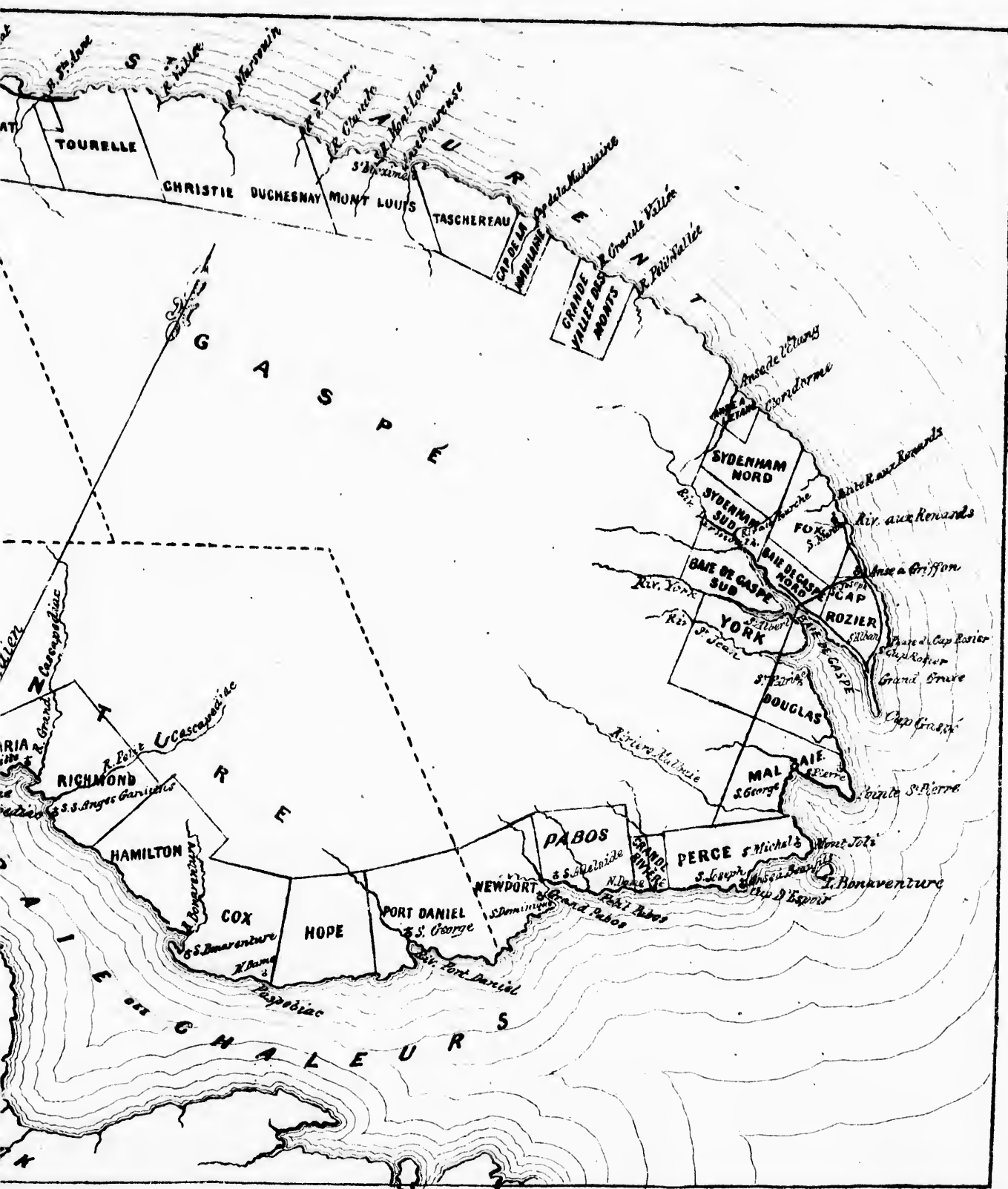
de
en-
ont

ffre
ile,
nts.
iron
nde

mis-
t de
qu'il

pour
deux
ation.
10,000
d'une





d
e

I

IV

V.

VI.-

VII.-

Cette
Bonave
quarrés
nord, e
au sud.

Cette
Belgique
dant el
d'origin

Malgré
à la co
capable
Cette pé
400 mill
largeur.

D'apr
saire de
toutes l
démontr

Depuis
l'ouverture
comtés p
Le budg
dont la

ETUDES
SUR LES DÉVELOPPEMENTS DE LA
COLONISATION DU BAS-CANADA,
DEPUIS DIX ANS.

Ière ETUDE.

REGION DE LA GASPESIE.

Cette région, qui comprend les comtés de Gaspé et de Bonaventure, couvre une surface de terrain de 8,613 milles carrés, et elle est bornée par le fleuve Saint-Laurent, au nord, et par la Baie des Chaleurs et la rivière Ristigouche, au sud.

Cette péninsule est aussi grande que le royaume de Belgique où l'on compte plusieurs millions d'habitants ; cependant elle ne renferme que 27,169 âmes dont 16,008 sont d'origine canadienne-française.

Malgré les graves inégalités de la surface, cette région offre à la colonisation de vastes étendues d'un territoire fertile, capable de recevoir pour le moins un demi million d'habitants. Cette péninsule présente dans ses contours, une ligne d'environ 400 milles de côtes, et mesure 90 milles dans sa plus grande largeur.

D'après l'intéressant rapport de l'hon. M. Canelion, commissaire des terres en 1856, il est constaté que le produit de toutes les espèces de récoltes y est supérieur à ce qu'il démontre dans les autres parties du pays.

Depuis 1854, il a été octroyé au-dessus de \$20,000 pour l'ouverture de nouveaux chemins de colonisation dans les deux comtés précités, par le seul département de la Colonisation. Le budget de 1862 contient une nouvelle allocation de \$60,000 dont la majeure partie doit servir à la confection d'une

route nouvelle destinée à établir une communication directe entre la Baie des Chaleurs et le fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Rimouski.

Si le projet du major Robinson réussit et que le chemin de fer intercolonial traverse les 12 à 15 millions d'acres de terre mentionnés dans son rapport, nul doute que la région de Gaspé ne devienne densément peuplée. Le climat de la Gaspésie est à peu près le même que celui de Québec.

Les espèces de bois qui dominent sont le pin rouge et blanc, le cèdre, l'érable, le bouleau et le mérisier rouge. Dans quelques localités on trouve aussi du frêne et de l'orme.

Les vallées arrosées par les rivières Saint-Jean, Grande-Rivière, Pabos, Bonaventure, Cascapédia, Ristigouche et Matapédia, renferment une grande quantité de bois d'exportation.

Les pêcheries de cette riche péninsule prennent une valeur de plus en plus grande, surtout depuis que le gouvernement y porte quelqu'attention et que MM. Nettle et le Commandant l'ortin, tous deux si dignes de remplir leurs missions respectives, protègent ces immenses réservoirs de la richesse publique qui fournissent en quantité considérable la morue, le saumon, le hareng, le maquereau et autres poissons.

La pêche de la baleine s'y fait aussi avec beaucoup de succès. Il n'y a pas moins que 10 à 12 goélettes employées à cette grande pêche dans le seul port du bassin de Gaspé, par les habitants du lieu. Cette pêche se fait durant une grande partie de l'année; toutefois, c'est la pêche à la morue qui est la plus considérable.

Cette dernière pêche se fait le long des côtes de la province. Celle du hareng a lieu en partie aux Isles de la Magdeleine, situées dans le golfe à environ 125 milles des côtes de la Gaspésie, ainsi que dans la Baie des Chaleurs et sur la côte du Labrador. Celle du maquereau, aux Isles de la Magdeleine, le long de la côte de Gaspé et dans la partie inférieure du fleuve Saint-Laurent. La pêche du saumon se fait dans plus de 70 rivières, et elle est assujétie à un système régulier de licence que des inspecteurs nommés à cet effet accordent aux exploitateurs de cette source très productive de richesse.

La
est d'e
tonner
100,00
merce
compt
le rem
nous
faire f

En
le port
denrée
être su
dés à c
la Mag
Saint-L
qu'aux
forman
1,000 à

C'est
tion et
exacte
sables p

On v
princip
la Mag
une val
ont plu
celui d
valeur

Je m
l'extrai
ments
provinc
premiè

"Av

La valeur totale du produit annuel des pêcheries du golfe est d'environ \$12,500,000. Trois mille bâtiments, de 30 à 200 tonneaux chaque, et 10,000 berges, montées par plus de 100,000 pêcheurs sont employés dans cette branche de commerce. Sur cette somme immense de revenu, le Canada ne compte que pour environ \$950,000, chaque année. Comme le remarque si bien M. Langevin, dans son ouvrage déjà cité, nous nous laissons ravir un commerce que nous pourrions faire facilement nous-mêmes, si nous le voulions.

En vertu d'une proclamation datée du 30 novembre 1860, le port du bassin de Gaspé est constitué *Port franc*, et les denrées et marchandises de toutes sortes y sont admises sans être sujettes à aucun droit de douanes. Les privilèges accordés à cette partie du district de Gaspé s'étendent aux Isles de la Magdeleine, à l'Isle d'Anticosti et à la rive nord du fleuve Saint-Laurent, depuis la Pointe des Monts, vers l'Est, jusqu'aux limites Est du Canada sur la côte du Labrador, formant, en suivant les accidents de la côte, un parcours de 1,000 à 1,500 milles.

C'est en feuilletant les importants rapports sur la Navigation et le Commerce du pays que l'on peut se former une idée exacte des grands développements que prennent nos inépuisables pêcheries du golfe.

On voit qu'en 1851, par exemple, il fut exporté des trois principaux ports de Gaspé, New-Carlisle et Auherst (Isles de la Magdeleine), provenant de nos pêcheries canadiennes, pour une valeur de \$341,400, tandis qu'aujourd'hui ces exportations ont plus que doublé. En effet, le dernier rapport publié, celui de 1860, démontre que durant l'année précédente la valeur des exportations s'était déjà élevée à \$712,389 !

Je m'estime heureux de mettre devant les yeux des lecteurs l'extrait suivant d'un remarquable écrit sur les commencements de l'exploitation en grand de nos vastes pêcheries provinciales. Comme on va le voir, c'est l'histoire des premiers négociants de la Gaspésie.

“ Avant M. Charles Robin, habitant de l'Isle de Jersey, il

n'y avait encore eu personne engagé dans le commerce de la morue, dans la Baie des Chaleurs. Ce fut donc lui qui donna l'élan ; et sous lui les affaires prirent un nouvel aspect.

“ Les habitants de la Gaspésie qui, jusque-là, ne pêchaient que pour envoyer un peu de morue verte à Québec, commencèrent à la faire sécher, trouvant que M. Robin les payait bien mieux que le marché de Québec. Son commerce n'était pas, il est vrai, ce qu'il est aujourd'hui ; cependant il était assez développé pour subvenir aux besoins des pêcheurs.

“ Il fut s'établir sur le banc de Paspébiac ; c'est le plus beau port de la Baie des Chaleurs. Il ne fut pas trompé dans ses espérances ; son commerce progressa et s'agrandit au point qu'il jugea utile de fonder de nouveaux établissements de pêche à Percé, Caraguet et Arichat, et durant ces dernières années à Pointe au Genièvre, formant cinq établissements appartenant à cette puissante maison de Charles Robin et Cie.

“ Cette riche maison n'exporte pas moins de 40,000 quintaux de morue sèche, chaque année, en Espagne, à Haïti, au Brésil et ailleurs, et n'emploie pas moins de 20 navires pour le transport de cette morue. Il y a environ 88 ans que M. Robin fut s'établir à Paspébiac.

“ Un commis de cette maison, M. David LeBontillier, a pris place à côté de ses anciens patrons, il y a 27 à 28 ans ; et aujourd'hui il n'exporte pas moins que 25 à 30,000 quintaux de morue sèche, chaque année. ”

A part ceux-là on compte de plus : M. Jean LeBontillier, membre du comté de Gaspé au parlement provincial, qui possède plusieurs établissements de pêche et plusieurs navires pour exporter sa morue ; MM. J. et E. Collas, de la Pointe Saint-Pierre, qui possèdent deux établissements de pêche et plusieurs navires ; M. John Farwell, demeurant aussi à la Pointe Saint-Pierre, ancien agent de la maison Robin ; MM. E. et J. de Lapenelle, de l'Anse du Cap, ayant aussi appartenu à la même maison ; MM. Savage et Legros ; enfin, M. Michel L'Espérance, de Saint-Thomas, qui, aujourd'hui, possède trois établissements de pêche à la morue : un au Grand-Etang et deux sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

Je passe maintenant, dans ce chapitre et les suivants, à la partie principale de ma tâche, la Colonisation.

La
8,769

Le 1
à 116,

A p
arpent
Christi
sud), C
au-Gen
mainte
local p
Bassin

Le r
minots
évalué

Les p
d'établ
et la fil

Le re
Le bé

Les v
une val

La p
et les in

Form
Ajou

dans le
richesse

Morne
Morue
Huile d
Huile d
Pellete

On arr

Le. c
Lauren
Métis, s
Tourell
milles,
avec le

I.—Comté de Gaspé.

La population de ce comté s'élève à 14,077 âmes dont 8,769 habitants sont d'origine canadienne-française.

Le nombre d'acres de terre possédés par ces familles s'élève à 116,237 dont 20,685 sont en état de culture.

À part ces terres ainsi concédées, le gouvernement en a fait arpenter d'autres dans les cantons Cap-Chat, Cap-Chatte, Tourville, Christie, Duchesnay, Sydenham, Fox, Baie de Gaspé, (nord et sud), Cap-Rosier, York, Douglass, Malbaie, Percé et Pointe-au-Genièvre (*Newport*), formant au-dessus de 150,000 acres, maintenant en vente à raison d'un chelin l'acre. L'agent local pour la vente de ces terres, John Eden, éc., réside au Bassin de Gaspé.

Le recensement de 1861 accuse une récolte de 302,593 minots de grains et patates, et 7,521 tonneaux de foin, le tout évalué à \$185,436.

Les principaux produits de l'industrie, comprenant le sucre d'érable, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élevèrent à la valeur de \$35,400.

Le revenu des jardins est estimé à \$10,799.

Le bétail, qui compte pour 27,170 têtes, est évalué à \$176,419.

Les voitures d'agrément, au nombre de 772, figurent pour une valeur de \$14,146.

La propriété foncière est estimée à une valeur de \$866,377, et les instruments d'agriculture à \$37,411.

Formant un total de \$1,325,988.

Ajoutons maintenant le bénéfice des pêcheries tel que porté dans le recensement de 1861. Cette source si précieuse de richesse fournit au comté de Gaspé :

Morne sèche.....	113,699 quintaux, évalués à	\$341,097
Morne verte,	21,782 quarts, " "	54,455
Huile de loup-marin,.....	20,674 gallons, " "	8,476
Huile de Morue,.....	111,358 gallons, " "	37,121
Pelletteries, évaluées dans le recensement.....		3,390
		\$444,539

On arrive au grand total de..... \$1,770,527

Le chemin provincial de la rive droite du fleuve Saint-Laurent qui traverse les paroisses depuis Québec jusqu'à Métis, se prolonge depuis ce dernier point jusqu'au canton Tourville, formant une longueur additionnelle d'environ 95 milles, lequel est destiné à former une communication facile avec les cantons nouveaux de McNider, Matane, Saint-Denis,

Cherbourg, Dalibert et Romieux, dans le comté de Rimouski, et les cantons voisins, étant les premiers du comté de Gaspé.

Pour la seule partie du chemin située entre le canton Saint-Denis et celui de Cap-Chatte, le département des Travaux Publics avait déjà dépensé, à la date du 1er janvier 1862, une somme de \$21,291, outre les octrois faits par le département de la Colonisation.

Depuis dix ans, tout le littoral depuis Métis jusqu'à Cap-Chatte, formant un parcours de près de 30 lieues, alors inhabité à l'exception de la seigneurie de Matane, s'est couvert d'une population vigoureuse et active qui paraît s'accroître rapidement depuis que le gouvernement y a placé un agent intelligent et actif.

L'agent de colonisation auquel je viens de faire allusion est M. J. B. Lepage, de Rimouski. Les travaux de M. Lepage s'exercent maintenant sur les Chemins Taché et Matapédia, dans les territoires de Rimouski et Bonaventure. Son successeur sur le Chemin Cap-Chatte est M. Chs. Frs. Roy, qui paraît se dévouer énergiquement à l'importante mission dont il vient d'être chargé par le gouvernement, à en juger par l'extrait suivant d'une lettre que je reçois de ce monsieur, à la date du 28 septembre 1862 :

"..... J'ai en partie visité la localité confiée à mes soins ; il y a quelque chose de fait, beaucoup à faire encore. Il me faudra un peu de temps avant que d'obtenir quelques résultats effectifs ; mais je suis plein d'espérance ; de nombreux amis vont me prêter leur appui, et Dieu aidant, j'espère pouvoir rendre quelques petits services à cette grande cause, dont depuis plusieurs années vous êtes le si apprécié et si zélé protecteur. "

Aujourd'hui, c'est à Cap-Chatte que cessent les établissements côtiers. De ce point, en descendant, on franchit 120 milles sans aucun chemin, ne rencontrant que quelques défrichements isolés ou perdus. Arrivé aux cantons Sydenham et Fox, à l'extrémité Est du comté, les établissements recommencent, se continuant sur une longueur de 20 milles jusqu'au Cap-Rosier, reliés au Bassin de Gaspé par un chemin déjà ancien, qui a coûté \$14,932.

En partant du Bassin de Gaspé pour suivre les contours de la côte, vers la Baie des Chaleurs, de même qu'en remontant la rive septentrionale de cette Baie et de la rivière Ristigouche, où finit la navigation dans le comté de Bonaventure, il y a une suite non interrompue de chemins et d'établissements prospères que je ferai connaître en temps et lieux.

Je n
sur le
éloigné
pour
canadi
de pré
spécial

Sain
était de
précieu
sur la r
de Que
descend
ont ég
desserv
s'étend
Loutre,
laine, v
âmes ;
19 habi
nombre
sont en
minots
formant
presbyt
le prem

A Sai
commen
mission
français
posséder
ayant p
patates,
une éco

La mi
au-dess
arrosée
Louis, C
qui, cep
d'immer
l'avoine
résident
grand n

Je me sens tout naturellement entraîné à dire quelques mots sur les diverses missions qui composent cette péninsule éloignée et que l'on ne fait que commencer à connaître, pour ainsi dire. Je puise mes données dans les annales canadiennes de la Propagation de la Foi, source inépuisable de précieux renseignements, ou dans des correspondances spéciales.

Sainte-Anne des Monts.—Cette paroisse qui, il y a dix ans, était desservie par le Curé de Matane, possède maintenant le précieux avantage d'avoir un prêtre résidant. Elle est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à environ 270 milles de Québec, étant le premier poste du comté de Gaspé, en descendant vers le golfe. Plusieurs autres centres ou missions ont également surgi depuis quelques années, et sont desservis par le Curé de Sainte-Anne, dont la juridiction s'étend sur une étendue de 84 milles, depuis le ruisseau de la Loutre, à l'ouest, jusqu'à l'Anse Pleurense, près de la Madeleine, vers l'est. La population de Sainte-Anne s'élève à 869 âmes ; elle est d'origine canadienne-française à l'exception de 19 habitants. Il y a une école fréquentée par 42 enfants. Le nombre d'acres de terre possédés est de 9,489 dont 3,783 sont en culture, ayant produits une récolte de 14,435 minots de grains et 21,181 minots de patates, en 1860, formant en tout 35,616 minots et 23 tonneaux de foin. Le presbytère et la chapelle sont bâtis sur le lot numéro 66, dans le premier rang de la seigneurie.

A Saint-Norbert (Cap-Chatte), la colonisation ne fait que commencer à se développer. La population de cette nouvelle mission s'élève à 450 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception d'une seule personne. Ces familles possèdent 6,660 acres de terre dont 1,554 sont défrichés, ayant produits 6,053 minots de grains et 8,176 minots de patates, en tout 14,129 minots et 15 tonneaux de foin. Il y a une école fréquentée par 38 enfants.

La mission de Saint-Maxime (Mont-Louis) est à 36 milles au-dessous de Sainte-Anne. C'est une magnifique vallée arrosée par plusieurs petites rivières telles que celles du Mont-Louis, Claude et Saint-Pierre, encaissée de hautes montagnes qui, cependant, ne laissent pas que d'offrir à leurs bases d'immenses lisières de très bonnes terres où le blé, l'orge et l'avoine viennent à merveille. Parmi les familles qui y résident, quelques-unes s'occupent de pêche, mais le plus grand nombre cultivent avec succès et profits. Le chiffre de

la population est de 35 familles ou 200 âmes, dont 149 habitants sont canadiens-français. La chapelle de cette mission est située sur une pointe entre la mer et un barachois formé par l'embouchure de la petite rivière Mont-Louis.

En consultant les derniers rapports géologiques de la province, nous voyons que la côte est généralement élevée et accidentée, mais qu'il s'y rencontre une étendue considérable de terres très favorables à l'agriculture. L'un des explorateurs, James Richardson, écrl., dit dans son rapport adressé à sir W. Logan, géologue provincial, en parlant des terres de Cap-Chat et des profondeurs de Sainte-Anne, qu'à deux ou trois milles en arrière des premiers établissements, il a rencontré des défrichements dans les bois, sur le versant des collines, qui rendaient d'excellentes récoltes en avoine, orge, patates et foin. Ces rapports offrent aussi de précieux renseignements topographiques sur d'autres points de la contrée en vue d'une colonisation prochaine ou future. Je réfère les lecteurs à ces utiles documents.

Saint-Martin (Rivière-an-Renard).—Cette paroisse, située à 90 milles plus bas que Sainte-Anne, vers le golfe, possède un prêtre résidant depuis 1855. En 1859, on ne comptait dans cette paroisse que 84 familles dont 60 étaient canadiennes-françaises. Aujourd'hui, la population s'élève à 588 habitants dont 470 sont d'origine canadienne-française. Les habitants du lieu ont dû remplacer la chapelle, quoique neuve encore, par une église plus vaste, afin de satisfaire aux besoins croissants de la population. Il y a aussi une chapelle construite depuis 1860 dans un autre endroit du canton. Deux écoles fonctionnent fréquentées par 79 enfants. Plusieurs missions sont attachées à la cure de Saint-Martin, entr'autres celles du Cap-Rosier, l'Anse à Gris-Fond, Cloridorme, Grande Vallée des Monts et du Cap de la Madeleine. De la Rivière-an-Renard ou Saint-Martin à Mont-Louis, distance de 54 milles, il n'y a pas d'autres chemins que le bord du rivage. Ça et là on rencontre des familles groupées autour de quelques établissements de pêche, mais ne formant que des noyaux ou centres de population très peu développés.

La mission de Saint-Alban (Cap-Rosier) est située à environ 10 milles de Saint-Martin, du côté de la Baie de Gaspé. Il y a dans Saint-Alban, un chemin d'ouvert qui traverse le canton ainsi qu'une partie de celui de Fox, jusqu'à la Rivière-an-Renard. M. Lavergne, conducteur des travaux de ce chemin, dit que le terrain est généralement très avantageux à

la eu
adjac
premi
d'eau
propri
depuis
est d
lesque
sont
16,25
Comm
cultu
année

La
six mil
Saint-
gueur
pieds
une an
La péc
Les ter
mais d
étendu
Saint-J
l'autre
" voya

La n
en rem
mission
général

A qu
situé à
canton
aussi la
familles

La n
davanta
plus loi
Martin.
presque
de Mor
quoiqu'
de la po
âmes, en
mesures

la culture, et le bois y est mêlé. Il ajoute que les terrains adjacents sont aussi de bonne qualité et que les terres se prennent à mesure que le chemin s'ouvre. Plusieurs pouvoirs d'eau importants existent sur le chemin. La valeur de la propriété, dit M. Lavergne, est augmentée de cent pour cent depuis ces dernières années. La population du Cap-Rosier est de 1,060 habitants dont 568 sont canadiens-français, lesquels possèdent 11,890 acres de terre dont seulement 1,181 sont défrichés, ayant produit 4,318 minots de grains et 16,259 minots de patates, formant en tout 20,577 minots. Comme on le voit, cette population vit plus de pêche que de culture. Il y a là une chapelle construite depuis quelques années.

La mission de Saint-Joseph, (Anse à Gris-Fond) n'est qu'à six milles de Saint-Martin, située entre cette dernière paroisse et Saint-Alban. Elle comprend une étendue d'une lieue de longueur et renferme 41 familles ou 260 âmes. La chapelle de 30 pieds sur 15 qui existait en 1854 vient d'être remplacée par une autre plus vaste, mesurant 60 pieds sur 32 pieds de large. La pêche est aussi là la principale occupation des habitants. Les terres sont bonnes aux environs de l'Anse à Gris-Fond, mais elles sont peu cultivées. Il y a un chemin ouvert sur une étendue de huit milles qui communique de la Baie de Gaspé à Saint-Joseph. La langue française y a presque supplantée l'autre langue, dit M. l'abbé Ferland dans son journal d'un "voyage sur les côtes de la Gaspésie."

La mission de Cloridorme est à 30 milles de Saint-Martin, en remontant le fleuve Saint-Laurent. Les habitants de cette mission, au nombre de 19 familles ou 95 âmes, s'occupent généralement de pêche.

A quelques milles plus bas, se rencontre un autre centre, situé à l'Anse de l'Étang, formant, avec la partie sud du canton Sydenham, une population de 211 habitants. C'est aussi la pêche qui fait la principale occupation de ces quelques familles.

La mission de la Grande Vallée-des-Monts, qui s'éloigne davantage de la résidence du missionnaire, est à 12 milles plus loin que Cloridorme, c'est-à-dire à 42 milles de Saint-Martin. Les familles qui composent cette mission viennent presque toutes de la paroisse de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny; elles s'occupent de pêche et d'agriculture, quoiqu'il n'y ait pas plus que 250 acres défrichés. Le chiffre de la population de cette mission était de 14 familles ou 82 âmes, en 1860. Il n'y a pas encore là de chapelle, mais des mesures sont prises pour en bâtir une bientôt.

Le dernier poste de cette longue et pénible mission est le Cap de la Madelaine. Je n'ai que très peu de renseignements sur ce lieu. La population de la Madelaine se compose de 10 familles ou 52 personnes.

Saint-Patrice (Donglaxtown).—Cette paroisse, l'une des plus anciennes du comté de Gaspé, possède une population composée de canadiens, irlandais et jersiais ; c'est l'élément irlandais qui domine. La langue française y est très peu parlée : aussi la nouvelle génération ne la comprend-elle que peu, et nul doute qu'avec la vieille génération devra s'éteindre les restes de la langue française en cet endroit. Depuis un grand nombre d'années un prêtre y réside. La population s'élève à 988 habitants, dont 41 personnes appartenant à l'origine canadienne-française. J'ajouterai, à la gloire de la population catholique de cette paroisse, qu'elle s'est montrée d'un zèle digne de mention pour l'intérêt qu'elle porte au culte religieux, lorsqu'il s'est agi pour elle de rebâtir en quelques années trois églises que le feu avait dévorées les unes après les autres. Lors de cette troisième conflagration, une collecte fut faite dans les paroisses du diocèse de Québec en faveur de cette mission frappée par tant de malheurs. Cette collecte produisit une somme de \$1,216. L'église occupe le centre du village, sur un site élevé, salubre et tout à fait pittoresque, présentant des points de vue magnifiques sur la Baie de Gaspé. Les habitants vivent de pêche ; cependant depuis quelques années ils se livrent avec beaucoup de succès à la culture de la terre. On ne compte toutefois, paraît-il, qu'environ 800 acres défrichés dans l'endroit. Une école fonctionne, fréquentée par 20 élèves. Il existe à Donglaxtown une Institution littéraire ou salle publique de lecture dans laquelle se trouvent les principaux journaux des diverses provinces anglaises. Le Curé de Saint-Patrice est aussi chargé des missions du bassin de Gaspé, la Grande Grave, York et Haldimand.

La mission de Saint-Albert (bassin de Gaspé) et celles environnantes sont très fréquentées l'été par les marins et commerçants qui s'occupent de pêche ; surtout depuis que le havre de Gaspé est devenu *port libre*. Cette Baie de Gaspé forme une grande et belle nappe d'eau, large de 8 milles sur 18 milles de long, qui entre dans les terres, bordée chaque côté par une lisière de terrain élevé, assez propre à la culture, surtout le côté du sud. Au fond, la Baie est séparée par deux branches de rivières considérables, la rivière York, au

sud-c
Four
bassi
pour
comm
se tra
progr
contr
seule
lation
dont
y pos
défric
17,93
minot
là ses
Baie

Baie
La
tout
Cet
côté
terrai
canad
formé
dans l
quelq
Cap S
Saint-
par 2
Un ex
part
Nare

Les
Gaspé
Haldi
occup
La p
canad
dont
grain
4,695
quent

Sa

sud-ouest, et la rivière Yarmouth qui reçoit les eaux de la Fourche, au nord-ouest. Une chapelle est construite dans le bassin de Gaspé. La population canadienne-française y est pour ainsi dire noyée au milieu des autres origines. Là, comme à Douglstown, les affaires temporelles et spirituelles se transigent d'ordinaire en langue anglaise. L'éducation n'y progresse point, en conséquence du mauvais vouloir des contribuables à payer la cotisation des écoles. Il n'y a qu'une seule école, fréquentée par 34 enfants. Le chiffre de la population du bassin de Gaspé, nord et sud, est de 836 habitants, dont 218 appartiennent à l'origine canadienne-française. On y possède 14,480 acres de terre dont 1,120 seulement sont défrichés, lesquels ont produits 4,584 minots de grains et 17,935 minots de patates, en 1860, formant en tout 22,519 minots. La cour de circuit de la partie nord du comté tient là ses séances. Une malle passe deux fois par semaine à la Baie de Gaspé.

La mission de Saint-Augustin (Grande Grave) comprend tout le côté nord-est de la Baie, en face de Douglstown. Cette localité offre moins d'avantages pour la culture que le côté sud de la Baie, suivant que je l'ai déjà noté, à cause du terrain qui est montagneux. Il y a environ 20 familles canadiennes à la Grande Grave, le reste de la population étant formé par les autres origines. Cette population est comprise dans le chiffre que j'ai donné pour le bassin de Gaspé. Ces quelques familles canadiennes viennent, pour la plupart, du Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny. Dans la mission de Saint-Augustin, deux écoles sont en opération fréquentées par 29 enfants. Il y a une chapelle construite depuis 1856. Un excellent chemin a été ouvert par le gouvernement, qui part de Saint-Augustin et longe la côte jusqu'à la Pointe Nareau, au fond de la Baie.

Les missions York et Haldimand sont situées sur la Baie de Gaspé, entre les rivières York et Saint-Jean. Le village Haldimand occupe le bord de l'eau de la Baie, et celui d'York occupe l'intérieur du canton, le long de la rivière Saint-Jean. La population s'élève à 205 habitants dont 32 sont d'origine canadienne-française. On y possède 4,945 acres de terre dont 305 sont défrichés, ayant produits 1,163 minots de grains et 3,532 minots de patates, en 1860, formant en tout 4,695 minots et 230 tonneaux de foin. Il y a une école, fréquentée par 20 enfants.

Saint-Michel (Percé).—Ce poste est aussi l'un des plus

anciens de la côte, et possède un prêtre résident depuis bien des années. La population de Saint-Michel s'élève à 2,720 habitants dont 1,531 sont d'origine canadienne-française. Dans la saison des affaires et de la pêche, Percé devient le point de réunion des marchands et des pêcheurs canadiens et européens. On ne travaille pas ou peu aux champs ; la pêche est l'unique occupation, et durant les jours où elle fait défaut—ce qui arrive près de la moitié du temps, dit le missionnaire de l'endroit,—les gens sont dans l'oisiveté et le désœuvrement. En effet, pour une population aussi considérable, on remarque qu'il n'y a que 3,304 acres mis en état de culture sur 15,697 acres possédés, qui ont produit 16,053 minots de grains et 34,170 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 50,223 minots et 1,586 tonneaux de foin. L'éducation, qui progressait lentement pour les causes déjà mentionnées, a pris d'heureux développements durant l'année 1861, au point qu'aujourd'hui on compte quatre écoles, fréquentées par 166 enfants. A part le chemin actuel de Percé, allant au bassin de Gaspé, ouvert il y a environ 15 ans par le département des Travaux Publics, le gouvernement fait ouvrir aujourd'hui un nouveau chemin de colonisation qui part de l'endroit appelé communément, *Irishtown*, dans le canton Percé, qu'il doit traverser jusqu'à l'extrémité ouest, et qui doit se continuer vers la vallée de la Grande-Rivière où se trouve une grande étendue de bonnes terres pouvant offrir au-dessus de 50,000 acres à coloniser. Ce chemin est destiné à ouvrir un rang double d'habitations dans le deuxième rang du canton Percé et du canton adjacent. M. LeBontillier, conducteur des travaux de ce chemin, dit que le sol est un *loam* d'une qualité, en général, meuble et onctueuse, a beaucoup de profondeur et est formé à la surface d'une couche de terre végétale, variant en épaisseur d'un ponce à un pied. Cette terre végétale repose invariablement sur le sol *loameux* qui lui-même, suivant la situation, se présente quelquefois sous les variétés de gravelleux, sableux et glaiseux. Partout il paraît être le produit de la décomposition du conglomérat calcaire et du grès rouge, espèce de roches particulières à la localité. Les bois sont, dans la deuxième concession, le sapin, l'épinette, le bois blanc, l'aulne, le cormier, le frêne. Les bois durs tels que mérisiers, bouleaux y ont été complètement détruits : on peut ajouter que le cèdre et le plus beau de l'épinette ont aussi depuis longtemps été enlevés. Dans les derniers rangs du canton et de la seigneurie, ces bois sont encore abondants et d'une belle futaie ; là on trouve de plus, l'érable et le pin, mais en très petite quantité. Le canton

Percé.
premi
homm
entrep
ment
d'Esp
Saint-

La r
très co
ferme.
d'où la
Le can
gienne
n'y a
enfants
de Ga
gouver
qui tra
appelle
secours
barach
qui s'y
canton
court p
21, de
double
chemin
chemin
chemin
rang n
nomme
premi
sol par
boisé e
aussi d
faciles
à 1,07
dernier
de terr
récolte
minots

(1). I
détruit

Percé, ajoute-t-il, vient d'être doté d'un moulin à farine de première classe, dû à l'entreprise et à l'énergie d'un des hommes les plus patriotes du comté, T. Savage, éer., laquelle entreprise a déjà eu le salutaire effet d'augmenter le défrichement et les semailles (1). Les missions de la Malbaie, Cap d'Espoir et de l'Isle Bonaventure sont attachées à la Cure de Saint-Michel.

La mission de Saint-Pierre (Malbaie) possède une chapelle très convenable et suffisante pour la population qu'elle renferme. Elle est bâtie sur un coteau qui domine le village et d'où la vue s'étend au loin sur la mer,—dit M. l'abbé Ferland. Le canton Malbaie sert aussi de refuge à l'émigration norvégienne. D'après une correspondance récente, il paraît qu'il n'y a pas moins de 400 norvégiens, hommes, femmes et enfants, d'établis dans ce canton, qui est peu éloigné du bassin de Gaspé; d'autres sont établis dans les environs. Le gouvernement fait ouvrir dans le canton Malbaie, un chemin qui traverse la nouvelle paroisse en voie de formation, qu'on appelle *chemin des norvégiens*, lequel sera d'un puissant secours pour tous les colons de l'endroit. Ce chemin part du barachois de la Malbaie, en longeant la magnifique rivière qui s'y trouve, et traverse les premier et deuxième rangs de ce canton; arrivé au lot numéro 11, dans le deuxième rang, il court parallèlement au cordon du rang jusqu'au lot numéro 21, de manière qu'il permet aux colons de former un rang double en s'établissant chaque côté du chemin. A part ce chemin, il a été ouvert durant l'année 1861 deux autres chemins nouveaux dans le même canton. Le premier, appelé chemin d'En Bas, commence au lot numéro 37 du premier rang nord, et s'étend jusqu'au deuxième rang; le deuxième, nommé le chemin d'En Haut, commence au numéro 40 du premier rang nord, et mène également au deuxième rang. Le sol par où passent ces chemins est d'une bonne qualité, bien boisé en mérisier, érable, cèdre, épinette, pin et sapin. Il y a aussi dans les environs du chemin d'importants pouvoirs d'eau faciles à exploiter. La population du canton Malbaie s'élève à 1,077 habitants dont 645 sont canadiens-français. Lors du dernier recensement de 1861 il n'y avait encore que 595 acres de terre défrichés sur 13,918 acres qui sont possédés. Les récoltes de 1860 ont donné 2,391 minots de grains et 11,176 minots de potatoes, formant en tout 13,527 minots. Deux

(1). Il est regrettable d'apprendre que le moulin dont il est ici question a été détruit par le feu depuis, par une cause inconnue.

écoles fonctionnent dans l'endroit, fréquentées par 62 enfants. Une nouvelle paroisse se forme dans le même canton, sous le vocable de Saint George, dans laquelle déjà fonctionne une école fréquentée par 30 enfants.

La mission de Saint-Joseph (Cap d'Espoir) possède une population bien disposée et très pieuse. C'est une nouvelle paroisse qui se forme dans le canton Percé, à l'entrée de la Baie des Chaleurs. Il y a une chapelle construite, longue de 80 pieds. La population de Saint-Joseph s'élevait à 96 familles ou 690 âmes, en 1860, et on y comptait déjà trois écoles en opération.

La mission de l'Isle Bonaventure, située vis-à-vis St. Michel, est composée de jersiais, guernesais et irlandais. La population se compose de 12 familles catholiques et de 6 familles protestantes, formant une population d'environ 115 personnes qui vivent assez à l'aise. Une petite chapelle est construite depuis quelques années sur l'Isle, qui n'a que trois quarts de lieue en longueur, et une école est ouverte, fréquentée par 20 élèves.

Notre-Dame (Grande Rivière).—Cette paroisse renferme une population de 879 âmes dont 737 hab. sont d'origine canadienne-française. Les terres de Notre-Dame sont fertiles et produisent toutes espèces de récoltes; on y possède 2,415 acres de terre dont 1,017 sont en état de culture, ayant produits 5,123 minots de grains et 22,024 minots de patates et navets, formant en tout 27,147 minots et 303 tonneaux de foin. L'éducation progresse mieux là qu'ailleurs, en conséquence des dispositions plus favorables de la population à payer les cotisations exigées par la loi. Il existe deux écoles fréquentées par 181 enfants; il est même question d'en établir une troisième, qui serait une école modèle! Un prêtre réside à N. D. depuis quelques années, chargé aussi des missions de Pabos, et Pointe-au-Genièvre, qui sont les derniers postes du comté de Gaspé, du côté de la Baie des Chaleurs.

Les missions de Sainte-Adélaïde (*Pabos*) et Saint-Dominique (Pointe-au-Genièvre) sont composées d'une population mélangée qui s'élève à 1,169 âmes: les canadiens-français comptant dans ce chiffre pour un peu plus de la moitié. La pêche est leur principale occupation. Il n'y a, d'ailleurs, que 897 acres défrichés dans ces endroits sur 10,320 acres possédés. Les récoltes de 1860 ont été de 6,625 minots de grains et 24,327 minots de patates, en tout 30,952 minots et 252 tonneaux de foin. Il y a une chapelle dans chacune de ces deux missions.

A. Sai
prépar
être co
écoles s
par 119
enfants.

Isles
situées
des côt
habitan
français
7,233 ac
récoltes
minots
à part

(1) A p
dant de l'é
1862 :

Les Isles
tout le mo
sans doute
Brunswick
reprises ter
ment, pe u
pas été tr
découragés
se joindre
M. Christie
rapports du
de nos hom
nous de ren

Ce group
grandeurs,
pour se re
plus voisin
Prince-Edo
et la Gaspé

Les prin
l'île de la
laquelle on
coïncidence
Corps-Mort
à une certa
pu trouver
vient sans
de l'île de
Meules, ou
ressemblen

A Saint-Dominique les habitants ont dû commencer à préparer le bois nécessaire à une nouvelle chapelle qui devra être construite plus au centre de la nouvelle paroisse. Trois écoles sont en opération : deux à Sainte-Adélaïde, fréquentées par 119 enfants ; et une à Saint-Dominique, instruisant 62 enfants.

Isles de la Magdeleine.—Le groupe d'Isles de la Magdeleine situées à l'entrée du golfe Saint-Laurent, à environ 125 milles des côtes de Gaspé, renferme une population de 2,651 habitants dont 2,097 sont d'origine acadienne ou canadienne française (1). Le nombre d'acres de terre possédés s'élève à 7,233 acres dont 5,130 acres sont en état de culture. Les récoltes de 1860 ont été de 13,754 minots de grains et 21,532 minots de patates, formant une récolte totale de 35,286 minots, à part 2,259 tonneaux de foin. La valeur de la propriété

(1) A propos de ces Isles, voici ce que dit l'hon. M. Chauveau, surintendant de l'éducation, dans le *Journal de l'Instruction Publique* du mois d'Octobre 1862 :

Les Isles de la Magdeleine, comme tout le monde le sait ou plutôt comme tout le monde devrait le savoir, appartiennent au Bas-Canada. C'est pour cela sans doute que nous n'en recevons guère de nouvelles que par le Nouveau-Brunswick ou par l'Île du Prince-Edouard. Ces deux colonies ont à diverses reprises tenté de se les annexer ; et il fut même un temps où notre gouvernement, par suite des ressources et de l'importance de ce groupe d'îles, n'aurait pas été très-éloigné de se les laisser enlever. Les habitants eux-mêmes, découragés du peu de succès de toutes leurs demandes, étaient assez enclin à se joindre à l'Île du Prince-Edouard ; heureusement que l'initiative de feu M. Christie, si longtemps représentant du comté de Gaspé, et plus tard, les rapports du Capitaine Fortin, surintendant des pêcheries, ont attiré l'attention de nos hommes publics sur cette précieuse possession, qu'il ne tiendrait qu'à nous de rendre prospère et profitable.

Ce groupe, formé de onze îles, et de nombreux îlots et rochers, de différentes grandeurs, se trouve à un peu plus du tiers de la route qu'il faudrait faire pour se rendre de l'Île du Prince-Edouard à l'Île d'Anticosti. Les terres les plus voisines sont au nord, cette île solitaire et sauvage, au sud l'Île du Prince-Edouard, à l'est l'Île du Cap-Breton et à l'ouest le Nouveau-Brunswick et la Gaspésie.

Les principales îles du groupe, en commençant au nord-est, sont d'abord l'Île de la Magdeleine proprement dite, appelée autrefois l'Île Royale et à laquelle on a aussi donné le nom de l'amiral *Coffin*. Par une assez funèbre coïncidence, un rocher, situé au sud-ouest de tout le groupe, s'appelle le *Corps-Mort*, en anglais "Dead Man's Island," à raison de l'illusion qu'il produit à une certaine distance. Vient ensuite *Allright Island*, à laquelle nous n'avons pu trouver de nom français dans les documents que nous avons consultés : cela vient sans doute de ce qu'elle a été longtemps considérée comme faisant partie de l'Île de la Magdeleine, à laquelle elle est presque contigue. L'*Île-aux-Meules*, ou du *Cap-aux-Meules*, a reçu son nom de deux monticules qui ressemblent, de loin, à des meules de foin. Par un de ces quiproquos bizarres

foncière est évaluée à \$39,041 ; celle des instruments d'agriculture à \$3,696. Le produit des pêcheries est évalué comme suit : 9,150 quintaux de morne sèche, évalués à \$27,450, et 7,271 quarts de morne verte, évalués à \$18,177.50, formant en tout \$45,627.50, à part l'huile et autres sortes de poissons. On compte 25 à 30 goëlettes employées à la pêche, donnant de l'occupation à 618 hommes de la place. Les Isles de la Magdeleine sont en grande réputation comme poste avantageux de pêche. Cinq écoles, fréquentées par 209 enfants, sont en opération. Le grand obstacle à l'instruction des enfants, dans les endroits qui nous occupent, c'est le besoin réel qu'ont les parents des services de leurs enfants pour la pêche. Ce besoin des enfants à la maison,—dit M. l'Inspecteur Painchaud dans son rapport de 1861,—est encore plus grand chez les pêcheurs que chez les cultivateurs. Quoiqu'il en soit, on compte dans

dont abonde notre géographie, les anglais en ont fait *Grindstone Island*. C'est dans l'île *Amherst*, ou *Aubert*, où se trouve le *Havre-Aubert*, que se tient la cour de circuit. Le nom d'*Amherst* lui a été donné en l'honneur du Général Amherst, qui prit une si grande part à la guerre de la conquête ; et celui d'*Aubert* lui vint, assure la tradition, d'un des compagnons de Jacques-Cartier. L'île d'*Entrée* est située à l'entrée sud-est de tout le groupe. Les îles aux Oiseaux, à une assez grande distance au nord-est ; l'île Bryon au nord, et le *Corps-Mort* au sud-ouest, sont les plus isolées de ce curieux archipel. Les autres se rejoignent presque par des battures et de nombreux îlots et rochers à fleur d'eau qui les entourent.

La pêche est l'occupation principale des habitants—le hareng, le maquereau et la morne y abondent en leurs saisons. Le marsouin, le loup marin, la vache marine et quelquefois même la baleine s'y capturent en assez grande quantité. Les vaisseaux des États-Unis, de la France, de l'Angleterre et même de l'Espagne viennent s'y charger de ces produits précieux. Le sol, dans quelques-unes des îles, est fertile ; l'on y trouve du plâtre, de l'albâtre et diverses espèces d'ocres.

La population est de 2651 habitants, presque tous acadiens ou canadiens. Il y a trois églises catholiques et trois chapelles protestantes, dont deux ne sont pas encore terminées. La population catholique est placée sous la juridiction de l'évêque de Charlottetown, dans l'île du Prince Edouard.

Lors de la conquête, il y avait déjà un bon nombre de familles acadiennes. Mais les pauvres acadiens n'ont point de chance et l'amiral Coffin, qui ramenait avec lui Lord Dorchester, en passant devant ces îles, obtint de ce gouverneur la promesse d'une concession qui lui fut faite en 1793. L'amiral ni ses héritiers n'ont jamais voulu concéder eux-mêmes autrement qu'à bail emphytéotique. Lors de l'expiration de ces baux, il arrivera à la population acadienne des îles de la Magdeleine ce qui arrive aujourd'hui à celle de l'île du Prince Edouard, à laquelle nous ouvrons dans ce moment un asile à *Ma'apôliac*. Ne serait-il point mieux de prévenir un pareil malheur ? Cette question mérite l'attention de la législature et de ceux qui s'intéressent à la race acadienne, sans compter que l'état précaire de la propriété aux îles de la Magdeleine empêche toute amélioration et fait qu'elles n'ont point pour le Bas-Canada l'importance qu'elles devraient avoir.

les diffé-
fréquente

Je vai-
naires ré-
Douglast
pour siég
Anne de
Grande-I

Ce com-
sont d'orig-
se compos
presque t
écossais d
tribué à
l'agricultu
menter cor

Les car-
jusqu'alor
qu'eux, pa
les imiter
cette riche

A six lie-
Ristigoucl
derniers vo
breuse et
vivent de

Le nom
comité s'élè
de culture.

Les réco-
grains et
\$282,306.

que c'est le
la grande c

Les princ-
dans le con-
varech se
surtout à la
ramassé et

les différents endroits que nous venons d'étudier 26 écoles, fréquentées par 1,176 enfants.

Je vais conclure en disant qu'il n'y avait que deux missionnaires résidents dans ce comté, en 1851, l'un à Percé, l'autre à Douglastown, tandis qu'aujourd'hui on en compte cinq, ayant pour siège de leurs missions respectives les paroisses de *Sainte Anne des Monts*, *Rivière-au-Renard*, Douglaston, Percé et *Grande-Rivière*.

II.—Comté de Bonaventure.

Ce comté renferme une population de 13,092 âmes dont 7,239 sont d'origine canadienne française. Le reste de la population se compose d'anglais, d'écossais, d'irlandais et de jersiais, qui, presque tous sont d'excellents cultivateurs. La présence des écossais dans la Baie des Chaleurs, surtout, a beaucoup contribué à répandre le goût et les connaissances pratiques de l'agriculture; aussi la valeur des terres n'a pas tardée d'augmenter considérablement.

Les canadiens qui ne s'étaient occupés que de pêche jusqu'alors, voyant que les nouveaux venus vivaient mieux qu'eux, par la seule ressource de la culture, s'empressèrent de les imiter en se mettant de suite à l'œuvre et en exploitant cette richesse du sol mieux qu'ils ne l'avaient fait auparavant.

À six lieues du fond de la Baie des Chaleurs, sur la rivière Ristigouche, se trouve groupée une peuplade sauvage: derniers vestiges de la tribu des Micmacs, autrefois si nombreuse et si puissante. Comme leurs ayeux, ces sauvages vivent de chasse et de pêche, et cultivent peu.

Le nombre d'acres de terre possédés par les habitants du comté s'élève à 158,774 dont 33,289 acres sont en état parfait de culture. Le terrain est propre à toutes sortes de céréales.

Les récoltes de 1860 ont donné 565,156 minots de tous grains et patates, et 7,992 tonneaux de foin, évalués à \$282,306. Le blé figure pour 15,452 minots. Rappelons-nous que c'est le blé de la Gaspésie qui remporta le premier prix à la grande exposition de Londres de 1851.

Les principaux engrais dans toute la Gaspésie, mais surtout dans le comté de Bonaventure, sont le varech et le caplan. Le varech se trouve en quantité considérable sur le rivage, surtout à la suite d'un fort coup de vent d'Est; il est aussitôt ramassé et charroyé sur les champs. Quelques-uns le mettent

en *tas* et le laissent décomposer avant de l'employer ; d'autres le font brûler, et en répandent les cendres sur le sol, comme nous faisons du plâtre dans le Bas-Canada.

Les principaux produits de l'industrie tels que le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$63,346. Le beurre figure pour 145,663 lb.

Les produits de la pêche sont aussi très lucratifs. A part la pêche de la morue,—nous dit une très intéressante correspondance sur le sujet,—il y a aussi la pêche du hareng qui s'y fait sur un grand pied. C'est surtout dans le haut de la Baie des Chaleurs, c'est-à-dire dans cette partie qui comprend Méguicha, Nouvelle, Trakadièche, Maria, Cascapédia et Bonaventure que se prend la plus grande quantité de harengs. Quant au saumon, il abonde dans presque toutes les rivières, surtout dans celles de Cascapédia, Bonaventure et Port Daniel. Les profits réalisés par les habitants du comté, en 1860, ont été comme suit :

Morue sèche,.....	10,076 quintaux, évalués à	\$30,228
Morue verte,.....	103,336 quarts, “	258,340
Harengs,.....	12,500 quarts “	53,125

En tout.....\$341,693

Le gouvernement a fait ouvrir depuis quelques années un grand chemin qui, partant de la baie Sainte-Hélène ou la grande rivière Cascapédia, traverse les cantons Maria, Trakadièche, Nouvelle, Maun, Ristigouche, en longeant la rive, et va aboutir à Matapédia. Cependant, la plus grande partie des rivières n'ont pas encore de ponts. Les principales rivières de Port-Daniel, Bonaventure, du petit et grand Cascapédia, ainsi que plusieurs autres rivières du comté de Gaspé, sont franchies par le moyen de *bacs* ou autres embarcations.

La valeur du bétail, qui compte pour 32,119 têtes, est estimée à \$262,975. Celle des voitures d'agrément, au nombre de 979, à \$24,204.

La propriété foncière est évaluée à \$1,124,681, et les instruments d'agriculture à \$65,471, de même que les jardins potagers qui sont estimés à une valeur de \$5,928 ; formant en tout, avec les autres items déjà mentionnés, une richesse totale de \$2,170,604.

Les acadiens qui viennent d'émigrer de l'Isle du Prince-Edouard à Matapédia, grâce à l'initiative de M. Belcourt, missionnaire canadien à l'Isle du Prince-Edouard, trouveront, paraît-il, un terrain bien supérieur à celui qu'ils occupaient

aupara
l'exprim
large
dorénav
autres,
l'Isle d

Pour
comté,
acres de
des Cha
par acre
Maun, l
(New-Is
L'agent

L'impr
lement
quelque
comté d
déjà me

Saint
Bonaver
Baie de
paroisse
598 sont
dont 1,9
ont proc
patates e
Le canto
reste à e
en voie d
considér
d'érable,
d'excell
à chaux,
de ses ra
Un prêtre
goût de
missionna
pêche, le
pouvoir
mieux en
couple d
tées par

auparavant. D'ailleurs, ils auront plus de courage,—comme l'exprime si bien l'hon. M. Tessier, qui a pris une si belle et large part en faveur de cet établissement,—sachant que dorénavant ils travaillent pour leurs familles et non pour les autres, comme cela avait lieu d'après la tenure des terres à l'Isle du Prince-Edouard.

Pour satisfaire aux besoins futurs de la colonisation dans ce comté, le gouvernement offre en vente au-dessus de 200,000 acres de terre dans les cantons situés sur les bords de la Baie des Chaleurs et de la rivière Ristigouche, à raison d'un chelin par acre, notamment dans les cantons Matapédia, Ristigouche, Mann, Nouvelle, Trakadièche (*Carleton*), Maria, Cascapédia, (*New-Richemond*), Hamilton, Cox, Hope et Port-Daniel. L'agent local, J. A. Lebel, écr. réside à New-Carlisle.

L'importance des missions du comté de Bonaventure a tellement grandi depuis dix ans, que je me crois obligé d'en dire quelque chose, comme je viens de le faire pour celles du comté de Gaspé. Je puise mes renseignements aux sources déjà mentionnées.

Saint-George (Port-Daniel).—Le premier poste du comté de Bonaventure qui se présente sur la carte, en entrant dans la Baie des Chaleurs, est la desserte de Port-Daniel. Cette paroisse renferme une population de 1,155 habitants, dont 598 sont canadiens-français, possédant 12,482 acres de terre dont 1,930 sont en état de culture. Les récoltes de 1860 ont produit 13,865 minots de grains et 32,422 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 46,287 minots. Le canton Port-Daniel a huit rangs dont une grande partie reste à coloniser. On compte plusieurs chemins d'ouverts ou en voie de confection, lesquels passent à travers une étendue considérable de terrains propres à la culture, convertis d'érable, mérisier, pin, épinette et cèdre. L'on y trouve aussi d'excellents et puissants pouvoirs d'eau, ainsi que de la pierre à chaux, dit M. McLeod, conducteur des travaux, dans l'un de ses rapports adressé au département de la Colonisation. Un prêtre réside à Saint-George depuis quelques années. Le goût de l'agriculture se répand de plus en plus,—dit le missionnaire de Pendoit,—et tous dérobent maintenant à la pêche, le printemps et l'automne, un temps qu'ils ne croyaient pouvoir lui refuser autrefois, mais qu'ils jugent aujourd'hui mieux employé à l'ouverture de leurs terres. Depuis une couple d'années, trois écoles sont en opération et sont fréquentées par 169 enfants.

Notre-Dame (Paspébia).—La paroisse de Notre-Dame de Paspébia comprend une partie des cantons Hope et Cox, avec une population réunie de 3,153 habitants dont 1,317 sont d'origine canadienne-française. Le nombre d'acres de terre possédés dans les cantons ci-dessus mentionnés, dont le premier mesure 10 rangs et le second 14, s'élève à 24,221 acres dont 4,114 sont en état de culture, et ont produit une récolte de 30,661 minots de grains et 64,718 minots de patates et navets, formant en tout 95,379 minots et 1,133 tonneaux de foin. Il y a un prêtre résidant depuis longtemps. Quatre écoles fonctionnent, fréquentées par 90 enfants. Le gouvernement fait ouvrir en ce moment un chemin qui part des environs de l'église N. D., et se dirige vers l'intérieur du canton Hope où personne n'a encore pu parvenir par défaut de communication, si ce n'est l'hiver à travers le bois. M. Loisel, conducteur des travaux, dit dans son rapport de 1861 qu'en arrière de Paspébia il y a une grande étendue de terrain d'une excellente qualité; c'est une forêt d'érables et autres bois francs, se prolongeant par une pente douce vers l'intérieur à une grande distance, de même que de chaque côté à droite et à gauche. Le plus grand nombre de nos pêcheurs, dit-il, n'attendent que ce chemin pour aller travailler sur des terres qu'ils ont pris en concessions, et les autres en feront autant lorsque ce chemin sera terminé. Ils se rencontrent de magnifiques pouvoirs d'eau sur la rivière Nouvelle. Jusqu'à présent la colonisation de l'intérieur a été nulle pour les raisons que je viens de faire voir. Une autre route, plus à l'Est, commence au barachois de la rivière Nouvelle et s'avance vers l'intérieur du même canton. M. Ross, conducteur des travaux, dit que toutes les terres par où doit passer ce chemin sont bonnes et propres à la culture, et que l'on y trouve toutes espèces de bois. Il ajoute que ce chemin doit donner accès à des milliers d'acres de terres également propres à la colonisation. Un moulin à farine est déjà en activité dans l'endroit.

Saint-Bonaventure (Bonaventure).—Cette paroisse comprend le canton Hamilton, mesurant 12 rangs et sillonné par de nombreux cours d'eau, et une partie de celui de Cox, avec une population de 1,309 habitants dont 1,145 sont d'origine canadienne-française. Ces habitants possèdent dans le canton Hamilton 18,217 acres de terre dont 3,441 acres sont en culture, ayant produit 23,429 minots de grains et 55,451 minots de patates et navets, formant en tout 78,880 minots et

728 t
noml
447 c
route
chem
allant
M. C
chem
le boi
dans s
de pr
nouve
cantor
rivière
colonis
anglai
ture, l
Le cor
déjà d
en éra
l'intéri
étendu
huit m

Sain
loppe r
prêtre
s'élève
canadie
pieds s
depuis
possède
acres s
grains
75,500
rivière
New-R
est sill
rendent
Sainte-
travers
offrant
laquelle
bord de

728 tonneaux de foin. Un prêtre y réside depuis un grand nombre d'années. Six écoles sont ouvertes, fréquentées par 447 enfants, dans les deux cantons Hamilton et Cox. Plusieurs routes sillonnent le canton Hamilton; mais le principal chemin est celui qui part de l'église de Saint-Bonaventure, allant aboutir au Rapide-Plat, sur la Rivière Bonaventure. M. Cavannagh, conducteur des travaux, rapporte que ce chemin traverse des terrains aussi beaux que fertiles, et où le bois de construction se trouve en abondance. Il ajoute, dans son rapport de 1861, que la colonisation fait beaucoup de progrès depuis que ce chemin est ouvert. Une chapelle nouvelle est construite dans ce canton depuis 1860. Quant au canton Cox, qui n'est séparé de celui d'Hamilton que par la rivière Bonaventure, il possède aussi plusieurs chemins de colonisation; entr'autres, la route qui part près de l'église anglaise de New-Carlisle, allant aboutir à la rivière Bonaventure, laquelle route traverse une étendue de terres très riches. Le conducteur des travaux de ce chemin dit qu'il s'y forme déjà de nombreux et beaux établissements. Le bois consiste en érable, bouleau, pin, sapin et cèdre. En avançant plus à l'intérieur il paraît qu'il s'y rencontre là une plus grande étendue de terrain pouvant contenir une population de sept à huit mille habitants.

Sainte-Brigitte (Maria).—Cette nouvelle paroisse se développe rapidement, surtout depuis ces dernières années où un prêtre y a pris résidence. La population de Sainte-Brigitte s'élève déjà à 1,823 habitants dont 1,404 sont d'origine canadienne-française. Une belle et vaste église, longue de 100 pieds sur 45 de large, ainsi qu'un presbytère, ont été construits depuis quelques années. Les habitants de Sainte-Brigitte possèdent à l'heure qu'il est 20,670 acres de terre dont 4,840 acres sont en état de culture, ayant produit 20,227 minots de grains et 55,273 minots de patates, en 1860, formant en tout 75,500 minots et 730 tonneaux de foin. La belle et grande rivière Cascapédia sépare le canton Maria d'avec celui de New-Richmond. Le canton Maria n'a que 5 rangs, mais il est sillonné par un grand nombre de petites rivières qui rendent son sol très fertile. On compte trois écoles dans Sainte-Brigitte, fréquentées par 320 élèves. Deux chemins traversent ce canton: l'un est ouvert jusqu'au quatrième rang, offrant aux colons de grands avantages par la facilité avec laquelle ils peuvent communiquer avec les établissements du bord de l'eau et y transporter leurs produits de tous genres;

L'autre, qui part des établissements irlandais en voie de formation pour aboutir au ruisseau de la chaussée de castor, sur la rivière Cascapédia, en arrière du moulin de M. Cuthbert, lequel est destiné à faciliter le transport des grains pour le moulin; chose qui n'est pas peu importante, surtout dans un nouvel établissement. La nature du sol le long de ces chemins,—rapporte M. Michaud, conducteur des travaux,—est très propre à la culture, le bois étant principalement le bouleau et l'érable, avec un peu de cèdre. Il ajoute qu'il existe en profondeur de ce canton une étendue de bonnes terres de plusieurs milles de longueur, et que les gens n'attendent plus que l'ouverture des chemins en voie de confection et l'arpentage de ces terres pour s'y fixer. Une chapelle nouvelle a été construite dans le canton Maria durant l'année 1860.

La mission des SS. Anges-Gardiens (Cascapédia), située dans le canton communément appelé New-Richmond, de huit rangs de haut, est desservie par M. le curé de Sainte-Brigitte. Cette mission renferme une population de 1,510 âmes dont 597 habitants sont canadiens-français. Les habitants de cette nouvelle paroisse possèdent 20,801 acres de terre dont 5,770 acres sont en état de culture, ayant produit 25,310 minots de grains et 51,099 minots de patates, en 1860, formant en tout 76,409 minots, et 1,321 tonneaux de foin. Quatre écoles fonctionnent, fréquentées par 355 enfants. Trois chemins conduisent à travers ce canton. Le premier part du rivage de la Baie des Chaleurs et se dirige jusqu'au sixième rang; les deux autres partent des deuxième et troisième rangs, et se dirigent également vers l'intérieur du canton. M. Doddridge, conducteur des travaux de ces divers chemins, dit que le sol est de bonne qualité, couvert de bois francs, cèdre et épinette, et que vers l'intérieur il se rencontre une plus grande étendue de terrain qui est uni et de qualité supérieure.

Saint-Joseph (Trakadièche).—La paroisse de Saint-Joseph possède une belle et magnifique église, complètement terminée, et un prêtre y réside depuis un grand nombre d'années (1). La population de Trakadièche s'élève à 958 habitants dont 879

(1) Voici ce que nous lisons dans le Rapport sur les Missions du diocèse de Québec de 1861, au sujet des missionnaires de Trakadièche :

Le premier prêtre résidant à Trakadièche (Carleton), fut M. Joseph Mathurin Bourg, qui arriva à la Baie au commencement de septembre 1773 et la quitta dans le courant de l'été de 1795. M. Desjardin lui succéda et desservit la Baie pendant six ans. Vinrent ensuite M. Amiot, de 1801 à 1806; M. Pain-

son
don
m
de
ouv
con
étal
env
bon
clat
Car

L
du c
euré
une
gine
dont
24,6
form
color
ces d
riviè
mène
du g
suiva
ronte
coura
trouv
à con
fertile
opéra

Sa
prêtre
desse
canto
Anue

chaud,
Gagnon
1843;
seul ju
M. Bêh
censeur

sont canadiens-français. On y possède 6,939 acres de terre dont 2,346 acres sont cultivés, lesquels ont produit 11,415 minots de grains et 29,763 minots de patates, formant un total de 41,178 minots et 297 tonneaux de foin. Trois écoles sont ouvertes, fréquentées par 236 enfants. Un nouveau chemin commence à la ligne Est de Trakadièche et conduit aux établissements situés en arrière du canton Maria. Dans les environs de ce chemin, le terrain est en grande partie de bonne qualité, couvert de mérisier, épinette et bouleau. Une chapelle nouvelle est construite dans l'intérieur du canton Carleton depuis 1860.

Les habitants de la seigneurie de Shoolbreds, ainsi que ceux du canton Nouvelle, qui lui est contigue, sont desservis par M. le curé de Saint-Joseph. Ces centres de colonisation renferment une population réunie de 1,561 âmes dont la moitié est d'origine canadienne-française. On y possède 22,259 acres de terre dont 4,480 sont cultivés, lesquels ont produits une récolte de 24,667 minots de grains et 48,300 minots de patates, en 1860, formant en tout 72,967 minots, et 1,104 tonneaux de foin. La colonisation se développe rapidement et régulièrement dans ces endroits, surtout dans le canton Nouvelle, le long de la rivière qui sépare au centre ce canton. Plusieurs chemins mènent à l'intérieur, entr'autres: la route neuve qui part du grand chemin du bord de l'eau et qui traverse le canton en suivant le côté sud-ouest de la rivière Nouvelle; une autre route qui commence dans le deuxième rang du même canton, courant vers l'ouest, et se dirigeant vers un petit lac qui s'y trouve; enfin une troisième route, en voie d'ouverture, destinée à conduire à une étendue de très bonnes terres également fertiles. Cinq écoles, fréquentées par 415 enfants, sont en opération dans les divers centres que nous venons de voir.

Sainte-Anne (Ristigonche).—Cette paroisse possède un prêtre résidant depuis un grand nombre d'années, lequel dessert également les noyaux de population établis dans les cantons Mann et Matapédia, situés chaque côté de Sainte-Anne. La population de cette dernière paroisse s'élève à 521

chaud, de 1806 à 1814; M. Bellenger, de 1814 à 1819; M. Demers et M. Gagnon, de 1819 à 1824; M. Faucher, de 1824 à 1828; M. Malo, de 1828 à 1843; M. Olscamps avec M. Desruisseaux, de 1843 à 1844; M. Desruisseaux seul jusqu'à sa mort, arrivée le 23 novembre 1848; M. Tessier, de 1848 à 1852; M. Bédard après avoir été vicaire un an desservit seul un an et eut pour successeur en 1854 M. Audet, missionnaire actuel.

habitants, dont 47 seulement sont d'origine canadienne-française, lesquels possèdent 18,551 aers. Le terre dont 3,104 sont en culture, ayant produit 16,279 minots de grains et 22,091 minots de patates, en 1860, formant en tout 38,370 minots et 1,242 tonneaux de foin. Jusqu'en 1859, il n'y avait pas de chemins pour visiter la partie ouest de la mission de Sainte-Anne. Mais depuis cette dernière époque il a été tracé une route le long de la rivière Matapédia qui est maintenant ouverte sur une longueur assez considérable. Une grande étendue de bonnes terres, paraît-il, existe entre la petite rivière Patapédia qui tombe dans la Ristigouche, et la rivière Matapédia, auquel premier endroit il s'est formé depuis deux ans une nouvelle colonie, comprenant plus de cent familles, qui sont dans un état assez prospères ; cette nouvelle bourgade est voisine de la colonie acadienne, à l'ouest. Un chemin nouveau est projeté pour aller au secours de ces valeureuses familles, de même qu'il s'ouvre pour les acadiens une voie facile de communication. A propos du chemin conduisant aux établissements des acadiens, M. Verge, conducteur des travaux, rapporte que les terrains le long de ce chemin sont de bonne qualité, couverts de bouleau, d'érable, de cèdre, etc., et sont très propres à former des établissements agricoles. Une chapelle temporaire a été érigée par les acadiens au centre de leurs défrichements (1).

(1) Malgré que les acadiens soient aujourd'hui établis en grand nombre dans le canton Matapédia, je crois devoir insérer dans ces pages les noms des premières familles qui ont commencées à ouvrir ce canton, en 1861, afin de faciliter les recherches à ceux qui, plus tard, pourraient avoir besoin de consulter ces utiles renseignements, que je puise dans un écrit signé de l'hon M. Tessier et publié dans les journaux d'alors.

Hubert Doiron, sa femme, Marie Gallant,	ayant	9 enfants,—	Total 11
Sylvain Pitre, " Modeste Gallant,	" 2 "	" "	4
Gilbert Gallant, " Julienne Gallant,	" 2 "	" "	4
Joseph Gallant, " Gertrude Gaudin,	" 3 "	" "	5
Bazile Gallant, " Polomée Pitre	" 5 "	" "	7
Vve. Frs. Pitre,	" 3 "	" "	4
Maxime Pitre, " Julienne Gallant,	" 3 "	" "	5
Léon Gallant, " Apoline Dion,	" 5 "	" "	7
Sévère Pitre, " Charlotte Doiron,	" 5 "	" "	7
Sylvain Pitre, " Sophie Doiron,	" 1 "	" "	3
Jean Blaquièrre, " Modeste Doiron,	" 1 "	" "	3
Gracien Pineau, " Marie Pitre	" 6 "	" "	8
Léon Pitre, " Marie Déroche,	" 3 "	" "	5
Etienne Pitre, " Judith Gallant,	" 3 "	" "	5
Vve. Daniel Pitre,	8 "	" "	9

En tout 15 familles, renfermant... 59 enfans. Total...87 âmes.

La
famille
franç
sont d
minots
minots
se trou
sont au
Plusie
trouve
jusqu'à
une au
dirige
sième
Rivière
Fair, e
couvert
chemin
toute v
pouvus
en saun
nuation
conduite
son rapp
de bois
Matapéd
part de
Saint-O
importa
tion de l
une cor
comté de
1er janv
le départ
Durant
nouvelle
déjà men
Été de 1
La mi
familles
canadien
terre dom
grains et
17,092 m

La mission du canton Mann renferme une population de 102 familles ou 792 habitants dont 523 sont d'origine canadienne-française, lesquels possèdent 8,434 acres de terre dont 1,934 sont défrichés, ayant produit 6,416 minots de grains et 14,506 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 20,922 minots et 690 tonneaux de foin. C'est dans cette mission que se trouvent groupés les sauvages dont j'ai déjà parlé, lesquels sont au nombre de 490 et occupent la partie ouest du canton. Plusieurs chemins existent dans le canton, parmi lesquels se trouvent une route qui part du grand chemin et se poursuit jusqu'à la traverse de *Cross Point*, sur la rivière Ristigouche; une autre route qui part également du bord de l'eau et se dirige vers le nord, à travers le même canton, jusqu'à la troisième concession, dans les environs de la petite rivière appelée Rivière-du-Loup. Le terrain que traverse ces chemins, dit M. Fair, conducteur des travaux, est de la meilleure qualité et convert de mérisier, érable, épinette et aussi de pins. Ces chemins, ajoute-t-il, conduisent à des étendues de terrains de toute valeur et très propres à la colonisation, et sont bien pourvus de sources vives et grands ruisseaux qui abondent en saumons et en truites. Un autre chemin, étant la continuation du chemin Kempt, dans le même endroit, sous la conduite de M. Sook, est aussi ouvert. Ce Monsieur dit dans son rapport de 1861 que les terres sont excellentes et couvertes de bois francs, sapin, etc. La grande route intercoloniale de Matapédia, à laquelle j'ai déjà fait allusion, longue de 96 milles, part de la Pointe-Mission, rivière Ristigouche, pour aboutir à Saint-Octave de Métis, près du fleuve Saint-Laurent. Cette importante route va développer considérablement la colonisation de la vallée de Matapédia puisqu'elle est destinée à ouvrir une communication constante entre les établissements du comté de Bonaventure et ceux du fleuve Saint-Laurent. Au 1^{er} janvier 1862, il avait déjà été dépensé sur ce chemin, par le département des Travaux Publics, une somme de \$45,364. Durant la dernière session des chambres législatives une nouvelle somme de \$60,000 a été votée, suivant que je l'ai déjà mentionné, laquelle a été dépensée durant la présente Été de 1862.

La mission de Matapédia renferme une population de 32 familles ou 310 habitants, dont un seul habitant est d'origine canadienne-française. Ces familles possèdent, 6,200 acres de terre dont 1,330 sont défrichés, ayant produit 5,324 minots de grains et 11,768 minots de patates et navets, formant en tout 17,092 minots et 379 tonneaux de foin. Le canton Matapédia

est sillonné par de nombreux cours d'eau faciles à exploiter. M. Lodge, conducteur du chemin du Portage, dit que l'on trouve dans l'endroit quantité de pierre à chaux, et que, généralement parlant, il n'y a pas de mauvaises terres dans le canton. Il ajoute que le nouveau chemin en voie de confection donnera accès aux terres inoccupées qui se trouvent sur la rivière Matapédia, ainsi qu'à celles qui sont plus à l'intérieur, étant très bonnes et parfois des plus excellentes. On compte, dans les trois centres ci-dessus, quatre écoles fréquentées par 406 élèves.

Le chiffre total des écoles en opération dans le comté s'élève à 30, qui donnent l'instruction à 2,662 enfants de tout âge et de tout sexe.

Il y a dix ans, on ne comptait que quatre prêtres résidents dans le riche et vaste comté de Bonaventure, ayant leurs sièges respectifs à Bonaventure, Paspébia, Trakadièche, et Ristigonche, tandis qu'aujourd'hui il y en a six occupés à desservir, outre les endroits que je viens de mentionner, les nouvelles paroisses et missions du Port-Daniel et Cascapédia.

An sujet de l'agriculture du comté de Bonaventure, voici comment s'exprime M. le Commandant Fortin, dans l'un de ses rapports adressé au gouvernement.

" L'agriculture a fait de grands progrès depuis quelques années dans cette partie du pays.

" A New-Carlisle, Bonaventure, New-Richmond et Maria, je vis des champs de blé, d'avoine et d'orge aussi bien cultivés et promettant une récolte aussi abondante que dans les contrées les plus favorisées du Canada. L'avoine surtout y était d'une qualité remarquable.

" On sait que sur cette côte où le sol est généralement léger, sablonneux et de couleur rougeâtre, les pommes de terre, les navets et les choux de Siam poussent et mûrissent à la perfection. Aussi, la culture de ces produits est-elle une des plus grandes cultures du pays.

" Il n'y avait que le foin qui ne laissait pas espérer une abondante moisson, à cause de la sécheresse.

" Il n'y a eu jusqu'à présent que les terres voisines de la mer qui ont été défrichées et établies, et elles suffisaient aux besoins des habitants jusqu'à ces années dernières; mais aujourd'hui que la population a augmentée considérablement, il lui faut quitter la côte et chercher des terres dans l'intérieur de la contrée. Malheureusement les routes manquent. Les habitants qui, presque tous sont forcés de se livrer à la pêche en même temps qu'ils cultivent leurs terres pour se procurer

des ma-
faire.
faut se
et des
et enco-
ne peu-
par co-
faute d-

" A
ment a
nous v
double

" Je
Gaspé
lui fon-
million

De s
Paspébi

"...
sur les
forêt d'
forte à
depuis
formant
explorée
donc, s
trer une
la colon
bord de
qui a fai
n'y avai
prendre
pour les

Le Dr
rapporte
pays pou
seraient
deux à t

Quant
entre la
étendue
égalemen
de bonne
pouvant

des moyens suffisants de subsistance, n'ont pas le temps de les faire. Il faut que le gouvernement leur vienne en aide. Il faut se rappeler qu'il y a dans le district de Gaspé, des milliers et des milliers d'acres de terres possédant un sol des plus riches et encore couvertes de bois des espèces les plus précieuses, qui ne peuvent pas être défrichées et qui ne sont d'aucune utilité par conséquent, parce que les colons ne peuvent s'y rendre faute de moyens de communication.

“ Avec les routes et les encouragements que le gouvernement accorde maintenant à l'agriculture et aux pêcheries, nous verrions la population de cet important district se doubler en peu d'années.

“ Je n'exagère pas quand je dis que les deux comtés de Gaspé et Bonaventure peuvent nourrir, avec les produits que lui fournissent l'agriculture et la pêche, une population d'un million d'habitants. ”

De son côté, M. l'abbé Lapointe, ci-devant missionnaire à Paspébia, écrivait à la date du 1^{er} novembre 1861 :

“ Au-delà de ce premier rang d'habitations (situées sur les bords de la Baie des Chaleurs), s'étend une immense forêt d'érable, merisier et cèdre plantée sur un sol de terre forte à grain, où il n'y a pas de pierre ; vaste pays qui s'étend depuis la rivière Port-Daniel jusqu'à la rivière Cascapédia, formant une longueur de 51 milles. La profondeur n'est pas explorée. Cette forêt qui n'a d'autres aspérités qu'une pente douce, s'étend aussi loin que l'œil peut atteindre, sans rencontrer une seule montagne. On présume qu'en plusieurs endroits la colonisation pourrait s'étendre jusqu'à 20 ou 30 milles du bord de la mer sans rencontrer d'obstacles sérieux. La raison qui a fait que ce riche plateau n'est point occupé, c'est qu'il n'y avait point de chemin, et que la quantité des terres à prendre sur les bords de la Baie des Chaleurs était suffisante pour les besoins de la population. ”

Le Dr. T. Robitaille, de New-Carlisle, membre du comté, rapporte également qu'il y a de l'espace dans cet étendue de pays pour y placer de suite cinq à six milles familles qui ne seraient éloignées des eaux de la Baie des Chaleurs que de deux à trois milles.

Quant au reste de cette immense lisière de terrain, située entre la rivière Cascapédia et celle Patapédia, formant une étendue de pays d'environ 75 milles, cette contrée renferme également, comme nous l'avons vu, une quantité considérable de bonnes terres, arrosées par des rivières très poissonneuses, pouvant offrir un asile à plus de 20,000 familles.

Enfin, par l'exposé que je viens de faire des chemins de colonisation et de la qualité des terres qu'ils traversent, on peut conclure que ces terrains sont très propres à faire de riches et stables établissements agricoles, et que ces chemins, pour la plupart, mènent à d'autres étendues de territoire d'une égale valeur, pourvus de sources vives et de grands ruisseaux qui abondent en poissons, suivant que le constatent d'autres rapports que je ne puis reproduire.

Toutefois, je dois déclarer ici, que je ne saurais prendre la responsabilité complète des rapports ou appréciations faites par les divers conducteurs des travaux publics, sur la qualité du sol ou les avantages immédiats offerts à la colonisation dans les divers cantons du Bas-Canada, quoique d'ordinaire ces rapports soient assez exacts dans les informations qu'ils renferment. C'est la seule réserve que je réclame pour tout ce qui doit composer ce volume.

RÉSUMÉ.

Avant de fermer le chapitre de cette importante région de la Gaspésie, je vais consigner et mettre en parallèle les développements de la population comme les ressources de la contrée que nous venons d'apprécier en détail, et suivant que le constatent les recensements de 1851 et 1861, afin que le lecteur puisse voir d'un seul coup-d'œil les importants progrès opérés depuis dix ans.

Population.—En 1851, le chiffre de la population totale des deux comtés composant la région s'élevait à 21,748 habitants, dont 9,692 étaient d'origine britannique et 12,056 d'origine canadienne-française, donnant à cette dernière origine une majorité de 2,364 âmes.

En 1861, la population s'était élevée à 27,169 habitants, dont 11,161 sont d'origine britannique et 16,008 canadiens-français, donnant ainsi une majorité de 4,847 habitants à l'origine canadienne-française.

De ces calculs, il faut conclure que c'est l'élément français qui a le plus progressé, puisque par ces chiffres il appert que la population a augmenté de 5,421 habitants durant ces

derni
3,952

Qu
simpli
langue

Déf
en cul
mis en
tation

Rée
minots
forman
En 186
608,47
de 867,
une aug
1861, e
paturag

Béta
recense
formant

Rich
chiffres
de la ré
de cette
près de
les anim
mes calc
manufac
tries, qu
l'ouvrag

Pour
suivante

dernières dix années, donnant à l'origine canadienne-française 3,952 âmes, et seulement 1,469 âmes aux autres origines.

Quand je parle de l'origine britannique, je comprends, pour simplifier, les personnes de toutes les langues étrangères à la langue française, qu'elles soient nées dans le pays ou non.

Défrichements.—En 1851, on comptait 38,557 acres de terre en culture. Dix ans plus tard, en 1861, le nombre d'acres mis en état de culture s'élevait à 53,974, formant une augmentation de 15,417 acres de terre nouvelle.

Récoltes.—En 1851, les récoltes avaient produit 154,004 minots de grains et 245,374 minots de patates et navets, formant en tout 399,378 minots, et 112½ tonneaux de foin. En 1861, les récoltes donnèrent 259,278 minots de grains et 608,471 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 867,749 minots, et 15,513 tonneaux de foin. C'est donc une augmentation de 468,371 minots de grains et patates, en 1861, et de 15,400 tonneaux de foin, à part la paille et les pâturages qui ont aussi augmenté en proportion.

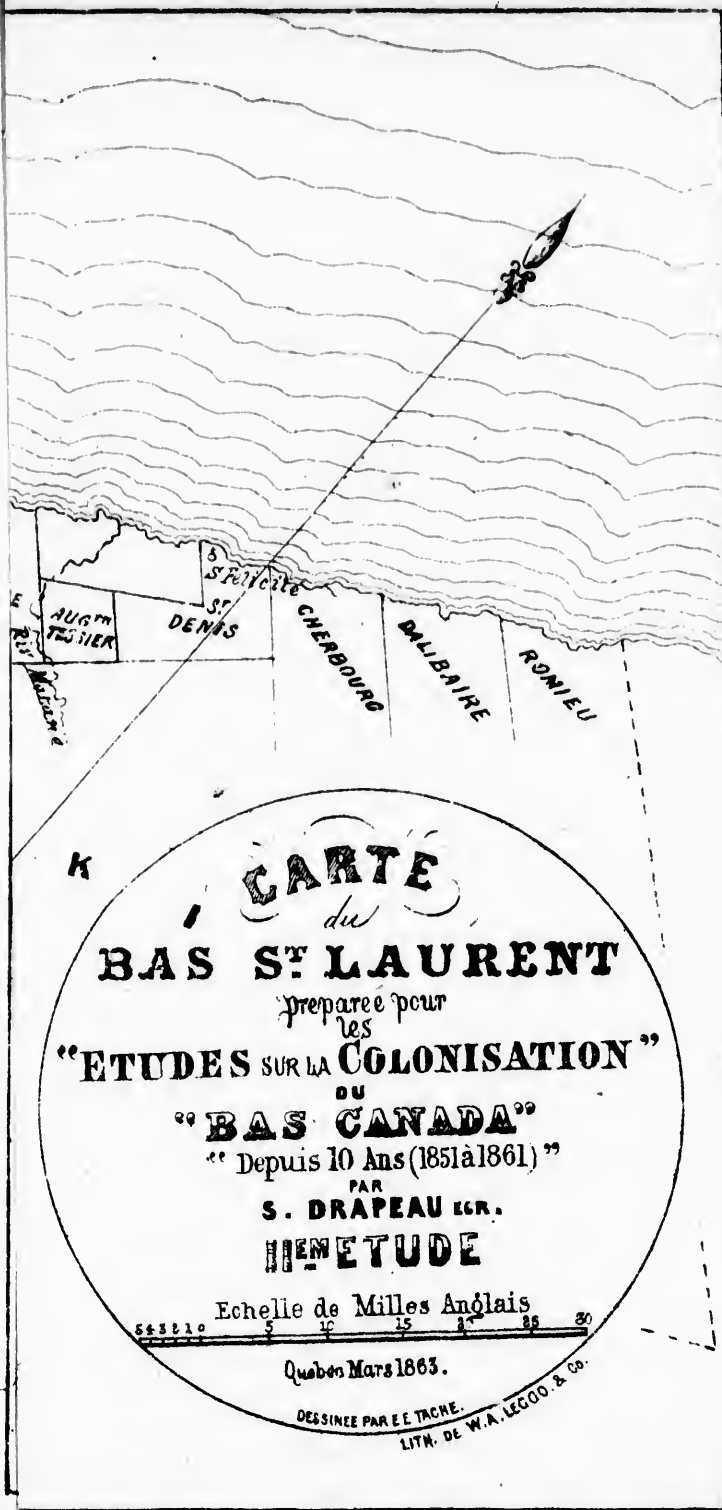
Bétail.—Le bétail, qui figurait pour 33,969 têtes dans le recensement de 1851, s'élève aujourd'hui à 59,289 têtes, formant une augmentation, en 1861, de 25,320 têtes.

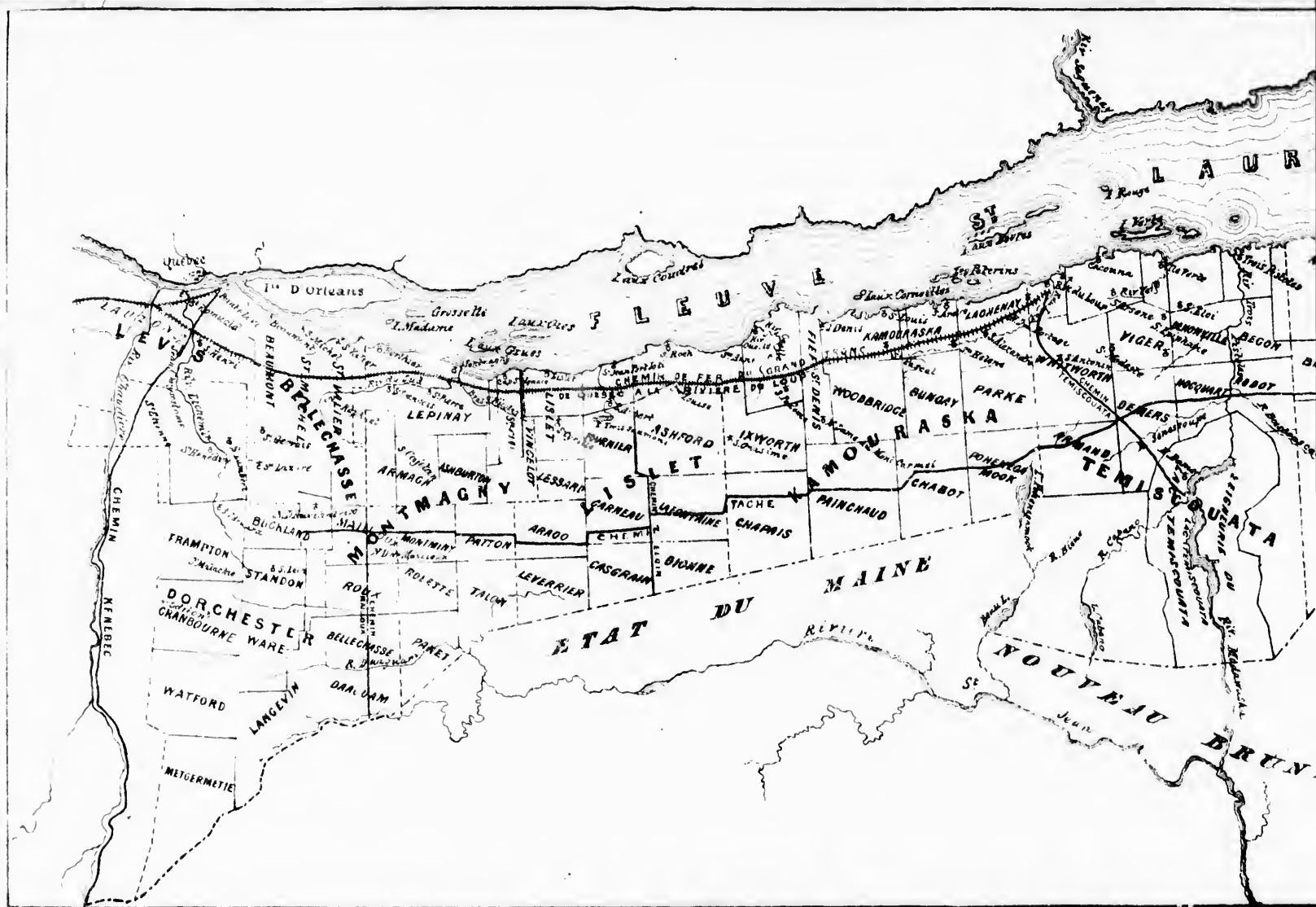
Richesse totale.—Maintenant, si nous considérons les chiffres que nous avons placé pour le compte de chaque comté de la région, nous verrons que la richesse totale des habitants de cette péninsule s'élève à \$3,941,131.00 : soit une valeur de près de \$145 par tête, répartie sur toute la population, à part les animaux abattus que je n'ai pas voulu comprendre dans mes calculs, de même que les revenus des usines, moulins et manufactures, et le capital employé dans les diverses industries, qui seront l'objet d'une mention spéciale, à la fin de l'ouvrage.

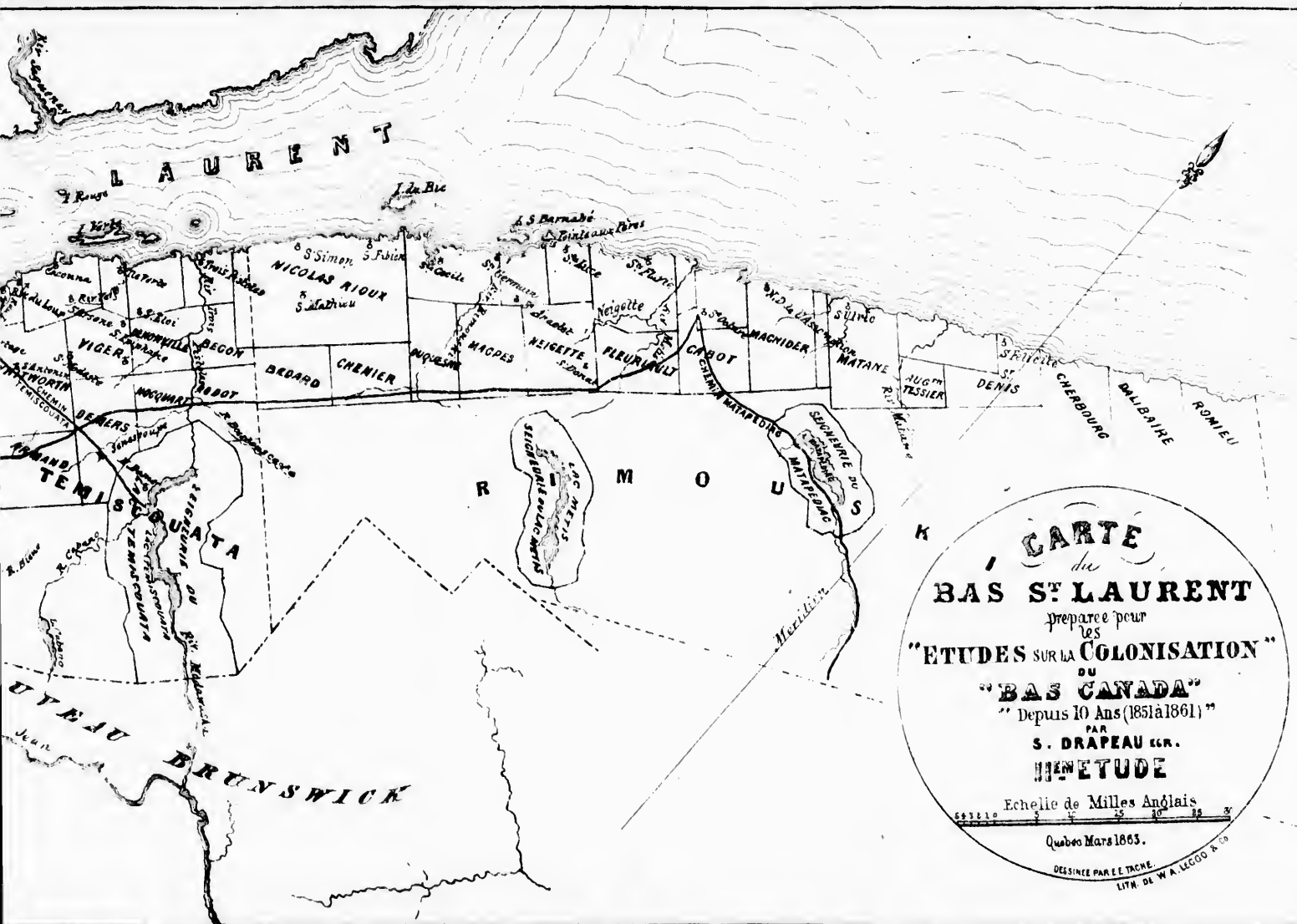
Pour de plus amples détails, voir le tableau inséré à la page suivante.

Tableau Synoptique démontrant les richesses de la région de la Gaspésie, d'après le recensement de 1861.

POPULATION.			
Nombre des propriétaires de biens-fonds,.....	3,729 propr.		
Habitants d'origine britannique,.....	11,161 âmes,		
Habitants d'origine canadienne-française,.....	16,008 "		
Population totale,.....	27,169 hab.		
PROPRIÉTÉ.			
Nombre d'acres de terres en culture,.....	53,974 acres.		
" " en bois debout,.....	221,037 "		
Total d'acres possédés,.....	275,011 acres		
Valeur de la propriété foncière,.....	\$1,991,058.00		
" des instruments d'agriculture,.....	102,882 00		
" des voitures d'agrément, au nombre de 1,751	38,350 00		
" du revenu des jardins et vergers,.....	16,727 00		
En tout,.....	\$2,149,017.00		
PRODUITS DES RÉCOLTES.			
Blé d'automne,..... 340 minots, évalué à \$ 1.00...	\$ 340.00		
Blé du printemps, .. 25,659 " " 1 25...	32,073.75		
Orge, 49,726 " " 0.70...	34,808.20		
Seigle, 16,110 " " 0.70...	11,277.00		
Pois, 4,416 " " 1.00...	4,416.00		
Avoine, 162,459 " " 0.34...	55,236.07		
Sarrasin, 461 " " 0.55...	253.55		
Blé d'inde, 107 " " 0.80...	85.60		
Patates, 571,819 " " 0.34...	194,418.46		
Navets, 36,652 " " 0.20...	7,330.40		
867,749 minots.			
Foin, 15,513 tonneaux, " 8.00...	124,104 00		
Formant en tout,	\$ 464,343.03		
PRODUITS DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.			
Sucre d'érable, 57,824 livres, évalué à \$ 0.08...	\$ 7,517.12		
Beurre, 249,034 " " 0.13...	32,374.43		
Laine, 43,213 " " 0.34...	14,692.42		
Etoffe foulée, 34,158 aunes, " 1.00...	34,158 00		
Flanelle 21,261 " " 0.50...	10,630 50		
Toile, 5,288 " " 0.34...	1,797.92		
Filasse, chauvre, .. 2,921 livres " 0.16...	467.36		
Formant en tout,	\$ 101,637.74		
PRODUITS DES PÊCHERIES.			
Morne sèche, 123,775 quint. évalué à \$3 00 ...	\$371 325 00		
Morne verte, 125,118 quarts, " 2.50 ...	312 795 00		
Harengs, 12,500 " " 4 25 ...	53,125 00		
Huile de morne, .. 111,353 gallons, " 0 33 1/2 ...	37,121 00		
de Loup-marin 20,674 " " 0.40 ...	8,476 00		
Pelleteries, évaluées à	3,390 00		
Formant en tout,	\$ 786,232.00		
MÉTAIL.			
Boeufs, Taureaux et Cheveaux,	2,504 têtes		
Bouvillons, 4,011 têtes	Poulains et ponliches 609 "		
Vaches à lait, 5,476 "	Moutons, 17,326 "		
Veaux et génisses, .. 3,705 "	Cochons, 10,145 "		
En tout,	59,292 p êces, évaluées à	\$ 439,901.23	
Formant une richesse totale, dans les comtés de la région, de..	\$3,941,131.00		







H. V.
10/10
1

Cette
dont 12
français
déroule
Cette l
quantité

Dans
Rimous
Bellech

La lo
seigneur
de la rég
orientale
nord-est

Ce va
variant e
au nom
Rimousk
terrain n

Quoiq
divisés e
colonisat
encore an

Le sol,
aux extré
Rimouski

*H. V. M.
25-8-24
30/8/24
Petit*
He ETUDE.

REGION-EST DU SAINT-LAURENT.

(EN AVAL DE QUÉBEC.)

Cette région, qui renferme une population de 140,507 âmes dont 133,860 habitants appartiennent à l'origine canadienne-française, couvre un territoire de 13,643 milles quarrés qui se déroulent depuis Cap-Chatte jusqu'à la Rivière Chaudière. Cette longue et importante lisière de terrain renferme une quantité considérable de magnifiques terres.

Dans cette région sont compris les riches comtés de Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester et Lévis.

La longue chaîne de montagnes qui borne en arrière les seigneuries de la rive sud du fleuve coure sur toute l'étendue de la région. Elle commence, comme on le sait, à la branche orientale de la rivière Connecticut, et, se dirigeant vers le nord-est, va aboutir au Cap-Rosier, dans le golfe.

Ce vaste territoire, long de 250 milles sur une largeur variant entre 16 à 40 milles, est entièrement divisé en cantons, au nombre de soixante-et-trois, à l'exception du comté de Rimouski qui renferme encore une assez grande étendue de terrain non-divisé.

Quoiqu'il en soit, il y a au-dessus de 1,500,000 acres de terre divisés en lots de 100 acres pour les besoins futurs de la colonisation, à part environ 1,000,000 d'acres qui ne sont pas encore arpentés ou subdivisés.

Le sol, qui est généralement bon, est cependant supérieur aux extrémités de la région, c'est-à-dire dans les comtés de Rimouski et Témiscouata, à l'Est, Bellechasse et Dorchester, à

l'Ouest, auxquels endroits la colonisation prend de grands développements. Quant aux meilleures terres à coloniser dans les comtés de Kamouraska, l'Islet et Montmagny, le centre de la région, il est préférable de se rendre à une distance de quelques lieues dans l'intérieur. Celles plus rapprochées de la chaîne de montagnes dont j'ai fait mention, étant généralement composées d'un sol plus aride et plus rocheux, quoique fertile.

Toutefois, cette contrée a tellement été appréciée par le gouvernement, que de 1854 à 1861, il a été octroyé au-dessus de \$129,800 pour faciliter l'ouverture des routes partant des seigneuries pour atteindre les terres de la couronne dans les divers comtés ci-dessus, à part \$212,822 dépensées par le département des Travaux Publics, à la date du 1er janvier 1862, pour l'ouverture d'autres chemins situés dans les limites de la région, formant en tout \$342,622.

Afin d'offrir un plus vaste champ de colonisation aux surplus de populations entassées dans les paroisses échelonnées le long du fleuve, le gouvernement a fait commencer l'ouverture de quatre grands chemins principaux, donnant accès à d'immenses quantités d'acres de terre propres à l'agriculture, savoir :

Le Chemin Taché, long de 209 milles, lequel doit traverser 22 cantons situés au centre de cette immense forêt, sur le sommet de l'angle formé par les deux versants, dont l'un envoie ses eaux au Saint-Laurent, et l'autre à la rivière Saint-Jean. Ce vaste chemin, que l'on peut appeler avec vérité le *Grand-Tronc* des chemins de colonisation de la région Est du Saint-Laurent, et qui court parallèlement au fleuve, part de Buckland, dans le comté de Bellechasse, pour aller aboutir au chemin Matapédia, dans le comté de Rimouski. La confection de ce chemin est sous le contrôle du département de la Colonisation. Cinquante milles sont ouverts comme suit : 26 milles dans les comtés de Bellechasse et Montmagny ; 17 milles dans le comté de l'Islet, et 8 milles dans celui de Kamouraska.

A propos de ce chemin de colonisation, voici ce qu'en dit M. Heath, dans son rapport du recensement de 1861 :

" On
parler
comme
rive su
Çà été
chemin
route d
comtés
Kamon

" Qu
Taché
au mo
toutes
commu
en rapp
Grand-T

A l'e
paroles
félicitant
route de
de rapp
véritable

Les lot
offerts en
chargé d
m'ayant f

Le deu
est celui
départem
et travers
qui sépare
Brunswie
route com
Nouveau-
sur ce ch
Témiscoua
principales
et Rivière
Laurent, c

“ C’est autant pour moi un devoir qu’un véritable plaisir de parler de cet admirable projet dont l’exécution est déjà commencée, du Chemin-Taché, auquel tous les habitants de la rive sud du Saint-Laurent doivent s’intéresser à tous les titres. Ça été une belle et grande pensée que celle d’ouvrir, depuis le chemin de Kénébec jusqu’à celui de Ristigouche, une grande route de communication traversant l’intérieur des beaux comtés de Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l’Islet, Kamouraska, Témiscouata et Rimouski.

“ Quels avantages résulteront de la confection du Chemin-Taché qui, en se prolongeant parallèlement au fleuve, mettra au moyen de routes allant dans le sens de la profondeur, toutes nos paroisses, tous nos ports de mer, tous nos quais en communication directe avec l’intérieur qui se trouvera aussi en rapport direct avec la navigation et la ligne ferrée du Grand-Tronc ! ”

A l’occasion du Chemin Taché, M. Heath dit des paroles très bien inspirées à l’adresse de Sir E. P. Taché, le félicitant d’être l’inspirateur et le promoteur de cette utile route de colonisation. Je m’estime heureux d’avoir l’occasion de rappeler ce fait dans ces pages, puisqu’il honore à la fois le véritable patriote et l’homme d’état le plus distingué.

Les lots de terre qui bordent le Chemin-Taché doivent être offerts en octrois gratuits, à mesure qu’il s’ouvrira. Je suis chargé de la colonisation de ce chemin : le gouvernement m’ayant fait l’honneur de me confier cette importante mission.

Le deuxième grand chemin qui s’offre à notre appréciation est celui de Témiscouata. Cette route, construite par le département des travaux Publics, part de la Rivière-du-Loup et traverse toute la forêt du territoire canadien jusqu’à la ligne qui sépare la province d’avec l’état du Maine et le Nouveau-Brunswick, auquel endroit elle s’embranche avec une autre route conduisant aux établissements de Madawaska et du Nouveau-Brunswick. Au 1er janvier 1862, la somme dépensée sur ce chemin s’élevait déjà à \$175,158.56. Le chemin Témiscouata, sur lequel sont établies 141 familles, traverse les principales rivières appelées : Rivière-du-Loup, Rivière Verte et Rivière des Trois-Pistoles, qui tombent dans le Saint-Laurent, et la Rivière Saint-François qui tombe dans la

Rivière Saint-Jean par celle de Madawaska. La communication par eau, depuis le lac Témiscouata jusqu'à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, sur la Baie de Fundy, est très aisée,—dit Bouchette, dans son savant et intéressant ouvrage topographique du Canada,—n'étant interrompue que par la petite et la grande chute de Madawaska, dont la première n'offre qu'un portage de 30 toises, et la dernière un autre d'environ un quart de mille. Aujourd'hui, il existent de magnifiques ponts jetés sur la rivière Saint-Jean, près de chacune de ces chutes, qui abrègent d'avantage l'étendue de ces difficultés de la navigation mentionnées par Bouchette.

Le lac Témiscouata, qui se rencontre sur la route, est à environ 35 milles du fleuve Saint-Laurent. Il a une longueur de 22 milles sur une largeur moyenne de trois quarts de mille, entourré de toute part par de hautes montagnes couvertes d'une épaisse forêt. C'est aux environs du Lac que résident les familles établies sur le chemin Témiscouata comme nous le verrons plus tard.

M. L. N. Gauvreau, de l'Isle-Verte, vient d'être nommé Agent de Colonisation pour cette importante route, et il est autorisé à faire des octrois gratuits dans certains cantons traversés par ce Chemin. M. Gauvreau, ami zélé de l'agriculture, saura s'acquitter avec zèle de sa tâche, comme toujours.

Le troisième grand chemin est celui de Matapédia, que les lecteurs connaissent déjà. L'importance de cette route, au point de vue militaire, est reconnue pour être supérieure à celle de Témiscouata; cette dernière étant trop rapprochée de la frontière du Maine, tandis que l'autre passe complètement dans l'intérieur des territoires canadiens et newbrunswickais. Par l'ouverture de cette route il va résulter de grands avantages d'utilité publique, et pour la colonisation une source féconde d'heureux développements. A environ 33 milles du fleuve, se rencontre sur cette route le lac Matapédia, sur les bords duquel sont groupées quelques familles que nous aurons occasion d'apprécier en leur temps, et 27 milles plus loin se trouvent les confluent des rivières Cosupseolt et Matapédia,

dont les
1862, l
Rimous
noté, l'
gratuits

Le qu
Chattes,
qui suit
Rimonsl
déjà coù
1er janv
nisation
chemin e

Ceci p
ses détail

Avant
et Témise
de Rimou

Pour m
je les plac
comtés ei
la valeur d

Le chiff
d'hui le co
en 1851,
paroisses
d'origine d

Plusieur
d'autres d
comté pos
état de cu
en bois de

Afin de
possèdent
offre en v
Romieux, l

dont les eaux sont richement poissonnenses. Au 1^{er} janvier 1862, la somme dépensée sur ce chemin, dans le comté de Rimouski seul, s'élevait à \$16,382.59. Comme je l'ai déjà noté, l'agent de colonisation chargé de faire des octrois gratuits sur ce chemin est M. J. B. Lepage, de Rimouski.

Le quatrième grand chemin est celui de Matane à Cap-Chatte, étant la continuation de la grande route provinciale qui suit la rive du golfe à travers la partie Est du comté de Rimouski, auquel j'ai déjà fait allusion. Ce chemin avait déjà coûté au département des Travaux Publics, à la date du 1^{er} janvier 1862, la somme de \$21,291.74. L'agent de colonisation chargé d'octroyer des terres gratuitement sur ce chemin est M. Ch. Frs. Roy, d. Sainte-Anne des Monts.

Ceci posé, nous allons maintenant étudier cette région dans ses détails.

III.—Comté de Rimouski.

Avant 1854, les paroisses des comtés actuels de Rimouski et Témiscouata ne formaient qu'un seul et même comté : celui de Rimouski.

Pour mieux apprécier les développements de ces paroisses, je les place dans le rang qu'elles occupent aujourd'hui dans les comtés ci-dessus, afin que les lecteurs puissent mieux juger de la valeur des progrès accomplis.

Le chiffre de la population des paroisses qui forment aujourd'hui le comté de Rimouski ne s'élevait qu'à 13,459 habitants, en 1851, tandis qu'aujourd'hui la population de ces mêmes paroisses s'élève à 29,854 âmes, dont 20,043 habitants sont d'origine canadienne-française.

Plusieurs paroisses nouvelles ont surgi depuis dix ans ; d'autres ont été subdivisées. Toutefois, les habitants de ce comté possèdent 299,362 acres de terre dont 103,159 sont en état de culture, laissant ainsi près des deux tiers de la totalité en bois debout.

Afin de répondre davantage aux besoins de ceux qui ne possèdent point de terres, le gouvernement a fait arpenter et offre en vente au-dessus de 75,000 acres dans les cantons Romieux, Dalibert, Cherbourg, Saint-Denis, MacNider, Matane

et son augmentation, tous situés sur le fleuve Saint-Laurent, entre Cap-Chat et Métis, à raison de 30 centins l'acre. Pour l'achat de ces terres, il faut s'adresser à C. F. Roy, écrivain, agent local, demeurant à Sainte-Anne-des-Monts. On compte, de plus, environ 225,000 acres de terres dans les cantons Cabot, Fleurian, Neigette, Macpès et Duquesne, situés en arrière des paroisses de Saint-Octave de Métis, Sainte-Flavie, Sainte-Luce, Rimouski et Sainte-Cécile du Bic. Ces terres sont aux prix et conditions ordinaires. L'agent local de cette partie du comté est J. B. Lepage, écrivain, demeurant à Rimouski.

Les récoltes de 1860 ont données 748,641 minots de tous grains et patates, et 8,657 tonneaux de foin, le tout évalué à la somme de \$433,613.33.

Les produits de l'industrie, comprenant l'étoffe foulée, la flanelle, la toile, la laine, la filasse, le sucre et le beurre ont donné une valeur de \$121,426.

La valeur de l'industrie de la pêche est comme suit :

Morne sèche, . . .	1,598 quintaux évalués à	\$4,794.00
Morne verte, . . .	4,102 quarts, “	10,255.00
Autre poisson, . . .	“	9,830.70
		\$24,879.70

Des personnes très au fait du rendement des produits de la pêche du comté de Rimouski m'affirment que les chiffres ci-dessus, tels que portés dans le recensement de 1861, sont loin d'être exacts, parce qu'ils ne représentent,—disent-elles,—qu'une faible partie de la valeur réelle des pêcheries du comté.

Les produits des jardins et vergers sont évalués à \$27,977.

Le bétail, qui compte pour 41,787 têtes, est estimé à \$343,638.

Les voitures d'agrément, au nombre de 2,537, sont évaluées à \$50,216.

La valeur de la propriété foncière s'élève à \$2,348,372, et celle des instruments d'agriculture à \$94,488.

Formant en tout une somme de \$3,444,610.03.

Les Isles du Bic et de Saint-Barnabé, dans le fleuve, se trouvent dans les limites de ce comté. Un peu plus loin, en descendant, se rencontre la Pointe-aux-Pères, lieu où cessent les services des pilotes pour les navires qui descendent le fleuve.

La colonisation s'est développée considérablement dans le comté de Rimouski durant ces dernières dix années.

Le pre
attention
canton S
bert et C
endroit u
ayant dé
avaient p
6 tonne
outre, au-
à-dire que
sucre et d
pauvre, et
saison qu
semences
pêche, son
y a une c
moulins à

“ Quant
—que sur
loyer, ni p
de la vie. d
quelque el
la valeur d
liorations f
raisonnable
qui se prés
assurée et p

Partout,
tes qualités
très propie

A la suit
Saint-Denis
lequel cant
vies par M.
ment sous
Sainte-Féli
colonisation
à défricher.
chapelle.

De l'autr
rencontre
établi dans
divisé en lo
vocable de

Le premier noyau de population qui se présente à notre attention est celui placé sur la route entre Cap-Chatte et le canton Saint-Denis, comprenant les cantons Romieux, Dalibert et Cherbourg. Au 1^{er} janvier 1862, on comptait en cet endroit une population résidente de 67 familles ou 333 âmes, ayant défrichées et mis en état de culture 781 acres, dont 476 avaient produit 7,844 minots de grains et patates, et environ 6 tonneaux de foin, le tout évalué à \$4,443. Il y avait, en outre, au-dessus de 700 acres en voie de défrichement, c'est-à-dire que le bois était seulement abattu. Les produits du sucre et de la pêche, ces ressources si précieuses pour le colon pauvre, et qui sont le fruit d'un travail qui s'opère dans la saison qui précède les récoltes, quant au sucre, et après les semences jusqu'au temps des récoltes, pour ce qui concerne la pêche, sont évalués par l'agent de colonisation à \$1,872.50. Il y a une chapelle construite ainsi que 56 maisons et deux moulins à scie.

“ Quand on considère,—dit M. Lepage dans son rapport,—que sur ce petit revenu les colons n'ont rien à payer ni pour loyer, ni pour le chauffage, ni pour beaucoup d'autres besoins de la vie, que plusieurs d'entre eux gagnent, de fois à autres, quelque chose dans les paroisses voisines, et qu'ils accumulent la valeur de leur travail fait sur leur terre, sous forme d'améliorations foncières et d'héritages constitués, je crois qu'on peut raisonnablement arriver à la conclusion qu'une colonisation qui se présente dans les conditions que je viens d'énoncer, est assurée et peut compter sur un avenir certain.”

Partout, sur le parcours de ce chemin, le sol possède toutes les qualités requises pour une bonne culture, et le climat est très propice à la production de toutes les espèces de grains.

A la suite de ce premier groupe de colons vient le canton Saint-Denis, voisin de Saint-Jérôme de Matane, à l'Est, dans lequel canton se trouvent établies des familles qui sont desservies par M. le curé de Matane. Cette mission, comme généralement sous le nom de Pointe-aux-Massacres, a pour vocable Sainte-Félicité. Les habitants de ce nouvel endroit de colonisation possèdent 4,600 acres de terre qu'ils commencent à défricher. Il y a un lot de terre de 173 acres destiné à la chapelle.

De l'autre côté de Saint-Jérôme, en remontant le fleuve, se rencontre un autre centre de population très important, établi dans le canton Matane, lequel mesure quatorze rangs, divisé en lots de 200 acres. Cette mission est placée sous le vocable de Saint-Ulric; les progrès qu'a fait la colonisation

dans ce canton depuis dix ans sont des plus remarquables. En 1851, on ne comptait dans l'endroit que 17 familles ou 111 personnes, possédant 3,818 acres de terre dont 268 étaient défrichés, et qui avaient produit 1,150 minots de grains et 779 minots de patates, formant en tout 1,929 minots. Aujourd'hui, on compte 89 familles ou 549 habitants, possédant 11,412 acres de terre dont 1,619 sont en état de culture, ayant produit 6,450 minots de grains et 16,502 minots de patates, formant en tout 22,952 minots et 126 tonneaux de foin. Toute la population est canadienne-française, à l'exception de deux personnes. La chapelle de Saint-Ulric est bâtie sur les bords de la Grande Rivière-Blanche, sur le lot numéro 17, du deuxième rang. MM. Talbot, Fortin et Cie., possèdent sur la grande Rivière-Blanche un superbe moulin à farine et de magnifiques scieries.

Vient ensuite la nouvelle paroisse de Notre-Dame de l'Assomption (Anse aux Sables), située dans le canton MacNider, voisin de la seigneurie de Métis, à l'ouest. Cette nouvelle paroisse, qui progresse d'une manière étonnante, a le précieux avantage d'avoir depuis quelques années un prêtre résident qui donne aussi ses soins de pasteur à la mission de Saint-Ulric. Notre-Dame de l'Assomption est le lien vers lequel se porte particulièrement le surplus de populations comprises entre Trois-Pistoles et Sainte-Flavie. Il y a dix ans, en 1851, on ne comptait dans l'endroit que 21 familles ou 200 habitants, dont 150 étaient canadiens-français et 50 d'origine britannique, possédant 2,309 acres de terre dont 340 étaient défrichés, lesquels avaient produits 1,609 minots de grains et 1,470 minots de patates, en tout 3,079 minots. Aujourd'hui, la population s'élève à 198 familles ou 1,235 habitants dont 1,166 personnes sont d'origine canadienne-française et seulement 69 âmes d'origine britannique, laquelle population possède 18,605 acres de terre dont 3,854 acres sont en état de culture, ayant produit 18,050 minots de grains et 29,224 minots de patates, formant une récolte totale de 47,274 minots, et 180 tonneaux de foin, à part toujours les paturages que je ne comprends pas dans mes calculs. Tout cela est l'œuvre de dix ans!

Plusieurs petits lacs et rivières sillonnent et arrosent la contrée, entre autres la rivière Tartigon, qui longe le milieu du cinquième rang pour aller se perdre dans le fleuve, dans le canton voisin. Les terres des deux premiers rangs de Notre-Dame sont d'un sol composé de sable et de terre jaune d'une assez bonne qualité, suivant que le constate M. Lanouette,

devant le c
rangs, le s
On y trou
pin, boule
frêne et l'é
commencé
l'intérieur
partie, et n
les terres qu
l'église de
dit M. Lam
propre à l'a
supérieur
zième rang
s'étendre à
Lamontagne
sont allées p
les lots des
constaté que
durant les c
propriété fon

Un petit
chemin Mat
que je l'ai de
la paroisse d
ment de l'a
population t
défrichée de
1861, il fut
minots de gr
en tout 1,785
évalué à \$1,2
99 têtes de l
premier succ
curé de Saint

D'autres c
cantons Fleu

On compt
Fleuriau, don
y résident.
y aboutit, di
déjà il a été

Dans le ca
4,133. Cette

devant le comité de colonisation de 1862. Dans les autres rangs, le sol est pour la plus grande partie de terre à grain. On y trouve plusieurs espèces de bois, tel que cèdre, épinette, pin, bouleau, et de superbes érablières; on trouve aussi le frêne et l'orme, mais en petite quantité. Il y a un chemin commencé par le gouvernement qui part du fleuve allant vers l'intérieur jusqu'au treizième rang, il est ouvert en grande partie, et un bon nombre de colons ont commencé à défricher les terres qu'il traverse jusqu'à une hauteur de deux lieues de l'église de Notre-Dame. Le terrain traversé par ce chemin, dit M. Lamontagne, conducteur des travaux, est généralement propre à l'agriculture et en grande partie composé de terrain supérieur dans toute son étendue, c'est-à-dire jusqu'au douzième rang inclusivement. Ces bonnes terres paraissent s'étendre à plusieurs milles de chaque côté du tracé. M. Lamontagne ajoute que déjà un grand nombre de personnes sont allées prendre des lots de terre sur les 7^e, 8^e et 9^e rangs : les lots des 4^e, 5^e et 6^e rangs étant en partie tout pris. Il est constaté que le chiffre de la population a augmenté du double durant les cinq dernières années, de même que la valeur de la propriété foncière.

Un petit noyau de colonisation s'est aussi formé sur le chemin Matapédia, sur les bords du lac qui s'y trouve, suivant que je l'ai déjà mentionné. Dans cette localité, qui dépend de la paroisse de Saint-Octave de Métis, il y avait au commencement de l'année 1862, environ 6 à 8 familles, formant une population totale de 26 personnes, qui possédaient une étendue défrichée de 215 acres et 90 en abattis. Dans le printemps de 1861, il futensemencé 192 acres qui produisirent 1,080 minots de grains et 705 minots de patates et navets, formant en tout 1,785 minots et environ 64 tonneaux de foin, le tout évalué à \$1,317.70. Ces quelques familles possèdent, en outre, 99 têtes de bétail et paraissent être très encouragées de ce premier succès. Le soin de cette mission est dévolu à M. le curé de Saint-Octave de Métis.

D'autres centres de colonisation existent aussi dans les cantons Flenriau, Neigette et Macpès.

On compte 9,826 acres de terre possédés dans le canton Flenriau, dont une partie est occupée par quelques familles qui y résident. M. Lebel, conducteur des travaux du chemin qui y aboutit, dit qu'il y a plusieurs cents acres d'abattis et que déjà il a été récolté d'abondantes moissons.

Dans le canton Neigette, le nombre d'acres occupés est de 4,123. Cette mission se forme dans la profondeur de la

paroisse de Sainte-Luce et comprend une partie du canton et des seigneuries Lessard, Lepage et Thivierge. Le chiffre de la population s'élevait à 200 âmes, en 1860. Cette mission est desservie par M. le curé de Ste. Luce. La chapelle de St. Donat de Neigette est située sur le 6e rang, au bord de la rivière Neigette.

Dans le canton Macpès, on compte 1,290 acres de terre possédés, dont 386 sont défrichés, ayant produit 1,239 minots de grains et patates. La population de ce canton s'élève à 13 familles ou 86 habitants.

M. Lepage rapporte devant le comité de colonisation de 1862 qu'en général le sol est excellent et susceptible de tous les degrés de culture dans les divers cantons que nous venons de mentionner. Sur les hauteurs, dit-il, le bois franc prédomine, surtout l'érable; sur les terres plus basses, le bois mou est le plus commun: tel que l'épinette, le sapin, le cèdre, quelquefois mêlé de mérisier, frêne, cormier et aulne.

Quant aux terrains situés en arrière de Fleury, Neigette, Macpès et Duquesne, ils paraissent être d'un sol très riche, généralement boisés en bois franc, où l'orme et l'érable dominent. A ce propos, M. Lepage ajoute qu'un grand nombre de colons, attirés par l'excellente qualité du sol, y prennent des terres, malgré qu'elles ne soient pas encore divisées et font des défrichements considérables.

Par une disposition nouvelle du Département des Terres de la Couronne, le tracé actuel du Chemin-Taché tel qu'il paraît sur la Carte de 1861 a été changé, et ce chemin devra être ouvert quelques milles plus au sud, à travers les belles terres d'orme dont il est ici question.

Un grand nombre de petits lacs existent dans les limites du comté. Ils sont très poissonneux pour la majeure partie, et forment les sources de beaucoup de rivières dont les principales sont: la rivière Rimouski, la Neigette, le Métis, le Ristigouche, le Tartigon, la rivière Blanche, le Matane, le Grand Méchin et le Grand Capucin. Toutes ces rivières et autres grands cours d'eau, offrent à la plupart des cantons ci-dessus mentionnés de nombreux et précieux pouvoirs d'eau.

La colonisation s'est également bien développée dans les seigneuries, malgré la valeur plus élevée du prix de terres, puisqu'aujourd'hui nous comptons trois autres paroisses nouvelles qui ont surgi durant ces dernières dix années, suivant que le constatent les calendriers de 1851 et 1861. Ces paroisses sont celles de Saint-Octave, Saint-Anaclet et Saint-Mathien, formées par les démembrements de Métis, Rimouski et Saint-Simon, lesquelles nouvelles paroisses commencent la

deuxième
dans les s
l'exception
le curé de

Je ne pu
Octave; le
dans les pa
la paroisse
commence
ou 1,200 à

Saint-A
tous d'orig
sonnes, les
acres sont
minots de
en tout 49,
de 3 arpen
la nouvelle
par 76 enf

Saint-Ma
de Saint-Si
tants sont
viens de le
tion à 72 en
naissante,—
dans ses n
qu'entouré
regard du v
lequel est
quelques ar
forme de riv
à l'Est, jus
Fabien et S
je ne puis
agricoles de
ment de 186
Saint-Simon

Quant au
De 1854 à 1
l'ouverture
les grandes

Le chemin
la seigneurie
contient des

deuxième rangée de paroisses qui bordent le Saint-Laurent, dans les seigneuries. Chacune possède un prêtre résident, à l'exception de celle de Saint-Mathieu, qui est desservie par M. le curé de Saint-Simon.

Je ne puis consigner les développements particuliers à Saint-Octave; les calculs ayant été réunis dans une même colonne, dans les pages du recensement général de 1861 avec ceux de la paroisse de Métis. Cependant, M. le curé du lieu écrivait au commencement de 1859 que la population était de 206 familles ou 1,200 âmes. Il y a une école fréquentée par 54 enfants.

Saint-Anaclet renferme une population de 1,093 habitants, tous d'origine canadienne-française à l'exception de dix personnes, lesquels possèdent 15,976 acres de terre dont 5,859 acres sont en état de culture. Les récoltes ont été de 17,588 minots de grains et 32,165 minots de patates, en 1860, formant en tout 49,753 minots, et 339 tonneaux de foin. Une terre de 3 arpents sur 40 arpents a été acquise pour les besoins de la nouvelle Cure. Deux écoles sont en opération, fréquentées par 76 enfants.

Saint-Mathieu, formé par le démembrement de la paroisse de Saint-Simon, possède une chapelle temporaire, et les habitants sont desservis par M. le curé de Saint-Simon, comme je viens de le dire. Deux écoles sont ouvertes donnant l'instruction à 72 enfants. Le site élevé et déjà beau de cette paroisse naissante,—nous dit le vénérable et fidèle *Touriste Canadien* dans ses notes sur les paroisses du bas du fleuve,—bien qu'entouré de bois, de collines et de montagnes, offre au regard du voyageur, tout proche, au pied même du coteau sur lequel est bâtie la chapelle, un lac charmant, qui vient de quelques arpents au-delà, dans l'ouest, et qui se continue, sous forme de rivière ou même de ruisseau, à trois lieues plus bas à l'Est, jusqu'à la vieille église du Bic, située entre Saint-Fabien et Sainte-Cécile. Pour la même raison déjà exprimée, je ne puis offrir aucune statistique sur les développements agricoles de cette nouvelle paroisse; les chiffres du recensement de 1861 ayant été portés au profit seul de la paroisse de Saint-Simon.

Quant aux chemins de colonisation, ils ne manquent point. De 1854 à 1861 il n'a pas été dépensé moins que \$17,500 pour l'ouverture des routes de colonisation dans le comté. A part les grandes routes déjà mentionnées, il y a :

Le chemin de Sainte-Flavie, qui part du quatrième rang de la seigneurie et va aboutir dans le canton Fleuriau, lequel contient des carrières d'excellentes pierres à chaux et plusieurs

pouvoirs d'eau. M. Lebel, conducteur des travaux, rapporte que la terre est de bonne qualité, boisé en mérisier, érable, épinette et pin, et que la colonisation y progresse rapidement. Une autre route, partant des derniers chemins ouverts dans la seigneurie de Sainte-Luce, s'avance jusqu'au cinquième rang du même canton, mesurant une longueur d'environ six milles.

Le chemin Neigette part de la profondeur de la nouvelle paroisse de Saint-Anaclet, pour atteindre le centre de population qui se trouve à Saint-Donat de Neigette.

Le chemin Macpès, part en arrière de Saint-Germain de Rimouski, et va aboutir aux terres du deuxième rang de Macpès.

Le chemin de Sainte-Cécile, partant en arrière de la paroisse de Sainte-Cécile pour aller aboutir aux terres du premier rang du canton Duquesne.

Deux autres routes partent des paroisses de Saint-Fabien et Saint-Simon, et conduisent aux terres de la couronne, dans les cantons Chénier et Bédard, quoique ces terres ne soient pas encore arpentées et subdivisées, à l'exception des lots situés sur le tracé du Chemin-Taché. Le premier de ces chemins part du deuxième rang de la paroisse de Saint-Fabien et s'étend vers les terres de la couronne; M. Ladrière, conducteur des travaux, croit que toutes les terres à peu près peuvent être cultivées. Il y a un certain nombre de monticules, dit-il, mais ce sont des côteaux de terre cultivable. Les principaux bois sont l'érable, le mérisier, le frêne, le cèdre et l'aulne. Il y a deux lacs assez considérables dans le canton Chénier, à quelques arpents de l'ancien tracé du Chemin-Taché. Le deuxième chemin, celui de Saint-Simon, part du troisième rang de la seigneurie Rioux et se dirige vers l'intérieur. M. J. L. Caron, conducteur actuel des travaux, dit que ce chemin passe à travers une vaste étendue de belles terres qui n'attendent que les bras du défricheur pour devenir fertiles. Les terres dont parle M. Caron sont celles renfermées dans la seigneurie. Il ajoute que lorsque le chemin aura atteint les terres de la couronne, la colonisation prendra un plus rapide essor: les conditions d'acquisition étant plus faciles. M. Chs. Frs. Caron, ancien conducteur des travaux de ce chemin, tient le même langage, et dit que les terres que traverse cette route sont bonnes, mais il croit celles qui sont plus en profondeur, — c'est-à-dire les terres de la couronne, — d'une qualité encore supérieure: le bois qui y croît étant de mérisier, érable et autres bois francs qui, d'ordinaire, ajoute-t-il, indiquent un sol riche.

D'après
comme les
comme au
chemins de
Il n'y a
comté de R
incessamme
veulent s'ét

La popul
n'était que
habitants de
française.

Le nomb
dont 92,540

Les récolt
et patates,
\$403,642.83.

Le revenu
Les produi
sucre, la lain
s'élèvent à \$

Les produ
comté, sont c

Morue sècl
Morue ver
Autre pois

Le bétail, a
Les voiture
à \$57,333.

La proprié
des instrum
Formant n
A la vue d
dans les canto

D'après le projet du Chemin-Taché, qui traverse ce comté comme les autres, toutes ces routes prolongées formeront comme autant de branches allant, de ce *Grand Tronc* des chemins de colonisation, comme on le désigne, au fleuve.

Il n'y a pas encore de *Société de Secours* formées dans le comté de Rimouski, paraît-il, mais on se propose d'en établir incessamment, afin de venir en aide aux colons pauvres qui veulent s'établir sur les terres nouvelles.

IV.—Comté de Témiscouata.

La population des paroisses comprenant ce comté, qui n'était que 12,423 âmes, en 1851, s'élève aujourd'hui à 18,561 habitants dont 18,156 appartiennent à l'origine canadienne française.

Le nombre d'acre de terre possédés est de 243,318 acres, dont 92,540 ont été mis en état de culture.

Les récoltes de 1860 ont donné 680,418 minots de grains et patates, et 10,539 tonneaux de foin, le tout évalué à \$403,642.83.

Le revenu des jardins et vergers a été de \$9,931.

Les produits ordinaires de l'industrie tels que le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse s'élèvent à \$123,702.67.

Les produits de la pêche, exploitée par les habitants du comté, sont comme suit :

Morue sèche,.....	134 quintaux, évalué à \$	402.00
Morue verte,.....	2,695 quarts, “	6,737.00
Autre poisson,.....	“	57.07
		\$7,196.07

Le bétail, au nombre de 36,330 têtes, est évalué à \$299,374.

Les voitures d'agrément, au chiffre de 2,615, sont évaluées à \$57,333.

La propriété foncière est estimée à \$2,397,892, et la valeur des instruments d'agriculture à \$90,450.

Formant une richesse totale de \$3,389,521.57.

A la vue de la colonisation qui se développe avec succès dans les cantons situés en arrière des seigneuries du comté de

Témiscouata, le gouvernement a fait arpenter de grandes étendues de terrains où pas moins de 135,000 acres sont aujourd'hui annoncées en vente, à raison de 30 centins l'acre. C'est surtout dans les cantons Whitworth, Viger, Demers, Denonville, Bégon et Raudot où se trouvent ces terres. A part ces terrains ainsi arpentés, il y a aussi les cantons Hocquart, Armand, Escount, Cabanon, Pakington, Botsford et Robinson, qui renferment de riches terrains, mais dont les lots ne sont pas encore subdivisés, surtout dans les cinq cantons nommés en dernier lieu. L'agent local, L. N. Gauvran, écrl., réside à l'Isle-Verte.

Plusieurs grands centres de colonisation existent dans les limites du comté; et il est assez rare de rencontrer un comté où la colonisation ait progressé plus énergiquement et plus efficacement que celui de Témiscouata, depuis dix ans.

Le premier noyau de population qui s'offre à notre appréciation, sur la Carte, est le canton Bégon, situé en arrière de la paroisse des Trois Pistoles. Ce canton renferme une population de 206 habitants, tous d'origine canadienne-française, lesquels possèdent 7,452 acres de terre dont 1,145 sont défrichés. Les récoltes de 1860 ont données 1,993 minots de grains et 502 minots de patates et navets, formant en tout 2,495 minots et 11 tonneaux de foin. On y possède de plus 153 têtes de bétail, évaluées à \$2,445. La propriété foncière est estimée à \$16,000. Un chemin part au bout de la profondeur de la seigneurie des Trois-Pistoles et traverse une partie du canton Bégon. M. Pelletier, conducteur des travaux, dit que ce canton sera en peu d'années un riche endroit agricole, en conséquence de la qualité supérieure de son sol. Il mentionne l'existence de plusieurs pouvoirs d'eau, sur deux desquels il y a des moulins en construction, et dit que la partie inférieure du canton est boisée de pin, sapin, épinette, mérisier et bouleau. Dans le haut du canton se trouvent les plus belles érablières du comté de Témiscouata, dans lesquelles se confectioiment, paraît-il, malgré le défaut de communication pour y arriver, au-dessus de 100,000 livres de sucre, chaque année. Dans son rapport de 1861, M. Pelletier ajoute que les vieux défrichements s'agrandissent et que les nouveaux s'y multiplient graduellement. La valeur de la propriété foncière augmente considérablement, chaque année, en même temps que le chiffre de la population s'y développe sensiblement. Une chapelle est en construction dans ce moment, et les habitants de Bégon sont desservis par M. le curé des Trois-Pistoles.

Un autre
lopper rapid
La populat
habitants, t
19,595 acres
8,060 minot
1860, form
Ces habitant
à \$2,586. I
\$23,525. Il
mission est
chemins part
de Saint-Elon
tion de la
seigneurie et
Denonville.
bonnes, dit M
et 3e rangs;
capable d'off
monsieur ajo
belle forêt qu
sier dominant
Il se rencontre
rivières qui s
rive nord de
chaux très in
gravement de
truction des l
pin. M. Roy,
que le sol est
ajoutait que le
composé d'ér
qu'il apprenai
meilleur est le
part de cette
Chemin-Taché
des travaux, e
sur la qualité
Denonville, en
sont peu ou pe
petits lacs. Il
jusqu'au Chen
y est excellent
foncière, dit-il,

Un autre centre de colonisation commence aussi à se développer rapidement dans le canton voisin, celui de Denonville. La population résidente de ce canton s'élève déjà à 159 habitants, tous d'origine canadienne-française. On y possède 19,595 acres de terre dont 1,343 sont défrichés, ayant produit 8,060 minots de grains et 1,820 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 9,830 minots et 45 tonneaux de foin. Ces habitants possèdent, en outre, 213 têtes de bétail évaluées à \$2,586. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$23,525. Il n'y a pas encore de chapelle dans le canton ; cette mission est desservie par M. le curé de Saint-Eloi. Deux chemins partent des seigneuries, l'un de l'Isle-Verte et l'autre de Saint-Eloi. Le chemin de l'Isle-Verte, qui est la continuation de la route de l'église, part du premier rang de la seigneurie et va aboutir au Chemin-Taché, dans le canton Denonville. Les terres de la partie inférieure du canton sont bonnes, dit M. Fraser, mais rocheuses, surtout dans les 1^{er}, 2^e et 3^e rangs ; le reste du canton est de qualité supérieure et capable d'offrir d'heureux avantages à la colonisation. Ce monsieur ajoute, dans son rapport de 1861, que c'est la plus belle forêt qu'il ait vu jusqu'aujourd'hui. L'érable et le méri-sier dominant parmi les bois francs et sont les plus abondants. Il se rencontre d'excellents et nombreux pouvoirs d'eau sur les rivières qui serpentent le canton, et il existe, paraît-il, sur la rive nord de la rivière Mariakèche une carrière de pierre à chaux très importante. Là, comme ailleurs, on se plaint gravement des dégâts que causent les chantiers par la destruction des bois de construction et plus particulièrement du pin. M. Roy, ci-devant conducteur de ce chemin, dit, aussi lui, que le sol est excellent et d'une étendue très considérable, il ajoutait que le bois était fort, long, gros et de diverses qualités, composé d'érables, plène, hêtre, méri-sier, épinette, cèdre, et qu'il apprenait que plus on avance dans l'intérieur du canton, meilleur est le terrain. L'autre chemin, celui de Saint-Eloi, part de cette dernière paroisse et va également aboutir au Chemin-Taché, dans le même canton. M. Thériault, conducteur des travaux, corrobore en tout point l'opinion de M. Fraser, sur la qualité du sol de la partie inférieure du canton Denonville, en disant que les trois premiers rangs du canton sont peu ou point cultivables, étant couverts de rochers et de petits lacs. Il ajoute que depuis le troisième rang en montant jusqu'au Chemin-Taché, le terrain est généralement bon, le sol y est excellent quoiqu'un peu pierreux. La valeur de la propriété foncière, dit-il, a augmenté de moitié et plus depuis deux ans,

et je connais des gens qui ont payé un lot de terre \$80, il y a 18 mois, et qui refusent aujourd'hui \$400 pour ce même lot.

Vient ensuite le canton Viger, situé en arrière de Cacouna, le plus grand centre de colonisation du comté. Ce canton, qui ne contenait que 58 familles ou 225 habitants, en 1851, renferme aujourd'hui 275 familles ou 1,097 personnes, toutes d'origine canadienne-française, à l'exception de 10 personnes qui sont d'origine britannique et 169 sauvages, établis dans la partie Est du canton, sur une réserve spéciale. Il y a dix ans, il n'était possédé que 6,360 acres de terre dont 679 étaient défrichés, lesquels avaient produit 3,080 minots de grains et 899 minots de patates, en tout 3,979 minots; tandis qu'aujourd'hui on y possède 23,464 acres de terre dont 6,327 sont en état de culture, ayant produit 13,865 minots de grains et 10,777 minots de patates, formant en tout 24,642 minots, outre 222 tonneaux de foin. Le bétail, au nombre de 271 têtes en 1851, s'élève aujourd'hui à 1,413 têtes, évaluées à \$16,851. Il en est de même de la propriété foncière qui, aujourd'hui, est estimée à \$144,950. Une chapelle est construite dans le canton Viger qui a pour vocable le nom de St. Epiphane. Cette mission est desservie par M. le curé de Saint-Modeste, qui rapporte que la plupart des jeunes gens qui, autrefois, avaient l'habitude de laisser leurs familles pour aller gagner de l'argent soit à Madawaska, soit sur les confins des Etats-Unis et du Nouveau-Brunswick, ont changé de goût pour ces sortes de voyages, et qu'aujourd'hui un bon nombre ont pris des terres qu'ils défrichaient et paraissent vouloir s'y fixer permanently ou demeurer dans leurs familles. Un chemin part de la seigneurie de Cacouna et traverse le canton Viger dans toute sa profondeur, passant à travers de très bons terrains couverts d'une magnifique forêt de bois francs, surtout dans la partie supérieure du canton où se trouvent de très belles sucreries. Partout, le sol paraît être riche jusqu'au chemin Témiscoua'a, dans le canton Demers. M. Lapointe, conducteur des travaux, dit dans son rapport de 1861 que la colonisation fait des progrès rapides dans Viger, au point qu'il ne croit pas qu'aucun des cantons adjacents puissent rivaliser avec lui sous le rapport des développements. Il ajoute, de plus, que l'augmentation de la valeur de la propriété foncière qui a doublée depuis quatre ans, dans plusieurs cantons, a souvent même quadruplée de valeur dans celui-ci. A l'appui de cette assertion il cite les faits suivants: "La terre de mon voisin, dit-il, me fut offerte pour \$300 il y a quatre ans; aujourd'hui, celui qui la possède refuse \$800, et il aura d'avantage. Je connais des colons qui,

avec des
lots qu'ils
toute avan
aujourd'hui
moins de \$
pour acha
maintenan
disait, voil
année, la d
autres col
seie ont été
Il existe au
11e rangs.
que ce chen
n'offrirait
champs au
celui du la
notre cant
Rivière-du-
double val
paroisses d
recevraient
nication le
commerce d
qui en profit
Un deuxi
traversant le
la hauteur d
tifs sur ce
Quant aux t
d'une qualité
constate le
routes du dis
Sur la m
nouvelle paro
d'avoir un
paroisse est
Viger, et par
seigneurie de
familles ou 62
lesquels poss
cultivés, aya
minots de pat
471 tonneaux

avec des familles en bas âge, ont commencé l'ouverture des lots qu'ils occupent voilà huit, dix et douze ans, n'ayant pour toute avance une pioche, une hache et quelquefois un cheval : aujourd'hui ces colons ne laisseraient pas ce qu'ils occupent à moins de \$1,000 à \$2,000. Un de mes amis, qui a dépensé pour achat de lots dans Viger \$125, il y a dix ans, occupe maintenant des propriétés pour un montant de \$6,000. Il me disait, voilà peu de jours, qu'il pensait payer à son Curé, cette année, la dime de 800 minots de bons grains ; un ou deux autres colons peuvent en dire presque autant." Deux moulins à scie ont été construits, l'un sur le 7^e, et l'autre sur le 8^e rang. Il existe aussi des pouvoirs d'eau considérables sur les 9^e et 11^e rangs. Dans son rapport de 1860, M. Lapointe exposait que ce chemin, d'une importance vitale pour la colonisation, n'offrirait à peu près rien autre chose que le produit des champs au commerce, tant qu'il n'aurait pas été relié avec celui du lac Témiscouata ; s'il atteignait ce but, ajoutait-il, notre canton serait presque au niveau de la paroisse de la Rivière-du-Loup pour le commerce, nos terres seraient d'une double valeur et nos colons y vivraient plus à l'aise. Les paroisses de Saint-Arsène, Saint-George et l'Isle-Verte en recevraient un bon effet, parce que cette branche de communication leur ferait partager avec la Rivière-du-Loup le commerce de Madawaska, tandis qu'il n'y a que cette dernière qui en profite.

Un deuxième chemin est ouvert, paraît-il, dans Viger, traversant le territoire des sauvages et se continuant jusqu'à la hauteur du 9^e rang. N'ayant pas de renseignements positifs sur ce chemin, je ne puis en parler plus longuement. Quant aux terrains traversés par cette route, ils paraissent être d'une qualité médiocre, quelque peu rocheux, suivant que le constate le rapport de Charles Carrière, écrivain, inspecteur des routes du district de Québec, adressé au gouvernement.

Sur la même ligne de Saint-Éphrem se rencontre la nouvelle paroisse de Saint-Modeste, qui a le précieux avantage d'avoir un prêtre résidant depuis quelques années. Cette paroisse est composée de partie des cantons Whitworth et Viger, et partie de Saint-Arsène, dans les 4^e et 5^e rangs de la seigneurie de Cacouna. Elle renferme une population de 137 familles ou 620 habitants, tous d'origine canadienne-française, lesquels possèdent 11,384 acres de terre dont 3,589 sont cultivés, ayant produit 8,319 minots de grain et 13,150 minots de patates, en 1860, formant en tout 21,469 minots, et 471 tonneaux de foin. La valeur du bétail, au nombre de

1,446 têtes, est évaluée à \$8,566; celle de la propriété foncière à \$85,170. Le chemin de Saint-Modeste part du 3^e rang du canton Whitworth et doit aller aboutir au chemin Témiscouata; aujourd'hui il est ouvert jusqu'au Chemin-Taché. M. Miville, conducteur des travaux, disait dans l'un de ses rapports que cette nouvelle paroisse de Saint-Modeste ressemblait déjà aux vieux établissements du fleuve, tant par le nombre que par l'état avancé de ses fermes. Les terres situées sur les 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e rangs sont rocheuses, mais bonnes; les autres rangs jusqu'au 12^e, sont d'une qualité supérieure et bien boisés en érable, mérisier, hêtre, etc. Il existe, aussi plusieurs pouvoirs d'eau. Une paroisse nouvelle, ajoute-t-il, commence à se développer, celle de Saint-Antoine, située sur le chemin qui monte au lac Témiscouata. Nous en parlerons tout-à-l'heure. M. Miville termine en disant que "plus on avance dans le sud, plus le terrain paraît bon; la 9^e concession surtout, que j'ai visitée, me paraît tellement bonne que je ne vois rien de mieux dans les anciennes paroisses, et quoique notre chemin ne soit praticable pour les voitures à roues que jusqu'au Chemin-Taché, cependant les gens font, cet automne (1860), sur cette susdite concession, des défrichements assez considérables." Dans son rapport de 1861, ce monsieur mentionne qu'il existe dix ou douze pouvoirs d'eau dans le canton Whitworth, ainsi qu'une carrière de pierre à chaux dans le 9^e rang, d'une qualité supérieure. Les grains recueillis en plus grande quantité, sont l'orge, les pois, le seigle, l'avoine et le sarrazin. Les différentes espèces de grains n'ont souffert aucun dommage, ni par les insectes ou la gelée; le blé y vient très bien. "Je suis heureux de faire connaître,—ajoute-t-il,—qu'il s'est fait beaucoup de défrichements nouveaux sur le 9^e rang du canton Whitworth, durant cette automne; nos jeunes gens ont le courage de devancer l'ouverture de ce chemin, dans l'espérance qu'il se prolongera jusqu'au chemin du lac Témiscouata. Plusieurs personnes me disent que toutes les concessions à aller jusqu'au chemin du lac sont très favorables à la culture et faciles à coloniser, et la communication que les colons auraient avec les habitants du Nouveau-Brunswick procurerait les moyens de vivre avec bien plus d'aisance: heureux effet dont se ressentiraient aussi les habitants de Cacouna, Saint-Arsène et l'Isle-Verte. Je terminerai en disant que l'élan pour ouvrir nos forêts se fait sentir d'une manière sensible depuis ces dernières années; les jeunes gens ne parlent plus d'émigrer aux États-Unis, mais tous songent à exploiter nos forêts et à s'emparer du sol

canadien
gouverne
donner l'a
et d'y viv
étranger,
leurs ancê
fréquenté
modèle!

La par
Prêtre rés
partie ou
Cette par
personnes,
de sept pe
dont 3 534
minots de
en tout 19
du bétail, à
celle de la
ouvertes d
enfants.

La colon
l'avons vu,
cette paro
Curés de
Portage, po
à dix ou
moment où
suivent, à la

".....
assez vaste
le voisinage
dans sa par
de terrain e
assurent qu
dent un se
américains y
ques: c'est
encore ici, e
mettre en tr

"Pour se
paraîtrait in
diatement en
Pohénégam

canadien ; ils comprennent et apprécient les efforts que fait le gouvernement en ouvrant des chemins uniquement pour leur donner l'avantage de s'établir auprès de leurs paroisses natales et d'y vivre honorablement, sans avoir à s'expatrier en pays étranger, y perdre leur santé, leurs mœurs et la religion de leurs ancêtres." Deux écoles fonctionnent dans Saint-Modeste, fréquentées par 79 enfants, et dont l'une d'elle est une école modèle !

La paroisse de Saint-Antonin, qui, elle aussi, possède un Prêtre résidant, est située sur le chemin Témiscouata, dans la partie ouest du canton Whitworth, à quelques milles du fleuve. Cette paroisse nouvelle renferme déjà 144 familles ou 891 personnes, toutes d'origine canadienne-française, à l'exception de sept personnes ; ces familles possèdent 13,392 acres de terre dont 3 534 acres sont en état de culture, ayant produits 6,271 minots de grains et 13,681 minots de patates, en 1860, formant en tout 19,952 minots, outre 202 tonneaux de foin. La valeur du bétail, au nombre de 1,144 pièces, est portée à \$13,687, et celle de la propriété foncière à \$64,800. Trois écoles sont ouvertes depuis l'automne de 1860, fréquentées par 125 enfants.

La colonisation, qui va rapidement partout, comme nous l'avons vu, semble émuouvoir davantage les jeunes gens de cette paroisse et des paroisses d'alentour, ayant à leur tête les Curés de Saint-Modeste, Saint-Antonin et Notre-Dame du Portage, pour la prise de possession de superbes terrains situés à dix ou quinze milles plus haut que Saint-Antonin. Au moment où j'écris ces lignes, je reçois les renseignements qui suivent, à la date du 8 octobre 1862, touchant ce mouvement.

"..... Il s'agit d'un magnifique terrain à coloniser, assez vaste pour former cinq à six belles paroisses, situé dans le voisinage des lacs Pohénégamouk, Beau et Long, et arrosé dans sa partie la plus riche par la rivière Bleue. Cette partie de terrain est bien connue par la plupart de nos habitants, qui assurent que ces terres seront très faciles à défricher et possèdent un sol d'une fécondité incomparable. Déjà trois américains y sont établis et ont obtenus des résultats magnifiques : c'est ce qui donne la *fièvre* à nos jeunes gens ! Mais, encore ici, c'est l'éternelle question des chemins qui vient se mettre en travers.

" Pour seconder l'élan de nos braves habitants, il nous paraîtrait indispensable que le gouvernement fit ouvrir immédiatement cette partie du Chemin-Taché comprise entre le lac Pohénégamouk et le chemin Témiscouata ; ou encore, réparer

un vieux chemin de chautier qui a été assez bien fait autrefois, et qui suit le voisinage de la petite rivière Saint-François. Inutile d'ajouter que la subdivision des lots est à faire."

Ce territoire dont fait allusion la précieuse lettre de M. le Curé de Notre-Dame du Portage comprend la partie orientale du canton Pohénégamouk et les cantons Armand, Escourt et Cabanon; ce dernier arrosé par la rivière qui porte son nom, laquelle prend sa source dans le lac Témiscouata pour aller alimenter le lac *Long*, situé 15 milles plus à l'ouest, et seulement qu'à 5 milles du Beau Lac.

La longueur à ouvrir sur le Chemin Taché, telle que demandée, est d'environ 12 milles. Je prendrai la liberté de suggérer aux intéressés et au gouvernement, dans l'intérêt de la colonisation de cette partie du comté Témiscouata, l'apropos d'ouvrir une autre route, à part celle mentionnée ci-dessus, qui partirait du Chemin Taché, dans la ligne qui sépare les cantons Pohénégamouk, Armand, Escourt et Cabanon, pour aboutir, à la tête du lac *Long*, ou dans les environs, après qu'une exploration sérieuse en aura déterminée l'importance et la possibilité d'exécution.

Cette même lettre annonce qu'une exploration des terrains sus-mentionnés doit se faire incessamment sous la direction du zélé Curé de Saint-Antonin. On parle aussi d'un autre mouvement sérieux de colonisation qui serait sur le point de se produire dans les paroisses de l'Isle-Verte, Cacouma et la Rivière-du-Loup, pour les terres du même endroit; double raison pour engager le gouvernement d'accorder l'ouverture des chemins en question.

Le dernier centre de colonisation que nous avons à apprécier, et qui aurait pu attirer plus tôt notre attention si je ne m'attachais pas à suivre systématiquement la Carte du pays, se trouve situé dans le fief Témiscouata et la seigneurie Madawaska. Au dire des explorateurs, le sol de cette contrée est de la meilleure qualité qu'il soit possible de désirer; l'érable, le merisier et le hêtre sont les bois qui dominent partout. Les terres de la couronne qui avoisinent les seigneuries ci-dessus mentionnées sont également très estimées.

M. Heath, commissaire recenseur pour ce comté, n'hésite pas à dire dans son remarquable rapport, déjà cité, que cette contrée formera des paroisses florissantes qui n'auront rien à envier aux plus belles paroisses situées le long du fleuve Saint-Laurent.

La nouvelle paroisse de Notre-Dame du lac Témiscouata progresse avec rapidité, surtout depuis qu'il y a un prêtre

résident.
personne
possède
culture,
de patate
et 219 to
est déjà
1,197 pi
construite
de front
déserte.
qu'on app
centre se

De 185:

pour les
Comme l'
devant le
colonisati
cela que
Chemin-T
arrière des

La route
le préamb
1783, par
du Canada
gouvernem
forme à l'
pendant t
départemen

Quant à
toujours po
ont lieu d'
paroisses q
elles possèd
parler des
Portage; e
ment de 18
est formée
l'autre est a
André et la
paroisse n'a
qualité du
font un end
Quoiqu'il

résident. La population se compose de 141 familles ou 941 personnes, dont 856 sont d'origine canadienne-française. On y possède 24,504 acres de terre dont 3,020 sont en état de culture, ayant produit 9,992 minots de grains et 9,783 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 19,775 minots, et 219 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est déjà estimée à \$70,268, et celle du bétail, au nombre de 1,197 pièces, à \$15,900. La chapelle de Notre-Dame est construite dans le détour du Lac, sur une terre de 2 arpents de front sur 34 arpents de profondeur, appartenant à la desserte. Les familles sont groupées sur trois points différents qu'on appelle le Lac, Détour du lac et Dégly. Le principal centre se trouve dans le détour du Lac, entourant la chapelle.

De 1854 à 1861, il n'a pas été dépensé moins que \$10,000 pour les chemins d'embranchements, partant des seigneuries. Comme l'exprime si correctement M. Dubé, des Trois-Pistoles, devant le comité de Colonisation de 1862, "les chemins de colonisation sont d'une si grande importance, que c'est pour cela que tout le monde de ce comté désire la confection du Chemin-Taché, qui doit passer dans les plus belles terres en arrière des seigneuries."

La route de Témiscouata, à laquelle j'ai déjà fait allusion dans le préambule de cette étude, fut ouverte la première fois, en 1783, par les ordres du général Haldimand, alors gouverneur du Canada. Grâce à la persévérance et aux attentions du gouvernement durant ces quelques dernières années, elle forme à l'heure qu'il est une communication facile et ouverte pendant toute l'année. Cette route a été ouverte par le département des Travaux Publics.

Quant à la colonisation dans les seigneuries, il n'est pas toujours possible de suivre pas à pas les développements qui ont lieu d'année en année, cependant il me semble voir deux paroisses qui paraissent prendre de l'essor, puisqu'aujourd'hui elles possèdent, toutes deux, un prêtre résident. Je veux parler des paroisses de Saint-Eloi et de Notre-Dame du Portage; cette dernière, figurant dans les pages du recensement de 1861 pour la première fois. La paroisse de Saint-Eloi est formée par le démembrement de celle de l'Isle-Verte; l'autre est assise dans la seigneurie de Terrebois, entre Saint-André et la Rivière-du-Loup, sur le fleuve. Si cette dernière paroisse n'a pas surgie plus tôt, il faut en accuser un peu la qualité du sol, et surtout les inégalités de sa surface, qui en font un endroit plus pittoresque que lucratif.

Quoiqu'il en soit, Notre-Dame du Portage renferme 74

familles ou 660 personnes, toutes d'origine canadienne-française, à l'exception d'un anglais et d'un écossais. On y possède 7,891 acres de terre dont 4,800 sont en état de culture, ayant produit 14,073 minots de grains et 18,710 minots de patates, en 1860, formant en tout 32,783 minots et 722 tonneaux de foin. La propriété foncière est évaluée à \$112,930.

La paroisse de Saint-Eloi, quoique figurant dans le recensement de 1851, est cependant susceptible d'attirer l'attention publique, puisque ce n'est qu'assez dernièrement qu'elle a pu être en état de supporter les charges attachées à une Cure régulière. Je n'en parlerai que sous le point de vue des défrichements. En 1851, il y avait 4,238 acres de terre en culture, ayant produit 13,103 minots de grains et 8,804 minots de patates, en tout 21,907 minots. Aujourd'hui, le recensement de 1861 accuse une quantité de 6,413 acres en culture, ayant rapporté 30,709 minots de grains et 31,115 minots de patates, formant en tout 61,824 minots, à part 2,087 minots de navets et 646 tonneaux de foin. La propriété foncière est estimée à \$152,016.

Les principales rivières qui arrosent ce comté sont au nombre de quatre, savoir :

La Rivière-du-Loup, qui prend sa source dans les montagnes et qui coule à peu près dans la direction de N. N. E., traverse les cantons Armand, Parke et Whitworth, avant que de tomber dans le fleuve. Cette rivière se divise en plusieurs branches dont les principales sont la petite rivière du Loup, la rivière Fourchue et la rivière Rocheuse.

La Rivière Verte, qui a sa source dans les montagnes, au sud du Portage de Témiscouata, et qui coule vers le Saint-Laurent en sillonnant la seigneurie de l'Isle-Verte.

La Rivière des Trois-Pistoles, dont les eaux proviennent de plusieurs petits lacs situés entre les montagnes qui entourent l'extrémité du Lac Témiscouata, dont les tributaires à l'Est sont : la rivière aux Sapins, la Boisseuse, dont le parcours a plus de 30 milles, la rivière de l'Est et le lac des Jones, d'une assez grande étendue et environné de très bonne terre ; à l'ouest : la Mariakèche et Sénéscoupe, qui traversent Denonville et partie de Viger, le Toupique, qui traverse les cantons Hocquart et Demers.

Enfin, la rivière Saint-François, qui coule dans la rivière Saint-Jean, de l'autre côté de la ligne provinciale.

Le fleuve, en avant de ce comté, est parsemé d'Isles qui sont, en descendant, l'Isle-aux-Lièvres, la plus grande, l'Islet

Rond, le
l'Isle-Verte
Basques.
du fleuve
remarquable
dans le Sa

Il y a u
le comté,
Loup, dep

Le comté
région, tan
de ses prod

Le sol e
en marne j
le fond de
Canada, il
montagneu

Ce comté
son beurre
partent de
cette ville
céréales, an
planches.

La popul
20,977 sont
terre dont 1

Pour dév
gouverneme
situés dans
acres, à rais
Parke, Bun
Chabot et
demeure à S

Les récolt
patates,—le
tonneaux de

Les princ
objets déjà r

Rond, le Pot à l'eau-de-vie, le gros Cacouna, l'Isle-Blanche, l'Isle-Verte, l'Isle-Rouge, l'Isle-aux-Pommes et l'Isle-aux-Basques. Vis-à-vis de l'Isle-Rouge, sur la rive septentrionale du fleuve, est l'embouchure de la Rivière du Saguenay, remarquable par le volume d'eau considérable qu'elle décharge dans le Saint-Laurent.

Il y a une *Société de Secours* et de Colonisation établie dans le comté, dans la paroisse de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, depuis 1860.

V.—Comté de Kamouraska.

Le comté de Kamouraska est le plus riche comté de la région, tant par la valeur de la propriété foncière que par celle de ses produits agricoles et de l'industrie.

Le sol est excellent, et consiste en terre grasse et noire, en marne jaune, et en un mélange d'argile et de sable ; vers le fond des seigneuries, dit l'auteur de la *Topographie du Canada*, il perd de sa bonté et de sa fertilité et devient montagneux.

Ce comté est en grande réputation pour la bonne qualité de son beurre qui est très estimé à Québec. Plusieurs goëlettes partent de Kamouraska, chaque année, pour transporter en cette ville de grandes quantités de provisions, telles que céréales, animaux vivants, volailles, beurre, œufs, sucre et planches.

La population du comté s'élève à 21,058 habitants dont 20,977 sont franco-canadiens. On y possède 182,327 acres de terre dont 104,503 sont en parfait état de culture.

Pour développer davantage la cause de l'agriculture, le gouvernement offre en vente toutes les terres des cantons situés dans les limites du comté, formant au-dessus de 280,000 acres, à raison de 30 centins l'acre. Ces cantons sont ceux de Parke, Bungay, Woodbridge, Ixworth, Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamouk. L'agent local, F. Déguise, écrivain, demeure à Ste. Anne la Pocatière.

Les récoltes de 1860 ont été de 833,163 minots de grains et patates,—le blé figure pour 102,943 minots,—et 15,217 tonneaux de foin, le tout évalué à \$544,037.84.

Les principaux produits de l'industrie, se composant des objets déjà mentionnés pour les autres comtés, et dans lesquels

le beurre figure pour 392,614 livres, s'élevant à une valeur de \$147,957.44.

Le revenu des pêcheries est évalué à \$2,792.774. Encore ici, il est facile de voir que ces chiffres ne représentent qu'une bien faible partie de la valeur réelle des bénéfices de cette branche d'industrie.

Le bétail, qui compte pour 51,772 têtes, est évalué à \$508,168. Sur ce chiffre total du bétail on compte 8,016 vaches à lait.

Le chiffre des voitures d'agrément est de 3,928, évaluées à \$79,451.

La valeur de la propriété foncière est portée à \$3,484,629 ; celle des instruments aratoires à \$144,435.

Formant une valeur totale de richesse de \$4,937,551.054.

Les îles de Kamouraska, qui sont en front de la seigneurie de Kamouraska, ne sont d'aucune valeur, étant des rochers presque nus ou couverts de broussailles et de quelques petits arbres ; elles servent d'abris, cependant, aux petits bâtiments qui s'y réfugient. Plus loin, en descendant, se rencontrent les îles des Pèlerins, qui avoisinent les groupes dont j'ai parlé.

Il y a plusieurs lacs très poissonneux, et de nombreuses petites rivières qui sillonnent l'intérieur des cantons ; ces dernières sont d'une médiocre importance commerciale, à l'exception toutefois de la Rivière-Ouelle dont la source se trouve dans la chaîne de montagnes d'où elle serpente jusqu'au fleuve dans lequel elle va se perdre. Autrefois, à l'entrée de cette rivière, dans le St. Laurent, on y faisait la pêche du marsoin d'une manière très profitable.

Le comté de Kamouraska possède dans son chef-lieu, beau et florissant village de Kamouraska situé à 90 milles de Québec, une Prison et une Cour de Justice où se tiennent périodiquement les assemblées de la Cour criminelle, supérieure et de circuit.

Dans une autre partie du comté, à Ste. Anne la Pocatière, fonctionne une Ecole d'Agriculture théorique et pratique, avec ferme expérimentale, destinée à former une nouvelle génération de cultivateurs plus instruits et mieux préparés à développer les immenses richesses renfermées dans le sol de notre beau pays. Cette institution est fréquentée par 18 élèves. M. l'abbé Pilote en est le fondateur et l'inspirateur, puissamment aidé par les autres membres de la Corporation du Collège qui ne vivent que du même amour pour le bien public.

La colonisation n'est pas aussi active dans ce comté qu'elle l'est dans les comtés que nous venons de voir. Il n'y a,

propreme
quelque
Denis et I

Le cant

âmes, en 1

Les défric

ayant pro

patates, c

1,420 acre

7,733 min

minots et

évaluée à

abondir à

facile les f

au nord-e

M. Martin

sol est pro

est mêlé, m

d'opinion c

avance ver

Le deux

Carmel, sit

possède un

le presbyt

fief St. Den

le centre, s

village n'a

dans le der

Notre-D

gnes ou co

rang ; mais

travers la c

à-fait agré

renferme a

d'origine ca

pen rocheu

sont échelo

noyaux ou

Montagne,

situé dans l

liehepain co

aujourd'hui

cultivé dan

offrir un no

proprement dit, que trois centres de colonisation qui soient quelque peu sérieux : Woodbridge, Augmentation de St. Denis et Ixworth.

Le canton Woodbridge, qui contenait 36 familles ou 172 âmes, en 1851, renferme aujourd'hui 93 familles ou 500 âmes. Les défrichements, qui ne s'élevaient alors qu'à 397 acres, ayant produit 1,347 minots de grains et 5,162 minots de patates, en tout 6,509 minots, comptent aujourd'hui pour 1,420 acres en culture, ayant donné 5,160 minots de grains et 7,733 minots de patates, formant en tout une récolte de 12,893 minots et 108 tonneaux de foin. La propriété foncière est évaluée à \$30,218. Un chemin part de Saint-Paschal et va aboutir à l'intérieur du canton, mettant en communication facile les familles établies dans le premier rang de ce canton, au nord-est de la route, avec les établissements du fleuve. M. Martin, conducteur des travaux de ce chemin, dit que le sol est propre à l'agriculture dans toute son étendue; le bois est mêlé, mais l'érable domine vers le haut du canton. Il est d'opinion que les terres deviennent meilleures à mesure qu'on avance vers le sud.

Le deuxième centre, est la nouvelle paroisse du Mont-Carmel, située dans l'augmentation du fief St. Denis, laquelle possède un prêtre résidant depuis l'année dernière. L'église et le presbytère sont bâtis sur le 6^e rang des concessions du dit fief St. Denis. Quoiqu'une partie de cette nouvelle paroisse, le centre, se trouve déjà ancienne de 20 années, cependant ce village n'a commencé à figurer, comme centre séparé, que dans le dernier recensement, celui de 1861.

Notre-Dame du Mont-Carmel est située derrière les montagnes ou côteaux qui se trouvent sur le haut du cinquième rang; mais vers l'Est la vue du fleuve se fait appercevoir à travers la coupe des montagnes, et cette vue en fait un site tout-à-fait agréable par la variété de ses alentours. Cette paroisse renferme aujourd'hui 98 familles ou 598 habitants, tous d'origine canadienne-française. Le sol est médiocre, quoique peu rocheux, et d'une surface irrégulière. Les habitants sont échelonnés sur la route, courant au sud, formant trois noyaux ou villages particuliers qu'ils ont dénommés la *Montagne*, *Lêchepain* et *Bayonne*. Le village de l'église est situé dans le premier centre. L'appellation de lêche-pain, ou *lêchepain* comme les gens disent, doit certainement disparaître aujourd'hui, puisque le blé paraît être assez abondamment cultivé dans l'endroit. Quant à Bayonne, elle m'a paru offrir un noyau de colonisation plus actif, et les défrichements

vont bientôt atteindre l'étendue de ceux de son voisin, *Lichepain*, quoiqu'elle n'ait que la moitié de l'âge de ce dernier centre, environ dix ans.

L'étendue possédée est de 8,198 acres dont 1,232 acres sont cultivés, lesquels ont produit 5,245 minots de grains et 7,197 minots de patates, en 1860, formant en tout 12,442 minots et 152 tonneaux de foin. La valeur du bétail, qui compte pour 1,068 têtes, s'élève à \$9,988. La propriété foncière est évaluée à \$48,350. Il y a un bureau de poste établi à Mont-Carmel depuis avril 1862, et la malle y arrive trois fois par semaine. Le chemin de Mont-Carmel part de la seigneurie de Saint-Denis et va aboutir au Lac de l'Est, à la ligne provinciale ; il est ouvert pour les voitures d'été jusqu'au chemin Taché ; le reste du chemin, environ 9 milles, est seulement défriché. Les habitants de N. D. du Mont-Carmel ont fait de généreux sacrifices durant ces dernières années, malgré leur pauvreté, pour la construction d'un magnifique presbytère et autres améliorations nécessaires pour la demeure permanente d'un Prêtre au milieu d'eux. Une terre a été acquise par la nouvelle fabrique pour l'usage du Curé.

Le dernier centre de colonisation se trouve dans le canton Ixworth, situé en arrière de la paroisse de Ste. Anne. Cette nouvelle paroisse en voie de formation a pour vocable St. Onézime ; et elle est desservie par un prêtre du Collège Ste. Anne. Saint-Onézime renferme aujourd'hui 86 familles ou 784 habitants, lesquels possèdent 2,911 acres de terre en état de culture qui ont produit 4,356 minots de grains et 6,194 minots de patates, en 1860, formant en tout 10,550 minots et 184 tonneaux de foin. La valeur du bétail, au chiffre de 970 pièces, est estimée à \$9,850 ; celle de la propriété foncière à \$41,278. Un chemin part de Sainte-Anne pour traverser ce canton jusqu'au chemin-Taché. Il est ouvert dans toute sa longueur, à l'exception des quatre ou cinq derniers milles. Il existe plusieurs puits d'eau dans les environs du chemin actuellement ouvert, et à peu de distance, au sud-ouest, se rencontre un grand lac, long de trois milles sur une largeur d'environ un mille et demi, lequel est très poissonneux. M. Maurice Bossé rapporte devant le comité de colonisation de 1862 que dans le canton Ixworth la plus grande partie des terres sont de bonne qualité.

A propos des terres renfermées dans les autres cantons du comté de Kamouraska, M. larpenteur Desrochers, de St. Paschal, rapporte devant le même comité, que dans tous ces cantons on rencontre une grande variété dans la nature du sol,

c'est-à-dire
noire ou
extrêmement
courtes in-
formée, aj-
tiers de p-
de bonne
à peu de t-
aurait do-
impropre-
Ce monsieur
faite plus
communie
s'émouvoit
ainsi que
M. Bossé a
pour aider

De 1853
que \$17,8
que nous v-
quatrième
Polénégar
part de S-
première b-
Bungay ;
le canton
ainsi dans
lac Poléné-
a l'inspect-
rivière, par
Jean, où el-
de ce che-
généralme-
rocheuses c-
lac, ajoute-
de person-
s'y trouvent
M. Roy, il
à la colonis-
qu'il y a de
ligne provi-
nous l'avon-
douze à qu-
qu'environ

c'est-à-dire tantôt de la terre grise, tantôt de la terre jaune, noire ou sablonneuse mêlée de petits cailloux, tantôt extrêmement rocheuse, cette variété du sol se rencontre à courtes intervalles. Voici en résumé l'idée que je me suis formée, ajoute-t-il, sur la valeur du sol de chaque canton : un tiers de perte à cause des roches qui couvrent le sol ; un tiers de bonne terre avec un peu de roches et qui pourrait se faire à peu de frais, et le dernier tiers sans roche aucune. Il n'y aurait donc, suivant M. Desrochers, qu'un tiers qui serait impropre à l'agriculture, dans tout le comté de Kamouraska. Ce monsieur est d'opinion que si la colonisation ne s'est pas faite plus rapidement, c'est à cause du manque de chemins de communication. Mais aujourd'hui les jeunes gens paraissent s'émouvoir plus que jamais, dit-il, et vont visiter les chemins ainsi que les terres dans l'intention de prendre des lots. M. Bossé dit qu'il est question d'établir des *Sociétés de Secours* pour aider les colons pauvres, dans le comté.

De 1853 à 1861, le gouvernement n'a pas dépensé moins que \$17,800 pour l'ouverture des chemins de colonisation que nous venons de voir, et qui sont au nombre de quatre. Le quatrième qui nous reste à considérer, est le chemin de Pohnégamouk, qui est composé de deux branches, dont l'une part de Saint-Alexandre, et l'autre de Sainte-Hélène. La première branche traverse le canton Parke, la seconde celui de Bungay ; toutes deux se réunissent vers la ligne qui divise le canton Parke de celui de Pohnégamouk, et traversent ainsi dans toute sa profondeur ce dernier canton, jusqu'au lac Pohnégamouk. Il paraîtrait, suivant un rapport adressé à l'inspecteur des chemins de colonisation, qu'une petite rivière, partant du lac, serait navigable jusqu'à la rivière St. Jean, où elle va se perdre. M. Roy, conducteur des travaux de ce chemin, dit que le sol du canton Pohnégamouk est généralement bon, malgré qu'il y aient quelques parties rocheuses ou marécageuses. Cependant dans les environs du lac, ajoute-t-il, la terre est de très bonne qualité et beaucoup de personnes se préparent à prendre les "belles terres" qui s'y trouvent, comme on les désigne communément. Suivant M. Roy, il paraît que ce chemin va offrir beaucoup d'avantages à la colonisation, vu la quantité considérable de bonnes terres qu'il y a dans les environs du lac Pohnégamouk jusqu'à la ligne provinciale, dans le comté Témiscouata, suivant que nous l'avons déjà mentionné. M. Desrochers croit qu'il y a douze à quinze lots en culture dans le canton Bungay, et qu'environ un tiers des lots sont pris ; que les trois quarts des

lots sont pris dans Woodbridge, quoiqu'il n'y ait qu'un tiers de ce terrain en culture ; qu'il se fait quelques défrichements dans Parke et Pohénégamouk, mais qu'il ne pense pas qu'il y ait eu de défrichements faits dans les autres cantons. Il ajoute que l'étendue de ces cantons est à peu près comme suit : Bungay, Parke et Woodbridge, huit milles carrés ; Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamouk, onze milles carrés ; qu'il s'y trouve de grands et magnifiques lacs dans chaque canton, ainsi que des rivières et des chutes en grand nombre. M. Charles Carrières, de son côté, inspecteur des chemins de colonisation, fait rapport au gouvernement en date du 27 octobre 1862, que les terres qui avoisinent le lac Pohénégamouk sont d'une excellente qualité, et qu'on attend après l'ouverture de cette partie du chemin pour prendre et ouvrir ces terres. Cependant, il prétend que les terres situées sur ce chemin, dans le canton Parke, sont peu propres à l'agriculture, étant très rocheuses, à l'exception de celles du 3e rang qui deviennent meilleures, malgré qu'elles soient encore passablement rocheuses. Quant à celles qui suivent jusqu'au chemin Taché, étant dans le canton Pohénégamouk, elles sont de bonnes qualités et propres à faire de bons établissements.

A part ces centres de colonisation, on remarque la nouvelle paroisse de St. Pacôme, qui comprend un territoire d'une étendue de 7½ milles sur 4½ milles, formée des 4e et 5e rangs et de la plus grande partie du 3e rang de la seigneurie de la Bouteillerie, communément appelée la Rivière-Ouelle, et faisant partie de la deuxième rangée des paroisses du Saint-Laurent. Il y a un prêtre qui y réside. Cette paroisse renferme 148 familles ou 1,821 habitants qui possèdent 15,586 acres de terre dont 6,497 acres sont en état d'être cultivés, lesquels ont produit 17,348 minots de grains et 20,594 minots de patates, en 1860, formant en tout 37,942 minots et 1,413 tonneaux de foin. La propriété foncière est évalué à \$120,520.

Pour prouver, encore une fois, combien la colonisation progresse dans les seigneuries, je vais citer une autre paroisse, celle de St. Alexandre, qui ne figure pas dans le Calendrier de 1851, mais qui est consignée dans le recensement de cette même année. En 1851, la paroisse nouvelle de St. Alexandre renfermait 112 familles ou 913 habitants, qui possédaient 11,179 acres de terre dont 3,916 étaient en état de culture, ayant produit 7,378 minots de grains et 4,508 minots de patates, formant en tout 12,386 minots. Aujourd'hui, cette paroisse contient 189 familles ou 1,735 habitants, lesquels possèdent 21,302 acres de terre dont 7,500 sont cultivés, ayant

produit 2
en 1860, f
foin et les
done que
que les pr
de la prop
Ce fait
du Bas-Ca

Ce comt
d'origine e
qui appart
possède 14
de culture.

Pour mi
vers les ter
ment a fait
colonisées,
185,396 ac
Fournier, L
par le Chen
Beaubien et
Arago, qui
ment dispos
de terres, en
sur le Chem
Chapais, les
en font la
continué su
traverser.
sont aujourd
dans le seul
et de la ver
St. Jean Po

Les récolt
minots de gr
le tout évalu

Le reven
beurre, la la
s'est élevé à

produit 22,752 minots de grains et 31,594 minots de patates, en 1860, formant une récolte totale de 54,346 minots, à part le foin et les paturages, dans les deux cas. Ces chiffres prouvent donc que la population a presque doublé, depuis dix ans, et que les produits agricoles ont plus que quadruplé! La valeur de la propriété foncière est de \$208,420.

Ce fait isolé peut se reproduire dans presque tous les comtés du Bas-Canada.

VI.—Comté de L'Islet.

Ce comté renferme une population de 12,300 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 124 personnes qui appartiennent à diverses autres origines. Cette population possède 147,120 acres de terre dont 66,372 acres sont en état de culture.

Pour mieux favoriser le mouvement d'expansion qui se fait vers les terres nouvelles des cantons de ce comté, le gouvernement a fait arpenter presque toutes les terres susceptibles d'être colonisées, et offre en vente, au prix de 30 centins l'acre, 185,396 acres de terre situés dans les cantons Ashford, Fournier, Lafontaine, Garneau, Dionne et Casgrain, traversés par le Chemin Elgin; de même que celles des cantons Lessard, Beaubien et Arago, traversés ou en voie de l'être par le chemin Arago, qui s'ouvre actuellement. Outre cela, le gouvernement dispose en faveur des personnes qui ne possèdent point de terres, environ 62,000 acres situés sur le Chemin Elgin, et sur le Chemin Taché, dans les cantons Garneau, Lafontaine et Chapais, lesquelles terres sont données gratuitement à ceux qui en font la demande. Ce système d'octrois gratuits doit être continué sur le Chemin-Taché dans les 22 cantons qu'il doit traverser. C'est donc un total de 246,998 acres de terre qui sont aujourd'hui disponibles pour les fins de la colonisation dans le seul comté de l'Islet. Le bureau des octrois gratuits et de la vente des terres ci-dessus mentionnées est établi à St. Jean Port Joli.

Les récoltes des paroisses du comté ont fourni 557,707 minots de grains et patates, en 1861, et 9,857 tonneaux de foin, le tout évalué à \$329,649.20;

Le revenu des objets manufacturés tels que le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'est élevé à \$104,056.94;

Les jardins et vergers ont donnés \$13,311 ;

Le bétail, au nombre de 31,775 pièces, est évalué à \$317,396 ;

Les voitures d'agrément, au chiffre de 2,900, sont cotées à \$52,949 ;

La valeur de la propriété foncière compte pour la somme de \$2,328,265, et celle des instruments d'agriculture pour \$120,139 ;

Formant en tout, avec les autres items ci-dessus exprimés, une richesse totale de \$3,265,766.14.

Il n'y a qu'un seul centre de colonisation dans le comté de l'Islet, pour le moment, celui du chemin Elgin, qui, quoique récent, mérite l'attention particulière des amis du progrès.

Le public, qui connaît déjà les résultats tout-à-fait remarquables obtenus dans un endroit qui, il y a à peine quatre ans, était tout en bois debout, verra l'heureuse influence qu'exerce le système des octrois gratuits, et les grandes espérances qui naissent pour l'avenir du pays, lorsqu'un système rationnel et bien organisé est mis en opération et surveillé.

Avant que de faire voir les progrès ainsi obtenus, je erois devoir dire que peu de temps après que je fus chargé de la colonisation du Chemin Elgin, j'adressai les lignes suivantes au gouvernement, à la date du 1er août 1859 :

"..... J'ai trouvé huit familles établies le long de la route Elgin, possédant quelques défrichements qui, réunis, pouvaient former environ 100 acres. D'autres défrichements ont été faits par des personnes non résidentes, mais qui aspirent à le devenir bientôt. Je compte, en tout, environ 250 acres défrichés, dont une partie est en état de culture. Il a été semé ce printemps, 108 minots de grains et 87 minots de patates, formant une semence totale de 195 minots."

Maintenant, voici quels furent les progrès de la nouvelle colonisation, chaque année, au 31 décembre :

	En 1859.	En 1860.	En 1861.	En 1862.
Population totale, (âmes).....	144	238	369	407
Défrichements, (acres).....	709	1,457	1,700	2,006
Bâtisses, (maisons et granges)...	28	94	142	163
Récoltes, (nombre de minots)...	1,672	5,155	9,589	11,840
Valeur des produits récoltés.....	\$910.80	\$3,291.30	\$5,328.72	\$8,132.43
Valeur de la propriété foncière, étant le travail des colons,.....	13,706.00	20,773.70	27,489.00	30,761.60
Valeur de bétail,.....	991.00	2,129.00	3,261.00	4,176.00
	\$15,607.80	\$26,194.00	\$36,078.72	\$43,070.03

Il appelle
a été la co
dente ; de
en 1862
\$27,462.23

Le sol e
certains e
Elgin ; ce
en arrivan
généralém
plus grand

Une cha
Elgin, prè
plusieurs r
les besoins
établies su
rend une fi

Il n'y a
doivent co
chemin An
provinciale
m'estime ha
l'œuvre d'u
membre du
pour la caus
ture, il y a
cette portio
le chemin E
savoir : au r
Fournier, G
la ligne pro

De 1853 à
des deux ro
ployés à la c
durant les a

Depuis d
les seigneur
un démemb
seconde, un
Toutes deux
du fleuve, et

La paroiss
renferme un
canadienne-f

Il appert par ce tableau qu'une augmentation de \$10,586.20 a été la conséquence de ce progrès en 1860 sur l'année précédente ; de \$9,884.72 en 1861 sur celle de 1860, et de \$6,997.37 en 1862 sur l'autre année, formant en tout un total de \$27,462.23 d'augmentation en trois années, de 1859 à 1862.

Le sol est généralement fertile, malgré qu'il soit pierreux en certains endroits. C'est le bois mou qui domine sur le chemin Elgin ; cependant, l'aspect de la contrée change rapidement en arrivant aux alentours du chemin Taché ; là, le sol devient généralement moins pierreux et le bois franc s'y trouve en plus grande quantité.

Une chapelle est en voie de construction sur le chemin Elgin, près de l'endroit où passe le Chemin Taché, et il y a plusieurs moulins à scie qui fonctionnent suffisamment pour les besoins actuels des colons. Deux bureaux de poste ont été établies sur le chemin Elgin, en mai dernier, et la malle s'y rend une fois par semaine, chaque mardi.

Il n'y a dans ce comté que deux chemins de colonisation qui doivent conduire au chemin Taché : la route Elgin et le chemin Arago. Le chemin Elgin est ouvert jusqu'à la ligne provinciale ; l'autre ne fait que commencer à s'ouvrir. Ici, je m'estime heureux d'ajouter que le tracé de la route Elgin est l'œuvre d'un ami de la colonisation, M. Charles Fournier, membre du comté de l'Islet, qui, animé d'un ardent amour pour la cause, a fait à ses frais les premiers travaux d'ouverture, il y a quelques années, et a ainsi offert à la colonisation cette portion importante de territoire que traverse aujourd'hui le chemin Elgin. Six cantons se rencontrent sur ce chemin, savoir : au nord-est, Ashford, Lafontaine, Dionne, au sud-ouest, Fournier, Garneau et Casgrain, au delà desquels se trouvent la ligne provinciale.

De 1853 à 1862 il a été octroyé \$16,300 pour l'ouverture des deux routes ci-dessus mentionnées, à part \$12,500 employés à la confection du chemin Taché, dans ce seul comté, durant les années 1860 et 1861.

Depuis dix ans, deux paroisses nouvelles ont surgi dans les seigneuries : Ste. Louise et St. Aubert. La première étant un démembrement de la paroisse de St. Roch des Aulnais ; la seconde, un démembrement de celle de St. Jean Port-Joli. Toutes deux sont situées sur la deuxième rangée de paroisses du fleuve, et possèdent chacune un curé résident.

La paroisse de Ste. Louise, comprenant le canton Ashford, renferme une population de 1,097 habitants, tous d'origine canadienne-française, lesquels possèdent 11,567 acres de terre

à
s à
de
sur
és,
de
que
ar-
tre
nce
des
'un
et
crois
e la
s au
e la
mis,
ents
qui
iron
ure.
S7
ots."
elle
1862.
407
2,006
163
1,840
32.43
61.60
76.00
70.03

dont 4,581 sont en état de culture, ayant produit 15,096 minots de grains et 16,531 minots de patates, en tout 31,627 minots et 574 tonneaux de foin. La propriété foncière est estimée à \$164,629.

La paroisse de St. Aubert, comprenant les nouveaux établissements du chemin Elgin, renferme une population de 1,325 habitants, tous d'origine canadienne-française, lesquels possèdent 16,882 acres de terre dont 5,497 acres sont en état de culture, ayant produit 16,614 minots de grains et 19,842 minots de patates, formant en tout 36,456 minots et 524 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$130,753.

Il y a encore la paroisse de St. Cyrille, vis-à-vis de l'Islet, qui progresse peu sous le rapport de la population, mais qui se développe assez sensiblement sous le rapport de l'agriculture, malgré la qualité médiocre de son sol, qui est montagneux et passablement pierreux. En 1851, cette paroisse renfermait 71 familles ou 448 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 4 personnes, possédant 1,851 acres de terre en état de culture qui avaient produit 3,663 minots de grains et 2,643 minots de patates, en tout 6,306 minots. Aujourd'hui, St. Cyrille renferme une population de 101 familles ou 652 habitants, tous d'origine canadienne-française, lesquels possèdent 2,723 acres de terre en culture, qui ont produit 7,526 minots de grains et 8,625 minots de patates, formant en tout 16,151 minots. La propriété foncière est évaluée à \$51,650. Cette paroisse est desservie par la Cure de l'Islet. Il y a office toutes les trois semaines. Les habitants viennent d'entreprendre la construction d'une église en bois, destinée à remplacer la chapelle actuelle qui désormais devra servir de presbytère.

Le sol des seigneuries du comté est un mélange de terre légère et sablonneuse, et d'argile. Au fond, il est montagneux, inégal et rocailleux.

Plusieurs petites rivières sillonnent le comté. Dans les cantons, Leverrier et Arago, coulent deux branches de la rivière Noire; dans Lafontaine, Fournier et Ashford, se trouvent la Rivière-Ouelle et le Bras; dans Lessard et Beaubien, le Bras de St. Nicholas et le Bras d'Apie; dans les paroisses des seigneuries se rencontrent la rivière St. Roch, la rivière du Port Joli et celle des Trois-Saumons, qui prennent leurs sources dans les montagnes, au fond des seigneuries, et descendent dans la direction de l'ouest en arrosant très bien la contrée. C'est surtout ces dernières rivières qui attirent le

plus d'att
qui se tr
fleuve, et

Il y a a
des Trois-S
quantité e

Il se ren
loup-marin
propriété d
Pilier, près
plus loin u
vis-à-vis de

Il y a d
comté; ce
bien. Qua
d'importan
familles en
de leurs dé

Durant l
ces familles
formant en
vatenr rich
devant Die
pauvre colo
lui et pour
CELUI qui v

Que les v
générale p
prendre un
colonisation

(1) Pour fac
paroisses du Ba
Projet de Const
et les lieux :

Association de

ARTICLE 1.—
organisation ré
s'établissent sur
richesse nation
qui s'y dévouen
d'un patrimoine
mutuelle, l'estir

plus d'attention par l'aspect charmant des beautés naturelles qui se trouvent à l'embouchure de ces cours d'eau, sur le fleuve, et qui semble les embellir davantage.

Il y a aussi plusieurs lacs ; mais le plus important est celui des Trois-Saumons, qui est très en renommée à Québec pour la quantité et la qualité de la truite qu'il contient.

Il se rencontre plusieurs islets dans le fleuve : la batture au loup-marin, longue d'environ trois quarts de lieue, étant la propriété de M. Ovide Fournier, de St. Jean Port Joli ; le Pilier, près duquel se trouve la fatale Roche à Veillon ; et plus loin un Rocher presque nu est sans arbres. Le fleuve, vis-à-vis de St. Jean Port Joli, est large d'environ 20 milles.

Il y a des *Sociétés de Secours* dans toutes les paroisses du comté ; cependant, elles ne fonctionnent pas toutes également bien. Quant à celle de St. Jean Port Joli, elle rend d'importants services à la colonisation, puisque déjà 115 familles en ont reçu d'elle des secours pour l'ensemencement de leurs défrichements, chaque printemps.

Durant les années 1860, 1861 et 1862 il a été distribué à ces familles 317 minots de grains et 717 minots de patates, formant en tout 1,034 minots. Cette générosité du cultivateur riche pour le pauvre défricheur aura son mérite devant Dieu, n'en doutons pas. Déjà l'encens de la prière du pauvre colon qui reçoit est monté jusqu'au Ciel, implorant pour lui et pour ses Bienfaiteurs qui l'assistent les bénédictions de CELUI qui veut qu'il y ait des pauvres sur la terre.

Que les véritables patriotes s'efforcent donc de rendre plus générale parmi nous, cette œuvre, destinée qu'elle est à prendre une part si belle et si utile dans l'œuvre de la colonisation du pays. (1)

(1) Pour faciliter l'organisation de ces *Sociétés de Secours* dans toutes les paroisses du Bas-Canada, je m'empresse de mettre sous les yeux du lecteur le Projet de Constitution qui suit, lequel peut être modifié suivant les circonstances et les lieux :

Association de Secours pour venir en aide aux Colons défricheurs.

ARTICLE 1.—Le but de l'*Association de Secours* est, au moyen d'une organisation régulière et permanente, de venir en aide aux personnes qui s'établissent sur des terres nouvelles, afin d'accroître le développement de la richesse nationale par la prise de possession du sol, et donner aux familles qui s'y dévouent un encouragement propre à les aider à faire l'acquisition d'un patrimoine ; d'inculquer, par cet acte de bienfaisance, l'esprit de charité mutuelle, l'estime des hommes entre eux, et la pratique de tout ce que la

VII.—Comté de Montmagny.

La population de ce comté s'élève à 13,386 habitants dont 13,275 sont d'origine franco-canadienne. On y possède 134,147 acres de terre dont 65,484 sont en état de culture, ayant produit 432,512 minots de céréales et patates et 17,779 tonneaux de foin, le tout évalué à la somme de \$324,184.09 ;

Les produits de la ferme, consistant en sucre, beurre, laine, étoffe, flanelle, toile et filasse, sont évalués à \$100,575.56 ;

Le bénéfice des pêcheries du golfe, exploitées par quelques habitants du comté, ont été comme suit :

Morue sèche,	11,937 quintaux, évalué à	\$35,811.00
Morue verte,	527 quarts, " "	1,317.50
Poisson vendu frais,	" "	1.57½
		\$37,130.07½

confraternité, la philanthropie et le bien national prescrivent aux enfants d'une même patrie.

ARTICLE II.—L'Association de Secours, étant une œuvre nationale et de charité, a pris pour devise : " Religion et Patrie ! "

ARTICLE III.—Outre le Directeur-Président de l'Association, qui sera de droit M. le Curé de la Paroisse, les officiers suivants seront élus chaque année, savoir : un Président-adjoint, deux Vice-Présidents, un Secrétaire, un Trésorier, et un Conseil d'environ 20 membres pour former, avec les officiers ci-dessus mentionnés, le Bureau de Direction.

ARTICLE IV.—Une assemblée générale aura lieu chaque année, dans le mois de Janvier, pour l'élection des officiers de l'Association, à laquelle sera soumis le Rapport Annuel sur les bonnes œuvres opérées durant l'année ainsi qu'un Etat des Comptes de la société.

ARTICLE V.—La contribution annuelle sera pour les Cultivateurs, d'un minot de grain ou plus, suivant le zèle charitable des personnes intéressées aux besoins des pauvres, payable dans le mois de Janvier, chaque année, aussitôt après l'élection des officiers dont la mission sera de collecter dans la partie de la paroisse qui lui sera assignée la part des aumônes à recueillir. Quant aux associés qui ne récoltent point, ils seront tenus de verser dans la caisse de l'Association une valeur d'environ un sou par semaine, soit 2 belins par année, payables aussi à la même époque.

ARTICLE VI.—L'œuvre dont l'Association aura à s'occuper sera de distribuer à propos, parmi les colons établis sur des terres nouvelles, des grains de semence, le printemps, afin de les aider à sortir des embarras dont est semée la route du défricheur durant les premières années et de promouvoir, par là, la cause de la colonisation.

ARTICLE VII.—La durée de l'aide accordée à chaque colon ne devra pas se prolonger au-delà de quatre années ; encore sera-t-il nécessaire de bien

Les prod
\$17,375 ;
La valer
estimée à \$
Les voitu
\$56,851 ;
La propr
des instrum
Formant
Pour éla

considérer l'état
d'une telle aide
sacrifices que s

ARTICLE VIII.—
déployer sa cl
paroisse.

ARTICLE IX.—
Secours seraient
secours aux c
Associations de
ment du systèm

ARTICLE X.—
coupable d'abus
rayé de la liste

ARTICLE XI.—
lieu sur leurs lo

Les devoirs d

1°—Le direct
présider toutes l
y maintenir l'ord
statuts et procé
président pourr

2°—Le secrét
assemblées gén
documents qui o

3°—Le trésori
confiés, les dépo
comité de régie,

4°—Le bureau
secrétaire, trésor
du dit bureau
l'administration
rendre compte d
aura également l
administration d

Les produits des jardins et vergers se sont élevés, en 1860, à \$17,375 ;

La valeur du bétail, qui compte pour 23,097 têtes, est estimée à \$339,220 ;

Les voitures de plaisir, au nombre de 2,525, sont évaluées à \$56,851 ;

La propriété foncière est évaluée à \$2,396,112, et la valeur des instruments d'agriculture à \$103,543 ;

Formant une richesse totale de \$3,374,990.72½.

Pour élargir davantage le cercle des défrichements et de

considérer l'état du colon pour s'assurer s'il a ou non impérieusement besoin d'une telle aide et si l'amour du travail du dit colon est en harmonie avec les sacrifices que s'impose l'Association pour l'aider à s'établir.

ARTICLE VIII.—Les limites naturelles dans lesquelles l'Association aura à déployer sa charité devront être celles des établissements voisins de la paroisse.

ARTICLE IX.—Dans le cas qu'il arriverait qu'une ou plusieurs Associations de Secours seraient fondées dans un endroit, lesquelles seraient destinées à porter secours aux colons d'un même lieu, alors il serait du devoir des dites Associations de communiquer ensemble afin d'aviser au meilleur fonctionnement du système.

ARTICLE X.—Tout colon protégé par l'Association de Secours, qui sera trouvé coupable d'abus de confiance, perdra droit aux faveurs de la Société et sera rayé de la liste des *secourables*.

ARTICLE XI.—L'aide ne devra être accordée qu'aux colons qui tiennent *feu et lieu* sur leurs lots respectifs.

DEVOIRS DES OFFICIERS.

Les devoirs des officiers se résument ainsi :

1^o—Le *directeur-président*, ou en son absence le président adjoint, devra présider toutes les assemblées générales ainsi que celles du bureau de direction, y maintenir l'ordre et veiller en général à l'exécution fidèle des règlements, statuts et procédés de la société. En cas de division égale dans les votes, le président pourra donner sa voix prépondérante.

2^o—Le *secrétaire* rédigera, tiendra, conservera les procès-verbaux des assemblées générales, les minutes du bureau de direction, et tous les documents qui ont rapport à la société.

3^o—Le *trésorier* devra recevoir les deniers ou les grains qui lui seront confiés, les déposer dans un lieu sûr et ne s'en désaisir que sur un vote du comité de régie, certifié par le directeur-président.

4^o—Le *bureau de direction* sera composé des présidents, vice-présidents, secrétaire, trésorier, et d'environ 20 autres membres de la société. Le *quorum* du dit bureau de direction sera de 5 membres. Il aura la direction et l'administration des affaires, de même que des revenus de la société. Il devra rendre compte de ses opérations à l'assemblée générale du mois de Janvier. Il aura également le droit de faire tous les règlements nécessaires pour la bonne administration de la société.

l'agriculture, le gouvernement a fait arpenter et diviser en lots tous les cantons renfermés dans les limites du comté, lesquels sont maintenant annoncés en vente, à 30 centins l'acre. Ces cantons sont : Ashburton, Bourdages, Patton, Montminy, Rolette, Talon et Panet, contenant ensemble environ 200,000 acres. L'agent local, Frs. Tétu, écrivain, demeure à Montmagny.

Grâce à cette immense quantité de terres ainsi organisées, nul doute que la colonisation impitoyablement paralysée jusqu'à ce moment, faute de chemins, ne prenne un nouvel essor.

Au milieu des plus graves embarras, cependant, un centre de colonisation s'est développé d'une manière très étonnante, dans le comté ; je veux parler du canton Montminy. En effet, ce canton qui ne contenait que 19 personnes en 1851, renferme aujourd'hui une population de 600 habitants. En 1851, on ne comptait dans l'endroit que 35 acres de terre défrichés, ayant produit 2,058 minots de grains et patates ; tandis qu'aujourd'hui on évalue à 1,697 acres la terre mise en état de culture, ayant produit 12,123 minots. Il en est de même des autres développements. Le chemin qui conduit aux établissements de ces vaillants pionniers ne vient que d'être terminé cette automne (1862). Maintenant, sans aucun doute, la colonisation va faire de nouveaux et plus rapides progrès, puisque le terrain est favorable à toutes espèces de culture, quoique généralement composé d'un sol sablonneux ou de gravier. Cette nouvelle paroisse a pour vocable Saint-Paul. Il y a une chapelle de 42 pieds sur 30, construite sur un lot donné par M. l'abbé Sirois, pour l'usage du missionnaire. Cette chapelle est destinée à servir plus tard de presbytère. J'apprends que la fabrique de Saint-Pierre, Rivière-du-Sud, vient de faire don d'une cloche aux habitants de l'endroit pour leur chapelle. Les habitants de Saint-Paul sont desservis par M. le Curé de Notre-Dame Auxiliatrice, nouvelle paroisse, formée dans le canton Buckland, que nous verrons plus tard.

Un autre centre de colonisation s'est aussi développé durant ces dernières six années, dans le canton Ashburton, joignant la ligne seigneuriale de la paroisse de Montmagny. Une société de colonisation d'ouvriers de Québec, fondée en 1856, y a fait faire d'immenses travaux de défrichements, après avoir fait l'acquisition de leurs terres du gouvernement. Mais il est regrettable de le dire, cette société a été trompée sur la qualité du sol d'une partie assez considérable du canton, qui n'est qu'un amas de pierres et cailloux, à l'exception des lots qui

bordent les autres rangs ; soit, cette opération aux membres de les céder plus utilement quelques fois la petite rivière ont été très

Le sol de y rencontre sablonneux Saint-Pierre être les plus

Le fleuve milles, par l'Isle-aux-O Grosses-Isles, est d'environ habitées.

Les principes la rivière de prend sa source seigneurie de Nicolas, qui la seigneurie vers l'ouest au village forment un à un niveau et qui occasionne

A l'embouchure au village de longueur, au par Jacques aujourd'hui

Un autre appelé le pont angles droits ponts sont par en 1813, par pieds d'élévation

bordent le côté sud de la petite Rivière-du-Sud, et des lots des autres rangs situés au sud de la dite rivière. Quoiqu'il en soit, cette société vient de se dissoudre après avoir terminé les opérations dictées dans son programme. Il ne reste plus aux membres de cette société que le soin d'établir ces lots, ou de les céder à des colons plus sérieux, qui les développeront plus utilement et dans l'intérêt plus général du comté. Il y a quelques familles établies dans le canton Ashburton, près de la petite rivière du Sud. Les récoltes de cette année, 1862, ont été très abondantes et de bonne qualité.

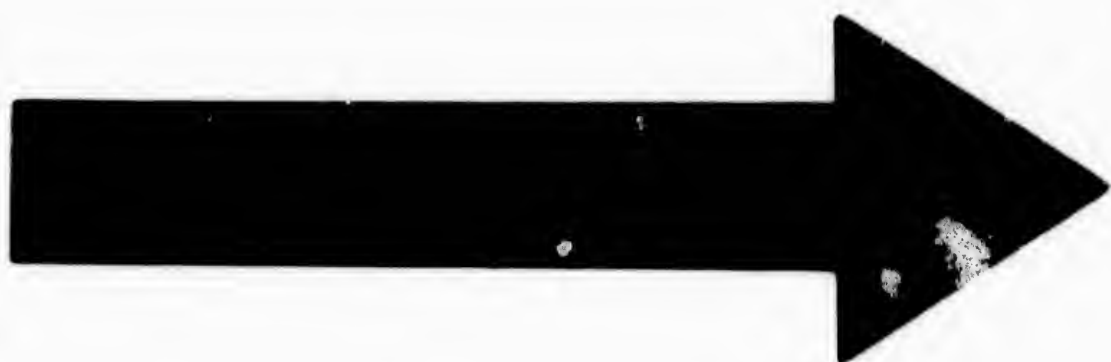
Le sol des paroisses des seigneuries du comté est varié. On y rencontre de la marne jaune, des terres noires, légères et sablonneuses et des argiles. Les terres de Saint-François, Saint-Pierre et le haut de la paroisse de Montmagny paraissent être les plus recherchées et les meilleures.

Le fleuve est superbement orné sur une espace de 11 à 12 milles, par des groupes d'îles dont les plus importantes sont l'Isle-aux-Oies, l'Isle-aux-Grues, l'Isle Sainte Marguerite et la Grosse-Isle, situées presque au centre du fleuve, dont la largeur est d'environ 15 milles, en cet endroit. Toutes ces Isles sont habitées.

Les principales rivières qui traversent les seigneuries sont, la rivière du Sud, qui serpente agréablement la contrée et prend sa source dans les montagnes, vers le fond de la seigneurie de St. Gervais; la grande branche du Bras St. Nicolas, qui prend sa source dans les montagnes, au fond de la seigneurie de Lessard, dans le comté de l'Islet, et qui coule vers l'ouest jusqu'à ce qu'elle tombe dans la rivière du Sud, au village de St. Thomas; ces cours d'eau ainsi réunis forment un grand bassin avant de se décharger dans le fleuve, à un niveau plus élevé de 20 pieds que le fleuve, dit Bonnette, et qui occasionne une chute d'un très bel effet.

À l'embouchure du Bras St. Nicolas, sur la rivière du Sud, au village de Montmagny, existe un pont de 125 pieds de longueur, autrefois appelé le pont Prévost, construit en 1812 par Jacques Morin; le pont, jeté sur le Bras, appartient aujourd'hui à Louis Fournier, écrl., de Montmagny.

Un autre pont, qui lui est supérieur en beauté, autrefois appelé le pont du Régent, traverse la rivière du Sud presque à angles droits avec l'autre dont je viens de parler. Ces deux ponts sont près l'un de l'autre. Ce dernier pont fut construit en 1813, par Frs. Fréchette; il a 300 pieds de long sur 15 pieds d'élévation au-dessus du niveau de l'eau, et est appuyé



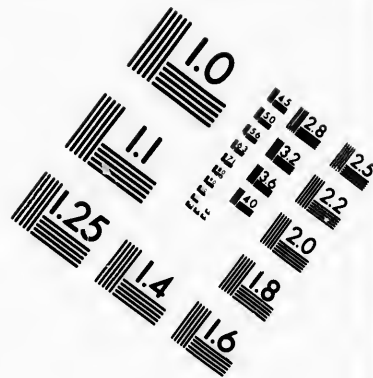
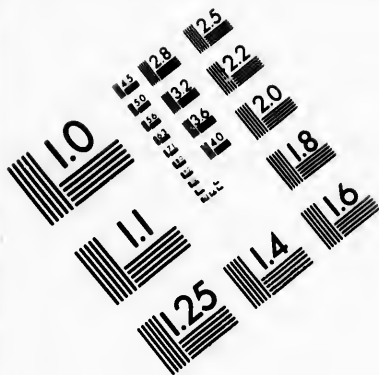
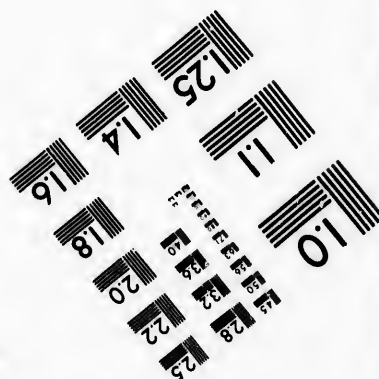
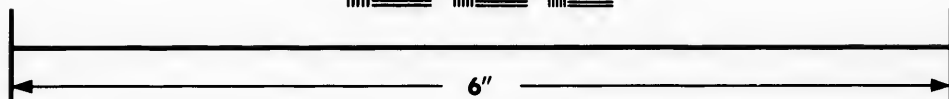
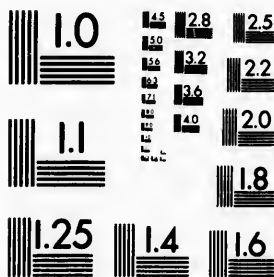


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**



sur de nombreux et solides piliers en pierre. Il est aujourd'hui la propriété de Madame Corriveau.

Trois chemins de colonisation partent des seigneuries pour traverser les cantons Armagh, Ashburton et Bourdage ; ces routes sont destinées à mettre en communication les nouveaux établissements de Patton, Montminy et Mailloux avec ceux du fleuve ; pour la confection de ces routes il a été dépensé \$9,900, de 1853 à 1861.

Le chemin de l'Anse à Giles, qui part du 3e rang du Cap St. Ignace doit aller aboutir au Chemin-Taché, dans le canton Patton. Ce chemin ne fait que commencer à s'ouvrir.

Le chemin Beaubien, qui part du 2e rang de Montmagny et traverse le canton d'Ashburton dans toute sa profondeur, va aboutir au Chemin-Taché, dans le canton Montminy. Ce chemin vient d'être terminé, suivant que je l'ai mentionné plus haut. M. Côté, conducteur des travaux de ce chemin, dit que dans les cantons Talon, Rolette et Panet, on trouve d'immenses étendues de belles terres très propres à la colonisation.

Le chemin Sirois, qui part de St. Pierre, rivière du Sud, et traverse le canton Armagh, se prolonge jusqu'au Chemin-Taché, dans le canton Mailloux. Le sol d'Armagh est varié, couvert de bois de haute futaie qui consiste en érable, mérisier et épinette, mais le terrain est quelque peu rocheux. Nous en parlerons plus tard.

VIII.—Comté de Bellechasse.

La population de ce comté s'élève à 16,062 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 30 personnes. Cette population possède 184,744 acres de terre dont 93,576 acres sont en état de labour ou de culture, laissant ainsi 91,168 acres en bois debout pour les fins domestiques et du défrichement.

D'après le recensement de 1861, il a été récolté dans les limites du comté 746,659 minots de grains et patates et 15,972 tonneaux de foin, le tout évalué à \$422,544.04 ;

Les produits ordinaires de l'industrie sont évalués à \$124,579.53 ;

Ceux des jardins et vergers, à \$22,034 ;

Le bétail, qui compte pour le chiffre de 37,764 pièces, est évalué à \$431,379 ;

Les voi
à \$60,328

La valo
et celle de
Forman

Afin de
fait arpen
suivent.

Buckland,
comprena
raison de
éc., résid

L'œuvre
Buckland,

Ce fut
canton Buc
de colonisa
cette autre
puissanne
St. Charles

Les press
espérances.
intrépides
terrain, s'ét
rivière St.
avec le Ca
Sans perdre
l'œuvre et
nord ou inf

Aujourd'
tie : Buckla
800 âmes, f
La partie ou
et l'autre p
Mailloux, qu
de leurs dév
ont réunis e
que les pro
grande som
commencem
23 personnes

Cependant
depuis dix a

Les voitures d'agrément, au nombre de 3,171, sont estimées à \$60,328 ;

La valeur de la propriété foncière est portée à \$2,676,711, et celle des instruments aratoires à \$152,022 ;

Formant une richesse totale de \$3,889,597.57.

Afin de faire progresser la colonisation, le gouvernement a fait arpenter, en tout ou en partie, les quelques cantons qui suivent, renfermés dans les limites du comté, savoir : Buckland, Arnagh, Mailloux, Roux, Bellechasse et Daquam, comprenant environ 125,000 acres de terre disponibles, à raison de 30 centins par acre. L'agent local, S. V. Larne, éc., réside à St. Charles.

L'œuvre du déboisement s'opère sur trois points principaux : Buckland, Mailloux et Arnagh.

Ce fut vers l'année 1847 que commença l'ouverture du canton Buckland à la colonisation. A cette fin, une société de colonisation fut formée par M. le Grand Vicair Mailloux, cette autre gloire nationale que renferme le Clergé. Il fut puissamment secondé par feu M. Villeneuve, alors curé de St. Charles.

Les pressentiments de M. Mailloux ne furent pas de vaines espérances ; dans l'exploration qu'il fit avec ses hommes intrépides et courageux, il trouva une grande étendue de terrain, s'étendant depuis la ligne des seigneuries jusqu'à la rivière St. Jean, qui forme la ligne de séparation du Maine avec le Canada, pouvant former plusieurs belles paroisses. Sans perdre de temps, ces valeureux pionniers se mirent à l'œuvre et les défrichements commencèrent dans la partie nord ou inférieure du canton Buckland.

Aujourd'hui ce canton possède une population ainsi répartie : Buckland-Ouest 406 âmes ; Buckland-Est et Mailloux, 800 âmes, formant une population totale de 1,206 habitants. La partie ouest du canton appartient au comté Dorchester, et l'autre partie à celui de Bellechasse. Quant au canton Mailloux, que je ne puis séparer de Buckland, pour l'étude de leurs développements respectifs, puisque les recenseurs les ont réunis ensemble pour le même objet, je crois devoir dire que les progrès de ce canton n'entrent pas pour une bien grande somme dans ceux de l'autre canton, Buckland ; car au commencement de 1861, il n'y avait encore que 6 familles ou 23 personnes résidentes dans le canton Mailloux.

Cependant, pour mieux faire voir les progrès accomplis depuis dix ans, en cet endroit, je vais réunir les deux divisions

de Buckland en une seule afin de n'y grouper qu'une seule lignée de chiffres.

En 1851, la population de Buckland ne s'élevait qu'à 137 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 16 personnes, lesquels possédaient environ 200 acres en état de culture.

Le recensement de 1861 accuse une population réunie de 1,206 âmes, dont 1,105 habitants sont d'origine canadienne française, et 101 personnes d'origine britannique, lesquels possèdent 2,771 acres de terre en culture, ayant produit 12,739 minots de grains et 10,392 minots de patates, formant une récolte totale de 23,131 minots et 354 tonneaux de foin.

Une chapelle, longue de 42 pieds sur 32 pieds de large, est construite depuis 1856 dans Buckland, qui a pour vocable Notre-Dame Auxiliatrice. Il y a aussi un presbytère de 30 pieds sur 26. M. l'abbé Gosselin, curé de Saint-Jean de l'Isle Orléans, a fait don d'une cloche de 118 livres à la nouvelle paroisse.

Les habitants de Notre-Dame Auxiliatrice ont, en outre, le précieux avantage de posséder un prêtre résident, qui est chargé de desservir les missions de St. Cajétan (Armagh), St. Paul (Montminy), et Notre-Dame de Mailloux.

Il y a un superbe chemin qui conduit à Notre-Dame Auxiliatrice, partant de la Se concession de St. Gervais. Il existe de nombreux pouvoir d'eau dans le canton Buckland, sur la rivière des Abénakis, sur la deuxième branche de la même rivière, sur la rivière Taschereau, la rivière des Ormes, le ruisseau des Belles-Amours, la branche du Pin, et la branche du Nord-Ouest ; il y en a aussi sur six à huit autres petites rivières qui peuvent fournir des cours d'eau suffisants pour faire fonctionner des moulins à scie chaque printemps, au moins pendant un temps assez considérable. Il y a déjà, je crois, 2 moulins à farine, 8 moulins à scie et 3 établissements de potasse et perlasse en opération, dans le seul canton de Buckland ou Notre-Dame Auxiliatrice. La propriété foncière est évaluée à \$104,064.

Le révérend M. Mailloux, dont le patriotisme est si connu et à qui la colonisation doit tant de succès, devra se réjouir agréablement en pensant que c'est lui qui a su opérer ce changement si heureux, en transformant comme par enchantement, et en si peu de temps, la silencieuse forêt en des villages animés par le travail et l'industrie. Honneur à son œuvre !

L'autre centre de colonisation réside dans la nouvelle

paroisse
112 ans
à 648 l
possède
acres so
et 5,817
Le chie
seigneur
une par
Dagneau
de débo
Mailloux
sur le ch
les prop
beaucoup
la propri
sol, le lo
mais roe
à peu p
Armagh.
Le tro
Mailloux
courage
établis, e
ces dernie
dans l'en
ment de
les canton
longueur
cantons
descendre
trice, à l
même qu
nouvelle
rivière du
Mailloux,
Villeneuv
renseigner
crainte, d
quence de
divers che
Une rou
ture dans
grand élar

paroisse de Saint-Cajétan (Armagh), qui ne renfermait que 112 âmes, en 1851, et dont la population s'élève, aujourd'hui, à 648 habitants, tous d'origine canadienne-française. On y possède à l'heure qu'il est 16,200 acres de terre dont 2,158 acres sont en culture, ayant produit 12,470 minots de grains et 5,817 minots de patates, formant en tout 18,287 minots. Le chemin de Saint-Cajétan a son point de départ dans la seigneurie de Saint-Vallier ; il traverse le canton Armagh et une partie de celui de Mailloux, jusqu'au chemin Taché. M. Dagneault, conducteur des travaux, dit que ce chemin servira de débouché aux colons de Saint-Cajétan et de Notre-Dame de Mailloux, et sera d'une grande utilité à ceux qui iront s'établir sur le chemin Taché. Il ajoute que depuis quelques années les propriétaires des terres de ces nouvelles paroisses ont beaucoup aggrandi leurs défrichements, et que la valeur de la propriété foncière a augmentée d'à peu près la moitié. Le sol, le long du chemin, est de terre jaune et de bonne qualité, mais rocheux ; les terrains adjacents, dit M. Dagneault, sont à peu près de même nature. Il y a une chapelle dans Armagh.

Le troisième centre de colonisation est Notre-Dame de Mailloux. Cette localité a fait bien peu de progrès, malgré le courage et la persévérance des quelques habitants qui y sont établis, en conséquence du défaut de communications jusqu'à ces derniers temps. Comme je l'ai dit plus haut, il n'y avait dans l'endroit que six familles ou 23 personnes, au commencement de 1861. Grâce à l'ouverture du chemin Taché dans les cantons Buckland, Mailloux et Montminy, formant une longueur d'environ 20 milles, les habitants de ces divers cantons peuvent aujourd'hui communiquer ensemble, ou descendre au fleuve par les routes de Notre-Dame Auxiliatrice, à l'ouest, les chemins Beaubien et Sirois, à l'est, de même que par la route d'Armagh qui aboutit au centre de la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Mailloux, près de la rivière du Pin. Il y a une chapelle construite dans le canton Mailloux, sur un lot de terre légué par feu M. l'abbé Villeneuve, curé de St. Charles. Je ne possède point d'autres renseignements sur cet endroit, cependant je puis ajouter sans crainte, que la colonisation va prendre vigueur, en conséquence des avantages qu'offre aujourd'hui l'ouverture des divers chemins ci-dessus mentionnés.

Une route nouvelle, longue de 24 milles, est en voie d'ouverture dans le canton Mailloux, et est destinée à imprimer un grand élan à la colonisation dans cette partie du comté de :

Bellechasse. L'initiative de cette bonne pensée, de construire un chemin à travers ces bonnes terres, est due à M. l'abbé Beaubien, curé de Saint-Raphaël, aidé du docteur Fortier, alors membre du comté et de quelques autres amis de la cause colonisatrice, en vue d'ouvrir les terres situées sur les bords de la petite rivière Daaquam et ses environs. Pour honorer la mémoire de celui qui a pour ainsi dire été le fondateur et l'apôtre de la colonisation, en cet endroit, on a donné à ce chemin le nom de M. l'abbé Mailloux. Le chemin Mailloux part de la Chapelle de Notre-Dame, sur le chemin Taché, et va aboutir à la ligne provinciale, après avoir traversé les cantons Mailloux, Roux, Bellechasse et Daaquam. M. Audette, chargé d'ouvrir ce chemin, disait dans son rapport de 1860, que les terres situées sur ce chemin étaient bonnes généralement, mais qu'elles devenaient supérieures à mesure que l'on approchait de la vallée du Saint-Jean. Il ajoutait, cependant, que le tracé du chemin ne se trouvait pas au milieu des terrains les plus avantageux, et que c'était dans les rangs situés plus en arrière que se trouvaient les plus belles terres et qu'il y en avait une étendue très considérable. Toutefois, il mentionnait l'endroit comme possédant de belles et bonnes terres ; des pouvoirs d'eau sans nombre ; un climat plus doux que sur les bords du Saint-Laurent, sur le versant sud des montagnes ; un marché tout près pour les produits dans les nombreux chantiers que font les américains de l'autre côté de la ligne ; des rivières profondes et navigables pour de petits bateaux qui mettront ces nouveaux colons en rapports faciles et journaliers avec Madawaska, Long-Sault, St. Jean et Frédéricton, outre le débouché ordinaire et à proximité de Québec. Les rivières Daaquam, Saint-Jean et plusieurs autres, sans compter un grand nombre de petits lacs, sont poissonneuses. Dans son rapport de 1861, M. Audet écrivait au gouvernement qu'on avait commencé à coloniser sur ce chemin, et que six ou sept colons courageux y avaient fait des abattis qui, ensemencés le printemps, avaient produits de très belles récoltes. Aussitôt que ce chemin aura été ouvert, M. Audette croit que toutes les terres seront prises incessamment.

De 1853 à 1861, il a été dépensé dans ce comté, pour l'ouverture des chemins de colonisation, la somme de \$15,900.

La colonisation, dans les seigneuries, s'est aussi considérablement développée durant ces dernières dix années, surtout dans les paroisses de Saint-Lazare et Saint-Raphaël.

La première, qui renfermait une population de 1,698

habitants
terre en
grains et
renferme
lesquels
produit 2
formant
propriété

La den
habitants
en état d
3,987 mi
aujourd'h
prendre S
en cultur
minots de
foin.

Mainten
ceux de
recensem
ces derniè

Population to
Acres en cul
Récoltes en g

Aujourh
Raphaël, s
Le comté
Boyer et le
seigneuries
mélange de
sent abond

Ce comté
nouvelle de
16,195 âme
française.

habitants, en 1851, et qui ne contenait que 6,727 acres de terre en état de culture, ayant produit 18,608 minots de grains et 4,854 minots de patates, en tout 23,462 minots; renferme aujourd'hui une population de 2,083 habitants, lesquels possèdent 12,708 acres de terre en culture qui ont produit 26,002 minots de grains et 35,099 minots de patates, formant en tout 61,101 minots et 1,798 tonneaux de foin. La propriété foncière est aujourd'hui évaluée à \$249,455.

La deuxième paroisse, Saint-Raphaël, qui renfermait 836 habitants, en 1851, y compris Armagh, et 3,646 acres de terre en état de culture, ayant produit 21,795 minots de grains et 3,987 minots de patates, en tout 25,782 minots; renferme aujourd'hui une population de 2,631 habitants, sans y comprendre Saint-Cajétan, lesquels possèdent 9,118 acres de terre en culture, ayant produit 58,357 minots de grain et 33,173 minots de patates, en tout 91,530 minots et 2,554 tonneaux de foin.

Maintenant, si on réunit les développements d'Armagh avec ceux de St. Raphaël, tels qu'ils sont consignés dans le recensement de 1851, on trouve que l'augmentation durant ces dernières dix années, a été comme suit :

	1851	1861	Augmentation
Population totale,.....	836	3,279	2,443 hab.
Acres en culture,.....	3,646	11,276	8,630 acres.
Récoltes en grains et patates,.....	25,782	109,757	83,975 minots.

Aujourd'hui, la valeur de la propriété foncière de St. Raphaël, sans y comprendre Armagh, est de \$238,513.

Le comté est assez bien arrosé par les rivières Bellechasse, Boyer et le Bras, outre quelques petits ruisseaux. Le sol des seigneuries est une variété de terre légère et sablonneuse, mélangé de marne jaunâtre, argile et terre noire, qui produisent abondamment toutes espèces de grains.

IX.—Comté de Dorchester.

Ce comté qui vient d'entrer énergiquement dans une voie nouvelle de progrès colonisateur, renferme une population de 16,195 âmes, dont 13,107 habitants sont d'origine canadienne-française.

Le nombre total d'acres de terre possédés s'élève à 210,874 dont 94,348 sont en parfait état de labour, laissant par conséquent 116,526 acres en bois debout. Nul doute que ce dernier chiffre va singulièrement diminuer, durant les années prochaines, en conséquence des rapides développements que commence à prendre la colonisation dans les limites de ce comté.

A part ces terres qui restent à défricher, le gouvernement en offre en vente 354,000 acres situés dans les cantons Frampton, partie de Buckland, Standon et son augmentation, Cranbourne, Ware, Watford et Langevin, au prix régulier de 30 cents l'acre, afin de subvenir au besoin toujours croissant de la population. Deux agents sont chargés de vendre ces terres ; Edouard Rouleau, écr., demeurant à Sainte-Claire, est autorisé à vendre celles des cantons Ware et Langevin, et Andrew Ross, écr., demeurant à Saint-Edouard de Frampton, à vendre les autres.

Les récoltes des diverses paroisses du comté ont donné 695,304 minots de grains et patates, et 12,366 tonneaux de foin, le tout évalué à \$398,205.39 ;

Les produits de l'industrie, comprenant le sucre d'érable, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$134,869.77 ; et ceux des jardins et vergers à \$15,642 ;

Le bétail, au chiffre de 42,643 têtes, est évalué à la somme de \$419,482 ;

Les voitures d'agrément, au nombre de 2,055, sont évaluées à \$37,577 ;

La valeur de la propriété foncière est fixée à \$2,264,741 ; et celle des instruments d'agriculture à \$89,218 ;

Formant en tout une richesse de \$3,359,735.16.

Plusieurs paroisses nouvelles ont surgi depuis dix ans ; d'autres se sont considérablement développées, comme nous allons le voir.

Le premier centre de colonisation qui s'offre à notre appréciation, sur la carte, est le canton Frampton. Cet endroit renfermait une population de 1,993 âmes, en 1851, toute d'origine britannique à l'exception de 167 personnes d'origine franco-canadienne. On y possédait alors 9,344 acres de terre en état de culture, ayant produit 27,410 minots de grains et 30,837 minots de patates et navets, formant en tout 58,247 minots, à part le foin et les pâturages. Le recensement de 1861 constate que la population de ce même canton s'élève aujourd'hui à 2,568 habitants où les canadiens-français comp-

tent pour culture, q
minots de
C'est donc
et de 37,1
ton renfer
Saint-Edou
Edouard
canton, et
rivière Et
familles ca
ment de l'a
de ces pa
compte au
reste peu d

Le deux
nouvelle p
canton Sta
l'endroit q
l'exception
429 habitan
canadienne
qui ont pro
patates et
tonneaux d
dans la con
Saint-Malac
de l'endroi
britannique
que la plup
les canadien
dans Stande

Sur les bo
trouvent gro
le Curé de S
4 familles or
terre défrich
365 minots d
On y posséd
plantée à la
va cependant
parle de con
les premiers
la colonisatio
le prêtre !

tent pour le chiffre de 632 âmes, possédant 14,390 acres en culture, qui ont produit 52,478 minots de grains et 42,913 minots de patates et navets, formant en tout 95,391 minots. C'est donc une augmentation de 5,046 acres de terre nouvelle et de 37,144 minots durant ces dernières dix années. Frampton renferme aujourd'hui deux paroisses qui ont pour vocables Saint-Edouard et Saint-Malachie. La paroisse de Saint-Edouard est située dans la partie nord ou inférieure du canton, et celle de Saint-Malachie sur la rive droite de la rivière Etchemin. Cette dernière paroisse renfermait 74 familles canadiennes et 58 familles irlandaises, au commencement de l'année 1861. Il y a un Prêtre résident dans chacune de ces paroisses. Outre les deux églises catholiques, on compte aussi deux temples protestants dans Frampton. Il reste peu de terre non habitée dans l'endroit, paraît-il.

Le deuxième noyau de population réside dans Saint-Léon ; nouvelle paroisse située aussi sur la rivière Etchemin, dans le canton Standon. Il y a dix ans, on ne comptait dans l'endroit que 202 habitants, tous d'origine britannique, à l'exception de 7 personnes ; aujourd'hui ce canton renferme 429 habitants dont près de la moitié, soit 197, sont d'origine canadienne-française, lesquels possèdent 1,193 acres en culture, qui ont produit 5,495 minots de grains et 4,453 minots de patates et navets, formant en tout 9,948 minots et 195 tonneaux de foin. La chapelle de Saint-Léon est construite dans la concession appelée Maryville, et c'est M. le Curé de Saint-Malachie qui dessert cette population. Le missionnaire de l'endroit rapportait, en 1859, que les colons d'origine britannique étaient en grande majorité dans cette localité, mais que la plupart cherchaient à vendre leurs terres depuis que les canadiens commençaient à s'y établir. Il y a deux églises dans Standon, l'une catholique, l'autre protestante.

Sur les bords du Lac Etchemin, dans le canton Ware, se trouvent groupées quelques familles qui sont desservies par M. le Curé de Saint-Léon. Le chiffre de la population était de 4 familles ou 25 personnes, en 1860, possédant 113 acres de terre défrichés qui avaient produit 3,815 minots de grains et 365 minots de patates et navets, formant en tout 4,180 minots. On y possède de plus 53 têtes de bétail. La *Croix* qui fut plantée à la place du premier arbre abattu, il y a peu d'années, va cependant céder bientôt la place à une chapelle que l'on parle de construire incessamment. Aujourd'hui, comme dans les premiers temps de la colonie, on sait que pour faire réussir la colonisation dans un nouvel établissement, il faut *l'église et le prêtre !*

A l'ouest de cette mission naissante se rencontre la nouvelle paroisse de Saint-Odilon, située dans le canton Cranbourne, et desservie par M. le Curé de Saint-Edouard, qui imprime à ce centre de colonisation tout le développement désirable, au point que les résultats semblent donner raison d'avoir si heureusement attaché le nom de ce zélé missionnaire à l'endroit qu'il dessert. La population de cette nouvelle paroisse s'élève aujourd'hui à 72 familles ou 416 âmes, tous d'origine irlandaise. Il y a dix ans, on comptait 87 personnes d'origine canadienne-française dans l'endroit; mais aujourd'hui il n'y en a pas une seule. La colonisation, qui a progressé assez lentement jusqu'à ces dernières années, prend du développement, comme je viens de le dire, au point que les défrichements s'élèvent à l'heure qu'il est à 1,607 acres, qui ont produit 6,913 minots de grains et 8,469 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 15,382 minots et 340 tonneaux de foin. Le bétail figure pour 716 têtes, évaluées à \$6,716. Il y a une chapelle construite dans Cranbourne depuis 1859. M. Henderson, de Frampton-Est, rapporte devant le comité de colonisation de 1862, que les terres disponibles dans Standon et la partie nord-ouest de Ware sont généralement d'un sol médiocre, bien qu'il s'y trouve ça et là des lots d'assez bonne qualité. La partie sud-ouest de Ware et les terres possédées par les colons dans l'autre partie du canton, sont d'une qualité supérieure à la moyenne générale. Dans Cranbourne, ajoute-t-il, le terrain est marécageux bien que moins rocheux que dans Frampton; les terres sont bonnes avec beaucoup d'excellentes sucreries, dont la plupart sont exploitées par des personnes qui y font du sucre chaque printemps. Durant les cinq ou six dernières années, dit M. Henderson, la colonisation a fait des progrès rapides dans Standon, Buckland et la partie Est de Frampton, surtout par l'arrivée de familles canadiennes, qui préféreraient vendre leurs terres dans Sainte-Claire, Sainte-Marguerite et Sainte-Marie, pour s'établir dans ces cantons et éviter les charges qui pèsent ordinairement dans les vieilles paroisses.

Au sud de Cranbourne ou Saint-Odilon, se trouve le canton Watford, traversé par la rivière des Abénaquis. Il paraîtrait que quatre ou cinq familles seraient établies le long de cette rivière, comme *squatters* ou colons irréguliers. Il y a aussi d'innombrables sucreries dans l'endroit qui sont exploitées par les habitants des paroisses de Saint-François et de Saint-Joseph de la Beauce.

Enfin, nous arrivons au canton Langevin où la colonisation

va devenir
vraiment r
ceux qui
quelque or
parler de c
dans la for
des ancien
siège d'une
asseoir ave
pays une p
rielles (1).
les Trappist
l'attention d
suite choisir

(1) Le Frère J
en question, s'a
du Canada, tou
Esprit, de la s
Dom Rancé, éta

"Tous les ch
feront dans le M
et dévotion à l'é
ce moyen, attire
propriétés, sur
du Canada les p
de la Trappe du

"Le temps es
sympathie dans l
du Canada et de
fin.

"Nous croirio
Dame de la Trapp
ne profitons pas
sérieusement la r

"Quel est l'ei
concourir à ce n

"La Ste. Vier
Elle n'est point
offrandes, que les
les hommages et l
Il faut que nous s
et les progrès d'un

"C'est pourqu
concours de tous
apportent au mo
Seigneur a estimé
des autres. Que
envers Marie, et l

va devenir pour le comté Dorchester une œuvre d'un caractère vraiment remarquable et bien propre à réjouir l'âme de tous ceux qui aiment le progrès et l'avancement du pays, à quelque origine ou religion qu'ils appartiennent. Je veux parler de ces religieux Trappistes qui viennent de s'enfoncer dans la forêt, au centre du canton Langevin, à quelques lieues des anciennes et dernières habitations, pour y placer là le siège d'une organisation complète et permanente, aux fins d'y asseoir avec le temps des paroisses nouvelles et assurer au pays une plus large part de ressources agricoles et industrielles (1). La prise de possession de 800 acres de terre que les Trappistes viennent d'obtenir du gouvernement a attiré l'attention d'un bon nombre de familles qui sont allées de suite choisir un certain nombre de lots situés dans le voisinage

(1) Le Frère JOSEPH ANDRÉ, Prêtre Trappiste, et Directeur de l'établissement en question, s'adresse en ces termes à la générosité et à la piété des habitants du Canada, touchant le Monastère de Notre Dame de la Trappe du Saint-Esprit, de la stricte observance de l'ordre de Cîteaux, selon la réforme de Dom Rané, établi dans le canton Langevin, comté Dorchester, en Juin 1862 :

"Tous les chrétiens du Canada participent aux bonnes œuvres qui se feront dans le Monastère en contribuant, par une offrande selon leurs libéralité et dévotion à l'établissement et à l'avancement du Monastère projeté et par ce moyen, attireront sur leurs familles, leurs habitations, leurs champs, leurs propriétés, sur tout le diocèse, en un mot sur toute la population catholique du Canada les plus puissants secours du Ciel sous l'invocation de Notre-Dame de la Trappe du Saint-Esprit.

"Le temps est arrivé d'exécuter un projet qui a trouvé tant d'écho et de sympathie dans les cœurs des respectables Prêtres et de tous les bons chrétiens du Canada et de prendre les mesures nécessaires pour le conduire à bonne fin.

"Nous croirions faire injure à votre dévotion envers la mère de Dieu, Notre-Dame de la Trappe et violer l'espèce d'engagement que nous avons pris, si nous ne profitions pas des circonstances favorables qui se présentent pour mettre sérieusement la main à l'œuvre et pour vous y associer.

"Quel est l'enfant de Marie, quel est le fidèle qui ne désire vivement concourir à ce noble but ?

"La Ste. Vierge propagera ce goût et y attachera de signalés bienfaits. Elle n'est point ennemie d'elle-même ; elle ne permettra jamais que les offrandes, que les hommages qui lui seront offerts à la Trappe fassent diminuer les hommages et les offrandes qui lui sont présentées dans d'autres sanctuaires. Il faut que nous soyons persuadés, l'expérience le prouve, que l'établissement et les progrès d'un Monastère tournent toujours à l'avantage de tous les autres.

"C'est pourquoi nous désirons vivement, dans cette pieuse entreprise, le concours de tous les habitants du Canada ; oui, nous souhaitons que tous apportent au moins une obole. Le concours de tous est si puissant ! Notre Seigneur a estimé l'obole de la pauvre veuve de plus de valeur que les dons des autres. Que chacun fasse donc selon ses moyens et selon son affection envers Marie, et le Monastère de N.-D. de la Trappe s'élèvera conformément

de l'humble Monastère des Trappistes et partager avec ces défricheurs-missionnaires les chances d'un succès déjà certain. C'est le fruit d'une pensée sublime, inspirée par le ciel, et pour la réussite de laquelle n'a cessé de travailler l'infatigable Curé de Sainte-Claire, M. l'abbé Bernard, puissamment secondé par l'influence et l'énergie peu commune du membre du comté, L. H. Langevin, éer.

Dans son récit d'un voyage fait au Monastère de Notre-Dame de la Trappe, au commencement d'Octobre 1862, voici comment M. Langevin s'exprime :

"Le canton Langevin est borné au Nord par le canton Ware, au Sud par la rivière Saint-Jean (frontière des États-Unis), à l'Est par les cantons Bellechasse et Daaquam, et à

à la simplicité de notre Saint Ordre et digne de l'amour que nous lui avons voué.

"Nous adressons donc cette invitation, avec une confiance entière, à la population canadienne et que ne pouvons-nous pas attendre du respectable clergé, de ces nombreuses communautés religieuses qui militent sous l'étendard de la mère de Dieu et de tant d'autres âmes pieuses dévouées à la Reine des Cieux !

"Mais comme rien n'a tant de pouvoir sur nous que notre propre intérêt spirituel, rien ne sera plus capable de nous porter à prendre part à cette association que ses fruits et ses avantages qui sont immenses.

"Il suffira de rappeler à la mémoire qu'à dater du jour de l'installation de la nouvelle communauté, que nous espérons pouvoir établir durant le mois d'Octobre prochain, (1862,) la sainte messe sera célébrée, une fois par semaine, pendant cinquante ans pour tous les fidèles vivants qui auront contribué à l'érection du monastère de Notre-Dame de la Trappe.

"De même, tous les mois, la sainte messe sera chantée pour les fidèles trépassés qui auront contribué à la même fin, et celle-ci sera à perpétuité.

"Nous pouvons assurer les personnes qui désirent donner un objet spécial, tel qu'un calice, un ciboire, un ornement quelconque, des linges d'autel, &c., que cette intention sera respectée comme un souvenir religieux.

"Nous prions MM. les Curés et autres Ecclésiastiques de bien vouloir expliquer notre pensée partout où elle ne serait point comprise, et de cette manière seconder nos vœux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes."

Voici comment le *Courrier du Canada* du 14 novembre 1862 rend compte de la vie que mènent ces religieux, dans l'exercice des devoirs attachés à leur apostolat :

"Le Trappiste se lève la nuit à 2 heures pour aller à Matines qui durent ordinairement jusqu'à 4½ h. parce qu'outre le grand office on récite aussi celui de la Vierge, et entre les deux l'on fait une méditation d'une demi-heure. Les jours où l'Eglise ne solennise la fête d'aucun saint on récite encore l'office des morts. Les prêtres vont alors dire leur messe et les autres font une lecture jusqu'à 5½ h. On dit alors la prière et l'on va ensuite au Chapitre qui dure une demi-heure. Sur les 7 h. ils vont travailler : chacun quitte sa coule, espèce de manteau que les Trappistes portent par dessus leur tunique, et retroussant l'habit de dessous ils se mettent à travailler : les uns à labourer la terre, les autres à cribler, d'autres à porter des pierres, chacun suivant la

l'Onest pa
Québec au
rend par l
à travers
Saint-Mala
quatorze li
servir de la
de la camp
par l'ancie
chemin est
bord du La
commence
parcours d

tâche qui lui
convient le pl
s'emploie souv
pas de sortir, i
des lessives, é
contre terre les
ensemble. Il
les uns à relier,
et à d'autres tr
à leur maison
vont à l'office
sente, et ils se re
après laquelle i
tables sont nues
sa tasse de faïen
toujours à la m
sert un potage
avec deux petite
autre racine, su
deux poires cui
achever leurs p
quer à la lectur
qui dure une h
remet ses outils
chambre où il r
toire où chaque
onces, son pot
demi-heure, ils
jusqu'à 6 h., on
demi-heure. A
bénite des main
chacun se couch
piquée, une orei
du Trappiste, et

l'Ouest par ceux de Motgermette et Watford. La distance de Québec au Monastère des Trappistes est de 21 lieues. On s'y rend par le chemin de Lévis à Saint-Henri, et sa prolongation à travers les paroisses de Saint-Anselme, Sainte-Claire et Saint-Malachie, et le canton Standon. C'est une distance de quatorze lieues de bons chemins. A Standon, on cesse de se servir de la voiture à quatre roues, pour prendre la charette de la campagne. Il s'agit en effet de gagner le Lac Etchemin, par l'ancien chemin du commissaire-général Routh, et ce chemin est mauvais. On entre ensuite dans le chemin du bord du Lac jusqu'à la ligne des 2^e et 3^e rangs de Ware où commence le chemin Langevin qui suit cette ligne sur un parcours d'un mille, après quoi il tourne vers l'Est pour

tâche qui lui est assignée, car il ne leur est pas libre de choisir ce qui convient le plus à leur inclination. L'abbé lui-même est au travail et s'emploie souvent à ce qu'il y a de plus abject. Quand le temps ne permet pas de sortir, ils nettoient l'église, balaient les cloîtres, écurient la vaisselle, font des lessives, épiluchent des légumes. Quelquefois ils sont deux ou trois assis contre terre les uns près des autres à ratisser des racines, sans parler jamais ensemble. Il y a aussi des lieux couverts où plusieurs religieux s'occupent les uns à relier, les autres à des ouvrages de menuiserie, quelques uns à tourner et à d'autres travaux différents, car ils font presque tout ce qui est nécessaire à leur maison et à leur usage. Quand ils ont travaillé une heure et demie ils vont à l'office qui commence à 8½ h. ; on dit tierce, ensuite la messe suivie de sexte, et ils se retirent dans leurs chambres où ils s'appliquent à quelque lecture, après laquelle ils vont chanter none. De là ils se rendent au réfectoire ; les tables sont nues et sans nappes, mais fort propres. Chaque religieux a sa serviette, sa tasse de faïence, son couteau, sa cuiller et sa fourchette de bois qui restent toujours à la même place. Ils ont devant eux du pain, un pot d'eau. On leur sert un potage quelquefois aux herbes, d'autrefois aux pois ou aux lentilles, avec deux petites portions, ou de bouillie ou de gruau ou de carottes ou quelque autre racine, suivant la saison. Au dessert on leur donne deux pommes ou deux poires cuites ou crues. Après leur repas, ils rendent grâce à Dieu, vont achever leurs prières à l'église, et se retirent dans leurs collectes pour s'appliquer à la lecture et à la contemplation. A une heure ils retournent au travail, qui dure une heure ou deux. La retraite sonnée, chacun quitte ses sabots, remet ses outils dans un lieu à ce destiné, reprend sa coule, et se retire à sa chambre où il médite jusqu'à Vêpres qu'on dit à 4 h. A 5 h. on va au réfectoire où chaque religieux trouve pour sa collation un morceau de pain de 4 onces, son pot de breuvage avec deux poires ou quelque noix. Après une demi-heure, ils se rendent au chapitre pour la lecture de quelque livre de piété jusqu'à 6 h., on dit Complies, après lesquelles on fait une méditation d'une demi-heure. Au sortir de l'Eglise on rentre au dortoir après avoir reçu l'eau bénite des mains du supérieur. A sept heures on sonne la retraite afin que chacun se couche, ce qu'ils font tous vêtus sur des ais où il y a une paillasse piquée, une oreiller rempli de paille et une couverture. Telle est la journée du Trappiste, et en avouera qu'elle est bien remplie."

arriver au Monastère des Trappistes établi sur le 16^e lot du 9^e rang du canton Langevin. Le chemin Langevin est un chemin de colonisation que le gouvernement a bien voulu ouvrir cette année. On voit déjà un bon nombre de terres s'ouvrir sur ce chemin, et plusieurs colons sont décidés à aller résider le printemps prochain sur ces belles et bonnes terres. En disant *belles et bonnes terres*, je n'exagère rien. On ne saurait en trouver de meilleures.

Le terrain y est généralement très planche, bien arrosé, et couvert de haute futaie. C'est ce que l'on remarque sur le chemin Langevin, dans les rangs 8^e et 9^e, et l'on sait que l'arpenteur fait un rapport également favorable des 10^e, 11^e et 12^e rangs. Il tire en ce moment les lignes des lots dans les 5^e, 4^e et 2^e rangs, et les terres y sont aussi bonnes.

" Au mois de juin dernier, dit M. Langevin, il ne se trouvait dans ce canton aucun chemin ; il n'y résidait personne ; pas un arpent de terre n'y avait été défriché. Au bout de trois mois, un chemin de plus de 13 milles de longueur y a été ouvert, un établissement de Trappistes y est fondé, quinze à vingt beaux lots de terre y laissent voir des défrichements de plusieurs acres chacun, et les Pères Trappistes y ont déjà récolté de belles patates et des navets qui feraient honneur à une vieille paroisse.

" En parlant des Pères Trappistes, il convient de dire que c'est un établissement permanent qu'ils viennent de faire au canton Langevin. Ils y ont 800 acres de terre ; ils en ont déjà au moins 10 acres défrichés, et leur monastère temporaire est une bâtisse en bois de 55 pieds sur 25. Ils viennent d'y construire une écurie, et sont à l'œuvre pour hiverner au milieu de cette belle forêt, à la place de laquelle ils veulent implanter la civilisation. Cet établissement sera une vraie forme-modèle, au milieu de ce territoire, qui comprend les cantons Langevin, Ware, Standon, Frampton, Cranbourne, Watford et Metgermette, en outre de ceux Daaquam, Bellechasse et Mailloux, dans le comté de Bellechasse, et ceux de Jersey et Linière, dans le comté de Beauce.

" L'avantage que les colons trouvent à aller s'établir dans le canton Langevin, c'est qu'ils sont sûrs d'y avoir de suite tous les secours religieux que l'on a dans les vieilles paroisses. Un ou deux Prêtres Trappistes doivent, avant l'hiver, y résider avec les frères qui s'y trouvent et auxquels un ou deux novices se sont déjà joints.

" Ajoutons que 5 acres de terre doivent être défrichés avant l'hiver sur un des lots qui ont été achetés pour y construire

l'église, faites bi
prompte
paroisse
tardera

" Pour
endroits
en faveur
chemin,
augment
sol cette
chercher
au milieu
continue
chemins

Pour t
de M. H
des diffé
étendue d
le bois va
composé
recouverte
ou de sabl
surtout da
des rivière
de pierre
argileuse
du Cap-R
bleue de
plusieurs
le mérisier
le sapin et
l'épinette,
etc. ; sur le
sur les terr
est bon, est
le sapin, le

Les terre
Metgermet
quarts de V
de quelques

Dans Me
Jean, les
beaucoup d

l'église, le presbytère, etc. Ces constructions devront être faites bientôt, si, comme tout l'annonce, ce canton se colonise promptement ; et alors en outre du Monastère cette nouvelle paroisse aura un Prêtre résidant et une population qui ne tardera pas à devenir riche et heureuse.

"Pour que l'élan que prend la colonisation dans ces endroits ne se ralentisse pas, il suffit que les octrois d'argent en faveur des chemins y soient continués. Avec un bon chemin, nous aurons des colons, et avec la colonisation nous augmenterons la richesse du pays, et conserverons sur notre sol cette jeunesse aventureuse, qui va en pays étranger chercher un bonheur qu'elle trouvera toujours plus sûrement au milieu de nos belles forêts canadiennes, si le gouvernement continue seulement à lui faciliter l'accès des terres par des chemins de colonisation."

Pour terminer, je vais reproduire cette partie du témoignage de M. Henderson, déjà cité, qui a trait à la qualité du sol des différents cantons que nous venons d'étudier. Sur une étendue de pays aussi considérable, dit ce monsieur, le sol et le bois varient beaucoup généralement. Cependant, le sol est composé d'argile jaune forte sur les côtes, qui se trouve recouverte, dans les basses terres, d'une couche de terre légère ou de sable. Le plus grand défaut est la quantité de pierre, surtout dans les terres hautes. Il y a, cependant, sur les bords des rivières des lisières considérables de sol d'alluvion exempt de pierres. Ces pierres sont généralement une ardoise argileuse entremêlée de *granwache* qui ressemble aux carrières du Cap-Rouge, près de Québec. On a trouvé de l'ardoise bleue de bonne qualité, ainsi que de la pierre calcaire en plusieurs endroits. Le bois sur les terres élevées est l'érable, le mérisier, le hêtre, le bois de fer, le tilleul, le frêne, l'épinette, le sapin et un peu de pin ; dans les terres basses, le sapin, l'épinette, le mérisier, le cèdre, le bouleau, le pin, le tremble, etc. ; sur les pointes d'alluvions, l'orme, le cérisier et l'aulne ; sur les terres brûlées, le bois de seconde venue, lorsque le sol est bon, est l'érable blanche, le mélèze, le peuplier, l'épinette, le sapin, le pin, le cérisier et le cornouiller.

Les terres disponibles se composent de tout les cantons Metgermette et Watford, presque tout Langevin, des trois quarts de Ware et Standon, des deux tiers de Cranbourne, et de quelques milliers d'acres dans Buckland.

Dans Metgermette et Langevin, près de la rivière Saint-Jean, les terres sont basses et marécageuses, mais avec beaucoup de belles pointes d'alluvion. Les bas fonds forment

d'excellents paturages, et les hauteurs de magnifiques collines couvertes de bois franc. Dans Langevin, particulièrement, il paraît que le sol et le bois sont de première qualité. Watford est généralement uni et particulièrement exempt de pierre ; une partie considérable de la moitié sud-ouest fut brûlée lors des grands incendies de 1826, mais le bois est pour la plupart repoussé, et le sol est de bonne qualité. Ce canton est supérieur à tous les autres sous le rapport de la qualité du sol et de l'absence de pierres, dit M. Henderson.

Le comté Dorchester est sillonné par plusieurs rivières, entr'autres, la rivière Etchemin et ses tributaires ; la rivière Saint-Jean et son principal bras la rivière Daquam, ainsi que les rivières Famine, Metgermette, Grande Coudée, Saint-Joseph et autres cours d'eau moins considérables, qui tombent tous dans la rivière Chaudière. A part ces rivières il se rencontre aussi plusieurs lacs ; mais le lac le plus considérable est celui d'Etchemin, qui a une superficie d'environ 700 acres ; le lac Famine qui est aussi dans le canton Ware ; le lac aux Basques qui est dans Cranbourne, et le lac au Brochet, qui est dans Frampton. M. Henderson classe ces lacs comme suit : cinq ou six lacs dans Metgermette, couvrant des espaces de 100 à 200 acres ; cinq petits lacs dans Buckland, un dans Frampton, un dans Standon, sept dans Ware et sept dans Cranbourne.

Plusieurs chemins mènent aux terres à coloniser, entr'autres :

Le chemin de Frampton à Buckland, qui part de la ligne qui sépare le 11^e rang de Saint-Edouard du 2^e rang de Notre-Dame Auxiliatrice, courant conséquemment de l'est au nord-est.

Le grand chemin de Frampton-Est, qui commence à la ligne nord-ouest du canton Frampton et se continue le long du 9^e rang de ce canton vers la rivière Etchemin. Ce chemin est destiné à conduire à de très grandes étendues de terrains encore en bois debout.

Le chemin de Sainte-Claire, qui conduit aux terres situées dans Frampton-Est. Ce chemin, d'abord ouvert par les habitants de Sainte-Claire, a été ensuite parachevé par le gouvernement.

Les chemins appelés " Chemins de Frampton et Cranbourne " qui consistent : en un embranchement conduisant dans le 4^e rang de Frampton ; et une autre route traversant les 1^{er}, 2^e et 3^e rangs, allant aboutir à Saint-Joseph ; de même qu'un troisième chemin ouvert dans le 7^e rang de Cranbourne.

Il y a c
Le gran
jusqu'au
jusqu'au
jusqu'à l'e
1^{er}, 2^e et
même dire
être tracé
Condée av
Ainsi don
entre les se
Marie et lo
un embran
rivière Ch
allant jusq
Un autre
est tracé et
rangs de Fr
et doit être
1^{er}, 2^e, 3^e,
et de là être
quarts de
avec la rout
Il est proj
chement : u
le 12^e rang
chemin d'Et
sud-ouest, j
partie tracé
familles ; et
jusqu'au ca
(aujourd'hui
Routh vers
dernier chen
Langevin lor
Il y a plus
silence, croy
et la valeur d
se plaît à re
d'attention a
endroit, par l

Il y a en outre :

Le grand chemin Etchemin, qui passe à travers Cranbourne, jusqu'au 12^e rang, et de là dans une direction sud-ouest jusqu'au lot n^o 21, et de ce point entre les lots 21 et 22 jusqu'à l'extrémité sud-est du canton, puis à travers les rangs 1^{er}, 2^e et 3^e de Watford jusqu'à la rivière Famine, dans la même direction. Depuis la rivière Famine, le chemin a dû être tracé franc sud jusqu'au confluent de la rivière Grande Condée avec la rivière du Loup, tributaires de la Chaudière. Ainsi donc ce chemin ouvre une communication continue entre les seigneuries de Saint-Gervais, Lauzon, Joliette, Sainte-Marie et les cantons Frampton, Cranbourne et Watford, ayant un embranchement jusqu'aux établissements formés près de la rivière Chaudière, à l'Ouest, et un autre embranchement allant jusqu'au Lac Etchemin, à l'Est.

Un autre chemin, appelé le chemin central de Cranbourne, est tracé et doit être la continuation du chemin des 3^e et 4^e rangs de Frampton, auxquels j'ai fait allusion il y a un instant, et doit être continué entre les lots Nos. 14 et 15, à travers les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et partie du 8^e rang de Cranbourne, et de là être continué dans la même direction, mais à trois quarts de mille plus au sud-ouest, jusqu'à son intersection avec la route d'Etchemin, au-delà de la rivière Famine.

Il est projeté d'ouvrir aussi trois autres chemins d'embranchement : un entre les chemins d'Etchemin et Central, sur le 12^e rang de Cranbourne ; un autre à partir du même chemin d'Etchemin, dans le 2^e rang de Watford, allant au sud-ouest, jusqu'aux chemins du fief Cumberland, déjà en partie tracé, et sur lequel se trouvent établies quelques familles ; et le troisième depuis le 6^e rang de Cranbourne jusqu'au canton Ware, où il se croisera avec un chemin (aujourd'hui en partie abandonné) ouvert par feu Sir Randolph Routh vers la profondeur de ce canton. C'est dans ce dernier chemin par où ont passé l'hon M. Evanturel et M. Langevin lors de leur excursion chez les Trappistes.

Il y a plusieurs autres routes projetées que je passe sous silence, croyant avoir suffisamment démontré l'importance et la valeur de cette contrée ; importance que le gouvernement se plaît à reconnaître, puisqu'il accorde une si large part d'attention aux développements de la colonisation, en cet endroit, par l'ouverture des chemins nécessaires à cet objet.

X.—Comté de Lévis.

Le comté de Lévis a singulièrement conservé son importance numérique et nationale, malgré l'extension commerciale anglaise qui se développe dans une partie du comté, notamment à Notre-Dame de Lévis.

En 1851, les paroisses qui composent aujourd'hui ce comté, renfermaient 15,660 habitants dont 14,479 étaient d'origine canadienne-française; aujourd'hui, la population de ces mêmes paroisses s'élève à 22,091 habitants dont 20,119 sont canadiens-français.

Sous le rapport agricole les progrès sont plus frappants encore, puisque sans l'aide d'aucune colonisation possible, les développements du déboisement de la forêt ont atteint le chiffre de 18,509 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années dans les seigneuries composant ce comté, lesquels 18,509 acres ont produit une augmentation, en 1860, de 207,616 minots de grains et patates, à part le foin et les paturages qui en proviennent.

La récolte totale de 1861 s'élève donc à 588,986 minots de grains et patates, et 14,348 tonneaux de foin, évalués à \$337,510.69;

La valeur des produits de l'industrie, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse s'élève à \$91,440.81;

Le revenu des jardins et vergers est estimé à \$19,984;

Le bétail, au chiffre de 30,570 têtes, est évalué à \$415,459;

Les voitures d'agrément, au nombre de 4,002, sont évaluées à \$134,253;

La propriété foncière est estimée à \$2,922,562, et les instruments d'agriculture à \$114,893;

Formant une valeur totale de \$4,036,102.50.

On doit accorder à l'hon. M. Lemieux le bénéfice d'une large part dans les progrès accomplis dans ce comté, surtout dans les paroisses de St. Joseph et N. D. de Lévis, en faveur desquelles il n'a cessé d'être utile, lorsque les circonstances ont eut besoin de son concours précieux; pour assurer le triomphe de quelques entreprises utiles.

Les limites assignées au comté de Lévis ne lui concèdent aucun territoire du gouvernement à coloniser. Les développements étonnants que nous y remarquons n'ont donc pu s'opérer que dans les seigneuries, suivant que je viens de l'exprimer. En effet, trois paroisses nouvelles ont surgi

dépuis à
Lauzon e
il est vrai
ont contr
développe
avec satis
vais place
ces parois
recensem
calendrier
La paro
gauche de
habitants,
de 21 pers
recensem
1,646 habi
personnes
21 person
disparues
d'origine ir
de terre pos
acres étaier
et 9,031 mi
minots et 4
de terre pos
en culture,
minots de
909 tonneau
foncière de
Le chemin
rivière Char
sa rive, par
dans l'Etat

depuis à peu près dix ans : Saint-Lambert, Saint-Etienne de Lauzon et Saint-Romuald d'Etchemin, qui sont composées, il est vrai, de démembrements d'anciennes paroisses, mais qui ont contribué pour beaucoup dans la somme totale des développements précités. Pour que le lecteur puisse juger avec satisfaction de la valeur de ces progrès accomplis, je vais placer sous ses yeux l'état du développement de l'une de ces paroisses, celle de Saint-Lambert, qui figure dans le recensement de 1851, mais qui n'est pas inscrite dans le calendrier de cette même année.

La paroisse de Saint-Lambert, qui est située sur la rive gauche de la rivière Chaudière, renfermait il y a dix ans 902 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 21 personnes d'origine britannique, nées dans le pays. Le recensement de 1861 constate qu'il y a dans cette paroisse 1,646 habitants, tous franco-canadiens, à l'exception de 12 personnes d'origine irlandaise. Il appert donc par là que les 21 personnes d'origine britannique, nées dans le pays, sont disparues de l'endroit pour faire place à 12 autres personnes d'origine irlandaise, nées hors du pays. Le nombre d'acres de terre possédés, en 1851, s'élevait à 11,119 acres dont 2,944 acres étaient en culture, ayant produit 15,383 minots de grains et 9,031 minots de patates et navets, formant en tout 24,414 minots et 492 tonneaux de foin. En 1861, le nombre d'acres de terre possédés s'élève à 23,438 acres dont 6,784 acres sont en culture, ayant produit 66,031 minots de grains et 30,905 minots de patates et navets, formant en tout 96,936 minots et 909 tonneaux de foin. Aujourd'hui la valeur de la propriété foncière de Saint-Lambert est estimée à \$222,358.

Le chemin de Kennébec, qui longe la rive gauche de la rivière Chaudière en traversant les paroisses échelonnées sur sa rive, part de la Pointe-Levis et conduit aux Etats-Unis, dans l'Etat du Maine.

RÉSUMÉ.

Nous terminerons ici l'examen de la région Est du Saint-Laurent, en rappelant sommairement à la mémoire du lecteur les développements opérés depuis dix ans dans les différents comtés que nous venons d'étudier, composant cette région.

Par l'étude que nous avons faite des statistiques de ces comtés il appert que le chiffre de la population s'est accru de 25,331 âmes, suivant que le constate les recensements de 1851 et 1861.

En 1851, le chiffre de la population totale de ce territoire était de 115,176 habitants dont 108,691 étaient d'origine franco-canadienne et 6,485 d'origine britannique. En 1861, la population totale a atteint le chiffre de 140,507 habitants dont 133,860 appartiennent à l'origine canadienne-française et 6,647 aux autres origines.

Il résulte donc de ces calculs que les canadiens-français ont augmenté de 25,169 âmes, et les autres origines de 162 âmes seulement, en dix ans.

Les progrès du défrichement des terres sont aussi très considérables. Il y a dix ans, on comptait 530,377 acres de terre en culture, ayant produit 1,824,612 minots de grains et 813,365 minots de patates et navets, formant en tout 2,637,977 minots et 106,168 tonneaux de foin. Le recensement de 1861 constate que le nombre d'acres de terre mis en état de culture s'élève à 696,043 acres, ayant produit 2,766,791 minots de grains et 2,516,599 minots de patates et navets, formant en tout 5,283,390 minots et 104,735 tonneaux de foin.

C'est donc une augmentation en 1861 de 165,666 acres de terre nouvelle et de 2,645,413 minots de grains et patates, à part les paturages que cette quantité de nouveaux terrains a pu procurer.

Quant au foin, malgré l'étendue plus considérable des terrains mis en culture, il y a eu diminution dans le rendement. En 1851, comme nous venons de le voir, la récolte avait donné 106,168 tonneaux, tandis que celle de 1860 n'a

produit qu'un
déficit de

Mais le
général
habitants
En 1851, il
316,615 m
ensemencés
C'est donc
sur une ét

Le chiffre
239,127 t
chiffre s'él
pièces.

Parmi les
qui a aussi
avait prépar
2,576,412 lb

Maintena
compte de
d'apprécier,
de ces huit
d'environ \$2
Pour plus d
inséré à la p

produit que 104,735 tonneaux, laissant par conséquent, un déficit de 1,433 tonneaux.

Mais le blé, par compensation, malgré qu'on se plaigne généralement du peu de succès de cette culture, offre aux habitants de cette région une ressource digne d'attention. En 1851, il fut cultivé 51,860 acres en blé qui produisirent 316,615 minots. En 1860, il n'y a eu que 36,283 acres ensemencés en blé, mais qui ont produit 342,990 minots. C'est donc une augmentation de 26,375 minots de blé récolté sur une étendue de 15,577 acres moindre qu'en 1851.

Le chiffre du bétail a grossi en proportion. On comptait 239,127 têtes de bétail, en 1851, tandis qu'aujourd'hui ce chiffre s'élève à 295,738 têtes, formant un surplus de 56,611 pièces.

Parmi les produits de la ferme, se trouve celui du beurre qui a aussi singulièrement augmenté. Il y a dix ans, on y avait préparé 1,359,596 lbs ; aujourd'hui ce chiffre s'élève à 2,576,412 lbs., formant une différence en plus de 1,216,816 lbs.

Maintenant, en réunissant la valeur des richesses portées au compte de chaque comté de la région que nous venons d'apprécier, nous voyons que la richesse totale des habitants de ces huit comtés s'élève à \$29,709,575.70. ; soit une valeur d'environ \$211.40 par tête, répartie sur toute la population. Pour plus de particularités, je réfère le lecteur au tableau inséré à la page suivante.

Tableau Synoptique démontrant les richesses de la région Est du St. Laurent, d'après le recensement de 1861.

POPULATION.			
Nombre des propriétaires de biens-fond,.....			14,022
Habitants d'origine britannique,.....	6,647 âmes,		
Habitants d'origine canadienne-française,.....	133,860 "		
Population totale.....			140,507
PROPRIÉTÉ.			
Nombre d'acres de terres en culture,.....	696,043 acres.		
" " en bois debout,.....	870,979 "		
Total d'acres possédés,.....			1,567,022
Valeur de la propriété foncière,.....	\$ 20,819,284		
" des instruments d'agriculture.....	909,188		
" des voitures d'agrément, au nombre de 23,733	528,953		
" du revenu des jardins et vergers.....	152,334		
En tout.....	\$ 22,400,764		
PRODUITS DES RÉCOLTES.			
Blé d'automne,.....	227 minots, évalué à..\$ 1.00...	\$ 227.00	
Blé du printemps,.....	342,763 " " 1.25...	428,453.75	
Orge,.....	241,960 " " 0.70...	169,372.00	
Seigle,.....	219,297 " " 0.70...	153,507.90	
Orïs,.....	140,286 " " 1.00...	140,286.00	
Avoine,.....	1,784,014 " " 0.34...	606,564.76	
Sarrasin,.....	37,326 " " 0.55...	20,629.30	
Blé d'inde,.....	1,008 " " 0.80...	806.40	
Patates,.....	2,451,075 " " 0.34...	833,365.50	
Navets,.....	65,524 " " 0.20...	13,104.80	
5,283,390 minots.			
Foin,.....	104,735 tonneaux, " 8.00...	837,880.00	
Formant en tout.....		\$3,204,197.41	
PRODUITS DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.			
Sucre d'érable, 1,454,615 livres, évalué à..\$ 8.00...		\$116,369.20	
Beurre.....	2,576,412 " " 13.00...	334,933.56	
Laine,.....	272,006 " " 0.34...	92,482.04	
Etoffe foulée,.....	192,087 aunes, " 1.00...	192,087.00	
Flanelle,.....	243,559 " " 0.50...	121,779.50	
Toile,.....	189,782 " " 0.34...	64,525.88	
Filasse, chanvre, 170,750 livres	" 0.16...	27,321.44	
Formant en tout.....		\$ 949,498.62	
PRODUITS DES PÊCHERIES.			
Morue sèche,.....	13,685 quint. évalué à..\$3 00 ...	\$ 41,055 00	
Morue verte,.....	8,389 quarts, " 2.50 ...	20,972 50	
Autre poisson, évalué à.....		9,971.57	
Formant en tout.....		\$ 71,999.07	
BÉTAIL.			
Bœufs, Taureaux et	Chevaux,.....	20,102 têtes	
Bouvillons,.....	Poulins et pouliches,.....	4,339 "	
Vaches à lait,.....	Moutons,.....	103,060 "	
Veaux et génisses,.....	Cochons,.....	49,617 "	
En tout.....	295,738 têtes, évaluées à	\$3,074,116.00	
Formant une richesse totale, dans les huit comtés de la région,			
de.....		\$29,709,575.10	

575.10

ment des
bonne
actif,
issés
t de
t les
nière
une
il, à
vent

1. — Je ne veux pas de l'argent de sa terre.



CARTE
DES
CANTONS DE L'EST

préparée pour
les
"ETUDES SUR LA COLONISATION"

DU
"BAS CANADA"

"Depuis 10 Ans (1851 à 1861)"

PAR
S. DRAPEAU LCR.

III^{ME} ETUDE

Echelle de Milles Anglais

5 10 15 20 25 30

Quebec Mars 1863.

DESSINEE PAR E. TACHE.

LITH. DE W.A. LEGG & Co.



Tableau Synoptique démontrant les richesses de la région Est du St. Laurent, d'après le recensement de 1861.



de..... 10

Cette r
Arthabask
nière, Nic
6,950 mill

Cette co
jusqu'au-d
bornée au
Vermont, c
Yamaska,

L'aspect
montagneu
collines à p
qualité, fac
bien que le
dans de vas
qualité infé
plus grands
année qu'el
récolte assu
part les cer
servent à pa

III^e ETUDE.

REGION CENTRALE DU SAINT-LAURENT

OU

CANTONS DE L'EST.

(EN AMONT DE QUÉBEC, AU SUD.)

Cette région renferme dix comtés : Beauce, Mégantie, Arthabaska, Wolfe, Compton, Richmond, Drummond, Lotbinière, Nicolet et Yamaska, couvrant une surface d'environ 6,950 milles quarrés.

Cette contrée s'étend depuis la rivière Chaudière, à l'Est, jusqu'au-delà de la rivière Saint-François, à l'Ouest, et est bornée au Sud par les frontières du Maine, New-Hampshire et Vermont, et au Nord, par les comtés de Lotbinière, Nicolet et Yamaska, sur le fleuve Saint-Laurent.

L'aspect du pays varie à l'infini, quoiqu'il soit généralement montagneux ou onduleux. Les traits généraux offrent des collines à pentes douces couvertes d'un bois franc de bonne qualité, faciles à défricher, et possédant un sol très productif, bien que les bords de plusieurs cours d'eau soient encaissés dans de vastes bas-fonds d'un sol sablonneux, pierreux et de qualité inférieure. Ce sont les terres hautes qui offrent les plus grands avantages aux défricheurs, vu que dès la première année qu'elles ont été défrichées le colon peut en retirer une récolte assurée qui le récompense de suite de son travail, à part les cendres de bois franc qu'il exploite et qui souvent servent à payer la valeur du défrichement de sa terre.

Les montagnes de Notre-Dame dont j'ai parlé dans l'introduction de la II^e Etude, se présentent ici sous la forme de parties détachées d'un pays élevé et montagneux, séparées par les vallées de la Chaudière et du Saint-François.

La partie montagneuse commence à environ 25 milles du fleuve Saint-Laurent. A sa base se déroule sur une assez grande largeur une lisière de terrain médiocre et marécageux, située en arrière ou au fond des seigneuries. Les bonnes terres commencent là où le pays s'élève en formant une série de collines sans cesse renaissantes, assises sur une surface de riche terrain labourable d'une largeur d'environ 30 milles.

Au sud de cette région montagneuse s'étend une autre vallée, parallèle à la première, d'environ 30 milles de large et arrosée par le Haut-Saint-François et la Haute-Chaudière. C'est dans cette dernière vallée que se trouve aujourd'hui la plus grande partie des terres de la couronne qui sont disponibles. Comme elle est abritée et située plus au sud, elle jouit d'un climat plus doux que celle du Saint-Laurent et que les montagnes qui les séparent l'une de l'autre.

Grâce à la supériorité de son climat et de son sol, la vallée au sud de la région montagnaise dont je parle, s'est peuplée rapidement durant ces dernières dix années ; et ce qui reste de terres disponibles sera bientôt occupé, au moins si on peut en juger par les efforts patriotiques que font plusieurs zélés Prêtres, tels que MM. les abbés Champeau, Dagenais et autres, concurremment avec la Société de Colonisation du Bas-Canada, établie à Montréal.

Ce territoire est également destiné à devenir le centre principal de l'établissement des manufactures de toutes espèces, dans le pays, en conséquence des nombreuses rivières qui arrosent la contrée et qui offrent des pouvoirs d'eau considérables et avantageux, pouvant être exploités sans de trop grands capitaux.

Les principales rivières, outre la Chaudière, sont :

La rivière Saint-François, qui a deux sources principales, savoir : le lac Saint-François, situé dans le comté de Beauce,

et le lac
comtés
La pr
milles,
Stratfor
la rivièr
80 mille
Windson
ceux de
mond et
lac Saint
de l'extr
l'Etat du
dont les
Sherbroo
en activi
de coton
industries
plusieurs
etc., de n
trent les
deux mill
quinze mi
nécessite
incommod
qui s'y re
transport
cette voie
Saint-Fran
mille.
La rivièr
nom situé
travers les
Bulstrode,
elle se rel
Shipton, I
jonction on

et le lac Memphrémagog, situé dans la ligne qui sépare les comtés de Stanstead et Brome, sur la frontière du Vermont. La première de ces sources coule au sud pendant environ 30 milles, traversant les cantons Price, Colraine, Garthby, Stratford, Weedon, Dudswell, Westbury et Ascot, après quoi la rivière prend son cours au nord-ouest, parcourant environ 80 milles dans la ligne qui sépare les cantons Ascot, Stoke, Windsor, Shipton, Kingsey, Simpson et Wendover, à l'Est, et ceux de Brompton, Melbourne, Durham, Wickham, Drummond et Upton, à l'Ouest, pour aller ensuite se jeter dans le lac Saint-Pierre. L'autre source, celle du lac Memphrémagog, de l'extrémité-sud duquel plusieurs rivières descendent dans l'Etat du Vermont, alimente de plus la petite rivière Magog, dont les eaux coulent vers le Nord et traversent la ville de Sherbrooke, située à 19 milles de la sortie du dit lac, mettant en activité dans cette ville naissante plusieurs manufactures de coton, laine, drap, papier, seaux, et autres petites industries. La navigation de Sherbrooke au lac est gênée par plusieurs puissants obstacles naturels tels que chutes, rapides, etc., de même qu'en descendant vers le fleuve où se rencontrent les grandes chutes ou cascades de Brompton, qui ont deux milles de longueur; les petites chutes de Kingsey, quinze milles plus bas, et où la rivière devient très resserrée qui nécessite un portage, ainsi que d'autres difficultés aussi incommodes que dangereuses, causées par les courants rapides qui s'y rencontrent. Malgré cette alternative tracassière de transport par terre et par eau, le commerce qui se fait par cette voie est assez considérable. La largeur de la rivière Saint-François varie depuis deux arpents jusqu'à près d'un mille.

La rivière Nicolet, qui tire sa source d'un lac du même nom situé dans le canton Weedon, coule au nord-ouest à travers les cantons Ham, Chester, Arthabaska, Warwick, Bulstrode, Horton et Aston, pendant environ 47 milles, où elle se relie avec une grande branche qui sort des cantons Shipton, Kingsey, Simpson et Wendover, et à ce point de jonction on donne à la rivière le nom de *Fourche*; de là à

son embouchure, dans le lac Saint-Pierre, la rivière Nicolet a encore 21 milles à parcourir. Un des tributaires de cette rivière passe aussi à l'ouest du canton Halifax.

La rivière Bécancour, qui prend sa source dans les cantons Broughton et Leeds, se mêle avec plusieurs cours d'eau sortant d'Inverness, Halifax et Ireland, formés par plusieurs petits lacs tels que le lac à la Truite, dans le canton Ireland ; le lac William, dans Halifax ; et le lac Joseph, dans Inverness. On fait descendre par ces diverses branches de rivières une quantité considérable de pièces de bois. Après avoir arrosé les cantons Nelson et Sommerset, et le front des cantons Stanfold et Bulstrode, dans la direction de l'Est, pendant environ 46 milles, la rivière Bécancour tourne au nord-ouest et coule l'espace d'environ 21 milles entre Aston et Maddington, et va se décharger dans le fleuve. Cette rivière étant très coupée par des chutes, rapides et bas-fonds, n'est pas navigable. Cependant on prétend qu'elle peut être facilement rendue navigable au moyen de canaux peu dispendieux, depuis les chutes dans le canton d'Inverness jusqu'au lac Noir, dans le canton Coleraine, pour un espace de 51 milles. De ce point, le Saint-François qui arrose les cantons déjà mentionnés, offrirait une communication par eau facile et peu dispendieuse, jusqu'à la ville de Sherbrooke, au centre des cantons de l'Est. L'importance de cette communication par eau, qui parcourt une espace aussi considérable, est facile à concevoir et mérite l'attention publique.

Comme l'exprime si correctement J. B. E. Dorion, écr., membre du comté d'Arthabaska, — dont l'énergie égale l'amour qu'il porte à la colonisation, — ce fut un malheur pour le pays et en particulier pour la population française du Bas-Canada, que les richesses que renferme le sol des cantons du sud n'aient pas été connues et appréciées il y a cinquante ans, comme elles commencent à l'être depuis une quinzaine d'années. Et c'est peut-être un malheur plus grand encore que les préjugés contre les terres hautes des cantons du sud et la tenure de ces mêmes terres aient, pendant si longtemps, empêché nos compatriotes de s'y fixer en plus grand nombre.

pour y in-
habitude
milliers d
bras aura

Si nou
l'ouvertu
qui s'éco
malencon
la colonis
immenses
Drummor
Missisquo
avec l'en
colonisati

Pendan
restèrent
un obstac
lieues de p
seigneurie
Chaudière
canadiens-
population

(1) On com
dans le Bas-C
des tels octro
Arthabaska,
administré en
loi spéciale, et
41,000 acres ;
acres ; Bulstr
Dudswell, 11,
40,000 acres ;
Hatley, 22,000
11,000 acres ;
acres ; Newpor
premiers rangs
33,000 acres ;
58,000 acres ;
893,200 acres.

Ceux qui se
publiques, doiv
dans les canton

pour y imprimer le cachet de leurs mœurs tempérées, de leurs habitudes morales et retenir, par une attraction nouvelle, des milliers de canadiens qui sont allés aux Etats-Unis et dont les bras auraient été si utiles à l'avancement matériel du pays.

Si nous reportons notre attention vers les premiers temps de l'ouverture des cantons de l'Est, nous verrons que les années qui s'écoulèrent entre 1800 et 1815 constituèrent une époque malencontreuse pour la prospérité future et l'avancement de la colonisation dans cette partie du pays, par suite de ces immenses concessions de terres, situées dans les comtés Drummond, Mégantic, Sherbrooke, Shefford, Stanstead et Missisquoi, qui furent accordées à des sociétés d'individus avec l'engagement de remplir certaines obligations de colonisation qui ne furent jamais remplies (1).

Pendant près de cinquante ans, dit M. Dorion, ces terres restèrent dans un état d'abandon complet et furent toujours un obstacle à la colonisation. C'était une barrière de plusieurs lieues de profondeur s'étendant immédiatement en arrière des seigneuries depuis Saint-Hyacinthe jusqu'à la rivière Chaudière. Avant 1840 on comptait très peu de propriétaires canadiens-français dans les cantons de l'Est. La moitié de la population française qui s'y trouvait, était en service chez les

(1) On compte environ 1,400,000 acres de terre octroyés à des sociétés, etc., dans le Bas-Canada. Voici la liste de quelques uns des cantons de l'Est où des tels octrois existent : Ascot 27,200 acres ; Buckingham, 14,000 acres ; Arthabaska, 10,000 acres ; Bolton, 62,000 acres (Cet octrois de terre est administré en grande partie par une commission nommée conformément à une loi spéciale, et pour lequel le *scrip* de Bolton et Magog a été émis) ; Brome, 41,000 acres ; Barford, 26,000 acres ; Brompton, 21,000 acres ; Bury, 11,000 acres ; Bulstrode, 13,000 acres ; Chester, 11,000 ; Dunham, 40,000 acres ; Dudswell, 11,000 acres ; Dorset, dans presque toute son étendue, soit environ 40,000 acres ; Durham, 31,000 acres ; Ely, 11,000 acres ; Eaton, 24,000 acres ; Hatley, 22,000 acres ; Hereford, 64,000 acres ; Halifax, 11,000 acres ; Inverness, 11,000 acres ; Ireland, 11,000 acres ; Leeds, 11,000 acres ; Melbourne, 25,000 acres ; Newport, ouest, 11,000 acres ; Orford, 11,000 acres ; Shenley, les quatre premiers rangs, soit environ 16,000 acres ; Stanbridge, 47,000 acres ; Shefford ; 33,000 acres ; Stuckely 22,000 acres ; Stanstead, 26,000 acres ; Shipton, 58,000 acres ; Stoke, 54,000 acres ; Upton, 22,000 acres ; formant en tout 893,200 acres.

Ceux qui se mettent en tête d'organisation pour l'établissement des terres publiques, doivent donc s'assurer préalablement de l'état de la tenure des terres dans les cantons qu'ils choisissent, avant que d'y diriger des colons.

habitants parlant la langue anglaise dans les comtés Missisquoi, Shefford, Stanstead, Sherbrooke, Drummond et Mégantic ; et ceux qui occupaient des terres étaient en grande partie des *squatters* ou colons irréguliers n'ayant point de titres aux propriétés qu'ils occupaient. Outre cette poignée de Canadiens établis ça et là, il y avait environ 52,000 habitants d'origine britannique dont les premiers étaient venus des Etats-Unis immédiatement après la déclaration de l'Indépendance des anciennes colonies anglaises. Leur nombre avait été grossi par quelques milliers d'âmes venant des Isles d'Angleterre et dirigés sur les lieux par les efforts du gouvernement impérial qui voulait en faire un pays anglais. La population anglaise était principalement échelonnée depuis Drummondville, en montant vers le sud-ouest le long de la rivière Saint-François et entre cette rivière, vers l'ouest, jusqu'à la baie de Missisquoi. La population française était disséminée au milieu de tout cela par petits groupes à peine reconnaissables, et les établissements qui portaient le plus l'empreinte de son caractère étaient situés au nord-est de la rivière Saint-François en descendant vers Québec.

Malgré cet isolement, la population canadienne-française continuait de s'accroître en importance et en nombre, par la seule force de sa vitalité et de son énergie, au point que cette expansion devint un sujet d'étonnement pour tout le monde, mais plus particulièrement pour les diverses origines au milieu desquelles s'opérait ces heureux développements pour le pays.

La forêt reculait comme par enchantement sous les coups redoublés de la hache du colon, et les obstacles nombreux qui surgissaient d'ordinaire sur sa route semblaient être écartés pour le plus grand nombre des familles canadiennes, lorsque soudain on vit une partie de la population abandonner le siège de leurs travaux respectifs et même quitter le sol si cher de la patrie.

Cet état de chose dura quelques années avant qu'on put se rendre compte des causes qui opéraient un si triste changement. Mais comme les causes qui favorisaient l'émigration des canadiens-français aux Etats-Unis allaient toujours croissantes,

on vit de
inspirés
l'alarme
C'était e

M. l'a
irlandais
français,
de l'Est
éloquent
habitants
de NN. S
promouve
des canto
canton G
dirigea le
coloniser,
un presby
dirigeant
un presby
de ces intr

Si d'aus
avait lieu
furent diffi

Quoiqu'
pendant q
Mais par
naires des

Cet imp
Racine, pr
réputation
tissement.
circonstanc
du patrioti
conviction
des douleu
pièces d'un
avec une

on vit dès lors la presse française et tous les hommes sérieux, inspirés par les plus nobles sentiments patriotiques, jeter l'alarme et s'empresse d'y apporter quelques remèdes. C'était en 1848.

M. l'abbé O'Reilley, alors curé de Sherbrooke, Prêtre irlandais et sincèrement attaché à la cause des canadiens-français, témoin de ce déplorable dépeuplement des cantons de l'Est par nos compatriotes, attira, par des discours éloquentes et pleins du feu de la vérité, l'attention des habitants des villes de Québec et de Montréal qui, à l'appel de NN. SS. les Evêques, fondèrent des sociétés pour aider et promouvoir autant que possible les intérêts de la colonisation des cantons de l'Est. Les environs du lac Aylmer, dans le canton Garthby, furent l'endroit où la Société de Québec dirigea les familles d'ouvriers de la ville qui voulurent aller coloniser, en faveur desquelles on fit élever une chapelle et un presbytère. La société de Montréal fonda Roxton en y dirigeant des colons ; là aussi, furent élevés une chapelle et un presbytère, et un prêtre alla de suite demeurer au milieu de ces intrépides et valeureuses familles.

Si d'aussi louables efforts n'eurent pas tout le succès qu'on avait lieu d'espérer, cela est dû à des causes diverses qui furent difficiles à écarter.

Quoiqu'il en soit, l'œuvre de la colonisation devint oubliée pendant quelque temps et l'émigration reprit son cours. Mais parut bientôt l'énergique manifeste des douze missionnaires des cantons de l'Est, daté du 31 mars 1851.

Cet important mémoire,—rédigé par M. l'abbé Antoine Racine, prêtre d'une énergie peu commune et d'une grande réputation comme orateur sacré,—eût beaucoup de retentissement. Comme je l'ai déjà exprimé dans une autre circonstance, chaque page de ce Protêt est marquée au coin du patriotisme le plus pur ; on y découvre la hardiesse d'une conviction inébranlable, puisée il est vrai, sur le théâtre même des douleurs qu'elle raconte. Ce document réunit toutes les pièces d'un éloquent plaidoyer en faveur de la colonisation avec une ampleur de recherches et une vigueur de

raisonnements qui pénètrent et intéressent beaucoup. De telles œuvres, pour de tels motifs, ne périssent point : elles font partie de notre répertoire national.

Ce document avait pour but de demander au gouvernement de nouveaux chemins pour la colonisation des terres incultes dans ces cantons ; de procurer à la jeunesse canadienne des terres à des conditions avantageuses ; d'écarter les obstacles qui empêchaient l'établissement de ces terres ; d'améliorer les voies déjà ouvertes et d'en établir de nouvelles, en même temps que d'y associer un système permanent de voirie.

Il va sans dire que ce savant et important manifeste attira l'attention du gouvernement d'alors, qui constitua un comité spécial pour s'enquérir sur les choses qu'il mentionnaient, avec mission de faire rapport sur les moyens les plus propres à promouvoir les intérêts de la colonisation (1).

Le gouvernement sollicité, vivement pressé de toute part, commença enfin à s'occuper plus activement de la colonisation et fit ouvrir les routes les plus pressantes.

Aujourd'hui, la population de cette partie du pays s'élève à 153,261 habitants dont 112,692 sont d'origine canadienne-française et 40,569 d'autres origines. Comme on voit, la population française y a fait de rapides progrès, puisque déjà elle compte pour un chiffre aussi élevé. L'agriculture et l'industrie progressent également bien, et nul doute qu'avant peu les cantons de l'Est seront la partie la plus riche du Bas-Canada, si déjà même elle ne l'est pas. Chaque canton un peu établi compte son village et, tous, se recommandent par quelque genre particulier de beautés, soit un lac, une rivière ou le voisinage d'une montagne dont le sombre aspect contraste singulièrement avec la fertilité de la vallée qui s'épanouit à ses pieds. Presque partout, aujourd'hui, on

(1) Cet important Plaidoyer était signé par MM. les abbés Jos. Nelligan, curé de Leeds ; J. H. Dorion, missionnaire de Drummondville ; Antoine Racine, miss. de Stanfold ; Léon Provencher, miss. de Tring ; Chs. Trudelle, miss. de Somerset ; L. Ad. Dupuis, miss. d'Halifax ; B. McGauran, miss. de Sherbrooke ; L. Trahan, miss. de Shipton ; N. Leclerc, miss. de Lambton ; P. de Villers, miss. d'Arthabaska ; J. Sasseville, miss. de Kingsley et J. M. Bernier, vicaire d'Halifax.

découvr
le spect
jouissan

Le cor
par l'exi
partent
Grand-T
Québec,
Somerset
Shipton.
habitants
également
les riches
Bagot et
endroit il
continue
de Melbo
trouvent
Compton,
l'Atlantiq
territoire

Une au
terminée
point de
traverse
et les can
Chrystoph
effet imm
capacités
su faire p
financières
origine. J
Président
Inutile d
doit aux vo
Quoique
développé

découvre des champs couverts des plus belles récoltes offrant le spectacle de l'activité moderne se mêlant aux douces jouissances de la vie rurale la plus antique.

Le commerce des cantons de l'Est est facilité aujourd'hui par l'existence de voies ferrées magnifiques. Tous les jours partent de la Pointe-Levis des convois du chemin de fer Grand-Tronc allant à Richemond, distant de 96 milles de Québec, après avoir traversé les florissants cantons Nelson, Somerset, Stanfold, Arthabaska, Warwick, Tingwick et Shipton. Les mêmes avantages se reproduisent pour les habitants de la partie Ouest de ce vaste territoire. Il part également de Montréal, tous les jours, des convois traversant les riches comtés de Chambly, Rouville, Saint-Hyacinthe, Bagot et Richemond, formant un parcours de 72 milles, auquel endroit ils se relient à la branche de Portland (Maine), qui continue à traverser les cantons sud de la région tels que ceux de Melbourne, Windsor, Stoke, Brompton, Ascot (où se trouvent la ville de Sherbrooke et le village de Lennoxville), Compton, Clifton et Barford, pour de là se rendre à l'Atlantique après un parcours de 164 milles à travers le territoire des Etats-Unis.

Une autre voie ferrée, celle d'Arthabaska, vient d'être terminée et livrée au commerce. Ce chemin de fer qui a son point de départ à Saint-Grégoire, vis-à-vis de Trois-Rivières, traverse la seigneurie, entre les rivières Nicolet et Bécancour, et les cantons Aston et Bulstrode, pour aboutir à Saint-Chrystophe d'Arthabaska. Cette utile entreprise a eu pour effet immédiat de faire connaître davantage au pays les capacités intellectuelles d'un homme très marquant, et qui a su faire primer à l'étranger des connaissances politiques et financières très propres à rehausser le crédit attaché à notre origine. Je veux parler de l'honorable J. E. Turcotte, Président actuel de l'Assemblée Législative du Canada.

Inutile d'ajouter que la colonisation des cantons de l'Est doit aux voies ferrées ses plus grands développements.

Quoique le déboisement de la forêt se soit considérablement développé depuis dix ans, il reste encore une grande quantité

d'acres de terre disponibles pour les besoins futurs de la colonisation. Aujourd'hui, le gouvernement offre en vente au-dessus de 825,000 acres de terre arpentés et subdivisés par lots de 100 à 200 acres, à part trois ou quatre millions d'acres qui restent au domaine de la Couronne.

Pour faciliter convenablement la colonisation de cette contrée, le gouvernement a fait ouvrir des chemins en grand nombre depuis dix ans, mais surtout depuis 1854 les travaux n'ont pas coûté moins que \$100,000, seulement pour les chemins ouverts entre cette date et 1861.

Les plus importants de ces chemins, anciens et nouveaux, sont :

Le chemin Gosford, qui part des établissements du fleuve Saint-Laurent pour l'intérieur, longeant la rivière Beaurivage jusqu'à Saint-Giles, et traversant les cantons Leeds, Ireland, Wolfstown, Ham-sud, Dudswell, Westbury et Ascot, jusqu'à Sherbrooke, formant une longueur de 82 milles depuis Saint-Giles, où il se relie au chemin Craig. L'ouverture du chemin Gosford coûtait déjà \$43,360 au département des Travaux Publics, en 1847, et d'autres sommes très considérables ont été octroyées depuis, pour son amélioration.

Le chemin Craig, qui part de Saint Giles et qui traverse les cantons Nelson, Inverness, Halifax, jusqu'à sa jonction avec le chemin Gosford, dans le canton Ireland, continue à travers ceux de Chester, Tingwick, Shipton, jusqu'à Richmond, et a pour terminus la rivière Saint-François. J'ignore la somme dépensée sur ce chemin ; mais elle doit être très considérable. Dans la seule année de 1847 il fut octroyé et dépensé \$22,757, pour améliorer certaines parties de ce chemin et faire subir à l'ancien tracé quelques déviations propres à éviter des côtes escarpées et rocheuses toujours difficiles à entretenir.

Le chemin Lambton, qui part du chemin de Kennébec, sur la Chaudière, et qui traverse les cantons Tring, Forsyth, Lambton et Aylmer, jusqu'à la tête du lac Saint-François, où il prend son nom, en continuant à passer à travers les cantons Winslow, Lingwick et Bury, auquel endroit il se relie avec le chemin nouveau du ruisseau à la Loutre, et traverse Eaton, pour arriver à Lennoxville et Sherbrooke.

Le ch
les cant
denx po
et Inve
d'Arthal
François
cette rou
Depuis q
été ouve
traverse
Aylmer,
Mégantie
dans la va
nouveaux
Quant
que nous
qui comp
considérer.

Ce comto
19,664 sont
Sur 297,
acres en éta
de grains e
Pour sati
nouvelles,
230,000 acr
Lambton,
Marlow, R
centins l'acr
dans les six
lac St. Fran
première ca
Frampton,
somme de \$
parachève
nouveaux ch

Le chemin d'Arthabaska, qui part de Gentilly en traversant les cantons Blandford et Stanfold, et là, se bifurquant sur deux points différents, traverse à l'Est, les cantons Somerset et Inverness, jusqu'au chemin Craig; à l'Ouest, ceux d'Arthabaska, Warwick et Kingsey, sur la rivière Saint-François. Les dépenses préliminaires pour l'ouverture de cette route s'élevaient déjà à \$63,000 vers l'année 1848. Depuis quelques années une branche nouvelle de ce chemin a été ouverte, partant de St. Chrystophe d'Arthabaska, laquelle traverse les cantons Chester, Ham et Garthby, jusqu'au lac Aylmer, et continue ensuite sous le nom de chemin de Mégantie jusqu'au lac de ce nom, situé près de la frontière, dans la vallée de la Chaudière, après avoir traversé les cantons nouveaux de Stratford, Winslow, Whitton et Marston.

Quant aux autres chemins, j'en parlerai au fur et à mesure que nous avancerons dans l'étude détaillée des divers cantons qui composent cette région, et que nous allons maintenant considérer.

XI.—Comté de Beauce.

Ce comté renferme une population de 20,416 habitants dont 19,664 sont d'origine canadienne-française.

Sur 297,479 acres de terre possédés, on compte 139,617 acres en état de culture, lesquels ont produit 673,820 minots de grains et patates, en 1860, évalués à \$475,768.99.

Pour satisfaire à l'expansion de la population vers les terres nouvelles, le gouvernement offre en vente au-dessus de 230,000 acres situés dans les cantons Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer, Gayhurst, Shenley, Jersey, Marlow, Rixborough, Watford et Linière, à raison de 40 centins l'acre dans les sept premiers cantons, et 30 centins dans les six derniers. E. M. McKenzie, écr., demeurant au lac St. François, est agent pour la vente des terres de la première catégorie, et Andrew Ross, écr, demeurant à Frampton, pour les six derniers cantons ci-dessus. Une somme de \$7,300 a été dépensée de 1854 à 1861 pour le parachèvement des chemins de colonisation ou l'ouverture de nouveaux chemins.

Les produits de l'industrie, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$196,460, et le revenu des jardins et vergers à \$18,849.

Le bétail, qui compte pour 56,754 têtes, est estimé à \$596,771.

Les voitures de plaisir, au nombre de 3,409, sont évaluées à \$64,757.

La valeur de la propriété foncière s'élève à \$2,538,301, et celle des instruments d'agriculture à \$98,905.

Formant une valeur totale, dans le comté, de \$3,989,811.

D'après les rapports géologiques de la province on fait remonter à l'année 1835 la découverte des mines d'or de la vallée de la Chaudière, par le général Baddeley. Depuis cette époque il y a eu plusieurs explorations faites par la commission géologique du Canada, qui a fait des rapports très encourageants sur la valeur des richesses qu'elles renferment. Une société de capitalistes exploite ces mines depuis 1851.

Le Dr T. S. Hunt, géologue provincial, décrit quelques uns des lits de quartz dans les roches comme donnant de ce précieux métal, d'une qualité qui promet beaucoup, mais il dit que les seuls moyens tentés jusqu'à présent pour extraire l'or est le lavage du sable et du gravier. En 1851-52, la Compagnie de mines d'or du Canada lava environ un acre de gravier sur une moyenne de deux pieds d'épaisseur sur un banc situé à la jonction de la Chaudière et de la rivière du Loup et en retira une quantité d'or du poids d'environ 20 livres, évaluée à \$4,300. Le coût des travaux, en bloc, excédait un peu \$3,500. Cette quantité d'or donne 1½ grain par boisseau de sable. Il ne croit pas que le gravier à la hauteur des berges des rivières soit aussi riche que celui des bancs d'alluvion, mais il a été démontré que même à cinquante pieds on trouvait de l'or mêlé à la glaise et au sable. Le Dr. Hunt croit que le meilleur moyen d'extraire ces dépôts est la méthode hydraulique pratiquée généralement en Californie. Par ce moyen, l'eau est amenée par des canaux ou aqueducs, quelques fois à une distance de plusieurs milles et un courant d'eau d'un pouce ou deux, avec une force de 60 à 70 pieds est dirigé au moyen d'un tuyau sur les bancs de glaise, de sable et de gravier qui sont délayés et sont dirigés dans les bas fonds, laissant l'or à découvert. L'eau fouille, transporte et

lave tout
dans les
de piastre
qui paient
aux mines
un bon je
par jour
paie les d
Plusieurs
Loup et S
constructi
qu'avant p
seront exp
Outre la
rie, Sainte-
échelonné
plusieurs
développer
considérabl

Linrière.—
suite des pa
le canton L
Chaudière
Ce canton
habitants, d
seulement
le chiffre de
sont canadi

(1) Il y a dix
que les canton
partie le comté
population de ce
13,014 étaient d
ces mêmes lieux
formant une aug
l'agriculture mé
culture, en 1851
grains et 49,731
et 19,070 tonnea
ayant produit 36
formant en tout
augmentation de
de grains et pata
le bétail, au nor
pièces, formant u

lave tout à la fois. Cette méthode a amené une révolution dans les travaux de mines en Californie, où plusieurs milliers de piastres ont été consacrés à la construction de ces canaux, qui paient abondamment leur coût, ces jets d'eau étant loués aux mineurs à tant du pouce. On dit que deux hommes avec un bon jet d'eau remuent et lavent 1,000 boisseaux de terre par jour et que un vingt-cinquième de grain d'or par boisseau paie les dépenses d'extraction par cette méthode hydraulique. Plusieurs des tributaires de la Chaudière, des rivières du Loup et St. François, peuvent promptement être utilisés à la construction de canaux assez puissants. Le Dr. Hunt croit qu'avant peu ces énormes dépôts de terre aurifère en Canada seront exploités.

Outre les anciennes paroisses de Saint-Elzéar, Saint-Frédéric, Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-François et Saint-George, échelonnées sur les bords de la Chaudière, on compte plusieurs noyaux de colonisation très actifs, quoique les développements de certains centres n'aient point été aussi considérables qu'on pouvait l'espérer (1).

Linière.—Le premier centre qui s'offre sur la carte, à la suite des paroisses des seigneuries que je viens de nommer, est le canton Linière, situé sur la branche nord-est de la rivière Chaudière et traversé par le chemin de Kennébec.

Ce canton renfermait, il y a dix ans, une population de 294 habitants, dont 197 âmes étaient d'origine britannique et seulement 97 d'origine canadienne-française. Aujourd'hui le chiffre de la population s'élève à 394 habitants dont 181 sont canadiens-français et 213 d'autres origines. D'après le

(1) Il y a dix ans, les paroisses des seigneuries ci-dessus mentionnées ainsi que les cantons Jersey, Linière, Marlow et Rixborough, qui composent en partie le comté actuel de Beauce, appartenaient au comté Dorchester. La population de ces paroisses et cantons s'élevait alors à 13,830 habitants dont 13,014 étaient d'origine canadienne-française. Aujourd'hui, la population de ces mêmes lieux s'élève à 15,489 habitants, dont 14,602 sont canadiens-français; formant une augmentation de 1,659 âmes. Les progrès du défrichement et de l'agriculture méritent aussi notre attention. Le nombre d'acres mis en état de culture, en 1851, s'élevait à 94,486 acres, ayant produit 260,437 minots de grains et 49,731 minots de patates et navets, formant en tout 310,168 minots et 19,070 tonneaux de foin. En 1861, on comptait 117,610 acres en culture, ayant produit 365,415 minots de grains et 118,881 minots de patates et navets, formant en tout 484,296 minots et 20,835 tonneaux de foin, offrant ainsi une augmentation de 23,124 acres de terre nouvelle, ayant produit 174,128 minots de grains et patates et 1,765 tonneaux de foin. Ajoutons, pour terminer, que le bétail, au nombre de 39,746 têtes, en 1851, s'élève aujourd'hui à 45,668 pièces, formant un surplus de 5,822 têtes, en 1861.

recensement de 1861 on constate aussi que le nombre des familles d'Angleterre qui se trouvaient établies dans l'endroit, en 1851, a diminué de plus de moitié, et celles d'Irlande d'un cinquième, depuis dix ans. La population actuelle des diverses origines anglaises est presque exclusivement composée des natifs du Canada.

Cette desserte, ayant pour vocable Saint-Côme, mieux connue sous le nom de " Mission de Kennébec " possède une chapelle construite sur le lot No. 42, et est desservie par M. le Curé de Saint-George. Les habitants de cette nouvelle paroisse en voie de formation possèdent actuellement 13,994 acres de terre dont 2,400 acres sont en culture, ayant produit 10,705 minots de grains et 3,955 minots de patates et navets, formant en tout 14,660 minots et 431 tonneaux de foin. Le bétail, au chiffre de 996 têtes, est évalué à \$9,082, et la valeur de la propriété foncière à \$23,635.

Jersey.—De l'autre côté de la rivière, au sud-ouest, se trouve le canton Jersey, renfermant une population de 27 familles ou 164 âmes, dont 75 personnes sont d'origine canadienne-française. On y possède 3,760 acres de terre dont 694 sont défrichés et en état de culture, ayant produit en 1860 une récolte de 2,411 minots de grains et 1,369 minots de patates, en tout 3,779 minots et 125 tonneaux de foin. Il y a dix ans, en 1851, on ne comptait dans l'endroit que 19 familles ou 109 personnes, dont 43 étaient d'origine canadienne-française, possédant 500 acres défrichés qui avaient produit 1,367 minots de grains et 1,012 minots de patates, formant en tout 2,379 minots.

Si la colonisation a si peu progressé dans ce canton, durant ces dernières dix années, il faut en accuser le manque de communication pour s'y rendre. Mais aujourd'hui, grâce à l'initiative de M. le Curé de Saint-George, il n'en est pas ainsi ; une route longue de 60 milles, qui part de la ligne seigneuriale de la paroisse de Saint-George pour aller aboutir au Lac Mégantic, est tracée et en partie ouverte. Cette route doit donner accès aux terres des cantons Jersey, Marlow, Rixborough et Spaulding, d'un côté, et à celles de Shenly, Dorset, Gayhurst et Whitton, de l'autre côté. Dix milles de ce chemin ont été ouverts dans le canton Jersey, en 1862, mettant ainsi en facile communication les habitants de Jersey avec le chemin de Kennébec et les paroisses qu'il traverse. On rapporte que les terres renfermées dans ces divers cantons sont très fertiles et bien boisées en bois de construction.

Il n'y
Jersey ;
lorsqu'il

Marlow
population
britannique
ou 23 ha
canadienne
c'est donc
dix ans.
d'une fam
ainsi que
194 acres
produit 11
d'avoine et
et 58 tonne

Rixborough
la frontière
qui s'y trou
lors. Nul
parlé il y a
de l'essor d

Gayhurst
canton Gay
hauteur, et
rendent son
ou 70 per
lesquelles p
minots de g
en tout 4,14
Une rout
traverse les
ce dernier ca
un grand n
moulins. M
chemin trav
mais dont l
chemin, le t
embrasse le
desservie par
tiènière, fau

Il n'y a pas encore de chapelle construite dans le canton Jersey ; les habitants de cette localité se rendent à Saint-Côme, lorsqu'il y a mission.

Marlow.—Le canton Marlow renferme aujourd'hui une population de 6 familles ou 29 habitants, tous d'origine britannique. Il y a dix ans, le nombre des familles était de 5 ou 23 habitants, dont une seule personne était d'origine canadienne-française, laquelle a disparue de l'endroit depuis ; c'est donc une augmentation d'une famille ou 7 personnes, en dix ans. Ce petit groupe, qui est catholique, à l'exception d'une famille, est desservie par M. le Curé de Saint-George, ainsi que la population catholique de Jersey. On y possède 194 acres défrichés, mis en état de culture, lesquels ont produit 115 minots d'orge, 18 minots de pois, 273 minots d'avoine et 275 minots de patates, en 1860, en tout 681 minots et 58 tonneaux de foin.

Rixborough.—Le canton Rixborough, situé sur la ligne de la frontière, ne renferme aucun colon. La famille canadienne qui s'y trouvait fixée, en 1851, a disparue de l'endroit depuis lors. Nul doute qu'aussitôt que le chemin nouveau dont j'ai parlé il y a un instant aura été ouvert, la colonisation prendra de l'essor dans ce canton comme dans ceux environnants.

Gayhurst.—Au nord de Rixborough se trouve le nouveau canton Gayhurst, de forme diagonale, ayant dix rangs de hauteur, et arrosé par plusieurs branches de rivières qui rendent son sol très fertile. Il y a dans l'endroit 18 familles ou 70 personnes, toutes d'origine canadienne-française, lesquelles possèdent 351 acres défrichés qui ont produit 2,189 minots de grains et 1,955 minots de patates, en 1860, formant en tout 4,144 minots et 87 tonneaux de foin.

Une route est ouverte, qui part du chemin Lambton et traverse les cantons Aylmer et Gayhurst, laquelle suit dans ce dernier canton le cours d'une petite rivière qui renferme un grand nombre de belles places pour y construire des moulins. M. Dallaire, conducteur des travaux, dit que ce chemin traverse généralement un terrain couvert de bois mou, mais dont les terres sont bonnes. A quelque distance du chemin, le terrain s'élève couvert d'un beau bois franc qui embrasse le reste du canton. Ce noyau de population est desservie par M. le Curé de Saint-Vital, dans une maison particulière, faute de chapelle.

Dorset.—Vient ensuite le canton Dorset, dans lequel il ne réside qu'une seule famille, composée de 8 personnes, d'origine canadienne-française. Cette courageuse famille possède un lot de terre de 200 acres dont 7 seulement sont défrichés, ayant produit 45 minots d'orge, 80 minots d'avoine et 85 minots de patates, en 1860, formant en tout 210 minots. On pourra se faire une idée de la fertilité du sol, en remarquant que l'orge est le produit d'un acre ensemencé, et l'avoine celui de quatre acres.

Si la colonisation de ce canton est encore nulle, à l'heure qu'il est, cela est dû à cette fatale législation d'autrefois, qui accordait en bloc des cantons entiers à des particuliers.

Il en est ainsi du canton qui nous occupe; il est la propriété exclusive d'une personne de Québec, qui demande pour ses terres \$2 à \$3 par acre suivant que le constate M. J. Bignell, de Lambton, devant le comité de colonisation de 1862. A ces conditions, on verra longtemps ce quarré de 10 milles rester un obstacle aux développements de la colonisation de l'endroit, quand tout autour de ce canton règne l'activité du défrichement et de la mise en valeur des terres de la couronne qui, bientôt, formeront des paroisses d'heureux habitants qui apporteront au pays leurs parts de profits et d'intelligence.

M. Ls. Labreeque, conducteur du chemin conduisant au canton Dorset, dit que c'est un très beau canton et que le terrain est même supérieur à celui du canton Forsyth, qui l'avoisine. Ce chemin, ouvert par le gouvernement, part du chemin Lambton, dans Forsyth, et va rejoindre le chemin de Dorset, ouvert par le propriétaire du canton. Dans la partie du chemin qui se trouve dans Forsyth, M. Labreeque dit qu'il existe deux puits d'eau, sur l'un desquels il y a un moulin à seie, et que plusieurs colons se sont établis le long de ce chemin. Il ajoute que la propriété a doublée de valeur depuis ces dernières années.

Shenley.—Le canton Shenley joint, à l'Est, le canton Dorset que nous venons de voir. Les quatre premiers rangs de Shenley et quelques lots épars ça et là appartiennent aussi à un particulier. La colonisation de ce canton, qui ne fait que commencer à s'ouvrir, progresse admirablement bien. On compte déjà 46 familles ou 242 habitants, d'origine canadienne-française, établis sur les terres appartenant à la couronne, lesquels possèdent 4,373 acres dont 498 sont défrichés et cultivés. Il fut ensemencé 300 acres, en 1860, qui produisirent 4,369 minots de grains et 2,791 minots de

patates,
Il est co
164 min
évalué à
colons es

Un ch
qui comm
se termin
double d
il y a qu
prolonge
jusqu'à l
M. Blou
canton p
beaux bo
construct
considéra
et un mou
On par
est desser

Tring.—
qui renfe
Saint-Eph
assez long
résident, q
la nouvelle
6e, 7e, 8e,
cette dern
population

Il y a d
mentionné
canadienne
lesquels po
qui avaien
de patates,
Le recense
on 2,077 ha
9,723 acres
de grains e
minots et 1
Ces enco
de terre no
mentation

patates, formant en tout 7,160 minots et 30 tonneaux de foin. Il est constaté que l'orge a produit 22½ minots, et les patates 16½ minots, par acre. Le bétail, au nombre de 225 têtes, est évalué à \$2,498. La valeur des défrichements ou terres des colons est estimée déjà à \$14,957.

Un chemin traverse ce canton, partant du chemin Lambton, qui commence sur le lot No. 20 du 7^e rang de Forsyth et qui se termine à l'extrémité ouest de la ligne qui divise le rang double de Shenley, telle que tirée par M. l'arpenteur Gagnon, il y a quelques années ; de ce point le chemin nouveau se prolonge, en suivant cette ligne comme chemin de front, jusqu'à la ligne qui divise les 4^e et 5^e rangs de ce canton. M. Blouin, conducteur des travaux de ce chemin, dit que ce canton possède un sol très fertile, et qu'on y voit beaucoup de beaux bois francs, de très belles sucreries, et du bois de construction. Il existe sur ce chemin un pouvoir d'eau considérable sur lequel on a déjà construit un moulin à farine et un moulin à scie.

On parle d'y bâtir bientôt une chapelle. Cette population est desservie par M. le Curé de Saint-Evariste.

Tring.—Au nord de Shenley, se trouve le canton Tring, qui renferme aujourd'hui deux paroisses : Saint-Victor et Saint-Ephrem. La première de ces paroisses possède depuis assez longtemps le précieux avantage d'avoir un prêtre résident, qui est aussi chargé de la desserte des habitants de la nouvelle paroisse de Saint-Ephrem, laquelle comprend les 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e rangs de Tring. La chapelle de cette dernière mission est construite sur le 8^e rang, et la population de ce centre s'élevait à 550 âmes, en 1860.

Il y a dix ans, on comptait dans les deux paroisses susmentionnées 180 familles ou 1,173 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de deux personnes, lesquels possédaient 4,084 acres de terre en état de culture qui avaient produit 14,109 minots de grains et 7,120 minots de patates, en tout 31,229 minots et 676 tonneaux de foin. Le recensement de 1861 accuse une population de 330 familles ou 2,077 habitants, tous canadiens-français, lesquels possèdent 9,723 acres de terre en culture, qui ont produit 53,148 minots de grains et 26,623 minots de patates, formant en tout 79,771 minots et 1,722 tonneaux de foin.

Ces encourageantes statistiques démontrent donc 5,639 acres de terre nouvelle et 48,542 minots de grains et patates d'augmentation depuis dix ans, dans ce seul canton ; à part les

paturages et le foin, dont la récolte pour ce dernier article a presque triplé durant cette même époque.

La valeur de la propriété foncière est estimée dans le recensement de 1861 à \$161,440, et celle du bétail, à \$22,853. Le seul produit de la fabrication du sucre d'érable, s'élevant à 96,475 lb., a donné à cette population un revenu d'environ \$7,718.

Plusieurs petites rivières sillonnent la contrée, entr'autres la rivière du Bras, large d'environ 100 pieds, qui passe au 4e rang, et celle du Bras-Ouest qui traverse le même canton, au 8e rang.

Plusieurs chemins mènent aux terres à coloniser, entr'autres le chemin de Tring qui part de celui de Lambton, en traversant les cantons de Tring, Broughton, Thetford, Leeds, Inverness et partie de Nelson, jusqu'au chemin de fer. De magnifiques pouvoirs d'eau sont très nombreux dans le voisinage immédiat de ce chemin, dans chacun des cantons qu'il traverse. Il est impossible d'en préciser le nombre, mais on peut mettre en première ligne les Chûtes Ronges du Bécancour et les chutes de Palmer, dans Nelson; celle de Glenloyd sur la rivière de la *Tamise*, et les rapides de la même rivière qui excèdent un mille de long, dans Inverness. Ce chemin offre, comme l'on voit, une communication facile et courte entre les établissements situés aux environs du chemin de fer de Québec et ceux des alentours du chemin Lambton, lequel est destiné à porter au cœur des cantons intermédiaires le surplus des populations comme les bienfaits de l'agriculture et de l'industrie. M. Lloyd, conducteur des travaux de ce chemin, disait dans l'un de ses rapports que la population le long de ce chemin s'était de beaucoup augmentée et que le but principal de l'ouverture de ce chemin avait été de procurer aux cantons ci-dessus nommés une voie facile entre ces localités et Québec, et aussi de favoriser les établissements nouveaux qui surgiraient dans les cantons Thetford et Broughton, lesquels renferment de très grandes étendues de terrains encore vacants. La longueur de ce chemin est d'environ 40 milles; il traverse le chemin Gosford, dans Leeds, et le chemin Craig, dans Nelson.

L'autre chemin important est celui de Lambton qui, en 1842, ne comptait pas encore une seule habitation à l'exception des cinq ou six établissements commencés dans le canton Tring. Aujourd'hui il n'en est pas ainsi; puisque les cantons colonisés à la suite de l'ouverture de ce chemin forment la

plus impo
de la cour

Ainsi, r
chemins q
en questio
On com
fréquentée
municipal.

Adstock
canton Ad
en tout 5
canadienne
défrichés su
290 minots
et 625 min
projetés qu
les chemins
même un se
alternative
de Saint-Fr
de 8 à 10 m
au 8e rang
celui Adsto
ouest à ce d
M. le Curé
le canton D
l'autre de ce

Price.—D
trouve le ca
familles. Ce
depuis dix a
âmes, posséd
produit 641 m
foin. Aujou
familles ou
produit 2,257
foin.

Ces maigre
combien il se
progrès des n
de temps à au
se développas

plus importante partie du comté, en tant qu'il s'agit des terres de la couronne.

Ainsi, rien ne démontre plus à l'évidence l'importance des chemins que les résultats qui ont suivi l'ouverture des routes en question.

On compte quatre écoles en opération dans Saint-Victor, fréquentées par 209 enfants ; et trois écoles dans la nouvelle municipalité de Saint-Ephrem, instruisant 121 élèves.

Adstock.—A l'ouest de Tring se rencontre le nouveau canton Adstock, dans lequel sont établies 8 familles, formant en tout 58 âmes. Ces quelques familles sont d'origine canadienne-française, et possèdent entr'elles 33 acres de terre défrichés sur 650 possédés, lesquels défrichements ont produit 290 minots d'orge, 8 minots de pois, 20 minots de blé-d'Inde et 625 minots de légumes, en 1860. Il y a plusieurs chemins projetés qui sont destinés à traverser les cantons situés entre les chemins Gosford et Lambton, mais j'ignore s'il en existe même un seul dans le canton qui nous occupe. Dans cette alternative je crois utile de rappeler ici l'opinion de M. Proulx, de Saint-François, qui suggère l'apropos d'ouvrir un chemin de 8 à 10 milles, qui partirait de la chapelle de Saint-Ephrem, au 8^e rang de Tring, et traverserait le reste de ce canton et celui Adstock jusqu'au lac Saint-François, qui sert de limite ouest à ce dernier canton. Cette population est desservie par M. le Curé de Saint-Evariste ainsi que la famille établie dans le canton Dorset; il n'y a de chapelle ni dans l'un ni dans l'autre de ces cantons.

Price.—De l'autre côté du Lac Saint-François, à l'ouest, se trouve le canton Price, dans lequel sont établies quelques familles. Ce canton n'a presque pas reçu de développements depuis dix ans. En 1851, on y comptait 5 familles ou 42 âmes, possédant 70 acres de terre défrichés qui avaient produit 641 minots de grains et patates, et 11 tonneaux de foin. Aujourd'hui la population ne s'élève encore qu'à 9 familles ou 50 âmes, possédant 244 acres défrichés ayant produit 2,257 minots de grains et patates, et 30 tonneaux de foin.

Ces maigres développements attestent, une fois de plus, combien il serait urgent de veiller à l'organisation et aux progrès des nouveaux centres de colonisation qui se produisent de temps à autres, afin que par notre intervention ces centres se développassent plus efficacement. Cette démarche, de notre

part, aurait aussi pour résultat certain, de créer une émulation plus active parmi les colons, puisqu'ils verraient dans cette conduite généreuse le grand principe de la morale chrétienne mis en pratique : celui d'*Aider le Pauvre* !

Pour atteindre ce but, il faudrait donc que chaque comté eût ses *Sociétés de Secours*, afin d'aider pécuniairement ceux qui auraient besoin d'aide pour l'ensemencement de leurs terres, etc. Cette Société serait en outre l'Ange-Gardien du colon, puisqu'elle serait la voie intermédiaire entre lui et le gouvernement pour obtenir en sa faveur l'ouverture des routes devenues nécessaires aux besoins de la localité. Il est raisonnable de croire que s'il en eût été ainsi de ce canton, sa colonisation serait aujourd'hui dans une phase plus encourageante pour les familles qui s'y trouvent, et plus profitable au pays.

Ce petit noyau de population est desservi par M. le curé de Saint-Vital.

Lambton.—Après avoir traversé de nouveau le lac Saint-François, à l'Est, nous nous trouvons dans le canton Lambton, le centre de la colonisation canadienne-française commencée il y a dix-huit ans. Ce canton renferme un village populeux situé sur le penchant d'une colline qui descend vers le lac. Du point où est placée la Chapelle, la vue domine sur cette magnifique nappe d'eau, qui se déroule sur une longueur de 21 milles jusqu'au pied d'une longue et haute montagne qu'on appelle le Morne, et d'où les eaux du lac s'échappent par un canal étroit pour tomber dans le lac Aylmer, qui se trouve à 7 ou 8 milles plus à l'ouest, et de là forment la rivière Saint-François.

La beauté du site de ce canton, ainsi que la fertilité de son sol, ont puissamment contribué au développement de cette paroisse, qui a pour vocable Saint-Vital.

Suivant que je l'ai déjà exprimé, rien ne confirme davantage la vérité du changement qui s'opère dans la colonisation d'un centre quelconque, comme la vue d'une Chapelle et d'une maison d'habitation pour le Prêtre ; premiers objets qui frappent la vue du voyageur et réjouit l'âme !

La paroisse de Saint-Vital possède tous ces avantages.

Ce canton, qui renfermait 25 âmes en 1844, contenait déjà 558 habitants en 1851, tous d'origine canadienne-française, lesquels possédaient 2,037 acres de terre en culture ayant produit 7,416 minots de grains et 7,878 minots de patates et navets, formant en tout 15,294 minots et 296 tonneaux de

foin. A
familles
3,843 ac
et 14,038

minots e
davanta
en consul
que le bl
minots, e
foncière e

Dans le
sucre, au
tout éval

Comme
sur les mi
un si gra
enplacem
pourraient
compte.
que d'avo
cette aisan
jamais en

Cette ét
présentée à
se plaign
chose sera
qu'offre au
terres de la
les heureux
livre à la ré

Il existe
de rapides

Aylmer.—
ainsi dire q
que par le
comme à l'a

Le canton
aux trois qu
il y a même
rangs. Enc
progrès, sur

En 1851,
âmes, d'origi

foin. Aujourd'hui, le chiffre de la population s'élève à 89 familles ou 880 habitants, tous canadiens-français, possédant 3,843 acres en culture qui ont produit 30,111 minots de grain et 14,038 minots de patates, en 1860, formant en tout 44,149 minots et 573 tonneaux de foin. On pourra se convaincre davantage de la fertilité des terres de Saint-Vital de Lambton, en consultant les pages du recensement de 1861 qui constatent que le blé a produit 19 minots, l'orge 21 minots, l'avoine 29 minots, et les patates 176 minots par acre. La propriété foncière est évaluée à \$142,800, et celle du bétail à \$65,315.

Dans les produits de l'industrie et de la ferme figurent le sucre, au chiffre de 27,540 lb. et le beurre pour 10,800 lb., le tout évalué à \$3,607.20.

Comme l'observe si judicieusement le rédacteur du Rapport sur les missions du Diocèse de Québec, il est pénible de voir un si grand nombre de familles perdre leur temps sur des emplacements, surtout à la campagne, tandis qu'elles pourraient se mettre à l'aise en cultivant pour leur propre compte. En effet, il ne s'agirait pour le plus grand nombre que d'avoir un peu de courage et de persévérance pour obtenir cette aisance dont il est question, et qu'elles n'obtiendront jamais en vivant au jour le jour dans le service des autres.

Cette éternelle vérité ne saurait être trop souvent répétée et présentée à la considération des parents, à la campagne, qui se plaignent de ne pouvoir établir leurs enfants, tandis que la chose serait si facile, si on savait profiter des avantages qu'offre aujourd'hui le gouvernement pour l'établissement des terres de la couronne. Ces réflexions me sont suggérées par les heureux développements de cette nouvelle paroisse, que je livre à la réflexion des lecteurs.

Il existe deux écoles, fréquentées par 121 enfants, qui font de rapides progrès.

Aylmer.—De Lambton au canton Aylmer, il n'y a pour ainsi dire qu'un pas à faire. Ces deux cantons ne sont séparés que par le chemin Lambton, qui profite également à l'un comme à l'autre.

Le canton Aylmer a 8 rangs d'étendue et il est presque aux trois quarts établis; les cinq premiers rangs sont occupés: il y a même des établissements très avancés dans les 6^e et 7^e rangs. Encore ici, la colonisation a fait de très rapides progrès, surtout durant ces dernières dix années.

En 1851, on comptait dans l'endroit 50 familles ou 264 âmes, d'origine canadienne-française, possédant 527 acres de

terres défrichées qui avaient produit 2,815 minots de grains et 3,100 minots de patates, formant en tout 5,915 minots et 26 tonneaux de foin. Aujourd'hui, la population s'élève à 140 familles ou 865 habitants, tous canadiens-français, possédant 4,353 acres en état de culture, ayant produit 33,068 minots de grains et 5,527 minots de patates, en 1860, formant en tout 38,595 minots et 548 tonneaux de foin.

Ces développements étonnants attestent combien les cantons de l'Est offrent de garanties de prospérité et de richesse à ceux qui veulent en profiter, lesquelles sont bien propres à encourager les personnes qui ne possèdent point de propriété à faire toute espèce d'efforts pour s'emparer d'un lot de terre et s'y établir. Pour mieux convaincre les lecteurs de l'exactitude de cet avancé, je vais mettre sous leurs yeux le tableau des richesses et des bénéfices réalisés durant l'année 1860, par ces intrépides familles,—bénéfices que d'autres peuvent faire comme elles. C'est dans le recensement de 1861 que je puise mes renseignements.

La propriété foncière du canton Aylmer est estimée pour une valeur de \$114,030 ;

Les instruments d'agriculture à \$5,448 ;

Le revenu des jardins à \$1,627 ;

Les récoltes.—qui ont donné 449 minots de blé, 8,132 minots d'orge, 8,585 minots de seigle, 1,204 minots de pois, 11,581 minots d'avoine, 3,117 minots de sarrasin, 5,527 minots de patates et 548 tonneaux de foin,—sont évaluées à \$25,263,97 ;

Les produits de l'industrie,—comprenant 42,500 lb. de sucre d'érable, 20,625 lb. de beurre, 1,919 lb. de laine, 946 aunes d'étoffe foulée, 1,074 aunes de flanelle, 1,525 aunes de toile et 940 lb. de filasse,—offrent une valeur de \$8,619,11 ;

Le bétail, au chiffre de 1,423 têtes, est évalué à \$26,299, et les voitures d'agrément, au nombre de 123, à \$2,605 ;

Formant une valeur totale de \$183,892,08, égale à environ \$1,314 par famille ou \$212.50 par tête, répartie sur toute la population.

Comme le travail que nécessite ces sortes de calculs ne me permet pas d'en offrir souvent, je laisse aux lecteurs le soin de les faire eux-mêmes de temps à autre. Ils y puiseront une connaissance exacte des avantages qu'offre la colonisation quand l'énergie et l'amour du travail président à l'œuvre. Je ne saurais trop les engager à lire à ce sujet la magnifique histoire de JEAN RIVARD ou le *Défricheur Canadien*, par A. Gérin-Lajoie, écrivain, publiée dans les "*Soirées Canadiennes*"

de 1862
d'une vœ
les pers
nouvelle
Pour
constaté
1861, qu
déjà il y
Cette
elle est d

Forsyth
reste à co
Evariste,
une Chap
jouit dep
Cet em
familles
dant 1,26
minots de
7,369 min
1861 por
tous d'ori
personnes
7,404 min
tout 12,60

La vale
à \$57,755
bétail à \$1

Dans le
collines so
d'exceptio
quoique r
les vallées
cantons so
puisse des
travaux du
ces cantons
des moulins
le bois est
l'ordre de
hêtre, pr
existe, par
le canton T

de 1862. Ils y trouveraient là des réflexions ou données d'une vérité saisissante, bien propres à éclairer ou déterminer les personnes encore indécises à s'établir sur des terres nouvelles, pouvant le faire.

Pour revenir aux habitants du canton Aylmer, il est constaté dans le rapport du Surintendant de l'Éducation de 1861, que l'éducation est en grande faveur chez eux, et que déjà il y a trois écoles qui fonctionnent très bien.

Cette mission renferme une chapelle et un presbytère, et elle est desservie par M. le Curé de Saint-Vital.

Forsyth.—Vient enfin le dernier centre de colonisation qui reste à considérer dans les limites du comté : celui de Saint-Evariste, canton Forsyth. Cette nouvelle paroisse renferme une Chapelle et un presbytère, qui vient d'être terminé, et jouit depuis quelques années de la résidence d'un prêtre.

Cet endroit renfermait, en 1851, une population de 67 familles ou 390 âmes, d'origine canadienne-française, possédant 1,268 acres de terre défrichés qui avaient produit 4,490 minots de grains et 2,879 minots de patates et navets, en tout 7,369 minots et 129 tonneaux de foin. Le recensement de 1861 porte la population à 106 familles ou 677 habitants, tous d'origine canadienne-française à l'exception de quatre personnes, possédant 2,955 acres en culture ayant produit 7,404 minots de grains et 5,196 minots de patates, formant en tout 12,600 minots et 347 tonneaux de foin.

La valeur de la propriété foncière de Saint-Evariste s'élève à \$57,755 ; les instruments d'agriculture à \$766, et celle du bétail à \$11,321.

Dans les divers cantons que nous venons d'étudier, les collines sont presque toutes à pente douce, composées à peu d'exceptions près d'un sol marneux d'une grande richesse quoique rocheux, couvert d'un bois franc de bonne qualité ; les vallées des rivières qui serpentent à travers tous ces cantons sont d'un riche terrain d'alluvion, le meilleur que l'on puisse désirer, dit M. Bertrand, ci-devant conducteur des travaux du chemin de Lambton. Il existe dans chacun de ces cantons des pouvoirs d'eau suffisants pour faire mouvoir des moulins à farine et à scie, pour les besoins des localités, et le bois est de haute futaie pouvant se classer comme suit dans l'ordre de qualité : érable, bouleau, épinette, sapin, cèdre, hêtre, pruche, pin, orme, charme, frêne et tremble. Il existe, paraît-il, de la pierre à chaux en grande quantité dans le canton Tring.

Le savant écrivain français, M. Rameau, disait,—à la suite de son excursion dans les cantons du sud,—que le canton Forsyth offrait des cultures multipliées et un aspect d'aisance et de bon travail rares ; il notait avec plaisir la présence de jolis jardins plantés de légumes et de fleurs, et même d'arbres fruitiers, qui donnent aux habitations, ce charme particulier que la verdure si douce et si éloquente sait offrir, et qui révèle le soin du maître comme l'amour du chez soi.

Il n'y a pas encore de *Sociétés de Secours* dans les limites du comté.

XII.—Comté de Mégantic.

La population de ce comté s'élève à 17,889 habitants, dont 11,161 personnes sont d'origine canadienne-française. Ces familles possèdent 259,173 acres de terre, dont 86,108 acres sont en état de culture, laissant par conséquent 173,065 acres en bois debout, pour les besoins futurs des fermes et de leur agrandissement.

Il ne reste guère plus que les cantons Broughton, Thétford et Colrairie à coloniser dans les limites de ce comté, pouvant former environ 80,000 acres, dont la moitié, cependant, doit être regardée comme impropre à la culture. Parmi les cantons déjà anciens et bien établis, se trouve le canton Ireland qui renferme environ 25,000 acres encore disponibles, dont 20,000 sont propres à la colonisation ; les terres appartenant au gouvernement qui restent dans les cantons Leeds, Inverness, Nelson, Halifax et Somerset, pouvant former environ 12,600 acres, sont presque toutes impropres à la culture. John Hume, écrivain, demeurant à Leeds, est l'agent local pour la vente de ces terres.

Il y a bien aussi 44,000 acres de terres disponibles pour la colonisation, dans les cantons Halifax, Inverness, Ireland et Leeds, mais ces terres appartiennent à des grands propriétaires qui exigent de deux à quatre piastres l'acre ; si j'y fais allusion, c'est seulement pour attirer l'attention des personnes qui voudraient coloniser, afin de les mettre sur leur garde.

Pour favoriser la colonisation des terres incultes, le gouvernement a octroyé \$11,800 qui ont été dépensés dans les limites du comté, depuis 1854, pour ouvrir des routes ou parachever celles déjà en voie d'ouverture.

Les ré-
minots c
produits
jardins et

Les 37,
\$495,617
sont évalués

La vale
et celle de

Forman

Ce sont

Leeds et I
ments dur
la populat
le voir.

Nelson.-
est le canto
âmes, en 1
aujourd'hui
ou 1,078 an
française.

Les défric
ans, s'élève
minots de
1860, forma
foin.

La valeur
en année, s'

Partant d
rang, le terr
milles ; cep
égouté, vu q
de terre noir
rouge, avec
On trouve d
Nelson. Il
sur l'un des
quelques an
marché de
chefs de fam

Le princip
terres dispon
du canton N

Les récoltes du comté, en 1860, se sont élevées à 862,388 minots de grains et patates, évalués à \$478,803.14; les produits de l'industrie sont portés à \$110,810.63; et ceux des jardins et vergers à \$6,077.

Les 37,373 pièces de bétail qu'il y a dans le comté valent \$495,617; et les voitures d'agrément, au nombre de 1,921, sont évaluées à \$28,632.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$2,000,445; et celle des instruments d'agriculture à \$84,871.

Formant une richesse totale de \$3,205,255.77.

Ce sont surtout les cantons d'Halifax, Somerset, Inverness, Leeds et Broughton qui ont offert les plus grands développements durant ces dernières dix années, tant sous le rapport de la population que des produits agricoles, comme nous allons le voir.

Nelson.—Le premier centre qui s'offre à notre appréciation est le canton Nelson, qui ne contenait que 64 familles ou 471 âmes, en 1851, dont 203 habitants étaient canadiens-français; aujourd'hui, le chiffre de la population s'élève à 167 familles ou 1,078 âmes, dont 706 appartiennent à l'origine canadienne-française.

Les défrichements qui s'élevaient à 1,332 acres, il y a dix ans, s'élèvent aujourd'hui à 4,110 acres, ayant produit 20,568 minots de grains et 26,154 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 46,722 minots et 472 tonneaux de foin.

La valeur de la propriété foncière, qui augmente d'année en année, s'élevait à la somme de \$89,555.

Partant du pont du chemin de fer, qui passe dans le 5^e rang, le terrain est plat et savanneux durant l'espace de quatre milles; cependant le sol serait passablement bon s'il était égoûté, vu que le sous-sol est de gravier glaiseux et couvert de terre noire végétale. Les bois sont l'épinette blanche et rouge, avec du pin sur les hauteurs, de l'orme et du frêne. On trouve d'excellente pierre à chaux dans le 14^e rang de Nelson. Il y a aussi plusieurs pouvoirs d'eau très importants, sur l'un desquels il a été construit un moulin à scie, il y a quelques années, pour y manufacturer des madriers pour le marché de Québec, lequel donne de l'emploi à 25 ou 30 chefs de famille.

Le principal chemin de colonisation allant à travers les terres disponibles est celui dont j'ai déjà parlé, qui, partant du canton Nelson, traverse ceux d'Inverness, Leeds, Thetford,

Broughton et Tring, jusqu'au Chemin Lambton, mettant en communication les populations des deux comtés de Mégantic et de Beauce. Ce chemin est ouvert dans toute sa longueur, qui est de 42 milles ; mais il n'est pas complètement parachevé, paraît-il.

C'est au 7^e rang de Nelson, dans le lieu communément appelé le Sault-Rouge, que se trouvent établis les canadiens-français, groupés autour d'une humble chapelle qu'ils viennent de construire, placée sous le vocable de Sainte Anastasie. Il y a deux écoles fréquentées par 72 enfants ; l'une franco-canadienne et l'autre anglaise. La population catholique de Sainte-Anastasie est desservie par M. le curé de Sainte-Julie.

Somerset.—Sur la même ligne, au sud-ouest, se trouve le canton Somerset qui renferme deux paroisses : Sainte-Julie et Saint-Calixte.

La paroisse de Sainte-Julie comprend une étendue de territoire d'environ 5 milles de front sur une profondeur de 7 milles et demi. Il y a une assez belle église en bois, de 110 pieds de longueur sur 45 pieds de largeur, mais qui n'est pas encore finie. La colonisation a fait de rapides progrès à Sainte-Julie, surtout depuis qu'il y a un prêtre résident ; c'est-à-dire depuis 1854. La bonne qualité du sol de ce canton va en faire indubitablement une des paroisses les plus florissantes de l'endroit. Je ne puis offrir aucunes statistiques de 1851 sur cette nouvelle paroisse : les recenseurs ayant réunis les calculs des deux paroisses précitées dans une seule et même colonne. Cependant, on voit par le rapport sur les Missions du diocèse de Québec pour 1859, qu'en 1853 on comptait dans la paroisse de Sainte-Julie,—alors desservie par M. le Curé de Saint-Calixte,—environ 180 familles ou 1,100 âmes.

L'autre paroisse, celle de Saint-Calixte, comprend un territoire de figure irrégulière contenant 176 lots et partie de l'augmentation de Somerset. L'église de cette paroisse est construite près des bords de la rivière Blanche, utile et charmant petit cours d'eau qui murmure sans cesse dans les cereles qu'il décrit à travers la forêt avant que d'aller se perdre dans la rivière Bécancour.

Les progrès du défrichement et de l'agriculture sont aussi très marquants. Voici, d'ailleurs, les statistiques parallèles qu'offrent les recensements de 1851 et 1861, touchant les deux paroisses réunies de Sainte-Julie et Saint-Calixte de Somerset.

Il y a
familles
l'exceptio
état de ci
21,038 m
Aujourd'h
tion s'élè
canadienn
nant aux
nées dans
culture, q
foin.

Par ces
augmenté
augmenté
agricoles q
1851.

Outre les
ceux intell
écoles fréq
école-modèl
Sainte-Julie
couvent ens
instruisant
un total de
dans les deu

Il n'est p
abattu le pr
nement que
féconde et fa

“ Dans l'a
du-Fébvre, J
hache a l'épa
demeurait al

(1) M. l'abbé T
anciens confières
amour pour le p
assurer, pour sa p
donner permanem
les commencem
Foyer Canadien, li
appréciées comme
littérature nationa

Il y a dix ans, on comptait dans le canton Somerset 306 familles ou 2,292 habitants d'origine canadienne-française, à l'exception de 23 personnes, possédant 6,099 acres de terre en état de culture qui avaient produit 27,693 minots de grains et 21,038 minots de patates, formant en tout 48,731 minots. Aujourd'hui, le recensement de 1861 constate que la population s'élève à 433 familles ou 3,996 âmes, toutes d'origine canadienne-française, à l'exception de 195 personnes appartenant aux autres origines : ces dernières étant presque toutes nées dans le pays. Cette population possède 15,312 acres en culture, qui ont produit 163,994 minots et 1,795 tonneaux de foin.

Par ces chiffres, il appert donc que la population a augmenté de 1,704 âmes ; que les défrichements ont aussi augmenté de 9,213 acres ; de même que les produits agricoles qui comptent pour 115,263 minots de plus qu'en 1851.

Outre les développements matériels et sociaux, il y a encore ceux intellectuels qui sont dignes d'être mentionnés. Six écoles fréquentées par 240 élèves, dont une est classée comme école-modèle, sont ouvertes dans la nouvelle paroisse de Sainte-Julie ; et six écoles primaires, une école-modèle, et un couvent enseignant à 71 élèves, en tout huit institutions instruisant 385 enfants, dans celle de Saint-Calixte : formant un total de 14 institutions donnant l'instruction à 625 enfants, dans les deux paroisses ci-dessus mentionnées.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici l'époque où fut abattu le premier arbre dans le canton Somerset. Renseignement que j'emprunte d'un intéressant écrit dû à la plume féconde et facile de M. l'abbé Chs. Trudelle (1).

“ Dans l'automne de 1835, un habitant, natif de la Baie-du-Febvre, J. B. Lafond, un sac de provisions sur le dos et la hache à l'épaule, partit avec un de ses fils de Bulstrode, où il demeurait alors, pour chercher un autre établissement.

(1) M. l'abbé Trudelle est un apôtre ardent de la colonisation, et comme ses anciens confrères des cantons de l'Est de 1851, il ne s'appartient pas. Son amour pour le pays étant sans borne, c'est pourquoi il cherche tant à lui assurer, pour sa part, la splendeur que seule la colonisation est appelée à lui donner permanemment. Les pages si bien inspirées de M. l'abbé Trudelle sur les commencements des Bois-Francs ou cantons de l'Est, insérées dans le *Foyer Canadien*, livraisons de Janvier et Février, 1863, méritent d'être lues et appréciées comme tout ce qui est inséré dans cette nouvelle publication de littérature nationale.

“Après avoir traversé Stanfold, il s'arrêta sur le 30e lot du 8e rang de Somerset. Lorsque, le premier soir de son arrivée, seul avec son fils, assis sur un tronc d'arbre devant le feu qu'il venait d'allumer pour se réchauffer et préparer son frugal repas, il rêvait à son avenir, qu'aurait-il pensé de celui qui serait venu lui dire : “ Brave homme, vous voilà seul en ce moment avec l'ennui ; mais gardez-vous bien de vous laisser vaincre par son inséparable compagnon, le *découragement*. “ La pauvreté avec son hideux cortège de souffrances va bientôt, il est vrai, vous assaillir et chercher à vous faire regretter la démarche que vous venez de faire ; les plus grandes privations attendent ceux qui vont suivre vos traces ; mais, avant vingt ans, tout cela sera fini. Plus de deux cents familles formeront une belle paroisse, où tout annoncera l'aisance et la prospérité. Une superbe église sera construite sur les bords aujourd'hui sauvages de la petite rivière qui coule à quelques arpents d'ici, et, autour de cette église, seront groupées les maisons d'un joli village, centre d'affaires auquel la station d'un chemin de fer donnera la plus grande activité. ” Il eût sans doute pris pour un rêve extravagant ces paroles alors incroyables, et cependant il est donné à ce premier habitant de Somerset, qui vit encore au moment où j'écris ces lignes, de voir que ce rêve est une réalité. Le printemps suivant, Lafond alla résider avec sa famille sur la terre qu'il avait commencé à défricher, et, dans le même temps, un autre colon, du nom de Joseph Grondin, vint s'établir sur le lot voisin.”

Ces deux premiers habitants de Somerset, et quatre colons établis à Stanfold, comme nous le verrons plus tard, furent les premiers habitants de cette partie des cantons de l'Est, et aussi le commencement de ce continuuel mouvement qui va toujours croissant.”

La valeur de la propriété foncière du canton Somerset s'élève aujourd'hui à \$564,979 ; celle des instruments d'agriculture à \$25,947 ; et le bétail à \$93,491.

On compte plusieurs chemins ouverts : le chemin de la Grosse-Île et la route du 8e rang, conduisant au dépôt du chemin de fer ; ces deux chemins sont situés dans la paroisse de Sainte-Julie. Le chemin du 1er rang ou de la rivière Noire, comme on le désigne aussi, passe dans un terrain bas et marécageux, et va aboutir au chemin provincial d'Arthabaska ; sa longueur est d'environ 3½ milles. De là, une autre route longue de 11 milles, qui est pour ainsi dire la continuation de l'autre, communique au lac William, dans le

canton
Wolfst
doit é
procura
rable d
et pour
Price,
atteint
longueu

Ilalife
renferme
Sainte-Se
développ
Pierre-Ba

Le sol
abondant
est basse
qu'elle av
partout de
montagne
petites rivi
le lac Pitt
milles de
s'étend à tr
par un peti
carte, et d'
cour, suivan
La paroiss
résident de
d'environ o
sept milles.
1859 une l
450 familles

(1) Pour ce
renseignements
géographe, et l'
nants que l'Amé
M. Chauveau, d
publication de s
où elle a été f
vraiment héroïq
d'Arpenteur-Gér
rent à Son Altes
en 1860, un exer

canton Halifax, nord et sud, Ireland, la partie nord-ouest de Wolfstown, partie d'Inverness et de Somerset. Ce chemin doit être continué jusqu'au lac Saint-François, afin de procurer les facilités de transport à un nombre déjà considérable de hardis pionniers établis dans les environs de ce lac, et pour faciliter aussi la colonisation des cantons Colraine, Price, et autres environnants. Lorsque cette route aura atteint cette dernière limite, elle se trouvera avoir une longueur de 32 milles.

Halifax.—Ce canton, situé au sud-est de Somerset, renferme deux paroisses magnifiques : Saint-Ferdinand et Sainte-Sophie ; une troisième paroisse commence aussi à se développer dans le même canton, sous le vocable de Saint Pierre-Baptiste.

Le sol de ce canton est excellent et fertile et produit abondamment toutes sortes de récoltes. La partie nord-est est basse ; celle du sud-est s'élève graduellement à mesure qu'elle avance vers le sud. Quoique le sol soit presque partout de la même qualité ; cependant il devient inégal et montagneux dans cette dernière partie du canton. Plusieurs petites rivières et courants arrosent la contrée, de même que le lac Pitt, qui est très pittoresque, et qui a environ cinq milles de longueur sur un demi mille de largeur ; ce lac s'étend à travers les 7^e, 8^e, 9^e et 10^e rangs, et il communique par un petit canal avec le lac William, qui apparaît sur la carte, et d'où les eaux se déchargent dans la rivière Bécancour, suivant que je l'ai déjà mentionné (1).

La paroisse de Saint-Ferdinand, qui possède un prêtre résident depuis 1847, comprend une étendue de territoire d'environ onze milles de front sur une profondeur moyenne de sept milles. Cette paroisse renfermait au commencement de 1859 une population d'environ 3,200 âmes, réparties entre 450 familles dont 50 familles étaient d'origine britannique.

(1) Pour ce canton comme pour ceux qui vont suivre, je puise mes renseignements topographiques dans le célèbre ouvrage de JOSEPH BOUCHETTE, géographe, et l'un des hommes de science les plus actifs et les plus entrepreneurs que l'Amérique ait produits. Comme l'exprime si correctement l'hon. M. Chauveau, dans son *Journal de l'Instruction Publique* de 1861, page 57, la publication de ses Cartes et de ses deux grands ouvrages, surtout à l'époque où elle a été faite, peut être considérée dans son genre comme un effort vraiment héroïque. Deux de ses fils, dont l'un lui a succédé dans la charge d'Arpenteur-Général, et dont l'autre est Commissaire des Douanes, présenteront à Son Altesse Royale le Prince de Galles, lors de son passage en Canada, en 1860, un exemplaire des Ouvrages sus-mentionnés de feu leur père.

Durant l'année 1858, quelques familles quittèrent la paroisse, —dit le missionnaire de l'endroit,—mais deux seulement allèrent aux Etats-Unis ; les autres furent s'établir dans le canton Wolfstown. Cette nouvelle de colonisation que nous verrons plus tard. " Grâce à Dieu,—écrivait le même missionnaire,—la fièvre des *Etats-Unis* n'est pas de mode ici : quelques jeunes gens y vont bien chaque année, mais c'est pour peu de temps, et plus par nécessité que par goût. " En revanche de la perte des quelques familles mentionnée par M. le curé de Saint Ferdinand, il y eut durant l'année de 1858 quinze nouvelles familles qui firent s'établir dans la paroisse. Le recensement de 1861 indique que la population de cette paroisse s'élève à 2,470 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 109 qui appartiennent à l'origine britannique. On y possède 9,799 acres de terre en état de culture sur 22,005 acres possédés, lesquels ont produit 57,513 minots de grains et 40,962 minots de patates et navets, formant en tout 98,475 minots et 1,247 tonneaux de foin, à part toujours les paturages.

L'autre paroisse, Sainte-Sophie, qui possède aussi un prêtre résident depuis 1855, comprend un territoire d'une étendue d'environ dix milles de front sur une profondeur moyenne de quatre milles et demi. C'est dans cette partie du canton où se trouve le sol montagneux dont je parlais il y a un instant. Cette paroisse renfermait 300 familles ou 1,800 âmes, au commencement de 1859. " Environ quinze familles,—écrivait le missionnaire,—sont parties de ma paroisse en 1857, dont dix familles pour les Etats-Unis ; elles ont été remplacées par d'autres ; à ma connaissance, j'ai à déplorer le départ de 8 à 10 jeunes gens pour les Etats, et 4 ou 5 sont revenus après avoir perdu le peu de religion qu'ils avaient auparavant. " Dans un rapport plus récent, M. le curé de l'endroit dit qu'en 1860 quatre familles sont parties pour aller s'établir dans les cantons voisins, mais qu'une douzaine de nouvelles familles ont été se fixer à Ste. Sophie durant la même année.

Quant à ces migrations d'un canton à l'autre, il n'y a rien à déplorer là-dessus, le pays n'en souffre pas ; c'est d'ailleurs un besoin absolu pour la masse des défricheurs d'en agir ainsi, et il arrive un temps où la population se trouve tellement bien assise, qu'elle ne songe plus qu'à apporter sa part d'amélioration avec toute l'énergie dont elle est capable. Il en a été de même des paroisses, des seigneuries autrefois.

La population de Sainte-Sophie s'élève, aujourd'hui, suivant que le constate le recensement de 1861, à 2,353 habitants,

dent
La g
Cette
acres
grain
tout 9

Ma
tout 1
portai
dont 2
qu'il y
frança
Les dé
il y a
une au
produit
grains
minots,
donné
et navet
de foin.
et 3,174

Deux
station d
Somerset
William
offre une
sous tous
Stanstead
ce chemi
canton q
les comp
conduisant
va about
6e rangs
milien d
Quant
dans l'int
chose qu
et d'ajout
de ce non
prochain
On com
fréquentée

dont 1,963 sont canadiens-français et 390 d'autres origines. La grande majorité de ces derniers est née dans le pays. Cette population possède 25,217 acres de terre dont 10,598 acres sont en état de culture, ayant produit 49,314 minots de grains et 49,831 minots de patates et navets, formant en tout 99,145 minots et 1,938 tonneaux de foin.

Maintenant voyons les résultats des progrès opérés dans tout le canton, depuis dix ans. Le recensement de 1851 portait le chiffre de la population totale à 2,895 habitants dont 2,550 étaient canadiens-français. Celui de 1861 constate qu'il y a 4,823 habitants, dont 4,324 sont d'origine canadienne-française; c'est donc un surplus en 1861, de 1,928 âmes. Les défrichements, au chiffre de 7,452 acres en état de culture, il y a dix ans, s'élèvent aujourd'hui à 20,397 acres, formant une augmentation de 12,945 acres de terre nouvelle. Les produits récoltés s'élevaient, en 1851, à 27,984 minots de grains et 22,748 minots de patates et navets, en tout 50,732 minots, et 10½ tonneaux de foin. En 1861, les récoltes ont donné 106,827 minots de grains et 90,793 minots de patates et navets, formant en tout 197,610 minots et 3,185 tonneaux de foin. C'est donc un surplus récolté de 146,878 minots et 3,174½ tonneaux de foin, en dix ans !

Deux chemins conduisent à ces paroisses. L'un part de la station du chemin de fer de Saint-Calixte, dans le canton Somerset, et se termine au chemin Gosford, près du lac William. Sa longueur est de 11 milles. La décharge du lac offre une suite de pouvoirs d'eau qui, utilisés, l'emporteraient sous tous les rapports sur ceux de Magog, dans le comté de Stanstead. Il existe également des pouvoirs d'eau le long de ce chemin, ainsi que de la pierre à chaux. C'est dans ce canton que se trouvent aussi les mines dites de Mégantic, dont les comptoirs et bureau sont à Québec. L'autre chemin, celui conduisant à Sainte-Sophie, part du 11^e rang de Somerset et va aboutir au chemin de front existant, et qui divise les 5^e et 6^e rangs de la paroisse de Sainte-Sophie, à un point vers le milieu du front du lot N^o 22.

Quant à la mission nouvelle de Saint-Pierre-Baptiste, situé dans l'intérieur du canton Halifax, je ne puis rien offrir autre chose que de constater l'existence de ce noyau de population, et d'ajouter que c'est M. le Curé de Ste. Julie qui est chargé de ce nouvel établissement où l'on doit bâtir une chapelle très prochainement.

On compte 20 écoles en opération dans le canton Halifax, fréquentées par 808 élèves, savoir : Saint-Ferdinand, 12

écoles instruisant 459 enfants, et Sainte-Sophie 8 écoles fréquentées par 349 enfants.

Inverness.—A l'est du canton que nous venons de voir se trouve situé celui d'Inverness, lequel renfermait, en 1851, une population de 1,951 habitants, composée presque entièrement d'irlandais et d'écossais. Les canadiens-français ne comptaient dans ce chiffre que pour 196 âmes ; aujourd'hui la population de ce canton s'élève à 2,481 habitants, dont 327 sont canadiens-français : offrant ainsi une augmentation de 530 âmes, en dix ans.

Quoique le chiffre de la population ne se soit pas considérablement développé durant ces dernières dix années dans le canton Inverness ; cependant le recensement de 1861 constate un progrès étonnant dans les résultats agricoles : fruit d'un travail persévérant et profitable.

En 1851, on comptait 12,287 acres en état de culture, ayant produit 38,489 minots de grains et 51,743 minots de patates et navets, formant en tout 90,232 minots et 27 tonneaux de foin. Le recensement de 1861 démontre qu'il y a aujourd'hui 16,981 acres en culture qui ont produit 89,227 minots de grains et 99,810 minots de patates et navets, formant en tout 189,037 minots et 3,741 tonneaux de foin.

Par ces chiffres, il appert qu'il y a eu un surplus, en 1861, de 4,694 acres de terre nouvelle, et une augmentation dans les récoltes de 50,738 minots de grain et 48,067 minots de patates et navets, formant un total de 98,805 minots et 3,714 tonneaux de foin.

La valeur de la propriété foncière d'Inverness est estimée à \$373,205.

Le sol est plus élevé dans ce canton que celui de Nelson et conséquemment les terres mieux égoutées ; on remarque qu'à mesure que le sol s'élève le terrain est progressivement meilleur et devient excellent,—produisant de fortes récoltes comme je viens de le constater,—convert d'arbres de hautes futaies tels que érables, mérisiers et épinettes. Ils s'y rencontrent aussi quelques cédrières.

Douze écoles fonctionnent dans Inverness, fréquentées par 353 enfants.

Il n'y a pas encore de chapelle pour le culte catholique dans ce canton. La population catholique d'Inverness dépend de la paroisse de Ste. Julie.

Ireland.—Ce canton est situé entre Halifax et Colrairie.

Il a fait
quoiqu'il
les besoins
à des g
limites d
rivière d
trouve p
ce canton.

En 18
irlandais
française
encore qu

Mais p
familles
d'Inverne
n'aient fa
défrichem
un progrès
le nombre
à 4,096 ac
minots de
10½ tonne
y a eu 26,
navets, fo
foin, récol
paturages.
en 1861 su
de grains d
valeur de
\$73,010.

Un chen
aboutir au
d'argile sa
terres haut
d'un mélan

Il y a 70

Il n'y a
offices relig
partie de la
de St. Jacq
St. Ferdina

Leeds.—
et Saint-Jac

Il a fait peu de progrès durant ces dernières dix années, quoiqu'il y aient encore 25,000 acres de terre disponibles pour les besoins de la colonisation, dont 11,000 acres appartiennent à des grands propriétaires. Il existe deux lacs dans les limites du canton : le lac Noir, qui donne son nom à la rivière qui arrose la contrée, et le lac à la Truite, qui se trouve près de la jonction des chemins Craig et Gosford, dans ce canton.

En 1851, la population d'Ireland était de 802 habitants, irlandais et écossais, dont 206 étaient d'origine canadienne-française ; aujourd'hui le chiffre de la population ne s'élève encore qu'à 990 habitants, dont 255 sont canadiens-français.

Mais pour ce qui est relatif au déboisement de la forêt, ces familles paraissent avoir progressé autant que celles d'Inverness, quoique ni l'une ni l'autre de ces paroisses n'aient fait ce qu'elles auraient pu faire dans l'œuvre du défrichement. Toutefois, les résultats accomplis démontrent un progrès qui, sans doute, ira toujours croissant. En 1851, le nombre d'acres défrichés et mis en état de culture s'élevait à 4,096 acres, ayant produit 10,694 minots de grains et 8,902 minots de patates et navets, formant en tout 19,596 minots et 10½ tonneaux de foin ; le recensement de 1861 indique qu'il y a eu 26,408 minots de grains et 28,559 minots de patates et navets, formant en tout 54,967 minots et 1,469 tonneaux de foin, récoltés sur 6,641 acres de terre en culture, à part les paturages. Ces calculs démontrent donc une augmentation, en 1861 sur 1851, de 2,545 acres défrichés et de 35,371 minots de grains et patates, ainsi que 1,458½ tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est estimée aujourd'hui à \$73,010.

Un chemin traverse le canton, qui part de Somerset et va aboutir au lac Saint-François. Le sol est généralement d'argile sablonneuse et pierreuse ; le bois, surtout dans les terres hautes, est composé d'érable, de bouleau et de hêtre, et d'un mélange de pruche, d'épinette et de sapin.

Il y a 7 écoles, fréquentées par 205 enfants.

Il n'y a point de chapelle construite dans Ireland ; les offices religieux se font dans des maisons particulières. Une partie de la population est placée sous les soins de M. le Curé de St. Jacques de Leeds ; l'autre sous ceux de M. le Curé de St. Ferdinand d'Halifax.

Leeds.—Ce canton renferme deux paroisses : Saint-Marcel et Saint-Jacques. La paroisse de Saint-Marcel est située dans

la partie Est du canton, et celle de Saint-Jacques dans l'autre partie. Un prêtre réside depuis l'année dernière dans celle de Saint-Jacques, qui comprend une partie des cantons de Leeds, d'Inverness et d'Ireland. La population de cette paroisse était de 94 familles ou 600 âmes, au commencement de 1860. Un tiers de la population totale de Leeds est catholique. Voici quels furent les développements de ce canton durant les dernières dix années.

La population, en 1851, s'élevait à 1,944 habitants dont 135 seulement étaient canadiens-français; aujourd'hui, cette population s'élève à 2,550 habitants dont 182 appartiennent à l'origine canadienne-française; formant une augmentation de 606 âmes.

Les défrichements étaient de 11,298 acres, il y a dix ans, ayant produit 32,698 minots de grains et 48,786 minots de patates et navets, en tout 81,484 minots; le recensement de 1861 constate qu'il y a aujourd'hui 14,898 acres en culture, ayant donné 64,797 minots de grains et 83,288 minots de patates et navets, formant en tout 148,085 minots et 1,469 tonneaux de foin; formant une augmentation de 3,600 acres de terre neuve et de 66,601 minots de céréales et patates. Comme on voit, les résultats du défrichement comme des produits agricoles sont de beaucoup inférieurs à ceux mêmes des deux derniers cantons que nous venons de voir.

Le sol est de mêmes qualité et nature que celui d'Inverness. On trouve de la dolomite, ou pierre à chaux magnésienne, dans le canton Leeds. Il existe aussi, paraît-il, de riches mines de fer magnétique dans le 10^e rang de Leeds, ainsi que de non moins riches minerais de cuivre dans les 13^e, 14^e et 15^e rangs de ce même canton, qu'une société incorporée de capitalistes a commencé même à exploiter. La distance du chemin de fer à la région des mines n'est que de 21 milles.

Des explorations faites dans les cantons d'Inverness et de Leeds ont amené la découverte d'un nombre considérable de localités marquées par des indices cuprifères; il a été tenté des essais, dit M. Logan, par la compagnie des mines de Mégantic et par d'autres; aujourd'hui, la même chose se fait avec succès à *Harvey's Hill*, dans Leeds, par la compagnie Canadienne-Britannique qui pousse ses travaux avec vigueur sous la direction de M. Herbert Williams. On a trouvé à cet endroit, sur le 17^e lot du 15^e rang du canton, neuf dépôts composés en grande partie de quartz mélangé en proportions différentes de spath perlé, de chlorite et spath calcaire, contenant tous en plus ou moins grande quantité des sulfures

de cuivre
à 7 pieds

On con

Dans c
il s'y trou
spéculate
cents à \$
l'acre.

Quant
partie de
allons ma

Brough
petite par

(1) A prop
journal "Le

"Ce fut d
Anglaise rés
à la surface,
des hommes
et cette comp
\$120,000.

"Les trava
duquel je doi
ouvrages de
métallifère q
obstacles pres
nécessaires qu
d'assurer le su
résultats. De
conduisant ses
diverses et en
Après avoir p
en divers endr
métallifères a
mesure que l
atteint une pro
sous terre équ
surintendant d
en Angleterre
compagnie, au
de minéral de
travaux une qu
dépensé.

"Je devrais
mine valant 3
encore établi le
prépare à faire
coût des transp

de cuivre. La largeur de ces dépôts varie de quelques pouces à 7 pieds (1).

On compte 9 écoles dans Leeds, instruisant 368 enfants.

Dans chacun des quatre cantons que nous venons de voir, il s'y trouve environ 11,000 acres de terre, appartenant à des spéculateurs. Le prix des terres du gouvernement est de 40 cents à \$1.25 l'acre ; celui des particuliers de \$2,00 à \$4.00 l'acre.

Quant à l'autre paroisse, celle de Saint-Marcel, elle fait partie de la cure de Saint-Pierre de Broughton, que nous allons maintenant considérer.

Broughton.—La paroisse de Saint-Pierre se compose d'une petite partie de Leeds, de tout le canton de Thetford, et de

(1) A propos de ces mines, voici comment s'exprime un Correspondant du journal "Le Dérivateur" à la date du 5 février 1863 :

"Ce fut dans le cours de l'année 1853 qu'une Compagnie Canadienne-Anglaise résolut, de faire des travaux de perquisitions dans le roc où gisaient, à la surface, quelques filons indices du minerai de cuivre. D'après l'examen des hommes compétents, Harvey's Hill devait contenir des richesses immenses et cette compagnie se mit sérieusement à l'œuvre avec un capital d'environ \$120,000.

"Les travaux, sous la surveillance du Capt Herbert Williams à la courtoisie duquel je dois ces renseignements, progressèrent lentement, comme tous les ouvrages de ce genre. La difficulté de pénétrer bien avant dans le roc métallifère que l'on appelle, *Tulesid Mica Slate*, offrait aux travailleurs des obstacles presque invincibles. Il fallait en outre faire tous les préparatifs nécessaires qui ne sont que des préliminaires mais très dispendieux, afin d'assurer le succès d'une exploitation qui semblait promettre les plus heureux résultats. Depuis cette époque la Compagnie a dépensé le capital souscrit, en conduisant ses travaux de la manière la plus judicieuse en perquisitions diverses et en faisant toutes les observations que l'art pouvait lui permettre. Après avoir poussé ses observations avec toutes les règles en usage, et creusé en divers endroits, la compagnie a toujours trouvé partout les mêmes gîtes métallifères avec cette différence que les filons deviennent plus riches, à mesure que les ouvrages s'enfoncent plus avant sous le sol. Déjà l'on a atteint une profondeur de 180 pi ds et les sommes des excavations pratiquées sous terre équivalent à un mille de longueur. Le capt. Herbert Williams, surintendant des ouvrages, homme très-habile et très compétent, vient de passer en Angleterre afin de prélever une somme additionnelle de \$100,000. La compagnie, au printemps dernier avait déjà envoyé en Angleterre 300 tonneaux de minerai de la valeur de \$24,000. Depuis ce temps elle a pu retirer de ses travaux une quantité considérable de métal équivalant à peu près au capital dépensé.

"Je devrais en même temps vous faire observer qu'il reste beaucoup de mine valant 3½ pour cent que la compagnie n'a pu utiliser faute de n'avoir pas encore établi les usines nécessaires à une exploitation complète, ce qu'elle se prépare à faire dès le printemps prochain. Dans la vue d'épargner sur le coût des transports, la compagnie veut donc s'établir de manière à manifester

celui de Broughton, moins quatre rangs avoisinant la paroisse de Saint-Frédéric de la Beauce, que nous considérerons dans un instant.

La chapelle de la nouvelle paroisse de Saint-Pierre de Broughton est construite sur les confins du canton Leeds, dit le rapport sur les Missions déjà cité. On comptait dans Leeds, en 1860, trente-cinq familles et dans Broughton cent soixante-et-dix-neuf familles, ce qui fait comprendre facilement que cette chapelle n'est pas construite dans le centre de la population ; cependant les plus éloignés d'un côté ne le sont pas plus que ceux de l'autre côté, et ceci vient de ce que Leeds est presque entièrement établi par des familles protestantes. La chapelle en question, qui est neuve, a 72 pieds sur 36 pieds, avec une sacristie de 24 pieds carrés. Quant au

le cuivre, évitant par ce moyen beaucoup de dépenses inutiles et en le sortant de ses ateliers, il sera prêt à être livré au commerce.

“ Dernièrement, cette compagnie voulut s'assurer d'une manière encore plus positive des avantages qu'elle pourrait retirer du placement de ses capitaux dans les mines de Leeds et malgré les rapports favorables du Capt. Williams, elle crut devoir envoyer M. Tregoning de Londres. Ce monsieur arriva au mois de mai dernier et d'après les observations et inquisitions les plus minutieuses, il fit un rapport qui corrobora entièrement les prévisions qu'on avait d'abord formées et j'ajouterai qu'il alla même plus loin encore.

“ M. Tregoning crut qu'il serait du plus grand avantage pour la compagnie de descendre à une profondeur additionnelle de 600 pieds en sus des 180 pieds d'excavations déjà faites, et il conclut, d'après sa connaissance des lieux que la compagnie après avoir déjà dépensé la somme de \$120,000 n'était qu'au début de ses dépenses et qu'elle devrait investir, dans cet endroit, un capital encore plus élevé afin de se mettre en position de faire des profits plus considérables.

“ D'après le rapport du Capt. Williams la compagnie peut déjà exploiter un filon de minerai qu'elle a pour ainsi dire, entouré de creusements souterrains contenant non moins de 10,000 brasses cubes et c'est autant d'assuré.

“ Ainsi, monsieur, vous pouvez juger d'après ce court récit du montant de richesses contenu dans les mines de Leeds et de ses environs. Je dois vous dire que le pays environnant est un pays métallifère. Déjà plusieurs autres compagnies sont à la veille de commencer des opérations et toutes leurs recherches à la surface, démontrent positivement qu'une très-grande partie des Comtés de Mégantic et de Beauce contiennent des mines de cuivre en abondance. Une difficulté se fait vivement sentir : la difficulté des transports à travers un pays montagneux où il n'y a pas, pour ainsi dire, de chemins et l'éloignement des mines aux stations de la ligne du Grand Tronc.

L'attention du gouvernement a été à plusieurs reprises attirée sur ce sujet. Le Bureau d'Agriculture a octroyé une somme de \$2,000, l'année dernière, pour l'ouverture d'un chemin depuis la station de Méthot's Mills jusqu'à Harvey's Hill. Cette somme est loin d'être suffisante pour compléter un chemin de vingt milles de longueur. Nous devons espérer que le gouvernement fera plus cette année et que les amis de la Colonisation voudront bien donner leur aide à cette partie du pays que le développement des mines de Leeds devra nécessairement favoriser.

L'importance que prennent aujourd'hui les mines de cuivre dans les Cantons

presbytère, près de la 1000 pieds. Il y a 60 acres de Saint-Pierre. A seul arpent mois plus tard recevoir la habitants q

de l'Est, m'eng des traces de c celles qui me connaissance puissent n'offrir distribution si

	Cantons
1.—	Sutton.....
2. “	“
3. “	“
4. “	“
5. “	“
6.—	Patton.....
7. “	“
8.—	Brome.....
9. “	“
10. “	“
11. “	“
12. “	“
13.—	Bolton.....
14.—	Oxford.....
15.—	Ascot.....
16. “	“
17.—	Windsor....
18.—	Upton.....
19. “	“
20. “	“
21. “	“
22.—	Acton (†)...
23. “	“
24. “	“
25.—	Wickham .
26. “	“
27. “	“
28. “	“

(†) Propriété

(‡) Propriété

(*) Propriété

presbytère, c'est l'ancienne chapelle que l'on a transportée près de la nouvelle, formant une bâtisse de 40 pieds sur 30 pieds. Il y a un prêtre résident. Un lopin de terre d'environ 60 acres est destiné à l'usage du Curé de la paroisse de St. Pierre. Au printemps de 1860, il n'y avait pas encore un seul arpent de terre qui pût se mettre en culture, mais douze mois plus tard, il y avait déjà environ 8 ou 10 arpents prêts à recevoir la semence, et cela grâce à la bonne volonté des habitants qui, pour obtenir le précieux avantage d'avoir un

de l'Est, m'engage à donner ici la liste de tous les endroits où l'on a trouvé des traces de cuivre jusqu'à ce jour, sauf à développer ma pensée plus tard sur celles qui me paraîtront les plus importantes, à mesure que nous ferons connaissance avec les lieux concernés, bien que la plupart de ces endroits puissent n'offrir que peu de cuivre; ils pourront du moins servir à montrer la distribution si étendue du métal en question, savoir :

Cantons	lots n ^o	rang.	Cantons	lots n ^o	rang.
1.—Sutton.....	9	9e	29.—Wickham.....	15	10e
2. ".....	5	4e	30.—Wendover.....	1	1e
3. ".....	2	9e	31.—Shipton.....	16	5e
4. ".....	9	7e	32.—Somerset.....	14	8e
5. ".....	5	4e	33. ".....	15	8e
6.—Patton.....	17	5e	34.—Halifax (†).....	6	7e
7. ".....	14	10e	35. ".....	6	9e
8.—Brome.....	16	11e	36. ".....	4	9e
9. ".....	6	4e	37. ".....	6	11c
10. ".....	1	3e	38.—Inverness (‡).....	4	2e
11. ".....	2	3e	39. ".....	2	4e
12. ".....	6	3e et 4e	40.—Ireland.....	2	11e
13.—Bolton.....	17	9e	41. ".....	9	9e
14.—Oxford.....	1	9e	42.—Leeds.....	6	15e
15.—Ascot.....	17	7e	43. ".....	4	4e
16. ".....	19	7e	44. ".....	6	2e
17.—Windsor.....	6	12e	45. ".....	12	11e
18.—Upton.....	14	20e	46. ".....	18	12e
19. ".....	51	20e	47. ".....	15	14e
20. ".....	51	21e	48. " (*).....	17	15e
21. ".....	50	21e	49. " (*)...16 et 17		13e
22.—Acton (†).....	32	3e	50. " (*)...14 et 15		14e
23. ".....	32	5e	51. " (*)...16 et 18		15e
24. ".....	34	1e	52. ".....	13	14e
25.—Wickham.....	26	12e	53. " 8, 9, 10 et 11		10e
26. ".....	13	12e	54. " ...11, 12 et 13		13e
27. ".....	19	10e	55. " ...10, 11 et 13		13e
28. ".....	14	10e	56. Seign. St. Giles, dans 3 concessions.		

(†) Propriété de M. Cushing, connue sous le nom de mines d'Acton.

(‡) Propriété de la Compagnie des mines de Mégantic.

(*) Propriété de la Compagnie Canadienne-Britannique.

prêtre au milieu d'eux, n'ont pas hésité à s'imposer quelques sacrifices à cet effet.

Quant à la partie Nord-Est du canton Broughton, c'est-à-dire les quatre rangs avoisinant la paroisse de Saint-Frédéric, mentionnés plus haut, il paraîtrait que ce centre de population, au chiffre de 48 familles ou 260 âmes, serait bientôt en mesure de fonder une paroisse nouvelle. Aujourd'hui, cette partie du canton Broughton est desservie par M. le Curé de Saint-Frédéric ; et il n'y a pas encore de chapelle d'étable.

La population totale du canton Broughton s'élève aujourd'hui à 264 familles ou 1,689 habitants, dont 1,426 sont d'origine canadienne-française. En 1851, on comptait dans l'endroit 97 familles ou 612 personnes, dont la moitié seulement appartenait à l'origine canadienne-française. C'est donc une augmentation de 1,077 âmes en dix ans.

A cette même époque de 1851 on remarquait 93 personnes d'origine irlandaise ; aujourd'hui il n'y en a plus que 57 établies dans l'endroit. Des 9 personnes venues des États-Unis, il ne s'en trouve plus qu'une seule ; il en est de même des autres nationalités étrangères à la race française ; de sorte que le surplus de population constaté dans le recensement de 1861 est tout au profit de l'origine canadienne-française.

Les défrichements s'élevaient à 2,006 acres, en 1851, ayant produit 5,612 minots de grains et 4,921 minots de patates et navets, formant en tout 10,533 minots. Aujourd'hui, le nombre d'acres mis en état de culture s'élève à 6,761 acres, qui ont donné 27,402 minots de grains et 22,002 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 49,404 minots et 1,014 tonneaux de foin. Ces magnifiques résultats établissent un surplus de 4,755 acres de terre neuve et de 38,871 minots de grains et patates, outre le foin et les paturages.

La valeur de la propriété foncière de Broughton s'élève à \$150,041.

Il n'y a qu'une seule école dans le moment, fréquentée par 35 enfants.

Thetford.—Il ne nous reste plus que ce centre de colonisation à considérer dans le comté. Le canton Thetford est situé à l'ouest de Broughton, entre Leeds et Adstock. Il renfermait, en 1851, environ 18 familles composées de 75 âmes, dont 18 seulement étaient d'origine canadienne-française, 22 d'origine irlandaise, et le reste de la population né dans le pays. Le recensement de 1861 place la population

au chiffre de
canadienne-

Le même
d'origine irl
ont disparu
écossaise.

population
activement

Les progr
également a
acres défrich
grains et 1
minots et 24
quantité du
produit 5,88
navets, form
foin.

Ces donnés
culture et de

Il n'y a p
Thetford ; c
Pierre de B

Quant au
François, et
il est peu l
mes informa
comprends
les soins de

Par les sta
cantons com
que la colon
l'on a pu at
homme d'un
comté, d'apr
plus considér
l'augmentati
provient pre
vieilles paroi
avec plaisir,
habitants s'e
Ayant été co
1861, je suis
chaque agric
ce qu'il avait

au chiffre de 50 familles ou 282 âmes, dont 140 sont d'origine canadienne-française et 142 d'origine britannique.

Le même recensement constate que les 22 personnes d'origine irlandaise établies dans le canton Thetford, en 1851, ont disparu pour faire place à 45 nouveaux-venus d'origine écossaise. Au milieu de ce mouvement de *va-et-vient*, la population canadienne-française est demeurée stable et s'est activement développée, comme on vient de le voir.

Les progrès du défrichement et des produits du sol ont été également assez satisfaisants. Il y a dix ans, on comptait 145 acres défrichés dans le canton ayant produit 671 minots de grains et 1,665 minots de patates et navets, en tout 2,336 minots et 24 bottes de foin. Le recensement de 1861 porte la quantité du défrichement à 1,008 acres en culture, qui ont produit 5,886 minots de grains et 6,668 minots de patates et navets, formant en tout 12,554 minots et 162 tonneaux de foin.

Ces données témoignent un surplus de 863 acres de terre en culture et de 10,218 minots de grains et patates, outre le foin.

Il n'y a pas encore de chapelle construite dans le canton Thetford; cette mission est desservie par M. le curé de Saint-Pierre de Broughton.

Quant au canton Colraine, qui avoisine le lac Saint-François, et dans lequel se trouvent plusieurs lacs et rivières, il est peu habité, quoiqu'en partie arpenté. Malgré quelques informations sur ce canton soient peu développées, je comprends qu'il y a quelques établissements qui sont sous les soins de M. le Curé de St. Vital de Lambton.

Par les statistiques que nous venons de voir touchant les cantons composant le comté de Mégantic, on peut conclure que la colonisation a fait de rapides progrès, surtout là où l'on a pu atteindre facilement. M. John Hume, de Leeds, homme d'une grande intelligence, dit que la population du comté, d'après le dernier recensement, est près de quatre fois plus considérable qu'elle ne l'était il y a 17 ans, sans compter l'augmentation naturelle. Il ajoute que cet accroissement provient presque exclusivement du surplus de population des vieilles paroisses canadiennes. "Vous apprendrez également avec plaisir, continue de dire ce monsieur, que le bien-être des habitants s'est accru en égale proportion avec la population. Ayant été commissaire du recensement du comté en 1851 et 1861, je suis en état de dire, après une étude réfléchie, que chaque agriculteur du comté a récolté en 1860 le double de ce qu'il avait fait en 1851; autant que j'ai pu m'en former

une idée, la proportion est la même pour le bétail et les travaux exécutés sur la terre. Un grand nombre des colons qui vinrent s'établir dans le comté, dit-il, n'avaient presque pas de ressources."

Il n'y a pas encore de *Sociétés de Secours* établies dans le comté, quoique plusieurs personnes bien pensantes expriment que ce serait une chose extrêmement salutaire pour le colon, à son arrivée dans la forêt, de recevoir quelque secours pour l'ensemencement de ses premiers défrichements.

XIII.—Comté d'Arthabaska.

La population de ce comté s'élève à 13,473 habitants, dont 11,620 appartiennent à l'origine canadienne-française.

On y possède 150,374 acres de terre dont 43,613 acres sont en état de culture, ayant produit 785,010 minots de grains et patates, en 1860, le tout évalué à \$333,255.79.

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$70,000.86.

Le revenu des jardins est estimé à \$3,044.

Le bétail, qui figure au chiffre de 22,541 têtes, est évalué à \$278,379 ; et les voitures d'agrément, au nombre de 1,263, à \$22,425.

La valeur de la propriété foncière est portée dans le recensement de 1861 à \$1,341,671 ; et celle des instruments d'agriculture à \$50,688.

Formant une valeur totale de richesse permanente de \$2,099,463.65.

Plusieurs rivières sillonnent la contrée, et donnent aux terrains qu'elles arrosent une fertilité supérieure, entr'autres, le bras N. E. de la rivière Nicolet, qui traverse l'augmentation d'Aston, Bulstrode, Arthabaska et Chester, d'une part, et les cantons Horton, Warwick et Tingwick, de l'autre. La nouvelle paroisse de Sainte-Eulalie, située dans l'augmentation d'Aston, compte de beaux établissements, surtout dans le rang qui se trouve baigné par le bras de cette agréable petite rivière de Nicolet, dans le canton Horton. Les autres paroisses nouvelles de Saint-Léonard et de Saint-Wenceslas, également situées dans le canton Aston, sont aussi destinées à devenir très florissantes, étant très rapprochées de la ligne du nouveau

chemin de
Quant au
terres du c
travers les
il en sera é
dont j'ai d
comté ; ell
Bulstrode

Parmi le
avec orgue
baska, pour
Par exemp
âmes, en 18
figurait po
population
et Arthabas
1851, renfer
le chiffre d
aujourd'hui
L'étendue
comté s'élève
qu'aujourd'
viens de le
de terre nou

On compte
acres de ter
comme n'ét
trois bureau

Environ 4
cantons Ting
tous travers
Horton. L
Gagnon, éer

Et 115,0
Maddington
demeurant à
premiers car
pour le reste
sont compris
situés dans l
30 cents l'ac
aussi chacun
principaleme
de fer d'Art

chemin de fer d'Arthabaska, comme nous le verrons plus loin. Quant au bras S. O. de cette même rivière, qui arrose les terres du comté voisin, celui de Drummond, en serpentant à travers les cantons Courval, Wendover, Simpson et Shipton, il en sera également question plus tard. La rivière Bécancour, dont j'ai déjà parlé, se trouve aussi dans les limites de ce comté ; elle arrose les cantons Aston, Maddington, Blandford, Bulstrode et Stanfold.

Parmi les cantons qui composent ce comté, on doit citer avec orgueil ceux de Chester, Stanfold, Tingwick et Arthabaska, pour les progrès rapides qu'ils ont fait depuis dix ans. Par exemple, le canton Chester, qui ne contenait que 931 âmes, en 1851, en renferme aujourd'hui 3,400 ; Stanfold, qui figurait pour 1,418 habitants, contient aujourd'hui une population de 2,150 habitants. Il en est de même de Tingwick et Arthabaska ; le premier, qui contenait 981 personnes, en 1851, renferme aujourd'hui 2,227 âmes ; le second, montrant le chiffre de sa population à 1,470 habitants, en renferme aujourd'hui 2,927 âmes.

L'étendue de terrains cultivés dans toutes les limites du comté s'élevait, en 1851, au chiffre de 20,885 acres ; tandis qu'aujourd'hui le chiffre est porté à 43,613 acres, comme je viens de le noter, formant une augmentation de 22,728 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années.

On compte dans les limites de ce comté environ 155,000 acres de terre disponibles, dont la moitié peut être considérée comme n'étant pas propres à être colonisés, quoiqu'il y aient trois bureaux ouverts pour la vente de ces terres, savoir :

Environ 40,000 acres, aux prix de 60 cents l'acre, dans les cantons Tingwick, Chester, Warwick, Arthabaska et Horton, tous traversés par le chemin de fer du Grand-Tronc, excepté Horton. L'agent chargé de la vente de ces terres, Ant. Gagnon, écr., demeure à Saint-Chrystophe d'Arthabaska ;

Et 115,000 acres dans Stanfold, Blandford, Bulstrode, Maddington, Aston et son augmentation. F. X. Pratte, écr., demeurant à Saint-Eusèbe de Stanfold, est l'agent des quatre premiers cantons, et G. A. Bourgeois, écr., de Saint-Grégoire, pour le reste, au même prix de 60 cents l'acre. Dans ce chiffre sont compris 20,000 acres de terre humide et marécageuse situés dans le canton Maddington, offerts en vente au prix de 30 cents l'acre. Les cantons Aston et Bulstrode, renferment aussi chacun une partie de la même espèce de terre, boisée principalement d'épinette, de sapin et de pruche. Le chemin de fer d'Arthabaska traverse ces derniers cantons.

Nous allons considérer quelque peu les progrès de ces divers centres de colonisation.

Stanford.—Ce canton est situé en arrière de la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets, entre Somerset et Bulstrode, et Arthabaska, au sud. Il est ouvert à la colonisation depuis 1832, et voici comment M. l'abbé Trudelle nous l'apprend. "Dès avant l'année 1830, dit ce monsieur, on connaissait déjà l'existence de cette partie des cantons de l'Est, que l'on a si proprement appelée *Bois-Francs*. Plusieurs fois des chasseurs canadiens avaient pénétré dans les magnifiques forêts de Somerset et de Stanford, et les avaient parcourues dans toutes les directions. Ils avaient admiré ce parc immense, dont l'orme, l'érable et le noyer faisaient le plus bel ornement, et que la nature seule entretenait dans une propreté et une élégance princières. La grosseur et la hauteur des arbres gigantesques qu'ils avaient vus, indiquaient, suivant eux, un sol riche et propre à toute espèce de culture. Cependant aucun de ces chasseurs n'eût la volonté de s'établir sur une terre où semblait devoir couler le lait et le miel, parce que les obstacles à surmonter étaient si grands, qu'il fallait, pour les affronter, avoir un courage plus qu'ordinaire, ou être commandé par la nécessité. Il leur semblait impossible d'aller demeurer seuls, à une si grande distance, sans espoir d'avoir un jour des chemins pour descendre au bord du fleuve, et d'être suivis par quelques parents ou amis. Mais enfin un homme d'énergie et d'intelligence, de Saint-Grégoire, Edouard Leclerc, après avoir pesé les difficultés et calculé les moyens de les vaincre, résolut d'affronter tous les obstacles. Il remonta la rivière du Loup, tributaire de la rivière Nicolet, en 1832 ou 1833, car il ne peut préciser d'avantage cette date, et s'arrêtait à Stanford, sur la terre même qu'il occupe encore aujourd'hui. Il ne pouvait trouver un sol plus riche que celui des pointes étendues que forme le cours irrégulier de cette rivière, serpentant alors entre une double rangée d'ormes, qu'il osa le premier frapper. C'est aujourd'hui un des plus riches habitants de la belle et florissante paroisse actuelle de Saint-Eusèbe de Stanford. Ce fut donc Leclerc qui, le premier, vint se fixer dans Stanford, abattre le premier arbre pour construire sa cabane, et annoncer à cette forêt vierge sa prochaine destruction sous les coups incessamment répétés de la hache des colons qui devaient suivre ses traces. L'exemple de Leclerc en engagea bientôt d'autres à le suivre. Narcisse Béliveau et Frs. Pellerin, tous deux aussi de Saint-Grégoire, vinrent presque en même temps s'établir près de

lui sur les
le printem
Joseph P
Stanford ;
établissement
aujourd'hui
vous fera
ment situé
chemin ro
arrivée di
trainées pa
rapidité de
défricheurs
grandir ; e
bons voisin
joie et de
dans la vie
pieux souv
le cœur cat

"Il y en
—continu d
Bois-Francs
plus forte p
pauvres et
des journali
eux que les
provisions p
tout ménag
Ils comptai
et celle de
breuses et
provisions ;
années, où l
de les renou
avant que la
abondante q
de la popul
plus tôt qu'
misère faisai
de cette pop
qui ne man

lui sur les terres qu'ils occupent encore actuellement. Dans le printemps de 1835, un autre habitant de cette paroisse, Joseph Pellerin, vint se joindre aux trois premiers colons de Stanfold ; mais il s'y fixa à une grande distance de leurs établissements, sur le lot qu'il occupe aussi lui-même encore aujourd'hui. Si jamais vous allez de Somerset à Stanfold, on vous fera remarquer sa belle et élégante demeure, agréablement située non loin de l'endroit où la voie ferrée traverse le chemin royal. Il ne pensait pas, ce brave habitant, à son arrivée dans ce lieu, que quinze ans plus tard des chars trainés par la vapeur passeraient devant sa porte avec la rapidité de la flèche ! Il en avait coûté cependant à ces hardis défricheurs de s'éloigner des lieux qui les avaient vus naître et grandir ; de quitter leurs parents, leurs amis d'enfance et ces bons voisins avec lesquels ils avaient passé tant de moments de joie et de bonheur ; de se décider à ne plus se voir réunis dans la vieille église de la paroisse, si pleine pour eux de pieux souvenirs et dont le clocher fait toujours battre de joie le cœur catholique du Canadien ; puis de ne plus contempler

Du Saint-Laurent le majestueux cours.

« Il y eut alors un élan général vers cette région fortunée, —continua de dire M. l'abbé Trudelle ;—on ne parlait que des Bois-Francis. C'était la Californie du temps. Cependant, la plus forte partie de ces colons montaient dans les Bois-Francis pauvres et sans aucune avance. C'étaient, pour la plupart, des journaliers ou des habitants ruinés, qui n'apportaient avec eux que les ustensiles de première nécessité et de maigres provisions pour quelques mois. Plusieurs n'apportaient pour tout ménage que leur hache et un sac de farine sur le dos. Ils comptaient sur leur travail pour maintenir leur existence et celle de leurs familles ; mais ces familles, souvent nombreuses et consommant sans cesse, avait bientôt épuisé les provisions ; et le manque de magasins dans ces premières années, où le prix trop élevé des denrées, ne permettait pas de les renouveler. Aussi la disette était dans leur cabane avant que la récolte fût dans la grange. D'ailleurs, quelque abondante que fût cette récolte, le surcroît toujours imprévu de la population faisait qu'ordinairement elle était épuisée plus tôt qu'on ne l'avait cru, et quand arrivait le printemps, la misère faisait aussi son apparition avec lui. Une grande partie de cette population se trouvait alors aux prises avec la faim, qui ne marchande jamais. C'était des moments terribles

d'épreuves et de découragement. Prisonniers au milieu des bois, comme sur une île au milieu de la mer, ils ne pouvaient attendre de secours de personne. Cependant ces familles étaient résignées à la Providence, qu'elles bénissaient toujours, malgré les cruelles épreuves auxquelles elles étaient soumises. Elles avaient foi dans un meilleur avenir !

“ En effet, après quatre ou cinq ans de privations, les marchands alors établis à Somerset et à Stanfold purent fournir des provisions en assez grande abondance ; un moulin à farine fut construit à Somerset, et un prêtre, dont la présence est toujours si ardemment désirée dans un nouvel établissement de Canadiens, vint résider au milieu d'eux : c'était M. l'abbé Ol. Larue, qui célébra, en 1837, la première messe qui se soit dite dans cette partie des cantons de l'Est.

“ Quel changement !... ajoute encore le même écrivain ; autrefois il fallait, pour descendre des Bois-Francis à Québec, passer des journées entières à compter les roches et les ornières de l'ancienne et ennuyeuse route Gosford. Aujourd'hui, après avoir mis ses effets dans de petits hangards roulants, on se place soi-même sur des coussins de velours, et, en moins de deux heures, tout est rendu à Québec ! Heureux habitants de ces lieux privilégiés, ne regrettez donc pas les sacrifices que vous vous êtes imposés pour vous y établir ! ”

Cette paroisse de Stanfold, qui a pour patron Saint-Eusèbe, renfermait déjà 1,418 âmes, en 1851, dont 1,405 étaient d'origine canadienne-française. Aujourd'hui, la population s'élève à 2,150 habitants dont 2,087 sont canadiens-français, formant ainsi une augmentation de 1,732 âmes opérée durant ces dernières dix années. Il y a dix ans, on y possédait 4,439 acres de terre en culture qui avaient produit 22,129 minots de grains et 9,096 minots de patates, formant en tout 31,225 minots. Le recensement de 1861 constate qu'il y a 6,740 acres en culture qui ont produit en 1860 une récolte de 49,560 minots de grains et 25,435 minots de patates et navets, formant en tout 74,995 minots et 772 tonneaux de foin, formant une augmentation de 2,301 acres de terre nouvelle et un surplus de 43,770 minots de grains et patates, en dix ans.

La valeur de la propriété foncière est aujourd'hui évaluée à \$267,060 ; celle des instruments aratoires à \$8,764, et le bétail à \$42,357.

Durant cette même année de 1860, la paroisse a fournie au commerce 14,894 lbs de beurre et 18,394 lbs de sucre d'érable.

Une nouvelle église vient d'être construite dans cette

florissant
d'années
Cinq
Un ch
va about
cantons
traversé
Le bois
l'épinette

Blandy
Blandford
possède
Elle est fo
Bulstrode
Se, 9e, 10e
chapelle d
bords de la
l'année 18
deux comt
cependant
chaque de
La popul
habitants,
d'une seule
ont produit
de grains e
tout 19,948

Une gran
Gentilly et
du chemin
teur des tra
qu'elle ne se
une bonne v
qu'elle est p
étendue.

En consta
lugubre pens
arrière, ver
cantons qui
lesquels lieux
témoins de la
dans la forêt
plissement d

florissante paroisse, et un prêtre y réside depuis une quinzaine d'années.

Cinq écoles sont ouvertes, fréquentées par 364 enfants.

Un chemin part de la rivière Bécancour, dans Stanfold, et va aboutir au chemin de Kingsey, après avoir traversé les cantons Stanfold, Arthabaska et Warwick. La nature du sol traversé par ce chemin est généralement de bonne qualité. Le bois qui s'y trouve est le mérisier, l'érable, la pruche, l'épinette rouge et blanche, et le cèdre.

Blandford.—La nouvelle paroisse qui s'ouvre dans Blandford est placée sous le vocable de Saint-Louis, et possède un prêtre résidant depuis l'automne de 1862. Elle est formée du canton Blandford, d'une partie de celui de Bulstrode et de l'augmentation de Somerset, ainsi que les 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e rangs de Maddington, à l'ouest. Une chapelle d'environ 70 pieds de longueur est construite sur les bords de la rivière Bécancour, au N. E.; elle fut élevée vers l'année 1836. Cette paroisse est enclavée dans les limites des deux comtés d'Arthabaska et Nicolet, en part presque égale; cependant je vais résumer les chiffres placés au compte de chacun de ces comtés pour n'en faire qu'une seule appréciation.

La population de Saint-Louis s'élève à 75 familles ou 508 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception d'une seule personne. On y possède 1,690 acres défrichés, qui ont produit durant l'année 1860 une récolte de 12,825 minots de grains et 7,127 minots de patates et navets, formant en tout 19,948 minots, et 85 tonneaux de foin.

Une grande route traverse le canton Blandford, qui part de Gentilly et va aboutir à Saint-Norbert d'Arthabaska, au dépôt du chemin de fer du Grand-Tronc. M. St. Germain, conducteur des travaux de ce chemin, dit que cette route, bien qu'elle ne soit pas parfaitement parachevée, offre cependant une bonne voie de communication avec les Trois-Rivières, vu qu'elle est praticable pour les voitures d'été dans toute son étendue.

En constatant aujourd'hui l'ouverture de ce chemin, une lugubre pensée traverse mon esprit et me reporte à 18 ans en arrière, vers l'époque où commença l'établissement des cantons qui avoisinent les seigneuries situées sur le fleuve, lesquels lieux, par défaut de communication, furent les tristes témoins de la mort d'un héroïque missionnaire, qui se prédit dans la forêt et qui mourût martyr de son zèle pour l'accomplissement de ses devoirs de pasteur. Comme l'exprime si

bien le plus illustre des écrivains actuels de la France, M. Louis Venillot : " Le prêtre a pour première loi *l'obéissance* ; pour premier devoir le *dévouement* ; et pour principale habitude le *sacrifice* ! "

Cette vérité frappante se trouve toute entière dans la mort de M. Bélanger, missionnaire de Somerset, dont je désire parler.

À ce propos, voici comment M. l'abbé Trudelle rapporte les péripéties de cette fatale mort, ainsi que celle de son compagnon de voyage.

" C'était le dimanche, 23 novembre 1845 ; il faisait un de ces tristes temps d'automne, souvent plus désagréables que les froids rigoureux de l'hiver. Un vent de tempête soufflait du nord-est, et la neige, en gros flocons, tombait avec la pluie, lorsque l'on terminait les vêpres à Somerset, pendant lesquelles on remarqua que M. Bélanger avait chanté avec plus de courage que de coutume. Cependant une affaire pressante l'appela à la rivière Bécancour, au-delà de la savane de Stanfold. Quoique indisposé, il n'hésita pas à partir avec le notaire Cormier, de qui je tiens ces détails, et d'un habitant de Somerset, du nom d'Ambroise Pepin, qu'il avait engagés tous deux à le suivre.

" Arrivés à Stanfold, où l'on prenait la savane, nos trois voyageurs trouvèrent plusieurs de leurs amis, qui firent tous les efforts possibles pour les empêcher de s'aventurer dans la forêt par un temps si mauvais et à l'approche de la nuit. La prudence le conseillait en effet ; mais le cœur d'un prêtre ne la consulte pas toujours. Malgré toutes les représentations, M. Bélanger et ses compagnons s'enfoncent dans la fatale savane un peu avant le coucher du soleil, et suivent, avec toute la vitesse dont ils sont capables, le sentier bonheux tracé par les voyageurs. Ils espéraient arriver, avant l'obscurité, à la demeure du *bonhomme* Grondin, à peu près au milieu de la savane ; mais ils se trompaient dans leurs prévisions, et la nuit les surprit bien avant qu'ils fussent au terme qu'ils avaient cru pouvoir atteindre.

" L'obscurité commençait à tomber lorsqu'ils arrivèrent à l'un des repos des voyageurs appelé la Butte Ronde, à environ deux milles du village de Stanfold. Là, nos trois voyageurs voulurent allumer la chandelle de leur fanal ; mais tout était humide sur eux et autour d'eux, et jamais ils ne purent se procurer la lumière qui les eût sauvés. Quoique un peu découragés par ce contretemps imprévu, ils continuent cependant leur pénible voyage, ne sachant souvent où diriger leurs

pas ma
ornières
déchiré
jambes.
leurs for
à sentir
" Cep
bientôt
arpents
cette par
qu'un cl
ils la don
lien de c
Que von
la pluie e
les force
vivement
" Mais
s'arrêter
par un fr
trouvant,
certain pr
le courag
nouveau,
où ils av
lorsque P
d'un arbre
sort qui l
et entrec
disent ses
demeure
Patience
sombres p
" Ils av
ger, sentan
pied d'un
douleur à
mois aupar
dont la vig
non pas la
mais le vill
un dernier
le sentier,
d'où il ne p

pas mal assurés. A chaque instant, ils s'enfouaient dans des ornières convertes d'une glace épaisse, qui, après avoir déchiré leurs vêtements, meurtrissait et ensanglantait leurs jambes. Ces chutes, renouvelées à chaque instant, épuisaient leurs forces, et le manque de nourriture, dont ils commençaient à sentir le besoin, ne leur permettait pas de les renouveler.

“ Cependant ils avançaient toujours, et l'espoir d'arriver bientôt soutenait leur courage. Déjà ils étaient à quelques arpents de la maison du bonhomme Grondin, au milieu de cette partie de la savane appelée la Savane du Cheval, parce qu'un cheval y avait péri, lorsque, voulant éviter une ornière, ils la doublèrent complètement et revinrent sur leur pas, au lieu de continuer, comme ils le croyaient. *Ils étaient écartés !...* Que vont-ils donc devenir ? Couverts de sueurs, trempés par la pluie et la neige, épuisés de fatigues, où vont-ils prendre les forces nécessaires pour recommencer la route qu'ils viennent de franchir avec tant de difficultés ?

“ Mais la nuit n'était pas encore au milieu de sa course, et, s'arrêter pour attendre le jour, eût été vouloir périr saisis par un frisson mortel : il fallait marcher. Ils continuent donc, trouvant, dans l'espoir trompeur d'arriver bientôt et dans un certain pressentiment d'un plus grand malheur, les forces et le courage dont ils avaient besoin. Ils venaient de passer de nouveau, et sans s'en apercevoir, auprès de la Butte Ronde, où ils avaient essayé en vain de se procurer de la lumière, lorsque Pepin, épuisé et découragé, se laisse tomber au pied d'un arbre et se déclare incapable d'aller plus loin. Le triste sort qui l'attendait lui fit alors proférer des paroles plaintives et entrecoupées de sanglots. “ *Plus de courage !* ” lui disent ses compagnons, “ *nous devons arriver bientôt à la demeure de Grondin.... On vous enverra du secours.... Patience !* ” Puis ils s'éloignent, le laissant en proie aux sombres pensées d'une mort inévitable.

“ Ils avaient à peine fait quelques arpents, que M. Bélanger, sentant son courage défaillir, succombe à son tour au pied d'un arbre, se plaignant de la faim et d'une grande douleur à une jambe où il avait reçu une blessure quelques mois auparavant. Il restait encore assez de force au notaire, dont la vigueur étonne en cette circonstance, pour atteindre, non pas la maison de Grondin, où il espérait toujours arriver, mais le village de Stanfold dont ils n'étaient pas éloigné, sans un dernier malheur. Mais, en laissant M. Bélanger, il perdit le sentier, et, après quelques pas, il tomba dans une ornière d'où il ne put se relever.

“ Déjà, cependant, la mort avait commencé à s'emparer de ceux qui venaient de faire de si grands efforts pour se soustraire à ses coups. Pepin, lui, avait le premier payé son tribut ; M. Bélanger venait de tomber, et la troisième victime allait succomber, lorsque la lumière du jour commença à paraître.

“ Deux habitants de Somerset, qui n'avaient pas voulu, la veille, suivre nos trois infortunés voyageurs, s'engageaient alors dans la savane. A peine eurent-ils fait quelques arpents qu'ils entrevirent, non loin du sentier, quelque chose qui remuait et que l'obscurité ne leur permettait pas de reconnaître. Ils crurent d'abord que c'était un ours ; mais, en examinant mieux, ils reconnurent un homme qu'ils soupçonnèrent aussitôt être un des trois voyageurs partis la veille. C'était, en effet, le Notaire Cornier, luttant contre la mort. Ils volent à lui, et le trouvent couvert de boue glacée, les membres raides, et donnant à peine quelques signes de vie. Ne pouvant seuls le transporter aux maisons, l'un d'eux court au village de Stanfold, où l'on avait quelque pressentiment de ce qui était arrivé pendant la nuit. L'alarme est aussitôt donnée : tout le monde accourt avec empressement, et plus de quinze hommes entrent dans la forêt, d'où bientôt on les voit sortir, portant le notaire sur un brancard.

“ Pendant ce temps, des voitures étaient parties, au plus grand train des chevaux, pour aller chercher M. Gagnon, à Arthabaska, et le Docteur Bettez, à Somerset. La triste nouvelle se répand sur leur route et vole de bouche en bouche. Tout s'agite, et l'on voit arriver à Stanfold, en voiture, à cheval ou à pieds, les habitants consternés. Les femmes et les enfants se tiennent aux portes et sur le bord du chemin, interrogeant les passants, qui ne leur donnent que quelques mots de réponse et continuent leur route. Sont-ils morts tous les trois ?.... Les a-t-on tous trouvés ?.... M. Bélanger est-il mort aussi ?.... Pauvre Curé !.... et les larmes leur tombent des yeux.

“ Pendant qu'on avait transporté le notaire, et qu'on lui prodiguait les soins qui le ramenèrent à la vie, plusieurs étaient à la recherche des deux autres voyageurs. M. Bélanger fut trouvé le premier, au pied d'un arbre, assis et la tête appuyée sur une main. Il semblait sommeiller, et il y eût un moment d'espoir ; mais il avait rendu le dernier soupir.

“ Bientôt après, on trouva Pepin, dont le corps froid et glacé annonçait qu'il avait perdu la vie depuis plusieurs heures. Ils furent aussitôt transportés au village, où les

attendait,
foule éplorée.

“ Dans
set reven
inanité d
vie, chant
corps de M
en présen
Somerset (

“ Comm
de la Pro
sacrifices,
et elle ven
de cette in

Et de fa
l'Est a fait
lui est rése
chemins qu
même en ch

Madding
rivière Béc
de terrain
savanneux.
sol est plus
le chêne, l'o
dans des par
sapinette et

La popula
à 8 familles
quelques dé
ont produit,
1,526 minots

On compte
valeur des t

Un chemin
comté de N
jusqu'à la riv
d'avec celui d
milles. Ce a

(1) La transla
il repose aujourd

attendait, avec une impatience mêlée de quelque espoir, la foule éplorée des habitants.

“ Dans l'après-midi du même jour, les habitants de Somerset revenaient tristement, imminant avec eux le corps inanimé de leur curé, qu'ils avaient vu la veille, si plein de vie, chanter l'office dans leur chapelle. Trois jours après, les corps de M. Bélanger et de son compagnon étaient déposés, en présence d'un grand concours, dans le cimetière de Somerset (1).

“ Comme toutes les causes importantes et qui, dans l'ordre de la Providence, ne peuvent réussir qu'au prix de grands sacrifices, la colonisation des Bois-Francis avait eu ses héros, et elle venait d'avoir ses martyrs ; le succès de l'établissement de cette importante contrée était donc dès lors assurée. ”

Et de fait, depuis ce temps, cette partie des Cantons de l'Est a fait des progrès étonnants vers le brillant avenir qui lui est réservé, puisqu'aujourd'hui non seulement il y a des chemins qui sillonnent partout la contrée, mais on y voyage même en chemin de fer !

Maddington.—Ce canton est situé sur la rive Est de la rivière Bécancour, vis-à-vis d'Aston, et renferme une étendue de terrain d'un sol généralement bon et fertile, quoique savanneux. Dans les endroits situés près de la rivière, où le sol est plus élevé, on y trouve du bois de construction tels que le chêne, l'orme, le pin, le hêtre, le bouleau et l'érable ; mais dans des parties basses on ne rencontre que du cèdre, de la sapinette et d'autres espèces indifférentes.

La population de ce nouveau centre de colonisation s'élève à 8 familles ou 39 habitants, tous canadiens-français, possédant quelques défrichements d'une étendue d'environ 280 acres, qui ont produit, en 1860, une récolte de 2,719 minots de grains et 1,526 minots de patates et navets, en tout 4,245 minots.

On compte 219 pièces de bétail, évalué à \$1,700 ; et la valeur des terres s'élève déjà à \$17,700.

Un chemin part de la paroisse de Sainte-Gertrude, dans le comté de Nicolet, et traverse Maddington complètement jusqu'à la rivière Bécancour qui sépare le canton Maddington d'avec celui d'Aston ; la longueur de ce chemin est de 5 ou 6 milles. Ce chemin doit servir à faire communiquer ensemble

(1) La translation du corps de l'infortuné M. Bélanger a eu lieu depuis, et il repose aujourd'hui dans le sanctuaire de l'église de St. Calixte de Somerset.

les colons des deux cantons de Maddington et d'Aston, et sera d'un très grand avantage aux habitants des paroisses de Ste Gertrude, Gentilly et Saint Pierre-les-Becquets qui voudront aller au dépôt du chemin de fer nouveau d'Arthabaska. Cette route doit aussi faciliter grandement la colonisation de la partie nord du canton Maddington.

M. l'abbé de Villers, qui s'est intéressé à l'ouverture de cette route, dit qu'autrefois ce canton était un des townships du Bas-Canada le plus riche en bois de commerce, mais qu'il a été tellement exploité que maintenant plusieurs colons ne peuvent trouver sur leurs terres un seul morceau de bois propre à la construction. Je ne crains pas de dire, ajoute-t-il, que si le bois qui boisait autrefois les terres de Maddington existait encore, ce bois suffirait pour payer le fonds de ces terres et faire vivre leurs habitants pendant plusieurs années.

Ce monsieur ajoute de plus que la nature du terrain où passe le chemin paraît bonne pour la culture.

Ce petit noyau de population est desservi par M. le Curé de Sainte-Gertrude.

Bulstrode.—La nouvelle paroisse qui commence à se développer dans ce canton, sur les bords de la rivière Nicolet, a pour patron Saint-Valère, et renferme une population de 73 familles ou 510 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 17 personnes d'origine britannique, nées dans le pays.

Le terrain y est uni et bas, avec un grand nombre de marais et d'anciens brûlés, particulièrement vers le milieu du canton. Près de la rivière, et en avançant vers la limite du canton Warwick, la terre s'élève un peu et est d'une qualité passablement bonne; les marais et les terres basses offrent en quelques endroits un sol sablonneux, et dans d'autres une terre noire: dans les situations plus élevées, le bois consiste en hêtre, en érable et en bouleau noir; les bas-fonds reuferment généralement du cèdre, de la sapinette et du tamarac. Le pays est très bien arrosé par la principale branche de la rivière Nicolet, et par plusieurs ruisseaux qui tombent dans la rivière Bécaneour.

Les habitants de Saint-Valère possèdent déjà 1,357 acres de terre mis en état de culture, qui ont produit, en 1860, une récolte de 12,452 minots de grains et 6,783 minots de patates et navets, formant en tout 19,235 minots et 93 tonneaux de foin.

Le bétail
la valeur

Il y a
rang, de
Loup, tri
cette par

Deux d
Un che

12e rang
ligne d'A
traverse

Une au
au village
des trava
de bonnes
augmenté
années.

Aston.—

bornent, l
l'Ouest; l
forment la
canton Ho
rangs de l
colonisation
récemment
bornes de
fondateur
se partager

La paroi
importante
donnent la
passe à deu
sur 40 est d
Grande L
s'élève aujo
et c'est M.
desserte.

La parois
de l'augmen
située sur la
premiers p
promettre d
canton avec

Le bétail, au chiffre de 827 pièces, est évalué à \$11,624, et la valeur de la propriété foncière à \$39,152.

Il y a une chapelle construite sur le lot No. 17, dans le 11^e rang, de 80 pieds sur 40, située sur la belle petite rivière du Loup, tributaire de celle de Nicolet. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis 1861.

Deux écoles donnent l'instruction à 68 enfants.

Un chemin conduit de Bulstrode à Aston. Il commence au 12^e rang de St. Valère, traverse ce canton et se termine à la ligne d'Aston où il joint le chemin Prince. Le terrain qu'il traverse est d'assez bonne qualité, et le bois y est mêlé.

Une autre route part de la chapelle de St. Valère conduisant au village Héroux, dans Warwick. M. Farwell, conducteur des travaux, dit que ce chemin passe généralement à travers de bonnes terres, et que la valeur de la propriété foncière a augmenté de 45 à 50 pour cent depuis ces trois dernières années.

Aston.—Ce canton est resserré entre deux rivières qui le bornent, la rivière Bécancour à l'Est, et la rivière Nicolet à l'Ouest ; les seigneuries de Saint-Grégoire et de Bécancour forment la limite Nord, et l'augmentation de Bulstrode et le canton Horton, celles du Sud-Est et du Sud. Ce canton a 15 rangs de hauteur et renferme déjà trois centres distincts de colonisation qui progressent admirablement bien quoique récemment formés, grâce au zèle et au dévouement sans bornes de M. l'abbé J. C. Marquis qui est l'inspirateur et le fondateur de ces nouvelles paroisses. Les trois paroisses qui se partagent ainsi le canton Aston sont :

La paroisse de Saint-Wenceslas, est la plus belle et la plus importante du canton par son site et les avantages que lui donnent le voisinage du chemin de fer d'Arthabaska, qui passe à deux milles de là. Une chapelle d'environ 80 pieds sur 40 est construite dans le 3^e rang, sur la route appelée *Grande Ligne*. La population de cette nouvelle paroisse s'élève aujourd'hui à 339 habitants, tous canadiens-français, et c'est M. le Curé de St. Célestin qui est chargé de cette desserte.

La paroisse de Sainte-Eulalie, qui se compose d'une partie de l'augmentation d'Aston et d'une partie du canton Horton, située sur les bords du Bras N. E. de la rivière Nicolet. Les premiers progrès de cette nouvelle paroisse semblent déjà promettre d'heureux résultats. M. Marsan, qui a visité ce canton avec le désir de rendre service en le faisant connaître

d'avantage, dit que Sainte-Eulalie compte déjà de beaux établissements, surtout sur les bords de la petite rivière dont je viens de parler, et qui se défrichent promptement. La petite chapelle de cette paroisse est située dans le 13e rang d'Astor, sur la même route que ci-dessus mentionnée. Il y a environ 150 personnes établies dans l'endroit, toutes d'origine canadienne-française. C'est M. le Curé de St. Valère qui dessert cette population.

La paroisse de Saint-Léonard, qui se compose d'une partie des cantons Aston et Wendover, baignée par les branches N. E. et S. O. de la rivière Nicolet. Une chapelle de 80 pieds sur 40 est située dans le 9e rang de l'augmentation d'Aston, sur le lot n° 27, à l'endroit où le chemin de Shipton traverse la rivière Nicolet. On compte déjà une population de 600 âmes dans cette nouvelle paroisse, que dessert M. le Curé de St. Pierre Oreston.

M. Marsan rapporte que le bois qui y pousse est de meilleure qualité; on y trouve l'orme, le frêne, l'érable, le mérisier, le cèdre, l'épinette et le pin. Il ajoute que le sol est de qualité supérieure. "Une première couche très mince de sable gris, dit-il, couvre une autre couche très épaisse de terre jaune, répandue sur toute la surface du canton; puis une troisième, partie en argile et partie en terre grise, communique sa fertilité aux deux autres. A cette qualité déjà très bonne du sol se joint l'avantage d'être bien arrosé, surtout dans la partie centrale, par les ruisseaux qui y coulent." En parlant des défrichements, il dit que la forêt commence à disparaître sensiblement sous la cognée du colon,—quoique ces défrichements n'aient commencé que depuis deux ou trois années,—et que les récoltes ont été très belles et le rendement du grain très satisfaisant. Chaque minot de blé ou d'orge semé ont donné 20 à 26 minots; les patates ont communément rendu 20 minots dans un, et le foin 300 bottes à l'acre; les autres grains ont produit en proportion.

Voici ce que renferment les pages du recensement de 1861 sur le canton Aston. Population totale, 339 habitants dont 330 sont canadiens-français; on y possède 6,120 acres de terre dont 1,113 acres sont défrichés, ayant produit 7,288 minots de grains et 7,774 minots de patates et navets, formant en tout 15,062 minots et 92 tonneaux de foin. Le blé compte dans ce chiffre pour 585 minots et l'avoine pour 5,006 minots. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$53,140, et la valeur du bétail, au chiffre de 422 pièces, à \$5,662.

Une route longue de 27 milles traverse le canton Aston,

mettant
fleuve, vi
route et le

En tern
réflexions
raison écl
répandre.

"J'invi
colonisatio
pour y pu
d'en parler
sances.

La colon
bruit de n
affronter le
Il faut pén
porte; il
Votre nom
de canadien
sont pas enc
et le soir, as
de sa famille
votre arriv
parlera de s
ses besoins.
verrez le fru
et vous l'enc
de lui quel
partie; quel
sociétés de c
amener de n
dans vos foy
peut-être, ma
exactes.

Je demand
pagnes sans r
piastres pour
mêmes les v
où ils ne tard

Que ceux à
fasse vivre a
s'acheminent
promet un hér

Que ceux d

mettant en communication les habitants des paroisses du fleuve, vis-à-vis Trois-Rivières, avec ceux établis sur cette route et le chemin de fer d'Arthabaska.

En terminant, je me fais un bonheur de reproduire les réflexions qui suivent, de M. Marsan, qui sont le fruit d'une raison éclairée et empreintes de vérités qu'il est bon de répandre.

“ J'invite ceux qui veulent travailler à l'avancement de la colonisation, à faire quelques excursions dans nos townships pour y puiser tous les renseignements qui leur permettront d'en parler avec plus de précision et avec plus de connaissances.

La colonisation s'apprend dans les bois. Il faut quitter le bruit de nos grandes cités, s'armer du bâton de voyage, affronter les fatigues de la route et s'enfoncer dans la forêt. Il faut pénétrer jusqu'à la hutte du colon et frapper à sa porte ; il vous l'ouvrira, content de donner l'hospitalité. Votre nom de catholique vous gagnera sa confiance et celui de canadien-français éveillera en lui des sentiments qui n'y sont pas encore éteints. Il vous introduira dans sa cabane ; et le soir, assis auprès du feu qui illumine la maison, entouré de sa famille joyeuse et de ses amis accourus à la nouvelle de votre arrivée, il vous fera le récit de ses malheurs, il vous parlera de ses misères, il y ajoutera ses joies et il vous dira ses besoins. Le lendemain, parcourant son champ, vous verrez le fruit de ses labeurs, vous le consolerez de ses revers et vous l'encouragerez dans ses espérances. Vous apprendrez de lui quels sont les besoins de la colonisation dans cette partie ; quel bien peut y faire ou le gouvernement ou les sociétés de colonisation, et quels moyens sont propres à lui amener de nouveaux compagnons. Et puis vous reviendrez dans vos foyers, enchanterés de votre voyage, un peu fatigués peut-être, mais avec moins d'illusions et plus de connaissances exactes.

Je demanderai aux personnes qui végètent dans nos campagnes sans rien amasser, de sacrifier la petite somme de trois piastres pour aller dans ces townships où ils verront eux-mêmes les véritables avantages dont ils pourront profiter et où ils ne tarderont pas d'aller s'y établir avec leurs familles.

Que ceux à qui la Providence a refusé une fortune qui les fasse vivre avec aisance, s'éloignent de leur lieu natal et s'acheminent vers nos terres encore incultes ; là, la patrie leur promet un héritage.

Que ceux qui vivent dans les misères et les privations,

cultivant un étroit lopin de terre dont le revenu suffit à peine à payer les créanciers et laisse sans récompense les sueurs qui l'ont arrosé, cèdent cette terre ingrate à d'autres plus aisés et prennent le chemin des townships : là ils jouiront d'une vie plus douce et plus heureuse.

Qu'ils ne redoutent ni les fatigues, ni les misères : elles seront de courte durée. Que l'immensité de la forêt ne les effraie pas ; elle disparaîtra bientôt. Que la douleur de quitter un lieu chéri et de se séparer de ses amis et de ses parents ne soit pas un obstacle ; le sol qu'ils fouleront là-bas sera encore le sol natal, et ils y trouveront un peuple de frères et d'amis."

Horton.—Ce canton est formé d'un lopin de terre de peu d'étendue, situé entre Aston et Warwick. La population de cette nouvelle paroisse s'élève à 31 familles ou 191 habitants, tous d'origine canadienne-française, possédant 575 acres défrichés qui ont produit, en 1860, une récolte de 4,555 minots de grains et 4,064 minots de patates et navets, formant en tout 8,619 minots et 82 tonneaux de foin.

Cette nouvelle mission possède une Chapelle, placée sous l'invocation de Sainte-Clotilde, et elle est desservie par M. le Curé de St. Valère.

On compte aujourd'hui dans Ste. Clotilde, une population de 350 âmes, toute d'origine canadienne-française, à l'exception d'une seule personne. La chapelle de cette paroisse est située à l'endroit où les deux branches de la rivière Nicolet se rapprochent au point de ne laisser entre elles qu'une étendue de 7 arpents.

Le premier colon qui fut s'établir dans l'endroit où surgit aujourd'hui la nouvelle paroisse de Ste. Clotilde, est M. Augustin Gélinas, encore vivant. Il arriva le premier en ce poste où longtemps il demeura seul comme gardien des forêts que feu le Juge Vallières possédait en ces cantons.

Une route part de la chapelle de Ste. Clotilde et mène à celle de St. Valère, dans le onzième rang de Bulstrode. Une autre route conduit à Warwick.

Warwick.—La population de ce canton est de 168 familles ou 1,380 habitants, dont 980 sont canadiens-français. Il y a une chapelle dédiée à Saint-Médard, et un prêtre réside dans cette nouvelle paroisse depuis quelques années. Cinq écoles sont ouvertes, fréquentées par 181 enfants.

Les défrichements s'élèvent à 2,982 acres en état de culture, sur 80,765 acres de terre possédés. Il n'y a pour ainsi dire

que depuis
faire des
grande pa
l'exception
marécage
sapinette,
rivière Nic

Les récol
25,213 min
minots et

Le chem
bonnes ter
colons som
mencé à co
sur un terr
sur 54, si
station du

Une autr
dans le m
laquelle r
est construi
Warwick.
population.

Tingwick
Shipton et
familles ou
canadienne-
population à

Deux par
sous le voca
Hubert ; la
également le
pieds de lon
du dit canto
19.

On y poss
état de cultu
79,926 minot
186,212 minot

Ces magni
ces dernières
En 1851, c

que depuis quelques années que la colonisation commence à faire des progrès à Saint-Médard. Il est vrai que la plus grande partie du terrain de ce canton est pauvre et stérile, à l'exception des trois premiers rangs, étant raboteux, brisé et marécageux, couvert d'une épaisse forêt de pruche et de sapinette, qu'inondent le printemps plusieurs branches de la rivière Nicolet.

Les récoltes de 1860 donnèrent 31,615 minots de grains et 25,213 minots de patates et navets, formant en tout 56,828 minots et 590 tonneaux de foin.

Le chemin qui traverse ce canton passe à travers d'assez bonnes terres, paraît-il, qui s'établissent rapidement. Les colons sont en partie des canadiens-français, et l'on a commencé à construire une église catholique au village Héroux; sur un terrain donné par M. Farwell. Elle aura 120 pieds sur 54, située dans le premier rang du canton, près de la station du chemin de fer.

Une autre paroisse nouvelle commence aussi à se développer dans le même canton, sous le patronage de Saint-Albert, laquelle renferme environ 163 personnes. Une chapelle est construite sur le lot N^o 13, dans le 8e rang du canton Warwick. C'est M. le Curé de St. Médard qui dessert cette population.

Tingwick.—Ce canton est borné par ceux de Chester, Ham, Shipton et Warwick, et renferme une population de 408 familles ou 2,227 âmes, dont 1,006 appartiennent à l'origine canadienne-française, et la très grande partie du reste de la population à celle d'Irlande.

Deux paroisses sont établies dans le canton Tingwick, l'une sous le vocable de Saint-Patrice, l'autre sous celui de Saint-Hubert; la première possède un prêtre résident, qui dessert également les habitants de l'autre paroisse. Une église de 80 pieds de longueur est construite à St. Patrice, dans le 5e rang du dit canton, sur un terrain faisant partie des lots Nos. 18 et 19.

On y possède 34,532 acres de terre dont 7,699 acres sont en état de culture, qui ont produit 106,286 minots de grains et 79,926 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 186,212 minots et 2,360 tonneaux de foin.

Ces magnifiques résultats sont pour ainsi dire l'œuvre de ces dernières dix années. Voyez plutôt :

En 1851, on comptait dans Tingwick 156 familles ou 981

âmes ; c'est donc une augmentation, en 1861, de 252 familles ou 1,246 âmes.

Les défrichements s'élevaient à 4,874 acres en état de culture, il y a dix ans ; offrant ainsi une augmentation de 2,825 acres en état de culture, en 1861.

Les récoltes ont subi conséquemment une égale progression. En 1851, elles s'élevèrent à 15,038 minots de grains et 13,342 minots de patates et navets, formant en tout 28,380 minots. En plaçant ces chiffres vis-à-vis de ceux d'aujourd'hui, on arrive à constater une augmentation, en 1861, de 91,248 minots de grains et 66,584 minots de patates et navets, formant en tout 157,832 minots !

La valeur de la propriété foncière est portée dans le recensement de 1861 à \$80,765.

On compte cinq écoles en opération, fréquentées par 156 enfants.

Plusieurs chemins sillonnent ce canton, entr'autres, le chemin de Tingwick qui part de l'intérieur de ce canton, dans les environs du chemin Craig, se dirigeant à travers de beaux bois francs jusqu'àuprès du dépôt de Warwick, pour ensuite traverser ce dernier canton et ceux de Bulstrode et Aston, pour ouvrir un débouché jusqu'aux paroisses du fleuve. Il existe plusieurs pouvoirs d'eau sur la rivière du Pin, qui traverse le chemin sur deux points différents.

Chester.—Ce magnifique canton est situé entre Tingwick et Halifax, borné au nord-ouest par Arthabaska, et au sud-est par Ham et Wolfestown. Le sol de ce canton est propre à tous égards aux travaux de l'agriculture, et il est couvert en érable, hêtre, pin, bouleau, orme, bois blanc, noyer, cèdre, pruche et sapinette. Il est arrosé par les grandes branches des rivières Nicolet et Bécancour qui serpentent dans différentes directions. Le chemin Craig traverse diagonalement ce canton, se croisant avec le chemin de Mégantic, dont le point de départ est à Saint-Chrystophe d'Arthabaska. Une autre route, longue de 12 milles, a son point de départ à la ligne qui sépare les cantons d'Halifax et de Chester-Est, et se termine dans le 10^e rang de Chester-Ouest, à la jonction des chemins de Mégantic et Craig.

Le canton Chester renferme deux belles paroisses ayant pour titulaires Saint-Paul et Sainte-Hélène. La première est située dans la partie Ouest du canton, et a l'heureux avantage de posséder un prêtre-résident depuis 1860 ; la deuxième

paroisse
prêtre-des

La paroisse
familles ou
l'exception
dont 5,873
grains et 3
en tout 59
la propriété
à \$27,555.
qui s'élève
chargé de
canton Chu
que les po
du minera
lequel a été
que la pop
et ses aler
colons can
seigneuries
classe de co
de bois dan
a fait desce
billots. On
par 149 enf
d'environ 50

La paroisse
habitants,
possédant 10
de culture,
22,762 mino
51,791 mino
pieds sur 40
Hélène. M
Sainte-Hélène
couvert de b
long de ce ch
que je l'ai de
beaucoup de
s'y sont fixé
1860. La
\$121,695 ; la
à \$31,189.
34,046 lbs.

paroisse est sise dans l'autre partie de Chester, et a pour prêtre-desservant M. le Curé de Saint-Norbert (Arthabaska).

La paroisse de Saint Paul renferme une population de 202 familles ou 1,876 âmes, toute d'origine canadienne-française, à l'exception d'une personne, qui possède 22,962 acres de terre dont 5,873 sont en culture, ayant produit 28,645 minots de grains et 30,918 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 59,563 minots et 897 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$134,667, et celle du bétail à \$27,555. Parmi les produits de l'industrie figurent le sucre qui s'élève à 29,840 lb., et le beurre, 7,841 lb. M. Emerson, chargé de réparer le chemin Craig, dans cette partie du canton Chester, dit que le sol est très productif et bien boisé ; que les poudres d'eau sont nombreux, et que l'on a trouvé du minerai de cuivre dans plusieurs cantons environnants, lequel a été trouvé bon par les hommes de l'art. Il ajoute que la population s'est considérablement accrue dans Chester et ses alentours durant ces sept dernières années, par des colons canadiens-français industriels et sobres, venus des seigneuries, et par conséquent très propres à former une bonne classe de colons. Il paraît qu'il se fait un grand commerce de bois dans la vallée de la rivière Nicolet ; une seule maison a fait descendre en 1860, par cette rivière, jusqu'à cent mille billots. On compte quatre écoles en opération, fréquentées par 149 enfants. La chapelle de St. Paul est d'une grandeur d'environ 50 pieds sur 40.

La paroisse de Sainte Hélène compte 233 familles ou 1,524 habitants, tous canadiens-français moins trois personnes, possédant 16,904 acres de terre dont 6,281 acres sont en état de culture, lesquels ont produit 29,629 minots de grains et 22,762 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 51,791 minots et 766 tonneaux de foin. Une chapelle de 50 pieds sur 40 est construite dans la paroisse nouvelle de Ste. Hélène. M. Paradis, conducteur du chemin conduisant de Sainte-Hélène à Saint-Paul, dit que le terrain est assez bon et couvert de bois mêlé, et qu'il existe deux poudres d'eau le long de ce chemin, dont la longueur est de 12 milles, suivant que je l'ai déjà noté. La colonisation, dit M. Paradis, a fait beaucoup de progrès dans Ste. Hélène : 75 nouvelles familles s'y sont fixées durant ces trois dernières années, de 1858 à 1860. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$121,695 ; les instruments d'agriculture à \$4,736, et le bétail à \$31,189. Il a été confectionné 18,146 lbs. de beurre et 34,046 lbs. de sucre d'érable, durant l'année 1860. Sainte-

Hélène renferme trois écoles donnant l'instruction à 101 enfants.

Le chemin de Mégantic mentionné plus haut est le plus important de la contrée. Il parcourt un vaste territoire, qui possède un sol fertile et arrosé de plusieurs cours d'eau, comprenant les cantons Chester, Ham, Garthby, Stratford, Winslow et Whitton, jusqu'au Lac Mégantic, qui lui donne son nom. Dans Chester le terrain est accidenté et offre des sites charmants, variés et pittoresques, dit une correspondance à ce sujet. Lorsque l'on est sur une des hauteurs et qu'on porte ses regards de quelque côté que ce soit, on voit des centaines de petites colonnes de fumée qui s'élève au dessus de cette vaste forêt, qui indiquent la présence d'autant de colons qui travaillent au défrichement de ces nouveaux établissements. Partout on y découvre de l'activité et du travail, et de tout côté on entend la cognée qui renverse la forêt.

Pour prouver la justesse de cette assertion, je vais mettre en parallèle les développements du canton Chester depuis dix ans.

En 1851, on comptait 190 occupants de terres ou 931 habitants, tous d'origine canadienne-française, possédant ensemble 2,047 acres défrichés qui avaient produit 9,184 minots de grains et 5,410 minots de patates et navets, formant en tout 14,594 minots et 202 tonneaux de foin. En 1861, la population s'élevait à 535 occupants de terres ou 3,400 âmes, possédant 12,154 acres de terre en état de culture qui ont produit 57,674 minots de grains et 53,680 minots de patates et navets, formant en tout 111,354 minots et 1,663 tonneaux de foin.

Ces chiffres démontrent donc une augmentation, en 1861, de 345 familles ou 2,469 âmes ; un surplus de 10,107 acres défrichés et de 96,760 minots de grains et patates, ainsi que 1,461 tonneaux de foin ; à part toujours les paturages que je ne comprends pas dans mes calculs.

Les bois francs de ces cantons offrent une précieuse source de richesse que le colon exploite avec profit comme objet de commerce et d'industrie, quand il le veut. Je veux parler des alcalis. MM. Goodhue et Emerson possèdent dans le canton Chester une perlasse qui fabrique pour une valeur de plusieurs milliers de louis, chaque année.

Arthabaska.—Le dernier centre qui nous reste à considérer est le canton d'Arthabaska, qui renferme deux florissantes

paroisses
formé d'u
Halifax,
nord-ones
d'étendue
beaucoup
Chester, r
marécage
les canton
en hêtre, l
leur beau
viguer de
une riche
d'exploiter
Dans le se
quelques a
seule anné
depuis lors

La paroiss
qu'une paro
38 familles
beau village
population
les plus util
de la popul
séances, et c
le chemin de
qui alimente
travers cette

Le chiffre
de 608 habi
possède 2,44
culture, ayan
de patates et
et 181 tonnea
à Drummond
le canton A
travaux, est
sable léger, c
Nicolet d'une
chemin une g
colons. Ce c
directe entre l

paroisses : Saint-Chrystophe et Saint-Norbert. Ce canton est formé d'une pièce de terre triangulaire, située entre Chester et Halifax, au nord-est, Bulstrode, Stanfold et Somerset, au nord-ouest, et Warwick au sud-ouest ; il a beaucoup moins d'étendue qu'un canton ordinaire, et le terrain ressemble beaucoup par sa nature à celui des cantons d'Halifax et de Chester, mais dans quelques parties il est plus bas et un peu marécageux. Le bois qui s'y trouve est de même qualité que les cantons environnants, au sud, et consiste principalement en hêtre, bouleau, orme et un peu de pins. Leur élévation, leur beauté et leur grosseur, non-seulement prouvent la vigueur de la végétation, mais forment, comme à Chester, une richesse naturelle que les colons ne manquent point d'exploiter, par la préparation des alcalis pour le commerce. Dans le seul canton d'Arthabaska, il fut manufacturé, il y a quelques années, pour dix mille louis de perlasse, dans une seule année, et ce commerce a augmenté progressivement depuis lors.

La paroisse de Saint-Chrystophe est plutôt une petite ville qu'une paroisse agricole ordinaire, puisqu'elle ne contient que 38 familles occupées à cultiver la terre. La distance de ce beau village, de Québec, est de 64 milles ; et il renferme une population industrielle,—embrassant les industries et métiers les plus utiles à la campagne—qui s'élève à plus de la moitié de la population totale. La cour de circuit y tient là ses séances, et c'est à ce centre de cette population que vient aboutir le chemin de fer d'Arthabaska, de même que celui de Québec qui alimente le commerce de l'endroit, par son passage à travers cette contrée.

Le chiffre de la population totale de Saint-Chrystophe est de 608 habitants, dont 571 sont canadiens-français. On y possède 2,445 acres de terre dont 1,334 acres sont en état de culture, ayant produit 6,835 minots de grains et 5,080 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 11,915 minots et 181 tonneaux de foin. Un chemin mène de Saint-Chrystophe à Drummondville. La partie du chemin qui se trouve dans le canton Arthabaska, dit M. Goodhue, conducteur des travaux, est un sol passablement bon, étant composé d'un sable léger, et en quelques endroits sur les bords de la rivière Nicolet d'une grande fertilité. Il y a dans les environs du chemin une grande quantité de bois propre aux besoins des colons. Ce chemin est aussi la voie la plus courte et la plus directe entre la partie ouest du district judiciaire d'Arthabaska

et le chef-lieu. On compte 6 écoles fréquentées par 308 enfants.

La paroisse de Saint-Norbert renferme 264 familles de cultivateurs composées de 2,319 âmes, dont 2,219 habitants sont d'origine canadienne-française. Cette population possède 20,156 acres de terre dont 6,989 acres sont en état de culture, ayant produit 50,531 minots de grains et 33,433 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 83,964 minots et 1,129 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est de \$305,990 ; celle des instruments d'agriculture de \$13,337, et celle du bétail de \$43,200. Il a été confectionné dans la paroisse de Saint-Norbert, durant l'année 1860, une quantité de beurre du poids de 28,108 lbs. et 30,170 lbs. de sucre d'étable. Cette paroisse renferme 3 écoles fréquentées par 145 enfants.

Afin de faire voir les progrès rapides de ces établissements canadiens je vais reproduire les chiffres des recensements de 1851 et 1861 relatifs au canton qui nous occupe.

Il y a dix ans, la population d'Arthabaska était de 1,470 âmes dont 1,461 habitants étaient d'origine canadienne-française, possédant 13,028 acres, desquels 4,269 acres étaient en état de culture, et qui avaient produit 28,379 minots de grains et 14,519 minots de patates et navets, en tout 42,898 minots et 791 tonneaux de foin.

Le recensement de 1861 constate qu'il y a aujourd'hui dans les deux paroisses composant le canton d'Arthabaska une population totale de 2,927 personnes dont 2,790 appartiennent à l'origine canadienne-française, et 137 seulement aux autres origines, lesquelles possèdent 22,601 acres de terre dont 8,323 acres sont en culture ayant produit 57,366 minots de grains et 38,513 minots de patates et navets, formant en tout 95,879 minots et 1,310 tonneaux de foin.

Il résulte de ces calculs que la population a augmenté de 1,457 âmes, depuis dix ans, et les défrichements de 4,054 acres ; il en est de même des produits agricoles qui ont augmenté de 32,981 minots de grains et patates et 519 tonneaux de foin.

Il y a un prêtre résident dans chacune de ces deux paroisses.

M. Louis Prince, de Stanford, rapporte devant le comité de colonisation de 1862 qu'il y a un grand nombre de personnes dans le comté d'Arthabaska qui désirent ouvrir et établir des terres incultes.

Il n'y a pas encore, paraît-il, de *Sociétés de Secours* dans les limites du comté, mais M. Prince exprime qu'il verrait avec

plaisir la
pour but
les aider

Ce con
dont 5,3
d'autres o
26,567 acr
283,266 m
\$156,688.7

Pour de
développe
le gouvern
250,000 acr
l'acre, situ
Garthby, S
à Wotton, c
cantons, et
de Weedon.
Parmi ces
acres qui ap
Américaine,
manifeste d
rapporte que
Weedon. L
dire, se ven
vendent dep
l'acre. Voi
sation de ce
soient généra
à la couronne
ception près,
couronne ont
Les produit
le sucre, la la
s'élèvent à la
Le revenus
au chiffre de 9

plaisir la fondation d'une société de colonisation qui aurait pour but de fournir des grains de semence aux pauvres ou de les aider à acheter leurs terres. Puisse ce vœux se réaliser.

XIII.—Comté de Wolfe.

Ce comté renferme 1,113 familles ou 6,548 habitants, dont 5,357 sont d'origine canadienne-française et 1,191 d'autres origines. On y possède 111,547 acres de terre dont 26,567 acres seulement sont en état de culture, ayant produit 283,266 minots de grains et patates, en 1860, évalué à \$156,688.77.

Pour donner plus de vigueur à la colonisation qui se développe assez bien dans ce comté, surtout depuis deux ans, le gouvernement a fait arpenter et subdiviser au-dessus de 250,000 acres de terre qu'il offre en vente à raison de 60 cents l'acre, situés dans les cantons Wotton, Haun, Wolfstown, Garthby, Stratford et Weedon. J. T. Lebel, éer., demeurant à Wotton, est chargé de la vente des terres des cinq premiers cantons, et John Felton, éer., résidant à Sherbrooke, de celui de Weedon.

Parmi ces terres disponibles, il s'en trouve environ 70,000 acres qui appartiennent en partie à la compagnie Britannique Américaine, ou à des partienliers connus mais absents. Le manifeste des missionnaires des cantons de l'Est de 1851 rapporte que la grande compagnie Américaine en possède dans Weedon. Les terres du gouvernement, comme je viens de le dire, se vendent trois chelins l'acre, tandis que les autres se vendent depuis douze chelins et demi jusqu'à quinze chelins l'acre. Voilà où réside le principal obstacle pour la colonisation de cette partie du pays ; car malgré que ces terres soient généralement de meilleure qualité que celles appartenant à la couronne, elles ne se vendent jamais ou peu, à quelqu'exception près, et dans tous les cas qu'après que les terres de la couronne ont été achetées, de quelque qualité qu'elles soient.

Les produits de l'industrie domestique comprenant le beurre, le suere, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à la somme de \$36,588.33.

Le revenus des jardins est de \$1,805 ; et la valeur du bétail, au chiffre de 9,757 pièces, est estimée à \$129,590.

Les voitures d'agrément, au nombre de 420, sont évaluées à \$7,902.

La propriété foncière est évaluée à \$525,301 ; et les instruments d'agriculture à \$20,111.

Formant en tout une valeur totale de \$877,986.10.

Tous les cantons ci-dessus mentionnés sont admirablement bien arrosés par les différentes branches de la rivière Nicolet, du Lac qu'elle prend sa source, de la rivière Saint-François, et des Lacs Aylmer, Louisa et Conlombe, ainsi que par plusieurs petites rivières qui, sans êtres considérables, offrent cependant d'importants avantages en ce qu'elles peuvent faire mouvoir tous les moulins et manufactures indispensables à des établissements agricoles.

Pour mieux faire juger la marche progressive de la colonisation, je vais entrer dans quelques détails sur les développements des différents cantons qui composent ce comté : faits qui parleront plus éloquemment et plus haut que tous les autres raisonnements que je pourrais offrir.

Wotton.—Le premier centre de colonisation qui se présente sur la Carte est le canton Wotton situé entre Ham et Windsor. Ce canton, livré à la colonisation vers 1844, renfermait à cette époque huit familles ou 35 habitants, tous d'origine anglaise. À quelque temps de là, on vit apparaître plusieurs familles canadienne-française qui allèrent grossir le chiffre de la population résidente au point que dans l'Été de 1849, le jeudi dans l'octave de la fête du S. Sacrement, Mr. l'abbé P. J. Bédard,—ancien et toujours ami zélé de la colonisation,—y célébra la première messe qui se soit dite dans ce canton, au milieu d'une vingtaine de familles qui s'y trouvaient déjà réunies. Onze ans plus tard, en 1850, ce canton avait augmenté jusqu'au nombre de 149 familles ou 663 personnes, dont 622 appartenaient à l'origine canadienne-française, possédant 1,055 acres défrichés qui avaient produit 3,176 minots de grains et 3,685 minots de patates, formant en tout 6,861 minots.

Aujourd'hui, le canton Wotton renferme deux belles paroisses, ayant pour titulaires les noms de Saint-Hippolyte et Saint-Camille, lesquelles renferment une population presque exclusivement canadienne-française s'élevant à plus de 2,000 âmes !

La paroisse de Saint-Hippolyte possède une église de 90 pieds sur 45, situé sur le lot No. 29, dans le 5e rang du canton, avec un presbytère occupé par deux prêtres résidents ; cette

paroisse
âmes de
d'origine
dont 7,26
de grain
formant
Durant l
beurre et
Hypolyte
\$164,266
le bétail c

L'autre
76 famille
sont pas
possède 8,
ont produ
et navets,
minots et
évaluée à
de Saint-
construite
plus vaste.

Comme
d'Arthabas
ce que l'on
octrois de t
une grande
octrois grat

Par les el
du canton
que la popu
ou 1,356 â
récoltes, de
patates et m
tonneaux de

Ces résult
combien il
canadienne
lent et preu
pen d'années
gouvernemen
nécessaires.

On comp

paroisse renferme une population de 283 familles ou 1,533 âmes dont 1,478 sont d'origine canadienne-française et 55 d'origine britannique. On y possède 23,513 acres de terre dont 7,265 acres sont en culture, ayant produit 36,048 minots de grains et 31,429 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 67,477 minots et 1,071 tonneaux de foin. Durant la même année, il fut confectionné 16,053 lbs. de beurre et 29,675 lbs. de sucre, par les habitants de Saint-Hippolyte. La valeur de la propriété foncière est de \$164,260 ; celle des instruments d'agriculture de \$7,655, et le bétail de \$29,593.

L'autre paroisse nouvelle, celle de Saint-Camille, renferme 76 familles ou 486 âmes, dont trois personnes seulement ne sont pas d'origine canadienne-française. Cette population possède 8,751 acres de terre dont 2,031 acres sont défrichés et ont produit 8,820 minots de grains et 9,978 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 18,798 minots et 232 tonneaux de foin. La propriété foncière est évaluée à \$23,140. Cette paroisse est desservie par M. le curé de Saint-Hippolyte. Une chapelle de 36 pieds sur 30 est construite ; mais on se prépare à construire bientôt une église plus vaste.

Comme l'exprime avec tant de justesse M. Dorion, député d'Arthabaska, le canton Wotton est un témoignage vivant de ce que l'on peut faire en fait de colonisation par le système des octrois de terre gratuits, même lorsqu'il n'est pas pratiqué sur une grande échelle. Mais aujourd'hui il n'y a plus de ces octrois gratuits offerts dans l'endroit.

Par les chiffres que nous venons de voir des développements du canton Wotton, durant les dernières dix années, il appert que la population de cette localité a augmenté de 210 familles ou 1,356 âmes ; les défrichements, de 8,241 acres ; et les récoltes, de 41,692 minots de grains et 37,722 minots de patates et navets, formant en tout 79,414 minots, à part 1,303 tonneaux de foin et les paturages.

Ces résultats, des plus étonnants, attestent une fois de plus combien il y a de vigoureux éléments dans la nationalité canadienne qui font que les habitants se rapprochent, s'installent et prennent pied avec une merveilleuse rapidité, et qu'en peu d'années on y voit surgir des villages florissant, lorsque le gouvernement y prête la main en y faisant ouvrir les routes nécessaires.

On compte 5 écoles ouvertes dans la paroisse de Saint-

Hippolyte, fréquentées par 212 enfants. Il n'y a pas encore d'écoles établies dans Saint-Camille.

Un chemin qui part de Danville, traverse le canton en entier pour aller aboutir au chemin Gosford, dans Ham-sud. Une autre route part du chemin ci-dessus et traverse Ham, entre les 5e et 6e rangs, pour se terminer au chemin Gosford, dans le canton Wolfstown. M. Lebel, conducteur des travaux, dit que le terrain par où passe ce chemin est généralement élevé, propre à la culture, ainsi que les terrains adjacents. ajoute que ce chemin est appelé à faciliter beaucoup la colonisation des terres vacantes qui sont en grand nombre dans les cantons de Ham, Wotton et Wolfstown.

A propos de ces magnifiques résultats, je ne puis m'empêcher de rappeler au lecteur ce sage conseil que je trouve inséré dans le *Courrier du Canada* du 21 janvier 1863, dans un article sur la colonisation, portant les initiales de J. B. R*** :

“ Que chacune de nos grandes paroisses se hâte de déverser la surabondance de sa population sur les terres vierges des townships ; que l'on cesse ce système de subdivision des terres dans les seigneuries : système qui ne tend à rien moins qu'à réduire à la misère les occupants des plus belles terres du pays ; cette manière d'agir n'a pas de raison d'être dans un pays où nous n'avons qu'à prendre possession d'une terre pour en devenir propriétaire. Pourquoi donc nous obstinerions-nous à nous grouper dans nos villes, dans nos villages, pourquoi demeurerions-nous à charge aux vieux établissements du pays ? pourquoi passerions-nous ainsi notre temps à nous préparer un avenir misérable, quand nous pouvons si facilement devenir le maître d'un héritage aussi profitable ?..

.....
 “ Je sais qu'il en coûte pour la première fois au jeune homme de quitter le toit paternel, de se séparer de la famille, des amis avec lesquels il a grandi, mais que cette considération là ne soit pas assez puissante pour arrêter celui qui porte en lui quelques sentiments généreux. Jeunes gens, faites généreusement le sacrifice de toutes ces considérations qui vous retiennent et prenez bien vite le chemin de la forêt ; songez qu'il ne tient qu'à vous de vous y faire un établissement magnifique. Cet acte de courage vous relèvera bien haut dans l'estime et la considération de ceux qu'il vous coûte de laisser. Apprenez de bonne heure à faire le sacrifice des choses que vous affectionnez, car tôt ou tard vous aurez à en faire de plus grands ; apprenez surtout que toute jouissance et tout bonheur ne s'acquiert qu'au prix du courage et

du travail
 imiter
 rien d'
 le souve
 Rappel
 de chose
 les premi
 qui leur
 leurs ent
 Empress
 qu'il en
 digne de

“ Vou
 nombren
 établisse
 enfants q
 totalité d
 nouvelles
 supports
 l'état de
 traînez m
 famille à l

“ Sur t
 n'y a que

“ N'hés
 vous sont
 disposition
 l'appliquan
 avez pas, l
 récompense
 peines.

“ Visitez
 gens qui vo
 résolution
 dans l'aisa
 quitter leur
 et je pourr
 n'être pas t
 seul.

“ Il y a l
 paroisse de
 la tête d'un
 du revenu d
 travailleurs,

du travail, soyez donc ce que vous devez être, les dignes imitateurs des vertus de vos pères ; n'avez-vous donc hérité rien d'eux ? leur sang ne coule-t-il pas dans vos veines ? Que le souvenir de leur courage vous trouve donc sans faiblesse. Rappelez-vous que les difficultés qui vous attendent sont peu de chose comparativement aux obstacles qu'enrent à combattre les premiers colons du pays. Sans ce courage indomptable qui leur fit mépriser toutes les difficultés qui s'opposaient à leurs entreprises, notre pays serait-il aujourd'hui ce qu'il est ? Empressons-nous donc de nous emparer des terres pendant qu'il en est encore temps et de nous les assurer par ce moyen digne de nous.

“ Vous aussi, pères de familles, qui comptez déjà des familles nombreuses et peu de moyens pour procurer à vos enfants des établissements, au lieu de subdiviser votre terre entre vos enfants quand vous mêmes avez de la peine à vivre avec la totalité de ce qu'elle produit ; acheminez-vous vers les terres nouvelles, entourez-vous de vos enfants, faites-vous en des supports pour vos vieux jours, il ne tient qu'à vous de sortir de l'état de gêne et de dépendance dans lesquels vous vous traînez misérablement ; il ne tient qu'à vous de soustraire votre famille à la misère certaine qui l'attend.

“ Sur tous les points du pays il y a des terres à prendre, il n'y a que le choix qui peut embarrasser.

“ N'hésitez pas plus longtemps à profiter des avantages qui vous sont offerts. Si vous avez un petit capital à votre disposition vous ne sauriez faire un meilleur placement qu'en l'appliquant à l'amélioration d'une terre neuve, et si vous n'en avez pas, la terre que vous aurez fécondée de vos sueurs vous récompensera bientôt avec usure de vos travaux et de vos peines.

“ Visitez nos townships, à chaque pas vous rencontrerez des gens qui vous diront qu'ils bénissent le jour où ils ont pris la résolution de s'y diriger ; vous serez étonnés de retrouver dans l'aisance des familles que la misère avait réduites à quitter leurs paroisses ; des faits de ce genre ne sont pas rares et je pourrais en citer un grand nombre ; cependant pour n'être pas trop long je me bornerai à en circonstancier un seul.

“ Il y a huit ans, un pauvre malheureux se trouvait dans la paroisse de St. François, dans le district des Trois-Rivières, à la tête d'une nombreuse famille qu'il était obligé de faire vivre du revenu de son travail journalier. C'était pourtant un rude travailleur, un homme de cœur et de courage ; cependant le

dur travail qu'il s'imposait chaque jour suffisait à peine à lui procurer les moyens de soustraire ses jeunes enfants à la faim et à la misère. Aux fatigues d'un travail continu venait se mêler les angoisses de l'inquiétude sur le sort de sa famille, sur son avenir enfin. Sur ces entrefaites ce pauvre homme entend parler de la colonisation des terres des townships, on lui parla surtout de celles du comté de Wolfe d'une manière toute particulière, tant à cause de la qualité que de la facilité des communications. Il forma aussitôt la résolution de se rendre vers ces terres. Le produit de la vente de quelques meubles lui fournit des moyens de se rendre à Wotton avec sa famille ; les frais de transports avaient réduit son capital à sept piastres qui lui restaient pour toute fortune. Cet homme courageux se met de suite à la recherche d'une terre convenable ; après l'avoir trouvée il se met à l'ouvrage ; la cendre du bois qu'il enleva à sa terre la première année lui suffirent pour nourrir sa famille et lui tint lieu de récolte ; plus tard les revenus de ses récoltes lui procurèrent les moyens de payer sa terre dont il jouit maintenant sans redevances. Déjà cet homme jouit d'une aisance qu'il n'avait jamais ambitionnée ; cinquante aeres de sa terre sont en bonne culture, ses granges sont bien remplies de foin et de grains, lui-même est logé dans une maison confortable ; et tout cela il l'a acquis en huit années de son temps en faisant vivre sa famille ; ce fait n'est pas un fait isolé, il s'en faut.

“ Ce que d'autre ont fait nous le pouvons tous ; le grand secret de réussir c'est de ne nous laisser surpasser par personne en persévérance et en courage. ”

Ham. --Vient ensuite sur la même ligne, le canton Ham, qui renferme aussi deux paroisses, dont une a pour titulaire le nom des SS. Anges Gardiens. Le sol est de bonne qualité et produit toutes espèces de grains ; plusieurs parties sont propres à la culture du lin et du chanvre. Sa surface est diversifiée par plusieurs éminences peu considérables, couvertes d'espèces de bois qui indiquent un sol fertile. Le bois consiste en érable, hêtre, bois blanc et bouleau, sur les hauteurs, et en sapin et cèdre dans les endroits bas ou vallées marécageuses.

La colonisation ne s'est pas développée considérablement ces dernières dix années, dans le canton de Ham, quoique les familles établies dans l'endroit y aient apporté leur part d'activité et de travail.

Dans la paroisse située dans la partie sud du canton, on

comptait
âmes, en
canadien
des perso
223 habit
française
école étal

En 1850
le chiffre
grains et
en tout 11

L'autre
dans la pa
On compte
une popula
le curé de
sur 40. C
14,460 min
formant en

Le chem
et celui de
chemin Mé
est bon, co
frènes, noy
un des plus
ouvre une
Québec et A
qui sont situ
Chester, H
Winslow, a
Saint-Frang

Wolfstou
considérable
depuis envin
sons le titu
ou 366 âme
d'origine ca

La moitié
de bons éta
chaîne de la
plus difficile
bois consiste
Des indic

comptait une population de 31 familles composées de 142 âmes, en 1850, dont 62 habitants seulement était d'origine canadienne-française. D'après le recensement de 1861 le chiffre des personnes résidentes ne s'élève encore qu'à 43 familles ou 223 habitants, dont 120 appartiennent à l'origine canadienne-française et 103 aux autres origines. Il n'y a qu'une seule école établie, fréquentée par 25 enfants.

En 1850, on comptait 667 acres de terre défrichés; aujourd'hui le chiffre s'élève à 1,399 acres ayant produit 5,718 minots de grains et 5,766 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 11,484 minots et 271 tonneaux de foin.

L'autre paroisse, d'une fondation plus récente, est située dans la partie nord-est du canton, et se développe assez bien. On compte déjà dans cette mission nouvelle des SS. Anges une population de 98 familles ou 610 âmes, desservie par M. le curé de Saint-Paul de Chester, dans une chapelle de 50 pieds sur 40. On y possède 1,244 acres défrichés qui ont produit 14,460 minots de grains et 20,253 minots de patates, en 1860, formant en tout 34,713 minots et 274 tonneaux de foin.

Le chemin Gostford passe dans la première de ces paroisses, et celui de Mégantie, dans la deuxième. Dans la partie du chemin Mégantie, passant dans Ham, il est constaté que le sol est bon, composé de terre jaune et grise, et couvert d'érables, frênes, noyers et bois blancs. Ce chemin est considéré comme un des plus importants dans les cantons de l'Est, vu qu'il ouvre une communication directe entre les chemins de fer de Québec et Arthabaska, à Saint-Christophe, et les établissements qui sont situés sur le chemin Mégantie ou dans les cantons Chester, Ham, Wolfstown, Garihby, Weedon, Stratford et Winslow, ainsi que les établissements situés sur le chemin de Saint-François, continuation du chemin Lambton.

Wolfstown.—Ce canton renferme déjà une paroisse très considérable, quoiqu'il ne soit ouvert à la colonisation que depuis environ une douzaine d'années. Cette paroisse, placée sous le titulaire de Saint-Julien, ne renfermait que 55 familles ou 366 âmes, en 1850, dont seulement 130 habitants étaient d'origine canadienne-française.

La moitié nord-ouest de ce canton est susceptible de faire de bons établissements, mais la partie sud-est présente une chaîne de hauteurs composée de rochers qui rendent ces terres plus difficiles à cultiver, si toutefois elles peuvent l'être. Le bois consiste en pin, hêtre, bois blanc, cèdre et sapinette.

Des indices de l'existence de mines de cuivre et autres

minerais ont été découverts sur les lots Nos. 9 et 10 du onzième rang de ce canton, c'est-à-dire dans cette partie montagneuse dont il est question.

Une belle chapelle, de 45 pieds sur 34, solidement assise sur un bon solage de pierre, a été construite durant l'année 1859, sur un magnifique plateau qui domine une grande partie du canton. Le terrain a 8 acres en superficie et a été donné par une Dame veuve Hughes, pour cet objet. Grâce à l'énergie de M. le curé de Saint-Calixte (Somerset), et aux dispositions toujours généreuses des canadiens-français pour les intérêts du culte religieux, le bois nécessaire à la construction de la Chapelle fut bientôt préparé et mis sur la place; à peine dix jours s'étaient-ils écoulés depuis le commencement des travaux, que déjà l'édifice était érigé.

C'est depuis cette dernière époque, surtout, que datent les développements de cette localité, où chaque semaine était signalée par l'arrivée de quelques nouvelles familles qui venaient placer au profit du pays leur part de travail et d'intelligence.

Le recensement de 1861 constate qu'il y a maintenant 266 familles ou 1,472 âmes, dont 1,230 habitants sont canadiens-français et 242 d'autres origines, formant ainsi une augmentation sur 1851 de 211 familles ou 1,106 habitants.

Encore ici, on voit se reproduire ce phénomène d'élimination et d'éviction successive que les canadiens font subir aux autres races mêlées parmi eux, suivant que l'a constaté déjà M. Rameau, cet écrivain européen si célèbre et si attaché aux Canadiens-Français.

Le même recensement de 1861 fait voir que cette population de Wolfstown possède à l'heure qu'il est 26,156 acres de terre dont 4,414 acres sont en état de culture, qui ont produit 23,539 minots de grains et 25,326 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 48,865 minots et 789 tonneaux de foin. On doit ajouter à ces richesses réalisées par les habitants de Saint-Julien, 23,473 lbs. de sucre d'érable et 24,807 lbs. de beurre, confectionnés durant la même année.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$77,526; les instruments d'agriculture à \$2,277, et le bétail à \$20,378.

C'est M. le curé de Saint-Ferdinand qui dessert cette mission. Il n'y a pas encore d'écoles établies dans l'endroit.

Un chemin, qui a son point de départ du chemin principal de Wotton, va aboutir au chemin Gosford, au cœur du canton Wolfstown, et après avoir traversé le chemin Mégantic, entre le 5e et le 6e rang de Ham.

Garthb
sur le Lac
renferme
dans ce
dirigen les
Malheure
considérat
pour la qu
surtout po
capitaux à
Plusieur
aux trava
le choix qu
eux. Tous
abandonné
Colonisatio
dévotion au

Heureuse
depuis, dan
de la misè
auxquelles
premières a
opérés dans

En 1850,
personnes d
défrichés qu
minots de p
Le recensem
chiffre de
appartiennen
acres en cu
4,671 minot
minots et 13

Aujourd'h
est estimé à
\$1,000, et la

Cette nou
elle est dess
paroisse nouv
ciers dans

La chapell
1849, sur le l
bords du Lac
plus au centre

Garthby.—Cecanton est situé entre Wolfstown et Stratford, sur le Lac Aylmer, à une distance de 22 lieues de Québec, et renferme un noyau de population assez considérable. Ce fut dans ce canton que la société de colonisation de Québec dirigea les familles qui voulaient prendre des terres, en 1848. Malheureusement on fixa plutôt le choix du canton en considération des beautés qu'offrent les alentours du Lac, que pour la qualité du sol, qui est rocheux et difficile à préparer, surtout pour des colons qui ne peuvent point disposer de capitaux à cet effet.

Plusieurs de ces ouvriers de Québec, paraît-il, peu habitués aux travaux de la terre, regrettèrent pendant plusieurs années le choix qu'ils avaient fait, ou plutôt qu'on avait fait pour eux. Tous autres que des canadiens-français auraient vite abandonné la partie,—dit M. Dorion, dans sa lecture sur la Colonisation,—car il leur fallait être soutenus par la vraie dévotion au culte de la patrie pour ne pas fuir de désespoir.

Heureusement que leur persévérante industrie les a placés, depuis, dans un état d'aisance qui les met à l'abri des coups de la misère et les indemnise des privations inaccoutumées auxquelles ils furent obligés de se soumettre durant les premières années. Voici, toutefois, quels ont été les progrès opérés dans ce centre de colonisation depuis dix ans.

En 1850, on comptait dans l'endroit 26 familles ou 141 personnes d'origine canadienne-française, possédant 194 acres défrichés qui avaient produit 1,168 minots de grains et 1,242 minots de patates et navets, formant en tout 2,410 minots. Le recensement de 1861 fait voir que la population s'élève au chiffre de 46 familles ou 275 âmes, dont 32 personnes appartiennent à l'origine britannique, lesquelles possèdent 913 acres en culture, ayant produit 4,470 minots de grains et 4,671 minots de patates et navets, formant en tout 9,141 minots et 139 tonneaux de foin.

Aujourd'hui, la valeur de la propriété foncière de Garthby est estimée à \$15,605 ; celle des instruments d'agriculture à \$1,000, et la valeur du bétail à \$4,295.

Cette nouvelle paroisse a pour vocable Saint-Olivier, et elle est desservie par M. le curé de Saint-Janvier, autre paroisse nouvelle établie dans le canton voisin que nous apprécierons dans un instant.

La chapelle de St. Olivier est construite depuis l'année 1849, sur le lot No. 23 du 2^e rang du canton Garthby, sur les bords du Lac Aylmer. Il est probable que bientôt elle sera placée plus au centre de la mission. A l'époque où cette chapelle fut



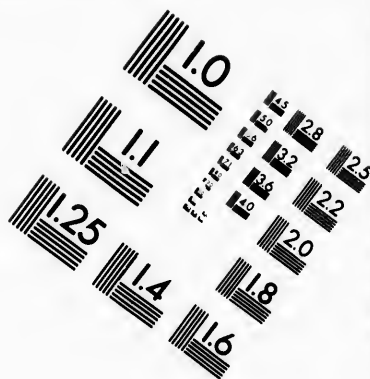
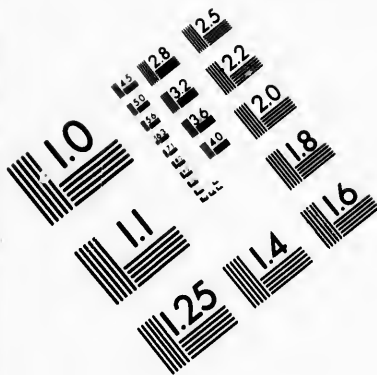
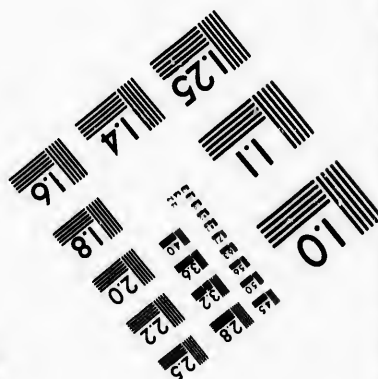
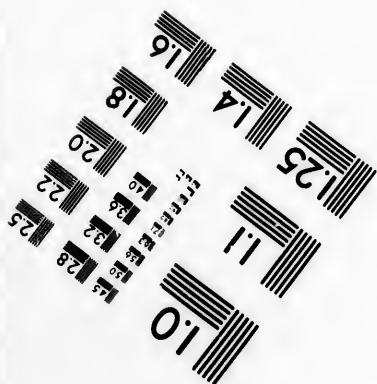
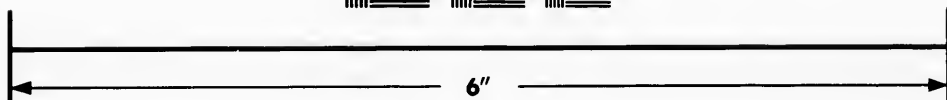
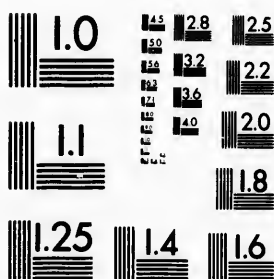
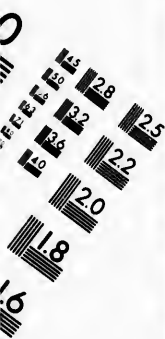


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**



bâtie, il n'en existait pas d'autres dans ces cantons qui ne faisaient que commencer à s'ouvrir à la colonisation. Voici ce que le rapport sur les missions du diocèse de Québec publiait en 1851 : " Des colons se sont fixés depuis une couple d'années sur le bord du Lac Aylmer où une chapelle a été élevée. Garthby est habité principalement par des familles qui ont laissé Québec pour aller demander à la forêt la subsistance que la ville ne pouvait leur procurer ; Weedon renferme bon nombre de cultivateurs canadiens dont plusieurs sont déjà dans un état d'aisance ; dans Stratford et Winslow l'on a aussi fait des commencements de colonisation qui promettent d'heureux résultats. Le canton Wotton qui a été ouvert l'année dernière aux colons canadiens en a reçu beaucoup venant de Gentilly, Bécancour et St. Grégoire. "

Il existe des indices d'une mine de cuivre dans le canton Garthby, sur le lot No. 21, dans le premier rang nord de Saint-Olivier.

A part le chemin Mégantic, qui traverse le canton Garthby, se trouve une autre route qui part de ce dernier chemin, entre les lots Nos. 47 et 48, allant aboutir aux établissements en voie de formation du canton Weedon.

Avant l'ouverture de ce chemin, le transport entre Sherbrooke et les cantons Garthby et Stratford s'opérait ou par la voie difficile du Lac Aylmer, qui n'est pas navigable en tout temps, ou par le chemin Gosford, quoique cette voie fut très désavantageuse par le long détour qu'elle obligeait à faire pour parvenir aux établissements du Lac Aylmer. MM. Côté et Watier, conducteurs des travaux de ce chemin, disaient dans leur rapport au gouvernement que la nature des terrains à travers lesquels passe ce chemin, est d'une assez médiocre qualité, excepté à chaque extrémité du chemin où le sol est d'une qualité supérieure. Les bois les plus communs sont le pin, le cèdre, l'épinette blanche et rouge. Le canton Weedon qui se trouve à une des extrémités de ce chemin est le plus beau de tous les cantons environnants et le plus favorable à la colonisation, comme nous le verrons plus tard, tant par les qualités du sol que par l'avantage qu'offre le bois qui peut suffire au besoin du défricheur par sa conversion en sel de potasse. Il existe plusieurs pouvoirs d'eau dans Garthby, sur lesquels des moulins sont en opération. On trouve aussi en abondance de la pierre à chaux dans ce canton.

Stratford.—La nouvelle paroisse qui se développe dans le

canton S
prêtre ré
de Saint-
Aylmer
quoique
surtout à

La col
Garthby,
mais de
satisfaisa

Voici c
ans.

En 185
d'origine
qui avai
patates
population
canadienn
1,454 acre
grains et 7
en tout 12
la proprié
\$26,160, c

Le chen
passe sur u
méricier, o
on y renco

Plusieur
puissants p
et de l'agri

Weedon.
développée
possède un
une chapel
dans le 6e r

M. l'abbé
colonisation
canton We
contribué p
Montréal,
situées dans

La paro
familles ou

canton Strafford a pour titulaire Saint-Gabriel, et possède un prêtre résident depuis 1858. Elle n'est séparée de la paroisse de Saint-Olivier, que nous venons d'étudier, que par le Lac Aylmer qui rend agréable le site des cantons d'alentour, quoique ses bords soient un terrain bas et souvent inondés, surtout à la fonte de la neige.

La colonisation de ce canton, comme celle du canton Garthby, a été quelque peu lente durant les premières années ; mais depuis cinq ans les développements ont été très satisfaisants.

Voici quels ont été les progrès de Saint-Gabriel depuis dix ans.

En 1850, on comptait 20 familles ou 124 âmes, toutes d'origine canadienne-française, possédant 141 acres défrichés qui avaient donné 475 minots de grains et 1,390 minots de patates et navets, en tout 1,865 minots. Aujourd'hui, la population s'élève à 67 familles ou 413 personnes, d'origine canadienne-française, excepté 5 habitants, lesquelles possèdent 1,454 acres de terre en culture, ayant produit 5,845 minots de grains et 7,120 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 12,965 minots et 239 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière de cette nouvelle paroisse est estimée à \$26,160, et celle du bétail à \$6,621.

Le chemin Mégantie traverse la paroisse, au centre, et passe sur un terrain d'une excellente qualité, boisé en érable, mérisier, orme, frêne, sur les hauteurs ; dans les terrains bas on y rencontre le pin, l'épinette rouge et blanche et le cèdre.

Plusieurs petites rivières arrosent la contrée, offrant d'assez puissants pouvoirs d'eau pour subvenir aux fins de l'industrie et de l'agriculture.

Weedon.—Ce canton renferme une paroisse assez bien développée, qui est placée sous le vocable de Saint-Janvier et possède un prêtre résident depuis l'automne de 1862. Il y a une chapelle de 60 pieds sur 40, construite sur le lot No. 14, dans le 6^e rang, et un presbytère.

M. l'abbé Turcotte, voulant offrir sa part d'efforts pour la colonisation des terres s'est particulièrement intéressé au canton Weedon et aux cantons environnants. Il a beaucoup contribué par ses lettres publiées dans le *Colonisateur* de Montréal, à faire connaître et apprécier la valeur des terres situées dans cette partie des cantons de l'Est.

La paroisse de Saint-Janvier, qui ne comptait que 44 familles ou 299 âmes, en 1850, renferme aujourd'hui une

population de 110 familles ou 809 habitants, dont 686 sont canadiens-français, et 123 appartiennent presque tous à l'origine écossaise.

Les défrichements, qui s'élevaient à 527 acres, il y a dix ans, ayant produit 4,528 minots de grains et 4,427 minots de patates et navets, en tout 8,955 minots, s'élèvent aujourd'hui à 2,803 acres en état de culture, qui ont produit 16,752 minots de grains et 15,339 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 32,091 minots et 467 tonneaux de foin ; donnant ainsi une augmentation de 2,276 acres de terre nouvelle et un surplus annuel de 23,136 minots, fruit de ces dernières dix années.

La propriété foncière du canton Weedon est estimée à \$50,906 ; les instruments aratoires à \$1,796, et la valeur du bétail à \$15,820.

Durant l'année 1860, il fut confectionné 34,191 lbs. de sucre d'érable, par les habitants de cette nouvelle paroisse, formant une valeur de \$2,735.28 ; somme réalisée dans un temps que l'on considère d'ordinaire comme étant la morte-saison du cultivateur, puisque cette saison ne lui permet plus de voiturier commodément, soit au bois, soit à la ville ou ailleurs.

Le chemin de Weedon part du chemin de Mégantic, sur le Lac Aylmer, et longe la rive nord de la rivière Saint-François, dans Weedon, jusqu'à l'intersection du chemin Gosford, dans Dudswell, formant une longueur d'environ 18 milles.

Un autre chemin part aussi de Saint-Janvier de Weedon conduisant au chemin de Saint-François, dans le canton Lingwick. M. Tanguay, conducteur des travaux de ce chemin, disait, dans l'un de ses rapports, que la nature des terrains que traverse ce chemin est variable ; en quelques localités, on remarque de la terre noire à la surface et le sous-sol est de terre glaise bleue. En d'autres localités, le sous-sol est de terre grise ou de sable. Les bois y sont variés aussi comme les terrains ; on y trouve l'épinette, le cèdre, l'érable et le mérisier. Il ajoute que les établissements de Weedon, quoique nouveaux, ont déjà acquis cependant une haute valeur, et termine en disant que le terrain et les bois sont d'une excellente qualité.

La rivière de Saint-François qui traverse le canton Weedon était autrefois abondante en excellents poissons, et surtout en gros éturgeons. Le barrage de cette rivière, opéré pour divers objets, y a presque anéanti la pêche, qui était pour les colons une ressource de la plus haute importance.

Il ex
d'eau c
moulin

Dans
populat
années
offrira,
Lingwic
des étab
duquel
coloniser
On col
enfants.

Dudswell
avons à
sud-est d
paroisse d
Le sol d
culture de
inégal, e
considérat
consiste e
quelques
François,
ment et da

Ce cant
ans. En 1
aus plus ta
n'avait en
seulement
aux autres
population
d'origine c
appert don
augmenté
Les défr
même man
mouvemen
ments de
considérée,
1850, on co
qui avaient
de patates,

Il existe auprès de l'église de Saint-Janvier un pouvoir d'eau considérable qui fait mouvoir un moulin à scie et un moulin à farine.

Dans son rapport de 1861, M. Tanguay mentionne que la population dans Weedon a doublé depuis les six dernières années et que le chemin dont il conduit les travaux offrira, par sa jonction avec le chemin Saint-François, dans Lingwick, une voie directe à ceux qui voudront aller former des établissements sur les bords du beau lac Mégantic, autour duquel se trouve d'immenses étendues de belles terres à coloniser.

On compte trois écoles dans Weedon, fréquentées par 107 enfants.

Dudswell.—Ce canton, qui est le dernier centre que nous avons à considérer dans les limites de ce comté, est situé au sud-est de Saint-Hypolite de Wotton, et sert d'assiette à une paroisse qui progresse très lentement.

Le sol de ce canton, dans sa partie unie, est très propre à la culture de toute sorte de grain ; dans quelques endroits il est inégal, et depuis le 6^e rang il s'élève en une montagne considérable qui se prolonge à l'ouest dans Wotton. Le bois consiste en hêtre, érable, bouleau, bois blanc, noyer, orme, quelques chênes, pin, pruche et cèdre. La rivière Saint-François, avec plusieurs petits courants, l'arrosent abondamment et dans toutes ses parties.

Ce canton est ouvert à la colonisation depuis plus de 50 ans. En 1815, on comptait dans l'endroit 90 âmes ; trente-cinq ans plus tard, c'est-à-dire en 1850, le chiffre de la population n'avait encore pu s'élever qu'à 500 âmes, dont 22 habitants seulement étaient canadiens-français, et 478 appartenaient aux autres origines. Le recensement de 1861 constate que la population ne s'élève encore qu'à 727 habitants, dont 102 sont d'origine canadienne-française et le reste d'autres origines. Il appert donc par ces derniers calculs que la population n'a augmenté que de 227 âmes depuis dix ans.

Les défrichements ont dû tout naturellement suivre la même marche de lenteur que celle démontrée au sujet du mouvement de la population. Peut-être même les développements de l'agriculture sont-ils inférieurs, toute proportion considérée, à ceux de la population, comme on va le voir. En 1850, on comptait dans le canton 3,377 acres en état de culture qui avaient donné 12,315 minots de grains et 3,687 minots de patates, formant en tout 16,002 minots. Le recensement

de 1861 constate qu'il y a 5,044 acres en culture, ayant produit 29,384 minots de grains et 18,348 minots de patates et navets, formant en tout 47,732 minots et 1,038 tonneaux de foin.

Ainsi, ces chiffres prouvent une faible augmentation de 1,667 acres de terre nouvelle, en dix ans, et d'un surplus de 31,730 minots de grains et patates.

La valeur de la propriété foncière du canton Dudswell est estimée à \$108,615 ; celle des instruments d'agriculture à \$3,287, et le bétail à \$27,403.

Parmi les produits domestiques de 1860 se trouve le beurre, qui figure pour 19,980 lbs., et le sucre d'érable, au chiffre de 43,752 lbs.

Le chemin Gosford traverse ce canton, au centre, et une autre route part de ce grand chemin pour aller aboutir au chemin de Mégantic, sur le Lac Aylmer.

Les habitants de cette paroisse sont, desservis par M. le curé de Saint-Hippolyte. On compte six écoles donnant l'instruction à 187 enfants.

En somme, la colonisation du comté de Wolfe a été très satisfaisante, puisque la population de ce comté s'est augmentée dans la proportion assez extraordinaire de deux cents pour cent, depuis dix ans. On peut dire que ces heureux résultats sont dus, en grande partie, à l'ouverture des chemins de colonisation, lesquels ont facilité à un grand nombre de familles les moyens de s'établir sur ces routes.

M. l'arpenteur Richard, de Wotton, rapporte devant le comité de colonisation de 1862, qu'il reste encore beaucoup de terres à coloniser dans les limites de ce comté, et qu'elles seraient bientôt occupées, si de nouveaux chemins étaient ouverts dans la forêt pour y arriver ; car, dit-il, il y a encore beaucoup de jeunes gens qui désirent ouvrir des terres incultes, mais qui attendent après l'ouverture des chemins de colonisation pour le faire.

Ce même monsieur ajoute qu'il n'y a pas encore de *Sociétés de Secours* établies dans le comté, mais qu'il serait en faveur de semblables sociétés, dont le but est d'aider les colons pauvres. " Je suis d'avis, dit-il, que la colonisation ferait plus de progrès au moyen de secours sagement distribués qu'au moyen de paroles quelques belles et patriotiques qu'elles soient. "

C'est vrai ! . . . Eh ! bien, qu'on agisse donc ?

La p
1,885 se
de la po
Les te
acres su
1860 on
Les te
de ce co
Hereford
de 60
Sherbro
cantons,
derniers
Les pr
de \$94,4
Le bét
Les v
\$48,125.
La val
celle des
Forma
La colo
grâce à q
Colonisat
Le gou
grandes é
qui sillonn
La prin
François,
je l'ai de
traverse le
partie d'
Lemnoxvi
Une au
Mégantic,
au Lac M
de l'Est.
cantons V
Spaulding
Quant à
question, a

XV.—Comté de Compton.

La population de Compton s'élève à 10,210 habitants, dont 1,885 seulement sont d'origine canadienne française ; le reste de la population étant d'origine britannique.

Les terrains mis en culture forment une étendue de 67,283 acres sur 180,985 acres de terre possédés, et les récoltes de 1860 ont donné 624,489 minots évalués à \$388,858.95.

Les terres de la couronne annoncées en vente dans les limites de ce comté se trouvent situées dans les cantons Auckland, Hereford, Hampden, Marston, Whitton et Winslow, au prix de 60 centins par acre. John Felton, écr., demeurant à Sherbrooke, est agent pour la vente des quatre premiers cantons, et J. P. Lebel, écr., de Wotton, pour celles des deux derniers cantons.

Les produits ordinaires de l'industrie s'élèvent à la valeur de \$94,441.95, et le revenu des jardins à 4,798.

Le bétail, au chiffre de 29,455 têtes, est évalué à \$439,020.

Les voitures d'agrément, au nombre de 1,588, valent \$48,125.

La valeur de la propriété foncière est de \$1,682,102 ; et celle des instruments aratoires de \$72,984 ;

Formant une richesse totale de \$2,730,329.80.

La colonisation est en plein développement dans ce comté, grâce à quelques zélés prêtres et à la patriotique Société de Colonisation du Bas-Canada, établie à Montréal.

Le gouvernement, de son côté, a fait arpenter et diviser de grandes étendues de terrains et ouvrir de nombreux chemins qui sillonnent assez bien la contrée.

La principale voie de communication est le chemin de St. François, qui est la continuation du chemin Lambton, comme je l'ai déjà mentionné, courant vers l'ouest. Ce chemin traverse les cantons Winslow, Lingwick, Bury, Eaton, et une partie d'Ascot, jusqu'au chemin de fer du Grand-Tronc, à Lennoxville.

Une autre route non moins importante est le chemin Mégantic, qui croise ici celui de Saint-François, lequel conduit au Lac Mégantic : le plus beau et le plus étendu des cantons de l'Est. Ce chemin est appelé à favoriser l'ouverture des cantons Winslow, Whitton, Marston, Clinton, Ditchfield et Spaulding, qui entourent ce magnifique Lac.

Quant aux autres routes de colonisation, il en sera plus tard question, au fur et à mesure que nous avancerons.

Plusieurs cent mille acres de terre sont disponibles pour les fins de la colonisation, savoir :

Environ 70,000 acres situés dans les cantons Auckland, Hereford et Weedon, à raison de 60 cents l'acre ; le sol de ces cantons est généralement boisé en bois franc. L'agent local pour la vente de ces terres, John Felton, éc., réside à Sherbrooke. On compte aussi 240,000 acres de terre situés dans les cantons Winslow, Whitton, Hampden, Ditton, Woburn, Chesham et Marston, au prix de 60 cents l'acre, Spaulding et Ditchfield, au prix de 40 cents l'acre ; ces derniers cantons sont généralement un terrain montagneux et pierreux, mais d'un sol d'une bonne qualité. L'agent local, W. Farwell, éc., demeure à Robinson, canton Bury.

Nous allons maintenant entrer dans quelques détails sur les divers centres de colonisation composant ce comté, en commençant par les endroits traversés par l'importante route de Saint-François.

Winslow.—Le premier centre qui s'offre à notre étude est le canton Winslow, qui renferme deux centres distincts de population ; l'un écossais, et l'autre franco-canadien.

Le centre écossais est le plus développé, et il est situé dans la partie sud du canton. Le chiffre de la population de cette partie du canton s'élève aujourd'hui à 925 âmes, dont 58 habitants sont canadiens-français. Cinq écoles sont ouvertes, fréquentées par 120 enfants, et une église protestante est construite dans l'endroit.

L'autre centre, celui des canadiens-français, se développe dans la partie nord du canton, et renferme une population de 691 habitants tous d'origine canadienne-française. Une chapelle de 60 pieds sur 40 est construite, et la nouvelle paroisse est placée sous le patronage de Saint-Romain. Il y a aussi un presbytère de 36 pieds sur 30, mais il n'y a pas encore de prêtre qui y réside. C'est M. le curé de Saint-Gabriel (Stratford) qui est chargé de cette desserte. Il n'y a pas encore là d'écoles établies.

Afin de faire voir les rapides développements qu'a pris la colonisation dans ce canton, depuis dix ans, j'ajouterai qu'en 1851 on ne comptait dans l'endroit que 73 familles ou 457 habitants dont 253 étaient d'origine canadienne-française et le reste d'origine écossaise, possédant 270 acres défrichés qui avaient produit 3,659 minots de grains et 4,057 minots de patates, en tout 7,716 minots. Aujourd'hui, la population du canton entier s'élève à 236 familles ou 1,617 âmes, dont 749

personne
de terre
grains et
53,459
que l'on
La val
Plusie
cellents
d'avantag
routes de
qualité,
principale
convertes
francs. S
l'épincite

Lingv
situé entre
bon, mais
le bois bla
Un grand
Saint-Fran
L'étude
remarquer
on comptai
ans plus ta
encore que
britannique
apprendre
population
total de la
sont d'origi
done qu'il y
totalité de l
depuis 1851
d'origine ca
dernières di

Cette mêm
canton, se
efficace dans
Canada.

Les progr
qu'ils devaie
de culture,

personnes sont canadiennes-françaises, possédant 5,468 acres de terre en état de culture qui ont produit 30,894 minots de grains et 22,565 minots de patates, en 1860, formant en tout 53,459 minots. Ce magnifique résultat n'est, cependant, que l'œuvre de 10 ans !

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$125,383.

Plusieurs rivières arrosent ce canton, et forment d'excellents pouvoirs d'eau qui sont exploités avec assez d'avantages. Le terrain sur lequel passent les deux grandes routes déjà mentionnées est en grande partie d'une excellente qualité, quoique rocheux. Les terres hautes offrent principalement un grand avantage pour la colonisation, étant couvertes de mérisiers, ormes, frênes, érables et autres bois francs. Sur les terrains bas et dans les savanes se rencontrent l'épinette rouge et blanche et le cèdre.

Lingwick.—Ce deuxième centre de colonisation se trouve situé entre Weedon et Hampden, sur un terrain généralement bon, mais accidenté. Le hêtre, l'érable, le bouleau, la pruche, le bois blanc et le sapin forment les principales espèces de bois. Un grand nombre de ruisseaux qui tombent dans la rivière Saint-François l'arrosent dans presque toutes les directions.

L'étude de ce canton nous offre une chose singulière à remarquer sur la marche de ses développements. En 1815, on comptait dans l'endroit environ 160 personnes ; trente-six ans plus tard, c'est-à-dire en 1851, ce canton ne renfermait encore que 808 habitants, appartenant tous à l'origine britannique ; cependant, le recensement de 1861 vient nous apprendre qu'il y a eu diminution dans le chiffre de la population durant ces dernières dix années, puisque le chiffre total de la population actuelle n'est que de 564 âmes dont 308 sont d'origine canadienne-française. Par ces calculs il appert donc qu'il y a eu une diminution, de 244 personnes sur la totalité de la population, et de 552 âmes d'origine britannique depuis 1851 ; ceux-ci ont fait place aux nouveaux habitants d'origine canadienne-française qui s'y sont établis durant ces dernières dix années.

Cette même puissance d'expansion, que je signale pour ce canton, se reproduit d'une manière aussi active et aussi efficace dans un grand nombre d'autres endroits du Bas-Canada.

Les progrès de l'agriculture n'ont pas été, non plus, ce qu'ils devaient être. En 1851, on comptait 820 acres en état de culture, qui avaient produit 5,312 minots de grains et

3,014 minots de patates, formant en tout 8,326 minots, à part le foin et les pâturages. Le recensement de 1861 fait voir qu'il n'y a encore aujourd'hui que 1,996 acres en état de culture, ayant produit 11,153 minots de grains et 6,958 minots de patates, en 1860, formant une récolte totale de 18,111 minots.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$47,600, et celle du bétail à \$17,329.

Il y a dans l'endroit quatre écoles, fréquentées par 100 élèves.

Il paraît que la grande Compagnie britannique-américaine des terres possède une partie assez considérable de ce canton ; toutefois, on remarque qu'il n'y a pas un seul acre de terre offert en vente par notre gouvernement, dans ce canton.

C'est M. le curé de Saint-Gabriel, qui dessert la population catholique du canton Lingwick.

Bury.—Ce canton est d'une forme irrégulière. Il est borné au nord par Dndswell, au nord-est par Lingwick, et au nord-ouest par Newport et Westbury. Le sol est passablement bon, mais rocheux. La forêt est composée de noyer, érable, hêtre, frêne, bouleau, cèdre et bois blanc, et elle est arrosée par plusieurs courants d'eau. De grands propriétaires y possèdent dans ce canton environ 11,000 acres de terre.

Le grand chemin de Saint-François traverse ce canton, au centre, s'embranchant avec celui du Ruisseau à la Loutre, à l'endroit appelé *Robinson*.

Ce canton renferme aujourd'hui 989 habitants, tous d'origine britannique, formant une augmentation sur 1851 de 206 âmes. Je constate avec plaisir que les progrès des défrichements sont plus satisfaisants. Il y a dix ans, on comptait 2,846 acres en état de culture, ayant produit 11,297 minots de grains et 5,124 minots de patates et navets, formant en tout 16,421 minots. Aujourd'hui, on estime la somme des défrichements à 5,286 acres, qui ont rendu 36,246 minots de grains et 20,206 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 56,452 minots, à part le foin et les pâturages, dans les deux cas.

Ces magnifiques résultats établissent donc un surplus de 2,440 acres de terre nouvelle et de 40,031 minots de grains et patates, en dix ans.

La propriété foncière est évaluée aujourd'hui à \$165,236, les instruments d'agriculture à \$4,856, et le bétail à \$33,791.

Parmi
beurre et
l'année 1

Il y a
La po
desservie

Westbr
terre, de
12,000 ac

Au cer
laquelle t
pen consi
sol de la p
griiculture
partie du
geux, n'of
chemin G
François,
de la pop

Ce cant
et dès l'an
En 1851, l
âmes, dont
française.
s'élève à 5
25 person
démontren
ans, donna
de 15 perso

Les prog
qui en son
développer
on comptai
minots de g
en tout 4,1
ments s'élè
grains et 8
une récolte

Ces chiff
terre nouve
l'année 185

Un chem
bury, et s

Parmi les produits domestiques on compte 26,550 lbs. de beurre et 27,035 lbs. de sucre d'érable, confectionnés durant l'année 1860.

Il y a 8 écoles ouvertes, donnant l'instruction à 238 élèves.

La population catholique, quoique peu nombreuse, est desservie par M. le curé de Compton.

Westbury.—Ce canton est composé d'un très petit lopin de terre, de forme triangulaire, qui ne contient guère plus que 12,000 acres en superficie. Il est presque tout établi.

Au centre de ce canton passe la rivière Saint-François dans laquelle tombe un grand nombre de cours d'eau qui, quoique peu considérables, arrosent admirablement bien la contrée. Le sol de la partie occidentale de ce terrain est très propice à l'agriculture; il est couvert d'érable, hêtre, pin et bouleau; l'autre partie du canton est inférieure en qualité, inégal et marécageux, n'offrant que des espèces de bois très inférieures. Le chemin Gosford passe sur la rive nord de la rivière Saint-François, auquel endroit se trouve établi la plus grande partie de la population.

Ce canton fut octroyé à l'honorable M. Caldwell, en 1804, et dès l'année 1815, on comptait 60 personnes dans l'endroit. En 1851, le chiffre de la population n'était encore que de 115 âmes, dont 10 habitants appartenaient à l'origine canadienne-française. Aujourd'hui, le nombre des familles résidentes s'élève à 51, formant une population totale de 297 âmes, dont 25 personnes sont d'origine canadienne-française. Ces chiffres démontrent donc une augmentation de 182 âmes, depuis dix ans, donnant à l'origine britannique un surplus de 167 âmes, et de 15 personnes à l'origine canadienne-française.

Les progrès du défrichement, comme des produits agricoles qui en sont la conséquence, ont été marqués d'heureux développements durant ces dernières dix années. En 1851, on comptait 800 acres de terre en culture, ayant produit 3,122 minots de grains et 1,036 minots de patates et navets, formant en tout 4,158 minots. Aujourd'hui, le chiffre des défrichements s'élève à 1,614 acres, qui ont produit 10,605 minots de grains et 8,025 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 18,630 minots.

Ces chiffres constatent une augmentation de 814 acres de terre nouvelle et de 14,472 minots de grains et patates, sur l'année 1851.

Un chemin nouveau part de Sherbrooke, passe par Westbury, et se termine à Dudswell, formant une longueur

d'environ 15 milles. M. Loomis, conducteur des travaux de ce chemin, nous dit dans son rapport de 1861 que le sol dans les environs de ce chemin est bon et propre à former des établissements agricoles. Les bois sont beaux et de diverses espèces. Ce chemin conduit à Stoke, Westbury, Dudswell, Weedon et Ham, où l'on trouve quantité d'excellentes terres.

Il se rencontre dans Westbury, sur la rivière Saint-François et ses tributaires, d'excellents pouvoirs d'eau qui ne peuvent être utilisés à cause du manque de chemins. Il existe aussi dans Westbury et Dudswell de la pierre à chaux et de très belles carrières de marbre qui, pour la même raison, ne peuvent être exploitées. M. Loomis demande avec instance l'ouverture de chemins à cet effet.

La propriété foncière est estimée à \$33,095, et on compte 3 écoles fréquentées par 51 enfants.

La population catholique de ce canton est desservie par M. le curé de Compton.

Eaton.—Le canton Eaton est situé entre Westbury et Clifton, d'une part, et Ascot et Newport, de l'autre part. La terre y est d'une qualité uniforme et très favorable à l'agriculture, produisant toutes espèces de céréales. Les bois qui dominent sont le hêtre, l'érable, l'orme et le bouleau; on y trouve aussi du pin, du bois blanc, de la pruche et de la sapinette, en abondance. Ce territoire n'est arrosé par aucun cours considérable; mais il est sillonné par un grand nombre de petits ruisseaux, sur quelques-uns desquels il existe plusieurs moulins à farine et à scie.

La moitié Est du canton, formant une étendue de 24,000 acres, appartient à de grands propriétaires depuis 1808, et on a semblé s'attacher davantage à immortaliser la mémoire de ces utiles concessions, en donnant aux centres de colonisation qui se sont développés dans le canton depuis lors, les noms de ces heureux possesseurs. On donne l'harmonieuse appellation de *Cookshire* à un centre, tandis qu'un autre reçoit le nom de *Sawyersville*, afin de bien graver dans la mémoire des habitants de ce beau village, que le 4 décembre 1808, Joseph Sawyer et ses associés, épris d'un grand amour pour la colonisation du pays, se constituèrent Apôtres de la Colonisation, à leur profit!

Le recensement de 1851 portait le chiffre de la population de ce canton à 1,500 âmes, dont 100 habitants appartenaient à l'origine canadienne-française. Aujourd'hui, la population totale s'élève à 1,905 habitants, dont 141 personnes sont d'origine canadienne-française.

Le pe
dans ce
1858, r
vocable
curé de

Le che
en comm
environ
Tronc, q
part de
partie su
ruisseau

Les dé
ans, et les

En effe
en cultu
minots de
Le recens
acres en
grains et
une récol
fourni 3,8

Parmi l
lbs. de suc

La valen
tion, l'un
aujourd'hu
\$23,698, et

On comp

Compton
comme lui
exclusivem
joint au no
assise la vi
et est born
par Hatley

C'est un
variée, qu'
offre plusi
vaste étend
d'une belle
est complè

Le petit groupe de canadiens-français qui se trouve établi dans ce canton forme une paroisse nouvelle, érigée depuis 1858, renfermant une petite église en bois placée sous le vocable de Saint-Camille, laquelle est desservie par M. le curé de Sherbrooke, tous les 15 jours.

Le chemin de Saint-François, qui traverse ce canton, met en communication facile la population d'Eaton, et des cantons environnants, avec Sherbrooke et le chemin de fer du Grand-Tronc, qui passe à 12 milles plus à l'ouest. Une autre route part de ce chemin, à l'endroit appelé *Cookshire*, et traverse la partie sud d'Eaton, Clifton et Hereford, allant aboutir au ruisseau Hull, dans la ligne provinciale.

Les défrichements ont augmenté de 4,228 acres, depuis dix ans, et les produits de l'agriculture de 73,590 minots.

En effet, on comptait en 1851 une étendue de 13,350 acres en culture, ayant produit 52,446 minots de grains, et 12,000 minots de patates et navets, formant en tout 64,446 minots. Le recensement de 1861 constate qu'il y a aujourd'hui 17,578 acres en état de culture, qui ont produit 92,266 minots de grains et 45,765 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 138,031 minots. La récolte du foin a fourni 3,867 tonneaux.

Parmi les produits de l'industrie de 1860, figurent : 107,949 lbs. de sucre, 60,360 lbs. de beurre et 40,815 lbs. de fromage.

La valeur de la propriété foncière de ce centre de colonisation, l'un des plus anciens des cantons de l'Est, s'élève aujourd'hui à \$418,360 ; les instruments d'agriculture à \$23,698, et le bétail à \$107,869.

On compte 14 écoles ouvertes instruisant 490 enfants.

Compton.—Ce centre, aussi ancien que le précédent et comme lui ouvert par une population industrielle, appartenant exclusivement à l'origine britannique ou anglo-américaine, joint au nord-ouest le canton Ascot, dans lequel se trouve assise la ville de Sherbrooke que nous apprécierons plus tard, et est borné au sud-est par Barnston et Barford, au sud-ouest par Hatley, et par Clifton au nord-est.

C'est un terrain précieux, et la nature du sol est si bien variée, qu'il convient à tous les travaux de l'agriculture. Il offre plusieurs élévations ou pentes douces qui sont d'une vaste étendue et abondamment couvertes d'érable et de hêtre d'une belle qualité et d'une grande taille. Le sol de ce canton est complètement arrosé par plusieurs rivières, entr'autres celle

de Coaticook qui fait mouvoir plusieurs moulins à farine et à scie.

Le chemin de fer du Grand-Tronc, conduisant à Portland, passe à travers ce beau canton, à un mille du village, au milieu d'établissements agricoles qui sont très florissants et qui produisent abondamment toutes espèces de récoltes.

La population de Compton, qui s'élevait déjà à 700 âmes, en 1815, figurait dans le recensement de 1851 pour 2,718 habitants, dont 478 étaient canadiens-français. Mais bientôt arriva le fatal règne de l'émigration aux États-Unis, qui enleva à ce canton un nombre assez considérable de familles, surtout dans l'origine canadienne-française, suivant que le constate le recensement de 1861. En effet, ce dernier recensement porte le chiffre de la population actuelle de Compton à 3,013 âmes, dont 180 seulement sont d'origine canadienne-française ; d'où il faut conclure qu'il y a eu durant ces dernières dix années un déficit de 298 habitants d'origine canadienne-française, à part les pertes semblables chez les autres origines. Quoiqu'il en soit, on constate une augmentation sur la population totale de 295 âmes, en 1861 sur le recensement de 1851.

Les habitants de Compton possédaient 19,132 acres de terre en culture, en 1851, ayant produit 78,383 minots de grains et 16,957 minots de patates et navets, formant en tout 95,340 minots. Le recensement de 1861 fait voir que l'étendue des défrichements s'élève à 23,562 acres en état de culture, qui ont produit 137,315 minots de céréales et 76,889 minots de patates et navets, formant en tout 214,204 minots, outre les pâturages et 5,471 tonneaux de foin récoltés durant la même année de 1860.

Ces chiffres expressifs font voir une augmentation de 4,430 acres de terre préparés durant ces dernières dix années, et un surplus de 118,864 minots de grains et patates.

Les familles catholiques, qui comptent pour un peu plus qu'un quart dans le chiffre total de la population de Compton, forment une paroisse nouvelle, renfermant une belle petite église en bois, placée sous la protection de Saint-Thomas d'Aquin, et desservie par un prêtre qui y réside depuis le 23 septembre 1856.

Il existe dans Compton 22 écoles, fréquentées par 788 enfants.

La propriété foncière est estimée à \$685,395 ; les instruments d'agriculture à \$24,344, et le bétail à \$164,799. On compte dans ce seul canton au dessus de 675 chevaux, âgés de trois ans et au-dessus.

Par
figure
sucre,

Oliv
borné
du ter
rivière
ainsi u
parton

Le l
bois bl

Plus
se déc
existe

Les
durant
cette se

le pays

En 1
habitan
acres de
et 2,40
minots.
544 âme
populat
donné 2
navets,
entre 76

Ces c
acres de
grains e

Quan
âmes.

Les fa
Saint-Th
m'infor
dans ce
et un p
dirigent
aujourd

J'ajou
canton
époque

Parmi les produits de la ferme, on remarque le beurre qui figure pour 83,690 lbs.; le fromage pour 12,804 lbs., et le sucre, au montant de 117,661 lbs.

Clifton.—Ce canton est voisin de Compton, à l'ouest, borné au sud par Hereford, et Eaton, au nord. La surface du terrain est passablement unie, excepté le voisinage des rivières où il s'élève et se rabaisse en pente douce, formant ainsi une agréable diversité. La qualité du sol y est excellente partout et il produit en abondance les grains de toutes espèces.

Le bois consiste en pruche, hêtre, frêne, érable, bouleau et bois blanc. C'est la pruche qui domine.

Plusieurs rivières arrosent très bien la contrée, et, toutes, se déchargent dans l'importante rivière Saint-François. Il existe aussi un petit Lac, situé dans le 5^e rang de Clifton.

Les développements de la population ont été très lents, durant ces dernières dix années, de même que le défrichement, cette source si précieuse de richesse pour le colon comme pour le pays.

En 1851, on comptait dans l'endroit une population de 380 habitants, tous d'origine britannique, lesquels possédaient 2,249 acres de terre en culture, ayant produit 6,951 minots de grains et 2,401 minots de patates et navets, formant en tout 9,352 minots. Le recensement de 1861 constate une population de 544 âmes, dont 10 habitants sont canadiens-français, laquelle population possède 3,604 acres en état de culture, qui ont donné 25,522 minots de grains et 15,545 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 42,067 minots, outre 769 tonneaux de foin récoltés durant la même année.

Ces calculs démontrent une faible augmentation de 1,355 acres de terre nouvelle, et un surplus de 32,715 minots de grains et patates, étant le fruit du travail de dix années.

Quant à la population, elle n'offre qu'un surplus de 164 âmes.

Les familles catholiques sont desservies par M. le curé de Saint-Thomas d'Aquin. Un rapport très récent sur cet endroit m'informe que les canadiens-français augmentent sensiblement dans ce canton et que cette mission aura bientôt une chapelle et un prêtre pour desservir les nombreuses familles qui se dirigent vers ces contrées, presque exclusivement protestantes aujourd'hui.

J'ajouterai, à titre d'information, que l'ouverture de ce canton à la colonisation remonte à 60 ans. Vers cette époque il fut fait de grandes concessions de terres, mais elles ne

purent attirer que quelques rares colons. En 1815, on portait le chiffre de la population à environ 20 familles ou 100 âmes.

Les statistiques du bureau de l'Education, pour l'année 1861, établissent qu'il y a quatre écoles en opération dans Clifton, fréquentées par 104 enfants.

Hereford.—Ce canton, qui renferme onze rangs, tous divisés en lots, est situé sur la frontière de la province, borné au nord par Clifton et Auckland, et à l'ouest par Barford. La plus grande partie de ce canton peut passer pour un bon terrain, et très propre à la culture des céréales, quoique la surface soit inégale et devienne montagnueuse en approchant de la rivière Connecticut, qui se trouve très rapprochée d'Hereford.

Un grand nombre de petits cours et plusieurs branches du Connecticut, qui descendent des hauteurs, ainsi que les eaux du Lac appelé l'Etang des Sang-Sues, situé sur la frontière américaine, arrosent très bien la contrée.

Le bois est varié et consiste en érable, hêtre, chêne, bouleau, frêne, outre le pin, le cèdre et la pruche.

Ce canton, qui est ouvert à la colonisation depuis plus de 60 ans, ne fait pour ainsi dire que commencer à se développer. Ce retard est complètement le fruit de cette déplorable législation des premières années du siècle actuel dont j'ai déjà parlé, où la plus grande partie des cantons de l'Est passa entre les mains de Seigneurs d'un nouvel aloi.

On ébrêcha ainsi le canton Hereford, en enlevant 64,000 acres de terre au profit de James Rankin et compagnie, c'est-à-dire toute la moitié sud du canton. Cet acte eût lieu le 5 novembre 1800. Jusqu'en 1815, la colonisation fit très peu de progrès, quoiqu'il y eût à cette époque une population d'environ 200 âmes. Dès les premières années on y fit l'ouverture des routes qui menaient au sud, dans l'Etat du Vermont, et une qui se rendait dans le canton Compton, au chemin conduisant aux Etats-Unis.

Durant les 36 années qui s'écoulèrent depuis cette dernière époque, on voit que la population n'a augmenté que de 146 âmes, puisque le recensement de 1851 constate qu'il n'y avait encore alors que 346 habitants établis dans ce canton, tous d'origine britannique. Mais, chose étonnante, c'est de voir se continuer plus longtemps cette stagnation du mouvement de la population dans ce canton, quand tout autour la colonisation progresse si bien. En effet, le nouveau recensement de 1861

nous a
augme
années
sont d'

Par
britann
français

Dans
dévelop
ami de
canton
plus nor
car c'est
partisan
avec au
conseils,
depuis t
cette par

Je m'
l'abbé I
intérêt à
qu'il ajo

Malgre
établisse
l'agricult
populatio
quelque
canton, c
passés et
mieux c
nécessaire
commence

En 185
culture, a
de patates
foin et les
a 3,549 a
l'année pr
patates et
légère aug
surplus de

La valeu
\$55,950.

nous apprend que la population du canton Hereford n'a augmenté en totalité que de 20 âmes, durant les dernières dix années, puisqu'il porte le chiffre à 366 habitants, dont 176 sont d'origine canadienne-française.

Par ces faits on voit clairement que la population d'origine britannique s'efface peu à peu, et que l'élément canadien-français y apparaît et grandit dans une proportion considérable.

Dans cette transformation qui ne fait que commencer à se développer, on reconnaît sans peine le passage d'un fervent ami de la colonisation, qui cherche à imprimer à cet ancien canton une vie nouvelle, en l'enrichissant d'une population plus nombreuse et plus vigoureuse, M. l'abbé Champeau,—car c'est de lui que je veux parler,—est un des plus chauds partisans de la colonisation du Bas-Canada, et il s'y dévoue avec autant de zèle que de succès. Grâce à ses généreux conseils, plusieurs familles ont été s'établir dans ce canton depuis trois ans, afin d'exploiter les immenses ressources de cette partie du pays.

Je m'estime également heureux d'avoir à ajouter que M. l'abbé Durocher, curé de Belœil, porte aussi lui un grand intérêt à l'établissement des terres du canton Hereford, et qu'il ajoute aux conseils qu'il donne l'exemple des sacrifices.

Malgré la longue période de laquelle date la plupart des établissements du Canton Hereford, les développements de l'agriculture n'ont pas été plus prospères que ceux de la population, comme on va le voir dans un instant. Si j'insiste quelque peu sur la valeur des progrès accomplis dans ce canton, c'est afin de bien établir la base de ses développements passés et présents, pour faciliter plus tard les parallèles et mieux confronter la valeur des progrès qui doivent nécessairement s'accomplir durant la période nouvelle qui commence.

En 1851, on estimait à 2,558 acres la terre mise en état de culture, ayant produit 9,421 minots de grains et 6,197 minots de patates et navets, formant en tout 15,618 minots, à part le foin et les paturages. Le recensement de 1861 établit qu'il y a 3,549 acres en état de culture, qui ont produit durant l'année précédente 17,966 minots de grains et 14,281 minots de patates et navets, en tout 32,247 minots ; formant ainsi une légère augmentation de 991 acres de terre nouvelle et un surplus de 16,629 minots, en dix ans.

La valeur de la propriété foncière est aujourd'hui estimée à \$55,950.

On compte 4 écoles fréquentées par 85 enfants.

Plusieurs chemins sont ouverts dans le canton. L'un, partant du ruisseau Hall, dans la partie sud du 5e rang, traverse la rivière au Saumon, dans Clifton, et va aboutir au chemin traversant Eaton. Ce chemin est destiné à augmenter considérablement les relations entre ces divers cantons, d'une part, et les États-Unis d'autre part.

Un deuxième chemin part du chemin de la rivière Connecticut, sur la partie sud du 6e rang de Hereford, longeant le voisinage de la ligne provinciale jusqu'au 6e rang du canton Auckland, en gagnant vers le nord, et ouvrant un rang double qui déjà reçoit des familles qui s'y établissent. M. l'abbé Champeau demande la prolongation de cette route jusqu'au Lac Mégantic, pour continuer à passer à travers les terres des 6e 7e 8e 9e 10e et 11e rangs de Auckland, et celles des cantons Ditton, Chesham, Clinton et partie de Marston, où se trouve le Lac Mégantic.

Un troisième chemin, qu'on est convenu d'appeler "Grand Chemin des cantons de l'Est" part du chemin de fer Grand Tronc, à Coaticook, et traverse Barford et Hereford, jusqu'au lot No. 23, entre les 8e et 9e rangs, et est destiné à former un rang double d'habitations dans ce dernier canton. M. Cutting, conducteur des travaux, dit que le terrain y est bon quoiqu'un peu rocheux ; les bois francs y dominent. On s'attend, dit ce monsieur, que toutes les terres de la couronne dans Hereford seront établies aussitôt que le chemin sera parachevé. Un bon nombre de colons ont déjà commencé des établissements, et d'autres se proposent d'en faire autant.

Cette nouvelle paroisse, qui est placée sous le vocable de Saint-Venant, n'a pas encore de chapelle, mais des mesures sont prises pour en construire une incessamment, dans le 9e rang. C'est M. le Curé de Saint-Thomas d'Aquin qui est chargé de cette desserte.

Auckland.—Ce canton, qui a onze rangs de hauteur, est formé d'un lopin de terre considérablement échaneré par le territoire de l'état du Vermont, qui lui donne une forme presque diagonale. Il est situé entre Hereford et Newport, borné à l'ouest par Clifton, et à l'est par Pemberton. Le terrain y est inégal et raboteux, et dans quelques endroits il devient montagneux ; mais le sol est bon et propre à répondre à une attente modérée. Le bois est un mélange de la plupart des espèces qui se trouvent dans les cantons que nous venons de voir.

Le
nombr
uns se
coulen
Il p
autres
qui s'o
bien re
Une
nouvel
Malo,
l'intrép
la d'éc
placée
passe e
Si m
les abb
la color
déjà à
là, réce
suis éga
l'adress
qui, de
talents
quoique
ments e
Pour
colonisa
la Provi
direction
Il par
acheté e
Aucklan
Cela pro
Toutes
canton.
le Vicair
Comm
sont réun
je vais pa
développ
J'ajou'ei
personne
toutes d'

Le canton Auckland est abondamment arrosé par un grand nombre de ruisseaux ou autres cours d'eau, dont quelques-uns se rendent jusqu'à la rivière Saint-François, et d'autres coulent vers la rivière Connecticut.

Il paraîtrait que la moitié nord de ce canton aurait été autrefois concédée, mais j'ignore quant et à qui ; c'est à ceux qui s'occupent de diriger la colonisation vers ce centre de se bien renseigner à ce sujet.

Une chapelle est sur le point d'être construite dans la nouvelle paroisse de Auckland, qui aura pour vocable Saint-Malo, afin de commémorer le souvenir de la patrie de l'intrepide navigateur de 1535, Jacques Cartier, auquel est dû la découverte de notre beau pays. Cette chapelle sera placée sur le chemin nouveau qui s'ouvre actuellement, lequel passe entre les rangs A et B, dans la partie sud du canton.

Si ma mémoire ne me fait défaut, on doit attribuer à MM. les abbés Dagenais et Ricard le mérite d'avoir donné l'élan de la colonisation actuelle du canton Auckland, laquelle donne déjà à ce petit centre un aspect tel qu'on pourrait douter que là, récemment encore, régnaient la solitude et l'inactivité. Je suis également désireux d'exprimer un mot de satisfaction à l'adresse de l'hon. M. Bureau, membre au Conseil Législatif, qui, depuis plusieurs années, déploie énergiquement ses talents à l'avancement général de la colonisation du pays, quoique plus particulièrement dirigés en faveur des établissements canadiens-français des cantons de l'Est.

Pour me servir ici de l'heureuse expression qu'un ami de la colonisation m'exprime dans une lettre, j'ajouterai :—" C'est la Providence qui dirige les esprits et les volontés dans cette direction, pour le bien de notre Canada."

Il paraîtrait que durant la seule année de 1861, il aurait été acheté environ 260 lots de terre dans les cantons Hereford et Auckland, par des personnes disposées à s'établir sur les lieux. Cela promet.

Toutefois, on compte aujourd'hui environ 100 âmes dans ce canton. Ces habitants sont visités de temps à autres par M. le Vicaire de la paroisse de St. Thomas d'Aquin.

Comme les autres statistiques relatives au canton Auckland sont réunies à celles de Newport, dans les pages du recensement, je vais passer à ce dernier canton pour ensuite faire l'étude des développements généraux de ces deux centres de colonisation. J'ajouterai seulement qu'en 1851 on ne comptait que 14 personnes établies dans Auckland, et 342 dans Newport, toutes d'origine britannique.

Newport.—Ce canton, qui se trouve situé au nord de celui que nous venons de voir, entre Eaton et Ditton, a subi durant ces dernières années une transformation considérable dans l'élément personnel composant la population de ce lieu. Comme le canton *Lingwick*, les habitants d'origine britannique de Newport ont singulièrement disparu devant le mouvement des canadiens-français pour l'établissement des terres de Newport et Auckland, comme nous allons le voir.

En 1851, la population réunie de ces endroits s'élevait à 48 familles ou 356 habitants, tous d'origine anglaise et irlandaise, lesquels possédaient 2,337 acres de terre en culture ayant produit 8,137 minots de grains et 2,039 minots de patates et navets, formant en tout 10,176 minots. Le recensement de 1861 porte le chiffre de la population totale à 74 familles ou 403 habitants, dont 296 appartiennent à l'origine canadienne-française, possédant 3,836 acres en état de culture qui ont produit 20,080 minots de grains et 7,769 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 27,849 minots, à part 911 tonneaux de foin récoltés et les jachères.

De ces calculs il faut conclure que la population britannique s'est effacée dans la proportion de presque 300 pour cent, depuis dix ans, puisqu'à l'heure qu'il est elle ne compte que pour 107 âmes sur 403 habitants dont se compose la population totale de cette localité. Ces mêmes chiffres établissent qu'il y a en 1,499 acres de terre nouvelle préparés durant la même période, et un surplus de 17,673 minots de grains et patates.

La population catholique de Newport est aussi desservie par MM. les Curé et Vicaire de Saint-Thomas d'Aquin.

On compte dans Newport 5 écoles, fréquentées par 90 enfants.

Ditton.—Sur la même ligne que Newport se trouve le canton Ditton, borné par Chesham à l'est, Hampden au nord, et par Pemberton au sud. La surface de ce canton est irrégulière, et l'œil découvre dans plusieurs endroits de grandes éminences qui vont se perdre à l'horizon, toujours très circonscrite dans la forêt.

Le sol est généralement bon, et boisé de hêtre, de bouleau, de bois blanc et d'érable. Il est arrosé par plusieurs grands cours qui tombent dans la rivière Saint-François.

Ce canton ne renferme aucun colon résident, mais il est sur le point d'en recevoir bientôt, et c'est pourquoi j'ai cru devoir en dire ces quelques mots.

Man
resserv
à la c
renferm
person
produit
navets,
de foin.

Ces
bétail,
deux pa

Il exi
de la co
passe da
ouest d
Lingwic
rang de
canton.
des trav
en long
noire, et
mélange
et rouge
jaune po
est en
granitiqu

L'autre
a son poi
traverse
aboutir d
travaux c
route son

Marsto
renferme
sur la riv
de 9 mille
cette larg
par des b
desquelles
d'excellen

Le terr
pierroux ;

Hampden.—Ce canton a la forme d'un triangle, et il est resserré entre Lingwick, Marston et Ditton. Il n'est ouvert à la colonisation que depuis quelques années, et déjà il renferme 16 familles d'origine écossaise, comprenant 103 personnes. Elles y possèdent 162 acres défrichés, qui ont produit 2,378 minots de grains et 2,610 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 4,988 minots et 40 tonneaux de foin.

Ces quelques familles possèdent, en outre, 202 têtes de bétail, parmi lequel on compte 33 vaches laitières, égal à deux par chaque famille.

Il existe deux routes ouvertes dans ce canton pour les fins de la colonisation. Le chemin du Ruisseau à la Loutre, qui passe dans la partie nord du canton, commence sur la rive ouest de la rivière au Saumon, dans la ligne qui divise Lingwick d'avec Hampden, et doit faciliter la formation d'un rang double d'habitations sur tout son parcours, dans ce canton. Le sol y est excellent, paraît-il. M. Ross, conducteur des travaux de ce chemin, dit que le terrain, sur une étendue en longueur d'à peu près un quart du chemin, est de terre noire, et le sous-sol de terre glaise bleue contenant un faible mélange de sable, et est couvert de pruche, d'épinette blanche et rouge ; une autre partie, à peu près la moitié, est de terre jaune portant l'érable, l'orme, le hêtre et le mérisier ; le reste est en savanne inculte ou tellement couvert de roches granitiques qu'il n'est pas labourable.

L'autre route vient d'être ouverte durant l'année 1861 ; elle a son point de départ du chemin dont je viens de parler, et traverse les trois premiers rangs de Hampden, pour aller aboutir dans le canton Ditton. M. McNamee, conducteur des travaux de ce chemin, rapporte que les terres le long de cette route sont bonnes, et celles plus en profondeur, excellentes.

Marston.—Ce canton, qui vient d'être livré à la colonisation, renferme treize rangées de terre, toutes arpentées, et est situé sur la rive occidentale du Lac Mégantic, lequel a une étendue de 9 milles de longueur sur deux de largeur, en moyenne ; cette largeur atteint même quelquefois jusqu'à quatre milles, par des baies qui rentrent profondément dans les terres, et près desquelles, aussi bien qu'autour du Lac en général, se trouvent d'excellentes prairies.

Le terrain est irrégulier et montagneux, et souvent très pierreux ; mais il offre généralement un sol passablement bon

et très propre à l'agriculture. Le bois forme un mélange assez indifférent d'érable, sapin, épinette, cèdre et pruche.

Ce canton est arrosé par un nombre infini de ruisseaux, petits lacs, et autres cours d'eau. Les eaux abondent en excellent poisson et la forêt est giboyeuse au plus haut point.

On compte aujourd'hui 13 familles d'origine écossaise établies dans l'endroit, comprenant 100 personnes, qui possèdent 120 acres défrichés qui ont produit 1,830 minots de grains et 1,333 minots de patates, en 1860, formant en tout 3,163 minots. Ces familles possèdent, en outre, 2 bœufs de labour, 2 chevaux, 25 vaches et 28 montons.

Outre la grande route Mégantie, qui conduit de ce lac au chemin de fer d'Arthabaska, et qui passe dans le 3e rang de Marston, où se trouvent les établissements des quelques familles ci-dessus mentionnées, il existe un autre chemin de 17½ milles de longueur, en voie d'ouverture, destiné à établir une communication entre le Lac Mégantie et les établissements naissants du canton Hampden. M. Ross, conducteur des travaux de ce dernier chemin, rapporte ce qui suit dans son rapport de 1860 : " Le sol dans les environs de ce chemin est généralement excellent ; dans toute l'étendue du chemin qui conduit au Lac Mégantie, il n'y a pas plus de cinq milles et demi qui soient en savanne, laquelle savanne est de pauvre terrain et très rocheuse. Les douze milles restant sont couverts d'érable, hêtre, mérisier et orme de haute futaie ; sur les bords des ruisseaux et des petits lacs on trouve d'excellent pin. Les bords des savannes produisent en abondance l'épinette blanche. Il y a d'excellents pouvoirs d'eau le long du chemin. "

Dans son rapport de l'année précédente, M. Ross disait que ce canton appartenait à la Société Américaine des Terres, et que le prix trop élevé qu'elle exigeait, c'est-à-dire de \$3.25 à \$5 l'acre, était la cause que ce canton ne se développait aucunement.

Whitton.—Le dernier centre qu'il nous reste à considérer est le canton Whitton, situé au nord du Lac Mégantie et voisin du canton Winslow. Ce canton n'est ouvert à la colonisation que depuis quelques années, et déjà il renferme 47 familles d'origine écossaise, comprenant 309 âmes, qui possèdent 508 acres défrichés qui ont produit 6,720 minots de grains et 5,836 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 12,556 minots et 120 tonneaux de foin.

Le chemin Mégantie traverse au centre ce canton, qui renferme onze rangs de hauteur ; le terrain est en grande

partie
élevés
étant
bois fr
savann
cèdre.

Il n'y

Par
renferm
élan co
nous ve
de gran
courage

Je dé
Lac Mé
méritem
que pou
colonisa
Cheshan

Le can
Chandie
source,
au canto
qui sont
dans Dit
faire de s
pent être
riche ma
bois fran
canton, d
est pour
qualité ;
très prop
cultivable
supérieur
mêlé, et c
rouge, cèd
est bien s
grande é
moulins a
elle-même
basse moie
est d'envi

partie d'une excellente qualité, quoique rocheux. Les terrains élevés offrent généralement plus d'avantages à la colonisation, étant couverts de mérisiers, ormes, frênes, érables et autres bois francs. On trouve sur les terrains bas ou dans les savannes le pin, l'épinette rouge et blanche, de même que le cèdre.

Il n'y a pas encore d'écoles établies dans l'endroit.

Par l'étude que nous venons de faire des différents cantons renfermés dans ce Comté, on voit que la colonisation a pris un élan considérable durant ces quelques dernières dix années, et nous verrons bientôt surgir de tous ces centres nouveaux de grandes et belles paroisses qui feront la richesse des courageux pionniers qui s'y établissent.

Je désire noter, en outre, que les cantons situés au sud du Lac Mégantie, auxquels personne n'a encore osé s'attaquer, méritent une attention sérieuse tant pour la qualité du sol que pour les autres nombreux avantages qu'ils offrent à la colonisation. Ces cantons sont : Spaulding, Ditchfield, Clinton, Chesham et Woburn.

Le canton Spaulding est situé sur le côté Est de la rivière Chaudière, près du Lac Mégantie où cette rivière prend sa source, borné à l'est par la ligne de la province, et vers le sud au canton Ditchfield. Les six premiers rangs de Spaulding, qui sont divisés en lots, offrent avec les six rangs arpentés dans Ditchfield, environ 70,000 acres de terre très propre à faire de suite de bons établissements. La plus grande partie peut être cultivée avec profit, le sol étant en général formé d'une riche marne, et la surface modérément ondulense, couverte de bois franc. M. l'arpenteur Duchesnay, qui a exploré ce canton, dit que le sol sur toute l'étendue du canton Spaulding est pour la plus grande partie composé de marne d'une bonne qualité ; bien que rocheuse par endroit, la terre est cependant très propre à la culture, et peut être classée comme terre cultivable de première classe. Le bois y est aussi d'une qualité supérieure et d'une assez belle venue ; il est généralement mêlé, et consiste principalement en mérisier, érable, épinette rouge, cèdre, sapin et pin. Tout le canton, dit ce monsieur, est bien sillonné de cours d'eau dont quelques-uns sont d'une grande étendue et offrent d'excellents emplacements de moulins ainsi que des ponceaux d'eau. La rivière Chaudière elle-même est un cours d'eau très rapide, n'ayant pas à l'eau basse moins que deux pieds de profondeur ; sa largeur moyenne est d'environ deux chaînes, mais au printemps, les inondations

en font une rivière très large. Les bords sont, en beaucoup d'endroits, plus ou moins accidentés, mais en d'autres endroits l'on rencontre de magnifiques plaines de terres arables qui se prolongent jusque sur la rive. M. Duchesnay recommande l'ouverture d'une route qui suivrait la rive droite de cette rivière, à partir du canton Woburn, dans le comté de Beauce, en front des cantons Marston, Rixborough, Spaulding et Ditchfield, pour rencontrer le chemin de colonisation projeté de l'intérieur de Lingwick jusqu'à la rivière Arnold, dans le canton Woburn, qui a été récemment tracé conformément aux instructions du bureau des Terres; à cet endroit il rencontrerait la ligne de communication que l'on se propose d'établir, de la ligne provinciale au terminus d'un chemin qui devra être ouvert par les autorités américaines, dans l'Etat de Newhampshire, et qui se reliera au chemin de fer de Portland, et du Saint-Laurent, par le sud; à Québec par le grand chemin Mégantic; et à Sherbrooke et Montréal, par le chemin des cantons de l'Est, que nous avons déjà mentionnés, et ceux de l'ouest que nous verrons dans la prochaine Etude.

Un autre endroit d'une assez grande importance est le canton Clinton, très agréablement situé à l'extrémité sud du Lac Mégantic, formé d'un lopin de terre qui n'équivaut en étendue qu'au quart d'un canton ordinaire, joignant Marston au nord, Woburn à l'est, et Chesham au sud. La terre à tous égards présente un caractère de supériorité; le sol est en général de la première qualité, dit M. Bouchette, et présente plusieurs pâturages abondants. Le bois est composé de pin, hêtre, érable, bouleau, sapin, pruche et cèdre. Ce canton est arrosé par la rivière Arnold et quelques autres courants qui tombent dans le Lac.

La rivière Arnold tire son nom du général américain, Arnold, qui en 1775, la fit passer à une partie de ses troupes, quand il conduisit son armée à travers cette immense forêt, alors pays presque inconnu, pour assiéger la ville de Québec.

Le chemin proposé par M. l'abbé Champeau, entre Auckland et le Lac Mégantic, passerait dans Clinton et favoriserait indubitablement la colonisation de ce canton, qui abonde en situation excellentes, et où la terre est convenable à toute espèce de culture.

Quant aux cantons Woburn et Chesham, je ne puis rien en dire, n'ayant point de renseignements suffisants sur ces lieux.

La
au bo
reçoit
bords
Ascot.

Sous
bien sit
les plus

La po
groupes
à 2,974
français
chaque
n'a pas
qui s'est
n'a fait
l'endroit
compte,
limites d
compos
médecins
chef-lieu
représent

Les qu
3,252 acre
qui ont p
patates et
280 tonn
à \$179,07
ville, je l'

Il exist
plusieurs
farine, à s
allumettes
sorte les l
et qui pro

A trois
Lennoxvill
Bishop's C
l'église ang
classique d

Ville de Sherbrooke.

La ville de Sherbrooke est située à 120 milles de Québec, au bord de la rivière Saint-François, à l'endroit où elle reçoit les eaux de la rivière Magog, et s'étend sur les deux bords de cette dernière rivière, dans les cantons Orford et Ascot.

Sous tous les rapports, cette petite ville est agréablement bien située, au milieu de paysages les plus grandioses comme les plus pittoresques de la contrée.

La population de la ville de Sherbrooke, formée par des groupes établis sur trois points différents, s'élève aujourd'hui à 2,974 âmes dont le quart à peu près est d'origine canadienne-française ; les franco-canadiens y deviennent cependant chaque jour plus nombreux. Le chiffre de cette population n'a pas changé depuis dix ans ; le grand nombre de familles qui s'est dirigé vers cette ville durant cette dernière époque, n'a fait que remplir les vides laissés par celles qui ont quitté l'endroit pour s'établir en dehors, sur des terres. On ne compte, toutefois, que 20 cultivateurs demeurant dans les limites de la cité : le reste de la population résidente se composant des divers corps de métiers ordinaires, et de médecins, pharmaciens, marchands, etc. Cette ville est le chef-lieu judiciaire du district de Saint-François, et envoie un représentant au parlement.

Les quelques cultivateurs ci-dessus mentionnés possèdent 3,252 acres de terre dont 1,959 acres sont en état de culture, qui ont produit 7,035 minots de grains et 6,010 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 13,045 minots et 280 tonneaux de foin. La valeur des terres est estimée à \$179,075 ; quant à la valeur de la propriété foncière de la ville, je l'ignore dans le moment.

Il existe de nombreux pouvoirs d'eau qui font mouvoir plusieurs moulins, usines et manufactures, tels que moulins à farine, à seie, à papier, fonderie, factories de draps, scieaux, allumettes, amidon, balais, etc., qui constituent en quelque sorte les bases de spéculations commerciales très-importantes et qui promettent de s'accroître davantage.

A trois milles de Sherbrooke, se rencontre le petit bourg de Lennoxville, où se trouve l'Université communément appelé *Bishop's College*, établie sous la protection des Evêques de l'Eglise anglicane, et dont la charte pourvoit à un cours classique d'enseignement de premier ordre.

Sherbrooke renferme aussi un collège Catholique, une Académie protestante, un Convent dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et plusieurs écoles dont deux sont françaises. Il s'y publie deux ou trois journaux en langue anglaise, et une bibliothèque y est établie. L'église catholique de Sherbrooke, qui a pour titulaire Saint-Michel, est construite en brique, entièrement terminée à l'intérieur, et placée sur le point le plus culminant de la ville. Le premier objet que l'œil rencontre en arrivant dans cette ville est cette église autour de laquelle se trouvent groupés le beau Convent des Sœurs, le Collège et le presbytère. C'est M. le curé de St. Michel qui dessert les cantons Orford, Ascot et Eaton.

La qualité du sol de Sherbrooke et ses alentours varie à l'infini. Quoiqu'on puisse le considérer comme généralement précieux et convenable à tous les travaux de l'agriculture, on rencontre cependant des portions complètement incultes, et sans valeur aucune. De cette dernière classe se trouve l'extrême-ouest du canton Orford, partie nord, où le terrain devient montagneux, inégal et rocheux, impropre à toute fin agricole. On y trouve cependant un peu de bois de construction. Il existe aussi dans cette partie du canton quelques lacs, dont l'un a environ 4 milles de longueur sur trois quarts de mille de largeur, qui se prolonge dans les 11e et 10e rangs de Brompton.

Il n'en est pas ainsi du canton Ascot, situé aux fourches de la rivière Saint-François et de cette branche de rivière dont j'ai parlé plus haut, et qui se réunit au Lac Memphrémagog. Ce canton est très propre à l'agriculture, et il est bien boisé en érable, hêtre, chêne, pin et bois blanc. Il est arrosé par des rivières considérables qui serpentent non-seulement ce canton, mais ceux environnants, mettant en mouvement un grand nombre de moulins à grain et à scies.

Il y a dix ans, on comptait dans ce canton 154 familles ou 1,268 habitants dont 212 étaient canadiens-français, possédant 7,464 acres de terre en état de culture, qui avaient donné 22,465 minots de grains et 11,307 minots de patates et navets, formant en tout 33,772 minots. Le recensement de 1861. constate qu'il y a actuellement 236 familles ou 2,290 âmes, dont 253 habitants appartiennent à l'origine canadienne-française, lesquelles possèdent 12,369 acres de terre en état parfait de labour, ayant produit 62,609 minots de grains et 53,459 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout

116,06
offrant
de 4,90
82,296

Le 1
durant
lbs. de
\$380,47
bétail à
à de gr
Le el
centre d
St- Fran
de Beau

L'aut
Saint Fr
468 hab
augment
habitant
depuis 1
terre en
grains et
10,690 m
qui ont p
patates d
outre 80
a en 1,63
minots d
La propri
et la val

Un che
de divisio
direction
passe cett
culture du

Par les
qui compo
population
âmes, don
Sur ce cli
nant envi
sèdent 45
de cultur
20,914 acr

116,068 minots, outre 3,360 tonneaux de foin et les pâturages, offrant ainsi une augmentation de 932 acres, en dix ans, et de 4,905 acres de terre nouvelle ayant produit un surplus de 82,296 minots de grains et patates.

Le même recensement fait voir qu'il a été confectionné durant la même année 76,820 lbs. de sucre d'érable et 63,010 lbs. de beurre. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$380,470 ; celle des instruments d'agriculture à \$22,457, et le bétail à \$73,791. On évalue à 27,000 acres les terres octroyées à de grands propriétaires, dans ce canton.

Le chemin Gosford traverse ce canton, pour aboutir au centre de la ville de Sherbrooke, de même que celui de la vallée St-François qui va s'éteindre dans le chemin Lambton, comté de Beauce.

L'autre canton, Orford, est situé à l'ouest de la rivière Saint François, et renferme 116 familles où 725 âmes, dont 468 habitants sont canadiens-français. Cette population n'a augmenté que de 144 personnes, depuis dix ans ; mais les habitants d'origine canadienne-française ont doublé en nombre depuis 1851. On y possédait, il y a dix ans, 1,948 acres de terre en état de culture qui avaient produit 6,962 minots de grains et 3,728 minots de patates et navets, formant en tout 10,690 minots. Aujourd'hui, on compte 3,579 acres en culture qui ont produit 18,107 minots de grains et 19,027 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 37,134 minots, outre 808 tonneaux de foin. Par ces chiffres il appert qu'il y a en 1,631 acres de terre nouvelle et un surplus de 26,444 minots de grains et patates d'augmentation depuis dix ans. La propriété foncière du canton Orford est évaluée à \$107,500, et la valeur du bétail à \$20,756.

Un chemin est ouvert dans ce canton, qui longe la ligne de division entre Orford et Stukely, conduisant dans la direction des cantons Ely et Roxton. Le terrain par où passe cette route nouvelle est de bonne qualité, propre à la culture du blé, de l'orge et du seigle.

Par les détails que je viens d'offrir sur les divers centres qui composent la ville de Sherbrooke, il est constaté que la population totale de cette ville et ses annexes s'élève à 5,899 âmes, dont 1,419 habitants sont d'origine canadienne-française. Sur ce chiffre, 372 familles vivent par l'agriculture, comprenant environ la moitié de la population totale. Elles possèdent 45,566 acres de terre dont 17,907 acres sont en état de culture. Dans le printemps de 1860 il fut ensemencé 20,914 acres qui rapportèrent à l'automne 87,751 minots de

grains et 78,496 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 166,247 minots. La récolte du foin fut de 4,448 tonneaux. Durant la même année il fut fabriqué 90,785 lbs. de sucre d'érable, 78,616 lbs. de beurre et 9,900 lbs. de fromage.

La valeur de la propriété foncière, (la ville exceptée) s'élève à \$667,045 ; les instruments d'agriculture à \$27,936 ; le bétail à \$131,464 ; les voitures d'agrément, au nombre de 567, à \$22,342, formant une valeur totale de \$848,787.

D'après des rapports récents d'exploration géologique, il paraîtrait qu'en plusieurs endroits de la ville de Sherbrooke, notamment dans le canton Ascot, il aurait été trouvé des indices de minerai de cuivre, dans le voisinage de certains banes de dolomite, et dont la quantité a paru suffisamment considérable pour en recommander l'exploitation. Une Compagnie de New-York vient de faire l'acquisition de la mine de M. Mc Caw, à Ascot, pour la somme de \$290,000. Dans les environs de Sherbrooke, à Belvédère, il a été aussi découvert de nouvelles mines, que M. Elzéar Clarke, grand constable, acheta vers le mois de novembre 1862. Après quelques recherches heureuses, ce monsieur s'empressa d'acheter les terrains voisins de son lot de terre, formant en tout environ 1,000 acres, qui paraissaient être aussi riches en minerai de cuivre que le premier. Les journaux du mois de Janvier 1863 annoncent que M. Clarke vient de vendre à son tour ces riches terrains à une compagnie anglaise représentée par Lord Aylmer, pour la jolie somme de \$200,000 !

Nul doute que les mines d'Ascot vont devenir aussi recherchées et aussi nombreuses que celles d'Acton, dont on parle tant.

Au train que vont les choses, toutes ces précieuses découvertes vont devenir presque exclusivement la propriété de Compagnies Américaines. Il vient de se former une Compagnie nouvelle à New-York, avec un capital social de \$250,000, dans le but d'explorer les terrains où il pourrait se trouver des mines, en Canada. Une autre puissante Société Américaine vient aussi de s'organiser, avec un capital de \$2,000,000, dans le but d'acquérir les mines qui vaudront peine d'être exploitées.

Malgré l'attrait séduisant qu'offrent ces riches découvertes, je n'hésite point à dire que c'est dans la culture du sol que le pays trouvera sa richesse la plus sûre et la plus permanente ; j'ajouterai même que le travail du laboureur saura toujours créer plus de jouissance et de bien-être dans la société, que

tous e
n'ente
seulen
entraî
tromp
conseq

Je v
Sherbr
qui ho
et qui
gloire

" La
arénées
contre
du 20 j
mérite
l'admira
l'émulat
dans la
considér

Boudred
bien ob
destiné à
pourquoi

" La
établie d
Rivières,
frères, do
un jour la
table dev
au dévelo
alors be
intrépides
invitait à
d'un établ
entre eux

" Quoic
pas dédaig
forgeron,
autres, en
succès dan
vrais capia
fait son co

tous ces grands exploitateurs métallurgiques. Mon patriotisme n'entend pas exclure ici aucune puissance productive, mais seulement prémunir la classe agricole contre les séductions entraînant sur les esprits ces sortes de conquêtes trompeuses de richesses qui, souvent, sont suivies des conséquences les plus ruineuses.

Je vais terminer ces quelques réflexions sur la ville de Sherbrooke par la reproduction d'une esquisse biographique qui honore au plus haut point les personnes qui en sont l'objet, et qui reflète sur toute la classe des défricheurs une sorte de gloire qui en vaut bien une autre.

“ La Presse ressemble un peu à un général commandant des armées, en ce sens qu'elle dirige la lutte incessante du progrès contre l'erreur, l'ignorance et la stagnation, dit le *Colonisateur* du 20 janvier 1863. C'est à elle qu'il revient de signaler le mérite en tout genre, de décorer les braves de l'attention et de l'admiration publiques. En même temps les âmes s'échauffent, l'émulation naît de tous côtés, et l'on s'avance à rangs pressés dans la voie nouvellement ouverte. C'est d'après ces considérations que nous croyons de notre devoir de signaler l'esprit d'initiative, le courage et l'énergie de la famille *Boudreau*. La famille *Boudreau* ! c'est un nom sans doute bien obscur, bien ignoré parmi nous, mais c'est un nom destiné à vivre dans les annales de la colonisation. Et voici pourquoi.

“ La famille Boudreau, composée de sept frères, était établie dans la paroisse de St-Alexandre, diocèse de Trois-Rivières, sur un lot relativement peu considérable. Ces sept frères, dont l'aîné compte aujourd'hui vingt-neuf ans, prirent un jour la résolution de quitter la maison paternelle où la table devenait plus étroite de jour en jour et suffisait à peine au développement d'une aussi nombreuse famille. On parlait alors beaucoup de colonisation. Ces jeunes gens, tous intrépides et robustes, tendirent la main à la fortune qui les invitait à marcher du côté de nos terres incultes. Le projet d'un établissement dans les townships est aussi vite arrêté entre eux que conçu.

“ Quoique fils de cultivateurs, les jeunes Boudreau n'avaient pas dédaigné d'apprendre des métiers. L'un d'eux s'était fait forgeron, l'autre menuisier, un autre cordonnier, ainsi des autres, en sorte qu'ils avaient les plus fortes garanties de succès dans ce genre d'entreprise. Ces métiers utiles sont de vrais capitaux pour le défricheur. L'aîné de la famille avait fait son cours complet d'études au collège de St. Hyacinthe,

et se trouvait dans le meilleur état possible pour diriger un établissement quelconque.

" Ainsi organisée la famille Bondreau se dirigea vers les townships de l'Est. Elle s'établit sur un immense lot de terre contenant 800 acres, situé à quelques milles seulement de Sherbrooke, sur la rivière St. François.

" Bâtir deux jolies maisonnettes avec accompagnement d'étables, d'écuries, etc., etc., ce fut pour eux une affaire de quelques jours. Ils procédèrent ensuite aux travaux de défrichement et presque en même temps ils jetèrent les fondations d'un moulin à scies, en face de leur habitation, où le St. François déploie une grande force motrice.

" Il y avait de cela une année écoulée dans le mois d'octobre dernier, (1862) et déjà la jeune colonie comptait 45 acres de terre ouverte au soleil, et prête à être enssemencée au printemps prochain ; et déjà un moulin à scies est élevé et fonctionne avec le plus grand succès. Ajoutons à cela que ces courageux défricheurs ont été forcés de suspendre leurs travaux pour faire un chemin de quinze à vingt arpents, devenu indispensable, et pour jeter un pont assez considérable sur une rivière qui leur barrait le passage. Ils ont fait tout cela dans l'espace d'une année. Aussi dans les environs les Bondreau sont cités comme des modèles d'énergie, de force et d'intrépidité. On a donné leur nom à l'endroit qu'ils occupent ; heureux de pouvoir les encourager. Nous apprenons qu'ils songent à aggrandir leur propriété de plusieurs centaines d'acres, afin de grouper autour d'eux de nouveaux membres de leur famille. Leur exemple a produit le plus heureux effet dans les paroisses de St. Alexandre, Ste. Marie et St. Grégoire, où le zèle pour la colonisation paraît être porté au plus haut degré.

" Deux d'entre ces sept frères sont aujourd'hui mariés. Leurs nobles épouses, semblables aux femmes des premiers colons canadiens ne se sont pas effrayées à la perspective de cette vie isolée. Elles l'ont acceptée au contraire de bonne grâce, comme il arrive toujours lorsque les femmes ont un sacrifice à faire. Car c'est pour elles surtout qu'on a dit :

La dévouement, sans doute, a son prix en lui-même.
Que peut-on désirer quand on sert ce qu'on aime ?

" Ce serait le lieu de développer tous les avantages qui résulteraient d'une organisation de ce genre dans les différentes paroisses qui ont établi des sociétés de colonisation. On

s'adres
presqu
concou
Le trav
pour op
plus col
nous p
nouvell
qui nou
que nou
que nou
que la c
produit
d'un frè
Puisse
ceux qu
fassent
moyens
précieux
dévouen

Ce cor
1,312 hal
On y p
ont été n
481,207 r
Les pro
beurre, l
filasse, s
des jardin
Les an
évalués à
1,045, à
La va
\$1,305,83
Fornar
Le déb
dernières

s'adresse trop particulièrement à la classe agricole sans faire presque aucun cas des corps industriels. Cependant, leur concours est presque indispensable aux nouveaux établissements. Le travail en commun, l'assistance mutuelle sont aussi efficaces pour opérer des travaux comme ceux là, que les capitaux les plus considérables. Isolons-nous le moins possible, transportons-nous par familles, par groupes, au milieu de ces terres nouvelles. Entrainons avec nous autant que nous pourrions ce qui nous est cher. C'est un moyen de regretter moins le sol que nous quittons et de nous attacher plus promptement à celui que nous adoptons. Et puis c'est là surtout, dans ces solitudes que la civilisation n'a pas encore fournies de ses nombreux produits, que nous sentons le besoin de compter sur l'assistance d'un frère ou d'un ami."

Puisse ces exemples trouver de l'écho dans le pays, et que ceux qui se sentent disposés à ouvrir des terres nouvelles se fassent honneur et conscience d'user des mêmes voies et moyens pour en recueillir plus abondamment les fruits si précieux que donne le travail agricole à tous ceux qui s'y dévouent.

XVI.—Comté de Richmond.

Ce comté renferme une population de 8,844 âmes, dont 1,312 habitants seulement sont d'origine franco-canadienne.

On y possède 113,717 acres de terre, desquels 43,667 acres ont été mis en état de culture. La récolte de 1860 a donné 481,207 minots de grains et patates, évalués à \$279,082.50.

Les produits de l'industrie, comprenant le sucre d'érable, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élevèrent à la valeur de \$67,376.90, et les revenus des jardins à \$795.

Les animaux de ferme, au chiffre de 18,296 têtes, sont évalués à \$277,441 ; et les voitures d'agrément, au nombre de 1,045, à \$32,593.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$1,305,835 ; et celle des instruments aratoires à \$55,690.

Formant une valeur totale de \$2,018,813.40.

Le déboisement de la forêt a été très rapide durant ces dernières dix années ; mais aujourd'hui la colonisation est

très lente. Comme celle du comté de Drummond, elle est paralysée par les grands propriétaires. En effet, à peine le gouvernement possède-t-il 40,000 acres de terre, dans le comté, sur les 197,000 acres qui peuvent être disponibles pour les fins de l'agriculture. D'abord, il y a 20,000 acres appartenant à MM. W. Bernard et autres, dans Brompton; 25,000 acres appartiennent à la succession Caldwell, dans Melbourne; 58,000 acres appartiennent à MM. Cushing et autres, dans Shipton; et 54,000 acres dans Stoke appartiennent à Madame Ve. Cowen. Le prix des terres du gouvernement est de 60 centins l'acre; celui des terres de la succession Caldwell et de Madame Cowen, dans Melbourne et Stoke, varie entre six chelins et sept chelins et demi l'acre.

Il y a dix ans, les cantons qui forment aujourd'hui le comté de Richmond ne contenaient que 19,241 acres de terre en culture, ayant produit 102,182 minots de grains et 59,338 minots de patates et navets, formant en tout 161,520 minots. Aujourd'hui, on compte 43,677 acres en culture, ayant produit, en 1860, une récolte de 246,934 minots de grains et 234,273 minots de patates et navets, formant en tout 481,207 minots, comme je l'ai mentionné en commençant. Par cet exposé, il appert donc qu'il y a eu une augmentation de 24,436 acres de terre nouvelle, ayant produit un surplus de 319,687 minots, en dix ans. Le progrès des développements agricoles est le plus considérable qui ait été accompli jusqu'à présent, je crois, dans l'étude que nous faisons de nos richesses productives, toute proportion gardée.

C'est dans ce comté, à Melbourne, que se trouve la jonction du chemin de fer du Grand Tronc, entre les branches de Québec et Montréal et celles de Richmond et Portland. C'est sans doute cette raison du voisinage de la voie ferrée qui a contribué à un aussi éclatant développement.

Pour mieux satisfaire la curiosité du lecteur, je vais entrer dans l'appréciation succincte des développements des divers cantons renfermés dans ce comté.

Stoke.—Ce canton est situé sur la rive Est du Saint-François entre Windsor et Westbury. La terre est de la première qualité et propre à tous les travaux de l'agriculture, couverte de hêtre, érable et bois blanc. La contrée est parfaitement bien arrosée par plusieurs rivières et courants, qui, après avoir serpenté dans toutes les directions, tombent dans la rivière Saint-François; un petit lac existe aussi dans le 14e rang de ce canton.

Malgré la qualité supérieure du sol de ce canton, il est

demeur
totalité
de la
Comme
Bouche
service,
plus g
converti
mêmes
déposée
ment les
générale

On a
pour les
propriété
chelins.

La po
occupant
d'origine
qui ont
patates
tonneaux
de ces
qui form

Cette
Michel.

Brompton.
à l'est par
par Orford
sol est d'u
froment
hêtre, bon
Orford, l
de rocher
quelque p
et couran
petite chu
rivière Sa
Le lac d'
Brompton

La po
habitants
2,757 acr

demeuré inhabité jusqu'à ces dernières années, quoique la totalité de ces terres ait été accordée aux officiers et soldats de la milice canadienne qui servaient en 1775 et 1776. Comme l'exprime si correctement le savant géographe Bonchette, "l'intention était de les récompenser de leur service, mais il s'en est à peine trouvé qui aient voulu tirer le plus grand avantage possible de leur récompense, en convertissant leurs armes en charrue et en devenant eux-mêmes des cultivateurs laborieux ; ils ont mieux aimé se déposséder de leurs lots pour un profit quelconque, et véritablement les terres accordées de cette manière ont été presque généralement négligées."

On a vu la même chose se reproduire en 1842, 1843 et 1844, pour les *scrips* des miliciens de 1812, qui sont devenus la propriété de quelques spéculateurs de Québec, pour quelques chelins.

La population de ce canton s'élève aujourd'hui à 16 occupants de terre ou 97 âmes, dont 70 personnes sont d'origine canadienne-française, possédant 220 acres défrichés qui ont produit 2,137 minots de grains et 1,650 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 3,787 minots et 58 tonneaux de foin. La valeur des défrichements, bâtisses, etc., de ces quelques familles, est portée à \$6,700 ; le bétail, qui forme 100 têtes, est évalué à \$1,715.

Cette population est desservie par M. le curé de Saint-Michel.

Brompton.—Ce canton, d'une forme irrégulière, est borné à l'est par la rivière Saint-François, à l'ouest par Ely, et au sud par Orford. Dans la partie nord et auprès de la rivière, le sol est d'une culture facile, et produit d'abondantes récoltes de froment et autres grains. Le bois consiste en orme, érable, hêtre, bouleau et bois blanc. Comme la partie nord du canton Orford, la partie sud de Brompton est inégale, rude et pleine de rochers, et n'offre rien qui puisse permettre d'en tirer quelque parti. Ce canton est arrosé par plusieurs ruisseaux et courants, et les portages occasionnés par la grande et petite chute de Brompton se trouvent sur le côté ouest de la rivière Saint-François, traversant dans la ligne de ce canton. Le lac d'Orford, suivant que je l'ai déjà noté, s'étend dans Brompton et couvre plusieurs lots dans les 10^e et 11^e rangs.

La population actuelle de ce canton s'élève à 1,168 habitants, dont 265 sont franco-canadiens. On y possède 2,757 acres de terre en état de culture, qui ont produit

19,985 minots de grains et 16,553 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 36,538 minots et 715 tonneaux de foin.

Parmi les produits de la ferme se trouve 15,066 lbs. de beurre et 10,920 lbs. de sucre. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$67,675 ; les instruments d'agriculture à \$3819, et le bétail à \$17,509.

On compte 4 écoles fréquentées par 138 enfants.

C'est M. le curé de Saint-Michel qui dessert cette mission.

Windsor—Le canton Windsor est situé entre Shipton et Stoke, à l'est de la rivière Saint-François, et borné au fond par Wotton. Il renferme une très belle étendue de terrain d'un sol excellent et riche, et varié de manière à convenir à presque toutes les espèces de culture, sillonné par deux grands courants d'eau, et par plusieurs petits ruisseaux, qui tous se déchargent dans la rivière Saint-François. La surface de ce canton est parsemée de légères élévations qui sont couvertes d'érables, hêtre, bouleau et sapin d'une belle taille ; sur les terrains plats se trouvent du frêne et du cèdre.

Il y a dix ans, on comptait dans ce canton 62 occupants de terre ou 590 habitants, dont 130 appartenaient à l'origine canadienne-française, lesquels possédaient 1,995 acres en culture, ayant produit 6,675 minots de grains et 4,713 minots de patates et navets, formant en tout 11,388 minots et 688 tonneaux de foin.

Le chiffre total de la population actuelle de Windsor s'élève à 194 occupants de terre ou 1,167 habitants, dont 586 appartiennent à l'origine canadienne-française, possédant 5,425 acres de terre en culture qui ont produit 38,027 minots de grains et 29,177 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 67,204 minots et 1,177 tonneaux de foin, outre les jachères.

Ces chiffres établissent donc un surplus de population de 577 âmes, et le magnifique résultat d'une augmentation de 3,430 acres de terre nouvelle, ayant produit un surplus de 55,816 minots, outre 489 tonneaux de foin, le tout réalisé durant ces dernières dix années.

Aujourd'hui, ce canton renferme deux centres de population, dont l'un est situé dans la partie Ouest, et l'autre dans la partie Est du canton.

Le premier et le plus ancien de ces groupes, est établi dans la partie Ouest du canton, sur le bord oriental de la rivière Saint-François, lequel renferme une population

d'envir
sont en
constru
temps à
Un peti
9 milles
qui rem

L'aut
me par
placée s
partie d
français
formant
pieds su
Windsor
qui dess

Un c
rivière
rang de
M. Ber
l'un de
et Wott
qu'il co
visiter l
route d
grande
habitant
cantons
toutes le
d'excell
et à farin

M. B
découve
Windsor
trouvé c
Il ajout
progrès
où pas
l'année p
pour vis

Melbo
Saint-Fr
au nord

d'environ 417 âmes, dont 97 habitants, canadiens et irlandais, sont catholiques. Quoiqu'il n'y ait point encore de chapelle construite dans l'endroit, cependant ce poste est visité de temps à autre par M. le Curé de Sainte-Bibiane de Shipton. Un petit village est aussi établi dans cette même division, à 9 milles de Richmond, près des célèbres Chûtes de Windsor, qui renferme environ 150 âmes.

L'autre groupe, situé dans la partie Est du canton, forme une paroisse nouvelle qui se développe assez bien, laquelle est placée sous le patronage de Saint-Urbain. C'est dans cette partie du canton Windsor que se trouvent établis les canadiens-français, ainsi que 8 familles d'origine irlandaise et catholiques, formant une population de 750 âmes. Une Chapelle de 40 pieds sur 30 est construite sur le lot No. 6 du 2^e rang de Windsor-Est, et c'est M. le curé de Saint-Hippolyte de Wotton qui dessert cette population.

Un chemin part de Windsor, près du Moulin établi sur la rivière Saint-François, et traverse tout le canton et le premier rang de Wotton, formant une longueur d'environ 15 milles. M. Benoit, conducteur des travaux de ce chemin, dit dans l'un de ses intéressants rapports que le chemin de Windsor et Wotton donnera un grand avantage à la colonisation, en ce qu'il conduira ceux qui désirent s'établir sur des terres à visiter l'immense quantité de beaux terrains qui bordent cette route d'un bout à l'autre. De plus, ce chemin sera d'une grande utilité, en ce qu'il facilitera la communication des habitants des cantons de Ham, Wotton, Windsor et des cantons environnants avec la ville de Sherbrooke, centre de toutes les affaires. Il y a dans les environs de ce chemin d'excellents pouvoirs d'eau où fonctionnent des moulins à scie et à farine.

M. Benoit disait dans son rapport de 1860 qu'on avait découvert quelque trace de mine de cuivre dans les cantons Windsor et Wotton, et qu'il était informé qu'on y avait aussi trouvé des couches de charbon dans les environs de Wotton. Il ajoutait aussi que la colonisation faisait de très grands progrès dans les cantons environnants, surtout dans Windsor, où pas moins de soixante familles s'étaient établies depuis l'année précédente, et que tous les jours il arrivait des étrangers pour visiter les terres de ce canton.

Melbourne.—Ce canton est situé à l'ouest de la rivière Saint-François, vis-à-vis du canton Shipton, joignant Durham au nord-ouest. Le sol est excellent et très propre à toute

espèce de grain. Le bois consiste en érable, hêtre, orme, pin et chêne. Plusieurs rivières et courants parcourent le canton dans toutes les directions, et après l'avoir bien arrosé, vont se perdre dans la rivière Saint-François. On aperçoit dans cette dernière rivière, en face du canton, plusieurs petites îles, et quoiqu'elles gênent un peu la navigation, elles offrent cependant par leur beauté et la variété pittoresque que présente le feuillage des différentes espèces d'arbres qui les couvrent, quelque chose d'enchantement qu'on aurait peine à souhaiter qu'elles n'existassent point, suivant que l'a déjà mentionné le savant géographe déjà cité.

La population de Melbourne est aussi divisée en deux groupes distincts, dont l'un est agricole, et l'autre industriel. Le village de Melbourne est composé de cette dernière classe d'habitants, situé à environ un mille de la station du chemin de fer de Richemond. Un magnifique pont convert est jeté sur la rivière Saint-François, mettant en communication facile les habitants des deux rives, entre Melbourne et Richemond.

Le village renferme une population de 243 personnes, toutes d'origine britannique, et le reste du canton forme un autre chiffre de 1,621 habitants, dont 36 seulement sont franco-canadiens, formant une population totale de 1,864 âmes.

Il n'y a pas encore d'église catholique construite dans ce canton, et les fidèles appartenant à ce culte sont obligés de se rendre à Richemond, pour assister aux offices divins.

Le village de Melbourne renferme un Institut littéraire avec Salle de lecture et bibliothèque; mais il n'a pas une seule école ouverte pour l'instruction des enfants: tandis que la population agricole de l'endroit soutient 16 écoles, fréquentées par 433 enfants.

Le recensement de 1861 constate qu'il y a 295 familles dans le canton Melbourne, qui cultivent la terre, lesquelles possèdent 13,220 acres de terre en culture qui ont produit 72,096 minots de grains et 67,341 minots de patates et navets, formant en tout 139,437 minots et 3,629 tonneaux de foin.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$394,345; celle des instruments d'agriculture à \$19,485, et le bétail à \$85,200.

Parmi les produits de l'industrie figurent 53,367 lbs. de sucre d'érable et 89,842 lbs de beurre confectionnés durant l'année 1860. Ce dernier article est en grande renommée sur les marchés de Québec pour sa bonne qualité.

Un chemin nouveau part du 5e rang de Melbourne et va

abouti
sont d
travaux
agricol
ce cher
exploit

Ship
dans ce
territor
canton
Kingsey
Le sol d
le meill
cantons
et sont
un sol f
en hêtre
inférieur

Une
petits ru
ment bl
tomber d

C'est s
l'agricul
embrasse
interrom
la riches
général.

La ri
embarca
rivière S
permet l
agricoles
Richemond
sant à Q
à Portlan

Ceci p
pements

Clevel
renferme
appartien
tion poss

aboutir au Lac de Brompton. Les terres le long du chemin sont de bonne qualité, dit M. Désaulniers, conducteur des travaux de ce chemin, et propres à faire des établissements agricoles. Le bois y est mêlé. Il existe dans les environs de ce chemin plusieurs pouvoirs d'eau qui sont pour la plupart exploités.

Shipton.—Le dernier canton que nous avons à considérer dans ce comté est Shipton, qui renferme aussi les divisions territoriales de Cleveland, Danville et Richmond. Ce vaste canton est situé à l'Est de la rivière Saint-François, entre Kingsey et Windsor, et il est borné au fond par Tinwick. Le sol est d'une qualité très supérieure, et c'est sans contredit le meilleur terrain qu'il soit possible de rencontrer de tous les cantons environnants. Certaines parties s'élèvent par degré et sont particulièrement propres aux productions qui exigent un sol fertile et sec. Les bois qui couvrent ce terrain consistent en hêtre, chêne, érable, bouleau et pin, entremêlés d'espèces inférieures en grande abondance.

Une grande branche de la rivière Nicolet et plusieurs petits ruisseaux, qui sortent des hauteurs, arrosent extrêmement bien la contrée, et après de grands détours, vont tomber dans la rivière Saint-François.

C'est sur les bords de ces diverses rivières et ruisseaux que l'agriculture s'est d'abord développée, mais aujourd'hui elle embrasse toute l'étendue du canton, en formant une série non interrompue de florissants établissements agricoles qui font la richesse des habitants de l'endroit comme du pays en général.

La rivière Nicolet, qui est navigable pour les petites embarcations jusqu'au fleuve Saint-Laurent, fournit, avec la rivière Saint-François, un moyen de transport par eau qui permet l'écoulement de l'excédant des produits industriels et agricoles de cette riche contrée, à part la voie ferrée de Richmond, qui se bifurque sur trois points différents, conduisant à Québec ou Montréal, sur le fleuve Saint-Laurent, et à Portland, sur l'Atlantique.

Ceci posé, nous allons considérer succinctement les développements des quelques centres ci-dessus mentionnés.

Cleveland comprend la partie Est du canton Shipton, et renferme une population de 1,916 habitants dont 89 seulement appartiennent à l'origine canadienne-française. Cette population possède 9,174 acres de terre en culture qui ont produit

48,336 minots de grains et 52,546 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 100,882 minots et 2,091 tonneaux de foin.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$281,875 ; les instruments d'agriculture à \$10,304, et le bétail à \$56,785. L'industrie domestique a fournie durant la même année 44,760 lbs. de beurre et 26,885 lbs. de sucre d'érable.

Danville est un petit village situé près de la station du chemin de fer, à 12 milles de la rivière Saint-François où se trouve la jonction de Richemond. La population de ce village s'élève à 540 personnes, dont 105 sont d'origine canadienne-française. Dans ce chiffre sont compris 12 familles occupées à la culture de la terre, lesquelles possèdent 700 acres défrichés qui ont produit 4,346 minots de grains et 2,323 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 6,669 minots et 715 tonneaux de foin.

La valeur des défrichements, bâtisses, etc., appartenant à ces quelques familles est évaluée à \$32,950 ; les instruments agraires à \$1,295 ; le bétail à \$8,678, et les voitures d'agrément à \$2,370, formant une valeur totale de \$45,293, égale à une richesse de \$3,774.40 par chaque famille, outre les valeurs récoltées et de l'industrie, etc.

La route de Saint-Chrystophe d'Arthabaska qui mène à Kingsey, conduit aussi à Danville, et va tomber dans le chemin Craig, au centre de la population, lequel dernier chemin mène à Richemond. Une autre route part de Danville, conduisant à Wotton et Ham, jusqu'au chemin Gosford.

Les catholiques de Danville sont desservis par M. le curé de Sainte-Bibiane de Shipton, dans leur chapelle construite dans le village, laquelle mission a pour vocable Sainte-Anne.

Les missionnaires catholiques ont commencé à visiter cet endroit il y a près de vingt ans. En 1849, le village de Danville ne renfermait encore aucune famille catholique. Cependant quelques années plus tard, en 1857, la chapelle actuelle de Sainte-Anne fut construite, laquelle mesure 50 pieds sur 30, et alors quelques familles commencèrent à surgir dans l'endroit. Aujourd'hui, on compte 28 familles catholiques, dont 18 canadiennes et 10 d'origine irlandaise, formant une population totale de 174 âmes.

Richemond ou Sainte Bibiane de Shipton est situé sur le bord de la rivière Saint-François, et renferme un grand village dont la population excède 400 âmes. C'est en cet endroit que se réunissent les différentes branches du chemin de fer du

Grande
milles

Il y
à Rich
public

La
de 2,1
franç
cultu
minots
et 2,84

La p
d'agric
produit
de fro
durant

Les l
église
résident
Anne, à

Pour
dévelop
en para
divers co

Il y a
droit une
canadien
ci-dessus
s'élève
à l'orig
conclure
profit se
canadien
même ép

En 18
culture
minots d
le recen
22,055 ac
grains et
235,241
une augm
surplus d

Grand-Tronc, après avoir parcouru 96 milles de Québec, 72 milles de Montréal, et 221 milles de Portland.

Il y a un collège protestant d'une grande importance établi à Richmond, ainsi qu'un institut littéraire et une bibliothèque publique.

La population totale de cette partie du canton Shipton est de 2,132 âmes, dont 161 personnes sont d'origine canadienne-française. On y possède 12,181 acres de terre en état de culture, qui ont produit 63,007 minots de grain et 64,683 minots de patates et navets, formant en tout 127,690 minots et 2,847 tonneaux de foin.

La propriété foncière est estimée à \$424,055 ; les instruments d'agriculture à \$16,241, et le bétail à \$81,751. Parmi les produits de l'industrie figurent 73,999 lbs. de beurre, 10,839 lbs. de fromage, et 73,293 lbs. de sucre d'érable, confectionnés durant la même année de 1860.

Les habitants catholiques de Sainte-Bibiane possèdent une église dans le village de Richmond, desservie par un prêtre résident, qui donne également ses soins à la mission de Sainte-Anne, à Danville, comme je viens de le dire.

Pour mieux convaincre le lecteur sur l'importance des développements du canton entier de Shipton, je vais mettre en parallèle les résultats obtenus depuis dix ans dans les divers centres ci-dessus mentionnés, composant ce canton.

Il y a dix ans, c'est-à-dire en 1851, on comptait dans l'endroit une population totale de 3,285 habitants dont 432 étaient canadiens-français ; aujourd'hui, suivant l'addition des chiffres ci-dessus posés, il résulte que la population totale de Shipton s'élève à 4,588 âmes, dont 355 habitants appartiennent à l'origine canadienne-française. De ces calculs, il faut conclure qu'il y a eu une augmentation de 1,303 habitants, au profit seul des origines britanniques, et que le chiffre des canadiens-français a diminué de 77 habitants durant cette même époque.

En 1851, on y possédait 14,654 acres de terre en état de culture qui avaient produit 56,285 minots de grains et 33,579 minots de patates et navets, formant en tout 89,864 minots ; le recensement de 1861 constate qu'il y a actuellement 22,055 acres en état de culture, ayant produit 115,689 minots grains et 119,552 minots de patates et navets, formant en tout 235,241 minots, à part le foin et les pâturages, formant ainsi une augmentation de 7,401 acres de terre nouvelle, et un surplus de 59,404 minots de grains et 85,973 minots de patates,

en tout 145,377 minots, réalisés durant ces dernières dix années.

Il n'y a pas encore de *Sociétés de Secours* établies dans ce comté.

XVII.—Comté de Drummond.

Le comté de Drummond contient une population de 12,356 habitants dont 7,592 sont d'origine canadienne-française.

L'étendue du terrain possédé s'élève à 151,184 acres dont 53,429 acres sont en état de culture, ayant produit 366,834 minots de grains et 262,554 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 629,388 minots, le tout évalué à \$335,951.97.

Il y a dix ans, on comptait 35,365 acres en état de culture, et la récolte avait été de 223,660 minots de grains et patates. C'est donc une augmentation de 18,064 acres de terre nouvelle et un surplus de 405,728 minots en dix ans.

Les produits de l'industrie, qui consistent en beurre, sucre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, s'élèvent à une valeur de \$75,792.39, réalisée durant l'année 1860. Le revenu des jardins est évalué à \$2,820.

Le bétail qui compte pour 25,147 têtes est estimée à \$328,881 ; les voitures d'agrément, au nombre de 1,633, sont évaluées à \$37,769.

La valeur de la propriété foncière est portée à \$1,906,281 ; et celle des instruments d'agriculture à \$59,963 ;

Formant une richesse totale de \$2,747,458.36.

La colonisation du comté Drummond est appelée à figurer pour une heureuse et large part dans les annales de la colonisation des cantons de l'Est, pour les dernières dix années ; mais il est regrettable d'ajouter que ce progrès si distingué est sur le point de tomber dans une stagnation complète par la raison que le gouvernement n'a presque plus de terres à vendre dans les limites de ce comté, à l'exception peut-être de 40,000 acres. Les quelques autres milliers d'acres qui s'y trouvent disponibles appartiennent à des sociétés de grands propriétaires qui demandent des prix très élevés. Par exemple on compte 22,000 acres dans Upton, appartenant à MM. D. A. Grant et autres ; 22,000 acres dans Wickham, appartenant à MM. W.

Lindsay et autres ; et 31,000 acres dans Durham, qui appartiennent à MM. T. Scott et autres.

En face d'un pareil état de chose, je ne vois guère de développements possibles qui puissent surgir durant les dix années à venir, que ceux que pourront offrir les propriétaires actuels dans la continuité du défrichement de leurs terres, dont la quantité réunie, encore en bois de bout, s'élève à près de 100,000 acres.

Nous allons, toutefois, étudier sommairement les progrès des cantons renfermés dans ce comté, formant deux rangées, séparées par la rivière Saint-François qui coule vers le nord et qui passe au centre du comté.

Durham.—Ce canton est situé sur la côte ouest de la rivière Saint-François, entre Wickham et Melbourne, et Acton au sud-ouest. La terre y est excellente pour toutes sortes de cultures; couverte abondamment en érable, hêtre, bouleau, noyer, pin, frêne et cèdre; il y a aussi du chêne, mais en petite quantité. Le sol est arrosé par un grand nombre de petits courants.

L'ancienne et considérable mission de la partie Nord-Est du canton Durham, placée sous le titulaire de Saint-Pierre, est à 12 milles de Richmond ou Melbourne, d'un côté, et à une égale distance de Drummondville, de l'autre côté. C'est surtout depuis 1853 que cette paroisse nouvelle a pris de plus grands développements. C'est aussi vers cette époque que fut formé le joli village qui existe aujourd'hui, et auquel on a donné le nom significatif de : *l'Avenir*, comme pour exprimer l'espoir qu'on nourrissait alors d'en faire bientôt le siège important d'un centre de progrès matériel et d'avancement intellectuel. Déjà une grande partie de tout cela est réalisé, puisqu'aujourd'hui le village de l'Avenir renferme un noyau de population très développé, composé de gens de métiers, marchands, médecins et autres; l'industrie compte aussi plusieurs moulins à scie, à moudre le grain, fonderie, etc. Pour faciliter les développements de l'intelligence et de l'instruction populaire, on y a fondé un Institut Littéraire, avec salle de lecture et bibliothèque, et trois écoles pour l'instruction des enfants appartenant à l'origine canadienne-française, outre celles établies pour les autres origines, qui sont en grand nombre. On compte, en outre, la fondation d'un journal français, intitulé le *Défricheur*, que vient de commencer à publier J. B. E. Dorion, écrivain, M. P. P., dans l'intérêt de la colonisation des Cantons de l'Est.

Une église d'environ 100 pieds de longueur est construite dans l'endroit, et un prêtre y réside depuis 1854.

Quant à la colonisation de ce canton, elle est un reflet de cette immense et valeureuse conquête du sol à l'agriculture ; tâche sublime, persévérante, et laborieusement entreprise aujourd'hui sur tous les points du pays à la fois, pour le plus grand profit du Canada, comme de celui des habitants qui y prennent part.

Il y a dix ans, on comptait dans l'endroit une population de 2,208 habitants, dont 418 étaient canadiens-français. Aujourd'hui, la population s'élève à 3,152 âmes, dont 566 habitants sont canadiens-français ; formant une augmentation de 944 personnes, en 10 ans, dont 148 sont canadiennes-françaises.

En 1851, on évaluait à 11,134 acres le terrain mis en état de culture, lequel avait produit 46,128 minots de grains et 23,229 minots de patates et navets, formant en tout 69,357 minots. Le recensement de 1861 fait voir qu'il y a actuellement 15,947 acres en culture, ayant produit 120,186 minots de grains et 96,906 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 217,092 minots. Ces chiffres établissent donc une augmentation de 4,813 acres de terre nouvelle, et un surplus de 74,058 minots de grains et 73,681 minots de patates et navets, formant en tout 147,735 minots, en dix ans !

Aujourd'hui, la valeur de la propriété foncière du canton Durham s'élève à \$439,525 ; celle des instruments agricoles à \$16,917, et le bétail, à \$113,768.

Parmi les produits de la ferme figurent 109,767 lbs. de beurre, et 55,433 lbs. de sucre. Dans la récolte de 1860 se trouve le blé, qui compte pour 16,223 minots. Le foin récolté s'élève à 2,749 tonneaux.

Plusieurs chemins traversent ce canton ; mais les deux routes qui suivent sont toutes récentes, savoir :—

Un chemin, qui part de la station du chemin de fer, conduisant au canton Ely, partie nord, après avoir traversé la pointe sud-est du canton Acton, qui est un magnifique coteau de bois franc. Le terrain que traverse cette route est de qualités diverses, dit M. Leighton, conducteur des travaux, généralement bon et couvert de bois franc sur les hauteurs et de cèdre et d'épinette dans les bas-fonds. Depuis quelques années il s'est formé sur cette route plusieurs établissements qui paraissent être en voie de prospérité. De très grandes quantités de pin et d'épinette rouge ont été enlevées dans ce canton ; mais d'après le rapport de M. Leighton il paraîtrait qu'il reste

enc
hab
L
fer
pou
Fra
T
éta
O
min
Jose
rang
la C
avec
dura
U
la pa
lacion
moiti
titula
pieds
la sta
d'Act

K
Saint-
canton
Warw
le côté
prop
canton
et ch
est ba
autre
arrose
On
Kings
Saint-
dans l
très co
ment
par u
enfant
Il y

encore assez de ces qualités de bois pour les besoins futurs des habitants de cette localité.

L'autre route part également de la station du chemin de fer de Durham, en traversant ce canton et celui de Wickham, pour aboutir à Drummondville, situé sur la rivière Saint-François, dans le canton Grantham.

Tout le terrain traversé par cette route est en partie déjà établi.

On a découvert dans le canton Durham des indices de mines de cuivre qui vont être incessamment exploitées. M. Joseph Yule, propriétaire d'une mine de cuivre dans le 7^e rang, municipalité de l'Avenir, vient de vendre sa propriété à la Compagnie des mines de Durham pour la somme \$4,700, avec privilège d'exploiter la partie cultivable de la terre durant encore deux années.

Une paroisse nouvelle commence aussi à se développer dans la partiesud du canton Durham, laquelle renferme une population d'environ 900 âmes, moitié canadienne-française et moitié d'origine étrangère. Cette mission est placée sous le titulaire de Saint-Fulgence et possède une chapelle de 36 pieds sur 30, construite dans le 10^e rang du canton, près de la station du chemin de fer. C'est M. le curé de Saint-André d'Acton qui est chargé de cette desserte.

Kingsey.—Ce canton se trouve situé à l'Est de la rivière Saint-François, vis-à-vis Durham, borné au nord-ouest par le canton Simpson, au sud-est par Shipton et au fond par Warwick. La qualité du sol varie quelque peu. Le front et le côté qui avoisine Shipton sont de la meilleure qualité, et propres à toutes espèces de grains ; la forêt de cette moitié du canton est composée de hêtre, bouleau, érable, noyer, bois blanc et chêne ; l'autre partie adjacente à Warwick et à Simpson, est basse et marécageuse, couverte en cèdre, pruche blanche et autre bois semblable. Plusieurs branches de la rivière Nicolet arrosent assez avantagusement la contrée.

On compte aujourd'hui deux florissants villages dans Kingsey : celui des Chutes, sur la rivière Saint-François, et Saint-Félix, situé sur la branche S.-E. de la rivière Nicolet, dans la partie Est du canton. Cette dernière paroisse, qui est très considérable, renferme une population presque exclusivement canadienne-française, une église, et un presbytère occupé par un prêtre résident. Il existe 9 écoles instruisant 260 enfants.

Il y a dix ans, on comptait dans Kingsey 2,262 âmes dont

1,184 habitants étaient d'origine canadienne-française ; aujourd'hui, le chiffre de la population de ce canton s'élève à 2,403 habitants dont 1,148 sont canadiens-français. Comme on voit, le mouvement de la population a été nul durant ces dernières dix années, puisqu'on ne compte aujourd'hui qu'une si faible augmentation sur le chiffre de 1851. Le même recensement de 1861 établit, en outre, que les franco-canadiens ont diminué de 36 âmes durant cette même période.

Quant aux développements agricoles, ils sont assez satisfaisants, comme on va le voir. En 1851, on évaluait à 11,352 acres le terrain mis en état de culture, qui avait produit 53,154 minots de grains et 22,414 minots de patates et navets, formant en tout 75,568 minots. Aujourd'hui, on compte 15,069 acres de terre en culture, ayant produit 91,891 minots de grains et 66,991 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 157,882 minots.

Ces chiffres établissent donc une augmentation de 3,717 acres de terre nouvelle et un surplus de 82,314 minots de grains et patates, étant le travail de dix ans. Cependant, la récolte du blé a diminué de près d'un quart durant cette même période. La récolte de 1851 fut de 10,792 minots, tandis que celle de 1860 ne s'élève qu'à 8,332 minots, formant une diminution de 2,460 minots.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$375,570 ; celle des instruments agricoles à \$13,729, et le bétail à \$83,354.

Parmi les produits de la ferme se trouve 54,239 lbs. de beurre et 27,597 lbs. de sucre, confectionnés durant l'année 1860, dans le seul canton de Kingsey.

La récolte du foin de cette même année, s'élève à 2,140 tonneaux.

Une route nouvellement tracée s'ouvre dans la partie Est du canton, laquelle part du chemin de Danville, sur le lot No. 11 du 10^e rang de Shipton. Cette route servant de chemin de front dans le 6^e rang de Kingsey, traverse les lots Nos. 21, 22, 23 et 24, et ensuite se dirige à travers les 6^e, 7^e, 8^e et 9^e rangs. Le terrain par où passe ce chemin est en certains endroits sablonneux, et en d'autres de terre forte, couvert de bois mêlé ; l'ouverture de cette route aura pour effet de donner accès à une certaine étendue de terrain encore vacants et pouvant offrir de grands avantages à la colonisation. Il existe un superbe pouvoir d'eau, entr'autres, au centre de cette ligne de chemin. MM. Cassidy et Marston, conducteurs de ce chemin, disent dans leurs rapports de 1860 que le bois a été

com
une

S
com
Fran
colon
celui
terres
canad
1775
prop
d'aut
l'Est

Il y
famill
25 d'
s'élève
tous
person
184 ar
pour d

La
de Sa
l'antre
qui no

Le t
favora
Nicole
contré
des mo

Les
avaie
patate
de foin
nant 8
minots
1860, f

Ces
augme
grains
la réco
formé

comme ailleurs exploité dans ce canton, mais qu'il en reste une quantité suffisante pour les besoins futurs des colons.

Simpson.—Ce canton est voisin de Kingsey, au nord, et comme ce dernier situé sur la rive Est de la rivière Saint-François. Pour la même cause exprimée touchant la colonisation des terres du canton Stoke, les développements de celui-ci subissent le même effet ; c'est-à-dire qu'autrefois ces terres furent accordées aux officiers et soldats de la milice canadienne, qui servaient durant le blocus de Québec, en 1775 et 1776, et que conséquemment ces terres sont devenues la propriété de grands Seigneurs qui, sans doute, ont bien d'autres choses à penser que de faire coloniser les cantons de l'Est !

Il y a dix ans, on ne comptait encore dans l'endroit que 12 familles ou 87 habitants, dont 62 étaient canadiens-français et 25 d'origine britannique. Aujourd'hui, cette population ne s'élève encore qu'au chiffre de 37 familles ou 271 habitants tous d'origine canadienne-française à l'exception de 27 personnes. C'est donc une augmentation de 25 familles ou 184 âmes, en dix ans, où l'origine britannique ne compte que pour deux âmes.

La population de Simpson est desservie par M. le Curé de Saint-Frédéric de Drummondville, paroisse située sur l'autre côté de la rivière Saint-François, en face du canton qui nous occupe.

Le terrain du canton Simpson est bas et uni, mais très favorable à l'agriculture. Plusieurs branches de la rivière Nicolet, et autres petits courants, arrosent très bien la contrée et offrent d'excellentes situations pour y construire des moulins.

Les défrichements qui s'élevaient à 430 acres, il y a dix ans, avaient produit 1,975 minots de grains et 543 minots de patates et navets en 1851, en tout 2,518 minots et 42 tonneaux de foin. Le recensement de 1861 constate qu'il y a maintenant 871 acres de terre en état de culture ayant produit 5,381 minots de grains et 605 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 5,986 minots et 98 tonneaux de foin.

Ces calculs établissent donc que les défrichements ont augmenté de 441 acres et les récoltes de 3,468 minots de grains et 56 tonneaux de foin. Dans cette augmentation de la récolte des grains, on remarque que c'est l'avoine qui a formé ce surplus, puisque le blé, comme les patates, n'ont

nullement augmenté la somme des récoltes durant ce dernier intervalle de dix années.

La valeur des défrichements, bâtisses, etc., s'élève aujourd'hui à \$32,506.

Le bétail, qui se compose de 70 bœufs, 53 vaches laitières, 65 veaux et génisses, 35 chevaux et 110 moutons, est évalué à \$3,512.

Outre le chemin qui longe la rivière Saint-François, dans Simpson, il existe, paraît-il, une autre route qui mène au fleuve, passant à travers Simpson, Wendover, et partie de l'augmentation d'Aston, pour tomber dans le chemin qui conduit à Saint-Grégoire, vis-à-vis de la ville des Trois-Rivières.

Wickham.—En traversant de nouveau à l'ouest de la rivière Saint-François, on se trouve dans le canton Wickham, situé vis-à-vis de Simpson, entre Durham et Grantham, et Acton au fond. Le terrain, près de la rivière et en tirant vers le nord, s'élève graduellement et renferme un sol d'une bonne qualité, propre à la culture de toutes espèces de grains; quant à l'intérieur et au fond du canton il est marécageux et moins propre à la colonisation. Le bois de construction consiste en chêne, pin, érable et hêtre, tous d'une belle venue; dans l'intérieur se trouve du cèdre en abondance ainsi que de la pruche blanche et de la sapinette. Il n'y a pas d'autres cours d'eau que de très petits ruisseaux. Les meilleures terres sont en front de la belle rivière Saint-François qui, par ses détours nombreux, arrose complètement bien cette partie du canton.

Bien que la plus grande partie des terres de ce canton soit la propriété d'un grand propriétaire, cependant la colonisation a pris un assez heureux développement dans l'endroit durant ces dernières dix années.

En 1851, on portait le chiffre de la population résidente à 86 familles ou 574 habitants, dont 192 étaient d'origine canadienne-française; le recensement de 1861 fait voir qu'il y a aujourd'hui 121 familles ou 856 habitants, dont 303 sont canadiens-français. C'est donc une augmentation de 282 âmes presque au profit seul de l'origine française.

Il y a dix ans on comptait 2,925 acres de terre en état de culture, ayant produit 12,964 minots de grains et 8,884 minots de patates et navets, formant en tout 21,848 minots; le recensement de 1861 évalue les défrichements à 3,866 acres, ayant produit 23,713 minots de grain et 28,275 minots de patates et navets, formant en tout 51,988 minots; formant

une
surp
et na

Pa
beurr
confe

La
s'élèv
le bét

Il
popul

Cin
On
du ch

il y a
au gr

Se, 90
Wickl

les deu
conduc

de 186
dans l

certain
En

Défric
qu'un r
sa ter

capital
au pri

compag
applica
session,

la dite
On r

cèdent
que p
Amérique
montan

Gran
sur la r
bon pre
coupé p
il est b

une augmentation de 941 acres de terre nouvelle et un surplus de 10,749 minots de grain et 19,391 minots de patates et navets, en tout 30,140 minots, outre 325 tonneaux de foin.

Parmi les produits domestiques on compte 20,363 lbs. de beurre, 400 lbs. de fromage et 22,778 lbs. de sucre, le tout confectionné durant l'année 1860.

La valeur actuelle de la propriété foncière de Wickham s'élève à \$123,860 ; les instruments d'agriculture à \$4,084 et le bétail à \$21,127.

Il y a une chapelle construite dans le canton, et la population est desservie par M. le Curé de Drummondville.

Cinq écoles sont ouvertes, fréquentées par 152 enfants.

Outre la route de Drummondville conduisant à la station du chemin de fer de Durham, qui passe à travers ce canton, il y a aussi un chemin qui commence au centre du lot No. 8, au grand chemin de Wickham, traversant les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e rangs jusqu'à la ligne qui divise Wickham et Acton, destiné à ouvrir une communication entre les deux cantons jusqu'à la voie ferrée d'Acton. M. Brady, conducteur des travaux de ce chemin, dit dans son rapport de 1860 qu'on ne trouve point de carrière de pierres à chaux dans les environs du chemin, mais qu'on voit des indices certains de mines de fer et de cuivre dans Wickham.

En effet, le journal français des cantons de l'Est, le *Défricheur*, annonce dans son numéro du 22 janvier 1863 qu'un nommé Timmons, de Wickham, a vendu dernièrement sa terre \$7,600, argent comptant, à une compagnie de capitalistes qui se propose d'exploiter sur une grande échelle, au printemps, le minerai de cuivre qui s'y trouve. Cette compagnie donne aussi avis dans la même feuille qu'une application sera faite à la législature, dans la prochaine session, pour demander la passation d'un acte pour incorporer la dite "Compagnie des Mines de Wickham."

On rapporte que les mines de cuivre de ce canton ne le cèdent à aucune autre dans le pays, tant par la richesse que par l'étendue qu'elles occupent, et qu'une Société Américaine vient d'acheter d'autres mines dans Wickham au montant de \$200,000.

Grantham.—Ce canton est situé entre Wickham et Upton, sur la rive Ouest de la rivière Saint-François. Le sol, qui est bon presque partout, est élevé sur les bords de la rivière, mais coupé par plusieurs ravines profondes ; dans d'autres directions il est beaucoup plus bas, et très uni. Les hauteurs ou collines

sont composées d'une marne jaunâtre ou noirâtre sur un fond de sable ; ailleurs, il est imprégné d'une plus grande quantité de sable, toutefois, la terre est favorable à toutes les espèces de culture. Le bois consiste en bouleau, pin, érable, orme, hêtre et bois blanc, sur les terres qui avoisinent la rivière ; et en cèdre, sapin, épinette et autre bois mou dans les parties inférieures. La rivière Noire ainsi que d'autres courants arrosent très convenablement la contrée et offrent plusieurs pouvoirs d'eau excellents qui sont exploités avec avantage.

Ce canton renferme aujourd'hui deux belles paroisses : Saint-Frédéric de Drummondville et Saint-Germain de Grantham, possédant chacune un prêtre résident.

La première renferme une population totale de 800 âmes, dont la moitié environ forme le beau village de Drummondville, situé sur la rivière Saint-François, à une égale distance du fleuve Saint-Laurent ou de Richmond, soit environ 24 milles. Ce village, qui est l'un des plus anciens des cantons de l'Est et le chef-lieu du comté, possède deux Instituts Littéraires, dont l'un fut fondé il y a quelques années par les habitants d'origine britannique, et l'autre établi tout récemment par les canadiens-français, sous le nom d'Institut Littéraire de Saint-Jean-Baptiste de Drummondville. Ce village ne renferme donc qu'une population d'environ 400 âmes, comme je viens de le mentionner.

L'autre paroisse, celle de Saint-Germain, renferme une population de 1,595 habitants, tous d'origine canadienne-française, et possède une église d'environ 100 pieds sur 48, située vers le milieu du 7^e rang de Grantham. Un prêtre y réside depuis l'automne de 1859.

Comme les statistiques relatives à ces deux paroisses se trouvent réunies en un seul état, dans le recensement de 1861, je me vois contraint de n'offrir que l'ensemble des développements du canton entier.

En 1851, la population des deux paroisses sus-mentionnées s'élevait à 1,401 âmes dont 972 habitants étaient d'origine canadienne-française, possédant 3,718 acres de terre en état de culture qui avaient produit 14,220 minots de grains et 7,488 minots de patates et navets, formant en tout 21,708 minots. Le dernier recensement démontre que le chiffre actuel de la population est de 2,395 habitants dont 1,945 sont canadiens-français, possédant 7,378 acres en culture qui ont produit 41,637 minots de grains et 39,061 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 80,698 minots.

C'est donc une augmentation de 994 âmes, en dix ans, au

profit
de 3,6
de gra
total a

La
La
\$338,7
et cell
\$396,5

Par
de be
durant

Qua
par 168
élèves.

Outr
paroiss
le cheu
Chrysto
milles.
les cant
baska, j

Upto
long de
la rivie
Chènes
et d'une

Ce ca
comté d

Dans
la paroi
de 2,21
réside.

cette pa
Bonaver
renferm
âmes. O
tion d'un
être élev

Comm
trouvent
recensem
statistiq

profit seul de l'origine canadienne-française, et d'un surplus de 3,660 acres de terre nouvelle, ayant produit 27,417 minots de grains et 31,573 minots de patates et navets, formant un total augmenté de 58,990 minots.

La récolte du foin de 1860 a été de 803 tonneaux.

La propriété foncière du canton entier est estimée à \$338,714 ; la valeur des instruments d'agriculture à \$12,732, et celle du bétail à \$45,120, formant un total de richesse de \$396,566, outre les produits récoltés.

Parmi les produits seuls de l'industrie, figurent 22,586 lbs. de beurre et 18,337 lbs. de sucre d'érable, confectionnés durant l'année 1860.

Quatre écoles sont établies dans Saint-Germain, fréquentées par 168 enfants ; et sept dans Saint-Frédéric, instruisant 204 élèves.

Outre les divers chemins qui se croisent dans les deux paroisses renfermées dans le canton Grantham, se trouve aussi le chemin de Drummondville conduisant à la station de Saint-Chrystophe d'Arthabaska et formant une longueur de 32 milles. Ce chemin part de la rivière Saint-François et traverse les cantons Wendover, Horton, Warwick et partie d'Arthabaska, jusqu'à la station du chemin de fer.

Upton.—Ce canton est d'une forme irrégulière et s'étend le long des limites des seigneuries du comté d'Yamaska, jusqu'à la rivière Saint-François. La rivière David et le ruisseau des Chênes arrosent aussi cette contrée. Le terrain est bas et uni, et d'une assez bonne qualité.

Ce canton est divisé en deux parts : l'une appartient au comté de Bagot, et l'autre à celui de Drummond.

Dans la partie du canton appartenant à ce comté, se trouve la paroisse de Saint-Guillaume, qui renferme une population de 2,216 âmes, laquelle est desservie par un prêtre qui y réside. Une autre paroisse nouvelle se développe aussi dans cette partie du même canton, ayant pour titulaire Saint-Bonaventure, également desservie par le même Curé, et renfermant une population toute canadienne-française de 726 âmes. On vient d'entreprendre dans cette mission la construction d'une église en bois qui aura 86 pieds sur 44. Elle doit être élevée, sur le lot n° 10 du 4^e rang du dit canton.

Comme les chiffres de ces deux centres de population se trouvent réunis dans une même colonne dans les pages des recensements du pays, je me vois empêché d'offrir des statistiques particulières à chacun de ces groupes qui, pourtant,

auraient été d'un immense intérêt pour le temps et pour l'avenir, dans l'étude plus détaillée des développements de ces nouvelles paroisses, à en juger par les progrès considérables qui ont marqué ces dernières dix années.

En effet, on comptait dans la partie du canton qui nous occupe, une population de 2,184 âmes, en 1851, dont 2,068 habitants étaient d'origine canadienne-française, possédant 5,197 acres de terre en culture, qui avaient produit 26,320 minots de grains et 2,921 minots de patates et navets, formant en tout 29,241 minots. Le recensement de 1861 constate une population de 2,942 habitants, tous d'origine canadienne-française à l'exception de trois personnes, possédant 9,243 acres en état de culture, qui ont produit 77,223 minots de grains et 24,965 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 102,188 minots, outre 714 tonneaux de foin et 774 lbs. de tabac.

Ce résultat démontre donc une augmentation de population de 758 âmes, toute au profit des canadiens-français, et un surplus de 4,046 acres de terre nouvelle et de 50,903 minots de grains et 22,047 minots de patates et navets, formant en tout 72,947 minots. Tout cela est l'œuvre des dernières dix années, comme je viens de le dire.

Dans la récolte des grains, le blé figure pour 18,895 minots ; et dans les produits de l'industrie se trouve le beurre, qui compte pour 17,938 lbs. et le sucre, pour 24,400 lbs, le tout récolté en 1860.

La valeur de la propriété foncière d'Upton s'élève aujourd'hui à \$527,106 ; les instruments d'agriculture à \$10,160, et le bétail à \$55,295.

On compte 6 écoles, fréquentées par 300 enfants, dans les deux centres ci-dessus mentionnés, savoir : St. Guillaume, 4 écoles instruisant 242 enfants, et St. Bonaventure, 2 écoles fréquentées par 58 élèves.

Outre plusieurs chemins qui traversent ce canton, il y a une route nouvelle qui ouvre une voie de communication facile entre la rivière Saint-François et une autre route dans Saint-Bonaventure, conduisant à Drummondville.

Wendover.—Ce canton est borné en front par la rive orientale de la rivière Saint-François, vis-à-vis Grantham, au sud-est par Simpson, au nord-ouest par la seigneurie de Courval et l'augmentation de Nicolet, et au fond par Aston. Le sol varie beaucoup en qualité ; ce sont les terres situées près de la rivière qui sont les meilleures ; à peu de distance de

là, le t
bas et p
en grav
tout le
Aston
hauteurs
dans les
de la r
canton l

Le m
des défr
dix anne
familles
canadien
aujourd'
canadien
presque

Les d
ayant p
patates
en 1860
minots de

Ces cli
de terre
de grains
Ce faible
chiffre de
n'a guère
année, en
occupants
cette aug
dernières
ce cas su
mais ne p
Quoiqu'il
estimée à

Cette p
ville.

là, le terrain s'abaisse graduellement et forme des marais bas et profonds où le sol consiste principalement en sable et en gravier jaune. Cette qualité de terrain s'étend sur presque tout le reste de l'étendue du canton et même jusque dans Aston où le terrain est submergé le printemps. Sur les hauteurs le bois consiste en érable, bouleau, hêtre et pin ; dans les bas-fonds c'est de la sapinette. Les deux branches de la rivière Nicolet et ses tributaires qui traversent ce canton l'arrosent très bien dans toutes ses parties.

Le mouvement de la population, comme l'augmentation des défrichements, a fait peu de progrès durant ces dernières dix années. Il y a dix ans on comptait dans l'endroit 27 familles ou 216 personnes dont 153 étaient d'origine canadienne-française ; d'après le recensement de 1861, il y a aujourd'hui 54 familles ou 337 habitants dont 262 sont canadiens-français, formant une augmentation de 121 âmes, presque au profit seul de la race française.

Les défrichements, qui s'élevaient à 609 acres en 1851, ayant produit 2,281 minots de grains et 1,240 minots de patates et navets, en tout 3,521 minots, étaient de 1,055 acres, en 1860, ayant produit 6,803 minots de grains et 6,751 minots de patates, formant en tout 13,554 minots.

Ces chiffres établissent donc une augmentation de 446 acres de terre nouvelle, en dix ans, et un surplus de 4,522 minots de grains et 5,511 minots de patates, en tout 10,033 minots. Ce faible résultat, très certainement, ne correspond pas au chiffre de la population, puisque chaque chef d'établissement n'a guère défriché plus que trois-quarts d'un arpent chaque année, en répartissant le travail également entre tous les occupants de terres, dans ce canton. Il est bien vrai, que cette augmentation de population a pu se faire dans les dernières années de l'époque décennale qui nous occupe ; alors ce cas suffirait pour diminuer la sévérité de ma remarque, mais ne pourrait pas toutefois la faire rejeter complètement. Quoiqu'il en soit, la propriété foncière de Wendover est estimée à \$69,000, et le bétail à \$6,705.

Cette population est desservie par M. le Curé de Drummondville.

COUP-D'ŒIL

SUR L'ENSEMBLE DES DÉVELOPPEMENTS DES CANTONS DE L'EST.

Des amis intéressés à la colonisation des Cantons de l'Est m'ayant exprimé le désir de lire dans ces pages un aperçu sommaire de l'étendu des progrès qu'a faite la colonisation dans ces cantons, durant ces dernières dix années, je m'empresse de me rendre à ce désir si légitime et si bien inspiré, en groupant à cet effet les quelques statistiques qui vont suivre.

Il y a vingt-cinq ans, vers le temps où la Société de la Propagation de la Foi commençait à s'établir au milieu de nous, deux ou trois prêtres desservaient toute cette vaste étendue de pays qui se déroule depuis la rivière Chaudière jusqu'au delà de la rivière Saint-François, près du voisinage des terres des seigneuries situées à l'Est de la rivière Richelieu, que nous verrons dans la prochaine Etude.

A peine cette sublime Association eut-elle fonctionnée quelques années, que déjà elle s'empressa de secourir les missions pauvres du pays, en fournissant les moyens de bâtir les chapelles et de placer des Prêtres dans les localités qui, sans cette aide providentielle, seraient restées encore longtemps privées des consolations de la religion, et auraient languie matériellement aussi bien que spirituellement ; car, comme l'observe si judicieusement le rédacteur des Rapports sur les Missions du Diocèse de Québec, du moment qu'un prêtre arrive dans une mission pour y fixer sa résidence, les choses changent de face, et une amélioration sensible se produit dans l'aspect moral et matériel du canton. La religion vient poser un cachet de stabilité sur l'existence de l'établissement ; les anciens habitants reprennent courage, et de nouveaux colons sont attirés par l'espérance de pouvoir élever chrétiennement leurs enfants, et de participer eux-mêmes aux secours de la religion.

Grâces aux encouragements donné par l'Association de la Propagation de la Foi, la population canadienne commença peu à peu à s'attacher plus fermement au sol que par le passé, et se développa assez considérablement. Au commencement

de l'a
dans l
renfer
établis
Montr
tout v

A d
Stanst
formai
de 13,
compo

Anglet
Ecosse,
Irlande
Etats-U
Autres
Anglais
Canadi

Vers
tés, save
nous ap
et partic
du comt
Drumm
(c'est-à-c
Gayhurs
et Tring

D'apr
territoir
ainsi cla

Angleter
Ecosse,
Irlande,
Etats-Un
Autres p
Anglais,
Canadien

de l'année 1852 on comptait déjà quatorze Prêtres établis dans les cantons de l'Est, dans cette partie du territoire alors renfermée dans le diocèse de Québec, outre huit Prêtres établis dans les cantons situés dans les limites du diocèse de Montréal, à l'ouest de la rivière Saint-François, formant en tout vingt-deux missionnaires.

A cette époque, les six grands comtés de Sherbrooke, Stanstead, Shefford, Missisquoi, Drummond et Mégantic qui formaient le territoire en question, renfermaient une population de 13,184 familles cultivant la terre, ou 94,285 âmes, ainsi composée :

Angleterre et Pays de Galles,.....	2,831	âmes.
Ecosse,.....	3,040	"
Irlande,.....	7,716	"
Etats-Unis,.....	8,755	"
Autres pays,.....	134	"
Anglais, nés dans le pays,.....	37,743	"
Canadiens-français,.....	34,066	"

Population totale en 1851..... 94,285 . âmes.

Vers 1854, les cantons de l'Est furent organisés en douze comtés, savoir : Missisquoi, Brôme, Stanstead, Shefford, Bagot, que nous apprécierons dans la prochaine Etude, (le canton Acton et partie d'Upton doivent seuls figurer ici, les autres paroisses du comté Bagot ne faisant point partie des cantons de l'est), Drummond, Arthabaska, Richemond, Wolfe, Compton, Beauce (c'est-à-dire les cantons Adstock, Aylmer, Dorset, Forsyth, Gayhurst, Jersey, Lambton, Linière, Marlow, Price, Shenley et Tring) et Mégantic.

D'après le recensement de 1861, on compte dans ce même territoire une population de 18,189 familles, ou 139,885 âmes ainsi classée :

Angleterre et Pays de Galles,.....	2,562	âmes.
Ecosse,.....	3,030	"
Irlande,.....	6,105	"
Etats-Unis,.....	8,673	"
Autres pays,.....	427	"
Anglais, nés dans le pays,.....	51,893	"
Canadiens-français,.....	67,195	"

Population totale en 1861.....139,885 âmes.

Ces calculs démontrent donc un surplus de population de 5,005 familles ou 45,600 âmes, durant ces dernières dix années. Ces chiffres établissent aussi que les anglais, nés hors du pays, ont diminué de 269 personnes, durant la même période ; les écossais, 10 âmes ; les irlandais, 1,611 âmes, et les américains de 82 personnes, en tout 1,972 âmes. L'augmentation susdite est donc ainsi partagée :

Canadiens-Français.....	33,129 âmes.
Autres origines, nés dans le pays. 14,150 âmes,	
Venant de pays étrangers.....	293 “
En tout.....	14,443 “
Moins.—Population Britan. dimi-	
nuée,.....	1,972 “
	<u>12,471 “</u>
Augmentation totale.....	45,600 âmes.

L'état moral et spirituel des populations n'a pas été négligé non plus par les autorités religieuses, protestantes et catholiques, durant ces dix années.

Quant au culte catholique, il compte un grand nombre d'églises ou chapelles construites durant cette dernière époque décennale. D'après le Calendrier de 1861, il y a dans les cantons de l'Est 39 Cures ou Missions donnant asile à quarante-neuf Prêtres qui se dévouent à l'œuvre des missions pour le plus grand bien spirituel des âmes et l'avancement moral et matériel des intérêts du pays, suivant que je l'ai déjà exprimé.

Voici, toutefois, le tableau comparé des Cures établies dans les cantons de l'Est, en 1851 et 1861, possédant un ou plusieurs prêtres qui desservent également un nombre aussi considérable d'autres missions que je ne puis mentionner ici.

Can
St. Sy
Somer

Stanfol
Arthab

Kingsey

Granth

Durham

Upton..

Milton..

Roxton.
Stuckely
Granby..
Farnham

Stanbrid

Stanstea

Sherbroo
Shipton.

Lac Aylm
Lambton

Tring ...

Cet a
encore à
de la Pr

1851.		1861.	
<i>Cantons ou Paroisses.</i>	<i>Prêtres.</i>	<i>Cantons ou Paroisses.</i>	<i>Prêtres.</i>
St. Sylvestre.....	2	St. Sylvestre.....	2
Somerset.....	1	Somerset. { Ste Julie.....	1
			St. Calixte..... 1
		Halifax. { Ste. Sophie.....	1
			St. Ferdinand... 2
Stanfold.....	1	Stanfold.....	St. Eusèbe..... 2
Arthabaska. { St. Norbert,...	1	Arthabaska { St. Norbert.....	1
	St. Chrystophe 1		St. Chrystophe.. 2
		Chester.....	St. Paul 1
		Warwick	St. Médard..... 1
		Bulstrode....	St. Valère 1
Kingsey.....	1	Kingsey.....	St. Félix..... 2
Grantham	1	Grantham. { St. Frédéric de	
			Drummondville 1
			St. Germain..... 1
Durham.....	1	Upton { St. Guillaume... 2	
Upton..... St. Guillaume,....	1		St. Ephrem..... 1
		Acton.....	St. André..... 2
		Milton { St. Valérien.....	1
			Ste. Cécile..... 1
Milton.....	1	Ely.....	St. Joseph..... 1
Roxton	1	Roxton.....	St. Jean Baptiste 1
Stuckely.....	1	Stuckely. N. D. de Bon-Secours.	1
Granby.....	1	Granby. Sacré Cœur de Marie..	1
Farnham	1	Farnham... St. Romuald.....	1
		Dunham.....	Ste. Croix..... 1
Standbridge	1	Standbridge... N. D. des Anges.	1
		Bolton.....	St. Etienne..... 1
Stanstead	1	Stanstead. Sacré Cœur de Jésus.	2
Sherbrooke.....	1	Compton. St. Thomas d'Aquin.	2
Shipton	1	Ascot. St. Michel (Sherbrooke).	1
		Shipton.....	Ste. Bibiane..... 1
		Tingwick ...	St. Patrice..... 1
Lac Aylmer.....	1	Wotton.....	St. Hypolite..... 2
Lambton	1	Lac Aylmer..	St. Olivier..... 1
		Lambton....	St. Vital..... 1
Tring	1	Forsyth.....	St. Evariste..... 1
		Tring	St. Victor. 1
		Broughton... St. Pierre	1
		Leeds	St. Jacques..... 1
21 Cures.	22 Ptrs.	39 Cures.	49 Ptrs.

Cet aperçu plein d'intérêt doit nous engager plus fortement encore à nous agréger dans cette pieuse et grande Association de la Propagation de la Foi, qui sait opérer de si étonnants

résultats, et dont la mission est d'aider en ce pays à la construction des chapelles et au soutien des missionnaires durant les premières années. Qui pourrait croire qu'avec la légère aumône d'un sou par semaine versée par les fidèles des différentes paroisses du pays on put accomplir tant de bien. Que notre cri de ralliement soit donc celui-ci : Au gouvernement d'ouvrir les routes, et à l'Œuvre de la Propagation de la Foi d'aider à la construction des chapelles et de donner l'assistance des secours religieux aux habitants qui ouvrent le pays.

Mais pour cela, je le répète, il faut le concours de tous ; car n'aurions-nous pas le droit de dire à tous ceux qui regrettent si justement le départ de nos jeunes et robustes jeunes gens pour les Etats-Unis, ou qui se proclament si souvent les soutiens ou les amis de la colonisation : " Vous pourriez faire plus que de gémir ou de faire mousser si haut votre patriotisme : *vous pourriez vous adjoindre à nous dans l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et donner un sou par semaine pour contribuer à fixer vos compatriotes sur leur sol natal.* " C'est là le puissant nerf de la colonisation ; il est plus effectif que les plus belles paroles, et servira mieux la cause de la colonisation du pays.

En 1851, on comptait dans les cantons de l'Est 434,192 acres de terre en état de culture qui avaient produit :

270,894	minots	Blé,
41,479	"	Orge,
50,677	"	Seigle,
41,828	"	Pois,
785,955	"	Avoine,
155,478	"	Sarrazin,
84,540	"	Blé-d'Inde,

Total du grain. . 1,430,851 minots.

636,751	"	Patates,
127,660	"	Navets,

Formant en tout 2,195,262 minots, à part 148,809 tonneaux de foin et les pâturages.

Le recensement de 1861 constate qu'il y a aujourd'hui

731,305 acres de terre en état de culture qui ont produit en 1860 :

295,130	minots	Blé,
207,850	"	Orge,
105,144	"	Seigle,
84,523	"	Pois,
1,920,056	"	Avoine,
461,247	"	Sarrasin,
83,944	"	Blé-d'Inde,

Total du grain..	3,157,894	minots.
	2,101,632	" Patates,
	408,875	" Navets.

Formant en total 5,668,401 minots, outre les pâturages et 160,757 tonneaux de foin.

Ces chiffres établissent une augmentation de 299,113 acres de terre neuve préparés durant ces dernières dix années, et un surplus de 1,727,043 minots de grains et 1,746,096 minots de patates et navets, formant en tout 3,473,139 minots, et 11,948 tonneaux de foin, étant la récolte de 1860.

Voici quelle fut la quantité des principaux produits de l'industrie réalisée durant les années 1851 et 1861 respectivement.

	1851.	1861.	Augmentation.
Sucre d'érable, 1,638,964 lb.....		3,116,909 lb.....	1,477,945 lb.
Beurre, 1,757,026 lb.		3,711,780 lb.....	1,954,754 lb.
Fromage, 504,266 lb.....		516,077 lb.....	11,811 lb.

La propriété territoriale se classe ainsi, dans chacune des périodes sus-mentionnées :

	1851.	1861.	Augmentation.
Acres de terre possédés, 1,214,736 acres...		1,918,766 acres.....	764,030 acres.
" en culture, 434,132 "		731,305 "	297,113 "
" en forêt, 780,544 "		1,187,461 "	406,917 "

La richesse actuelle des cantons de l'Est peut se résumer comme suit :

Valeur de la propriété foncière,.....	\$23,011,665.00	
" des instruments aratoires.....	795,718.00	
" du bétail,.....	4,446,860.00	
" des voitures d'agèment,.....	550,397.00	
" des jardins, etc.....	93,870.00	
		\$28,903,500.00
Valeur des produits agricoles de 1860.....	\$3,954,794.00	
" des principaux produits de l'industrie,	809,163.00	
		\$ 4,763,957.00

Formant une richesse totale de \$33,667,457.00

égale à environ \$240.70 par tête ou \$1,850.80 par chaque famille, répartie également sur toute la population.

Le temps ne me permet pas de parler des usines, manufactures, moulins, produits de lainage, etc., qui figurent pour une somme très élevée.

Tels sont les cantons de l'Est !

A la vue des progrès si rapides de la colonisation comme du bien-être qui a résulté des paisibles travaux de cette population si mêlée d'origine, de langue et de religion, nous ne pouvons voir sans indignation les efforts que font certains journaux anglais ou autres influences personnelles pour troubler l'ordre et l'harmonie chez cette population des Cantons de l'Est, en créant dans l'esprit public des préjugés de race et de religion. Ce désordre dans la société peut amener de graves conséquences et causer la ruine du pays.

Comme l'observe si judicieusement M. Chs. de Cazes, membre du comté de Wolfe, dans un remarquable écrit sur l'antagonisme de Races et de Religion : " Dieu ne nous a point placés ici, tous ensemble, pour nous faire la guerre les uns aux autres. Il nous y a appelés, pour que chaque nationalité donnât toute son intelligence, tout son dévouement, toute son énergie au développement et au progrès de ce beau pays, dont il nous a confié les destinées. Aucun de nous n'a été à même de choisir son origine. Dieu nous a fait naître où bon lui a semblé. Pourquoi donc nourririons-nous une haine mutuelle, et serions-nous pris de la rage de nous entre-détruire ? Est-ce parce que nous ne sommes pas tous sortis du même pays ou nés à l'ombre du même drapeau ? La Providence a eu ses desseins en le voulant ainsi. Remercions-le donc, et vivons comme de bons frères, en nous aimant et en priant pour les uns pour les autres. "

Ces bons sentiments, puisés dans le christianisme, est le Manifeste particulier de la nationalité canadienne-française et le principal article de sa foi religieuse. Nous défions les ennemis de la paix et de la race française en ce pays, de produire une seule accusation fondée contre le non-accomplissement de cette sublime doctrine, que les protestants sincères et généreux observent comme les franco-canadiens.

Nous avons vu avec un égal dégoût l'ignorance de certains personnages se produire dans les brochures destinées à servir de catalogue pour la vente des terres dans les cantons de l'Est au profit de grands capitalistes. La sagesse aurait dû suggérer à ces perturbateurs de l'ordre social qu'il n'était pas opportun pour eux de faire des appels aux préjugés de religion

et de race, ou d'attaquer les institutions catholiques du pays, qui ne leur font aucun mal, pour le profit d'une Société commerciale en commandite ou pour servir la cause d'une secte religieuse quelconque. Erreurs d'intelligence ou de cœur que nous combattons partout pour le plus grand bien général du pays.

Pour plus d'éclaircissements, voici un extrait reflétant les lumières et connaissances de ces messieurs :

“ Nous n'hésitons pas à dire que l'établissement des Townships de l'Est par une population anglo-saxonne est une des plus importantes questions politiques du jour en ce qui regarde tout le Canada.

“ Des efforts considérables et incessants sont faits par les autorités catholiques pour étendre la colonisation des townships par des canadiens-français. On dit même que les riches institutions catholiques de la Province avancent des sommes considérables pour favoriser la colonisation.

“ On forme ainsi des paroisses et la conséquence immédiate est l'établissement de la dime compulsoire sur tous les colons présents et futurs pour le soutien de la religion catholique.

“ Si les protestants et les anglo-saxons ne font pas d'efforts, les Townships de l'Est, qui sont maintenant une colonie protestante, deviendront aussi français et aussi catholiques que les autres parties du Bas-Canada. ”

Ces lignes renferment autant d'ignorance que de mauvaise foi.

D'abord, il n'y a pas d'autres “ riches institutions catholiques de la Province avançant des sommes considérables pour favoriser la colonisation, ” que celle de l'Association de la Propagation de la Foi dont j'ai parlé plus haut, puisant ses moyens dans les annuons offertes par les associés, et dont le seul rôle est de pourvoir aux besoins du culte religieux dans les nouveaux établissements. Les sociétés bibliques protestantes sont formées pour le même besoin religieux, et personne n'y trouve à redire, pas plus qu'à l'établissement de cette vaste “ société pour la promotion et le soutien des intérêts protestants dans ce pays ” en rapport avec la colonisation, et dont le projet de constitution a paru dans la *Quebec Gazette* du 27 octobre 1862.

Quant à la dime compulsoire, c'est un mauvais rêve que ces messieurs ont fait.

Mais ce qui démontre plus vivement encore que les Agents en question ignorent ce qui se passe autour d'eux, c'est lorsqu'ils exhalent ce dernier soupir : “ Si les protestants ne

font pas d'efforts, les townships de l'Est, *qui sont maintenant une colonie protestante*, deviendront aussi français et aussi catholiques que les autres parties du Bas-Canada. ”

Mais dormez-vous ?

Je viens de prouver par les statistiques officielles des recensements du pays que les cantons de l'Est renferment aujourd'hui une population totale de 139,885 habitants, dont 67,195 sont canadiens-français et 72,690 appartiennent aux autres origines ; et que durant les dernières dix années l'augmentation a été de 45,600 âmes dont 33,129 appartiennent à l'origine franco-canadienne, laissant aux autres origines le chiffre de 12,471 à se distribuer entr'elles.

Quant aux chiffres concernant les croyances religieuses, le recensement de 1861 constate qu'il y a aujourd'hui dans les cantons de l'Est 78,509 catholiques et 61,376 protestants donnant une majorité aux catholiques de 17,133 âmes. J'avoue que la colonie protestante telle que proclamée par MM. Rawson & Cie., est singulièrement échanérée !

Quand on se donne mission d'écrire l'histoire, on devrait en étudier les détails et mieux connaître la valeur des choses ; autrement s'est s'empêtrer.

D'ailleurs, toutes ces vaines clameurs d'une partie de la presse anglaise des cantons de l'Est, ou des brochures aussi fanatiques que mal inspirées, n'aboutiront à rien d'utile pour leurs nationaux, qu'elle le sache bien. Ces efforts impuissants, est enthousiasme éphémère comme *un feu de paille* n'auront tout au plus que le mérite de faire rire d'eux par les hommes de bon sens et les protestants honnêtes qui veulent pour tous : *Justice Égale, Droits Égaux !*..... en matière sociale comme religieuse.

À ce propos, voici comment s'exprime un généreux citoyen, aimant toutes les origines, dans une lettre qu'il m'adresse touchant les cantons de l'Est.

“ Le cri d'alarme, jeté depuis un certain temps par quelques journaux anglais de ces lieux ont eu pour résultat de faire augmenter le zèle des canadiens-français pour la colonisation des terres de cette partie du pays. En effet, je dois vous dire qu'il y a ici un élan bien prononcé pour la colonisation, de la part des canadiens, dans presque tous les townships des cantons de l'Est, et que le bruit qu'en fait la presse est au reste une preuve bien convainquante de ce que j'affirme. Les colons américains anciennement établi sur ce sol se le sentant peu à peu enlever et leur influence dans les affaires diminuer considérablement il n'y a donc rien d'étonnant que, se voyant

à l'agonie, ils recueillent la force qu'il leur reste encore, pour protester contre les prétendus envahissements des canadiens-français. Mais, comme je viens de vous le dire, on constate avec bonheur que ces elateurs des ennemis de la race française, au lieu de diminuer le zèle pour la colonisation, ne font au contraire que l'augmenter chez les canadiens-français."

Mais c'est assez. Revenons de nouveau à l'étude des quelques comtés qui nous restent à apprécier, avant que de terminer cette étude.

XVIII.—Comté de Lotbinière.

Ce comté, comme ceux de Nicolet et d'Yamaska qui vont suivre, s'est développé d'une manière assez étonnante durant ces dernières dix années, puisque ses progrès se sont opérés sans appui du dehors ; au contraire, les comtés sus-mentionnés ont puissamment contribué à peupler les nouveaux établissements des comtés de l'intérieur qui, aujourd'hui, leur disputent la place dans l'échelle du progrès.

Quant au comté de Lotbinière, il renferme aujourd'hui une population de 20,018 habitants dont 15,798 sont d'origine canadienne-française. Il y a dix ans, la population de ce comté ne s'élevait qu'à 16,657 âmes, dont 13,221 habitants étaient canadiens-français.

Le nombre d'acres de terre possédés, en 1851, s'élevait à 225,728 dont 78,756 acres étaient en état de culture ; aujourd'hui on y possède 250,722 acres dont 107,626 sont cultivés, formant une augmentation de 28,870 acres de terre nouvelle.

Les récoltes de 1851 donnèrent 297,385 minots de grains, et 112,256 minots de patates, en tout 409,641 minots ; les récoltes de 1860 ont donné 599,542 minots de grains et 285,110 minots de patates, en tout 884,652 minots, formant une augmentation, en 1860, de 475,011 minots de grains et patates. Les récoltes de cette dernière année sont évaluées à \$461,894.30 ;

Les produits de l'industrie comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, sont estimés à \$112,654.53 ; le revenu des jardins et vergers à \$13,901 ;

Le bétail, au nombre de 37,051 têtes, en 1851, s'élève aujourd'hui au chiffre de 46,279 têtes, évalué à \$438,575 ;

Les voitures d'agrément sont portées au chiffre de 3,529 dans le recensement de 1861, évaluées à \$55,365 ;

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$2,656,349 ; et celle des instruments d'agriculture à \$101,485 ;

Formant en tout une valeur de \$3,840,223.83.

La colonisation s'est développée très rapidement dans le comté de Lotbinière durant ces dernières dix années, comme on a pu le remarquer quelques lignes plus haut. Grâce à l'esprit d'activité de la population des paroisses en général de ce comté, plusieurs nouvelles paroisses ont surgi depuis quelques années, lesquelles offrent toutes les garanties d'une prospérité bien assise.

Il y a d'abord la jeune paroisse de Saint-Apolinaire, située sur la deuxième rangée des paroisses du fleuve, en arrière de Saint-Antoine de Tilly, qui renferme une église en pierre complètement terminée en dedans et en dehors, et un presbytère occupé par un Prêtre résident. L'érection civile de cette paroisse date de 1854.

Cette paroisse, formée par le démembrement de celle de St. Antoine, renferme 219 familles ou 1,559 habitants, tous d'origine franco-canadienne à l'exception d'une seule personne, lesquelles possèdent 5,550 acres de terre en état de culture qui ont produit 32,179 minots de grains et 18,870 minots de patates, en 1860, formant en tout 51,049 minots et 713 tonneaux de foin, outre les pâturages.

La propriété foncière est estimée aujourd'hui à \$107,227, et le bétail à \$24,914.

Ces familles ont confectionné durant l'année 1860 environ 1,692 aunes d'étoffe foulée, 932 aunes de flanelles ou couvertes, 2,145 aunes de toiles, 2,158 lbs. de filasse, outre 17,058 lbs. de beurre.

Il y a des routes ouvertes qui communiquent soit au fleuve, soit au chemin de fer, lequel passe non loin de St. Apolinaire, au sud.

Un deuxième centre de population se développe aussi très rapidement en arrière de Saint Apolinaire, sur l'une des rives de la rivière Beauvillage, laquelle arrose très bien la contrée pour aller ensuite se perdre dans la rivière Chaudière, près de l'endroit où se forme la jonction du chemin de fer de l'ouest avec la branche de la Rivière-du-Loup.

Il y a une chapelle construite dans l'endroit, et la paroisse naissante est placée sous le titulaire de Sainte-Agapite. C'est

M.
pop
Jo

V
d'un
gran
haut
et pa
figur
en 18

Le
ment
durat
préci
même

Il
âmes,
franc
1,673
minot

9,847
de 18
âmes,
famill
40,586
en 186
de foin

Par
la natu
tion a
périod
grains
minots

Ces
non m
une au
durant
Quoiqu
l'éléme

Par
durant
2,899 a

La v
les ins

M. le Curé de Saint-Apolinaire qui dessert ce noyau de population.

Je n'ai point d'autres renseignements sur cette localité.

Vient ensuite la nouvelle paroisse de Sainte-Agathe, formée d'un territoire de forme irrégulière de 14 milles dans sa plus grande profondeur sur 8 milles de large, pris en partie sur le haut de la seigneurie de Sainte-Croix, sur celle de Beaurivage et partie des cantons Leeds et Nelson. Cette paroisse, qui ne figure pas dans le calendrier de 1851, a été érigé civilement en 1857 et possède l'avantage d'avoir un Prêtre résident.

Le mouvement progressif de la population comme l'augmentation considérable de l'étendue des défrichements opérés durant ces dernières dix années, constatent un développement précieux de richesses qui mérite d'être rappelé à notre mémoire.

Il y a dix ans, cette paroisse renfermait 63 familles ou 522 âmes, dont 219 habitants étaient d'origine canadienne-française, et le reste d'origine irlandaise. On y possédait 1,673 acres de terre en culture qui avaient produit 5,057 minots de grains et 4,790 minots de patates, formant en tout 9,847 minots et environ 15 tonneaux de foin. Le recensement de 1861 fait voir qu'il y a maintenant 223 familles ou 1,509 âmes, dont 730 personnes sont franco-canadiennes. Ces familles possèdent 8,074 acres en culture qui ont produit 40,586 minots de grains et 34,348 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 74,934 minots, outre 1,075 tonneaux de foin.

Par cette heureuse ambition qui exerce tant d'énergie sur la nature progressive de l'homme il appert que cette population a préparée 6,401 acres de terre nouvelle durant cette période de dix années, offrant un surplus de 35,529 minots de grains et 39,558 minots de patates et navets, en tout 65,087 minots, outre 1,060 tonneaux de foin.

Ces magnifiques résultats ont été précédés par d'autres non moins importants : la population. En effet, on compte une augmentation de 160 familles ou 987 habitants survenue durant cette même époque, dont 511 sont canadiens-français. Quoique la différence soit légère, cela n'empêche pas que l'élément canadien-français y prend les devants.

Parmi les produits de l'industrie domestique confectionnés durant l'année 1860, on remarque 31,977 lbs. de beurre et 2,899 aunes d'étoffes ou flanelles.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$144,575 ; les instruments d'agriculture à \$6,800, et le bétail à \$25,934.

Les chemins Craig et Gosford passent dans les limites de cette paroisse, ainsi que d'autres routes transversales.

Sur la même ligne de Saint-Apolinaire, que nous avons vu, à l'ouest, se trouve la paroisse de Saint-Flavien, située vis-à-vis de Sainte-Croix, laquelle est formée d'une partie des seigneuries de Sainte-Croix et des Plaines. Cette paroisse, qui renferme une Chapelle, Presbytère, etc., possède un Prêtre résident depuis quelques années.

Les développements n'ont pas été aussi considérables que ceux de Sainte-Agathe ; cependant le chiffre de la population de cette ancienne mission de la paroisse de Sainte-Croix a doublé depuis dix ans, de même que les défrichements.

D'après le recensement de 1861, la population s'élève à 140 familles ou 1,025 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 31 personnes. On y possède 2,930 acres en culture qui ont produit 19,450 minots de grains et 10,331 minots de patates, en tout 29,781 minots et 363 tonneaux de foin.

La propriété foncière est estimée à \$105,175, et le bétail vaut \$12,630.

Une autre paroisse naissante commence aussi à paraître avec toutes les garanties désirables, dans les profondeurs de Lotbinière. Le sol est excellent et avantageusement varié, et la forêt est mêlée d'orme, frêne, érable, hêtre et mérisier. Toute l'étendue de la seigneurie est très bien arrosé par la rivière du Chêne, Bois Clair, et autres courants ; la rivière du Chêne est navigable en tout temps de l'année de sa source jusqu'au lieu appelé le portage, à deux milles environ du fleuve Saint-Laurent.

Cette jeune paroisse ne figure pas encore dans le recensement de 1861, quoiqu'elle renferme une population assez considérable, détachée de la Cure de Lotbinière. Elle a pour titulaire Saint-Edouard, et elle est desservie tous les dimanches par l'un des prêtres de cette dernière paroisse, dans la belle petite église en pierre qui se trouve construite non loin de la rivière Bois Clair.

Enfin, on arrive à la dernière paroisse nouvelle qui nous reste à considérer dans les limites de ce comté, et qui ne fait que commencer à paraître à travers les arbres de la forêt. Elle est située entre Lotbinière et Saint-Jean des Chaillons, et c'est la première de ces paroisses qui lui a donné l'existence, en y plaçant l'exhubérance de sa population qui, comme à Saint-Edouard, se développe sensiblement et régulièrement, au point que déjà elle acquiert une raison d'existence des

mier
Sain
très
M. l
A
puiss
qui d
qui d
intér
large
favor
popul
sol fe
suivan
gnes (
" M
se fait
l'espr
poids
grand
Québe
temps
élevée
occupe
Sœurs.
" Lo
et agri
des pa
belles t
charge
par se
Ajoute
fonderi
de poë
industr
sans di
à ce m
Ce c

(1) Ce
la Pocat
améliora
dévouant
l'appui d
dix huit

mieux assurées Cette nouvelle paroisse aura pour patronne Sainte-Emilie, et sa Chapelle devra être placée dans un site très agréable, sur une des rives de la rivière du Chêne. C'est M. le Curé de Lotbinière qui dessert cette population.

Ajoutons, pour terminer, que la paroisse de Lotbinière a puissamment contribué aux développements de tous genres qui ont surgi dans ce comté, depuis dix ans; développements qui doivent étonner toute cette population à la vue de cette intéressante paroisse qui, après avoir concouru pour une si large part dans la formation des cantons de l'Est, a pu favoriser l'établissement de ces deux nouveaux centres de population, " tout en gardant encore assez de population et de sol fertile pour conserver sa prospérité et soutenir son renom " suivant l'heureuse remarque faite par la *Gazette des Campagnes* (1).

" M. le Curé de Lotbinière, ajoute encore cette feuille, qui se fait vieux par l'âge, mais nullement par le zèle, l'activité et l'esprit de bonne humeur, porte comme un jeune homme le poids du travail, des voyages et des affaires que lui suscite sa grande paroisse. Un convent des Sœurs du Bon Pasteur, de Québec, sera établie près de l'église de Lotbinière, au printemps prochain (1863), et un vaste presbytère vient d'y être élevée aux frais du digne Curé, qui cèdera l'ancien qu'il occupe actuellement pour servir de logement aux bonnes Sœurs.

" Lotbinière, du reste, est un centre d'activité industrielle et agricole d'une grande importance,—dit le spirituel *Touriste* des paroisses du sud du fleuve, dans le journal déjà cité.—Ses belles terres sont déjà connues: leurs produits emploient et chargent à pleins bords deux bateaux à vapeur qui, deux fois par semaine, suivent une ligne régulière d'exportation. Ajoutez-y les produits de l'industrie et surtout ceux de trois fonderies qui exportent principalement une notable quantité de poêles et de charmes, vous aurez une idée de l'activité industrielle et agricole de cette paroisse de Lotbinière. Il va sans dire que les paroisses environnantes contribuent en partie à ce mouvement progressif d'activité agricole et industrielle."

Ce comté a produit 41,122 minots de blé, en 1860.

(1) Ce journal du " Cultivateur et du Colon " est publié à Sainte-Anne de la Pocatière, et il est particulièrement chargé de constater le succès des améliorations et des essais faits sur la ferme-modèle du Collège, tout en se dévouant à la cause agricole du pays en général. Cette entreprise mérite l'appui des hommes de bien. L'abonnement ne coûte que trois chelins et dix huit sous par année, et le journal paraît tous les quinze jours.

XIX.—Comté de Nicolet.

Ce riche comté renferme neuf paroisses, dont cinq sont situées sur le fleuve Saint-Laurent, et quatre dans l'intérieur des seigneuries. Les paroisses du fleuve sont celles de Saint-Pierre les Becquets, Saint-Edouard de Gentilly, Nativité de N. D. de Bécancour, Saint-Grégoire-le-Grand et Saint-Jean-Baptiste de Nicolet. Celles de la deuxième rangée ou de l'intérieur sont : Saint-Louis de Blanford, (une petite partie seulement) Sainte-Geztrude, Saint-Célestin et Sainte-Monique.

Il y a dix ans, ce comté renfermait une population de 19,657 habitants dont 694 personnes étaient d'origine britannique ou étrangère. D'après le recensement de 1861, on ne compte plus que 180 personnes d'origine britannique dans le chiffre de la population totale du comté qui s'élève à 21,563 âmes, formant une augmentation sur 1851 de 1,906 habitants.

Cette légère progression de la population n'a été que l'accroissement naturel qui résulte de l'excédent des naissances sur les décès, car toutes ces paroisses sont anciennes et très développées, à l'exception de celle de Saint-Célestin, que nous considérerons tout-à-l'heure, et Saint-Louis de Blanford, que nous avons étudié sous la rubrique du comté d'Arthabaska.

L'aspect général du comté est superbement diversifié par d'attrayantes situations et d'agréables points-de-vue qui rendent le séjour facile et enchaîne l'âme pour ces délicieuses campagnes. La qualité du sol, il est vrai, contribue pour une large part à faire estimer davantage cette contrée, qu'arrose le fleuve Saint-Laurent, lorsque l'on voit les paroisses de ce comté venir fournir 70,114 minots de blé pour leur part dans la récolte générale du pays surtout dans un temps de calamité aussi vive que celui-ci contre la culture de ce céréale si important et si nécessaire aux besoins de la vie domestique.

Le sol du comté de Nicolet peut se classer comme suit :

Dans la seigneurie de Saint-Pierre, il est composé d'une marne argileuse, et d'une terre grasse et noire très fertile, qui produit d'abondantes récoltes. Une partie de la rivière du Chêne, et autres courants, arrosent très-bien la seigneurie. Le terrain, près du fleuve, continue d'être élevé et escarpé depuis les hauteurs de la Pointe-Levis en remontant le fleuve.

Vient ensuite la seigneurie de Gentilly, qui renferme un sol argilacé et de marne sablonneuse ; mais plus loin, à l'intérieur, il se change en terre forte et noire, favorable à toutes

espèce
comm
jusqu
Nicol

Ph
arrose
par le
de ce
demic
dit le
eaux
Ses bo
vue d
Paul

La
riche
mais l
une l
Godef
arrose
d'Artl
fleuve
qui est
Vier

près d
et son
étant
assure
nombr
dispers
est lég
la seig
arrose
le sup
fondé
Nicol
d'exist
Québe
ardent
Législ
durant
solicit
aujourd
carrière
l'honne

espèces de culture. Près du fleuve, en remontant, le terrain commence à baisser graduellement au point qu'il devient jusqu'au niveau de l'eau du fleuve dans la seigneurie de Nicolet. La rivière Gentilly passe à travers ce lopin de terre.

Plus haut se trouve Bécancour ; magnifique seigneurie arrosée par les rivières Bécancour, Blanche et Godefroi, ainsi que par les lacs aux Outardes et Saint-Paul. Le plus important de ces lacs est celui de Saint-Paul, long d'environ 4 milles et demi sur un demi-mille de largeur. Il n'est pas très profond dit le géographe Bouchette, mais il est très poissonneux ; ses eaux passent par le canal de la rivière Godefroi dans le fleuve. Ses bords offrent un paysage parfait et rempli de points de vue charmant. Le lac aux Outardes se joint à celui de Saint-Paul et présente une situation aussi agréable.

La seigneurie de Saint Grégoire offre généralement un sol riche et précieux ; près du fleuve, il est léger et sablonneux, mais bientôt il change de nature, et vers l'intérieur il offre une belle terre noire. Les rivières Sainte-Marguerite et Godefroi, avec plusieurs petits ruisseaux, serpentent et arrosent complètement la seigneurie. Le chemin de fer d'Arthabaska traverse aussi cette contrée, et vient aboutir au fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de la ville des Trois-Rivières, qui est au nord.

Vient enfin la seigneurie de Nicolet, avec son terrain bas près du fleuve, au pied même du magnifique Lac Saint-Pierre, et son village si remarquable par la beauté de sa situation, étant établi sur le versant d'une légère colline qui lui assure le plus magnifique coup-d'œil possible, égayé par les nombreuses et jolies maisonnettes, aux couleurs variées dispersées dans les différentes parties de la seigneurie. Le sol est léger et sablonneux, mais il devient supérieur au fond de la seigneurie. La belle rivière Nicolet, dont j'ai déjà parlé, arrose cette contrée. Au milieu du florissant village, brille le superbe Collège de Nicolet, si cher à bien des intelligences, fondé en 1804 par M. l'abbé L. M. Brassard, alors curé de Nicolet, et si efficacement soutenu dans ses premières années d'existence par l'illustre Mgr. Plessis, onzième évêque de Québec, qui fut la gloire de l'épiscopat et le champion le plus ardent des vrais intérêts du pays, au sein même du Conseil Législatif du Canada, dans des temps bien difficiles, et ce, durant le premier quart du siècle actuel. Grâce à cette sollicitude pour le Collège de Nicolet, cette institution est aujourd'hui bien établie et poursuit efficacement sa sublime carrière, qui, comme les autres collèges de ce genre, fait l'honneur du pays et des Lettres.

Après l'exposition succincte que je viens de faire sur la qualité du sol du comté de Nicolet, je comprends que le lecteur ne peut guère être étonné des bénéfices que je constate, puisqu'ils sont le produit d'un sol superlativement fertile, que l'énergie et l'intelligence de ses habitants achève de rendre encore plus productif.

Pour la même raison que j'ai exprimé touchant l'accroissement de la population, les défrichements n'ont pas été non plus très considérables durant ces dernières dix années. D'ailleurs, les limites forestières ne doivent aujourd'hui se borner qu'à la seule étendue des seigneuries puisque les terres de l'intérieur se défrichent activement par les populations du comté d'Arthabaska, qui s'avancent à pas de géant vers les lignes seigneuriales et semblent commander aux habitants des paroisses du fleuve : *Vous n'irez pas plus loin !*

Quoiqu'il en soit, les défrichements ont augmenté de 11,250 acres, en dix ans. Le chiffre total de terrains mis en état de culture s'élève aujourd'hui à 92,057 acres, qui ont produit 571,672 minots de grains et 200,353 minots de patates, formant en tout 772,045 minots et 18,347 tonneaux de foin, le tout évalué à \$511,318.41.

Il appert par les recensements de 1851 et 1861 que le surplus des défrichements ci-dessus exprimé a procuré une augmentation de 169,796 minots de grains et 119,930 minots de patates, en 1860, formant en tout 289,746 minots d'augmentation sur la récolte de 1851.

Les produits de l'industrie, qui comprennent le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent aujourd'hui à \$131,998.27.

Parmi ces produits figurent 199,542 lbs. de sucre d'érable et 253,409 lbs. de beurre, confectionnées durant l'année 1860.

Le revenu des jardins et vergers s'élève à \$5,737.

Le bétail, au nombre de 46,457 têtes, en 1851, s'élève aujourd'hui à 51,515 têtes, évaluées à \$497,377.

Les voitures d'agrément, au nombre de 3,303, sont estimées dans le recensement de 1861 à \$76,272.

La propriété foncière est hautement appréciée, puisqu'elle est évaluée dans le même recensement à \$3,378,060.

Les instruments d'agriculture figurent pour une valeur estimée à \$84,395.

Formant une richesse totale de \$4,675,157.68 ; égale à près de \$217 par tête, répartie également sur toute la population du comté.

Or
surgi
Pier
défric
de ce
ceper
suite,
peu a
lorsqu
donne
et en
ajou
dévelo

Cet
seigne
famill
franç
qu'il y
ames,
appart
sement
famille
canadi

Cett
longue
comme

Il y
de terr
de gra
tonnea
qu'il y
produit
et nava
minots

Ces
acres d
années,
minots
tonneau

Anjo
de St.
d'agricu
Parm
12,360

On constate qu'une paroisse nouvelle et une mission ont surgi dans les limites de ce comté depuis dix ans : Saint-Pierre-Célestin et Sainte-Brigitte. Quoique la cognée du défricheur eût été entendue bien avant 1851 dans le premier de ces endroits, frappant ça et là les arbres géants de la forêt, cependant ce n'était que des défrichements isolés et sans suite, ne pouvant encore donner la garantie d'un succès quelque peu assuré. Mais les choses changèrent bientôt de tournure, lorsqu'apparut en 1852 un zélé prêtre qui s'empressa de donner une direction nouvelle et propre à agrandir en richesse et en importance, ce nouveau centre de colonisation qui, aujourd'hui, prend place dans l'ordre hiérarchique des développemens du pays.

Cette paroisse située en arrière de Saint-Grégoire, dans la seigneurie de Roquetaillade, renfermait une population de 61 familles ou 468 habitants, en 1851, tous d'origine canadienne-française, moins 18 âmes. Le recensement de 1861 démontre qu'il y a aujourd'hui une population de 185 familles ou 1,355 âmes, dont 1,330 habitants sont canadiens-français, et 25 appartiennent aux origines écossaises et irlandaises. L'accroissement de la population de cette paroisse a donc été de 124 familles ou 887 habitants, depuis dix ans, tout au profit des canadiens-français, à l'exception de 7 personnes.

Cette paroisse renferme une église d'environ 110 pieds de longueur, et un prêtre y réside depuis l'automne de 1852, comme je viens de le dire.

Il y a dix ans, on comptait dans cette paroisse 1,858 acres de terre en état de culture, qui avaient produit 11,056 minots de grains et 3,398 minots de patates et navets, outre 362 tonneaux de foin. D'après le recensement de 1861 il appert qu'il y a aujourd'hui 4,986 acres en état de labour, ayant produit 32,603 minots de grains et 17,207 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout une récolte de 49,810 minots et 517 tonneaux de foin.

Ces chiffres établissent donc une augmentation de 3,128 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années, et un surplus de 21,547 minots de grains et 13,809 minots de patates formant en tout 35,356 minots, outre 155 tonneaux de foin.

Aujourd'hui la valeur de la propriété foncière de la paroisse de St. Pierre-Célestin s'élève à \$216,488 ; les instruments d'agriculture à \$6,242, et le bétail à \$27,936.

Parmi les produits de l'industrie domestique se trouvent 12,360 lbs. de sucre, 9,123 lbs. de beurre, 1,299 aunes d'étoffe

foulée, 2,319 aunes de flanelle et 3,480 aunes de toile, le tout confectionné dans la seule année de 1860.

Mais le zèle ardent de M. l'abbé Marquis, Curé de Saint-Pierre-Célestin, pour la colonisation, ne se borna pas là : il lui fallait un champ plus vaste. Dès lors il fonda les paroisses nouvelles de Saint-Léonard et Saint-Wenceslas, à l'ouest de sa paroisse, sur les bords fertiles de la rivière Nicolet, que le lecteur a pu apprécier et connaître lorsque j'ai parlé de ces paroisses nouvelles, sous la rubrique du comté d'Arthabaska.

C'est surtout à cette époque glorieuse et féconde de notre histoire colonisatrice,—que je m'efforce de retracer aussi exactement que possible,—qu'il convient de consigner la part de mérite que chacun a droit de voir compter pour son travail dans l'œuvre nationale de la colonisation, soit par son intelligence, soit par sa coopération à donner la première impulsion ou imprimer un rapide essor aux entreprises qui entrent dans le cercle de cette *Voie* si heureuse pour les destinées du pays. Ainsi, quoique M. l'abbé Marquis ait été si souvent l'objet d'honorables mentions dans la presse du pays, il ne serait pas convenable de passer outre sans lui exprimer de nouveau combien ses remarquables efforts sont appréciés et inspirent chez ses amis de judicieuses réflexions. D'ailleurs, une fois pour toutes, serait-il juste que la moisson fût refusée aux mains qui ont semé ?

L'autre centre de colonisation, Sainte-Brigitte, ne fait que commencer à se développer. Cette mission naissante est située en arrière de Saint-Zéphirin, seigneurie de Courval, et renferme déjà une population de 88 familles, canadiennes et irlandaises, en égal nombre. Une magnifique chapelle de 74 pieds sur 30 a été construite durant l'année 1862, et c'est M. le Curé de St. Zéphirin qui dessert cette population, depuis cette époque.

Cette paroisse nouvelle est située à 4 lieues au sud-ouest de l'église de la paroisse de Ste. Monique, et comprend le fond de la seigneurie de Courval et une partie du canton Wendover, arrosé à l'Est et à l'Ouest par la branche S. O. de la Rivière Nicolet et par la Rivière Saint-François.

Ce
n'off
Les d
dans
de ce
rateu
Il y
805 é
que 4
de la
d'orig
Ce
Pierre
reçoit
et d'
Saint-
et Sa
fleuve
Saint-
que ch
De
dans l
baies ;
paroiss
Franç
prairies
gradue
terre n
arrosée
l'angle
L'église
la conce
En an
Zéphirin
Nicolet
élevés p
bien an
bords de
sont en

XX.—Comté d'Yamaska.

Ce comté, qui renferme six paroisses, toutes anciennes, n'offre aucun centre particulier de colonisation à apprécier. Les défrichements considérables qui ont surgi depuis dix ans, dans ces diverses paroisses du comté, ne sont dûs qu'à l'énergie de cette vigoureuse population, si soucieuse du travail rémunérateur.

Il y a dix ans, ce comté renfermait 14,748 habitants dont 805 étaient d'origine britannique. Aujourd'hui, il n'y a plus que 444 personnes qui appartiennent à cette origine ; le reste de la population, qui s'élève en total à 16,045 âmes, est tout d'origine canadienne-française.

Ce comté, qui embrasse toute la rive sud du Lac Saint-Pierre renferme des terrains à tous égards très fertiles, et reçoit les eaux des deux magnifiques rivières de Saint-François et d'Yamaska, dont j'ai déjà parlé. Les paroisses de Saint-Antoine de la Baie du Febvre, Saint-François du Lac et Saint-Michel d'Yamaska sont bornées en front par le fleuve ; et en arrière sont situées celles de Saint-Zéphirin, Saint-Thomas de Pierreville et Saint-David. Inutiles d'ajouter que chacune de ces paroisses possède un prêtre résident.

De longues pointes de terre s'avancent considérablement dans le fleuve et forment les extrémités de deux grandes baies ; à l'est de la première pointe se trouve située la paroisse de Saint-Antoine, et de l'autre côté, celle de Saint-François. Ces anses offrent d'excellents pâturages et de riches prairies, à la suite desquels le terrain commence à s'élever graduellement, offrant un sol composé d'argile grasse et bonne terre noire très riche. La seigneurie de Saint-Antoine est arrosée par la rivière Nicolet, qui traverse une petite partie de l'angle sud-est de cette seigneurie, en courant vers le fond. L'église est placée sur une légère éminence, vers le milieu de la concession.

En arrière de Saint-Antoine se trouve la paroisse de Saint-Zéphirin, encaissée entre la branche sud-ouest de la rivière Nicolet et la rivière Saint-François, à l'ouest. Les terrains élevés produisent le hêtre, l'érable et le bouleau. Le sol est bien au-dessus du médiocre. Il y a des établissements sur les bords des deux rivières sus-mentionnées, et plusieurs moulins sont en opération.

La paroisse de Saint-François renferme un bon sol ; mais la plus grande partie est un peu léger et sablonneux. La rivière Saint-François passe au centre de cette paroisse, sur les bords de laquelle se trouvent de beaux et de riches établissements.

La paroisse de Saint-Thomas de Pierreville est située en arrière, étant un démembrement de la paroisse de Saint-François du Lac, laquelle renferme une église de 127 pieds sur 64, située dans le village. Quoique cet endroit soit établi depuis longtemps, cependant cette paroisse n'est érigée que depuis 1854, époque vers laquelle fut fixée la résidence d'un prêtre dans cette paroisse. La qualité du sol de Saint-Thomas de Pierreville est passablement bonne ; mais les meilleures terres, toutefois, se trouvent de chaque côté de la rivière Saint-François. C'est dans cette paroisse, à l'Est de la rivière, qu'est situé le village des sauvages, de la tribu des abénaquis, et dont la population s'élève aujourd'hui à 271 âmes. Ces familles offrent une augmentation de 35 âmes, sur le chiffre de leur population en 1851. D'après le recensement de 1861, il y aurait aussi 10 nègres établis dans l'endroit. La bourgade indienne, qui possède une chapelle et un presbytère, est desservie par M. le curé de Saint-Thomas de Pierreville. Ces quelques familles vivent un peu de chasse, mais plus particulièrement des petits ouvrages qu'elles fabriquent, et de la culture des terres qui leur appartiennent dans la seigneurie, quoique ces terres soient assez généralement cultivées avec la négligence qui leur est particulière.

Saint-Michel d'Yamaska renferme des terres bien cultivées, et compte de beaux établissements sur les deux rives de la rivière Yamaska, qui traverse la seigneurie. La baie, formée par cette rivière, s'étend à travers la partie supérieure de la paroisse jusque dans Sorel, tandis que celle de Saint-François, à l'Est, fait une incision assez profonde dans sa partie orientale. Près du Lac le terrain est bas et marécageux, mais à peu de distance, en tirant vers le fond, le terrain s'élève et devient gras et fertile, composé de marne jaune et d'une argile entremêlée de terre légère qui forment un sol magnifique pour la culture de toutes espèces de céréales. La rivière Yamaska prend sa source dans les hauteurs des cantons Bolton et Brôme, près de la ligne provinciale, formant un parcours d'environ 90 milles de longueur.

En arrière est située la paroisse de Saint-David, qui tire son nom de la Rivière qui coule dans cette seigneurie et qui arrose si abondamment les terres, par les nombreux détours qu'elle fait,

ava
dan
pas
I
ces
dav
plus
E
60,5
186
dom
cons
nou
enco
La
doul
à 28
nave
foin.
et 1
713,0
récol
mino
Les
162,5
confé
\$102,
Le
Le
s'élèv
\$389,
Les
\$54,1
La
propri
For
Je n
trava
dans l
de ter
chose
qu'offi
profite
jeunes

avant que d'aller se perdre dans celle d'Yamaska, qui passe dans la partie ouest de Saint-David. Le terrain est bon et passablement bien cultivé.

Par ce qui précède, on voit clairement que les habitants de ces riches campagnes ont eu doublement raison d'échancrer davantage la forêt, durant ces dernières dix années, pour le plus grand profit des intérêts du comté.

En 1851, on comptait 139,151 acres de terre possédés dont 60,506 acres étaient en état de culture. Le recensement de 1861 constate qu'il y a aujourd'hui 169,889 acres possédés dont 78,366 acres sont en état de culture, formant par conséquent une augmentation de 17,860 acres de terre nouvelle, préparés durant cette dernière période. Il reste encore 91,523 acres en bois debout.

Les récoltes sont aussi très satisfaisantes, puisqu'elles ont doublé en valeur depuis dix ans. En 1851, elles s'élevaient à 280,211 minots de grains et 40,373 minots de patates et navets, formant en tout 320,584 minots et 15,027 tonneaux de foin. En 1860, les récoltes ont été de 524,479 minots de grains et 185,540 minots de patates et navets, formant en tout 713,019 minots et 12,547 tonneaux de foin, formant un surplus récolté de 392,435 minots. Le blé seul figure pour 68,922 minots. Cette récolte de 1860 est évaluée à \$448,521.40.

Les produits ordinaires de l'industrie, dans lesquels figurent 162,570 lbs. de sucre d'érable et 176,907 lbs. de beurre, confectionnés durant la même année de 1860, sont estimés à \$102,214.99.

Le revenu des jardins et vergers a été de \$15,122.

Le bétail, qui figurait pour 36,205 têtes, il y a dix ans, s'élève aujourd'hui au chiffre de 42,831 têtes, évaluées à \$389,386.

Les voitures d'agrément, au nombre de 3,202, valent \$54,125.

La valeur des instruments aratoires est de \$105,167 ; et la propriété foncière est estimée à \$2,745,118 ;

Formant en tout \$3,859,614.39.

Je me croirais amplement dédommagé de ce bien coûteux travail que je me suis imposé, si je parvenais à faire pénétrer dans l'esprit de ceux des chefs de familles qui ne possèdent point de terre, et qui passent leur temps au service des autres, quelque chose de mes convictions touchant les immenses avantages qu'offre la colonisation des terres nouvelles à ceux qui savent en profiter. Combien de pères de familles et de bons et braves jeunes gens se consument pour enrichir les autres, tandis qu'il

leur serait si facile quelquefois de travailler pour leur propre compte, surtout les jeunes gens encore non-mariés. Les fils de familles à l'aise donc! Ah! pour eux, point de miséricorde. C'est une *lâcheté* que d'attendre du père une part de sa terre pour vivre, lorsqu'il est si facile d'en obtenir une et de l'ouvrir à son seul bénéfice. Un jeune homme qui a du cœur, n'aura besoin de son Père que des provisions; car ses bras, son courage, et son intelligence suffiront pour transformer en beaux champs de blé cette solitaire forêt qu'il aura peut-être craint d'attaquer un instant, mais dont son travail et ses sueurs auront définitivement servi à assurer la conquête. Plus heureux que nos ancêtres, nous pouvons aujourd'hui nous établir sans danger et cultiver en paix, au sein de notre pays, sur une terre que personne n'a droit de nous disputer, et vivre heureux. Puisse ces sentiments servir de manifeste aux 105,671 chefs d'établissements agricoles du Bas-Canada, afin d'obliger les jeunes gens à prendre cette route, si pleine d'heureuses conséquences pour le bonheur des familles et le leur, et si propre à développer davantage les richesses du pays.

Que la bannière d'un petit nombre soit donc la bannière de tous, laquelle porte dans ses plis cette sentence sacramentelle: "Que tous peuvent faire ce que d'autres hommes clairvoyants et hardis ont su faire, et que dans la direction où d'autres ont marché, ayant atteint le but, nous pouvons, nous, héros de la colonisation, initiateurs à beaucoup d'égards, faire de grands pas, et les faire en même temps sur plusieurs points à la fois."

Telles sont les choses que ma pensée et mes plus vives aspirations réclament.

Le Lac Saint-Pierre, dont j'ai parlé plus haut et qui borne le front des seigneuries de ce comté, a 25 milles de longueur sur 9 milles de largeur. Il renferme un groupe d'îles qui couvrent environ 9 milles dans sa partie occidentale, entre lesquelles se forment deux voies de communication distinctes, l'une au sud, étant la plus profonde et la plus claire, et par conséquent la meilleure pour les vaisseaux, et l'autre au nord. Dans le canal sud, les bords, de chaque côté, sont très bas et ont des banes de sable qui se prolongent à une distance considérable, en sorte qu'il ne reste de libre qu'un passage étroit dont la profondeur est en général de 18 à 25 pieds, grâce aux travaux considérables qui ont été faits dans ces eaux depuis une vingtaine d'années.

RÉSUMÉ.

En terminant cette troisième Etude, si importante dans les annales de notre colonisation actuelle, rappelons-nous une fois de plus combien fut grande la persévérance et l'indomptable courage de cette poignée de braves pionniers qui, au lieu de chercher à s'entasser davantage dans le cercle étroit des seigneuries, se disséminèrent partout à travers les cantons de l'Est pour s'établir dans les vallées, au flanc des montagnes, le long des cours d'eau, cherchant dans la pleine jouissance d'un lot de terre conquis au milieu des plus rudes combats et arrosé par les sueurs d'un travail constant, un lieu capable de leur assurer un abri pour leurs vieux jours.

Comment ne pas s'émouvoir au récit des tribulations et des souffrances morales et physiques endurées avec tant de constance et de résignation par ces courageux habitants, dans leurs héroïques efforts pour le triomphe du progrès et de la civilisation, et dont la vaillante abnégation est si propre à exciter l'admiration et l'orgueil national !

Honneur donc à ces vrais soutiens du pays, comme à tous ceux qui ont été les guides ou qui ont donné l'élan à cette ère nouvelle de colonisation, qui embrasse aujourd'hui tout le Bas-Canada. La patrie leur en sera à jamais reconnaissante !

J'aurais dû consigner dans ces pages, avant ce moment, l'amour patriotique qui avait enflammé de tout temps le cœur du regretté M. Holmes, du Séminaire de Québec, pour la colonisation des cantons de l'Est. Ce grand citoyen, illustre par sa science et par son zèle pour la cause de la religion et par son attachement sincère et son dévouement parfait pour sa patrie d'adoption ne cessait de rappeler à ceux qui l'entourait, combien il était désirable que l'établissement des terres de cet immense territoire des cantons de l'Est eût lieu. Cette contrée, disait-il, deviendra nécessairement l'une des plus importantes et des plus riches du Bas-Canada ; car c'est là, ajoutait-il, où se trouvera plus tôt ou plus tard "*le cœur du pays*." Inspiré de cette grande pensée, il s'efforça d'intéresser l'abbé O'Reilly à l'œuvre qu'il méditait de faire coloniser les

cantons de l'Est, et ce dernier, plein de zèle comme l'est le Clergé en général, entreprit cette pacifique et nationale croisade, à laquelle s'associèrent aussi les missionnaires de l'endroit qui déjà luttèrent si énergiquement pour assurer le triomphe de la même cause. Dès lors l'œuvre fut assurée !

Je tenais à consigner ce fait, afin qu'il n'y eût point un seul Canadien-Français, qui puisse ignorer cet immense service rendu au pays par cet homme de bien, dont l'esprit observateur voyait partout, et aussi pour payer mon tribut d'hommage à la mémoire de ce vénérable prêtre.

L'honorable Dominique Daly mérite aussi notre reconnaissance pour la part d'aide qu'il a apporté à l'avancement de la colonisation de cette partie du pays, en faisant ouvrir la grande route provinciale d'Arthabaska, alors qu'il était Secrétaire-Provincial. Ce seul acte suffit pour lui mériter de vivre longtemps dans la mémoire des habitants de ces localités.

Plus tard, en 1854, on voit l'honorable M. Drummond donner un vigoureux essor à la colonisation de ce beau pays, en protégeant cette œuvre nationale par une sage et patriotique législation, dirigée contre les nombreux obstacles qui, jusqu'alors, l'avait empêché de se développer.

Voici quels ont été les progrès accomplis dans cette région, depuis dix ans.

Population.—En 1851, le chiffre de la population totale de cette région, qui embrasse aujourd'hui dix comtés, ne s'élevait qu'à 115,303 habitants, dont 33,306 étaient d'origine britannique et 81,997 d'origine canadienne-française : donnant à cette dernière origine une majorité de 48,691 âmes. Le recensement de 1861 constate que cette population s'élève aujourd'hui à 153,261 habitants, donnant à l'origine britannique 40,569 âmes et à celle franco-canadienne 112,692 âmes, offrant ainsi une majorité de 72,123 âmes en faveur de cette dernière origine.

Par ces calculs, il appert donc que c'est l'élément franco-canadien qui a le plus progressé, puisque l'augmentation de

37,5
fran

L

de t

y a

surp

derm

L

mino

form

foin.

2,415

6,536

augm

mino

3,758

pâtur

Be

dix

établi

têtes.

Ric

toutes

de ce

habita

s'élève

répart

famill

Qu

inséré

37,358 habitants que je constate donne à l'origine canadienne-française 30,695 âmes, et seulement 7,263 aux autres origines.

Défrichements.—Il y a dix ans, on comptait 515,005 acres de terre en état de culture ; d'après le recensement de 1861 il y a aujourd'hui 738,343 acres en état de labour, formant un surplus de 223,338 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années.

Récoltes.—Les récoltes de 1851 produisirent 2,017,443 minots de grains et 759,999 minots de patates et navets, formant en tout 2,777,442 minots, et 126,967 tonneaux de foin. Celles de 1861 ont donné 4,120,583 minots de grains et 2,415,535 minots de patates et navets, formant en tout 6,536,118 minots et 128,580 tonneaux de foin. C'est donc une augmentation de 2,103,140 minots de grains et de 1,655,536 minots de patates et navets, en 1861, formant en tout 3,758,676 minots, à part 1,613 tonneaux de foin et les pâturages.

Bétail.—Le bétail, qui figurait pour 239,127 têtes, il y a dix ans, s'élève aujourd'hui au chiffre de 339,948 têtes, établissant une augmentation en faveur de 1861 de 100,821 têtes.

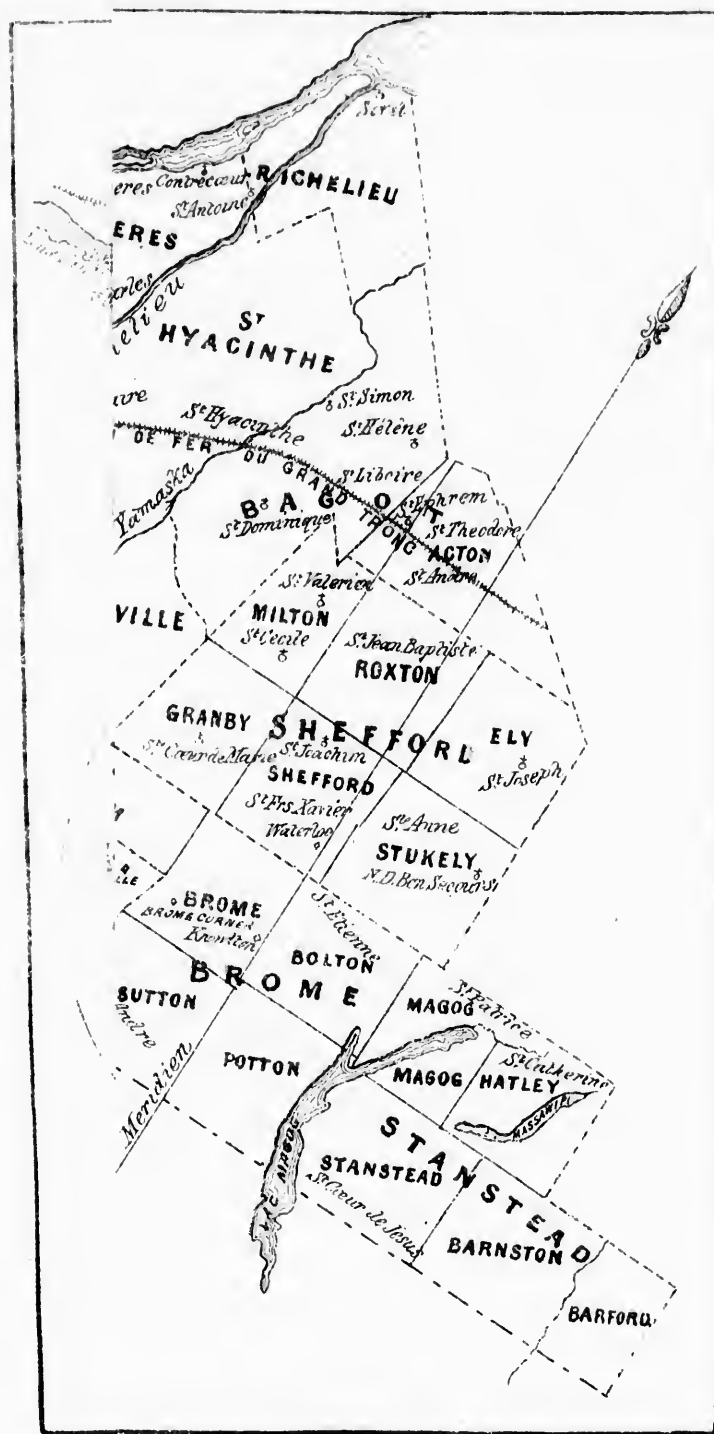
Richesse totale.—Si nous faisons maintenant l'addition de toutes les sommes portées pour le compte des divers comtés de cette région, nous verrons que la richesse totale des habitants renfermés dans cette circonscription territoriale s'élève à \$30,067,190.14 ; soit une valeur de \$196.18½ par tête, répartie sur toute la population, ou \$1,550.44 par chaque famille de cultivateur, à part les animaux abattus, etc.

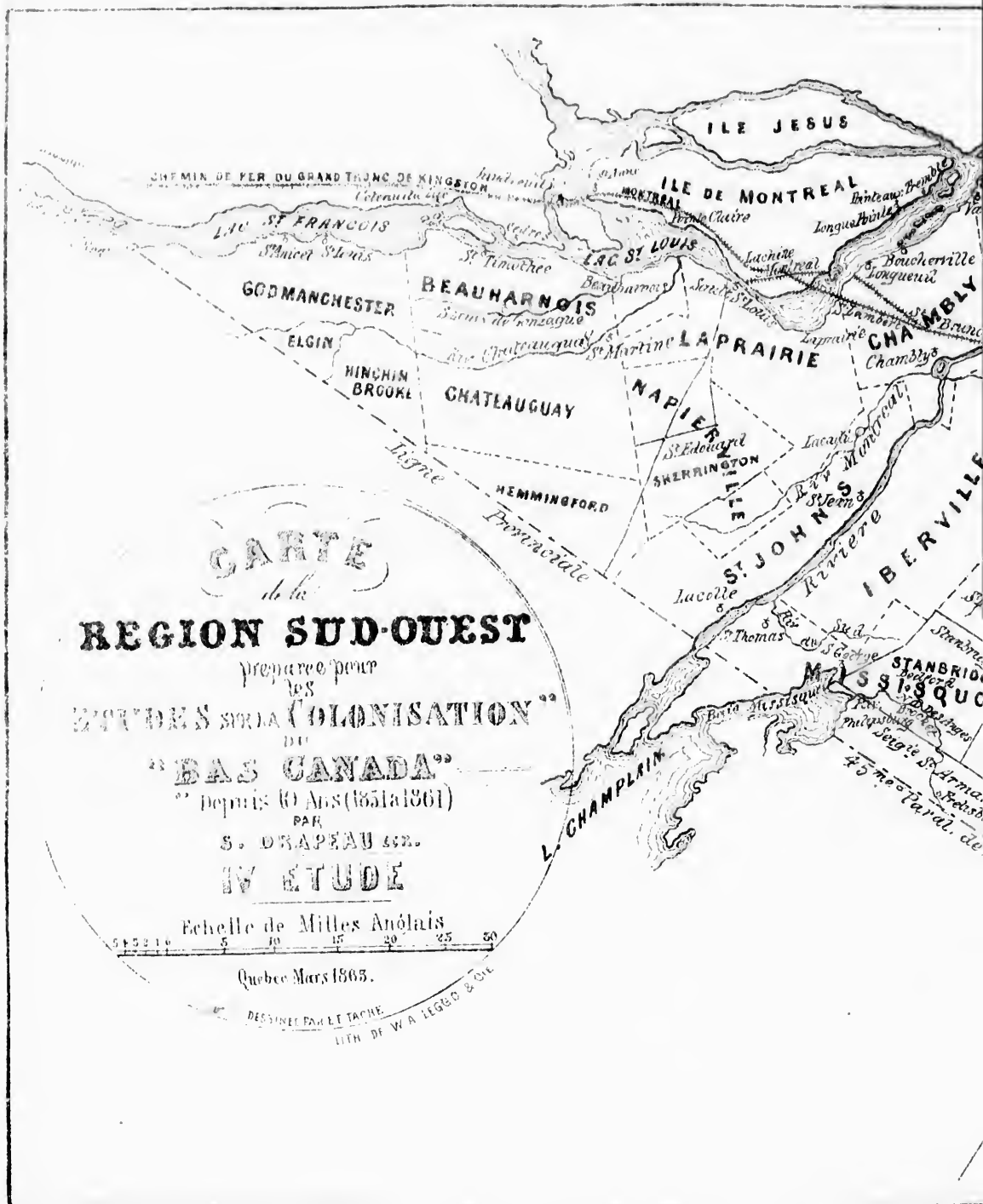
Quant aux autres détails, je réfère le lecteur au tableau inséré à la page suivante.

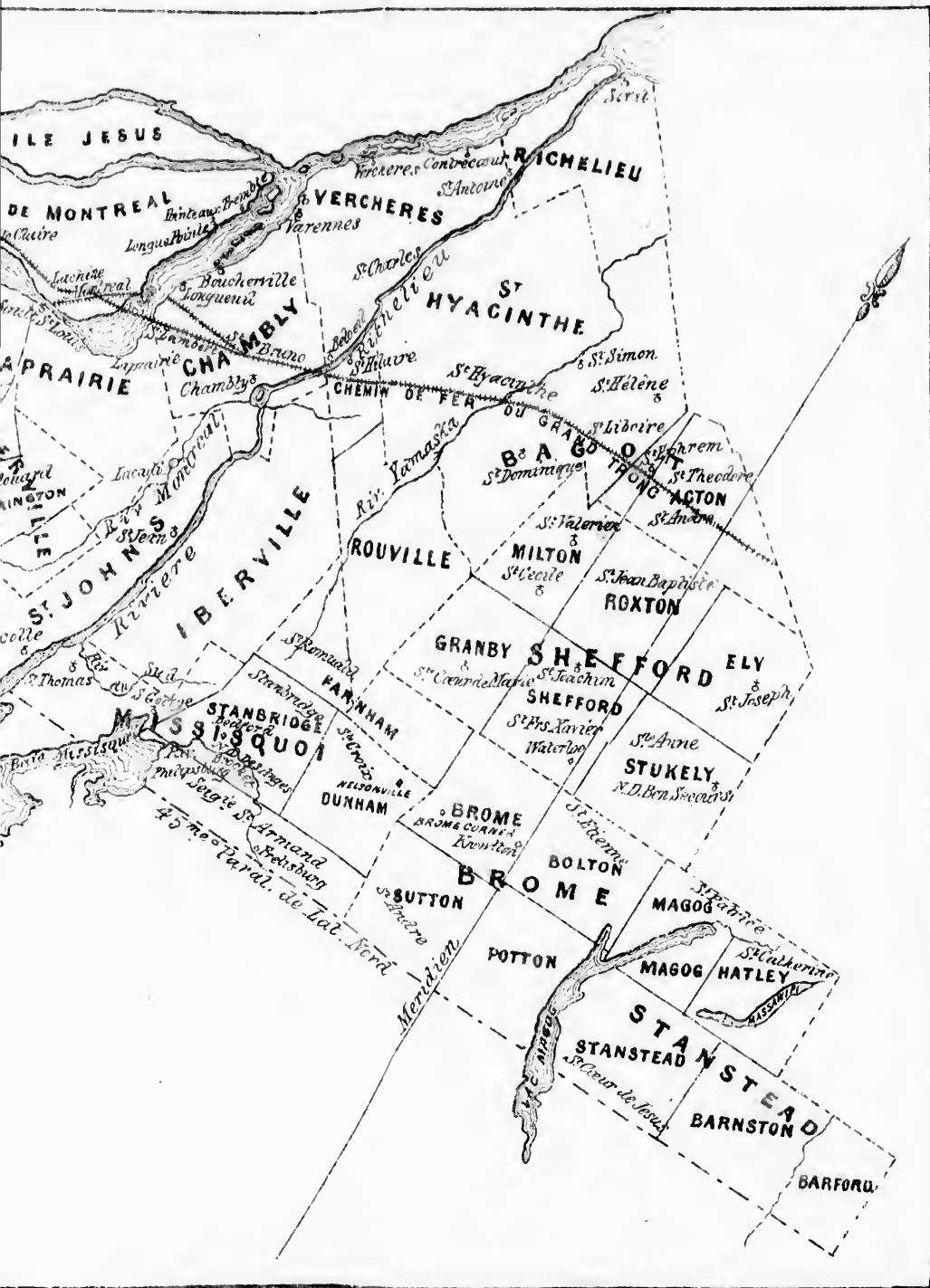
TABLEAU SYNOPTIQUE démontrant les richesses de la
région des cantons de l'Est, d'après le recensement
de 1861.

POPULATION.		
Nombre des propriétaires de biens-fond,.....	19,394 prop.	
Habitants d'origine britannique,.....	40,569 âmes,	
Habitants d'origine canadienne-française,.....	112,692 "	
Population totale,.....	153,261 hab.	
PROPRIÉTÉ.		
Nombre d'acres de terres en culture,.....	738,343 acres.	
" " en bois debout,.....	1,154,019 "	
Total d'acres possédés,	1,892,363 acr.	
Valeur de la propriété foncière,.....	\$20,079,463.00	
" des instruments d'agriculture,.....	734,259.00	
" des voitures d'agrément, au nombre de 21,313	427,965.00	
" du revenu des jardins et vergers,.....	72,948.00	
En tout,.....	\$21,314,635.00	
PRODUITS DES RÉCOLTES.		
Blé d'automne,.....2,343 minots, évalués à \$ 1.00...\$	2,323.00	
Blé du printemps, .. 365,054 "	" 1.25... 456,317.50	
Orge,	242,972 " " 0.70... 170,080.40	
Seigle,.....	145,780 " " 0.70... 102,046.00	
Pois,.....	157,762 " " 1.00... 157,762.00	
Avoine,.....	2,796,862 " " 0.34... 950,933.08	
Sarrasin,.....	383,124 " " 0.55... 210,168.20	
Blé d'inde,.....	25,806 " " 0.80... 20,644.80	
Patates,.....	2,094,791 " " 0.34... 712,592.80	
Navets,.....	320,744 " " 0.20... 64,148.80	
6,536,118 minots.		
Foin,.....	128,580 tonneaux, " 8.00... 1,028,640.00	
Formant en tout,	\$3,875,656.58	
PRODUITS DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.		
Sucre d'érable, 2,652,264 livres, évalué à..\$ 0.08...	\$212,181.12	
Beurre	2,414,014 " " 0.13... 313,821.82	
Laine,	349,906 " " 0.34... 118,968.04	
Etoffe foulée,.....	146,229 aunes, " 1.00... 146,229.00	
Flanelle,	229,452 " " 0.50... 114,726.00	
Toile,	212,211 " " 0.34... 72,151.74	
Filasse, chanvre, 176,649 livres	" 0.16... 27,783.84	
Formant en tout,.....	\$1,005,861.56	
BÉTAIL.		
Bœufs, Taureaux et	Chevaux,.....	23,239 têtes
Bouvillons,.....34,901 têtes	Poulins et pouliches	6,249 "
Vaches à lait,.....49,337 "	Moutons,.....	125,290 "
Veaux et génisses, ..56,067 "	Cochons,.....	44,865 "
En tout,.....	339,948 têtes, évaluées à	\$3,871,037.00
Formant une richesse totale, dans les comtés de la région, de..	\$30,067,190.14	

90.14







Ce
5,062
toire
l'Est
Bas-
une
d'ori
autre
El
Saint
Miss
Vere
teaug
To
pays
car il
notar
lesqu
terre
dispo
chaq
renfe
42,00
renfe
Lapr
20,00

IVe ETUDE.

REGION OUEST DU SAINT-LAURENT.

(CÔTÉ SUD DU FLEUVE.)

Cette vaste et riche région, qui couvre une surface d'environ 5,063 milles géographiques carrés, comprend tout ce territoire situé entre la rivière Saint-François, dans les cantons de l'Est, et le Sault Saint-Louis, lequel sert de limite ouest au Bas-Canada. Cette importante contrée renferme aujourd'hui une population de 276,811 âmes dont 204,151 habitants sont d'origine canadienne-française et 72,660 appartiennent aux autres origines.

Elle comprend aussi les derniers dix-sept comtés du sud du Saint-Laurent, savoir : Bagot, Shefford, Stanstead, Brôme, Missisquoi, Iberville, Rouville, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Verchères, Chambly, Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Chateauguay, Beauharnais et Huntingdon.

Toutes les terres propres à la culture dans cette partie du pays deviendront complètement occupées d'ici à peu d'années, car il n'en reste plus que dans la partie orientale de la région, notamment dans les cinq premiers comtés ci-dessus nommés, lesquels contiennent encore au-dessus de 541,800 acres de terre possédés, encore en bois debout, à part les terres disponibles du gouvernement, égale à 108,000 acres pour chaque comté; tandis que les douze autres comtés réunis ne renferment que 518,542 acres en forêt, formant environ 43 000 acres par chaque comté. Il y a même sept comtés qui renferment moins que ce chiffre; les comtés de Chambly, Laprairie et Beauharnais ne contiennent guère plus que 20,000 acres chacun.

A propos du déboisement de la forêt, je me rappelle avoir lu de magnifiques réflexions sur ce sujet, signées par M. V. Maucôtél, de Saint-Isidore, district de Montréal. Si cette question doit intéresser quelqu'un, c'est bien sans contredit les habitants de cette partie du pays, qui sont très sérieusement menacés par cette destruction sans limite des forêts. On devrait donc apporter à ce sujet une attention des plus sérieuses.

L'importante rivière Chambly ou Richelieu traverse au centre cette région, et arrose les plus fertiles campagnes de tout le Bas-Canada.

Cette étendue de terrain est borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'Est par la rivière Saint-François, et au sud par la ligne provinciale, formant un triangle dont la paroisse de Saint-Régis, située au pied du Long-Sault, forme l'extrémité occidentale.

Ceci posé, j'entre en matière.

XXI.—Comité de Bagot.

Ce comté renferme une population de 18,841 habitants dont 18,135 sont canadiens-français et seulement 706 appartiennent aux autres origines.

Le nombre d'acres de terre possédés s'élève à 192,679 acres dont 76,448 sont en culture, laissant 116,231 acres encore en bois debout. Les récoltes de 1860 ont donné 507,483 minots de grains et 172,456 minots de patates et navets, formant en tout 679,939 minots et 8,433 tonneaux de foin, le tout évalué à \$460,035.91.

Le revenu des jardins et vergers a été de \$20,583.

Les produits de l'industrie ordinaires, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$106,454.79.

Le bétail, au chiffre de 33,673 pièces, est évalué à \$441,730.

Les voitures d'agrément, au nombre de 3,512, valent \$73,306.

La
et ce
Fé
Pa
1860
d'éra
La
surgi
impo
deux
aux
d'être
quali
brand
De
de le
l'autr
la pr
de la
Les
l'opoc
Cettc
son co
s'y fi
courag
canten
famill
joie :
dévelo
faciles
habita
de 55
laquel
1,270
Qua
sait q
aux m
cette
âmes,
lot No
Il y
renfer
recens
cette p

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$3,513,053 ; et celle des instruments d'agriculture à \$154,198.

Formant en tout \$4,769,360.70.

Parmi les produits récoltés ou manufacturés durant l'année 1860 figurent 100,690 minots de blé, 187,759 lbs. de sucre d'érable et 238,409 lbs. de beurre.

La colonisation compte cinq nouvelles paroisses qui ont surgi depuis dix ans, dans ce comté. Mais l'endroit le plus important dans ce moment est le canton Acton, qui renferme deux paroisses et dont les développements rapides sont dûs aux mines précieuses et incomparablement riches qui viennent d'être découvertes dans ce canton, ainsi qu'à l'excellente qualité de ses terres, qui sont arrosées par plusieurs grandes branches de la rivière Yamaska.

Deux paroisses se développent dans ce canton, comme je viens de le dire ; l'une, placée sous le patronage de Saint-André, et l'autre, sous celui de Saint-Théodore. Un prêtre réside dans la première de ces paroisses, et est aussi chargé de la desserte de la deuxième.

Les amis de la colonisation aimeront peut-être à connaître l'époque de l'ouverture de ce canton, laquelle remonte à 1840. Cette même année là, un hardi pionnier, comptant plus sur son courage que sur sa fortune, se dirigea vers ce canton et s'y fixa. Quelque temps après, un zélé prêtre, plein de courage et d'espérance, s'aventura à travers la forêt et arriva à ce canton qu'il visitait pour la première fois, où il trouva quelque familles déjà établies qui le reçurent avec une bien grande joie : c'était en 1842. Depuis lors, cette petite colonie se développa de plus en plus, en même temps que des voies plus faciles de communications s'opéraient, et dès l'année 1849, les habitants d'Acton furent en état de construire une Chapelle de 55 pieds sur 30, sur le lot No. 35 du 7^e rang de ce canton, laquelle sert actuellement à réunir les fidèles d'une paroisse de 1,270 âmes : celle de Saint-Théodore.

Quant à l'autre paroisse d'Acton, celle de Saint-André, on sait qu'il faut attribuer les développements rapides de ce poste aux mines de cuivre dont j'ai parlé plus haut. Toutefois, cette nouvelle paroisse renferme une population de 1,433 âmes, et possède une église de 100 pieds sur 40, située sur le lot No. 33, dans le 4^e rang du canton.

Il y a quatre ou cinq ans, ces deux paroisses d'Acton ne renfermaient guère plus que 800 âmes, paraît-il ; d'après le recensement de 1861, qui sert de base à mes démonstrations, cette population totale du canton entier d'Acton s'élevait déjà

à 2,703 habitants, dont 2,249 étaient d'origine canadienne-française. A l'exception de l'ancienne paroisse de Saint-Pie, la population d'Acton était déjà la plus considérable de tout le comté de Bagot.

Des renseignements nouveaux qui m'arrivent de sources très respectables et sûres touchant ce canton, établissent qu'à la date du 1er janvier 1863, la population de Saint-André était de 2,260 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 22 familles d'origines étrangères ; et que la paroisse de Saint-Théodore ne renfermait que 3 ou 4 familles d'origine étrangère parmi sa population de 1,270 habitants, formant en tout 3,530 âmes. Ce serait donc déjà une augmentation de 827 âmes depuis deux ans.

Toutes les terres vacantes d'Acton appartiennent à des spéculateurs ou grand propriétaire, excepté 25 lots appartenant au gouvernement. Le prix demandé pour les terres du gouvernement à toujours varié entre 60 et 70 cents l'acre ; le prix de celles des propriétaires absents est depuis \$6 à \$14 l'acre ; quant à la Compagnie Britannique des Terres, qui possède 5 à 6,000 acres dans ce canton, ses prix sont un peu plus modérés, en même temps qu'elle donne un délai plus prolongé pour les paiements et ne charge qu'un intérêt de six pour cent ; cependant ses prix sont fixés à \$4 l'acre.

MM. Laberge et McClure, de Saint-André rapportent devant le comité de colonisation de 1862 que la forêt du canton d'Acton consiste en pruche, épinette, cèdre, etc., et que le sol, en général, est bon et bien boisé de bois franc. Ils ajoutent qu'il n'y a pas en dans ce canton aucune route de colonisation ouverte par le gouvernement et que celles qui existent aujourd'hui ont toutes été ouvertes aux frais de la municipalité de Saint-André, avec l'argent emprunté du fonds Municipal du Bas-Canada. Sous ces circonstances, ils suggèrent au gouvernement comme un acte de justice qu'il doit accorder à ce canton, l'opportunité d'ouvrir les routes nouvelles qui suivent :

1°.—Une route traversant les 1er et 2e rangs, entre les Nos. 4 et 5 qui permettrait aux habitants du canton Ely de se rendre au dépôt neuf de Durham, formant une longueur de deux milles.

2°.—Une route partant de Roxton, traverserait les 1er, 2e, 3e, 4e et 5e rangs d'Acton pour conduire à l'ancien dépôt de Durham ; longueur de cette route : six milles.

3°.—Une route partant de la ligne de Wickham, traverserait les 3e ; 4e ; 5e ; 6e et 7e rangs d'Acton, entre les lots Nos. 25

et 26
envir
4°.
le lot
forme
5°.
au 11
qui se
To
26 m
Cor
nul d
si lég
reimpl
de co
colon
à ce u
propr
qu'ils
gouve
taxes
Cet
le mo
comm
mais p
ment
le mo
géné
grand
ect ac
de sp
trava
comm
et per
bien-ê
améli
propr
l'inde
enlev
domn
fin.
de fo
condi
peine

et 26, pour aller aboutir au dépôt d'Acton ; cette route aurait environ quatre milles de longueur.

4°.—Une route qui traverserait les 1^{er}, 2^e et 3^e rangs, sur le lot No. 37, pour rejoindre une autre route déjà ouverte, qui formerait une longueur de trois milles.

5°.—Enfin, une route dans la partie ouest d'Acton, du 1^{er} au 11^e rang inclusivement, passant entre les Nos. 40 et 41, qui serait longue de 11 milles.

Toutes ces routes formeraient donc une longueur totale de 26 milles.

Comme ce canton a toujours été abandonné à lui-même, nul doute que le gouvernement s'empressera de se rendre à de si légitimes prétentions, puisqu'il est impuissant à faire remplir ce devoir d'intérêt public par les riches propriétaires de ce canton. M. l'abbé Ricard, cet ami zélé de la colonisation, et qui dessert les paroisses de ce canton, rappelle à ce même Comité de Colonisation de 1862 que les grands propriétaires sont le plus grand obstacle de la colonisation ; qu'ils sont un véritable fléau, une peste. Il ajoute que le gouvernement devrait sévir contre eux et les surcharger de taxes pour les forcer de concéder à des conditions raisonnables.

Cette opinion, ce désir ; c'est l'opinion, c'est le désir de tout le monde : cependant rien n'aboutit. Tous, gouvernants comme gouvernés, comprennent la logique de ce raisonnement, mais personne n'y avise. Comme l'exprimait si patriotiquement M. Richard, de Wotton, devant le même comité, " tout le monde sait pourtant ce qu'ont eu à souffrir assez généralement les pauvres colons établis sur les terres des grands propriétaires ; aussi rien ne paraît plus injuste que cet accaparement du sol, par un petit nombre, dans un but de spéculation, au désavantage de la classe des véritables travailleurs, des véritables bienfaiteurs du pays. On sait comment des familles, après vingt ans d'un travail laborieux et persévérant, et commençant à peine à jouir d'un peu de bien-être, ont été chassées sans merci loin de ces terres améliorées par elles, et l'on a vu dans presque tous les cas le propriétaire inhumain s'approprier le travail du colon sans l'indemniser de la valeur de ces améliorations qu'il lui enlevait. Les abus de ce genre sont tellement nombreux et dommageables à la colonisation qu'il serait temps d'y mettre fin. Le moyen le plus propre pour y parvenir serait peut-être de forcer le grand propriétaire à remplir strictement les conditions auxquelles il est tenu en vertu de ses patentes, sous peine de voir ses terres réunies au domaine de la couronne,

moyennant indemnité pour la perte d'icelles." M. l'abbé Ricard, de son côté, croit que "le plus sûr moyen de faire disparaître cet obstacle, serait de fixer un prix pour la vente des terres ainsi accaparées, et obliger les grands propriétaires à donner de longs délais pour payer, et ne pas charger plus de six pour cent d'intérêt." Le prix fixé, d'après ce monsieur ne devrait pas dépasser 5 à 10 chelins l'acre, pour les moins bonnes, et 10 à 15 chelins pour les meilleures.

Trois rivières sillonnent le canton. La rivière Dunkin, qui prend sa source à l'extrémité sud-ouest du canton Wickham, et qui traverse les six derniers rangs d'Acton pour aller se jeter dans la rivière Noire, au N° 43 du 6e rang. La rivière Noire, qui a sa source à l'Est du canton Ely, et qui traverse la pointe ouest d'Acton, pour aller se mêler aux eaux de la rivière Yamaska. La rivière Blanche, qui prend sa source dans la partie Est de Stuckely, et qui traverse Roxton pour aller joindre à Upton les deux précédentes rivières, qui delà se jettent toutes trois dans le fleuve Saint-Laurent.

Les habitants des deux paroisses d'Acton possèdent aujourd'hui 13,852 acres de terre dont 2,854 acres sont en état de culture qui ont produit 14,971 minots de grains et 15,066 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 34,037 minots et 384 tonneaux de foin.

Il fut préparé durant la même année 15,997 lbs. de sucre et 10,988 lbs. de beurre.

La valeur des défrichements, bâtisses, etc., est estimée dans le recensement de 1861 à \$162,125; les instruments d'agriculture à \$4,957; et le bétail à \$22,935.

La valeur de la propriété foncière augmente singulièrement de jour en jour par l'existence de nouvelles mines de cuivre qui se découvrent dans ce canton.

Le village de Saint-André d'Acton, duquel je parlais il y a un instant, et près duquel se trouvent les mines de cuivre, est en pleine activité. Plusieurs compagnies sont formées qui exploitent ces mines; une d'entr'elles, celle de la compagnie Pope et Clark, obtient actuellement, paraît-il, 1,200 barils de minéral par semaine. Elle employait 350 travailleurs au 1er janvier 1863; le nombre doit être porté à 1,500 hommes au printemps.

Cette compagnie possède une machine pour broyer le minéral et séparer le cuivre d'avec la petite quantité de pierre calcaire qui l'accompagne.

Les journaux annoncent que vers le milieu du penchant de la montagne Cushing, il a été découvert une masse de minéral

ayant à sa surface au-delà de 25 pieds de diamètre. Au bas de la montagne, du côté opposé, il a été aussi découvert du minéral que l'on suppose d'une égale richesse. Au sommet, il a été trouvé du quartz imprégné ou tout couvert de vert-de-gris. M. Cushing a refusé \$200,000 pour ce terrain. Il espère le vendre plus cher.

La contagion des spéculations se répand dans tous les rangs de la société ; en même temps que de nouvelles découvertes se produisent dans les autres cantons environnants.

M. l'abbé Ricard croit qu'il y a des mines de cuivre dans chacun des douze rangs d'Acton. Il ajoute que dans le 7^e rang, près de la Chapelle de Saint-Théodore, on y a découvert une mine de plomb d'une grande richesse.

Le village d'Acton, fondé il y a à peine dix ans, vient d'être incorporé, et l'église de Saint-André menace de devenir trop petite pour pouvoir y recevoir les fidèles qui augmentent en nombre. On signale aussi l'arrivée de quelques familles canadiennes qui, dégoutées des Etats-Unis, seraient allées s'établir dans la paroisse de Saint-Théodore, qui bientôt, grâce à la fertilité de son sol, deviendra nécessairement le grénier du canton tout entier.

Il y a un marché établi dans le village d'Acton pour la vente des denrées, qui a coûté de \$15,000 à \$20,000 et qui est fréquenté deux fois par semaine, les mardis et les samedis. Ce marché est alimenté par les habitants de Saint-Germain, Sainte-Ilélène, Saint-Hugues, Saint-Simon, etc.

La troisième paroisse nouvelle qui apparaît à notre appréciation est celle de Saint-Ephrem, située dans cette partie du canton Upton qui appartient à ce comté, laquelle renferme une belle église en bois de 80 pieds sur 40, construite sur le 20^e rang d'Upton. La population de Saint-Ephrem s'élève aujourd'hui à 931 âmes dont 888 habitants sont canadiens-français.

On y possède 20,465 acres de terre dont 1,798 sont défrichés, et qui ont produit 10,670 minots de grains et 8,175 minots de patates, en 1860, formant en tout 18,845 minots et 281 tonneaux de foin.

La propriété foncière est estimée à \$178,288.

Un prêtre réside dans cette paroisse depuis le 28 septembre 1856.

Je me fais un bonheur de signaler l'ardeur patriotique qui anime M. le Curé de Saint-Ephrem, en s'efforçant de propager comme il le fait l'esprit d'association mutuelle pour l'avancement des intérêts de la colonisation. Une *Société de*

est organisée dans la paroisse de ce zélé prêtre, pour venir en aide aux défricheurs pauvres et sans appuis. Honneur à lui et aux habitants de Saint-Ephrem qui savent épouser et encourager une œuvre aussi sainte qu'elle est nationale, laquelle "aura son succès comme elle aura son mérite devant Dieu et devant tout homme sensé et bienfaisant," suivant que l'a déjà exprimé parmi nous une plume aussi aimée que connue. Puisse cette exemple créer un peu d'émulation partout, et assurer à la cause nationale de la colonisation du pays un nombre d'hommes plus considérable, disposés à concourir à son développement.

Une quatrième paroisse, située sur la rive gauche de la rivière Yamaska et érigée canoniquement depuis 1853 sous l'invocation de Sainte-Hélène, se développe également bien. Une église en bois, de 107 pieds de longueur sur 45 pieds de largeur, est construite sur la 2e concession de la seigneurie Ramsay, et un prêtre y réside depuis l'automne de 1858.

Cette paroisse renferme aujourd'hui 265 familles ou 906 habitants, tous d'origine canadienne-française, qui possèdent 2,756 acres de terre en état de culture, ayant produit 18,018 minots de grains et 11,767 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 29,785 minots et 225 tonneaux de foin.

Parmi les produits de l'industrie figurent 17,460 lbs. de sucre et 16,783 lbs. de beurre confectionnés durant la même année.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$206,879 ; les instruments d'agriculture à \$4,969, et le bétail à \$19,501. Les voitures, au nombre de 153, valent \$3,000.

La paroisse de Ste. Hélène est située à une distance de 21 milles de Saint-Hyacinthe ; et une malle y passe deux fois par semaine.

Enfin, vient la nouvelle paroisse de Saint-Liboire, formée d'une partie de celles de Saint-Dominique et Saint-Simon, et bornée au nord-est par la paroisse de Sainte-Hélène, que nous venons de voir. Cette paroisse, érigée civilement depuis 1856, renferme une population de 164 familles ou 960 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception d'une personne d'origine irlandaise et onze autres d'origine allemande ou hollandaise. Cette population est toute catholique, à l'exception seulement de deux personnes. C'est M. le Curé de Saint-Ephrem qui dessert cette paroisse, dans une Chapelle de 70 pieds sur 40, construite près de la ligne du chemin de fer.

On y possède 1,851 acres de terre défrichés qui ont produit

11,
en
foin
D
cell
C
scul

Le
le pl
nous
popu
sont

Le
73,12
122,2

Le
terre
Gran
dant
O. J.
sur l
Arma

Les
273,7
minot
\$454,

Les
le suc
s'élève
433,8

Le
estimé

Le
\$512,0
valent

On
et à \$

For
Le p

11,777 minots de grains et 10,243 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 22,020 minots et 223 tonneaux de foin.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$199,858 ; celle des instruments aratoires à \$4,495, et le bétail à \$16,446.

Comme on vient de le voir, il n'y a dans le comté qu'une seule *Société de Secours* qui soit actuellement établie.

XXII.—Comté de Shefford.

Le comté de Shefford a été l'un des centres de colonisation le plus actif, durant cette dernière époque décennale, comme nous le verrons tout-à-l'heure. Il renferme aujourd'hui une population de 2,269 familles ou 17,779 habitants, dont 12,034 sont franco-canadiens.

Le nombre d'acres de terre possédés s'élève à 195,379 dont 73,126 acres sont en état de culture, laissant par conséquent 122,253 acres encore en bois debout.

Le gouvernement ne possède guère plus que 5,000 acres de terre dans les limites de ce comté, notamment dans les cantons Granby, Shefford, Stuckely, Milton, Roxton et Ely. Cependant il y a un agent nommé pour la vente de ces terres, O. J. Kempt, éc., demeurant à Frelighsburg, village situé sur la ligne de la province, dans la seigneurie de Saint-Armand, comté de Missisquoi.

Les récoltes de 1860 ont donné 335,233 minots de grains et 273,771 minots de patates et navets, formant en tout 609,004 minots et 21,193 tonneaux de foin, le tout évalué à \$454,066.82 ;

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à la somme de \$123,056.93. Le beurre figure pour 433,891 lbs., et le sucre pour 327,780 lbs.

Le revenu des jardins est considérable et très lucratif : il est estimé à \$19,883 ;

Le bétail, qui compte pour 31,691 têtes, est évalué à \$512,058 ; et les voitures d'agrément, au nombre de 2,652, valent \$83,975 ;

On estime à \$3,606,260 la valeur de la propriété foncière, et à \$105,689 celle des instruments d'agriculture ;

Formant une richesse totale de \$4,904,988.75.

Le premier et le plus important centre de colonisation du

comté est le canton Roxton, ouvert à la colonisation depuis l'année 1848. Il comprend le canton entier, moins une petite partie enclavée dans la paroisse de Saint Valérien que nous verrons tout-à-l'heure, et les deux premiers rangs. Cette nouvelle paroisse de Roxton, placée sous le patronage de Saint-Jean-Baptiste, s'est développée très rapidement.

En 1848, quelques pauvres familles de Montréal, encouragées par la Société de Colonisation qui venait d'être fondée dans cette ville, et poussées par la misère du temps, émigrèrent vers cet endroit alors reculé et bien sauvage, appelé Roxton. Pour y parvenir il leur fallait non seulement s'éloigner de la ville de Montréal, laisser derrière elles le beau fleuve et les riches campagnes du sud, mais encore s'enfoncer au-delà, dans de sombres forêts, par des sentiers périlleux ; puis, là, lutter pendant de longues heures tantôt contre les marais des savanes, tantôt contre les racines d'arbres et les cailloux, qui jonchaient le sol, avant que d'arriver au but de leur course, à l'endroit où il leur fallait abattre les premiers arbres pour y placer la cabane destinée à servir de logement à toute la famille ! Rendu sur ce sauvage domaine, rien ne s'y trouvait qui pût délasser et réjouir la vue. Partout se trouvaient d'épaisses forêts et un sol impatient de boire la sueur du travail de la famille toute entière : ce seul engrais qui sert à fertiliser les terres nouvelles.

Mais à peine une année était-elle écoulée depuis l'arrivée des premières familles dans Roxton, que déjà la nature prenait un aspect tout nouveau ; et la suite des temps prouvera, qu'en effet, elle se dépoillait peu à peu de son voile sombre et sauvage pour prendre une apparence plus riante et plus animée.

Un zèle prêtre, témoin des épreuves des premiers colons de Roxton (1), constate dans un rapport écrit sur les commencements de cette paroisse nouvelle, que l'activité et le travail avaient déjà répandu la vie partout, quoiqu'il y eût à peine douze mois que cette transformation avait commencée à s'opérer.

“ Des hommes, dit-il, des femmes et des enfants courent, s'agitent et travaillent là où les bêtes fauves seules avaient fait leur séjour. Le bruit de la hache du défricheur, le craquement des arbres qui succombent, le pétilllement du feu qui nettoie la forêt, ont remplacé le silence des bois. Déjà de petits espaces défrichés par les nouveaux habitants

(1) M. Jacques-Edmond LeBlond, décédé à Rome le 12 mai 1862, âgé de 38 ans et 5 mois, et dans sa 15e année de Prêtrise ; son corps repose dans l'Eglise de Ste. Marie *supra Maurem*.

apparaissent du long de la route nouvelle que la Compagnie des Terres de ce canton vient d'ouvrir, bordée de leurs humbles habitants. A l'extrémité s'élève le nouveau village ou la *ville future* de Roxton; le site en est vraiment magnifique et bien choisie. La rivière Noire, la principale des deux branches qui, en se réunissant, forment la rivière Yamaska, court au milieu et fournit de nombreux et intarissables pouvoirs d'eau, pour moulins et manufactures de toute espèce. Le spectacle de la chute, qui précipite ses eaux avec fracas, d'une hauteur de quarante pieds, et étale devant les yeux un arc-en-ciel presque continu! dans le brouillard qui s'en élève, attire beaucoup d'intérêt. Une des rives s'élève en amphithéâtre, l'autre forme d'abord une assez longue plaine pour y asseoir la partie active et commerçante du futur village, puis se couronne d'un coteau circulaire d'un bien bon effet. C'est sur la partie centrale de ce coteau et à l'endroit de sa plus jolie forme, que se bâtit la nouvelle chapelle, dédiée sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste, patron de notre pays.

“ Cette bâtisse de quatre vingt-quatre pieds sur trente-six, est à deux rangs de croisées, et contient de plus de belles mansardes destinées aux écoles. Les appartements du curé prennent vingt-quatre pieds sur la longueur, de manière qu'il en reste soixante dix pour la chapelle : celle-ci, de plus, est munie à l'intérieur d'une spacieuse galerie.

“ On célèbre déjà les saint mystères dans cette église temporaire et les travaux se poursuivent activement, de manière qu'au printemps on pourra poser les lambris, construire un clocher, peindre le tout, et ainsi avoir un édifice bien fini et en état de répondre à tous les besoins du culte.—En face, s'étend des deux côtés de la rivière, l'espace destiné à asseoir le village. La Compagnie a réservé une étendue considérable de terre à cette fin. Le tout est divisé avec goût et symétrie, et traversé de rues larges et régulières. Les lots, ici, sont de deux classes, savoir : les lots dit “ lots de ville ” et ceux dits “ lots de faubourg. ” Les premiers ne sont que des emplacements d'un demi-arpent en superficie ; les seconds sont plus étendus et donnent place pour faire du jardinage. Les requéreurs d'un “ lot de ville ” s'obligent dans leur contrat, à se bâtir une maison de bonne dimension et de convenable apparence, en outre, de planter et d'entretenir des arbres de quatre pieds en quatre pieds sur toute la partie de leur terrain bordant la rue, et je crois aussi de faire leur part de trottoir. Dans les faubourgs on ne parait pas exiger la même chose :

Ces dispositions de la part de la Compagnie sont très-prévoyantes et louables; elles nous donnent à penser combien il est regrettable que l'on ait pas fait de même dans l'établissement de nos villages et de nos villes."

Dans l'automne de 1849, la petite et prospère colonie comptait déjà 80 familles ou 320 personnes résidentes, chacune avec son habitation et son petit champ défriché de 4, 6, 8 et même 12 arpents. Cette nouvelle mission était desservie toutes les trois semaines.

Le progrès du déboisement de la forêt alla son train, et de nouvelles familles vinrent grossir les rangs de la population au point que le recensement de 1851 constata la résidence dans Roxton de 202 familles ou 1,226 habitants, dont 1,015 étaient canadiens-français, possédant 2,042 acres défrichés qui avaient produit 1,071 minots de blé, 3,426 minots d'autres grains, et 4,451 minots de patates et navets, formant en tout 8,948 minots et 476 tonneaux de foin.

Le recensement de 1861 démontre qu'il y a aujourd'hui 407 familles cultivant la terre ou une population totale de 3,438 âmes, dont 3,025 habitants sont d'origine canadienne-française, laissant aux autres origines le chiffre de 413 âmes à se diviser.

Le nombre d'acres possédés est de 28,537 dont 7,698 acres sont en état de culture, qui ont produit 3,216 minots de blé, 35,608 minots d'autres grains, et 33,348 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 72,172 minots et 1,272 tonneaux de foin.

Ces magnifiques résultats établissent donc un accroissement de 2,212 habitants; un surplus de 5,656 acres de terre nouvelle, et une augmentation de 63,224 minots de grains et patates et 796 tonneaux de foin, en dix ans.

Aujourd'hui le joli village de Roxton, situé près de la Chute dont il a été plus haut question, renferme une population de gens de métiers d'au-delà de 600 âmes, et la malle passe tous les jours au centre de cette population.

Parmi les produits de la ferme confectionnés durant l'année de 1860 se trouvent 43,055 lbs. de beurre, 730 lbs. de fromage et 56,243 lbs. de sucre d'érable.

La propriété foncière vaut aujourd'hui \$346,235; les instruments d'agriculture \$18,681, et le bétail \$60,655.

On compte 339 voitures d'agrément, évaluées à \$16,402.

Les journaux du mois de Décembre 1862 informent qu'il a été découvert dans le 3e rang du canton Roxton, une mine de cuivre des plus riches. Une compagnie canadienne est organisée

sous le nom social de " Compagnie Préfontaine et Lafontaine" qui en a fait l'acquisition et qui doit commencer bientôt à l'exploiter. Tous les connaisseurs s'accordent à dire que cette mine sera avant peu aussi célèbre que la fameuse mine de Cushing, dans Acton, dont j'ai déjà parlé. Il paraîtrait que des offres considérables auraient été faites aux propriétaires actuels pour en obtenir la propriété, mais qu'ils ont été refusés et que la Compagnie canadienne préfère l'exploiter elle-même avec son capital qui compte pour un montant d'environ \$22,000.

Le deuxième centre qui se présente est le canton Milton, situé à l'ouest de Roxton, et qui renferme deux paroisses, desservie chacune par un prêtre résident. Les terres de ce canton sont basses mais bonnes à la culture de toutes espèces de grains. Le bois consiste en un mélange de hêtre, pin, cèdre et tamarac.

Les cinq premiers rangs du canton Milton composent la paroisse placée sous le patronage de Sainte-Cécile, laquelle renferme une église en pierre et une population d'environ 1,869 habitants.

Les six autres rangs du canton forment celle de Saint-Valérien, érigée depuis 1856, et qui renferme déjà une population de 921 âmes. Une chapelle en pierre est construite sur le 6^e rang ; mais en vertu d'une décision toute récente, le siège de l'église de cette nouvelle paroisse vient d'être fixé au 9^e rang, au centre de la population. Un prêtre réside dans cette nouvelle paroisse depuis l'automne de 1860.

Il y a dix ans, on comptait dans le canton Milton 249 familles ou 1,741 âmes dont 1,508 habitants étaient d'origine canadienne-française ; aujourd'hui on compte dans les deux paroisses précitées une population de 391 familles ou 2,700 habitants dont 2,532 sont canadiens-français ; formant une augmentation de 142 familles ou 1,049 âmes, en dix années.

Le recensement de 1851 portait à 3,739 acres les terrains mis en état de culture, qui avaient produit 1,621 minots de blé, 7,511 minots d'autres grains et 4,221 minots de patates, formant en tout 13,353 minots.

Aujourd'hui, on compte 9,408 acres en culture qui ont produit 8,821 minots de blé, 37,915 minots d'autres grains et 26,968 minots de patates, formant en tout 73,704 minots.

Ces calculs démontrent une augmentation de 5,669 acres de terre nouvelle ; un surplus de 7,200 minots de blé et 30,404



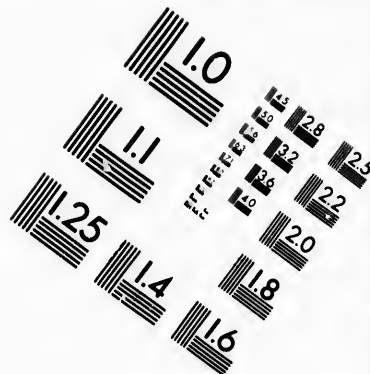
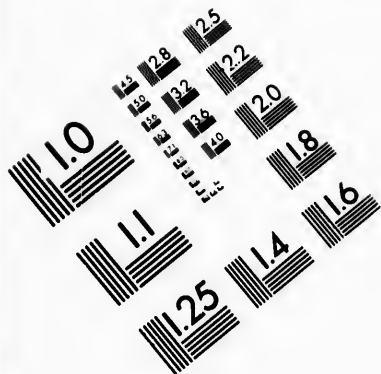
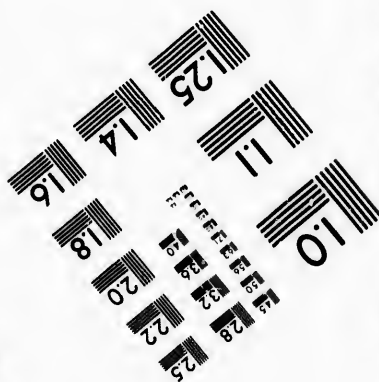
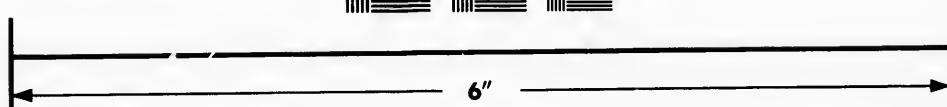
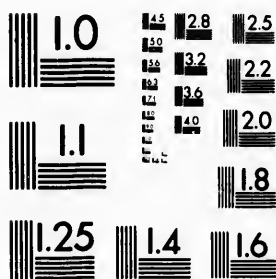


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



minots d'autres grains, outre 22,747 minots de patates, formant un total de 60,351 minots de plus qu'en 1851.

La propriété foncière est estimée aujourd'hui à \$584,126 ; les instruments d'agriculture à \$17,252 ; le revenu des jardins à \$4,802, et le bétail à \$79,634.

L'industrie domestique a fourni, entr'autres articles, 36,024 lbs. de beurre, 3,175 lbs. de fromage et 49,953 lbs. de sucre d'érable durant l'année 1860.

Le troisième centre de colonisation est le canton Ely, qui renferme une paroisse érigée depuis le mois d'août 1856, sous le vocable de Saint-Joseph. La chapelle est construite sur le lot No. 9, dans le cinquième rang du canton, et un prêtre y réside depuis 1854.

Il y a dix ans on comptait dans cette paroisse 169 familles ou 1,018 habitants dont 584 appartenaient à l'origine canadienne-française, et le reste aux diverses autres origines. On y possédait 3,643 acres en état de culture qui avaient produit 2,961 minots de blé, 10,617 minots d'autres grains et 6,150 minots de patates et navets, formant en tout 19,728 minots. Le recensement de 1861 constate qu'il y a maintenant une population de 279 familles ou 1,748 habitants dont 1,094 sont canadiens-français, possédant 9,842 acres en état de culture qui ont produit 2,764 minots de blé, 45,638 minots d'autres grains et 36,098 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 84,500 minots.

Il appert donc par ces chiffres qu'il y a en durant ces dernières dix années une augmentation de 730 habitants ; un surplus de 6,199 acres de terre nouvelle et un accroissement de produits agricoles de 64,772 minots de grains et patates.

La propriété foncière est estimée à \$230,578 ; les instruments d'agriculture à \$10,223, et le bétail à \$58,807.

Il fut confectionné durant la même année de 1860 environ 52,700 lbs. de beurre et 52,925 lbs. de sucre d'érable.

Une route nouvelle part du canton Ely, du chemin communément appelé "chemin de Montréal," sur le lot N°. 27 du 6e rang d'Ely, et conduit au dépôt du chemin de fer de Durham sud, traversant par conséquent une partie d'Ely, Acton et Durham, formant une longueur d'environ 5 milles. M. Blanchard, conducteur des travaux de ce chemin dit que les terrains adjacents à ce chemin sont généralement bons, et que les côteaux y sont boisés en érables, mérisiers, pruches et épinettes. Il y a aussi, paraît-il, une carrière de pierre à chaux dans les environs de ce chemin.

Le quatrième centre de population se trouve situé dans le canton Stuckely, divisé en deux groupes distincts, et formant chacune une paroisse en voie de prospérité. Quoique la surface de ce canton soit généralement inégale, la terre est d'assez bonne qualité. Le canton est arrosé par des courants qui tombent dans la rivière Yamaska, et qui ont leur source parmi les collines qui le traversent ; il y a aussi quelques petits lacs. En 1815 on comptait dans l'endroit environ 250 personnes qui s'y trouvaient établies. Le bois se compose des espèces les plus générales, telles que le hêtre, l'érable, et le bois blanc, avec la sapinette et le cèdre dans les terrains bas et humides.

Aujourd'hui ce canton renferme deux paroisses ; l'une sous le patronage de Notre-Dame de Bon Secours, qui est la plus ancienne ; et l'autre sous celui de Sainte-Anne.

La paroisse de Notre-Dame est composée des quatorze derniers lots de chacun des onze rangs de Stuckely, renferme une église en bois, et un prêtre y réside depuis 1848 ou 1850. Le chiffre actuel de la population s'élève à 1,920 âmes.

L'autre paroisse, celle de Sainte-Anne, est formée de la partie ouest du canton, et renferme une église en brique, bâtie sur le 7^e rang du canton. Le chiffre de sa population est de 900 âmes, presque exclusivement canadienne-française, à l'exception de quelques familles irlandaises et américaines. Un prêtre y réside depuis l'automne de 1858.

Il y a dix ans, le canton Stuckely renfermait 357 familles ou 2,194 âmes, dont 1,572 habitants étaient franco-canadiens. Le recensement de 1861 porte le chiffre de la population des deux paroisses sus-mentionnées à 380 familles ou 2,820 habitants, donnant à l'origine canadienne-française 2,182 âmes, et 638 à être partagé entre les autres origines. Ces calculs établissent une augmentation de 23 familles ou 626 âmes, en dix ans.

En 1851, on comptait 11,037 acres en état de culture, ayant produit 3,479 minots de blé, 23,430 minots d'autres grains et 11,812 minots de patates et navets, formant en tout 38,721 minots. D'après le recensement de 1861 il y a 16,199 acres en culture, qui ont produit 4,852 minots de blé, 67,670 minots d'autres grains et 59,017 minots de patates et navets, en 1860, formant un total récolté de 131,539 minots. C'est donc une augmentation de 5,162 acres de terre neuve préparés durant ces dernières dix années, et un surplus de 92,818 minots de grains et patates.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$509,195 ;

celle des instruments aratoires à \$32,205 ; le revenu des jardins à \$5,561, le bétail à \$112,763, et les voitures de plaisir, au nombre de 594, à \$18,450.

Parmi les produits manufacturés en 1860 se trouvent 75,129 lbs. de sucre, 82,417 lbs. de beurre et 10,292 lbs. de fromage.

Ces développements sont très certainement de nature à intéresser vivement le lecteur, et constatent des succès qui se reproduisent partout quand l'énergie se montre à la hauteur des circonstances.

Vient ensuite le canton Shefford, qui est formé d'un terrain assez inégal, et montagneux vers l'ouest. Partout le sol est extrêmement fertile ; mais les hauteurs sont très pierreuses. Ce canton est arrosé par plusieurs branches de la rivière Yamaska et par d'autres courants, qui mettent en mouvement plusieurs moulins à grains et à scie.

Deux paroisses se développent dans ce canton ; l'une dans la partie nord du canton, sous le patronage de Saint-Joachim, érigée depuis 1858, et renfermant une chapelle en bois construite sur le 9^e rang de Shefford, et une population d'environ 1,000 âmes.

L'autre paroisse est située dans la partie sud du canton Shefford, avec une chapelle en bois construite sur le 1^{er} rang, ayant pour titulaire Saint-François-Xavier, et embrassant les cinq premiers rangs de ce canton et quelques-uns du canton Brome, qui lui sont adjacents. Un prêtre réside à Saint-François-Xavier depuis le 28 septembre 1859, et est aussi chargé de la desserte de Saint Joachim.

Il y a dix ans, on comptait dans Shefford 378 familles ou 2,512 âmes, dont 468 habitants seulement étaient canadiens-français, le reste presque exclusivement d'origine irlandaise. Aujourd'hui, la population des deux paroisses précitées s'élève à 408 familles ou 3,712 âmes, dont 1,928 habitants appartiennent à l'origine canadienne-française, et 1,784 aux autres origines.

Ces chiffres démontrent donc une augmentation de 1,200 âmes, durant ces dernières dix années, toute au profit de la race française, puisque durant cette même période les différentes origines britanniques ont diminuées de 260 âmes, tandis que les canadiens-français ont augmenté de 1,460 âmes !

En 1851, on évaluait à 12,312 acres le terrain mis en état de culture, ayant produit 4,823 minots de blé, 19,739 minots d'autres grains et 15,097 minots de patates et navets, formant en tout 39,664 minots. Le recensement de 1861 constate qu'il

y a aujourd'hui 18,519 acres de terre en état de culture qui ont produit 12,737 minots de blé, 59,734 minots d'autres grains et 75,805 minots de patates et navets, en 1860, formant un total de 148,276 minots, à part le foin et les pâturages, dans les deux cas.

C'est donc un surplus de 6,207 acres de terre nouvelle, et une augmentation de 108,612 minots de grains et patates, en dix ans.

Parmi les produits manufacturés durant l'année 1860 se trouvent 57,050 lbs. de sucre, 123,567 lbs. de beurre et 4,875 lbs. de fromage.

La valeur de la propriété foncière est évaluée à \$1,499,896 ; celle des instruments d'agriculture à \$12,823, et le bétail à \$132,770. Les voitures d'agrément, au nombre de 577, sont estimées à \$15,611.

Dans ce canton se trouve aussi un village anglais appelé Waterloo, auquel endroit se publie un journal en langue anglaise, intitulé *The Weekly Advertiser*, et où sont groupés un nombre assez considérable de gens de divers métiers et industries. La population de ce centre est d'environ 300 âmes.

Le dernier centre qui nous reste à considérer est le canton Granby, situé au sud de celui de Milton. Le sol de ce canton est d'une excellente qualité, étant principalement composé d'une marne noirâtre, couvert en quelques endroits d'une couche de belle terre végétale. Le bois consiste en hêtre, orme, noyer, érable, pin et un peu de chêne.

Ce canton renferme une grande paroisse et un beau village très développé.

La paroisse, placée sous l'invocation du Sacré Cœur de Marie, comprend tout le canton moins une petite partie annexée à la paroisse de Saint-Paul d'Abbottsford, comté de Rouville. Il y a une église en bois construite, et un prêtre y réside depuis 1848 ou 1849.

Cette paroisse renferme aujourd'hui une population de 2,571 habitants dont 996 sont canadiens-français, possédant 11,460 acres de terre en état de culture qui ont produit 8,443 minots de blé, 47,835 minots d'autres grains et 40,685 minots de patates, en 1860, formant en tout 96,963 minots, outre 3,141 tonneaux de foin.

Parmi les produits de la ferme on compte 96,100 lbs. de beurre, 31,500 lbs. de fromage et 36,480 lbs. de sucre, le tout confectionné durant la même année de 1860.

La valeur de la propriété foncière s'élève aujourd'hui à

\$436,230 ; celle des instruments agricoles à \$14,505 ; le bétail à \$67,429 ; le revenu des jardins à \$6,373 ; et la valeur des voitures d'agrément, au nombre de 494, à \$19,097, formant une somme totale de \$543,634.

Le village de Granby renferme une population de 700 habitants, dont 277 appartiennent à l'origine canadienne-française. Toute cette population est industrielle ou commerçante, et tous les corps de métiers y sont assez bien représentés. On compte, toutefois, 1 droguiste, 8 marchands, 2 hotelliers, 4 cordonniers, 3 maçons, 2 charrons, 3 forgerons, 2 meubliers, 2 menuisiers-entrepreneurs, 2 tanneurs, 1 boulanger, 1 ferblantier, 2 selliers, 1 orfèvre et un artiste photographe.

On y publie aussi dans ce village un journal en langue anglaise, intitulé : *The Eastern Township Gazette*, lequel paraît une fois par semaine. La maille passe tous les jours dans ce village.

Maintenant, si nous réunissons en un seul chiffre la population de ces deux centres, nous trouvons qu'elle s'élève à 3,271 habitants dont 1,273 sont canadiens-français. Quant aux chiffres des croyances religieuses, le culte catholique compte pour la moitié dans chacun de ces deux centres ; l'autre moitié se divise entre les églises Congrégationaliste, d'Angleterre, Wesleyenne, Baptiste, établie d'Ecosse et presbytérienne du Canada. Il y a même 4 fidèles appartenant à la croyance du *Second Evénement* !

Si nous consultons le recensement de 1851, nous verrons que la population du canton Granby s'est augmentée durant ces dernières dix années de 879 habitants, dont 536 d'origine canadienne-française et 343 d'autres origines, d'où il faut conclure que c'est l'élément franco-canadien qui s'est le plus développé. Quant aux défrichements nouveaux, ils sont peu considérables ; on ne compte guère plus de 2,000 acres d'augmentation, ayant fourni un surplus dans les récoltes de 1860 de 32,414 minots de grains et 29,500 minots de patates, formant en tout 61,914 minots, à part le foin et les pâturages.

XXIII.—Comté de Stanstead.

Ce comté renferme une population de 12,258 habitants, composée en grande partie d'américains, irlandais, anglais et écossais. Les canadiens-français ne comptent dans ce chiffre que pour 935 âmes.

On y possède 186,264 acres de terre, dont 90,998 acres sont en état de culture, et 95,266 acres encore en bois debout.

Le gouvernement n'a point de terre à vendre dans ce comté. Celles qui peuvent être disponibles pour les fins de la colonisation appartiennent à des particuliers ou sociétés de capitalistes.

Les récoltes de 1860 ont été de 422,277 minots de grains et 303,651 minots de patates et navets, formant en tout 725,928 minots et 22,529 tonneaux de foin, le tout évalué à \$484,449.90.

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la filanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à 119,227.42.

Le revenu des jardins est estimé à \$10,019.

Le bétail, qui compte pour 39,644 têtes, est évalué à \$619,016 ; et les voitures d'agrément, au nombre de 5,015, valent \$90,832.

Les instruments d'agriculture sont évalués à \$79,498 ; et la valeur de la propriété foncière à \$3,073,603.

Formant en tout une richesse de \$4,476,645.32.

Quoique les résultats de la colonisation soit d'une bien médiocre importance, je crois devoir attirer l'attention du lecteur sur la marche du développement de la population dans les quelques cantons renfermés dans ce comté.

Le premier canton qui s'offre à notre attention, sur la carte, est celui de Magog, qui renferme aujourd'hui 140 familles ou 1,059 habitants, dont 113 seulement appartiennent à l'origine canadienne-française. Il y a dix ans, on comptait dans ce canton 754 habitants dont 57 seulement étaient canadiens-français.

D'après des renseignements que je reçois sur cet endroit, il paraîtrait que les canadiens-français se porteraient actuellement en assez grand nombre vers ce canton ; déjà, une paroisse nouvelle vient d'y être érigée par décret civil en date du mois de Juillet 1861, laquelle est assise sur les bords riants et pittoresques de la rivière Magog, à la sortie du grand Lac Memphrémagog, où une belle chapelle en bois a été construite et placée sous l'invocation de Saint-Patrice. C'est M. le Curé de Stanstead qui dessert cette population.

L'étendue de terrain mis en état de culture, dans le canton Magog, s'élève aujourd'hui à 6,609 acres qui ont produit 18,679 minots de grains et 21,486 minots de patates et navets, formant en tout 40,165 minots et 1,740 tonneaux de foin.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$185,865 ; les instruments d'agriculture à \$4,906, et le bétail à 42,472.

Durant l'année 1860 il fut confectionné par ces familles 29,905 lbs. de beurre, 300 verges d'étoffe foulée, 2,200 verges de flanelle et 28,674 lbs. de sucre d'érable.

Vient ensuite le canton Hatley, dans lequel se trouve le lac Massiippi. Ce canton a une surface irrégulière, montueuse en quelques endroits, et la qualité du sol très variée. Il est arrosé par plusieurs rivières ou courants, qui en serpentant à travers les terres cultivées font marcher des moulins à grain et à scie. Le lac ci-dessus mentionné s'étend diagonalement du 4e rang au 9e, et peut avoir 8 milles de longueur sur environ 1 mille de largeur ; ses bords sont superbes et pittoresques et présentent des paysages très enchanteurs. En 1815, on portait déjà le chiffre de la population de ce canton à 1,000 âmes, d'origine anglo-saxonne.

Le recensement de 1851, formant une époque plus reculée de 36 ans, constate que la population avait alors atteint le chiffre de 2,014 habitants, parmi lesquels se trouvait 217 personnes d'origine canadienne-française. Aujourd'hui suivant que le démontre le dernier recensement, on compte 317 familles ou 2,274 habitants, dont 319 sont franco-canadiens.

Ces familles canadiennes sont établies dans la partie ouest du canton, et forment déjà une paroisse qui vient de surgir en vertu du décret du 29 juin 1858. Une chapelle est construite, et la nouvelle paroisse est placée sous la protection et l'invocation de Sainte-Catherine de Sienne et desservie par M. le Curé de Stanstead, de temps à autre.

L'étendue des terrains mis en état de culture s'élève aujourd'hui à 17,714 acres, qui ont produit 89,195 minots de grains et 49,701 minots de patates, en 1860, formant en tout 138,896 minots et 4,148 tonneaux de foin.

Parmi les produits de l'industrie se trouvent 88,448 lbs. de sucre, 72,482 lbs. de beurre et 11,581 lbs. de fromage.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$441,108 ; celle des instruments d'agriculture à \$16,928 ; et le bétail à \$120,319.

A l'est du chemin de fer de Melbourne à Portland, se trouve le canton Barford, renfermant un terrain précieux en bonne qualité et arrosé par plusieurs ruisseaux et courants ; l'étendue de ce lopin de terre ne forme guère plus que la moitié d'un canton ordinaire, et chaque rangée compte dix-

sept le
sud pa

La
dont 5
dix an
étaient
trouve
ouvert
occupé

L'é
produ
1860,

La

Dev
dévelo
cantor
ces m
prêtre

De
cantor
de Sta
vallée
à l'agri
et au
fonctio
chêne

Il y
165 h
le rec
dont
une a
sont f

On
cultu
d'aut
forma
C'est
ce q

24,41
dome

La
celle
\$162

sept lots. Il est situé entre Hereford et Barnston, et borné au sud par la ligne de la province.

La population de ce canton s'élève aujourd'hui à 980 âmes, dont 52 personnes sont d'origine canadienne-française. Il y a dix ans, elle n'était que de 428 âmes, dont 11 seulement étaient franco-canadiennes. Sur le chiffre total de 1861 se trouvent 280 personnes provenant des diverses académies ouvertes dans Barford et Coaticook, laissant ainsi 700 habitants occupés à cultiver la terre.

L'étendue des défrichements s'élève à 4,318 acres, qui ont produit 27,454 minots de grains et 22,118 minots de patates, en 1860, formant en tout 49,572 minots et 1,084 tonneaux de foin.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$107,378.

Deux centres ou missions catholiques commencent à se développer dans ce canton : l'une, dans la partie sud du canton ; et l'autre, dans le village Coaticook. Chacune de ces missions aura bientôt une chapelle. En informe-t-on, et un prêtre pour desservir les familles canadiennes qui s'y dirigent.

De l'autre côté de la voie ferrée, à l'ouest, se rencontre le canton Barnston, situé également sur la ligne frontière, voisin de Stanstead. Ce canton offre une alternative de collines et de vallées, d'un sol de bonne qualité et très favorable à l'agriculture. Il est arrosé par plusieurs petits lacs, rivières, et autres courants, sur lesquels il y a des moulins qui fonctionnent. Le bois consiste en érable, hêtre, orme, frêne, chêne et sapin.

Il y a dix ans, on comptait dans l'endroit 2,492 âmes dont 165 habitants étaient d'origine canadienne-française. D'après le recensement de 1861, il y a aujourd'hui 3,098 habitants dont 329 sont canadiens-français. Ces chiffres établissent donc une augmentation de 606 habitants depuis dix ans, dont 164 sont franco-canadiens.

On compte dans ce vaste canton 22,812 acres de terre en culture, qui ont produit 11,116 minots de blé, 127,902 minots d'autres grains et 98,919 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 237,937 minots et 5,500 tonneaux de foin. C'est le canton le plus développé et le plus productif de tout ce que nous avons vu jusqu'ici, je crois. Il reste encore 24,413 acres en bois debout dans ce canton pour les fins domestiques et de l'agriculture.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$581,662 ; celle des instruments d'agriculture à \$17,365 ; et le bétail à \$162,555.

Parmi les produits de la ferme figurent le beurre, le fromage et le sucre ; le premier article compte pour 84,292 lbs., le second pour 10,967 lbs., et le sucre pour 133,854 lbs.

En attendant que les familles canadiennes soient en assez grand nombre pour former une paroisse à part, elles sont aujourd'hui desservies par M. le Curé de Stanstead, dans une maison particulière.

Nous arrivons au dernier centre qui nous reste à voir dans ce comté, le canton Stanstead, situé sur le bord oriental du Lac Memphrémagog et qui s'étend aussi le long de la frontière de la province, lequel renferme un sol supérieur à tous les cantons environnants. Les avantages de sa localité et l'excellence de son sol en ont fait depuis longtemps le centre d'une immense population ; car en 1815, on comptait déjà dans l'endroit 2,500 âmes. Il y a plusieurs grandes éminences, dont quelques-unes sont d'une élévation considérable. Outre le Lac Memphrémagog, il est arrosé par des courants nombreux qui s'y déclarent, et qui mettent en mouvement plusieurs moulins à scie et à moulin le grain.

Aujourd'hui, ce canton renferme une population totale de 4,847 âmes, dont 122 habitants seulement appartiennent à l'origine canadienne-française. Sur ce chiffre de la population on compte 500 familles ou 3,347 habitants occupés à la culture de la terre, et environ 250 familles ou 1,500 personnes composant le grand et très développé village de Stanstead, établie dans la partie sud-est du canton. Cet agréable village est incorporé et la Cour de Cirenit y tient là ses séances tous les trois mois. Il y a aussi un bureau de douanes établi dans l'endroit, pour les intérêts commerciaux.

Il y a dix ans, le nombre des canadiens-français établis à Stanstead était de 331. Aujourd'hui, comme je viens de le dire, ce chiffre n'est plus que de 122 ; ce qui forme une diminution de 209 personnes, en dix ans. Mais il n'en est pas ainsi du culte religieux ; le nombre des catholiques, qui était de 459 âmes, en 1851, s'élève aujourd'hui à 737, malgré la diminution franco-canadienne que je signale.

Les catholiques possèdent une belle et magnifique église, située au centre même de ce beau village, laquelle est placée sous le titulaire du Sacré Cœur de Jésus. Deux prêtres y ont leur résidence ordinaire. Ces très zélés missionnaires font aussi de temps en temps des missions à Georgeville, sur le Lac Memphrémagog.

Inutile d'ajouter qu'il se trouve de nombreux et magnifiques

éta
posi
com
qui
opin
bien
U
pub
tous
La
terre
enco
La
les i
et v
une
des
P
lbs.
conf
D
20,8
U
1856

C
seul
pop
amé
L
84,9
enco
L
de t
que
écr.
I
248
min

établissements le long de ce superbe lac, situés dans une position délicate et qui sont aujourd'hui, dans un état complet de progrès ; bien bâtis et entourés de jolis jardins, qui donnent une agréable apparence à la contrée, et une opinion très favorable au voyageur de la satisfaction et du bien-être de leurs propriétaires.

Un journal anglais, intitulé, *The Weekly Journal*, est publié à Stanstead, une fois par semaine, et la malle y arrive tous les jours.

La population agricole de Stanstead possède 68,974 acres de terre, dont 39,545 sont en état de culture et 29,429 acres encore en forêt.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$1,757,590 ; les instruments d'agriculture à \$36,947 ; le revenu des jardins et vergers à \$4,545 ; et la valeur du bétail à \$268,326, formant une richesse totale de \$2,067,408, à part les revenus annuels des récoltes et des produits de l'industrie.

Parmi ces derniers figurent 145,791 lbs. de beurre, 27,064 lbs. de fromage et 200,830 lbs. de sucre d'érable, le tout confectionné durant l'année 1860.

Dans la récolte des grains de la même année, se trouve 20,842 minots de blé et 116,420 minots d'avoine.

Une banque est établie dans le canton Stanstead, depuis 1856, portant le nom de "Banque Provinciale du Canada."

XXIV.—Comté de Brome.

Ce canton renferme une population de 12,732 âmes dont seulement 1,644 sont canadiens-français ; le reste de la population est formée presque exclusivement d'habitants anglo-américains.

L'étendue des terrains possédés s'élève à 207,556 acres dont 84,934 sont en état de culture, laissant ainsi 122,622 acres encore en bois debout.

Le gouvernement possède encore quelques milliers d'acres de terre à vendre dans les cinq cantons composant ce comté, que l'on peut obtenir en s'adressant à l'agent, O. J. Kempt, éc., à Frelighsburg, comté de Missisquoi.

Les récoltes de 1860 ont donné 325,166 minots de grains et 248,846 minots de patates et navets, formant en tout 574,012 minots et 26,893 tonneaux de foin, le tout évalué à \$491,100. 47.

Les produits ordinaires de l'industrie, où figurent le beurre et le sucre, le premier article pour 664,113 lbs. et le second pour 414,317 lbs., sont estimés à \$151,285.29.

Le revenu des jardins est porté à \$15,054.

Le bétail, au chiffre de 35,525 têtes, est évalué à \$544,177. Les voitures d'agrément, au nombre de 2,052, valent \$62,624.

Le matériel agricole est estimé à 99,140, et la valeur de la propriété foncière à \$2,329,004.

Formant en tout \$3,702,384.76.

La population de ce comté n'a guère augmenté durant ces dernières dix années ; mais il n'en est pas de même du défrichement de la forêt, qui compte un surplus de 30,444 acres de terre nouvelle sur le recensement de 1851.

Nous allons brièvement étudier ces quelques cantons.

Le premier qui se présente est le canton Potton, situé à l'ouest du Lac Memphrémagog, et s'étendant le long de la frontière provinciale sur toute sa largeur. Quoique la surface soit inégale et montagneuse, la terre est de bonne qualité et convertie en orme, hêtre, érable et bois mou. Ce canton est arrosé par la rivière Missisqui et autres courants nombreux qui descendent des collines et s'y déchargent dans toutes les directions, et par plusieurs autres qui tombent dans le Lac. Les bords de cette rivière et du Lac Memphrémagog, sont aujourd'hui particulièrement bien établis.

Il y a dix ans, on comptait dans l'endroit 253 familles ou 1,707 habitants, presque tous anglo-américains, à l'exception de 69 appartenant à l'origine canadienne-française. Aujourd'hui, la population s'élève à 290 familles ou 1,994 habitants, dont 45 seulement sont canadiens-français. Il n'y a que soixante personnes catholiques dans ce canton, lesquelles sont desservies par M. le Curé de Stanstead.

Les défrichements, qui étaient de 10,561 acres, en 1851, s'élèvent aujourd'hui au chiffre de 14,323, formant une augmentation de 3,762 acres de terre neuve.

Les récoltes de 1851 donnèrent 30,061 minots de grains et 15,675 minots de patates et navets, formant en tout 45,736 minots. Celles de 1860 se sont élevées à 50,922 minots de grains et 48,772 minots de patates et navets, formant en tout 99,694 minots, outre le foin et les jachères, donnant en faveur de 1860 un surplus de 53,958 minots.

La propriété foncière vaut aujourd'hui \$417,550 ; les instruments d'agriculture \$19,477 ; le revenu des jardins \$3,651 ; et le bétail \$85,163.

Parmi les produits de la ferme se trouvent 102,478 lbs. de beurre, 5,130 lbs. de fromage et 87,003 lbs. de sucre d'érable.

Le deuxième centre de population est le canton Sutton, situé à l'ouest du précédent, sur la ligne frontière. Il est composé en général de très bonne terre ; sur les hauteurs se trouvent le frêne, l'orme, l'érable et le hêtre ; les parties basses offrent les espèces qu'on trouve ordinairement sur les terrains humides, telles que le cèdre, la pruche blanche, la sapinette, etc. Ce canton est arrosé par la rivière Missisqui, qui le traverse à l'angle sud-est, et par plusieurs autres petites rivières. L'ouverture de ce canton remonte à quelques années après la guerre de 1775, lequel a servi de refuge aux familles américaines qui ne voulurent point donner leur allégeance au nouveau gouvernement républicain des États-Unis. En 1815, la population s'élevait déjà au-dessus de 1,200 âmes.

D'après le recensement de 1851, on comptait dans Sutton 375 familles ou 2,468 habitants dont 309 étaient canadiens-français. Aujourd'hui, cette population s'élève à 482 familles ou 3,151 habitants dont 356 appartiennent à l'origine canadienne-française. La presque totalité est d'origine américaine, quoiqu'il y aient quelques familles d'Angleterre et d'Irlande. Ces chiffres établissent une augmentation de 107 familles ou 683 âmes durant ces dernières dix années.

La valeur augmentée des défrichements dénote une assez grande activité. Il y a dix ans on comptait 13,395 acres de terre en état de culture qui avaient produit 36,181 minots de céréales et 11,377 minots de patates et navets, formant un total de 47,558 minots. Le recensement de 1861 constate qu'il y a aujourd'hui 20,275 acres en culture qui ont produit 7,532 minots de blé, 71,255 minots d'autres grains et 62,121 minots de patates et navets, formant en tout 140,908 minots. C'est donc une augmentation de 6,880 acres de terre nouvelle et un surplus de 42,606 minots de grains et 50,744 minots de patates, formant un total augmenté de 93,350 minots. Comme on voit, ces résultats sont magnifiques et dignes de notre attention.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$483,225 ; celle des instruments d'agriculture à \$25,932 ; le revenu des jardins à \$5,743 ; et le bétail à \$143,599.

La laiterie a fournie 208,213 lbs. de beurre et 10,355 lbs. de fromage durant la même année de 1860. Il a été aussi confectionné 113,994 lbs. de sucre d'érable.

Les catholiques, au nombre de 616, forment une mission particulière, et sont desservis dans leur petite chapelle par M.

le Curé de Dunham, curé du canton voisin. Cette nouvelle paroisse est érigée depuis le 25 octobre 1858, et elle a pour patron Saint-André.

Des mines de cuivre récemment découvertes viennent d'être vendues à une compagnie américaine pour la somme de \$50,000.

Le troisième noyau de population se trouve dans le canton Bolton, situé près de la ligne provinciale, sur la deuxième rangée de cantons, borné à l'est par le Lac Memphrémagog, au nord par Stuckely, et Potton au sud. C'est aussi l'un des premiers cantons qui ait été formé après l'indépendance des Etats-Unis par des familles américaines qui vinrent s'y établir. La surface est inégale et un peu montagnueuse, étant traversée diagonalement par une chaîne de hauteurs où plusieurs rivières prennent leurs sources, et qui partage les eaux qui tombent, soit dans la rivière Yamaska ou autres grandes rivières qui coulent vers le nord, soit dans celles qui se déchargent dans le lac Memphrémagog et la rivière Missisqui, dans la direction opposée. En 1815, on comptait dans l'endroit 800 âmes.

Le recensement de 1851 portait le chiffre de la population à 307 familles ou 1,936 habitants, dont 442 étaient canadiens-français; celui de 1861 constate qu'il y a maintenant 434 familles ou 2,526 habitants, dont 582 sont d'origine canadienne-française; formant une augmentation de 135 familles ou 590 âmes.

Il y a dix ans, les défrichements du canton Bolton étaient de 13,090 acres qui avaient produit 27,147 minots de grains et 18,089 minots de patates et navets, formant en tout 45,236 minots. Le recensement de 1861 fait voir qu'il y a actuellement 18,654 acres en état de culture ayant produit 59,264 minots de grains et 51,609 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 110,873 minots.

Ces chiffres déterminent une différence en faveur de 1860 de 5,564 acres de terre nouvelle, et une augmentation de 32,117 minots de grains et 33,520 minots de patates et navets, formant en tout 65,637 minots.

La propriété foncière vaut aujourd'hui \$450,683; les instruments aratoires, \$16,687, et le bétail \$108,955.

L'industrie domestique compte 105,711 lbs. de beurre, 8,952 lbs. de fromage et 87,794 lbs. de sucre, confectionnés durant l'année de 1860, outre les autres produits ordinaires.

Les canadiens-français, ainsi que les catholiques des autres

origines, forment une mission ou paroisse nouvelle qui se développe assez bien, quoique peu rapidement, érigée en 1850 sous le patronage de Saint-Etienne, laquelle renferme une chapelle fréquentée par environ 700 fidèles, et qui sont desservis par M. le Curé de Saint-Anne de Stuckely.

Le quatrième canton est celui de Brome, situé entre Bolton, et Farham. La partie ouest de ce canton est montagneuse et remplie de rochers qui rendent une partie de son sol impropre à l'agriculture ; mais l'autre partie est de bonne qualité, surtout dans le voisinage du Lac Brome. Ce lac a environ 9 milles de circonférence et les établissements situés à l'entour prouvent d'une manière claire que le sol est bon et avantageux à toutes espèces de culture. Plusieurs petites rivières tombent dans le Lac, sur lesquelles fonctionnent des scieries et autres moulins.

Il y a dix ans, ce canton renfermait 274 familles ou 2,095 personnes, dont 115 étaient d'origine canadienne-française. Aujourd'hui, cette population s'élève à 426 familles ou 3,136 habitants dont 212 sont canadiens-français, formant une différence au plus de 152 familles ou 1,041 âmes en dix ans.

Deux petits villages sont aujourd'hui établis dans ce canton ; l'un appelé village de *Knowlton*, qui renferme une population d'environ 250 âmes et le bureau d'enregistrement de cette division ; et l'autre, dénommé *Brome Corner*, presque aussi développé, situé dans une autre direction. Vers le centre du canton, à l'ouest, se trouve du minerai de fer en grande quantité et de bonne qualité.

L'étendue actuelle des terrains défrichés s'élève à 21,547 acres ; en 1851 on ne comptait alors que 12,539 acres ; ce qui forme une augmentation de 9,008 acres.

Les récoltes ont conséquemment subi le même développement. En 1851, elles s'élevaient à 35,532 minots de grains et 12,328 minots de patates et navets, formant en tout 47,860 minots. Le recensement de 1861 constate qu'elles s'élèvent aujourd'hui à 83,705 minots de grains et 53,506 minots de patates et navets, formant en tout 137,221 minots, outre le foin et les pâturages. C'est donc une augmentation de 89,361 minots de grains et patates, en dix ans.

Mes renseignements sur ce canton ne s'étendent pas plus loin. Cependant, j'ai raison de croire qu'il y a une Chapelle catholique construite dans l'endroit, et que les 436 catholiques qui se trouvent établis dans Brome sont desservis par l'un des Curés voisins.

Vient ensuite le dernier centre de population du comté, situé dans la partie Est du canton Farnham, qui s'étend au sud le long de Stanbridge et Dunham, et entre Brome, à l'Est, et les seigneuries du comté d'Iberville, à l'Ouest. Le sol de ce canton est d'une assez bonne qualité, et il est arrosé par de grandes branches de la rivière Yamaska, sur lesquelles il y a aujourd'hui plusieurs moulins en opération. Le meilleur terrain, toutefois, est généralement boisé de hêtre, orme et érable; et les parties inférieures, des diverses espèces ordinaires de bois mou. Au centre du canton, dans la partie sud, se trouve assis un joli petit village, renfermant un noyau de population d'environ 150 ou 200 âmes.

Il y a dix ans, ce canton renfermait 3,304 habitants dont 1,291 étaient d'origine canadienne-française. Le recensement de 1861 démontre que la population actuelle de Farnham, Est et Ouest, s'élève aujourd'hui à 4,455 âmes dont 2,178 habitants sont canadiens-français, formant un surplus de population de 1,151 âmes. Sur ce chiffre, les canadiens-français comptent pour 887 âmes d'augmentation durant ces dernières dix années, laissant aux autres origines le chiffre de 264 à se diviser.

En 1851, on évaluait l'étendue des défrichements à 12,005 acres; aujourd'hui ce chiffre s'élève à 17,235 acres, formant un surplus de 5,230 acres de terre nouvelle.

Comme les deux paroisses qui se développent dans ce canton appartiennent, l'une à ce comté, et l'autre à celui de Missisquoi, je ne vais présenter que les développements de celle qui entre dans les limites du comté Brome, située dans la partie Est de Farnham.

Cette paroisse renferme aujourd'hui 1,925 habitants dont 449 sont canadiens-français. On y possède 10,135 acres en état de culture qui ont donné 52,478 minots de grains et 32,838 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 85,316 minots et 3,115 tonneaux de foin.

Parmi les produits de l'industrie se trouvent 91,335 lbs. de beurre, 59,860 lbs. de fromage et 51,127 lbs. de sucre d'érable.

La propriété foncière est évaluée à \$400,060; le matériel agricole à \$15,111; et le bétail à \$78,410.

Les habitants catholiques de cette paroisse, au nombre de 666, sont desservis par M. le Curé de Saint-Romuald, nouvelle paroisse que nous verrons plus tard, et qui se développe dans l'autre partie du canton, à l'Ouest.

XXV.—Comté de Missisquoi.

Ce comté est situé sur la ligne frontière, borné à l'ouest par la rivière Richelieu, et peu éloigné du grand Lac Champlain, au sud. Aujourd'hui la population de ce comté s'élève à 18,608 habitants dont 5,360 sont canadiens-français.

On y possède 199,144 acres de terre, dont 113,714 sont en état de labour, laissant 85,430 acres encore en bois debout.

Il n'y a de terres disponibles, appartenant au gouvernement, que quelques lots situés dans les cantons Dunham et Stanbridge.

Les récoltes de 1860 ont été de 613,096 minots de grains et 285,624 minots de patates et navets, formant en tout 898,720 minots et 23,879 tonneaux de foin, le tout évalué à \$616,220.82. Le blé seul figure pour 62,023 minots.

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$168,964.99.

Le revenu des jardins est estimé à \$31,271.

Le bétail, qui figure au chiffre de 40,639 têtes, est évalué à \$691,237.

Les voitures d'agrément, au nombre de 3,671, valent \$113,178.

Les instruments d'agriculture sont évalués à \$139,148.

La valeur de la propriété foncière est représentée dans le même recensement de 1861 pour la somme de \$4,564,119.

Formant une richesse totale de \$6,324,138.81.

Le premier centre de colonisation que nous allons considérer est la partie Ouest du canton Farnham, que nous avons commencé à apprécier dans l'étude des paroisses du comté de Brôme. Cette partie du canton renferme une population assez considérable, dont près des deux tiers sont catholiques et forment une paroisse placée sous le patronage de Saint-Romuald. Une belle église en pierre est construite et un prêtre réside dans l'endroit depuis douze ou quinze ans.

Le chiffre de la population actuelle de cette partie du canton s'élève à 2,530 habitants dont 1,729 sont canadiens-français. L'étendue des terrains en culture est évalué à 7,100 acres qui ont produit 5,255 minots de blé, 34,634 minots d'autres grains et 26,968 minots de patates et navets, formant en tout 66,857 minots et 1,024 tonneaux de foin.

La propriété foncière est estimée à \$322,990 ; le matériel

agricole à \$5,315 ; le revenu des jardins à \$1,704 ; et le bétail à \$46,535.

Le deuxième centre est le canton Stanbridge, qui renferme aujourd'hui deux paroisses et un beau et florissant village. Ce canton présente une grande variété de sol et de bois de construction ; la partie occidentale est basse et un peu marécageuse, convertie en cèdre et autres bois mous, avec aussi et peu de chêne blanc. Près de la baie de Missisquoi et de la rivière au Brochet, qui s'avance dans l'angle sud ouest du canton, le sol est principalement composé d'argile mêlée de sable ; à l'Est il est plus élevé et meilleur, étant composée de marne grasse, noire et jaune, avec un peu de sable. Ici le bois se compose généralement de hêtre, orme, érable et quelques chênes. La rivière sus-mentionnée et ses branches nombreuses arrosent convenablement le canton, et font mouvoir quelques moulins à seie et à farine.

La paroisse de Stanbridge proprement dite renferme une population de 5,277 habitants dont 1,441 sont canadiens-français. C'est dans cette partie du canton que se trouve le magnifique village de Bedford, renfermant une population d'environ 400 âmes. Cet endroit est le chef-lieu du comté et renferme de puissants pouvoirs d'eau propres pour toutes les entreprises industrielles qui pourront surgir. Déjà plusieurs moulins à seie et à farine, et des manufactures sont mis en mouvement par ces importantes chutes d'eau. Le bureau d'enregistrement est également établi dans ce village, dont la population est généralement composée d'hommes de métiers ; une fonderie est aussi en pleine activité dans ce lieu.

Les cultivateurs de Stanbridge possèdent 23,091 acres de terre en culture qui ont produit 17,004 minots de blé, 120,273 minots d'autres grains et 65,493 minots de patates et navets, formant en tout 202,770 minots et 4,798 tonneaux de foin.

Parmi les produits de l'industrie on remarque 30,516 lbs. de sucre, 188,650 lbs. de beurre et 28,069 lbs. de fromage, confectionné durant la même année de 1860, par les habitants de cette paroisse.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$1,124,875 ; celle des instruments d'agriculture à \$32,767 ; le revenu des jardins et vergers à \$7,712 ; et le bétail à \$167,382 ; formant en tout \$1,332,736, à part la valeur des récoltes et des produits manufacturés.

La deuxième paroisse qui se développe dans le canton est celle de Notre-Dame des Anges, qui renferme déjà 780

habitants dont 698 sont d'origine canadienne-française. Cette population est desservie par M. le Curé de Stanbridge.

On y possède 4,907 acres de terre dont 3,963 acres sont en culture, qui ont produit 9,134 minots de blé, 40,620 minots d'autres grains et 23,407 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 73,161 minots et 506 tonneaux de foin. Parmi les produits de la laiterie figure le beurre, pour 28,545 lbs.

La propriété est estimée à \$191,700, et le bétail à \$17,497.

Vient ensuite le canton Dunham, qui renferme un sol d'une bonne qualité. Les terres hautes sont un peu montueuses et offrent plusieurs veines horizontales de rochers un peu au-dessous de leur surface ; mais dans les parties moins unies, le sol est généralement d'une terre grasse et noire, mêlée çà et là de sable. On trouve dans la forêt en abondance l'érable, le hêtre, le bouleau, l'orme, le noyer et le frêne ; il y a aussi du chêne et du pin. Ce canton est arrosé par plusieurs branches de la rivière Yamaska et par d'autres rivières, ainsi que par deux jolis petits lacs, dont le plus grand couvre environ 600 acres dans le 6e rang. Ce canton, érigé l'un des premiers, vers l'année 1796, est entré presque de suite dans un état florissant d'amélioration et s'est couvert de nombreux établissements bien développés. En 1815, on portait déjà le chiffre de la population de ce canton à environ 1,600 âmes.

Il y a dix ans, c'est-à-dire en 1851, on élevait le chiffre de la population de Dunham à 3,391 habitants dont 817 étaient d'origine canadienne-française. Aujourd'hui, on compte 3,903 âmes, dont 678 habitants sont canadiens-français. C'est donc une augmentation de 512 âmes, toute au profit des origines britanniques, puisque les canadiens-français ont diminué de 139 âmes, en dix ans.

Cependant le chiffre des catholiques s'élève aujourd'hui à 1,091 âmes, lesquels forment une paroisse dédiée à la Sainte-Croix, qui renferme une belle église en pierre et où un prêtre réside depuis 1852 ou 1854.

Il y a aussi un village assez important établi dans l'endroit, qu'on appelle *Nelsonville*, mais plus communément *Crawns-ville*, renfermant une population d'environ 300 âmes. Une cour de Circuit tient là ses séances, à certaines époques déterminées, et la maille y arrive tous les jours.

Les fermiers ou cultivateurs de Dunham possèdent aujourd'hui 53,993 acres de terre dont 29,162 acres sont en état de culture, qui ont produit 11,242 minots de blé, 94,664 minots

d'autres grains et 63,492 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 169,398 minots et 7,801 tonneaux de foin.

Parmi les produits de l'industrie on compte 101,958 lbs. de sucre d'érable, 261,506 lbs. de beurre et 44,627 lbs. de fromage.

La propriété foncière est estimée à \$994,895 ; le matériel agricole à \$32,613 ; et le bétail à \$168,866.

Au sud des deux derniers cantons que nous venons de voir se trouve la seigneurie de Saint-Armand, située à l'Est de la baie Missisquoi. La plus grande partie du sol est d'une qualité supérieure, mais la surface devient irrégulière en approchant de la ligne occidentale ; il y a même des chaînes qui s'élèvent à une hauteur considérable, et plusieurs éminences forment presque des montagnes, couvertes de hêtre, bouleau, érable et pin. Les rivages de la baie dont je viens de parler sont quelque peu élevés, et descendent en pente douce jusqu'au bord de l'eau ; mais en avançant vers la tête de la baie, suivant que l'exprime le géographe Bouchette, ils s'abaissent au niveau général. Cette seigneurie est arrosée par plusieurs courants, dont le plus considérable est la Rivière au Brochet, qui prend sa source dans le canton Dunham, et après bien des détours très irréguliers à travers la seigneurie et le canton Stanbridge, tombe dans la baie Missisquoi.

Aujourd'hui, cette seigneurie est divisée en deux parties qu'on appelle Est et Ouest.

La population renfermée dans Saint-Armand Est s'élève à 1,825 habitants dont 279 sont canadiens-français. Un magnifique village d'environ 400 âmes est établi dans cette partie de la seigneurie, qu'on appelle *Frelighsburg*. Il est composé d'américains, pour la plus grande partie, et renferme des hommes de professions, des gens de métiers et des marchands. Une agence douanière est établi dans ce village, lequel est situé sur la rive sud de la rivière au Brochet.

L'étendue des terrains possédés dans cette partie de la seigneurie s'élève à 28,119 acres, dont 17,217 sont en culture. Les produits récoltés en 1860 sont évalués à 45,481 minots de grains et 32,613 minots de patates et navets, formant en tout 78,094 minots et 5,526 tonneaux de foin. On compte aussi 70,679 lbs. de sucre, 167,243 lbs. de beurre et 100,339 lbs. de fromage, confectionnés durant la même année.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$595,665 ; les instruments d'agriculture à \$18,882 ; le revenu des jardins et vergers à \$4,473 ; et le bétail à \$106,144.

Les catholiques de Saint-Armand-Est, au nombre de 532, sont desservis par M. le Curé de Saint-Romuald.

L'autre partie de la seigneurie, Saint-Armand-Ouest, renferme une population de 1,328 habitants dont 201 sont canadiens-français. Un village plus populeux que celui de Frelighsburg est établi dans cette partie de la seigneurie, qu'on appelle *Philipsburg*, lequel est commodément situé sur le bord de la baie Missisquoi, à environ un mille de la ligne frontière, et dont la population dépasse 550 âmes. C'est un très bel endroit et parfaitement bien bâti, dans le goût américain. La population de ce village s'occupe du négoce et du commerce, de l'industrie, outre les artisans proprement dit qui se divisent les diverses autres branches de métiers ordinaires aux villes et villages de quelque importance. Il y a aussi plusieurs magasins avec des quais pour débarquer les marchandises à quelque distance. Il va sans dire qu'un bureau de douane est également ouvert dans ce village.

Cependant, je dois noter ici que les marchandises ou autres productions destinées pour le marché canadien doivent nécessairement passer à travers les Etats-Unis pendant une distance assez considérable, vu que la navigation de Philipsburg, sur la côte orientale de la Baie Missisquoi, n'a pas d'autre issue que celle du Lac Champlain, vers lequel les bâtiments de toute espèce sont obligés de s'avancer à plusieurs milles dans le Lac avant que de pouvoir doubler la pointe d'Alburg, pour entrer dans la rivière Richelieu. Il y a longtemps que cette difficulté de transport aurait pu être applanie, si on l'eût voulu. Voilà près de cinquante-ans, M. Bouchette, géographe du Canada, s'empessa d'attirer dès lors l'attention du gouvernement canadien à ce sujet, en proposant l'ouverture d'un canal qui aurait eu environ 2 ou 3 milles de longueur, lequel aurait uni les eaux de la Baie Missisquoi avec celle de la Rivière du Sud, qui tombe dans la Rivière Richelieu, un peu au-dessous de l'Isle-aux-Noix. Lorsque M. Bouchette exprimait ce vœu, il y avait alors environ 17,000 habitants établis sur notre ligne frontière; aujourd'hui, notre population canadienne s'élève à plus de 43,500 âmes, seulement dans les trois comtés de Missisquoi, Brome et Stanstead, qui sont les plus rapprochés de l'endroit qui nous occupe, et tous situés sur les confins de notre territoire. Je ne crains pas d'affirmer que cette amélioration dans notre navigation intérieure intéresserait aujourd'hui au moins 100,000 âmes dans notre pays, à part les populations du voisinage de notre frontière, dans les Etats-Unis. Cela mérite réflexion.

Mais revenons à notre principale tâche,

La population de Saint-Armand-Ouest possède 17,850 acres de terre dont 11,559 sont en état de culture, qui ont produit 49,828 minots de grains et 21,290 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 71,118 minots et 1,888 tonneaux de foin. Parmi les produits de l'industrie se trouvent 90,190 lbs. de beurre, 13,155 lbs. de fromage et 34,347 lbs. de sucre d'érable confectionnés la même année.

La propriété foncière vaut \$523,729 ; le matériel agricole \$19,721 ; et le bétail \$69,074.

La population canadienne-française de cette partie de la seigneurie est desservie par M. le Curé de Stanbridge.

Entre la baie Missisquoi et la rivière Richelieu se trouve la seigneurie Foucault, large de deux lieues sur deux lieues et demi de profondeur, dans laquelle se développe une paroisse nouvelle. Cette seigneurie est bornée par la ligne provinciale, au sud.

Le terrain est bas, mais d'une assez bonne qualité. Malgré cet avantage, joint à une facilité de communication par eau à l'est et à l'ouest, cette paroisse, qui a pour vocable Saint-Thomas, ne renferme encore que 99 familles ou 811 âmes, dont 142 habitants sont d'origine canadienne-française.

L'étendue des terrains possédés s'élève à 9,605 acres dont 7,537 sont en culture, qui ont produit 70,388 minots de grains et 15,421 minots de patates, en 1860, formant en tout 85,809 minots et 817 tonneaux de foin.

Parmi les produits de l'industrie se trouvent 32,226 lbs. de beurre, 3,128 lbs. de fromage et seulement 3,890 lbs. de sucre d'érable confectionnés durant la même année de 1860.

La propriété foncière est estimée à \$275,280 ; les instruments d'agriculture à \$8,310, et le bétail à \$37,795.

La population catholique de Saint-Thomas est desservie par M. le Curé de Saint-George ; autre paroisse que nous allons maintenant considérer.

La paroisse de Saint-George de Clarenceville, est située en arrière de celle de Saint-Thomas, dans la seigneurie de Noyan, et bornée à l'ouest par la rivière Richelieu ; c'est le dernier centre de population qui nous reste à consigner pour ce comté.

Le sol de cette seigneurie est bas, mais d'une qualité riche et très fertile. La rivière du Sud qui tombe dans celle de Richelieu, un peu au-dessous de l'Isle-aux-Noix, suivant que je l'ai déjà exprimé plus haut, arrose la seigneurie très

avantageusement, laquelle est navigable pour les petites embarcations l'espace d'environ 6 milles. L'île aux Têtes ou l'île Ash, près de l'embouchure de la rivière La Colle, est aussi renfermée dans cette seigneurie.

La population de Saint-George s'élève aujourd'hui à 200 familles ou 1,761 âmes, dont 131 habitants sont d'origine canadienne-française. Le reste de la population se compose presque d'américains et d'irlandais.

On y possède 20,182 acres de terre dont 14,085 sont en état de culture, qui ont produit 6,639 minots de blé, 107,934 minots d'autres grains et 36,053 minots de patates, en 1860, formant en tout 150,626 minots et 1,519 tonneaux de foin.

Durant la même année, il fut confectionné par les fermières 57,012 lbs. de beurre et 5,471 lbs. de fromage.

La valeur de la propriété foncière est aujourd'hui estimée à \$534,985 ; les instruments d'agriculture à \$19,299 ; le revenu des jardins à \$4,375 ; et le bétail à \$72,399.

La population catholique de cette paroisse est desservie par un prêtre résident. Je n'ai point d'autres renseignements sur ce lieu.

XXVI.—Comté d'Iberville.

Le comté d'Iberville, comme les onze autres comtés qui nous restent à considérer, ne renferme aucune terre à coloniser ; mais il y a dans ces divers comtés un surplus de population qu'il faudra pourvoir de terres, soit dans les cantons de l'Est, soit dans le magnifique territoire de l'Outaouais, partie Bas-Canadienne.

La population du comté d'Iberville s'élève aujourd'hui à 16,891 âmes, dont 14,968 habitants sont d'origine canadienne-française.

L'étendue des terrains possédés est évaluée à 126,275 acres, dont 86,676 acres sont en état de labour, laissant ainsi 39,599 acres encore en bois debout.

Les récoltes de 1860 ont été de 509,801 minots de grains et 215,582 minots de patates et navets, formant en tout 725,383 minots et 8,018 tonneaux de foin, le tout évalué à \$481,807.06. Le blé figure pour 108,451 minots.

Les produits domestiques, comprenant le beurre, le sucre, la

laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, sont évalués à \$87,774.57.

Le revenu des nombreux jardins et vergers est de \$13,579.

Le bétail, s'élevant au chiffre de 35,607 têtes, est estimé à \$420,169.

Les voitures d'agrément, au nombre de 2,734, valent \$75,770.

Le matériel agricole est évalué à \$183,136 ; et la propriété foncière à \$3,488,872.

Formant une valeur totale de \$4,751,107.63.

Ce comté, qui est situé sur la rive orientale de la rivière Richelieu, renferme un sol varié et d'une qualité passablement bonne, produisant d'abondantes récoltes, comme nous venons de le voir.

Six grandes paroisses composent ce comté savoir :

Iberville et Saint-George d'Henryville, situées dans les seigneuries de Noyan et Sabrevois ; la paroisse de Saint-George est sur la deuxième rangée des paroisses de la rivière Richelieu, à 3 milles en arrière, et renferme un joli village qui compte environ 750 âmes, tous gens de métiers. Cette paroisse n'est éloignée que de 4 milles de l'Isle-aux-Noix.

Sainte-Brigitte et Saint-Grégoire, situées dans la seigneurie de Monnoir. Cette dernière paroisse renferme un beau village de 350 âmes, assis près du Mont-Johnson, rocher en forme conique de 500 pieds d'élévation, lequel est situé dans une vallée unie, et isolé de toute autre colline sur un parcours de 5 à 6 milles, de toutes parts.

Saint-Athanase et Saint-Alexandre, sont situées dans la seigneurie de Bleury. La paroisse de Saint-Athanase, assise vis-à-vis de Saint-Jean, renferme un très populeux village d'au-moins 1,900 âmes, outre le reste de la population de la paroisse, lequel sert de chef-lieu au comté. Un magnifique pont de péage est jeté sur la rivière Richelieu, à la tête du Canal Chambly, servant à mettre en rapport constant les habitants de Saint-Athanase avec ceux de Saint-Jean.

L'autre paroisse, celle de Saint-Alexandre, quoique établie depuis longtemps, n'est érigée que depuis 1850 ; et elle n'a commencé à jouir de l'avantage de posséder un prêtre résident que l'année suivante. Une église en pierre est construite sur le rang de la grande ligne.

Je borne à ce qui précède mes réflexions sur ce comté.

XXVII.—Comté de Rouville.

Ce comté renferme une population de 18,227 habitants dont 17,520 sont canadiens-français.

On y possède 155,178 acres de terre dont 109,006 acres sont en parfait état de labour, laissant par conséquent 46,172 en bois debout.

Les récoltes de 1860 ont donné 653,963 minots de grains et 186,885 minots de patates et navets, formant en tout 840,848 minots et 12,937 tonneaux de foin, le tout valant \$606,772.97. Le blé seul compte pour 101,229 minots.

Les produits ordinaires de l'industrie domestique sont évalués à \$116,985.13.

Le revenu des vergers s'est élevé à \$32,196.

Le bétail, qui figure dans le recensement de 1861 pour 47,679 têtes est évalué à \$668,059 ; et les voitures d'agrément, au nombre de 4,576, valent \$136,224.

Les instruments d'agriculture sont estimés à \$228,685, et la valeur de la propriété foncière à \$4,623,308.

Formant en tout une richesse de \$6,412,230.10.

Sept paroisses sont renfermées dans les limites de ce comté, savoir : l'Ange-Gardien, St. Césaire, Ste. Marie, St. Paul d'Yamaska, St. Mathias, St. Hilaire et St. Jean-Baptiste.

La paroisse de l'Ange-Gardien renferme une population de 1,943 âmes. Un petit village, situé près de Saint-Césaire, qu'on appelle assez généralement "Canrobert" est établi dans cette paroisse, lequel renferme environ 125 à 150 âmes. Cette paroisse est située dans la seigneurie Dessaulé, à une distance de 36 milles de Montréal.

La paroisse de Saint-Césaire est assise dans la seigneurie d'Yamaska et renferme une population de 4,728 âmes. Le magnifique et très développé village de cette paroisse est située sur la rivière Yamaska, dans lequel se trouve un marché qui est ouvert tous les samedis, pour la vente des denrées des paroisses d'alentour. Quoique ce marché soit à 33 milles de Montréal, des spéculateurs de cette ville s'y rendent souvent pour y acheter de la farine, des grains, et surtout des animaux. La population de ce village s'élève à environ 2,000 âmes, composée presque exclusivement de gens de métiers. Un Couvent est ouvert dans cette paroisse pour l'instruction des jeunes demoiselles, dirigée par les bonnes Sœurs de la Présentation.

La paroisse de Sainte-Marie est le chef-lieu du comté de Rouville, située dans la seigneurie de Monnoir, et renferme une population de 4,482 âmes. Cette paroisse renferme aussi un village très considérable qui ne contient pas moins que 1,200 habitants, exerçant presque tous des métiers. Ce village est beaucoup visité par les américains, l'été. Un collège et un convent sont ouverts dans cette paroisse et y rendent d'éclatants services. La fondation du Convent remonte à 1853, et ce fut à la demande du regretté Mgr. Prince, 1er évêque de Saint-Hyacinthe, que les Sœurs de la Présentation de Marie vinrent en Canada, pour la première fois, dans le but de fonder une Maison de leur Ordre dans cette paroisse de Sainte-Marie de Monnoir. Ces Dames possèdent aujourd'hui des Succursales d'enseignement dans plusieurs paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe, notamment dans celles de St-Césaire, St. Hughes et St. Aimé.

St. Paul d'Yamaska est une paroisse déjà bien établie, quoique son érection ne date que du 13 septembre 1855. Le chiffre de la population de cette nouvelle paroisse est de 1,550 âmes dont 1,351 habitants sont canadiens-français. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis le 28 septembre 1856, et une église en pierre est construite sur le versant de la montagne Yamaska, sur le chemin conduisant à Granby. Il existe dans cette paroisse un petit village d'environ 125 à 150 âmes, qu'on appelle village d'Abottsford, dans lequel se trouvent établies quelques familles irlandaises et américaines. La distance de St. Hyacinthe est de 15 milles, et 29 milles de Saint-Jean. Il existe aussi dans ce village, une Académie anglaise qui donne une instruction bien dirigée à la jeunesse qui la fréquente.

La paroisse de Saint-Mathias est située au sud-est de la rivière Richelieu, vis-à-vis de Chambly, dans la seigneurie de Chambly-Est, et renferme une population totale de 1,829 habitants. Un petit faubourg de 250 âmes à peu près entoure l'église. On compte 21 milles pour aller à Montréal, par terre, et 90 milles par eau.

La paroisse de Saint-Hilaire est située sur la rive droite de la rivière Richelieu, et renferme 1,589 habitants. Une station du chemin de fer du Grand-Tronc est fixée dans cette paroisse. En Été, les bateaux-à-vapeur voyagent entre Montréal et Chambly, deux fois par semaine, et arrêtent à cet endroit comme aux autres paroisses établies sur la rivière Richelieu, n'étant éloigné que de 19 milles de Montréal. Vers le milieu de la seigneurie, entre les 2e et 3e rang, se trouve le mont

Rouville, haut d'environ 1,100 pieds, sur le sommet duquel est un lac pittoresque où la truite abonde ; cet immense Cap couvre à sa base environ 600 acres, s'étendant principalement du sud-ouest au nord-est. Du côté du sud sa pente est douce, mais du côté opposé, elle est très escarpée. C'est aussi sur le haut de cette montagne que fut érigée en 1839, par Mgr. Forbin de Janson, évêque de Nancy, le célèbre monument de Tempérance, lequel brilla longtemps au regard des voyageurs jusqu'au moment où une forte et violente tempête vint renverser cette magnifique colonne.

La paroisse de Saint-Jean-Baptiste est située au sud du mont Rouville, et l'église de cette paroisse est construite un peu sur l'arrière de la montagne dont il vient d'être ici question. Le chiffre de la population de St. Jean-Baptiste s'élève à 2,106 âmes, et cette paroisse n'est éloignée du dépôt de Saint-Hilaire que d'environ 6 milles.

XXVII.—comté de Saint-Hyacinthe.

Ce comté renferme 18,877 habitants dont 18,438 sont d'origine canadienne-française, lesquels possèdent 175,644 acres de terre dont 125,423 acres sont en état parfait de culture, laissant encore en forêt 50,221 acres pour le combustible et les autres besoins de ces établissements.

La récolte de 1860 a fournie 701,280 minots de grains et 138,474 minots de patates et navets, formant en tout 839,754 minots et 6,755 tonneaux de foin, évalués à \$541,603.60. Le blé figure dans cette récolte pour 74,062 minots.

Le produit des fermes, consistant en sucre d'érable, beurre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, est évalué à \$95,823.57.

Le bétail, qui compte pour 41,356 têtes, vaut \$547,014.

Le revenu des jardins est estimé à \$9,468 ; et les voitures d'agrément, au nombre de 4,962, sont évaluées à \$106,177.

Les instruments d'agriculture valent \$177,928 ; et la valeur de la propriété foncière est estimée à \$4,087,965,

Formant un total de \$5,565,979.17.

Huit paroisses composent les limites de ce comté, outre la paroisse épiscopale de St. Hyacinthe, érigée en 1853, que je vais essayer de rappeler très brièvement à la mémoire du lecteur.

La paroisse de Saint-Jude, située en arrière de Saint-Ours, est établie dans la seigneurie de ce nom, et renferme une population de 1,845 habitants, tous canadiens-français. Le sol de cette seigneurie ne le cède généralement en bonté à aucune des seigneuries voisines, et produit d'abondantes récoltes. Un village d'environ 300 âmes se développe autour de l'église, dans lequel se trouvent groupés quelques hommes de métiers.

En arrière de Saint-Jude, dans la même seigneurie de Saint-Ours, se trouve la paroisse de Saint-Barnabé, éloignée d'environ 9 milles de St. Hyacinthe et de 54 milles de Montréal. Cette paroisse renferme 1,316 âmes.

La paroisse de Saint-Denis, célèbre dans les annales canadiennes, est située sur la rive sud de la rivière Richelieu, vis-à-vis de Saint-Antoine, dans la seigneurie de Saint-Denis. Inutile d'ajouter que les terres, sur les deux rives de la rivière Richelieu, sont peut-être les terrains les plus fertiles du Bas-Canada tout entier. Presque tout le terrain renfermé dans cette seigneurie est de très bonne qualité, principalement composé d'une terre légère sur un lit de marne jaune. Quoique cette paroisse ne produise pas autant de blé que les autres paroisses du comté, cependant les autres grains y profitent parfaitement bien, et donnent d'abondantes récoltes; les récoltes les plus considérables sont celles des pois, de l'avoine et des patates, en conséquence de la nature du sol que je viens de décrire. Un beau village de 850 à 900 âmes entoure l'église, formé par des gens exerçant les divers métiers ordinaires aux campagnes. Un marché est ouvert tous les mardis pour la vente des denrées, et les bateaux-à-vapeur y arrêtent deux fois par semaine, voyageant entre Chambly et Montréal. Cette paroisse est à 18 milles de distance de St. Hyacinthe.

A 12 milles en arrière de cette paroisse se trouve située celle de N. D. de La Présentation, assise dans la seigneurie Délorne, à une distance d'environ 6 milles de St. Hyacinthe, et qui renferme une population de 1,901 âmes. Le sol de cette paroisse est d'une assez bonne qualité et très varié, borné au fond par la rivière Yamaska. Les bords de cette rivière et autres courants qui s'y trouvent offrent généralement une grande quantité de bonnes prairies et de gras pâturages.

La paroisse de St. Charles, située sur la rive sud de la rivière Richelieu, entre Saint-Denis et St. Hilaire, vis-à-vis de Saint-Marc, contient 1,341 habitants. Le sol est un mélange d'argile et de sable; et dans quelques endroits c'est une terre végétale grasse sur un sous-sol d'argile. L'église est située

sur le bord de la rivière Richelieu ; et à l'extrémité occidentale du front de la seigneurie, la rivière Richelieu par un détour soudain, s'élargit de plus d'un demi mille, dans lequel élargissement se trouvent deux petites îles qu'on appelle les Îles aux Cerfs. Un magnifique village se développe aussi dans cette paroisse, formé d'environ 500 âmes. En Été, les bateaux-à-vapeur, dont j'ai déjà parlé, arrêtent dans ce village, à chacune de leurs courses semi-hebdomadaires.

La paroisse de Saint-Damase, située à 12 milles en arrière de celle de Saint-Hilaire, renferme une population de 2,469 habitants, et un petit faubourg d'environ 225 âmes. Le sol de cette paroisse est magnifique pour toutes sortes de cultures. C'est l'argile qui domine, m'informe-t-on. Toutefois le recensement de 1861 place cette paroisse comme étant la plus productive en blé ; elle double même celle de St. Hyacinthe, qui, pourtant, est la reine de toutes les autres paroisses du comté pour la production des céréales. La récolte du blé à Saint-Damase s'est élevée, en 1860, à 25,923 minots.

Enfin, j'arrive à la seigneurie de Saint-Hyacinthe, qui renferme aujourd'hui trois belles paroisses qu'on désigne ainsi : Ancienne paroisse de St. Hyacinthe, Paroisse de la Cathédrale ou de la Cité, et celle des SS. Anges Gardiens, nouvelle paroisse formée par le démembrement de l'ancienne, établie dans la profondeur de la dite seigneurie.

La ville naissante de Saint-Hyacinthe, qui renferme aujourd'hui le siège épiscopal du nouveau diocèse de St. Hyacinthe, fut érigée le 15 octobre 1853, et compte une population de 3,695 âmes. Elle renferme aussi le magnifique Collège de St. Hyacinthe, l'un des plus grands établissements d'éducation du pays, construit en pierre de taille, et surmonté d'une coupole magnifique. Ce Collège fut fondé en 1811 par feu M. l'abbé Girouard, alors curé de la paroisse.

Le premier collège bâti par ses soins était, comme on peut bien le croire,—dit l'hon. M. Chauveau,—très éloigné de la magnificence de l'édifice actuel.

La façade de celui-ci a 200 pieds et chaque aile 150 pieds, formant une longueur de 500 pieds, et l'édifice est à trois étages. Il possède une bibliothèque d'environ 12,000 volumes, et le cabinet de physique comme les collections d'histoire naturelle sont très considérables. Lorsque l'on monte à la coupole principale de l'édifice, dans la belle saison de l'Été, l'œil découvre un horizon presque illimité de champs couverts des plus belles récoltes et de bosquets d'érables, les montagnes isolées de Rouville et de Rougemont, le mont Johnson,

desquels j'ai déjà parlé, ainsi que les chaînes éloignées du Vermont. A vos pieds coule la rivière Yamaska, sur la rive occidentale de laquelle est assise la ville qui nous occupe, la rivière des Savanes ; deux ponts, celui du chemin de fer et un autre pour les voitures, traversent cette rivière à une petite distance du Collège. A votre droite, s'étend la ville avec ses jardins, ses arbres et ses parterres, et où se trouvent aussi le très beau palais épiscopal, la Cathédrale, bâtie en brique de 140 pieds de longueur, dans laquelle est desservie la population de la Cité, deux Couvents : celui des Sœurs de la Présentation, venues de France, et celui des Sœurs de la Charité. Ajoutons qu'il y a aussi plusieurs manufactures importantes, entr'autres un atelier où l'on construit des orgues d'églises, plusieurs usines et moulins, une station de chemin de fer, un marché avec une bâtisse en brique de 200 pieds de longueur, un nouveau palais de justice construit en pierre, un bon nombre de jolies résidences, deux Instituts littéraires, et deux journaux français qui donne une importance croissante à cette ville, si bien située et au centre d'une région agricole des plus fécondes, comme le lecteur a pu le remarquer déjà.

L'ancienne paroisse de St. Hyacinthe, c'est-à-dire celle de la population rurale, établie en 1777, renferme aujourd'hui 3,636 âmes dont 3,517 habitants sont canadiens-français. Elle renferme un sol varié et présente une étendue assez considérable de terre propre à toute espèce de culture. La récolte du blé a donné 12,741 minots, en 1860. Cette paroisse occupe la deuxième place parmi celles du comté, dans l'ordre de la production de ce céréale ; mais elle vient au premier rang pour toutes les autres espèces de grains, et surtout pour le foin. La valeur de son bétail ainsi que ses produits domestiques tiennent aussi la première place.

La troisième paroisse, celle des SS. Anges Gardiens, érigée le 15 décembre 1853, possède un prêtre résident depuis le 28 septembre 1856. Une église en pierre est construite sur le rang Casimir de la seigneurie de St. Hyacinthe, et ce bel édifice témoigne hautement de la foi vive des fidèles de cette nouvelle paroisse. Le chiffre de la population de cette paroisse se trouve réuni, dans le recensement de 1861, à celui de l'ancienne paroisses de St. Hyacinthe, que nous venons de considérer. Cependant j'ai lieu de croire que ces deux paroisses se partagent à peu près également le chiffre total tel que mentionné plus haut. Je n'ai point d'autres renseignements sur l'endroit.

En terminant, j'ajouterai que les paroisses composant ce comté ont beaucoup contribué à peupler les cantons de Stuckely, Weedon, Sherbrooke et Windsor, durant ces dernières dix années, mais plus particulièrement celui d'Acton, qui se trouve plus à proximité, et dont les mines ont pu déterminer plus facilement encore ces sortes de migrations, surtout depuis 1859.

XXIX.—Comté de Richelieu.

Le comté de Richelieu renferme sept paroisses, et s'étend sur le fleuve Saint-Laurent depuis Sorel jusqu'à Contrecoeur, traversé diagonalement par la rivière Richelieu, à peu de distance du grand fleuve.

La population de ce comté s'élève aujourd'hui à 19,070 habitants dont 18,302 sont d'origine canadienne-française.

L'étendue des terrains possédés est de 127,172 acres, dont 77,468 sont en culture et 49,704 acres encore en bois debout.

La récolte de 1860 a rapporté 575,423 minots de grains et 159,116 minots de patates et navets, formant en tout 734,539 minots et 5,653 tonneaux de foin, le tout évalué à la somme de \$396,096.20.

Les produits de l'industrie domestique, consistant en sucre d'érable, beurre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, s'élevèrent en 1860 à \$85,018.10.

Le revenu des jardins et vergers fut de \$6,351.

Le bétail, au chiffre de 36,123 têtes, est évalué à \$429,786.

Les voitures de plaisir, au nombre de 3,435, valent \$79,574.

Le matériel agricole est estimé à \$143,265, et la valeur de la propriété est portée à \$3,108,348.

Formant en tout \$4,248,438.30.

L'endroit le plus important du comté est Sorel, petite ville agréablement située à l'embouchure de la rivière Richelieu, sur le fleuve Saint-Laurent, qui renferme aujourd'hui une population ouvrière et commerçante de 4,778 âmes. En 1666, le vice-roi De Tracy avait fait construire sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui cet important village un fort militaire, pour y combattre plus sûrement les iroquois et les autres tribus sauvages, et ce ne fut que vers l'année 1785 que la ville actuelle de Sorel commença à se former, par quelques soldats licenciés

qui s'y établirent. Aujourd'hui cette ville est le chef-lieu judiciaire des trois comtés de Richelieu, Berthier et Yamaska, et renferme des propriétés qui sont estimées à une valeur pas moindre que \$310,938. Un journal politique se publie dans cette petite ville depuis plusieurs années ; et on compte un Couvent et plusieurs écoles supérieures ou Académies, fondées pour l'instruction des garçons et des filles de l'endroit.

Outre cette population urbaine, il y a aussi la population rurale de Sorel, qui compte pour un chiffre de 3,550 habitants et dont l'occupation est de cultiver la terre. Une partie du sol de la seigneurie de Sorel présente un sol léger et bon, qui dans quelques endroits tire sur un mélange de sable et d'argile.

Dans la même seigneurie se développe aussi la paroisse de Sainte-Victoire, située d'un côté à 9 milles de Sorel, et de l'autre à 6 milles de la paroisse de St. Ours. Les habitants de cette paroisse profitent des bateaux-à-vapeur qui voyagent dans la rivière Richelieu, mais pour cela ils sont obligés de se rendre à St. Ours, qui est le débarcadère le plus proche de leur voisinage. La population de cette paroisse s'élève à 1,528 âmes.

Dans l'autre partie de la même seigneurie de Sorel, à l'Est, se trouve aussi établie une paroisse nouvelle érigée depuis le 5 janvier 1855, laquelle est placée sous l'invocation de Saint-Robert. Une église en brique est construite sur le rang appelé St. Robert, et un prêtre y réside depuis le 28 septembre de la même année. La population de St. Robert s'élève aujourd'hui à 1,369 âmes. Cette paroisse n'est éloignée de Sorel que de 9 milles.

Les autres paroisses du comté sont celles de Saint-Aimé, Saint-Marcel, Saint-Ours et Saint-Roch.

La paroisse de Saint-Aimé est située au nord-ouest de la rivière Yamaska dans la seigneurie de Bonsecours, et renferme une population de 3,368 habitants. Un joli village d'environ 600 âmes se développe aussi dans cette paroisse. Le sol de cette seigneurie est passablement bon, quoiqu'il n'y ait qu'une légère partie qui puisse passer pour être d'une qualité supérieure.

La paroisse de Saint-Marcel est située près de la rive sud-est de la rivière Yamaska, dans la seigneurie de Saint-Charles. Cette paroisse, qui renferme une population de 1,213 âmes, est à une distance de 18 milles de St. Hyacinthe, et environ 60 milles de Montréal. La terre est partout de bonne qualité ;

mais le meilleur terrain se trouve situé le long de la rivière Yamaska.

La paroisse de Saint-Ours est située à l'Est de la rivière Richelieu, et renferme un magnifique village de 528 habitants, tous artisans. Ce village possède un marché ouvert tous les samedis durant l'hiver, et tous les mardis et samedis, durant l'été, étant éloignée de 12 milles de Sorel. La cour de Cirenit tient ses séances tous les quatre mois dans ce village, qui aussi est le chef-lien du comté. La population de cette paroisse s'élève à 1,731 âmes, formant un chiffre total de 2,259 habitants. Le terrain de cette vaste seigneurie est partout d'une bonne qualité, et varie d'une manière propre à toute espèce de culture. Les terres situées le long du fleuve Saint-Laurent et sur les deux rives de la rivière Richelieu sont sans contredit les parties les plus riches de ce sol, et supérieures même à celles qui sont au fond de la seigneurie. La ligne de bateaux-à-vapeur qui fréquente la rivière Richelieu arrête à cette paroisse à chaque voyage.

En face de la paroisse de Saint-Ours se trouve située celle de Saint-Roch, qui renferme aujourd'hui une population de 1,005 habitants. Cette paroisse n'est érigée que depuis le 17 février 1859, à laquelle époque un prêtre y a pris sa résidence. Une belle église gothique de 110 pieds sur 50 est construite en brique sur la rivière Chambly, en face même de l'Eglise de l'Immaculée Conception de Saint-Ours.

XXX.—Comté de Verchères.

Ce comté renferme 15,485 habitants dont 15,367 sont canadiens-français.

On y possède 108,609 acres de terre en état de culture et 37,292 acres encore en bois debout, formant en tout 150,901 acres, lequel terrain en culture a produit 730,188 minots de grains et 129,386 minots de patates, en 1860, formant une récolte totale de 859,574 minots et 10,643 tonneaux de foin, le tout évalué à \$556,947.55.

La valeur des produits de l'industrie domestique ordinaires, consistant en sucre, beurre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, s'élève à \$90,569.62.

Le revenu des jardins et vergers est estimé à \$22,660.

Le bétail, qui compte pour 40,882 têtes, vaut \$476,881.

Les voitures d'agrément, au nombre de 4,346, sont évaluées à \$91,832.

Les instruments d'agriculture valent \$165,881; et la propriété foncière est estimée à \$4,728,918.

Formant une richesse totale de \$6,133,689.17.

Sept paroisses forment les limites du comté de Verchères, savoir :

La paroisse de Contrecoeur, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, renferme une population de 2,141 âmes, et le sol de cette seigneurie est gras et très fertile. Dans quelques parties il est plat et bas, mais il produit d'abondantes moissons d'une excellente qualité. Plusieurs courants d'eau sillonnent la seigneurie.

La paroisse de Verchères, chef-lieu du comté, est située à l'ouest de Contrecoeur, et possède un sol de bonne qualité et très varié. Le chiffre de la population totale s'élève à 3,210 âmes. Un beau village est renfermé dans cette paroisse, dans lequel sont groupés environ 1,000 habitants, gens de métiers pour la plupart. Ce village, qui est incorporé, renferme deux établissements d'éducation supérieure : un collège des Frères de St. Viateur et un convent des Sœurs du S. N. de Jésus et de Marie.

La paroisse de Varennes, célèbre aujourd'hui par l'importance de ses eaux minérales, est située sur la même ligne, sur la rive sud du fleuve St. Laurent, et compte une population de 3,153 habitants. Comme la paroisse précédente, celle-ci renferme un beau et magnifique village incorporé, contenant environ 1,200 âmes. Il y a aussi un collège des Frères St. Joseph, un convent des Sœurs de Ste. Croix, et une chambre de Lecture pour l'instruction de la jeunesse. Les sources minérales de Varennes sont situées à environ un mille du village, et sont très fréquentées l'été par les voyageurs. Toute la seigneurie de Varennes offre une terre bonne et fertile, agréablement arrosée par deux ou trois petits ruisseaux. Les produits agricoles les plus considérables de cette paroisse sont l'orge, les pois et le foin. Un bateau-à-vapeur de Montréal y arrête tous les jours, pour faciliter l'écoulement des produits récoltés ou manufacturés par les habitants de cette paroisse.

La paroisse de St. Antoine est située sur la rive nord de la rivière Richelieu, vis-à-vis de Saint-Denis, et renferme une population de 1,821 âmes. Un bateau-à-vapeur y arrête deux fois par semaine.

La paroisse de Ste. Julie compte 1,433 habitants possédant 9,785 acres de terre en culture. Quoique cette paroisse soit moins développée que les autres, cependant les résultats de l'agriculture sont des plus encourageants.

La paroisse de Saint-Marc renferme une population de 1,364 habitants, et elle est située entre Belœil et Saint-Antoine, sur la rive nord de la rivière Richelieu, vis-à-vis de Saint-Charles. Le sol de cette paroisse est semblable à celui de Verchères et Contrecoeur. Il est arrosé par la rivière Richelieu, et n'a point d'autres courants à l'intérieur. L'Eglise de Saint-Marc est située sur le bord de la rivière Richelieu. Un bateau-à-vapeur y arrête deux fois chaque semaine.

Enfin, la dernière paroisse est celle de Belœil, située aussi sur la rive nord de la rivière Richelieu, vis-à-vis St. Hilaire. Cette paroisse renferme une population de 1,960 âmes, et son sol est bon, arrosé par la petite rivière de Belœil, dans sa partie nord-est, laquelle va se décharger dans la rivière Richelieu. Un joli village de 350 à 400 âmes se développe à une demie-lieue de la station du chemin de fer, lequel renferme un couvent des Sœurs du S. N. de Jésus et Marie.

XXXI.—Comté de Chambly.

La population du comté de Chambly s'élève à 13,132 habitants dont 12,317 sont d'origine canadienne-française. Six paroisses composent ce comté, savoir : Boucherville, Chambly, Longueuil, Saint-Bruno, Saint-Hubert et Saint-Lambert.

On y possède 104,841 acres de terre dont 81,898 acres sont en état de labour : laissant seulement 22,943 acres encore en bois debout qui se trouvent partagés par les six paroisses ci-dessus mentionnées.

Les récoltes de 1860 ont fourni 484,325 minots de grains et 62,897 minots de patates, formant en tout 547,222 minots et 13,488 tonneaux de foin, le tout évalué à \$455,721.59.

Les produits de l'industrie, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, sont estimés à \$53,749.31.

Le revenu des jardins et vergers a été de \$11,103 ; et le bétail, au chiffre de 27,037 têtes, est évalué à \$473,301.

Les voitures de plaisir, au nombre de 2,813, sont estimées à

la somme de \$93,822 ; les instruments aratoires à \$119,572 ; et la valeur de la propriété foncière estimée à \$3,932,499.

Formant une valeur totale de \$5,139,767.90.

La paroisse de Boucherville est située entre Varennes et Longueuil, et renferme une population de 2,695 habitants. Un beau village de 882 âmes est formé autour de l'église de Boucherville, dans lequel se trouvent une Académie des Frères de St. Viateur et un couvent des Sœurs de N. D. de la Congrégation. Ce village est très agréablement et très commodément situé sur le bord du fleuve St. Laurent. Plusieurs petites Isles, dont la plus grande a environ trois quarts de mille de largeur, existent dans le fleuve, le long du front de presque toute la seigneurie ; elles sont entièrement unies, présentant de très bonnes prairies. La qualité du terrain de Boucherville n'est pas de premier choix ; cependant il est beaucoup au-dessus de la qualité médiocre, étant une terre légère, qui tire un peu sur le sable, et qui produit de très bonnes récoltes de toutes espèces. Cette paroisse l'emporte sur toutes les autres pour la production de l'orge, de l'avoine et du foin. Une *Société de Secours* existe dans cette paroisse.

La paroisse de Longueuil, qui vient ensuite, est située également sur le fleuve, près de l'Isle Ste. Hélène. Cette paroisse renferme un grand village de 2,816 âmes, où se trouve une Académie des Frères de St. Viateur pour l'instruction des jeunes garçons de la paroisse. Ce village sert aussi de chef-lieu au Comté, et possède un marché ouvert tous les mardis et samedis. La population agricole de Longueuil s'élève à 1,049 habitants, formant avec le village, une population totale de 3,865 âmes. Le terrain, d'un bout à l'autre de la seigneurie, est entièrement uni et le sol est généralement d'une belle terre noire, très propre à la culture du grain et des autres productions. La belle église de Longueuil est construite sur l'emplacement de l'ancien fort de Longueuil, autrefois construit pour servir de barrière contre les Iroquois. La situation du village et ses environs sont si agréables, que plusieurs personnes de Montréal y résident l'été. Cette paroisse a été longtemps la retraite favorite de feu Mgr. Pierre Denault, 10ème évêque de Québec, qui, lorsqu'il fut élevé à cette dignité en remplacement de Mgr. Hubert, en 1797, ne voulut pas abandonner ce lieu pour lequel il avait tant de prédilection, et où il mourut en 1806, à l'âge de 62 ans.

La paroisse de Saint-Lambert est plutôt un village qu'une paroisse agricole, puisque le chiffre de sa population n'est que

de 530 âmes, et que sur ce chiffre on ne compte que 21 familles occupées à cultiver la terre. Ce florissant village, situé entre Longueuil et Laprairie, se trouve en face de Montréal, et sert de terminus à deux chemins de fer. Les rives de St. Lambert servent aussi d'appui à l'extrémité sud du colossal Pont Victoria, duquel je parlerai plus tard. Une belle église en brique a été construite, en 1856, à St. Lambert, et la communication avec Montréal se fait six fois par jour par bateaux-à-vapeur, et trois fois par chemin de fer, lequel traverse le village pour communiquer avec *Rouse Point*, dans l'état de New-York.

En arrière, se trouve la paroisse de Chambly, agréablement située sur la rive ouest de la rivière Richelieu, entre les Rapides et le côté Est du Canal Chambly. Ce canal, construit entre Chambly et la ville de Saint-Jean, a 12 milles de longueur. La paroisse est divisée en trois groupes de population : la paroisse proprement dite, renfermant 1,787 habitants ; le village 600 âmes, et le village du Bassin d'environ 779 personnes. Le terrain est à peu près uni et d'une qualité supérieure, produisant assez abondamment les pois, le sarrasin, l'avoine et les patates. La rivière Richelieu, suivant que le constate Bouchette, qui est navigable dans toute sa longueur, coulant au milieu de la seigneurie de Chambly, ajoute encore aux avantages naturels de cette localité. Dans ces limites se trouve le superbe élargissement de la rivière appelé le Bassin de Chambly, presque de forme circulaire, et d'environ 2 milles de diamètre, embelli de plusieurs petites îles couvertes d'une belle verdure et aussi agréablement disposées que si l'art y avait employé son pouvoir. Trois de ces Isles sont situées à l'embouchure de la rivière Montréal ; quelques autres plus petites, appelées îlots de St. Jean, sont placées d'une manière très pittoresque à la descente du rapide de Chambly dans le Bassin. À l'ouest du Bassin est le fort Chambly, érigée par les français en 1711, qui, vu d'une certaine distance, ressemble assez à un ancien château. Il fut bâti de pierre par M. de Chambly, et c'est le seul de cette espèce qui reste debout dans la province ; sa forme est à peu près carrée, et il possède tous les moyens nécessaires de défense usités de nos jours. Faute de soins, cette construction tombe en ruine, suivant que le constate une correspondance insérée dans le *Courrier du Canada* du 8 mai 1863.

Une *Société de Secours* est établie dans la paroisse, en union avec celle du Bas-Canada, fondée à Montréal.

Il existe plusieurs pouvoirs d'eau d'une grande importance,

sur l'un desquels fonctionne aujourd'hui la manufacture de drap de M. S. T. Willett, qui se trouve dans un état de prospérité qui va toujours croissant. D'importantes améliorations ont été faites à cet établissement durant l'année 1862, et de nouvelles machines y ont été ajoutées, qui viennent d'être mises en opération. Cette manufacture prépare journellement 300 verges de drap, et le propriétaire est occupé actuellement à préparer 12,000 verges de drap pour les accoutrements militaires des milices volontaires du pays.

Les deux autres paroisses, St. Bruno et St. Hubert, renferment : la première 1,719 âmes, et la deuxième 1,157. La paroisse de Saint-Bruno tient le premier rang pour la production du blé, parmi toutes les paroisses du comté.

XXXII.—Comté de Saint-Jean.

Ce comté est situé sur la rive sud-ouest de la rivière Richelieu et va aboutir à la ligne provinciale. Cinq paroisses constituent ce comté, lequel renferme une population de 14,853 habitants dont 11,706 sont canadiens-français.

Sur ce chiffre de la population, 1,136 familles sont occupées à la culture de la terre, et possèdent 119,602 acres de terre dont 89,332 acres sont cultivés.

Les récoltes de 1860 ont donné 621,083 minots de grains et 160,906 minots de patates et navets, formant en tout 731,989 minots et 8,061 tonneaux de foin, le tout évalué à \$471,167.06.

Les produits ordinaires de l'industrie ont fourni pour une valeur de \$58,441.32.

Le revenu des jardins et vergers est estimé à \$12,043 ; la valeur du bétail, au chiffre de 31,588 têtes, est évaluée à \$409,709 ; et les voitures, au nombre de 2,256, à \$66,464.

Les instruments d'agriculture valent \$142,276 ; et la valeur de la propriété foncière est estimée à \$3,361,840.

Formant une richesse totale de \$4,521,940.38.

La paroisse de Saint-Jean compte une population de 1,291 habitants, tous occupés de l'agriculture. La ville, qui est assise sur le bord de la rivière Richelieu, au pied des eaux navigables du Lac Champlain et à la tête du canal Chambly,

renferme 3,317 âmes, et sert d'entrepôt aux produits ou marchandises qu'apportent les bateaux-à-vapeur ou autres bâtiments américains. Plusieurs manufactures sont en opérations, et un marché est ouvert tous les jours. Le principal commerce de cette petite ville consiste en bois de construction, bois de chauffage, chevaux et grains. Des trains réguliers de chemin de fer arrivent et partent trois fois par jour de St. Jean. La valeur de la propriété foncière de la ville est estimée à \$410,392. Une Académie des Frères de la Doctrine Chrétienne et un Convent des Sœurs de N. D. de la Congrégation instruisent les enfants de cette localité avec un rare succès. La seigneurie de Saint-Jean est composée d'une étendue de terre très unie, et extrêmement fertile, bien habitée et bien cultivée, et baignée par la rivière Richelieu. Un journal est publié dans cette ville, sous le titre de *Franco-Canadien*.

La paroisse de St. Luc, située dans la même seigneurie profite également bien de cette importante situation et renferme une population de 1,088 habitants.

La paroisse de Sainte-Marguerite ou l'Acadie, qui renferme une population de 2,425 âmes, est située dans les seigneuries de Laprairie et de Léry, elle est convenablement arrosée par la petite rivière appelée Montréal. Un petit village d'environ 350 âmes est assis sur le bord de cette rivière, à trois milles de la gare du chemin de fer de Champlain et du Saint-Laurent.

Vient ensuite la paroisse de Saint-Valentin, située vis-à-vis de l'Isle-aux-Noix, à trois milles du dépôt du chemin de fer sus-mentionné. Tout ce terrain est bas et couvert en grande partie de cèdres; dans les endroits où le terrain est sec, on trouve ordinairement un sol noir et très fertile. La rivière Montréal dont je viens de parler traverse cette seigneurie et plusieurs autres courants d'eau y prennent leur source.

Enfin, la paroisse La Colle, qui renferme une population de 3,689 habitants dont 1,864 seulement sont canadiens-français. Un joli village de 650 à 700 âmes est établi sur la petite rivière Lacolle, à un mille du chemin de fer et à environ 5 milles de la ligne provinciale ou de *Rouse Point*. Le terrain est bas sur le front de la seigneurie; mais sur l'arrière il devient plus élevé et le sol plus riche. La rivière Lacolle, qui serpente de l'ouest à l'est, traverse la seigneurie pour tomber dans la rivière Richelieu, mais elle n'est pas navigable, pas même pour les canots, étant remplie de cascades et de nombreux rapides qui empêchent toute communication.

Près de l'embouchure de cette rivière est l'île aux Têtes,

sur laquelle est une redoute qui domine toute la largeur de la rivière Richelieu. Lors de la guerre de 1812 on fit de cette place un endroit très fortifié et il s'y fit d'importantes opérations militaires. Non loin de là, dans la rivière Richelieu, se trouve l'île-aux-Noix, appartenant à la Couronne. Cette île est plate et s'élève peu au-dessus du niveau de la rivière; elle est à 10½ milles de la ligne frontière, dans une excellente position pour arrêter toute communication par eau avec le Lac Champlain, suivant que le capitaine Bonchette; conséquemment c'est une position militaire très importante qui a été d'ailleurs fortifiée avec soin.

Une *Société de Secours* ou de Colonisation est établie dans les limites de ce comté, dans la ville de St. Jean, depuis le 17 Décembre 1860, grâce au zèle et au patriotisme de J. C. Laberge, écrivain, ci-devant représentant de ce comté en parlement.

XXXIII.—Comté de Napierville.

Ce comté renferme une population de 14,513 habitants dont 13,158 sont canadiens-français. On y possède 101,982 acres de terre dont 68,081 acres sont en état de labour et 33,901 acres encore en bois debout.

L'honorable M. Bureau rappelait en chambre dans la session de 1862, qu'il n'y avait point de terre à coloniser dans les limites de ce comté, mais qu'il y avait un surplus de population qu'il fallait pourvoir de terres dans les autres comtés où ils s'en trouvent.

Les cinq paroisses qui composent le comté de Napierville donnèrent, en 1860, une récolte de 350,539 minots de grains et 153,295 minots de patates et navets, formant en tout 503,834 minots et 3,822 tonneaux de foin; le tout évalué à \$294,802.35. Le blé seul figure pour 77,404 minots.

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à la somme de \$54,057.72.

Le revenu des jardins et vergers est estimé à \$12,711.

Le bétail, qui compte pour 29,630 têtes, est évalué à \$408,554.

Les voitures de plaisir, au nombre de 2,310, valent \$61,141.

Les instruments aratoires sont estimés à \$115,985; et la

valeur de la propriété foncière à \$3,416,232.

Formant en tout \$4,363,483.07.

La paroisse la plus considérable en population est celle de Saint-Cyprien, située dans la seigneurie de Léry, laquelle renferme 4,579 âmes. Le beau et grand village formé dans cette paroisse est situé sur la petite rivière Montréal dont j'ai déjà parlé, et contient une population d'environ 1,800 âmes. Un Couvent est établi dans cette paroisse, pour l'instruction des jeunes filles de l'endroit. Le sol de cette seigneurie est bas, mais il est d'une bonne qualité.

La paroisse de Saint-Edouard renferme 1,991 habitants, et le sol de cette paroisse est d'une assez bonne qualité. Un village d'environ 300 âmes est formé dans cette paroisse, sur le bord de la petite rivière de la Tortue, seigneurie de la Salle, à 6 milles du dépôt du chemin de fer de St. Michel-Archange, à l'endroit appelé la Pigeonnière. Plusieurs cours d'eau traversent cette seigneurie, outre la rivière sus-mentionnée.

La paroisse de Saint-Rémi est située dans la même seigneurie et renferme une population de 3,310 habitants. Un grand village entoure l'église de cette paroisse, lequel renferme 500 âmes. Une station du chemin de fer de Montréal et Champlain est fixée dans cette paroisse, et la maille y arrive tous les jours.

La paroisse de St. Michel-Archange est un démembrement des paroisses de Saint-Edouard et de Saint-Rémi, érigée depuis 1853, et renferme une population de 2,548 habitants. Un petit village d'environ 300 âmes se développe aussi dans cette paroisse, situé à deux milles du chemin de fer ci-dessus mentionné.

La paroisse de Saint-Patrice de Sherrington renferme une population de 2,085 habitants, et elle est située dans la seigneurie Baby. Un village de 400 âmes existe dans cette partie de la paroisse appelée *Babyville*, et un autre d'une date plus récente se forme dans l'autre partie de la seigneurie, lequel renferme environ 200 âmes. C'est dans ce dernier village que réside M. le Curé de la paroisse de St. Patrice.

L'esprit de colonisation est énergiquement soutenu dans ce comté, par les efforts constants que ne cessent de faire les Curés de ces paroisses, en dirigeant le surplus de la population du comté vers les terres encore inexploitées des cantons de l'Est.

XXXIV.—Comté de Laprairie.

Ce comté est l'un des plus productifs et des plus riches de la région qui nous occupe, quoique le chiffre de sa population ne soit que de 14,475 habitants. Cette population est ainsi divisée : 12,413 canadiens-français; 710 d'autres origines et 1,352 sauvages.

Six paroisses sont renfermées dans ce comté, savoir : Laprairie, Saint-Isidore, St. Jacques-le-Mineur, Saint-Philippe, Saint-Constant et le Sault Saint-Louis.

L'étendue de terrain possédée est de 119,931 acres dont 100,503 acres sont en état de culture, et seulement 19,428 acres encore en bois debout.

Les récoltes de 1860 des paroisses sus-mentionnées ont fourni 682,421 minots de céréales et 117,715 minots de patates et navets, formant en tout 800,136 minots et 70 tonneaux de foin, le tout évalué à \$456,068.01.

Les produits ordinaires de l'industrie domestique, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$60,401.93.

Le revenu des jardins et vergers a donné \$14,758, en 1860.

Le bétail, au chiffre de 37,284 têtes, est évalué à \$618,825.

Les voitures d'agrément, au nombre de 2,530, valent \$80,669.

Les instruments aratoires sont estimés à \$162,454; et la valeur de la propriété foncière à \$4,989,774.

Formant une richesse totale de \$6,382,849.94.

La paroisse de Laprairie, ou N. D. de la Nativité, est située au sud du fleuve St. Laurent, entre les rapides de Lachine et le pont Victoria, et renferme une population totale de 3,757 habitants. Un beau et magnifique village de 1,523 âmes est formé dans cette paroisse, lequel renferme un marché ouvert tous les jours. Ce village est assis à l'endroit où se trouvait autrefois le Fort de Laprairie, construit pour protéger le petit nombre de ses habitants des surprises ou des attaques des sauvages iroquois, établis dans les environs. Dans les premiers temps de la colonie, suivant que le constate Bouchette, lorsque les sauvages étaient encore assez puissants pour arrêter et même souvent repousser les progrès des colons, on établit de pareils postes en différents endroits; à présent aucun ne conserve de vestiges de leur ancienne forme

et que même très peu portent le nom primitif. Un Couvent des Sœurs de la Congrégation est ouvert dans cette paroisse. Le sol de la seigneurie de Laprairie est uni, gras et excellent, produisant toutes espèces de moissons; le foin est peu cultivé, comme on a pu le voir plus haut. Des ruisseaux nombreux arrosent cette seigneurie dans toutes ses directions, outre les trois rivières la Tortue, Saint-Lambert et Saint-Pierre, qui traversent diagonalement cette étendue de terrain du sud-ouest au nord-est. Une *Société de Secours* est établie dans cette paroisse.

La paroisse de Saint-Isidore est située dans la seigneurie des Religieuses dites Sœurs Grises, à 24 milles de Montréal, et renferme une population de 1,992 âmes. L'orge est le principal produit; ensuite vient le blé.

La paroisse de St. Jacques-le-Mineur, située dans la seigneurie de la Salle, à 21 milles de Montréal, renferme une population de 2,330 habitants. Le sol de cette partie de la seigneurie est plat et produit en quantité le blé, l'avoine, le sarrasin et les patates, mais peu de foin.

La paroisse de Saint-Philippe renferme 2,344 âmes. Elle est située dans la seigneurie de Laprairie, à 6 milles de N. D. de la Nativité, et environ 15 milles de Montréal. Les pois, l'avoine et le sarrasin sont les principales moissons, comparées avec celles des autres paroisses du comté. Le foin est plus cultivé que dans les deux dernières paroisses que je viens de citer.

La paroisse de Saint-Constant est située dans la seigneurie du Sault-Saint-Louis, à 6 milles de Laprairie et 15 milles de Montréal. Le terrain, qui continue d'être plat depuis Laprairie jusqu'à St. Régis, au pied du Long-Sault, est assez bien arrosé. Un petit village d'environ 300 âmes est situé sur la petite rivière Saint-Pierre, qui traverse cette seigneurie. Le chiffre total de la population de Saint-Constant s'élève aujourd'hui à 2,388 habitants.

Le dernier centre est le village du Sault-Saint-Louis, appelé aussi Caughnaouaga, situé sur le bord du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Lachine, et habité par les sauvages d'une ancienne tribu iroquoise. Entre l'Isle de Montréal et la terre ferme vis-à-vis le village de Caughnaouaga, la largeur du St. Laurent se réduit à environ un demi mille. "Depuis cet endroit—dit Bouchette—jusqu'à l'extrémité la plus basse de ce qu'on appelle le Sault ou Rapide Saint-Louis, à la distance de près de quatre milles, son lit plein de rochers descend par une

pente graduée. En passant par ce canal, le courant acquiert une impétuosité irrésistible, et vers la partie la plus basse il coule avec une vitesse de 18 milles par heure, jusqu'à ce qu'il se trouve divisé en plusieurs canaux par quelques petites îles situées plus bas. Le mugissement continu du torrent, la rapidité inconcevable avec laquelle les masses énormes des radeaux sont en quelque sorte entraînées à une ruine inévitable, et la surface agitée de l'eau offrent une scène à la fois extraordinaire, effrayante et terrible. Les bateaux et les radeaux qui descendent la rivière sont forcés de franchir ce passage affreux qui n'est jamais exempt de difficultés ni de danger imminent, quoique guidés par des personnes expérimentées qu'on emploie toujours comme pilotes, et à l'adresse desquels on peut attribuer le bonheur singulier qu'il n'arrive que très rarement des accidents : ils sont forcés de longer le rivage méridional aussi près que possible, et s'ils venaient à commettre quelque faute dans la manœuvre, il s'ensuivrait une destruction certaine. " La population actuelle de Caughnawaga se compose de 1,552 sauvages, 50 canadiens-français et 62 d'autres origines, formant en tout 1,664 âmes ; les affaires civiles de la tribu sont transigées et administrées par un Conseil de sept chefs sauvages. La quantité de terre en culture dans cet établissement est de 4,654 acres, ayant produit 82 minots de blé, 2,124 minots d'orge, 2,609 minots pois, 6,534 minots d'avoine, 314 minots de sarrasin, 2,495 minots de blé-d'inde, 4,320 minots de patates, 113 minots de fèves et 71 minots de carottes, outre 4 tonneaux de foin. Le sol est d'une qualité inférieure sur le front de ces terres, c'est-à-dire au fleuve ; mais il devient plus favorable à la culture en profondeur :

Deux prêtres, de l'ordre des Oblats de Marie, parfaitement au fait de la langue de ces sauvages, résident dans cet établissement, qui n'est éloigné que d'environ 9 milles de Montréal. Il y a dans le village une église solide et spacieuse, avec un clocher et deux cloches, et un presbytère en pierre pour les missionnaires. Ces deux édifices ont été construits par les jésuites, vers l'année 1665 ou 1666.

M. Adélarde Boucher, de Montréal, en parlant de cet établissement, à la suite d'une visite qu'il fit en 1858, dit qu'il passa la nuit au presbytère, bâtisse très ancienne, puisqu'elle remonte, — dit-il, — au-delà du temps du P. Charlevoix, dont

on conserve encore la chambre garnie, telle qu'elle devait être alors qu'il écrivait ses précieux mémoires (1).

L'église, telle qu'on la voit aujourd'hui fut réparée en 1832 ou 1833 avec une somme de \$800 que le gouvernement impérial accorda à cet effet, pendant que M. l'abbé Marcoux était missionnaire au Sault-Saint-Louis. L'année suivante, en 1833, Sa Majesté Geo. IV, leur envoya aussi une grande cloche pour ajouter à celle qui s'y trouvait déjà depuis l'année 1703.

Grand nombre des ornements magnifiques et des objets précieux que renferme cette église sont des dons des principaux Souverains de l'Europe,—suivant que le constate encore M. Boucher,—faits souvent en reconnaissance ou en retour de *présents de pelletteries* et d'ouvrages en *rassade* que leur firent les sauvages. Entr'autres cadeaux magnifiques, nous avons pu examiner les suivants :

1°. Un riche et superbe *Ostensoir en or*, probablement un des plus anciens vases sacrés qui se trouvent en Canada, puisqu'il porte cette inscription : *Claude Prévost, ancien Echevin de Paris, et Elizabeth Legendre, sa femme, m'ont donné aux RR. PP. Jésuites pour honorer Dieu en leur première Eglise des Iroquois 1668.*

2°. Un tableau représentant *Saint-Louis*, roi de France, en

(1) D'après ce qui reste encore des Régistres de la Mission, dit M. Boucher, les prêtres dont les noms suivent paraissent s'être succédés à Caughnaouaga dans l'ordre suivant :

1701	R. P. Nicholas, <i>Jésuite.</i>
1733	Daniel, <i>Récollet.</i>
1735	{ J. Quint de la Bretonnière, } <i>Jésuites.</i>
	{ Luc Frs. Nau, }
1739	Pierre De Lauzon,
1742	J. Bte. Tournois,
1753	A. Gordon,
1755	J. Bte. De Neuville,
1757	Joseph Huguet.
1783	J. B. Dumouchelle.
1784	A. P. Gallet.
1784	L. Ducharme.
1794	Rinfret.
1803	A. Vanfelson.
1815	N. Dufresne, depuis prêtre de St. Sulpice.
1818	Joseph Marcoux.
1855	{ R. P. Eug. Antoine, O. M. I. }
	{ R. P. Soulerin, O. M. I. }
1863	{ R. P. Antoine, } O. M. I.
	{ R. P. Burtin }

oraison, dont le roi Charles X fit présent à l'église de Caughnaouaga.

3°. Un magnifique *Calice en vermeil*, avec *patenne en or*, donnés vers 1854, par l'Impératrice Eugénie, de France. Le pied du Calice porte l'inscription : *Donné par l'Impératrice.*

4°. Enfin, un grand nombre d'anciens et précieux *ornements* donnés par d'autres souverains d'Europe. Louis Philippe fit aussi cadeau à l'église d'une *somme d'argent* considérable. Il avait même promis au R. P. Léonard, de lui remettre une autre somme ; malheureusement pour cette mission, les *Evénements* de 1848 et l'abdication de Louis-Philippe l'empêchèrent d'exécuter sa promesse.

A l'entrée de l'église, au-dessus du jubé, on a suspendu à la voute de l'église la bannière nationale iroquoise. C'est un morceau d'étoffe long de quatre à cinq pieds sur six pouces de large, de couleur grise, avec frange au bont, orné de dessins blancs et noirs sur lignes régulières, sur toute son étendue, et d'une croix qui occupe le centre.

On admire beaucoup le tableau du maître-autel, représentant la *Mort de Saint François-Xavier*, missionnaire des Indes, et patron de la paroisse. Cette belle toile vient de France."

Une Société de Tempérance fut établie en 1841, par le célèbre Evêque de Nancy, Mgr. de Forbin Janson, et depuis lors les Missionnaires rapportent que la condition de ces familles s'est beaucoup améliorée en même temps que les mœurs se sont épurées davantage. M. Boncher rapporte que "leur tenue à l'église est des plus exemplaires, et qu'il ne serait pas permis, même à un étranger, d'y tourner la tête, bien moins d'y causer." A ce compte-là,—je regrette de l'avouer,—il y a bien des blancs qui seraient un sujet de scandale dans leur église pour ces recueillis sauvages.

XXXV.—Comté de Chateauguay.

L'ancien comté de Beauharnais, situé au sud du fleuve St. Laurent, est aujourd'hui divisé en trois comtés distincts : *Beauharnais*, sur le fleuve ; *Chateauguay*, en arrière, et au sud de la rivière de ce nom ; et *Huntingdon*, à l'ouest, où se termine la limite du Bas-Canada, du côté sud du fleuve Saint-Laurent.

Le comté de Chateauguay, dont il s'agit ici, comprend toute l'étendue de terrain qui se trouve entre la rivière Chateauguay et le canton Hemmingford, lopin de terre en forme de triangle situé sur la ligne provinciale et formant la partie orientale du comté Huntingdon.

Le terrain du comté de Chateauguay s'élève par degré, et présente plusieurs grandes éminences couvertes de bois de haute futaie; le sol est de qualité supérieure.

La rivière Chateauguay, célèbre dans les annales militaires du pays par le courage invincible des milices canadiennes chargées de défendre cette place contre les envahisseurs américains, en 1813, borne au nord le comté, et elle est navigable pour les bateaux et autres embarcations de rivières ordinaires. Plusieurs branches assez considérables s'avancent dans l'intérieur, dont quelques-unes traversent même la ligne frontière de la province et entrent dans le territoire américain; les principales s'appellent Rivière Anglaise, Rivière Noire, Rivière-aux-Outardes et Rivière-aux-Esturgeons.

La population du comté s'élève aujourd'hui à 17,837 habitants dont 12,289 sont canadiens-français.

L'étendue de terrain possédée est de 150,865 acres de terre dont 101,420 acres sont en culture, et 49,445 acres restent encore en bois debout.

La récolte de 1860 des sept paroisses qui composent le comté a donné 712,370 minots de grains et 154,036 minots de patates et navets, formant en tout 866,406 minots et 8,256 tonneaux de foin, le tout ensemble évalué à \$558,038.55. Le blé figure dans ce rendement pour 97,662 minots, et les pois pour 188,682 minots. De tout le Bas-Canada, ce comté est celui qui a le plus produit de ce dernier genre de récolte.

Les produits de l'industrie des fermes, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$77,323.77.

Le revenu des jardins et vergers est évalué à \$13,803.

La valeur du bétail, au chiffre de 39,014 têtes, est évaluée à \$633,108.

Les voitures d'agrément, au nombre de 2,431, valent \$71,568.

Les instruments d'agriculture sont estimés à \$197,991; et la valeur de toute la propriété foncière à \$3,723,733.

Formant en tout \$5,275,565.32.

La paroisse de Chateauguay, ayant pour patron Saint-Joachim, est située sur le fleuve Saint-Laurent, à l'embouchure

de la rivière Chateauguay, sur la pointe Est du comté, laquelle s'avance jusqu'au fleuve. Le terrain varie très peu dans toute l'étendue de cette seigneurie ; et il est partout à peu près uni et de bonne qualité. La population de cette paroisse est de 2,300 habitants. Un joli village de 750 âmes est formé autour de l'église, sur le bord de la rivière Chateauguay.

La paroisse de Sainte-Philomène vient ensuite, située dans la même seigneurie, à 21 milles de Montréal. Cette paroisse l'emporte sur toutes les autres du comté pour les productions de l'orge.

La paroisse de Sainte-Martine renferme une population de 3,079 habitants. Un beau et joli village se développe sur la rivière Chateauguay, seigneurie de Beauharnais, et sert de chef-lieu au comté. La Cour de Circuit y tient là ses séances tous les quatre mois. Ce village, qui n'est éloigné de Montréal que de 24 milles, renferme une population industrielle exerçant les divers métiers ordinaires, et offre des magnifiques pouvoirs d'eau qui font mouvoir plusieurs moulins.

La paroisse de Saint-Malachie, érigée en 1858, est également située sur la rivière Chateauguay, et comprend trois concessions au nord et cinq au sud de cette rivière. La population de cette paroisse s'élève à 3,321 habitants dont 548 seulement sont canadiens-français ; le reste de la population se compose d'Irlandais et d'Ecosais, en égal nombre, outre quelques familles du Pays de Galles. Un village de 350 à 400 âmes est situé sur le bord de la rivière sus-mentionnée, à environ 36 milles de Montréal.

La paroisse de Saint-Antoine, érigée en 1860, renferme 954 habitants dont 781 sont canadiens-français. La valeur de la propriété foncière de cette paroisse est estimée à \$111,560. Il n'y a encore que 3,638 acres de terre en culture, qui ont produit 3,853 minots de blé, 1,044 minots d'orge, 4,582 minots de pois, 6,331 minots d'avoine, 12,529 minots de patates et 831 tonneaux de foin, en 1860.

La paroisse de St. Urbain Ier., est située à 30 milles de Montréal, dans la seigneurie de Beauharnais, et renferme une population de 2,081 habitants dont 1,849 sont d'origine canadienne-française. Cette paroisse tient la première place sur les autres du comté pour la culture du lin. La rivière des Èves arrose le sol d'une partie de cette paroisse ainsi que celle de Sainte-Martine que nous venons de voir.

Vient enfin la dernière paroisse du comté, celle de Saint-Jean-Chrysostôme, éloignée de 39 milles de Montréal, et

seulement à 9 milles de la frontière, laquelle est située sur les Rivières Noire et Anglaise, seigneurie de Beauharnais. Cette paroisse, qui compte une population de 4,178 habitants dont 2,359 sont canadiens-français, renferme aussi son village de 750 à 800 âmes, composé presque exclusivement de canadiens-français, qui y exercent des métiers ou qui sont engagés dans le commerce ou l'industrie. Il existe également des pouvoirs d'eau très considérables dans les limites de cette paroisse.

XXXVI.—Comté de Beauharnais.

Ce comté, situé sur le fleuve Saint-Laurent, est borné en profondeur par la Rivière Chateauguay, formant une profondeur d'environ trois lieues. Le sol du comté est favorable à tous les travaux de l'agriculture, et abonde en terrains propres à faire croître le lin, malgré que cette culture soit peu considérable dans l'endroit.

En face du comté, dans le fleuve, se trouve la *Grande île*, qui partage les eaux du fleuve en deux canaux ; celui du Sud s'appelle le canal de Beauharnais, le long duquel se trouvent de nombreux rapides formant à la fois un passage difficile et très dangereux. Pour obvier aux difficultés d'une navigation si périlleuse, le gouvernement a fait construire un Canal de 11 $\frac{1}{2}$ milles de longueur, qui relie ensemble les eaux des Lacs Saint-Louis et Saint-François. Au 1^{er} janvier 1862, cette voie artificielle de navigation coûtait à la province la somme de \$1,590,931.

La population du comté de Beauharnais s'élève aujourd'hui à 15,742, habitants dont 14,153 sont canadiens-français. Cinq paroisses composent ce comté, savoir : Saint-Clément, Saint-Timothée, Saint-Louis, Saint-Stanislas et Sainte-Cécile.

On y possède 91,991 acres de terre dont 66,829 acres sont en état de culture, laissant ainsi 25,162 acres encore en forêt.

Les récoltes de 1860 ont donné 572,345 minets de céréales et 95,943 minots de patates et navets, formant en tout 668,288 minots et 4,770 tonneaux de foin, évalué à \$482,823.73. Le blé figure pour 82,432 minots, l'orge pour 82,591 minots, et les pois pour 164,886 minots.

Les produits de l'industrie domestique ordinaires, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, sont évalués à \$55,352.70.

Le revenu des jardins et vergers a \$27,417.

Le bétail, au chiffre de 25,663 têtes, à \$310,176. Les voitures d'agrément, au nombre de 2,572, valent \$67,790.

Les instruments aratoires sont évalués à \$499,587 ; et la valeur de la propriété foncière à \$3,354,606.

Formant une valeur totale de \$4,797,752.43.

La paroisse de Beauharnais, ayant pour patron Saint-Clément, est située sur le fleuve St. Laurent à la tête du Lac St. Louis, formant une distance d'environ 30 milles de Montréal. Le chiffre de la population de cette paroisse s'élève à 5,204 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de 352 personnes. Un grand village de 1,641 âmes est formé près du Canal de Beauharnais, lequel est incorporé et sert de chef-lieu au comté.

La paroisse de Saint-Timothée est située à 9 milles plus loin, et possède un beau village de 600 âmes, formé sur le bord du Canal Beauharnais. La population totale de cette paroisse s'élève à 2,959 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de 58 personnes. Le village est composé en grande partie de gens de métiers.

Dans une autre direction de la seigneurie, sur la rivière Saint-Louis, à 12 milles de Beauharnais, se trouve située la paroisse de Saint-Louis de Gonzague, érigée depuis 1853. Cette paroisse renferme une population de 4,184 habitants dont 3,375 sont franco-canadiens. Un petit village d'environ 500 âmes entoure l'église, et la rivière met en activité quelques moulins et une manufacture de scaux, appartenant à M. John Symons, demeurant dans la dite paroisse.

A 19 milles de Beauharnais, se trouve la paroisse de Saint-Stanislas de Kotska, érigée depuis 1854, et dont l'église est assise entre les 6e et 7e rangs d'Ormstown. Le chiffre de la population de cette paroisse s'élève à 1,175 habitants, dont 1,034 sont d'origine canadienne-française. Il n'y a encore que 3,794 acres de terre en état de culture, dans cette nouvelle paroisse.

Vient en dernier lieu la paroisse de Sainte-Cécile qui, quoique déjà ancienne, n'est érigée civilement que depuis 1855. La paroisse de Sainte-Cécile renferme une population de 2,220 habitants, dont 1,991 appartiennent à l'origine canadienne-française. On peut juger assez de la qualité du sol de cette paroisse en rappelant ici que le recensement de 1861 constate que le blé a donné 11 minots à l'arpent, l'orge 19½ minots, et l'avoine 22½ minots, en 1860.

XXXVII.—Comté de Huntingdon.

Le dernier comté qui nous reste à considérer, au sud du fleuve Saint-Laurent, est celui de Huntingdon, lequel ferme aussi notre IV^e Étude. Ce comté est borné à l'est par ceux de Beaufort et de Chateauguay, au nord par le fleuve Saint-Laurent ou Lac Saint-François, au sud par la ligne frontière, lesquelles dernières limites se rapprochent et se joignent ensemble à Saint-Régis, donnant à ce comté une forme diagonale dont la pointe est à l'ouest.

La population du comté s'élève à 17,491 habitants dont 4,181 seulement sont canadiens-français.

Cette population possède 209,939 acres de terre dont 95,534 acres sont en culture, laissant encore en bois debout 114,405 acres.

Les récoltes de 1860 ont fourni 508,606 minots de grains et 298,250 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 806,856 minots et 13,672 tonneaux de foin, le tout évalué à \$498,010.26. Le blé figure dans cette récolte pour 82,874 minots.

La valeur des produits de l'industrie, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élève à \$100,661.90.

Le revenu des jardins est évalué à \$12,994.

Le bétail, qui compte pour un chiffre de 43,231 têtes, s'élève à \$601,414.

Les voitures de plaisir, au nombre de 2,278, valent \$68,292.

Les instruments d'agriculture sont évalués à \$141,033.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$2,744,256.

Formant en tout une richesse totale de \$4,166,661.16.

La paroisse de Huntingdon, qui a pour titulaire Saint-Joseph, renferme une population de 2,891 habitants, dont la moitié est catholique, quoiqu'il n'y ait que 225 personnes d'origine canadienne-française. Cette paroisse est située à 47 milles de Montréal, dans le canton Godmanchester, et renferme un village assis sur le bord de la rivière Chateauguay, lequel est incorporé et renferme 721 âmes. Le canton Godmanchester comprend toute l'étendue de terrain situé entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière Chateauguay, vis-à-vis le Lac Saint-François, et sert d'assiette à plusieurs autres centres de population que nous verrons également. Le terrain est bas et plat, et le sol est assez généralement bon; en avançant vers l'intérieur et en tirant vers la rivière Chateauguay, le sol

devient supérieur et propre à toutes espèces de récoltes. L'ouverture des registres de la paroisse de Saint-Joseph ne date que depuis le 1^{er} janvier 1862; et deux prêtres résident dans cette paroisse.

La paroisse de Saint-Anicet est située dans le même canton, sur le bord du fleuve ou Lac Saint-François, à 60 milles de Montréal, et renferme une population de 3,170 habitants, dont 1,652 sont canadiens-français. La population catholique de St. Anicet est de 2,473 âmes; c'est pourquoi deux prêtres y résident. Cette paroisse est l'une de celles qui produit le plus de blé. La récolte de cette céréale s'est élevée à 15,589 minots, en 1860. Chaque acre de terre a rendu 16½ minots; le blé d'automne a donné 20 minots à l'acre.

A 6 milles à l'est de la paroisse de Saint-Joseph, dans le même canton de Godmanchester sur la rivière Chateauguay, se trouve établi un petit village, de 300 âmes, communément appelé *Dewittville*, composé de canadiens et autres origines.

Au sud de la rivière Chateauguay se trouve le canton Hinchinbrooke, bornée par cette rivière, au nord, et par la ligne provinciale, au sud; en arrière le terrain est un peu inégal, mais le sol est excellent, excepté quelques parties marécageuses qui sont couvertes de cèdres et épinettes blanches. Les collines ou élévations de terrain, sont couvertes de hêtre, érable, bouleau, pin, chêne, noyer et bois blanc. En descendant vers le nord, c'est-à-dire vers la rivière Chateauguay, le terrain s'abaisse et forme des vallées et des pentes douces, dans quelques endroits, arrosées par plusieurs branches de cette rivière. Une paroisse de 2,575 habitants, irlandais et écossais, est située dans ce canton sous le patronage de Saint-Patrice; parmi cette population on ne compte que 130 canadiens-français. La population catholique, qui s'élève à environ le quart du chiffre total, est desservie par un prêtre qui y réside. L'ouverture des registres de la paroisse de St. Patrice date de 1858.

Dans la partie sud du canton, se développe aussi un petit noyau de population d'environ 150 à 200 âmes, établi sur la rivière à la Truite, à 9 milles de Saint-Joseph.

Près de la ligne provinciale, ou le 45^e degré de latitude nord qui forme la frontière entre les Etats anglais et américains, se trouve dans le même canton un centre de population de 1,069 âmes dont 40 seulement sont canadiens-français. Cet endroit est appelé *Elgin*.

Dans une autre partie, que je ne puis trop désigner, se trouve aussi *Franklin*, renfermant 1,551 habitants dont 227 sont franco-canadiens. Le tiers de la population est catholique.

Ces deux endroits produisent d'abondantes récoltes, et le foin y croît admirablement bien.

La partie la plus développée et la plus riche du comté est sans contredit le canton Hemmingford, formant l'extrémité orientale du comté d'Huntingdon. Ce canton, d'une forme irrégulière, comme on peut le remarquer sur la carte, est très bien arrosé par la petite rivière Montréal, qui tombe dans celle de Richelieu, et par plusieurs autres petits courants qui descendent des hauteurs de la rivière Chateauguay. Quoique la surface de ce lopin de terre soit très inégale et que plusieurs chaînes très hautes de rochers plats, un peu au-dessous de la surface, s'élèvent dans plusieurs directions, il y a néanmoins de grandes étendues de bons terrains qui peuvent être colonisés. Il reste encore au-dessus de 29,000 acres de terre en bois debout, dans ce canton, qui sont la propriété des habitants de l'endroit. La population totale d'Hemmingford s'élève à 4,005 habitants dont 745 sont canadiens-français. La population catholique, qui est de 1,564 âmes, est desservie par un prêtre résident et forme une paroisse qui est placée sous le patronage de Saint-Romain. Un beau et magnifique village de 850 à 900 âmes se développe dans cette paroisse, composé presque exclusivement de personnes d'origine britannique, éloigné de 36 milles de Montréal et seulement qu'à 3 milles de la ligne provinciale. Une station du chemin de fer de Montréal et New-York est établie dans ou près de ce village.

Le dernier centre qui nous reste à considérer est la partie Ouest du comté qui renferme deux noyaux de population : Sainte-Agnès et Saint-Régis. Ce terrain, qui a la forme d'un triangle, est borné au nord par le Lac Saint-François, à l'est par le canton Godmanchester, au sud par la ligne provinciale ; le front ou côté du lac a environ 10 milles, et le fond ou ligne frontière a à peu près 12½ milles. La terre est d'une qualité supérieure, et très bien arrosée par la rivière Saint-Régis et autres courants.

L'endroit appelé *Dundee* renferme une population de 1,201 habitants dont 162 sont canadiens-français. Un petit village de 150 à 175 âmes est établi dans ce lieu, sur la rivière au Saumon, à 18 milles de Saint-Joseph et à 70 milles de Montréal. La population catholique de Dundee, qui s'élève à 524 âmes, forme une mission placée sous le patronage de Sainte-Agnès, laquelle est desservie par M. le Curé de Saint-Régis.

L'autre paroisse, celle de Saint-Jean-François-Régis, se compose exclusivement de sauvages, au nombre de 879, tous

descendants de la nation Iroquoise (1). Un prêtre réside constamment au milieu d'eux, et dévoue tout son temps à leur instruction religieuse. Comme à Caugnaouaga, il y a à Saint-Régis une belle et spacieuse église en pierre d'environ 100 pieds sur 40, avec un clocher et deux cloches. Cette église a été bâtie, il y a plus de soixante-et-dix ans, aux frais des sauvages, et a dû remplacer une autre Chapelle, puisqu'il y a un siècle que les registres sont ouverts dans cette ancienne mission, c'est-à-dire depuis le 31 janvier 1762.

(1) Les Sauvages qui vivent réunis en villages dans le Bas-Canada appartiennent à sept nations, savoir : les Iroquois, les Algonquins, les Nipissings, les Abénaquis, les Hurons, les Maléchites et les Micmacs, et ils occupent 7 villages, savoir :—

1. Caugnaouaga, sur le Lac St. Louis, près de Montréal, (Iroquois).
2. St. Régis, à la tête du Lac St. François, (Iroquois).
3. Lac des Deux-Montagnes, sur la Rivière des Outaouais, environ 36 milles nord-ouest de Montréal, (Iroquois, Algonquins, Nipissings.)
4. St. François, sur la Rivière du même nom, (Abénaquis.)
5. Bécancour, sur la Rivière de Bécancour, à peu près vis-à-vis la ville des Trois-Rivières, (Abénaquis.)
6. La Jeune Lorette, à neuf milles au nord de Québec, (Hurons.)
7. Ristigouche, sur la Rivière du même nom, dans la Baie des Chaleurs, (Micmacs.)

Le dernier tableau des Sauvages dans le Bas-Canada, inséré dans le recensement de 1861, porte leur nombre à 4,876, sans compter un petit nombre résidant dans le territoire de Saint-Maurice et autres postes, que le gouvernement ne compte ni ne protège aucunement.

Depuis nombre d'années, ce chiffre a peu varié. En 1827, il était porté à 3,649 et à 3,575 en 1837. Le recensement de 1861 constate qu'il y avait à cette époque 4,058 ; comme on voit leur nombre va s'augmentant depuis une vingtaine d'années par suite de causes naturelles. La plupart sont métis, et dans quelques établissements à peine trouve-t-on un seul Sauvage pur sang. Les terres qu'occupent les sauvages leur sont garanties par des titres donnés par la Couronne de France ou d'Angleterre ou par des individus, et dont la possession a été confirmée plus amplement par une Proclamation en date de 1763.

RÉSUMÉ.

En terminant cette IV^e Etude, qui embrasse les derniers dix-sept comtés situés au sud du fleuve Saint-Laurent, je vais rappeler brièvement à la mémoire du lecteur, comme à l'ordinaire, les principaux développements qui se sont opérés durant cette dernière époque décimale, dans les divers comtés formant cette région.

Etablissons d'abord qu'il n'y avait que dix comtés dans cette partie du pays, en 1851, tandis qu'aujourd'hui ce territoire est divisé en dix-sept comtés, comme je viens de le dire.

Population.—Il y a dix ans, c'est-à-dire en 1851, on comptait dans cette région une population totale de 243,031 habitants dont 174,690 étaient d'origine canadienne-française et 68,341 d'autres origines, donnant en faveur des canadiens-français une majorité alors de 106,349 âmes.

Le recensement de 1861 constate qu'il y a aujourd'hui 276,811 habitants dont 204,151 sont franco-canadiens et 72,660 appartiennent aux diverses autres origines, offrant ainsi un surplus de 131,491 âmes à l'origine canadienne-française.

De ces démonstrations, il faut donc conclure que les habitants de races étrangères à la nationalité canadienne-française ont diminué en nombre, puisqu'ils ne comptent dans ce mouvement progressif de la population que pour le faible chiffre de 4,319, tandis que les canadiens-français ont augmenté de 29,461 âmes, formant en tout une augmentation de 33,780 habitants, en dix ans.

En effet, le recensement, pris par origine, détermine que l'augmentation des canadiens-français n'a été que de 25,311 âmes durant ces dernières dix années, mais que les autres nationalités ayant diminué de 4,150 habitants, durant la

même période, cette diminution a fait tout naturellement augmenter d'autant la colonne réservée à l'origine canadienne-française, jusqu'au chiffre mentionné ci-dessus.

Défrichements.—Quoique la très grande partie des comtés renfermés dans cette région territoriale soit formés dans les seigneuries et depuis longtemps cultivée, cependant les progrès du déboisement de la forêt ont été très considérables durant cette même période. En 1851, on comptait 1,182,895 acres de terre en état de culture ; le recensement de 1861 porte le chiffre à 1,549,999 acres, formant un surplus de 367,104 acres de terre nouvelle.

Récoltes.—En 1851, les récoltes avaient été de 4,826,209 minots de grains et 927,667 minots de patates et navets, formant en tout 5,753,876 minots et 277,284 tonneaux de foin. En 1861, elles ont été de 9,305,599 minots de grains et 3,156,833 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 12,462,432 minots et 199,072 tonneaux de foin. C'est donc une augmentation, en 1861, de 6,708,556 minots de grains et patates. Le blé seul figure dans ce chiffre pour 1,090,563 minots. Je dois ajouter aussi, que les comtés d'Iberville, Rouville et Bagot comptent pour au-dessus de 100,000 minots de blé chacun dans ce rendement général. Quant au foin, on constate une diminution de 78,212 tonneaux, depuis dix ans, dans ces mêmes endroits, comme on a pu le remarquer.

Bétail.—Le bétail, qui figurait pour 553,300 têtes, en 1851, s'élève aujourd'hui à 616,266 têtes, formant une augmentation, en 1861, de 62,966 têtes. La valeur des troupeaux, en 1861, est estimée à \$8,805,214.

Laiterie.—Parmi les produits de la ferme, se trouve le beurre, qui figurait dans le recensement de 1851 pour le chiffre de 3,406,088 lbs. ; aujourd'hui, la quantité préparée s'élève à 5,177,820 lbs., formant une augmentation, en 1861, de 1,771,732 lbs.

Richesse totale.—En résumant, maintenant, la valeur des divers revenus mentionnés pour le compte de chacun des comtés renfermés dans cette étude, il appert que la richesse totale des habitants de cette région s'élève à \$85,910,203.59 ; soit une valeur d'environ \$310.35 par tête, répartie sur toute la population, ou \$2,955.46 par chaque propriétaire de biens-fonds.

Quant aux autres particularités, voir le tableau inséré à la page suivante.

TABEAU SYNOPTIQUE démontrant les richesses de la
région Ouest du sud du fleuve Saint-Laurent d'après
le recensement de 1861.

POPULATION.			
Nombre des propriétaires de biens-fond,.....	29,078 prop.		
Habitants d'origine britannique,.....	72,660 âmes,		
Habitants d'origine canadienne-française,.....	204,151 "		
Population totale,.....	276,811 âmes		
PROPRIÉTÉ.			
Nombre d'acres de terres en culture,.....	1,549,999 acres.		
" " en bois debout,.....	1,065,344 "		
Total d'acres possédés,.....	2,615,343 acr.		
Valeur de la propriété foncière,.....	\$62,656,390.00		
" des instruments d'agriculture,.....	2,855,466.00		
" des voitures d'agrément, au nombre de 54,145,	1,423,238.00		
" du revenu des jardins et vergers,.....	282,793.00		
En tout,.....	\$67,220,887.00		
PRODUITS DES RÉCOLTES.			
Blé d'automne,.....1,644 minots, évalués à \$ 1.00...	\$ 1,644.00		
Blé du printemps,1,088,919 "	1 25... 1,361,148.75		
Orge,..... 950,028 "	0.70... 665,019.60		
Seigle,..... 55,721 "	0.70... 39,004.70		
Pois,..... 1,435,948 "	1.00... 1,435,948.00		
Avoine,..... 5,119,690 "	0.34... 1,740,694.60		
Sarrasin,..... 386,866 "	0.55... 212,784.96		
Blé d'inde,..... 226,807 "	0.80... 181,445.60		
Patates,.....2,993,302 "	0.34... 1,017,722.68		
Navets,..... 163,531 "	0.20... 32,706.20		
12,462,432 minots.			
Foin,..... 199,072 tonneaux, "	8.00... 1,592,576.00		
Formant en tout,.....	\$8,230,695.09		
PRODUITS DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.			
Sucre d'érable,2,361,511 livres,évalué à \$ 0.08...	\$188,920.88		
Beurre..... 5,177,820 "	0.13... 673,116.60		
Laine,..... 672,477 "	0.34... 228,642.18		
Ettoffe foulée,..... 238,134 aunes, "	1.00... 238,134.00		
Flanelle..... 339,928 "	0.50... 169,964.00		
Toile,..... 194,132 "	0.34... 66,004.88		
Filasse, chanvre, 241,406 livres "	0.16... 38,624.96		
Formant en tout,.....	\$1,603,407.50		
DÉTAIL.			
Bœufs, Taureaux et	Chevaux,.....	64,712 têtes	
Bouvillons,.....36,171 têtes	Poulains et pouliches	29,182 "	
Vaches à lait,.....103,442 "	Moutons,.....	216,978 "	
Veaux et génisses, 75,195 "	Cochons,.....	70,586 "	
En tout.....	616,266 têtes, évaluées à.....	\$8,805,214.00	
Formant une richesse totale, dans les 17 comtés de la région, de	\$85,910,203.59		

chesses de la
nt d'après

.... 29,078 prop.
es,

... 276,811 Ames

es.

... 2,615,343 acr.

00
00
00
00
\$67,220,887.00

00
5
0
0
0
0
0
6
0
3
0

\$8,280,695.09

\$1,603,407.50

\$9,805,214.00

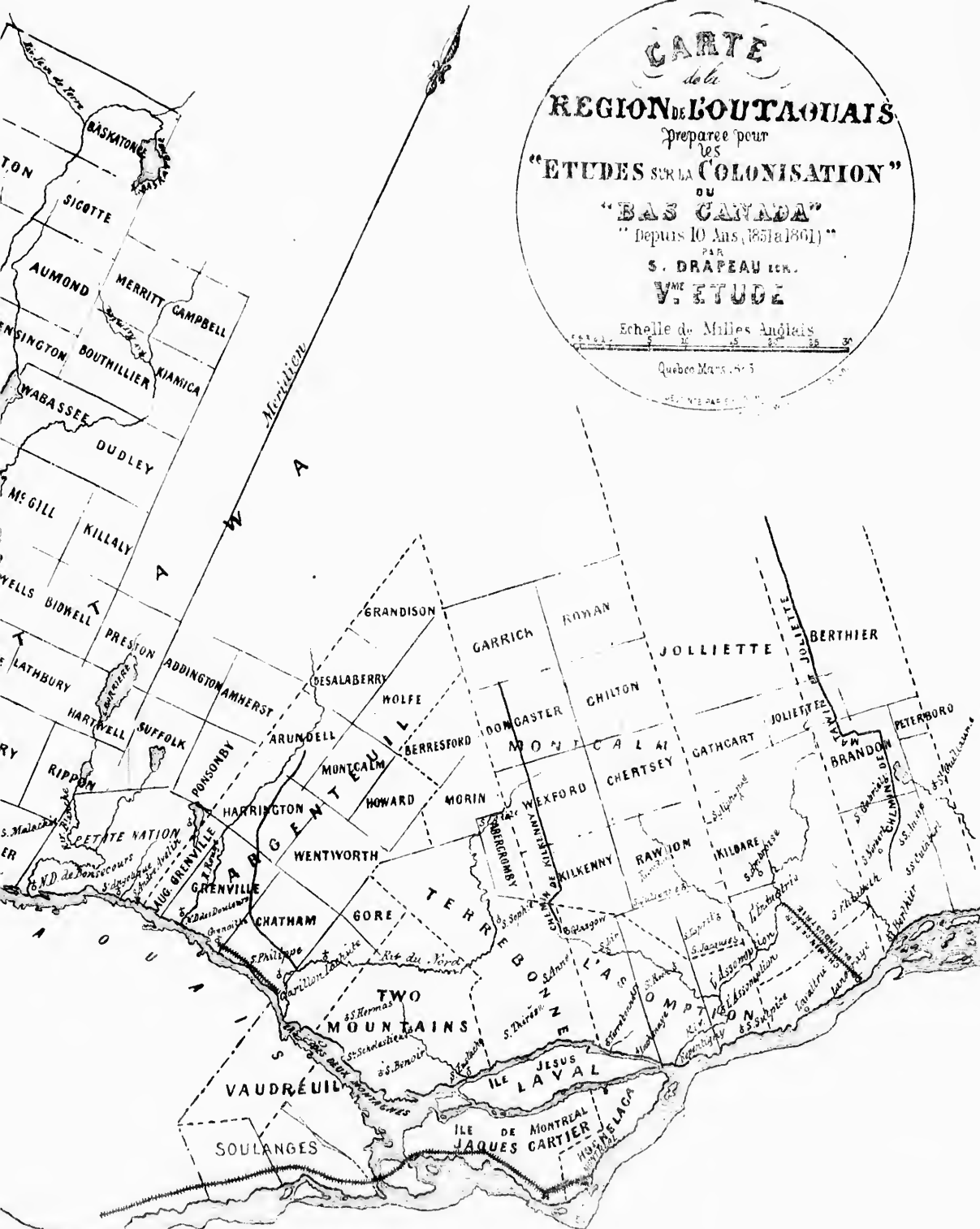
85,910,203 59



CARTE
de la
REGION DE L'OUTAOUAIS
Preparée pour
les
"ETUDES SUR LA COLONISATION"
DU
"BAS CANADA"
Depuis 10 Ans (1851 à 1861)
PAR
S. DRAPEAU LEC.
V. ETUDE

Echelle de Milles Anglais

Quebec Mars. 61



d'o
le
su
l'G
lie
em
Ca
es
Sa
co
es
m
su
d
P
a

P
d

Ve ETUDE.

RÉGION DE L'OUTAOUAIS

ET

NORD DE MONTRÉAL.

(EN DESCENDANT VERS LE GOLFE.)

Cette vaste région, qui couvre une surface de terrain d'environ 33,060 milles géographiques carrés, comprend tout le territoire situé sur la rive gauche de la rivière Outaouais et sur une petite partie du fleuve Saint-Laurent, s'étendant de l'Ouest à l'Est, depuis le Lac Témiscamingue jusque vers le lieu où se trouve la source de la rivière Gatineau, située à environ 45 milles en deça de la ligne nord supposée du Bas-Canada, sur une profondeur qui varie, mais que nous pouvons estimer approximativement à 300 ou 350 milles du fleuve Saint-Laurent. J'ajouterai que la longueur de cette immense contrée, bornée au sud par l'Outaouais et le Saint-Laurent, est d'environ 866 milles, que je compte depuis le Lac ci-dessus mentionné jusqu'à la ligne orientale du comté de Berthier, en suivant le cours de ces rivières ; c'est-à-dire que cette partie du territoire bas-canadien est aussi vaste que l'Irlande entière, puisque ce dernier pays ne contient guère plus que 20,500,000 acres, égal à 32,000 milles carrés.

Comme on voit, cette forêt sans fin peut donner asile à plusieurs millions d'habitants.

Aujourd'hui, le chiffre de la population de cette grande division territoriale ne s'élève encore qu'à 227,366 habitants,

autre 90,323 renfermés dans la ville de Montréal, formant en tout 317,689 âmes, laquelle population n'occupe encore qu'une très petite lisière de terrain défriché le long du Fleuve et de l'Outaouais, divisée en quatorze comtés, dont voici les noms : Pontiac, Outaouais, Argenteuil, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Jacques-Cartier, Hochelaga, la ville de Montréal, Laval, Terrebonne, Assomption, Montcalm, Joliette et Berthier.

Les principales rivières qui arrosent la contrée qui nous occupe sont : dans l'ordre de leur situation géographique, l'Outaouais, la rivière du Moine, la rivière Noire, la rivière Coulonge, la Gatineau, la rivière aux Lièvres, la rivière Blanche, la rivière de la Petite Nation, la rivière Rouge, la rivière du Nord, la rivière de l'Assomption et la rivière Maskinongé, qui, toutes descendent dans l'Outaouais ou directement dans le fleuve Saint-Laurent. Les rivières de l'Outaouais et la Gatineau, cependant, sont les plus importantes de la région.

La première de ces rivières est d'une longueur d'environ 680 milles, et prend sa source principale dans le Lac Témiscamingue. De sa source, cette rivière coule dans une direction sud-ouest, et reçoit les eaux d'un grand nombre de petites rivières. Les nombreux points de vue qui s'y trouvent sont des plus pittoresques et des plus beaux.

Pour surmonter les obstacles qu'offrent à la navigation les rapides que l'on rencontre sur l'Outaouais et faciliter l'important commerce du bois, le gouvernement du Canada a fait construire des canaux, écluses et glissoires sur la plupart des cours d'eau susceptibles d'améliorations. Au 1er janvier 1862, la somme dépensée pour cet objet s'élevait déjà à \$628,755, outre une autre somme de \$373,191 employée pour la confection du Canal des Chats, près du Lac de ce nom. Je n'entends parler que les travaux exécutés dans la partie du Bas-Canada, et encore il peut bien arriver que j'ignorerais la valeur de toute l'étendue de ces travaux.

La rivière Gatineau, longue d'environ 300 milles, égoutte une étendue d'à peu près 10,000 milles carrés, et s'ouvre activement à la colonisation.

Je dois noter ici, en passant, que la cité d'Ontario, ci-devant Bytown, ainsi nommé du nom de son fondateur, capitale future du Canada, est située au sud de la rivière Ontario, dans le canton Carleton, vis-à-vis du bassin de la Gatineau, à une distance d'environ 100 milles de l'embouchure de la rivière Ontario, dans le fleuve Saint-Laurent. Un magnifique pont suspendu a été érigé par le gouvernement, qui unit ensemble les territoires du Haut et du Bas-Canada ; la construction de ce pont a nécessité une dépense de \$66,443. Le canal Rideau passe au centre de la petite ville d'Ottawa, et divise la cité en haute et basse-ville, sur lequel est construit aussi un superbe pont de pierre de taille. La ville de Bytown n'a été érigée en cité dite d'Ontario, qu'en 1854, en vertu d'un Acte spécial de la Législature. Cependant, pour ne pas laisser perdre la mémoire du Colonel By, ingénieur royal, chargé de la surveillance des travaux du Canal Rideau, en 1827, en a attaché le nom de cet officier à l'un des quartiers de la ville, pour les fins municipales. La construction des édifices publics destinés au gouvernement et aux Chambres législatives est en voie d'exécution. La cité d'Ontario est à 126 milles environ de Montréal.

Pour se faire une idée juste de la valeur des terres de l'Ontario, il convient de considérer les avantages de ses ressources naturelles ; puis la quantité du sol propre à la colonisation. C'est ce que nous allons brièvement faire.

Le sol de la partie Ouest de la rivière des Ontario, qui s'étend entre la rive nord de cette rivière et les collines situées 5 ou 6 milles plus au nord, formant une vallée de 125 milles en amont de la ville d'Ottawa, est comparativement bas et uni et d'une assez bonne qualité. Mais en profondeur, derrière ces collines, il devient généralement raboteux et accidenté d'élévations et de montagnes.

A l'exception des rivières du Lièvre et de la Gatineau, le pays est peu connu au-delà de 70 milles en ligne droite vers le nord, et même plusieurs localités situées sur ce dernier parcours n'ont pas été explorées que très imparfaitement.

Le rapport intéressant de l'hon. Commissaire des Terres,

pour 1856, dit que cette dernière partie du terrain est le plus souvent en pentes escarpées, rocailleuses et pierreuses. On ne pourrait pas classer plus d'un quart de son étendue parmi les terres propres à une culture quelconque, et encore ces bonnes terres ne se présentent-elles que par intervalles qui varient de quelques lots à un demi canton.

Il n'en est pas ainsi tout-à-fait de la vallée de la rivière Gatineau; car depuis son confluent, vis-à-vis la ville d'Ottawa, jusqu'au Lac Buskatong, à 120 milles dans l'intérieur, cette vallée renferme des terrains qui sont très favorables à la colonisation. Le sol des bas-fonds qui bordent les nombreux cours d'eau qui courent à l'Est et à l'Ouest de la Gatineau est généralement d'une grande richesse, et déjà on compte des établissements ouverts à plus de 100 milles dans l'intérieur, sur cette rivière, qui promettent d'heureux résultats.

En effet, quand on considère ce qu'était la rivière Gatineau il y a seulement 20 ans, avec ce qu'elle est aujourd'hui, on ne peut qu'admirer les progrès qui s'y sont accomplis; car ils sont incroyables. Il y a vingt ans, on le sait, cette vallée était le pays le plus sauvage, le plus inaccessible, le plus solitaire du Bas-Canada; cependant, aujourd'hui, une population assez considérable cultive sur les bords de cette rivière, et des diligences partent tous les jours de la ville située à ses pieds et longent cette charmante rivière jusqu'à N. D. de la Visitation, nouvelle paroisse formée dans le canton Wright, à 60 milles d'Ottawa.

En 1851 on ne comptait encore que cinq cantons situés sur la rivière Gatineau, dont les habitants les plus éloignés se trouvaient établis près des Chênes de Puagan, à 36 milles du confluent de cette rivière, lesquels cantons renfermaient une population réunie de 6,380 habitants. D'après le recensement de 1861, il appert qu'il y a actuellement dix-sept cantons en voie d'ouverture sur cette même rivière, renfermant une population de 12,785 âmes, et que les dernières habitations se trouvent situées à plus de 110 milles d'Ottawa, jusque dans le canton Sicotte, quelques milles en deça du Lac Buskatong, dont je viens de parler.

Ces faits établissent donc que la population résidante de cette vallée de la Gatineau a augmenté de moitié depuis dix ans, échelonnée sur un parcours de terrain trois fois plus considérable.

On remarque dans cette région l'influence qu'ont les chantiers à bois sur le progrès de la colonisation qu'ils activent puissamment ; voici ce que disait M. Russell, agent des Bois et Forêts, dans son rapport de 1862, au sujet de la double organisation de l'exploitation forestière et agricole.

“ Comme les terres de qualités inférieures sont généralement converties de bois d'une bonne venue, et que l'établissement de chantiers sur ces terres aurait l'effet de créer un marché où s'écouleraient très facilement les produits de l'agriculture, il est évident que la valeur de la partie du sol propre à la colonisation se trouverait ainsi augmentée de beaucoup. Les grandes régions forestières impropres à la culture pourraient être laissées intactes, tandis que des lignes continues d'établissements pourraient se former sur les étendues de terres arables, et les colons ainsi placés profiteraient grandement du commerce de bois, et de cette manière, les parties de la région de l'Outaouais qui sont impropres à la culture resteraient toujours les plus grandes forêts du monde pour l'exploitation des bois. ”

Il faut vouloir et faciliter l'exploitation de nos inépuisables forêts et rivières. Mais nous devons dès maintenant réclamer dans les détails et les moyens administratifs des améliorations qui sont devenues nécessaires et que les intérêts généraux du pays commandent. Je veux parler de ce gaspil de nos forêts que le gouvernement permet d'exercer dans les cantons livrés à la colonisation, et dont il annonce même en vente les terres. C'est une pratique très désastreuse, n'offrant qu'une misérable recette au trésor, et nuisant considérablement au colon.

Le plus grand bienfait qu'un gouvernement pourrait accorder au pays, ce serait donc de n'octroyer aucune licence pour la coupe des bois, excepté dans les forêts éloignées et mises à part pour cela ; et jamais dans les cantons organisés

et destinés à une colonisation actuelle ou prochaine, à moins que ces cantons ou une partie d'iceux ne soient jugés impropres à l'agriculture.

Mais revenons au commerce du bois.

Ce négoce, qui s'opère et qui embrasse déjà les parties les plus reculées du territoire de l'Outaouais, a commencé vers l'année 1807, paraît-il, et quoique nous ne possédions que très peu de renseignements statistiques sur la première époque de l'histoire de ce commerce, je puis toutefois dire qu'en 1829 cette entreprise industrielle donnait déjà de l'emploi à 2,000 ouvriers pour la préparation du bois, et à 7,743 hommes pour le conduire sur l'Outaouais et ses affluents.

Dix-sept ans plus tard, en 1846, on employa cette année-là 7,200 hommes, 2,880 chevaux et 720 paires de bœufs, pour la préparation de 18 millions de pieds cubes de bois. En évaluant ces bois au prix de 15 cts pour le pin rouge et 8 cts pour le pin blanc, et à la moyenne des prix du chêne et de l'orme, leur valeur, rendus à Québec, avait été de \$2,000,000. Des susdits 18 millions de pieds, 10 $\frac{1}{2}$ millions était de pin blanc, 6 $\frac{1}{2}$ millions de pin rouge, et le reste de chêne, orme, etc. Outre cette quantité, il fut aussi confectionné 9 millions de pieds cubes (principalement du pin blanc) durant la saison de 1846 sur l'Outaouais et ses tributaires, plus bas que les Chûtes de la Chaudière, près de la ville d'Ottawa; mais j'ai borné mon tableau au territoire à bois situé plus haut que la ville d'Ottawa, comme se trouvant plus en rapport avec les glissoires construites par le gouvernement. Les provisions dépensées durant cette même année de 1846 consistèrent en 19,800 quarts de farine, 18,000 quarts de lard, 1,800 boîtes de thés, 7,200 tonneaux de foin et 300,000 minots d'avoine, outre les vêtements, le tabac, etc.

Les personnes les mieux informées affirment que la quantité de bois qui sort annuellement de l'Outaouais ne subira aucune diminution d'ici à cinquante ans. Pour preuve de cet avis, ils s'appuient de ce qu'il a été tiré du bois de la Rivière Bonnechère (un des affluents de l'Outaouais) depuis plus de

cinquante ans, et cependant l'exploitation s'y fait encore sur un pied très considérable. Il y a encore, à l'heure qu'il est, au-dessus de 20 localités louées à cet effet par le gouvernement, sur cette seule rivière.

Un autre fait très important, c'est que les anciennes limites loin d'être épuisées, sont encore exploitées et même plus que dans les premiers temps. Si quelques-unes de ces limites reculent, surtout sur la rivière Gatineau, c'est dû au fait que la colonisation prend du développement et que les bonnes terres s'établissent, et non autrement.

D'après le *Corrier d'Ottawa*, les nombreux chantiers de cette partie de l'Ontario donnent aujourd'hui de l'emploi à 20 ou 25 mille hommes, qui reçoivent en moyenne un salaire de \$26 par mois, la pension comprise, lesquels sont occupés durant presque toute l'année.

M. Allan Gilmour, de Québec, engagé considérablement dans ce commerce, exprime à l'hon. Commissaire des Terres, dans une lettre en date du 9 février 1863, que la quantité moyenne de bois préparé annuellement dans l'Ontario s'élève de nos jours aux chiffres suivants : Pin blanc, 13,000,000 pieds cubes ; pin rouge 2,250,000 pieds ; madriers de pin, 2,250,000 pièces, et environ 60 millions de pieds superficiels d'autres bois sciés, sans compter le tamarac et l'orme, le tout s'élevant à une valeur annuelle de \$3,114,166.

Le rapport de l'hon. M. Tessier, Commissaire des Travaux Publics, constate que durant l'année 1862 environ 90,000 billots et 526,781 pièces de bois d'équarissage, venant du haut de l'Ontario, sont descendus par les glissoires des Chaudières : 3,251 pièces de bois carré, et 154,918 billots, venant de la Rivière Gatineau, sont passés devant la ville d'Ottawa, formant un total de 780,950 pièces.

Il paraît que la coupe des bois, license, péage, etc., de l'Ontario, fournirait au gouvernement une somme annuelle d'environ \$260,000. Toutefois la valeur annuelle du bois exporté du Canada à l'étranger s'élève en moyenne à la somme de \$9,280,000.

D'après des calculs acceptés comme corrects par des person-

nes d'expérience, on affirmé par le rapport du Commissaire des Terres de 1856, et déduction faite des terrains stériles ainsi que des parties ravagées par le feu, on estime qu'il peut y avoir encore sur pied dans les vallées de l'Outaouais et de ses affluents, environ 43 millions de tonneaux de bois de construction, des espèces et dimensions telles qu'expédiées aux marchés étrangers, et près de 180 millions de tonneaux de dimensions plus petites dont on pourrait faire usage ; d'où il résulte que, sans même tenir compte de ce qui poussera dans la suite, il y a actuellement dans les forêts de cette vallée de quoi alimenter encore pendant plus d'un siècle un commerce de bois aussi considérable que celui de nos jours.

Quant aux communications avec les pays environnants, elles sont aussi nombreuses que fréquentées. Au nord de l'Outaouais se trouvent les principaux chemins de colonisation de Dalerville, Rivière du Nord, Wentworth, Crooks Mills, Templeton, Désert et Calumet. Par eau, il y a la rivière Outaouais qui est navigable pour des bateaux-à-vapeur de moyenne grandeur, depuis les chûtes de la Chaudière jusqu'à la tête du Rapide des Chats, auquel endroit une compagnie spéciale, qui possède tous les moyens possibles de transports sur ce long parcours, a établi un chemin de fer sur un plan économique, que l'on a nommé en badinage *chemin de fer aborigène*, lequel relie les lacs Chat et des Chênes, afin d'éviter sur une longueur de trois milles les Rapides qui s'y trouvent. Ces obstacles étant franchis, la navigation redevient libre jusqu'au Portage-du-Fort. Un bateau-à-vapeur, l'*Emerald*, voyage dans la première partie mentionnée de cette rivière, tandis que l'*Orégon*, autre petit bateau-à-vapeur, fait le trajet dans l'autre partie. Plus loin, la navigation reprend de nouveau son cours jusqu'aux Rapides des Joachims, au-dessus de la Rivière Creuse.

En bas de la ville d'Ottawa, en descendant, se trouve aussi une autre voie importante de communication par eau qui, rendue à Greenville, communique à Carillon par l'aide d'un petit chemin de fer, d'où une belle navigation s'étend de là jusque sur le majestueux fleuve Saint-Laurent.

Au sud de la rivière Outaouais, les communications sont encore plus développées : un chemin de fer relie Ottawa avec Prescott, et permet aux habitants de l'Outaouais de communiquer par la voie du Grand-Tronc dans toutes les parties du Haut et du Bas-Canada ; une deuxième voie ferrée est aussi ouverte à Arnprior, au pied du Lac des Chats, sur l'Outaouais, conduisant à Brockville, sur le fleuve St. Laurent ; le Canal Rideau, long de 126 milles, relie ensemble les eaux de l'Outaouais et du Saint-Laurent, et facilite le commerce de la ville naissante de l'Outaouais avec Kingston, situé à l'entrée du lac Ontario ; cette voie artificielle a coûté au gouvernement militaire du Canada la somme de cinq millions de piastres.

Disons, en terminant, que cette immense région de l'Outaouais et du Nord de Montréal renferme au-dessus de 75 cantons, dont la plus grande partie est arpentée et très propres à la colonisation ; ils peuvent subvenir à un degré considérable aux besoins des populations environnantes, entassées dans les vieilles paroisses des seigneuries, sans aucun doute. Afin d'encourager l'expansion de la population vers ces terres, il a été ouvert un grand nombre de routes, notamment dans les comtés d'Argenteuil, Ottawa, Terrebonne, Montcalm et Berthier, où pas moins que \$57,754 ont été octroyées et dépensées pour cette fin depuis 1854.

Ceci posé, nous allons entrer dans les développements particuliers de la colonisation des divers comtés qui font le sujet de cette *Etude*.

XXXVIII.—Comté de Pontiac.

Ce comté est situé à l'extrême ouest du Bas-Canada, sur la rive nord de l'Outaouais et au nord du fleuve St. Laurent, et renferme une population de 13,257 habitants dont 2,161 sont d'origine canadienne-française. Cependant plus de la moitié de cette population est catholique.

On y possède 212,226 acres de terre dont 54,615 sont en état de culture et 157,611 acres encore en bois debout. Outre cette quantité, le gouvernement annonce en vente au-dessus de 400,000 acres situés dans les cantons établis ou en voie d'ouverture qui seront l'objet de notre attention tout-à-l'heure.

Les récoltes de 1860 ont donné 493,523 minots de grains et 339,643 minots de patates et navets, formant en tout 833,166 minots et 10,711 tonneaux de foin, le tout évalué à \$511,475.28.

Les produits de l'industrie, consistant en sucre, beurre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, s'élèvent à \$55,302.42.

Le revenu des jardins fut de \$483.

Le bétail, qui compte pour 25,619 têtes, est évalué à \$380,676; et les voitures d'agrément au nombre de 227, sont estimées à \$6,766.

Les instruments d'agriculture valent \$71,654; et la valeur de la propriété foncière est portée à \$1,191,400.

Formant une valeur totale de richesses de \$2,217,756.70.

Onslow.—Le premier centre de colonisation qui s'offre à notre appréciation, sur la Carte, est le canton Onslow, située à la tête du Lac Chaudière, sur la rivière Outaouais, à 30 milles de la cité. On compte une population de 1,645 habitants dont 193 sont canadiens-français. Ce canton a 13 rangs et les terres sont arrosées par plusieurs courants d'eau, ainsi que par le Lac à la Pêche, situé au centre du canton, et d'une étendue d'environ 4 milles. La rivière *Quio* traverse aussi une partie de ce canton pour aller tomber dans la rivière Outaouais, sur le lot No. 11 du 3e rang d'Onslow. Près de l'embouchure de cette rivière se trouve un petit village d'environ 125 personnes, où se tiennent les séances du conseil municipal de l'endroit. Une église en bois de 60 pieds sur 36 est construite sur le lot No. 4, dans le 8e rang d'Onslow, placée sous le titulaire de Saint-Colomban, et un prêtre réside dans cette nouvelle paroisse depuis 1858. La population catholique de ce canton s'élève à 1,038 âmes. Outre le chemin de front, qui longe les bords de la rivière, s'ouvre actuellement une autre route qui part du confluent de la rivière *Quio* et va aboutir au 12e rang, auquel endroit elle se relie avec un autre chemin qui se dirige à travers Masham pour aboutir au grand chemin de la rivière Gatineau, dans le comté d'Outaouais.

Bristol.—Ce canton vient ensuite, en remontant la rivière Outaouais, lequel renferme 2,021 âmes, dont 57 habitants seu-

lement sont canadiens-français. Ce canton a une forme triangulaire et mesure 14 rangs de hauteur. La population catholique, qui s'élève à 716 âmes, est desservie par M. le Curé de Sainte-Brigitte, dans une chapelle en bois de 50 pieds sur 30. Cette mission est placée sous le patronage de Saint-Edmond. Le sol est très favorable à toutes espèces de culture, et parmi les grains récoltés en 1860 se trouve 24,385 minots de blé, qui sont le produit de 1,399 acres, formant une recette de 17½ minots par acre; les pois, au chiffre de 11,527 minots récoltés, ont donné le même résultat par acre, et les patates, plantées sur 392 acres, ont fourni 51,108 minots, formant environ 130½ minots par chaque acre ainsi cultivé. Durant la même année il fut aussi récolté dans le même canton 1,643 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$232,910; les instruments d'agriculture à \$15,045, et le bétail à \$65,000.

Clarendon.—Ce canton est le plus développé du comté Pontiac, et renferme une population de 2,330 habitants, tous d'origine britannique, à l'exception de 29 personnes qui sont d'origine canadienne-française. Le sol de ce canton est à peu près le même que celui des cantons que nous venons de voir, et il produit très bien le blé, les pois, l'avoine et les patates. La récolte seule du blé a fournie 31,359 minots, en 1860. Pour faciliter l'accès aux terres de l'intérieur où de nouveaux établissements se forment graduellement, un chemin part du débarcadère du bateau-à-vapeur qui voyage sur l'Ontaonais et conduit au village formé au centre du canton, à l'endroit où se croise la route conduisant d'Onslow au chemin nord de l'Isle du Calumet, lequel premier chemin continue de traverser Clarendon jusqu'à ce qu'il tombe dans celui de *Bristol Landing*, qui conduit au lac à la Loutre, dans le canton Leslie. Une autre route part de la rivière *Quio*, dans Onslow, et longe la rivière Ontaonais pour aller aboutir au Portage-du-Fort, entre l'Isle du Calumet et le lac des Chats. La population catholique, qui s'élève à 273 âmes, est desservie par M. le Curé de Sainte-Rosalie, au Portage-du-Fort, nouvelle paroisse qui nous occupera plus tard.

Thorne.—En arrière de Clarendon, sur la deuxième rangée des cantons, se trouve celui-ci, qui a cinq rang de haut, et qui renferme une population de 68 familles ou 450 habitants dont 14 seulement sont canadiens-français. Cette mission est placée sous le patronage de Saint-Michel. Les défrichements

de ce canton s'élèvent à 1,604 acres qui ont produit 2,036 minots de blé, 27,472 minots d'autres grains, 10,850 minots de patates et 4,750 minots de navets, en 1860, formant en tout 45,108 minots outre 274 tonneaux de foin. Il est juste de constater ici que le terrain a été très bien employé, puisque la récolte est si abondante sur une espace cultivée si restreinte. Le blé d'automne a rendu 18½ minots par acre, et celui du printemps 15½ minots ; les pois ont aussi donné près de 15 minots par acre. Le bétail, qui s'élève à 594 têtes dont 110 vaches laitières, est estimé à \$10,502 ; et les défrichements, bâtisses, etc., à \$27,820.

Aldfield.—Ce canton est sur la même ligne et voisin du précédent, en arrière d'Onslow. Il renferme plusieurs lacs parmi lesquels se trouvent les Lacs Hamilton et McDonald : le premier, situé dans la partie Est du 2e rang ; et le deuxième, dans la ligne Est du canton, embrassant le 7e rang et une partie des 6e et 8e rangs. On compte dans Aldfield une population de 29 familles ou 150 habitants, presque tous catholiques et d'origine britannique, lesquelles familles possèdent 265 acres de terre défrichés qui ont produit 511 minots de blé, 1,394 minots d'autres grains et 2,813 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 4,718 minots et 57 tonneaux de foin.

Cawood.—En arrière du canton précédent se trouve Cawood, situé sur la troisième rangée des cantons, lequel compte 6 rang de 52 lots chaque. La rivière Kazubazua le traverse diagonalement pour aller tomber dans la Gatineau. Il n'y a encore que 9 familles établies dans l'endroit, qui possèdent 50 acres défrichés qui ont produit 255 minots de blé, 55 minots de pois, 290 minots d'avoine, 75 minots de blé-d'inde et 1,030 minots de patates, formant en tout 1,705 minots et 17 tonneaux de foin. Les pois sont le produit de deux acres et les patates de quatre acres ; résultat magnifique s'il en fût.

Leslie.—Vient ensuite sur la même ligne le canton Leslie, qui a la forme d'un triangle, et qui renferme 285 habitants dont 31 sont canadiens-français ; les deux tiers de cette population sont catholique. On compte 119 acres défrichés qui ont produit 503 minots de blé, 1,210 minots d'autres grains et 1,945 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 3,663 minots et 10 tonneaux de foin. Les lacs *Clark*,

Nouveau et de la *Loutre* sont formés au centre de Leslie, et donnent naissance à plusieurs rivières, dont la principale est la rivière Pickanock sur laquelle se trouvent les chantiers considérables de MM. Gilmour et Cie. Un chemin nouveau est tracé à travers les terres du 5e rang, lequel part du Lac Clark et longe les 1er et 2e rangs de Cawood pour aller aboutir aux chutes de Puagan, sur la rivière Gatineau. Une autre route, qu'on appelle le chemin des chantiers, est aussi ouverte dans ce canton, suivant plus ou moins le cours de la rivière Pickanock.

La population catholique des quatre centres ci-dessus mentionnés n'ayant point encore de Chapelles construites dans leurs endroits respectifs, elle est desservie dans des maisons particulières par MM. les Curés d'alentour.

Litchfield.—Ce canton est situé en arrière de l'Isle du Calumet, sur la rive nord du chenal, et renferme trois centres de population très développés. Le premier groupe se trouve au Portage-du-Fort, sur la rivière d'Ontaonais, éloigné d'environ 64 milles de la ville d'Ottawa. La population de cet important village s'élève au chiffre de 742 âmes, dont 100 habitants appartiennent à l'origine canadienne-française. Près des deux tiers de cette population est catholique, et sont desservis dans une très jolie église de pierre de 75 pieds sur 40, située sur une hauteur qui domine toutes les bâtisses qui l'entourent, au centre du village; il y a aussi un beau presbytère en pierre, dans lequel réside un prêtre depuis 1854. Cette paroisse est placée sous le patronage de Sainte-Rosalie. Le Portage-du-Fort est le rendez-vous des hommes engagés dans le commerce du bois, et sert de grenier aux provisions considérables que les bateaux-à-vapeur qui voyagent sur le Lac des Chats apportent, pour les nombreux chantiers situés dans l'intérieur. Ce poste est sans contredit une place très intéressante et qui a déjà l'allure d'un grand village qui devra, sous peu d'années, faire une des localités les plus importantes de toute la contrée de l'Ontaonais.

Le deuxième groupe de Litchfield se trouve situé dans la partie du canton communément appelé *Franktown*, et forme une paroisse nouvelle qui est placée sous la protection de Sainte-Elizabeth. Une chapelle en bois de 50 pieds sur 30 est construite depuis 1858. La colonisation va rapidement dans cet endroit, paraît-il, et chaque jour voit arriver de nouvelles familles qui vont grossir les rangs de la population.

Le dernier centre de population est situé dans la partie

nord du canton et s'occupe presque exclusivement d'agriculture. Une chapelle catholique, en bois, de 40 pieds sur 30, est construite dans l'endroit et la nouvelle paroisse a pour titulaire Sainte-Mélanie. Ces deux derniers centres de population sont desservis dans leurs chapelles respectives par M. le Curé de Sainte-Anne, de l'Isle du Calumet, depuis 1858.

Le chiffre de la population de ces deux dernières paroisses s'élève à 1,044 habitants dont 115 seulement sont canadiens-français ; cependant près des deux tiers de la population totale sont catholiques. On compte 4,402 acres de terre mis en état de culture dans le canton Litchfield, qui ont produit 16,951 minots de blé, 38,383 minots d'autres grains et 32,406 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 84,740 minots et 902 tonneaux de foin. On pourra se former une idée assez exacte sur la valeur de la qualité du sol en apprenant que chaque acre semé en blé a produit un peu plus que 18½ minots ; l'orge 26 minots ; et les pois un peu plus que 20½ minots par acre. La propriété foncière est estimée à \$172,320, et les instruments d'agriculture à \$9,766.

Calumet.—L'Isle du Calumet est située entre le Lac Coulonge et le Lac des Chats, sur l'Ontario, et renferme une paroisse très développée et depuis longtemps habitée. La population de cette Isle s'élève à 1,050 habitants, dont 469 sont canadiens-français ; les catholiques comptent dans ce chiffre total de la population pour 876 âmes, et sont desservis par un prêtre qui y réside depuis 1840. Cette paroisse a Sainte-Anne pour patronne, et renferme une Chapelle en bois de 60 pieds sur 36, et un presbytère, construits au village du Calumet. Je dois ajouter qu'on devra à la piété des fidèles de cette paroisse, l'érection d'une nouvelle église en pierre, qui est commencée. Les terrains mis en culture forment une étendue de 3,967 acres qui ont produit 39,774 minots de grains et 20,675 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 51,449 minots et 719 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière de Sainte-Anne est évaluée à \$103,194. La grande route centrale qui longe le rivièr Ontario jusqu'à cet endroit, s'étend davantage et traverse les cantons Litchfield, Mansfield, Waltham, Chichester et Sheen, situés entre la tête du Calumet et le Fort William, sur la rivière Orense. Suivant le rapport de M. Poupore, conducteur des travaux de ce chemin, le terrain est en général d'alluvion, mêlé de sable et de graviers, sablonneux, en quelques endroits, avec un sous-sol glaiseux. Il paraît qu'il y a dans

l'intérieur de ces cantons et en arrière une étendue considérable de terre qui serait propre à la culture. Il y a aussi des carrières de pierre à chaux dans Litchfield et Mansfield, et de beaux pottoirs d'an sur la rivière Coulonge, la Rivière-Noire, le ruisseau Nianbo et dans Chichester, où M. Poupore a lui-même des moulins à seie. On trouve dans ces localités, en outre, des indices de fer et de plomb.

Mansfield.—Ce canton est borné par le Lac Coulonge et renferme 6 rangs de 36 lots chaque, à l'exception du 1er rang qui, en grande partie, sert d'assiette au lac sus-mentionné. La grande et belle rivière Coulonge serpente agréablement bien la contrée, pour aller ensuite tomber dans le lac. La population du canton Mansfield s'élève aujourd'hui à 502 habitants, dont 261 sont canadiens-français. Les deux tiers de la population sont catholiques. On compte 1,764 acres en culture qui ont produit 4,341 minots de blé, 9,683 minots d'autres grains et 6,214 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 20,938 minots et 379 tonneaux de foin. Il n'y a pas encore de chapelle construite dans ce canton, parait-il, quoique la population soit assez considérable pour nécessiter une telle érection; toutefois les offices de la mission se font dans une maison particulière à certaines époques déterminées.

Pontefract. Au-dessus de Mansfield se trouve situé le canton que je viens de nommer, qui renferme 127 personnes dont 62 sont d'origine canadienne-française. La rivière Coulonge coule au centre de ce canton. Parmi ce petit noyau de population, il n'y a qu'un seul colon qui soit occupé à la culture de la terre, les autres travaillent dans les chantiers à bois échelonnés sur cette rivière. Le brave colon auquel je fais allusion possède un lot de terre de 400 acres dont 130 sont en culture, qui ont produit 300 minots de pois, 2,000 minots d'avoine et 100 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 2,700 minots et 20 tonneaux de foin. Le bétail appartenant aux familles de l'endroit se compose de 3 vaches et 8 cheaux, évalués à \$920. La valeur de la propriété foncière du colon ci-dessus mentionné s'élève à la somme de \$1,500.

Walsham.—Ce canton est situé sur la rive gauche du chenal nord de l'île des Allumettes et n'a que trois rangs d'arpentés. La population de ce canton s'élève à 79 familles ou 400 âmes,

dont 160 personnes sont d'origine canadienne-française. Les deux tiers de la population sont catholiques. On y possède 2,533 acres défrichés qui ont produit 5,701 minots de blé, 18,229 minots d'autres grains et 15,776 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 39,706 minots et 546 tonneaux de foin. La rivière Noire traverse ce canton, à l'Est, pour aller tomber dans le courant d'eau déjà mentionné.

Allumettes.—L'Isle des Allumettes, qui renferme une vaste étendue de terrain capable de former plusieurs paroisses, est située entre les Lacs *Coulange* et des *Allumettes*, sur la rivière Ontarion, et se peuple petit à petit. La population de cette Isle s'élève aujourd'hui à 195 familles ou 1,518 habitants dont 410 sont canadiens-français, et le reste presque exclusivement d'origine italienne. Cette paroisse a pour vocable Saint-Alphonse de Liguori et est desservie par deux prêtres qui y résident depuis 1840. Une église en bois, de 100 pieds sur 50, et un presbytère, sont construits à l'endroit communément appelé "Village du Chapeau." Toute la population de l'Isle est presque entièrement catholique. Le nombre d'acres de terre possédés sur l'Isle s'élève à 24,867 acres dont 7,434 sont en état de culture ; durant l'année 1860 il futensemencé 5,425 acres qui produisirent 16,220 minots de blé, 48,488 minots d'autres grains et 51,472 minots de patates et navets, formant en tout 116,180 minots et 1,382 tonneaux de foin. On pourra se convaincre de la fertilité du sol par le rendement des céréales ci-dessus qui ont été comme suit : le blé, environ 16 minots par acre semé ; les autres grains, d'un peu plus que 20½ minots par acre ; et les patates, 191 minots aussi par acre. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$112,552. La distance avec la ville d'Ottawa est de 90 milles.

Chichester.—Ce canton est situé au nord de l'Isle dont on vient de parler, séparé d'elle par le chenal nord, et renferme 539 âmes, dont 147 habitants sont canadiens-français. Cette population possède 1,462 acres dont 800 ont étéensemencés durant l'année 1860, lesquels ont produit 2,773 minots de blé, 9,510 minots d'autres grains et 8,885 minots de patates et navets, formant en tout 21,168 minots et 522 tonneaux de foin. Presque toute la population de Chichester est catholique, et est desservie par M. le Curé de Saint-Alphonse. Ce canton renferme 12 rangs dont sept sont arpentés et subdivisés en lots de 100 acres.

Sheen.—Sur la même ligne du canton précédent se rencontre le canton Sheen, qui renferme une grande étendue de terrain dont la moitié à peu près est arpentée et divisée en lots, lequel est borné en front par les eaux du Lac des Allumettes. Ce canton renferme une population de 389 habitants dont 54 sont canadiens-français, et le reste d'origine irlandaise. Comme les catholiques comptent pour les trois quarts dans le chiffre de cette population, cette nouvelle paroisse renferme une belle chapelle en bois de 60 pieds sur 30, placée sous le patronage de Saint-Marc, que desserv M. le Vicaire de Saint-Alphonse, depuis 1853. On compte dans ce canton 2,067 acres défrichés qui ont produit 2,515 minots de blé, 9,822 minots d'autres grains et 19,510 minots de patates et navets, en 1869, formant en tout 22,847 minots et 444 tonneaux de foin.

Un deuxième centre de population est aussi formé dans ce canton, sur le bord de la rivière de l'Outaouais, à l'endroit appelé *Fort William*, ancien poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, lequel est éloigné d'environ 110 milles de la cité d'Ottawa. Une chapelle en bois de 40 pieds sur 25, dédiée à Saint-Siméon, est construite dans ce fort, et la population catholique est desservie par MM. les Curés de Saint-Alphonse, depuis 1860. De ce point aux Rapides des Joachims, formant une longueur d'environ 25 milles, il n'y a point d'autres établissements ouverts, et on y communique par eau et sans danger sur tout le parcours de cette voie, qu'on appelle la rivière Creuse ou Profonde qui, quoique changeant de nom qualificatif, n'en est pas moins la grande et belle rivière d'Outaouais.

Aberdeen.—Ce canton est situé entre les rivières Saint-Circ et du Moine, à 25 milles du Fort William, comme je viens de le dire, et renferme le grand Lac et les Rapides des *Deux Joachims*. Les cinq premiers rangs du canton sont arpentés et organisés en lots, quoiqu'il n'y ait à l'heure qu'il est que quelques familles d'établies, formant une population totale de 65 personnes. Les canadiens-français ne comptent dans ce chiffre que pour 9 habitants. La moitié de la population est catholique, et elle est desservie depuis 1859, par les Prêtres de Saint-Alphonse, dans leur petite chapelle en bois de 40 pieds sur 25. Le patron de la nouvelle paroisse est Saint-Joachim. On évalue à 139 acres le terrain mis en état de culture, lequel a produit 882 minots de grains et 1,020 minots de patates et navets, en tout 1,902 minots et 30 tonneaux de foin.

Aberford.—Ce canton est le dernier du comté de Pontiac, sur la rivière Outaouais, et il est traversé par l'importante rivière du Moine. Les terres d'une partie des huit derniers rangs sont arpentées et subdivisées en lot. Il y a actuellement 8 familles établies dans l'endroit, qui possèdent 84 acres défrichés, lesquels ont produit 1,601 minots de grains et 730 minots de patates, en 1860, formant en tout 2,331 minots et 17 tonneaux de foin. Je ne possède point d'autres renseignements sur cet endroit, qui est éloigné d'au moins 145 milles de la ville d'Ottawa.

Parmi les routes les plus importantes se trouve en première ligne la route de Pontiac, c'est-à-dire l'immense chemin qui longe le front des cantons, sur la rivière de l'Outaouais. Ce chemin est ouvert depuis Aylmer, à trois lieues de la cité d'Ottawa, sur la rive Nord, jusqu'au Fort William, formant une longueur de plus de 100 milles.

Une autre route part du Lac des Chats, à l'endroit appelé *Bristol Landing*, et mène à l'intérieur jusqu'au Lac à la Loure; là elle s'embranché avec le chemin des Chantiers qui longe la rivière Pickanock jusque dans Allyn.

Une troisième route appelée "Grand Chemin des rivières Coulonge et Gatineau" est en voie d'ouverture. Elle part près de l'embouchure de la rivière Coulonge et traverse Mansfield, Litchfield, Leslie, Cawood et Low, pour aboutir aux Chutes de Puagan. Elle ne fait que commencer à s'ouvrir. Voici comment s'exprime A. J. Russell, écrivain, chargé de l'ouverture de cette dernière route. "Le chemin Gatineau et Coulonge, dit-il, a été tracé sur le terrain même par MM. Bonchette et Aylen, depuis les chutes de Puagan, sur la rivière Gatineau (comté d'Ottawa),—environ 36 milles au-dessus de son embouchure—jusqu'aux établissements sur la rivière des Outaouais, à l'embouchure de la rivière Coulonge, (comté de Pontiac), distance de 49 milles; il traverse sans interruption la partie centrale du township de Low, le front de Cawood, suit généralement la ligne entre Leslie et Thorne, l'arrière de Litchfield et traverse l'angle sud-est de Mansfield. Dix milles sont ouverts dans Low. De toute la ligne c'est la partie la plus importante, non-seulement parce qu'elle passe sur les meilleures terres, mais aussi parce qu'elle conduit à la ligne de chemin tracée dans la direction nord depuis la rivière à la Pêche, dans Masham, le long des derniers rangs des townships de Low et Aylwin, jusqu'à la rivière Pickanock, dans le township de Wright, laquelle passe par la plus grande

étendue de terre arable qu'il y ait dans la partie inférieure de la vallée de la Gatineau."

Le gouvernement annonce en vente dans les limites de ce comté au-dessus de 400,000 acres situés dans la plupart des cantons établis que nous venons de voir, à raison de 60 cents l'acre. La brochure de 1862 du Commissaire actuel des Terres, l'hon. M. MacDougall, mentionne que les terres des cantons d'Onslow, Aldfield, Thorne, Cawood, Alleyn et Leslie sont de nature à faire de bons établissements et que plusieurs routes sont ouvertes qui conduisent à ces terres. On évalue à 270,000 acres les terres mises en vente dans ces cantons, que l'on peut obtenir en s'adressant à l'agent local, G. M. Judgson, éer., demeurant à Clarendon. La même brochure annonce aussi 135,000 acres situés dans les cantons Pontefract, Waltham, Allumettes, Chichester, Sheen, Aberdeen et Aberford, que l'agent, T. Smith, éer., demeurant sur l'Isle des Allumettes, est chargé de vendre.

XXXIX.—Comté d'Outaouais.

Ce comté est situé sur la rive nord de l'Outaouais, à la suite de celui que nous venons de voir, en descendant, et comprend une étendue d'environ 65 milles de front, à commencer quelques milles au-dessus de la Pointe Rochense, dans la partie supérieure du Lac Chandière, jusqu'au près de la Pointe aux Chênes, à Greenville, lequel renferme 47 cantons arpentés et en partie subdivisés, outre la seigneurie de la Petite-Nation qui compte trois paroisses très développées.

"Jusqu'à ces dernières années,—dit une lettre adressée en 1858 à Mgr. l'Evêque d'Outaouais,—la colonisation sur la Gatineau, avait été assez peu importante, surtout sur le haut de la Rivière ; c'était à peine si l'on trouvait quelques habitants échelonnés de distance en distance le long de la rivière. Mais l'élan général qui s'est manifesté partout dans ces derniers temps, pour cette œuvre importante, a beaucoup contribué à faire connaître ces contrées que les exploitateurs de bois avaient seuls parcourues. On commence maintenant à y compter un bon nombre de familles, et je puis dire que la plupart des colons qui sont venus s'y établir s'y trouvent heureux et sont bien dédommagés des premiers sacrifices qu'ils ont fait par les bonnes récoltes qu'ils ont recueillies.

“ Il est aussi juste de reconnaître que le gouvernement qué pendant de longues années avait entièrement négligé ce pays, a fait depuis des efforts généreux pour encourager les colons. La plus grande partie de ces terres sont recouvertes de bois franc, avantage précieux qui fournit au colon le moyen de faire de la potasse dont le prix élevé qu'il en retire le dédommage amplement de ses frais et lui donne la facilité de se pourvoir de bien des choses qui lui sont nécessaires.

“ Déjà plusieurs chapelles sont élevées dans la contrée de distance en distance où les missionnaires font le service religieux d'une manière régulière. On peut donc espérer qu'à une époque qui n'est peut-être pas très éloignée, le Canadien qui remontera la Gatineau sentira son cœur palpiter d'allégresse à la vue des églises et des clochers qu'il apercevra de distance en distance sur les deux rives et qu'il saluera avec amour et consolation. ”

Ce vœu du missionnaire, inspiré par le désir de se rendre encore plus utile à la cause vitale de la colonisation, a été exaucé ; et à l'heure qu'il est tous les cantons de ce vaste comté renferment des noyaux de population qui grossissent admirablement bien, à l'exception seulement de six cantons, qui sont très éloignés et sans communications pour y arriver.

La population du comté s'élève aujourd'hui à 27,757 habitants dont 14,357 sont canadiens-français.

L'étendue de terrain possédée est de 362,127 acres dont 69,062 acres sont en état de culture, laissant par conséquent 293,065 acres encore en bois debout.

Outre cette grande quantité à défricher des terrains possédés, le gouvernement annonce en vente au-dessus de 800,000 acres qui sont organisés pour les fins de la colonisation, et pour la vente desquelles terres quatre bureaux sont ouverts comme suit :

Rivière de la Gatineau et ses environs, partie inférieure.— Environ 290,000 acres, à 60 cents l'acre, situés dans les cantons Wakefield, Masham, Low, Denholm, Hineks, Aylwin, Biglow, Wells, Blake et McGill. Ces terres, récemment arpentées, constituent une vallée très fertile, abondamment arrosée par un nombre considérable de lacs et rivières, et on y arrive facilement par divers chemins qui y aboutissent. L'agent local, Robert Farley, écr., réside à *Chelsea*, dans le canton Hull, vis-à-vis la cité d'Ottawa, et on arrive à ce bureau par voiture de la ville.

Rivière de la Gatineau, partie supérieure.—Cette agence compte 283,000 acres de terre mis en vente, à 60 cents l'acre, situés dans Northfield Wright, Bouchette, Cameron, Kensington, Aumond, Egan, Lyton, Sicotte et Baskatong. Tous ces cantons sont bornés et situés sur les deux rives de la rivière Gatineau, renfermant un sol généralement favorable à l'agriculture, mais qui n'ont besoin que de l'ouverture de certaines routes pour se développer complètement. Michael McBean, écr., demeurant à Northfield, est l'agent local de cette partie du comté ; on communique à ce bureau soit par la rivière de la Gatineau, soit par la grande route postale qui longe cet important cours d'eau.

Rivière-aux-Lièvres et ses alentours.—Environ 160,000 acres, au même prix et conditions, situés dans les cantons Buckingham, Templeton, Portland, Derry (Est et Ouest), Villeneuve et Bowman. Ces cantons sont traversés par l'importante Rivière-aux-Lièvres ou ses tributaires, et renferment de très bonnes terres, à l'exception d'un tiers de ces terrains qui est montagneux, mais bien boisé en pin, érable, mérisier, etc. Le sol, qui est fertile partout, est supérieur dans certains endroits où l'argile et la marne jaune dominant. E. W. Murray, écr., demeurant à Buckingham, est chargé de vendre ces terres. Un bateau-à-vapeur voyage entre la cité d'Ottawa et Buckingham.

Rivière Blanche et ses environs.—L'annonce porte à 75,000 acres les terres disponibles dans ce district, au même prix que ci dessus, situés dans les cantons Ripon, Hartwell, Suffolk et Ponsonby. Les terres sont excellentes, surtout dans le canton Suffolk où une route de colonisation doit s'ouvrir incessamment. Ce canton, situé en arrière de la seigneurie de la Petite-Nation, est arrosé complètement par l'une des branches de la rivière qui coule dans cette seigneurie, et renferme déjà quelques familles qui y sont établies. L'agent local, G. W. Cameron, écr., demeure à *Thurso*, village situé à l'embouchure de la Rivière Blanche, dans le canton Loehaber.

Comme on voit, les terres ne manquent point et les moyens de se les procurer sont très faciles.

Le recensement de 1861 porte la récolte totale du comté à 506,259 minots de grains et 367,339 minots de patates et navets, formant en tout 873,598 minots et 18,861 tonneaux de foin, le tout évalué à \$538,898.45. Le blé seul figure pour 64,555 minots.

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$72,331.59.

Le revenu des jardins est estimé à \$5,365.

Le bétail, qui compte pour 39,062 pièces, est évalué à \$633,103.

Les voitures d'agrément, au nombre de 588, valent \$24,357.

Les instruments d'agriculture sont estimés à \$117,432, et la valeur de la propriété foncière à \$2,989,374.

Formant une richesse totale de \$4,380,861.04.

La population de cet immense district se partage en paroisse ou groupes, qui ne s'élèvent pas à moins de quarante-cinq centres ou noyaux différents de population, que nous allons brièvement considérer, toutefois, malgré que cette population soit si considérablement éparpillée. Nous commencerons, d'abord, par les cantons situés sur la rivière Gatineau, depuis Aylmer jusqu'au Lac Baskatong; après quoi nous reprendrons ceux situés sur la Rivière-aux-Lièvres, depuis son embouchure jusqu'à son embranchement avec la rivière Kiamica. Puis, ensuite, ceux de la Rivière Blanche et de la rivière Petite-Nation, depuis *Thurso*, dans le canton Lochaber, jusqu'aux lacs situés au-dessus du Lac Barrière, grand réservoir où s'alimente la rivière de la Petite-Nation; pour terminer, enfin, par les quelques paroisses renfermées dans la seigneurie de ce nom formant la limite orientale du comté.

Hull.—Ce vaste canton a seize rangs de hauteur et renferme trois belles paroisses et une mission: Saint-Paul, Saint-Etienne, Sainte-Elizabeth et N. D. de Bon Secours.

La paroisse de Saint-Paul, communément appelée Aylmer, est plutôt un grand village qu'une paroisse agricole, puisqu'elle ne renferme réellement qu'une quinzaine de familles cultivant la terre. Ce joli et riche village, dont l'époque de formation remonte vers l'année 1830, est agréablement situé sur le lac des Chênes, à 8 milles de la cité d'Ottawa, et il est le chef-lien du district judiciaire de l'endroit. Une belle et magnifique église en pierre de 110 pieds sur 50, complètement terminée, a été construite au centre du village, et livrée aux offices du culte depuis le jour de sa bénédiction solennelle, qui eût lieu le 29 septembre 1861. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis le 1er octobre 1840. Le chiffre de la population de Saint-Paul s'élève aujourd'hui à 1,586 âmes dont 623 personnes sont d'origine canadienne-française. Les deux tiers de la population totale sont catholiques. La

proximité de ce village de la ville d'Ottawa en fait un centre d'affaires considérable et le rendez-vous des personnes engagées dans le commerce du bois de la Gatineau.

En face de la ville, près de l'embouchure de la rivière Gatineau, dans le petit village de Hull, se trouve la Chapelle des Chantiers, placée sous le patronage de N. D. de Bon Secours, dans laquelle se réunit à certaines époques déterminées la vigoureuse population des chantiers à bois, que les RR. PP. Oblats dirigent dans la voie du devoir et du salut.

La deuxième paroisse, celle de Saint-Etienne, est située au centre du canton, à l'endroit appelé *Chelsea*. Une église en bois, de 50 pieds sur 30, et un presbytère, sont construits dans le village de Chelsea, et un prêtre y réside depuis 1840. La population s'élève à environ 2,000 âmes ; les deux tiers appartiennent à l'origine irlandaise et l'autre tiers à celle canadienne-française ; toutefois, il y a 1,600 catholiques.

La troisième paroisse se développe sur les bords de la rivière Gatineau, et elle est placée sous le patronage de Sainte-Elizabeth. Une église en bois, de 50 pieds sur 30, est construite au bord de l'eau, et cette population est desservie par M. le Curé de Saint-Etienne, depuis le 13 mars 1855. Je vois que le chiffre de la population de cette nouvelle paroisse est d'environ 1,500 personnes.

En réunissant dans une seule et même colonne les chiffres des divers centres de population renfermés dans le canton Hull, on arrive à constater une population totale de 5,297 âmes dont 1,043 habitants sont canadiens-français. Les catholiques comptent dans ce chiffre pour 3,071 âmes, et les diverses autres dénominations religieuses pour 2,226 âmes.

L'étendue des terrains possédés s'élève à 51,102 acres dont 14,174 acres sont en état de culture, qui ont produit 21,186 minots de blé, 84,394 minots d'autres grains et 76,575 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 182,158 minots et 4,354 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière du village d'Aylmer est de \$292,795, et celle des autres centres du canton de \$1,058,010, formant en tout \$1,350,805.

Parmi les produits de la ferme se trouvent 106,458 lbs. de beurre, confectionné dans ce canton durant l'année 1860.

Eardley. — À l'ouest du canton précédent se rencontre Eardley, borné par le Lac Chandière, et qui renferme une population de 1,005 habitants dont 274 sont canadiens-français. Une chapelle de 30 pieds sur 20 est construite dans ce canton,

et la population catholique, qui s'élève à 435 âmes, est desservie par un prêtre des environs. On compte 3,611 acres en culture qui ont produit 7,716 minots de blé, 22,046 minots d'autres grains et 34,173 minots de patates et navets, en 1860, en tout 63,935 minots et 908 tonneaux de foin.

Templeton.—Ce canton est situé à l'Est de Hull et renferme 13 rangs de 28 lots chaque. Il est abondamment arrosé par plusieurs petits lacs et rivières qui sillonnent dans toutes les directions cet important canton. Deux paroisses sont assises dans ce lieu : Saint-François de Sales et Saint-Bruno.

La première, qui est l'une des paroisses les mieux fondées, la plus ancienne du diocèse de l'Outaouais, est située à l'embouchure de la rivière Gatineau, en face de la cité, et renferme une population d'environ 2,000 âmes, presque toute catholique. Un beau et magnifique village est placé sur la pointe de la Gatineau, dans lequel se trouve une belle église en bois, de 80 pieds sur 40, et un presbytère occupé par un prêtre résident depuis le 6 septembre 1840. Les quatre cinquièmes de la population sont canadiens-français ; le reste d'origine irlandaise, à l'exception de quelques familles écossaises et anglaises.

La deuxième paroisse, celle de Saint-Bruno, est située dans l'intérieur du canton, et renferme environ 600 habitants, qui sont desservis depuis 1854, dans leur petite chapelle, par M. le Curé de Saint-Joseph de Gloucester, paroisse située vis-à-vis et de l'autre côté de l'Outaouais, dans le Haut-Canada.

D'après le recensement de 1861, la population totale de ces deux centres s'élève à 2,646 habitants dont 1,589 sont canadiens-français. On compte 5,392 acres de terre en état de culture qui ont produit 8,046 minots de blé, 28,376 minots d'autres grains et 13,454 minots de patates et navets, formant en tout 47,222 minots et 1,435 tonneaux de foin. La propriété foncière vaut \$144,610. Un chemin part du moulin de Perkins, dans Templeton, et se dirige vers la rivière Gatineau, à travers la partie supérieure de ce canton, pour aller aboutir sur le lot No. 7, dans le 9e rang de Wakefield. Le terrain est bon quoique rocheux et peu uni. Les bois sont le pin et l'érable, ce dernier dominant. Il existe dans les environs du chemin des pouvoirs d'eau et beaucoup de pierre à chaux, suivant que le constate le rapport de M. John Cullen, conducteur des travaux de ce chemin.

Wakefield.—Ce canton est situé à l'Est de la Gatineau, sur

La deuxième rangée des cantons de l'Outaouais, et renferme onze rangs de 30 lots chaque. Cette paroisse, qui se développe assez bien, est située sur la rivière Gatineau, vis-à-vis l'embouchure de la belle petite rivière de la Pêche, et renferme une population de 927 âmes dont 567 habitants sont franco-canadiens. Un charmant village est formé, couvert d'élégantes maisons, boutiques d'ouvriers, mécaniciens et autres ; et dans lequel se trouve un moulin à scie, à farine, à carder et une fabrique d'étoffe. Se trouve aussi au centre de ce village une église en pierre de 65 pieds sur 36, et un presbytère occupé par un prêtre qui y réside depuis le 8 mars 1853. Cette paroisse a pour titulaire Saint-Joseph. Neuf diligences partent d'Ottawa, chaque semaine, transportant en moyenne 8 à 10 passagers chaque, longe la Gatineau par un magnifique chemin macadamisé, jusqu'à la Visitation, à la rivière Pikanock, tributaire ouest de la Gatineau.

Assez longtemps, la colonisation a languie faute de chemin, dans ce canton ; mais aujourd'hui, grâce à l'ouverture de quelques routes, on espère qu'elles vont fournir une bonne occasion aux colons de s'y établir avantageusement.

D'après le recensement de 1861, on évalue les terrains mis en état de culture à 5,099 acres dont 3,243 acres ont été ensemencés en 1860, lesquels ont produit 4,304 minots de blé, 24,987 minots d'autres grains et 18,822 minots de patates et navets, formant en tout 48,113 minots et 1,147 tonneaux de foin. La propriété foncière est estimée à \$468,501. Un chemin nouveau part du lot No. 17, dans le 1er rang de Wakefield, passe par Templeton, et va aboutir à la Rivière-aux-Lièvres, dans le canton Portland, formant une longueur d'environ 13 milles. Le sol,—dit M. Hamilton, conducteur des travaux,—dans les endroits où il n'est pas rompu par les montagnes ou les rochers, est de la meilleure qualité. Les bois les plus communs sont l'érable, le mérisier, le bois blanc, l'orme, la pruche et le bouleau. Ce chemin passe à travers l'un des plus beaux terrains agricoles du Bas-Canada, et son ouverture sera le moyen de faire établir rapidement les townships de Portland, Denholm, Bowman, Biglow et Wells, dans lesquels se trouvent d'immenses étendues de belles terres. L'avantage de ce chemin s'est déjà fait tellement sentir que la partie nord-est de Wakefield a été presque toute vendue par l'agent local depuis 12 mois. Les émigrants Prussiens qui se sont établis dans le canton Bowman passent par ce chemin. Le pin a été exploité sur une grande échelle, mais il en reste encore en quantité suffisante pour les besoins

Gatineau, sur

futurs des colons. On trouve dans ces localités grand nombre de pouvoirs d'eau, quantité de pierres à chaux, et des indices de mines de fer, de cuivre et de plomb.

Masham.—Vis-à-vis de la paroisse de Saint-Joseph, que nous venons de voir, se trouve la belle paroisse de Sainte-Cécile, assise à 6 milles de la Gatineau, sur la petite rivière de la Pêche qui passe entre le 2^e et le 3^e rang de Masham. La population de Ste. Cécile s'élève à 1,764 âmes, dont 1,392 sont canadiens-français; les catholiques comptent dans ce chiffre pour environ 1,500 âmes. Cette paroisse canadienne, qui avait pris d'abord beaucoup de développements, est arrivée à un temps d'arrêt à cause de la qualité inférieure du terrain. Une église en bois de 45 pieds sur 30, ainsi qu'un presbytère, sont construits dans un beau petit village qui est formé au bord de la rivière de la Pêche, et traversé par un magnifique chemin. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis l'automne de 1853. On compte 5,295 acres de terre en culture dont 3,876 acres ont été ensemencés, en 1860, lesquels ont produit 5,645 minots de blé, 38,004 minots d'autres grains et 33,163 minots de patates et navets, formant en tout 76,812 minots et 1,495 tonneaux de foin. Malgré que la qualité du sol soit médiocre, le blé a donné un peu plus que 11 minots par chaque acre semé, et les pois près de 18 $\frac{1}{2}$ minots aussi par acre.

Low.—En continuant à remonter la route centrale de la Gatineau, on voit, à droite et à gauche, d'importants établissements possédant des troupeaux de toutes sortes d'animaux domestiques, et des champs couverts d'abondantes moissons, chaque Été. Puis, ensuite, nous arrivons au village du canton Low, situé non loin des chûtes de Puagan, dans lequel on se prépare à bâtir incessamment une église pour les besoins du culte religieux de la population, qui est presque toute catholique. On compte 822 personnes résidant dans ce canton dont 395 sont d'origine canadienne-française. Cette population est desservie par M. le Curé de Sainte-Cécile. Le canton Low est arrosé par de nombreux cours d'eau qui prennent leurs sources dans différents petits lacs situés dans le canton. Entr'autres lacs se trouvent : le lac de l'Isle, situé dans les 5^e et 6^e rangs; le lac du Brochet, dans le 10^e rang, et le lac à la Truite, dans le 13^e rang. Le nombre d'acres de terre mis en état de culture s'élève à 3,018 acres, qui ont produit 2,472 minots de blé, 14,867 minots d'autres

grains et 22,640 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 39,979 minots et 795 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$59,529.

Denholm.—Ce canton est situé à l'Est de la rivière Gatineau, et renferme huit rangs de 39 lots chaque, allant dans la direction de l'Est à l'Ouest. Dans la partie sud du canton, l'arpentage a varié. Là, près des chûtes de Puagan, situées dans ce canton, on a divisé les terres allant du Nord au Sud, en formant un rang double séparé par un chemin en voie d'ouverture qui conduit de la Gatineau à la Rivière-aux-Lièvres. Il y a 213 habitants établis dans Denholm dont 78 sont canadiens-français, lesquels possèdent 367 acres défrichés qui ont produit 488 minots de blé, 1,970 minots d'avoine et 2,500 minots de patates et navets, en 1860, en tout 4,958 minots et 162 tonneaux de foin. Je ne possède point d'autres renseignements sur l'endroit.

Hincks.—Au-dessus du canton que nous venons de voir se trouve situé le canton Hincks, borné à l'Ouest par la rivière Gatineau, et à l'Est par le grand Lac du Poisson Blanc. Il n'y a actuellement que six rangées de terres qui soient arpentées et subdivisées, et dont les trois derniers rangs ne le sont qu'en partie. Toutes ces terres, de même que celles des cantons qui nous restent à voir sur la Gatineau, vont dans la direction de l'Est à l'Ouest. Le lac Sainte-Marie est aussi situé dans ce canton, et donne son nom à la paroisse nouvelle qui se développe si avantageusement dans ses alentours. La population de Sainte-Marie s'élève à 262 âmes dont 99 personnes sont d'origine canadienne-française, laquelle est presque toute catholique. C'est M. le Curé de Saint-Joseph (Wakefield) qui la dessert. Les terrains défrichés forment une étendue d'environ 629 acres, qui ont produit 769 minots de blé, 2,674 minots d'autres grains et 3,630 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 7,073 minots et 144 tonneaux de foin. Le recensement de 1861 constate qu'un arpent semé de blé d'automne a donné 25 minots, et un arpent d'orge a fourni 22 minots ; l'avoine a rendu près de 16½ minots par acre.

Aylwin.—Ce canton est situé vis-à-vis de celui que nous venons de considérer, et renferme une population de 170 personnes, toutes d'origine britannique. Les catholiques, au nombre de 116, sont desservis dans une maison particulière à

certaines époques déterminées. On compte 1,300 acres défrichés, qui ont produit 637 minots de blé, 12,277 minots d'autres grains et 14,430 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 27,344 minots et 319 tonneaux de foin. La valeur de la propriété est estimée à \$40,920. Ce canton est arrosé complètement par la rivière Kazubazua, qui prend sa source dans le canton Leslie, traverse Cawood et Aylwin, pour aller se jeter dans la rivière Gatineau, laquelle borne à l'Est ce canton. A l'embouchure de cette rivière se trouve l'un des chantiers à bois de MM. Gilmour et Cie. Un petit lac, d'une étendue d'environ 2 milles, qu'on a nommé Danford, fournit aussi ses eaux à la rivière ci-dessus mentionnée. L'angle nord de ce canton est aussi traversé par la rivière Pickanock, qui arrose les terres du N° 39 à 48 dans le 11e rang, et celles du N° 48 à 52, dans le 10e rang de ce même canton.

Wright.—Ce canton renferme une paroisse naissante presque exclusivement habitée par des canadiens-français, laquelle est située à l'embouchure de la rivière Pickanock à laquelle je viens de faire allusion. Elle est placée sous le patronage de N. D. de la Visitation, et renferme une population d'environ 400 habitants, qui sont desservis par les RR. PP. Oblats, de Notre-Dame du Désert. La Chapelle de Notre-Dame de la Visitation, de 60 pieds sur 36, est bâtie au bord de la rivière Gatineau, à 60 milles environ de la ville d'Ottawa. Un grand nombre de petit lacs arrosent le canton, entr'autres le Lac des Esturgeons, le Lac à la Truite et celui du Castor. Les terres de ce canton sont toutes arpentées et forment dix rangées. La récolte de 1860 a fourni 11,146 minots de grains et 6,371 minots de patates et navets, formant en tout 17,517 minots et 228 tonneaux de foin, étant le produit de 1,170 acres défrichés, outre les pâturages. La valeur de la propriété foncière est évaluée à \$14,050.

Northfield.—Ce canton, situé vis-à-vis de celui de Wright, renferme une population de 206 habitants dont 118 sont franco-canadiens, et possèdent 852 acres défrichés qui ont produit 345 minots de blé, 5,600 minots d'autres grains, et 6,511 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 12,456 minots et 193 tonneaux de foin. La valeur de ces défrichements, bâtisses, etc., est évaluée à \$12,662. Le lac Sainte-Marie s'étend dans ce canton jusqu'au tiers environ, et couvre en entier cette partie du 3e rang de Northfield. L'étendue de ce canton est considérablement augmentée par

le détour considérable que fait vers l'Ouest la rivière Gatineau, en cet endroit, et qui diminue d'autant la quantité des terres renfermées dans le canton Wright, que nous venons de voir. Le fond de ce canton, ainsi que celui de Cameron, que nous allons maintenant considérer, est borné par le *Grand Lac*, long d'environ 22 milles sur une largeur variant depuis un demi mille jusqu'à quatre milles.

Cameron.—Ce canton renferme 6 rangs de profondeur, et il est borné à l'Ouest par la rivière Gatineau, et à l'Est par le Grand Lac que je viens de mentionner. Plusieurs courants parsemés de petits lacs ou étangs arrosent le canton, vers le centre, pour aller ensuite tomber dans la Gatineau, à l'endroit où cette rivière se sépare en deux chenaux. La population de Cameron, qui est presque toute catholique, s'élève à 237 habitants, dont 122 sont d'origine irlandaise et 115 d'origine canadienne-française. Les défrichements comptent pour 652 acres, qui ont produit 577 minots de blé, 5,638 minots d'autres grains et 3,576 minots de patates, en 1860, formant en tout 9,791 minots et 144 tonneaux de foin.

Bouchette.—Ce canton, situé vis-à-vis du précédent, renferme quatre rangées de terres arpentées et subdivisées en lots de 100 acres chaque, et compte une population de 400 âmes dont 258 habitants sont d'origine franco-canadienne, et le reste presque exclusivement d'origine irlandaise. Toute cette population est catholique, à l'exception de 60 personnes. On y possède 459 acres défrichés qui ont produit 240 minots de blé, 5,221 minots d'autres grains et 4,181 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 9,642 minots et 109 tonneaux de foin. L'intérieur du canton n'est point arpenté, mais il est abondamment arrosé par de nombreux courants et petits lacs qui s'y trouvent. Une chapelle est en voie d'être construite incessamment dans ce canton.

Maniwaki.—Ce canton est l'un des plus fertiles de la rivière Gatineau et renferme déjà environ 200 âmes, dont la moitié est d'origine canadienne-française, et l'autre moitié d'origine irlandaise, ou sauvages établis sur les terres. Une chapelle en bois de 40 pieds sur 26, avec presbytère, sont construits au confluent de la Rivière du Désert avec la Gatineau, à environ 90 milles de l'embouchure de cette dernière, et deux zélés prêtres de l'ordre des Oblats y résident depuis le 10 Mars 1850, lesquels sont également chargés des nombreuses missions qui

sont éparpillées dans ce vaste territoire. Quoique les communications soient des plus pénibles, n'ayant point encore de chemin ouvert, cependant la colonisation se développe assez bien dans cet endroit. Des moulins construits depuis peu seront très avantageux aux habitants, et les chantiers qui les environnent leur offrent déjà un excellent débouché pour leurs denrées. Ces quelques familles possèdent environ 256 acres défrichés qui ont produit 1,514 minots de grains et 1,807 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 3,321 minots et 179 tonneaux de foin. La nouvelle paroisse a pour titulaire Notre-Dame du Désert.

Kensington.— En passant à l'Est de la Gatineau nous nous trouvons dans le canton Kensington, qui renferme 6 rangs de 55 lots chaque et dans lequel sont établies 24 familles, comprenant 211 personnes dont 73 sont canadiennes-françaises. Une chapelle est en voie d'érection, et la nouvelle paroisse se développe sur le bord de la rivière Gatineau, près de l'embouchure de la Rivière du Désert, vis-à-vis celle que nous venons de voir. Ces établissements, quoique formés à une si grande distance au nord du fleuve Saint-Laurent, ne sont toutefois qu'à environ 3 milles au nord de la latitude de Trois-Rivières, et par conséquent le climat ne saurait inquiéter les personnes disposées à s'y établir. D'ailleurs, tous les témoignages s'accordent à dire que les récoltes mûrissent très bien, et que les gélées n'apparaissent point plus vite là qu'ailleurs. Les défrichements s'élèvent à 468 acres, qui ont produit 721 minots de blé, 3,679 minots d'autres grains et 3,490 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 7,890 minots et 1,905 tonneaux de foin.

Aumont.— Au bord du canton précédent, sur la rive droite de la Gatineau, se développe une paroisse nouvelle qui renferme déjà 131 personnes dont 47 sont canadiennes-françaises, et le reste d'origine irlandaise. Ce canton renferme 8 rangs dont 5 rangées de terres sont arpentées et subdivisées en lots de 100 acres chaque. Un grand nombre de rivières ou ruisseaux arrosent le sol de ce canton, ainsi qu'un grand nombre de petits lacs. Parmi les principaux se trouvent : le Lac Saint-Joseph, le Lac du Pin, le Lac Murray, situé dans la partie sud, et le lac du Castor-Blanc, dans la partie nord du canton. Les défrichements s'élèvent à 83 acres, qui ont produit 438 minots de grains et 526 minots de patates, en 1860, formant en tout 964 minots et 10 tonneaux de foin. Le bétail

se compose de 13 bêtes à cornes, 3 chevaux et 4 moutons, en tout 20 têtes, évaluées à \$568, et les défrichements, bâtisses, etc., sont estimés à \$1,100.

Egan.—De l'autre côté de la rivière est assis le canton Egan, dans lequel se trouve l'importante Rivière du Désert qui longe les terres des 3^e et 4^e rangs de ce canton. On compte déjà dans ce nouveau centre de colonisation une population résidente de 140 personnes, d'origine irlandaise et presque toute catholique. L'étendue défrichée s'élève à 786 acres, qui ont produit 368 minots de blé, 5,394 minots d'autres grains et 3,393 minots de patates et navets, formant en tout 9,155 minots et 169 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$18,390.

Sicotte.—Le dernier centre de colonisation de la rivière Gatineau se trouve situé dans le canton Sicotte, quelques milles en deça du Lac Baskatong, distant d'environ 112 milles de la cité d'Ottawa. On compte environ quinze personnes établies dans ce canton, possédant 37 acres défrichés qui ont produit 750 minots de grains et 10 tonneaux de foin, en 1860. Le sol est de bonne qualité et très propre à toutes espèces de culture. La ligne nord de ce canton atteint le Lac Baskatong, lequel se trouve à environ quatre milles au sud de la latitude de Québec.

Pour l'information plus générale des lecteurs de ces *Études*, j'ajouterai que le grain, les patates et autres végétaux, sont cultivés avec autant de succès que dans les seigneuries du fleuve Saint-Laurent sur les grandes fermes des chantiers situées souvent à 30 et 40 milles plus au nord et notamment sur la Rivière du Désert. Sur les terres défrichées le long de cette dernière rivière on constate aussi que la culture du blé d'automne réussit très bien.

A. J. Russell, écr., chargé des travaux des chemins de colonisation dans l'Outaouais, mentionne dans un magnifique rapport en date du 27 Mars 1862 "qu'il est bien constaté, aujourd'hui, qu'en arrière des hautes terres des Laurentides, c'est-à-dire sur une étendue variant d'un à deux cents milles au nord de la rivière des Outaouais, le sol devient plus bas, et que dans cette grande dépression, qui est large d'environ 100 milles, d'une longueur inconnue de l'Est à l'Ouest, et que parcourt pendant 350 milles la partie supérieure de la rivière des Outaouais, il y a beaucoup de terres propres à la culture,

désignées par ceux qui ont visité cette région comme étant moins accidentées et moins rocheuses que dans les nouveaux townships situés sur les rivières Madawaska et Gatineau. On trouve de la pierre calcaire stratifiée à la tête du Lac Témiscamingue et au Grand-Lac, à 100 milles plus à l'Est. Comme ces deux points, et une plus grande partie de cette vallée, sont à un degré sud de la latitude du Lac Saint-Jean, sur le Saguenay—territoire connu pour avoir un climat plus doux que Québec,—il est probable qu'ils possèdent jusqu'à un certain point le même avantage ; et comme des milliers de colons vivent aisément sur le Haut-Saguenay, il serait absurde de supposer qu'il n'en serait pas de même sur le territoire beaucoup plus considérable du Haut-Ottawa, facilité comme il le sera par ses grandes voies de navigation intérieure. ”

Le grand chemin de la vallée de la Gatineau, tracé sur la rive gauche de cette rivière jusqu'au confluent de la Rivière du Désert et de la Gatineau, traverse en cet endroit sur sa rive droite et continue de longer cette rivière plus ou moins pour aller aboutir finalement au Lac Baskatong, situé à environ 120 milles d'Ottawa. Il est ouvert et macadamisé dans sa partie inférieure, depuis le village de Hull, vis-à-vis la cité d'Ottawa, jusqu'aux Rapides de Puagan, dans le canton Low, formant une longueur d'environ 36 milles. Sur cette étendue,—dit M. Russell,—le chemin passe généralement sur un riche sol d'argile et dans les plaines d'alluvion de la rivière. Les côtes qui viennent finir près de la rivière et qui affectent de temps en temps la forme de caps à pics, empiètent parfois sur le chemin et ne lui laissent que juste l'espace pour y circuler.

La partie supérieure du chemin, depuis les rapides sus-mentionnés jusqu'à la Rivière du Désert, est également ouverte jusqu'aux environs du canton Maniwauki mais bien moins parachevée. M. Russell signale certaines parties du chemin à perfectionner, et demande avec instance la confection immédiate de la dernière partie du chemin, depuis le lieu où il n'est pas encore ouvert jusqu'au lac Baskatong, non pas seulement pour donner accès à certains cantons qui renferment de bonnes terres, mais aussi pour l'avantage des établissements existants et de l'important commerce d'une partie de cette localité. Ce monsieur ajoute également que depuis le haut de la Rivière du Désert le chemin de la Gatineau devra être continué du côté Est de cette rivière, vù

que le côté Ouest de la Gatineau devient moins avantageux à la colonisation que son côté Est. Suivant que je l'ai exprimé plus haut, le tracé a été fait de cette manière. MM. Farrell et Desloges, conducteurs des travaux de ce chemin, disent que les bois sur les hauteurs sont l'érable, le mérisier, le hêtre, la pruche, le bois blanc, l'orme, le pin et le sapin ; en quelques endroits le pin et le cèdre dominant, en d'autres le bois mou est le plus abondant ; mais généralement il existe un mélange de tous les bois sur tout le cours du chemin. Le terrain s'y trouve aussi de diverses qualités, mais plus généralement il est un mélange de terre grasse, sable, etc. A tout prendre, ajoutent-ils, il est propre à l'agriculture.

Peter Aylen, écr., arpenteur, qui connaît le territoire de la Gatineau depuis 28 ans, pour l'avoir exploré plus qu'aucun autre en allant à la recherche de coupes de bois, est d'opinion que "les terres propres à la culture, sont généralement d'un sol riche et profond qui, bien que rocheux par places, est composé de marne sur le sommet des côtes et d'argile dans les vallées, et que ces deux espèces sont recouvertes d'une épaisse couche de terre noire." Il ajoute que "rarement on trouve le sol aride et sablonneux."

Suivant M. Russell, un quart des terres dans les parties connues de la vallée de la Gatineau peut être considéré comme propre à la culture ; mais il est possible, ajoute-t-il, que la quantité en soit plus considérable.

Voyons maintenant les cantons situés sur la Rivière-aux-Lièvres.

Buckingham.—Ce canton est situé sur la rivière Outaouais, à environ 22 milles au-dessous de la cité, et il est séparé en deux parties presque égales par la Rivière-aux-Lièvres, qui coule au centre. Sur le bord de la rivière, le terrain est bas, mais il s'élève bientôt et graduellement au point, que dans l'intérieur, certains endroits deviennent montagneux. Trois paroisses sont formées dans ce canton, dont deux sont à l'Est de la Rivière-aux-Lièvres, et l'autre à l'Ouest, augmentant chaque année considérablement, surtout cette dernière.

La première est située à environ quatre milles de la rivière Outaouais, dans la partie Est du canton, et possède une église en bois de 65 pieds sur 36, et un presbytère, construits dans le village de Buckingham, comme on le dénomme généralement. Cette paroisse a pour patron Saint-Grégoire de Nazianze, et renferme une population de 1,186 habitants dont 555 sont canadiens-français. Le village seul renferme environ



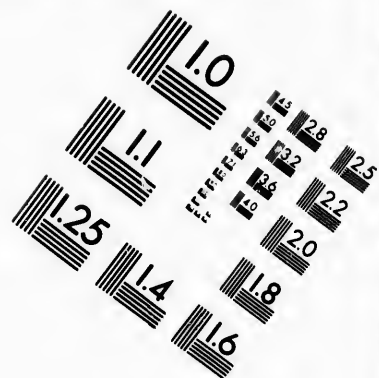
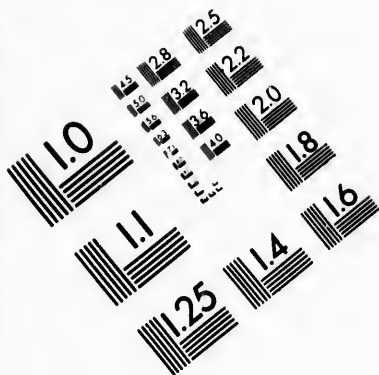
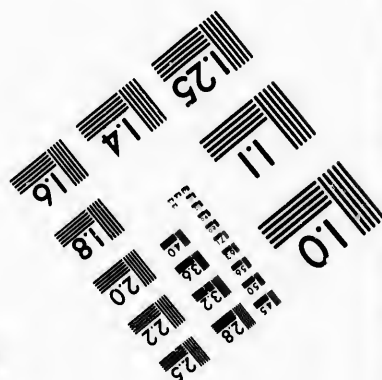
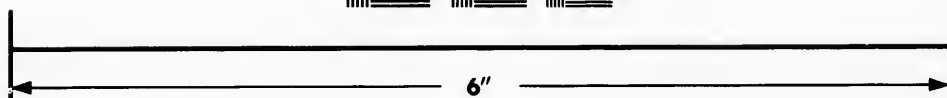
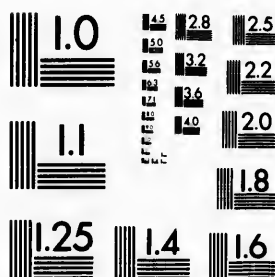


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



350 âmes, et il est le centre principal des affaires commerciales de l'endroit et ses alentours. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis 1840. Il y a dans le village de Buckingham plusieurs pouvoirs d'eau très importants, sur lesquels plusieurs scieries sont établies, et qui manufacturent en planches et en madriers au-dessus de 50,000 billots par année.

La deuxième paroisse occupe l'intérieur du canton, et a pour titulaire Saint-Alexis. Une Chapelle de 30 pieds sur 24 est bâtie sur la rive droite de la Rivière-aux-Lièvres, et renferme une population complètement agricole, que dessert M. le Curé de Saint-Grégoire.

La troisième paroisse en voie de progrès est assise dans la partie Ouest du canton, et renferme une population de 6 à 700 habitants, presque tous d'origine canadienne-française. Les habitants de cette nouvelle paroisse sont desservis par M. le Curé de Saint-Joseph de Gloucester, depuis le 6 octobre 1861; cette paroisse a pour vocable l'Ange-Gardien, et une Chapelle est en voie d'érection dans ce moment.

La population totale des trois centres ci-dessus s'élève à 3,603 habitants dont 1,729 sont d'origine canadienne-française, et la grande majorité du reste de la population d'origine irlandaise. Les catholiques comptent dans ce chiffre pour 2,800 âmes. L'étendue des terrains mis en état de culture est de 4,384 acres dont 2,528 acres ont étéensemencés en 1860, lesquels ont produit 45,272 minots de grains et 26,201 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 71,473 minots et 80 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière du canton entier est estimée à \$179,380.

Un chemin part du village de Buckingham et court au nord l'espace de 15 milles; il suit la rive Est de la Rivière-aux-Lièvres jusqu'à l'embouchure du Ruisseau des Prêtres, dans le canton Bowman, et de là, suivant la vallée de ce ruisseau jusqu'à la ligne Ouest du canton Portland, va se terminer dans Wakefield, sur la rive de la Gatineau, formant une longueur de 37 milles. M. Hugh Gorman, conducteur des travaux, rapporte que le terrain à travers lequel passe ce chemin, peut être évalué pour les deux tiers au moins, comme étant susceptible d'un haut degré de culture; le reste n'est pas un terrain uni, comme je l'ai mentionné déjà, cependant, il peut procurer de bons pâturages. Les terres de Portland sont encore préférables et plus faciles à défricher, paraît-il. Quant au terrain qui se trouve situé entre la Rivière-aux-Lièvres et celle de la Gatineau, il est généralement excellent.

“ Cette étendue de bons terrains offre à la colonisation des

avantages aussi grands qu'aucune autre partie du Canada," continue de dire M. Gorman. Il ajoute que " la population de la partie nord des cantons Buckingham et Portland a doublé depuis quelques années, composée d'habitants de diverses origines qui vivent tous dans la plus grande harmonie. La plus grande partie d'entre eux sont venus, il y a peu d'années, s'établir sur ces terres dans un état voisin de l'indigence et jouissent maintenant de la paix et de l'abondance, fruits légitimes de la religion, de l'éducation, de l'honnêteté, de l'industrie et de l'esprit d'entreprise de ces courageux pionniers."

Portland.—Au-dessus des cantons Buckingham et Templeton se trouve celui de Portland, lequel a dix rangs de hauteur. Depuis le 5^e rang jusqu'aux Grandes Chûtes, situées au-dessus du 10^e rang, les terres bornées par la rivière vont de l'est à l'ouest, tandis que les autres lots du canton vont du nord au sud. Plusieurs branches de rivières arrosent cette contrée, qui renferme une grande étendue de bonnes terres, et qui est en voie de se coloniser rapidement. On communique par eau depuis le village de Buckingham, au-dessus des Petites Chûtes dont j'ai parlé, jusqu'aux Grandes Chûtes du 1^{er} rang de Bowman, par la Rivière-aux-Lièvres, mais en la remontant il y a plusieurs portages, sans compter les rapides, où il faut haler ou pousser l'embarcation avec les rames. " Là où la Rivière-aux-Lièvres traverse le sommet des Laurentides, près des Grandes Chûtes,—dit M. Russell déjà cité,—le terrain est beaucoup accidenté."

La population de ce canton s'élève à 429 habitants dont 242 sont canadiens-français, et le reste d'origine irlandaise. Mais depuis 1861, c'est-à-dire depuis que le recensement a été fait, on m'informe que quelques familles norvégiennes ont été s'établir sur la Rivière-aux-Lièvres, dans le haut du canton, près des Grandes Chûtes déjà mentionnées. Les défrichements s'élèvent aujourd'hui dans ce canton à 467 acres, dont 211 acres ont été ensemencés en 1860, lesquels ont produit 520 minots de blé, 4,272 minots d'autres grains et 3,824 minots de patates et navets, formant en tout 8,616 minots et 195 tonneaux de foin. Un acre semé en blé d'automne a donné 25 minots. La valeur des défrichements, bâtisses, etc., est estimée à \$12,187.

Bowman.—Ce canton est situé à l'ouest de la Rivière-aux-Lièvres, borné au fond dans sa partie supérieure, par la pointe

sud du grand Lac au Poisson Blanc, qui a une largeur, en cet endroit, d'environ quatre milles, et dont la longueur totale peut être estimée à 13 milles. On compte 232 personnes établies dans l'endroit, dont 170 sont d'origine canadienne-française, le reste étant d'origine irlandaise. Depuis que le recensement est fait, des familles allemandes et norvégiennes ont aussi été s'établir dans ce lieu, près d'un petit Lac qui se trouve au centre du canton. Les défrichements des quelques familles établies dans Bowman s'élèvent à 314 acres dont 164 ont étéensemencés en 1860, et ont produit 1,269 minots de grains, 910 minots de patates, et 384 tonneaux de foin.

M. Russell, d'Ottawa, recommande au gouvernement l'ouverture d'un chemin nouveau qui partirait en arrière du canton de Hull, sur la rivière Gatineau, et irait aboutir au Ruisseau des Prêtres, sur la Rivière-aux-Lièvres, dans le canton Bowman. Cette ligne de chemin passerait près de l'angle nord-ouest de Templeton, et continuerait ainsi en longeant de près la ligne entre Wakefield et Portland, jusqu'à Bowman. Ce chemin, paraît-il, traverserait une grande étendue de bonnes terres situées dans Wakefield, Portland et Denholm, et mettrait en communication facile les habitants de ces divers cantons, qui se colonisent activement, avec la cité de l'Outaouais. Comme le remarque encore M. Russell, ce chemin est essentiel pour communiquer aux établissements norvégiens et allemands qui se forment aujourd'hui dans Bowman. D'ailleurs, s'il est à propos d'encourager ces immigrants, il doit l'être aussi d'ouvrir un chemin aux premiers colons de cette classe dans cette partie de la province, car, par le fait qu'ils ignorent les langues française et anglaise, ils éprouvent au début de bien plus grands inconvénients que les autres.

Biglow.—Ce canton est emprisonné entre le Grand Lac ci-dessus mentionné et la Rivière-aux-Lièvres, et renferme une population de 148 personnes dont 108 sont d'origine canadienne-française, et les autres d'origine irlandaise. Il n'y avait que 65 acres défrichés, en 1860, lesquels avaient produit 493 minots de grains et 110 minots de patates, outre 58 tonneaux de foin. Ce canton a une forme conique, ne renfermant qu'environ le tiers d'un canton ordinaire, et il est abondamment arrosé par de nombreux courants d'eau qui sillonnent partout le sol, qui ne manque pas de fertilité, quoique inférieur à celui du canton que nous venons de voir.

Wells et Villeneuve.—Ces deux cantons sont situés à l'Est de la Rivière-aux-Lièvres; le premier, sur la même ligne de Biglow, et l'autre, immédiatement au-dessous, sur la même rangée que Bowman. Le sol du canton Wells est bon et facile à préparer; et il renferme de bonnes terres à surface unie jusqu'à la Rivière-des-Sourds. Quant au canton Villeneuve, une bonne partie du township est aride et montagneuse. Il y a des familles établies dans chacun de ces cantons, mais je ne puis en préciser le chiffre.

Blake.—Ce canton est sur la même ligne que Northfield, mais il est encaissé complètement entre le Grand Lac,—de 25 milles de longueur, situé au fond de certains cantons de la Gatineau,—et la Rivière-aux-Lièvres. On compte dans ce canton une population de 70 habitants dont 32 sont franco-canadiens et les autres d'origine irlandaise. Toute cette population est catholique, à l'exception de 3 personnes. On y possède 108 acres défrichés qui ont produit 815 minots de grains et 870 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 1,685 minots et 29 tonneaux de foin.

McGill.—De l'autre côté de la rivière, vis-à-vis du canton que nous venons de parler, se trouve situé celui de McGill, lequel renferme 22 habitants. Il y a environ 65 acres défrichés, qui ont produit 425 minots de grains et 400 minots de patates, en 1860, en tout 825 minots et 25 tonneaux de foin.

Killaly.—Ce canton est situé à l'Est du précédent, et sur la même ligne. Il n'y a que quelques familles établies dans l'endroit, qu'on peut évaluer à environ 20 personnes, d'origine irlandaise et canadienne-française, lesquelles possèdent 50 acres défrichés, qui ont produit 1,335 minots de grains et 15 tonneaux de foin, en 1860.

Dudley.—Au-dessus du précédent canton se trouve celui de Dudley, qui renferme 65 personnes dont 40 sont canadiennes-françaises. La Rivière-aux-Lièvres borne à l'ouest ce canton, et la qualité de son sol devient supérieur à celui des quelques derniers centres que nous venons de voir. La colonisation ne fait que commencer à se développer dans cet endroit. Lors du recensement de 1861, il n'y avait encore là que 18 acres défrichés qui produisirent 320 minots de pois, 80 minots d'avoine, et 209 minots de patates et navets, en 1860.

Ouabouisse.—Ce canton est situé au-dessus de celui de Blake, et conséquemment, comme lui, est borné à l'ouest par la large nappe d'eau du Grand Lac déjà cité, et à l'Est par la Rivière-aux-Lièvres. Il y a environ 20 familles établies dans ce canton, formant une population de 108 habitants, lesquels possèdent 350 acres défrichés qui ont produit 3,148 minots de grains et 2,245 minots de patates, outre 50 tonneaux de foin. La valeur de ces défrichements est portée à \$5,163.

Boutillier.—Ce canton, situé à 85 milles au nord de l'embouchure de la Rivière-aux-Lièvres, n'est arrosé par cette rivière que partiellement, dans l'angle sud-est du canton ; mais il l'est complètement à l'Est par la rivière Kiamica qui tombe, en cet endroit, dans la Rivière-aux-Lièvres. Le sol, à cette distance si considérable de l'Ontarien, cesse d'être accidenté par des côtes élevées et est beaucoup plus propre à la culture. Nul doute, que sur cette partie supérieure de la Rivière-aux-Lièvres, quoique fort éloignée, les bons terres seront occupées aussi vite que celles situées sur la Gatineau. On compte dans ce canton 59 âmes, dont 42 habitants sont canadiens-français. Lors du recensement de 1861, il n'y avait pas encore eu de défrichement de commencé, et conséquemment aucune culture à mentionner. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi en 1871, lors du recensement de cette époque décennale.

Kiamica.—Ce canton est le dernier centre établi qui nous reste à considérer sur la Rivière-aux-Lièvres, lequel est aussi arrosé par la rivière Kiamica, qui lui donne son nom. On compte 218 personnes établies dans cette lointaine contrée, dont 50 sont d'origine canadienne-française, 16 d'autres origines, et 142 sauvages. Pas un acre de terre n'est défriché dans ce canton, d'où il faut conclure que cette population ne s'occupe que de la préparation du bois, dans les chantiers. Il serait désirable que le gouvernement fit ouvrir une route de colonisation entre la Gatineau et cette partie de la Rivière-aux-Lièvres, laquelle partirait de l'embouchure de la Rivière du Désert et traverserait Kensington, Boutillier et Kiamica, pour faciliter la colonisation de ces bons terrains. Cette proposition n'est pas neuve ; car je vois qu'en 1856 le Rév. Père Andrieux, missionnaire Oblat, suggérait déjà à cette époque l'ouverture de cette même route, affirmant qu'il connaissait qu'à cette hauteur et au-dessus il y avait d'immenses quantités de terres excellentes pour la culture.

Transportons-nous maintenant à l'embouchure de la Rivière Blanche.

Lochaber.—Ce canton est situé entre la seigneurie de la Petite-Nation et le canton Buckingham. Le long du front, sur l'Outaouais, la rivière forme plusieurs baies profondes qui élargissent considérablement cette partie de la rivière des Outaouais, laquelle renferme en cet endroit plusieurs isles, et dont la plus grande a un mille de long sur environ un quart de mille de large. La Rivière Blanche et plusieurs autres courants serpentent le sol de ce canton, qui devient, vers le fond, brisé et inégal jusqu'à la chaîne de montagnes qui s'y trouve.

Deux paroisses sont assez bien développées dans ce canton. La première est placée sous le patronage de Saint-Jean (Apôtre), et renferme une chapelle de 60 pieds sur 30, et un presbytère, construits à l'embouchure de la Rivière Blanche, sur l'Outaouais, dans le village *Thurso*, distant d'environ 28 milles de la ville d'Ottawa. La deuxième se trouve assise dans l'intérieur du canton, et possède aussi une chapelle et un presbytère, bâtis au centre de la population; cette nouvelle paroisse a pour titulaire Saint-Malachie. Il n'y a pas encore de prêtre résidant dans ces paroisses; c'est M. le Curé de Saint-Grégoire de Nazianze (Buckingham) qui est chargé de ces dessertes, depuis le 10 octobre 1857.

La population réunie de ces deux centres s'élève à 2,099 âmes, dont 591 habitants sont canadiens-français, et le reste composé des origines irlandaise et écossaise, et de quelques anglais. Près des deux tiers de la population sont catholiques.

L'étendue des terrains mis en culture est de 5,283 acres, qui ont produit 3,463 minots de blé, 38,564 minots d'autres grains et 30,308 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 72,335 minots et 1,805 tonneaux de foin.

Un chemin est ouvert depuis la route centrale, sur la rivière des Outaouais, lequel conduit à l'intérieur du canton jusqu'au Lac de la Rivière-Blanche. M. Russell dit qu'il serait désirable que ce chemin fut continué depuis l'extrémité Ouest du Lac, où il s'arrête, jusqu'en arrière du canton Wells où il y a de bonnes terres vacantes, de qualité supérieure, en passant dans la ligne qui sépare la partie Est de la partie Ouest du canton Derry, et de là en suivant la ligne entre Villeneuve et Lathbury, où le sol est également propre à la culture. Rien n'empêcherait, non plus, que des chemins

d'embranchement ne reliassent ensemble les populations de ce tracé avec celles établies sur la Rivière-aux-Lièvres, notamment entre les cantons Derry et Portland, et entre Wells et Biglow.

Derry.—Ce canton est séparé en deux parties égales, auxquelles on donne les désignations de *Est* et *Ouest*. Ces deux portions de territoires sont désignées comme contenant beaucoup de côtes, mais le sol n'est pas rocheux; au contraire il est fertile et profond. Il n'y a que trois rangs d'arpentés dans la partie Est du canton; mais l'autre partie l'est entièrement. Aucun établissement n'est formé au-delà du 4^e rang, à l'exception de quelques occupants ou colons irréguliers qui sont allés s'établir en haut de la Rivière-Blanche, là où les terres ne sont pas encore divisées, dans la partie Est du canton.

La population de Derry, Est et Ouest, s'élève à 260 habitants dont 50 sont canadiens français, et la grande majorité du reste de la population d'origine irlandaise. Près des deux tiers des habitants sont catholiques.

Les défrichements forment une étendue de 278 acres, qui ont produit 2,780 minots de grains et 2,372 minots de patates, en 1860, fermant 5,152 minots et 96 tonneaux de foin. Il n'y a que douze familles occupées à la culture de la terre; le reste de la population vit du travail des chantiers à bois.

Bidwell.—Ce canton est situé entre Preston et Wells, à environ 35 milles des bords de l'Outaouais, et ne renferme encore aucun établissement agricole. Il y a cependant, 23 personnes établies dans ce canton dont 17 sont d'origine canadienne-française, que je suppose être employées dans les chantiers.

Preston.—Ce canton est voisin de celui que nous venons de voir, à l'Est. Il renferme 65 personnes dont 35 sont d'origine canadienne-française. Il n'y a là, encore, qu'un seul établissement agricole, dont le défrichement s'élève à 90 acres. Durant l'année 1860, il fut ensemencé 20 acres qui produisirent 500 minots d'avoine, 200 minots de patates et 25 tonneaux de foin. La valeur de cette ferme est estimée à \$1,000. Comme on voit, toute cette population est occupée dans les chantiers à bois, situés dans les environs. Plusieurs lacs et rivières arrosent ce canton dans toutes ses parties.

Addington.—Ce canton vient à la suite et sur la même ligne. Il renferme 65 personnes dont 44 sont franco-canadiennes, toutes occupées dans les chantiers à bois. Il n'y a pas encore d'établissements agricoles commencés dans l'endroit.

Suffolk.—Ce canton est situé au-dessous du précédent, et joint immédiatement la ligne de la seigneurie de la Petite-Nation. Le sol est de bonne qualité, assez uni, et généralement couvert de beaux bois francs. Bon nombre de colons sont établis dans l'endroit, sur le 1^{er} rang, et un nombre plus grand encore ont commencé dernièrement des défrichements considérables. Le recensement de 1861 constate qu'il y a dans ce canton, et quelques autres qu'il mentionne 142 personnes d'origine canadienne-française, qui possèdent 318 acres défrichés qui ont produit 4,943 minots de grains, 720 minots de patates et 74 tonneaux de foin. Des personnes encouragées à faire l'exploration de ce canton, sont revenues enchantées du lieu, et se promettent d'y transporter au plus tôt armes et bagages pour s'y établir permanently. Le patriote correspondant de Saint-André Avelin, qui nous donne ces informations par la voie du *Courrier* d'Ottawa du 6 décembre 1862, ajoute qu'il y a bon nombre d'habitants des vieilles paroisses qui se proposent de s'établir sur des terres nouvelles, et à cet effet, il les invite chaleureusement à mettre à exécution cet important projet. "Qu'ils y viennent donc, dit-il; nous les y engageons. Qu'ils viennent emportant la certitude de ne trouver en nous que de bons voisins, des amis, des frères. Qu'ils viennent avec nous, et comme nous, s'emparer du sol pour le coloniser!"

Un homme à l'aise vient d'acheter du gouvernement, paraît-il, un excellent pouvoir d'eau, dans ce canton, pour y construire bientôt un moulin à scie et à farine. Ce sont là, pour les nouveaux établissements, des avantages sur lesquels il n'est pas besoin d'insister. Le site d'une chapelle a aussi été choisi, afin d'assurer à l'endroit une église aussitôt qu'il en sera besoin.

Harthwell.—Ce canton est situé à l'ouest du précédent, et renferme une population de 290 habitants, tous d'origine canadienne-française. L'étendue des divers défrichements s'élève à 804 acres, qui ont produit 7,601 minots de grains, 4,350 minots de patates, 57 tonneaux de foin et de gras pâturages. Le blé du printemps a rendu 10 minots par acre; et celui d'automne 11½ minots aussi par acre. La valeur des

défrichements, bâtisses, etc., est estimée à \$10,470. Depuis que le recensement a été fait, en 1861, il paraîtrait que la population a doublé dans ce canton. Une grande et jolie bâtisse est en voie de construction comme chapelle provisoire en attendant qu'on puisse y élever une église plus spacieuse. C'est M. le Curé de Saint-André Avelin qui est chargé des dessertes de Suffolk et Harthwell, ainsi que celle de Ripon, que nous verrons toute-à-l'heure. Il s'y rend quelquefois la semaine, mais plus généralement c'est le premier dimanche de chaque mois qu'il consacre à ces missions.

“ L'emplacement choisi pour la chapelle, — nous dit la correspondance déjà citée, — est un des plus beaux que l'on puisse voir. Un peu plus élevé que les terres environnantes, il domine un plateau d'une demie lieue d'étendue. Du côté opposé et au nord, est le Grand Lac que l'on aperçoit sur presque toute sa largeur, jusqu'à la ferme Gilmour, située à une très grande distance. Tout près, et au-devant de la Chapelle, coule la rivière de la Petite-Nation qui, sortant de son vaste réservoir, forme en descendant une belle nappe d'eau d'une demie lieue de longueur sur un mille de largeur. Tout proche encore est le détroit appelé la *Barrière*, seule place où il soit possible de jeter un pont pour faire communiquer les deux rives ou les deux parties du canton.

“ L'endroit choisi est donc une belle place pour une église ; une belle place pour un village. Deux rangs de terre forment la rive gauche, ils sont occupés ; dans tous les cas il ne reste là que quelques lots à prendre. Mais l'autre partie attend des bras et des cultivateurs. Quinze familles environ occupent le bord de l'eau ; elles y font très bien leurs affaires et voient chaque année leurs déserts s'agrandir d'un certain nombre d'arpents en superficie. Le reste du terrain n'est ni moins beau, ni moins avantageux : même bois, même sol et pas plus de montagnes. Un marché facile pour ces colons, c'est la ferme Gilmour où ils portent et vendent leurs produits pour de l'argent comptant. Le township Harthwell renferme donc tous les éléments essentiels pour former une belle paroisse. Ceux qui l'habitent y font des progrès rapides qui garantiront les mêmes résultats en faveur des colons qui viendront l'arroser de leurs sueurs, le fertiliser par leurs travaux, l'embellir par leur industrie. ”

La colonisation de ce canton, et ceux qui l'environnent, telle que je viens de le décrire, s'est faite dans la courte période de cinq ou six ans. Les colons sont venus de diverses paroisses

du Bas-Canada, mais plus particulièrement de Rigaud et de Greenville.

Ripon.—Ce canton est situé au-dessous de Harthwell, et à l'ouest de la ligne seigneuriale de la Petite-Nation. Il renferme une population de 609 habitants, tous canadiens-français. On compte 2,000 acres en état de culture qui ont produit 16,266 minots de grains et 10,497 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 26,763 minots et 178 tonneaux de foin.

Ce canton n'est pas absolument plan ; on y trouve quelques buttes ou collines, de beaux vallons, qu'on dirait faits exprès pour se remplir, avec du travail, de riches et abondantes récoltes. Le bois franc y domine dans une grande proportion, suivant que le constate le bien informé correspondant que je citais tout à l'heure, et dont je me plais à invoquer si souvent l'autorité.

Voici comment un *Ami* des colons parle des faveurs que la Providence dispense aux défricheurs :

"L'hiver dernier, il n'est pas monté moins que 80 familles nouvelles qui,—on peut le dire sans blesser la vérité et sans faire injure à personne,—n'apportaient pas de provisions pour plus de trois mois. Voyant cela, nous nous disions : Mon Dieu ! la misère va être grande au printemps. Eh bien non ! la misère n'a pas été si grande que nous l'avions craint d'abord. Et voici pourquoi. Chacun s'est mis à l'œuvre aussitôt rendu dans le bois ; chacun à bûché, fait de la cendre, du sel, de la potasse, et chacun a pu vivre de cette innocente et productive industrie ! La saison venue, chacun a semé quelques grains et, quoique l'année de 1862 n'ait pas été prospère comme on en a vu quelquefois, chacun est encore armé de courage et personne ne s'est laissé abattre par cette épreuve."

L'ouverture du canton Ripon date de sept ou huit ans ; mais c'est surtout durant ces trois dernières années que la population a augmenté au point qu'elle est aujourd'hui.

Il reste à coloniser les 8^e, 9^e et 10^e rangs qui ne sont en rien moins avantageux que ceux déjà occupés. Des chemins assez praticables se rencontrent jusqu'au 7^e rang. Ils deviennent plus beaux chaque année par les améliorations qu'ils subissent de temps à autres.

Un moulin à farine situé sur un magnifique pouvoir d'eau, sur la rivière de la Petite-Nation, fonctionne depuis plusieurs années, et on se prépare à en construire de nouveaux sur d'autres points du canton.

M. le Curé de Saint-André Avelin, donne ses soins de

pasteur à cette population et celles qui avoisinent, sept ou huit fois dans l'année, dans une maison nouvellement construite qui sert de chapelle en attendant, mais qui sera le presbytère un peu plus tard. Nul doute que bientôt cette mission formera une véritable et belle paroisse, qui aura son curé résident, et se disputera la place dans l'échelle du progrès avec celles plus anciennes.

Petite-Nation.—Cette seigneurie, qui forme la limite Ouest du système féodal dans le Bas Canada, a une étendue de cinq lieues de front sur autant de profondeur, et renferme aujourd'hui trois paroisses bien assises : Notre-Dame de Bon-Secours, Saint-André Avelin et Sainte-Angélique. Ce territoire qui fut octroyé le 16 mai 1674 à Mgr. de Laval, 1er Evêque de Québec, appartient aujourd'hui à l'Honorable L. J. Papineau. Le front de cette seigneurie est coupé par plusieurs baies de la rivière des Outaouais, et de larges étangs, vers lesquels le terrain est bas, mais d'une grande fertilité. En pénétrant dans l'intérieur de la seigneurie, le terrain s'élève par degré, et il est couvert de bois de construction de la meilleure espèce. La principale chaîne de montagnes qui se dirige à l'ouest depuis Québec jusqu'à ce qu'elle tombe sur l'Outaouais, traverse la seigneurie de la Petite-Nation vers le milieu. De ces hauteurs sortent plusieurs courants d'eau qui se répandent dans différentes directions et qui arrosent admirablement bien la contrée.

La paroisse de Notre-Dame de Bon Secours est la plus ancienne des paroisses de cette seigneurie, et renferme une belle église en bois de 80 pieds sur 40, et un presbytère de 40 pieds sur 20, construits dans le village communément appelé *Montebello*. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis 1830, laquelle est agréablement bien située. C'est dans cette riante paroisse que réside l'hon. L. J. Papineau, cette grande intelligence qui, pendant plus d'un quart de siècle, fut le défenseur énergique des droits et des libertés constitutionnelles des Canadiens-Français contre l'oligarchie anglaise qui, à cette époque, était aussi puissante qu'arbitraire. Ajoutons, à titre d'information, que cette paroisse a aussi été la première mission établie dans le diocèse d'Ottawa, parmi toutes celles composant aujourd'hui ce diocèse.

La paroisse de Saint-André Avelin est située dans la partie nord de la seigneurie, à 9 milles de la rivière des Outaouais, et traversée par celle de la Petite-Nation. Cette nouvelle paroisse est déjà la plus considérable en population de toutes celles de la seigneurie, et elle continue de prendre les

accroissements les plus rapides de toutes les paroisses du diocèse à cause de la quantité et de la bonne qualité des terres qu'il y a à concéder dans cette seigneurie, ou à vendre dans les cantons situés en arrière, appartenant à la Couronne. Il y a un joli village déjà formé où plusieurs marchands y font de solides affaires. Une église en bois de 50 pieds sur 30, et un presbytère, sont construits au centre du village, et un prêtre y réside depuis 1850.

Le recensement de 1861, réunit ensemble les développements des deux paroisses sus-mentionnées, c'est pourquoi je me vois obligé bien à regret, de n'offrir aucunes statistiques particulières à chacun de ces centres séparément. Sous les rubriques de "Petite-Nation", le recensement constate qu'il y a 2,451 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 111 personnes. L'étendue des terrains possédés par cette population s'élève à 27,518 acres dont 4,988 acres sont en état de culture, laissant encore en bois debout 22,530 acres. Au printemps de 1860 il fut ensemencé 4,014 acres, qui ont produit 29,281 minots de grains et 17,391 minots de patates et navets, formant en tout 46,672 minots et 997 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière, dans ces deux paroisses, est estimée à \$89,467.

La troisième paroisse, celle de Sainte-Angélique, n'a été formée que tout récemment. C'est en 1853, je crois, qu'on a commencé à s'établir un peu sérieusement dans cet endroit qui, très certainement, est destiné à devenir le centre d'une belle et importante paroisse. Le charmant et poétique village de Papineauville, que l'on connaissait déjà, forme le centre principal de la paroisse nouvelle de Sainte-Angélique.

Ce magnifique village, comme chacun sait, est bâti en amphithéâtre sur les rives de la baie de la Pentecôte, et il est séparé de la rivière Ottawa par le fief Plaisance. Sa distance de la cité d'Ottawa est d'environ 40 milles.

Une magnifique église en brique de 136 pieds sur 60, et un presbytère en bois, sont construits dans le village en question, et un prêtre y réside depuis 1857. La bénédiction solennelle de cette belle église s'est faite dans une grande pompe, le 23 octobre 1862. Cette église est bâtie sur une petite éminence qui domine tout le village. Elle est en brique, comme je viens de le dire, et se fait remarquer davantage par ses magnifiques encadrements de portes qui sont en pierre de taille aussi bien que par son nouveau genre de construction qui est d'après le goût de l'architecture romaine.

La population de Sainte-Angélique s'élève à 1,553 âmes,

dont 1,264 habitants sont d'origine canadienne-française. On y possède 29,012 acres de terre dont 5,831 acres sont en état de culture, laissant encore en bois debout 23,181 acres, pour les fins du défrichement et des besoins domestiques. La récolte de 1860 a fourni 25,420 minots de grains et 17,470 minots de patates et navets, formant en tout 42,890 minots et 1,207 tonneaux de foin. La propriété foncière est estimée à une valeur de \$148,472.

APERÇU SOMMAIRE

SUR LES DÉVELOPPEMENTS DE L'OUTAOUAIS DEPUIS DIX ANS.

Arrêtons-nous, un instant, pour considérer les progrès principaux qu'a faits cette importante partie de l'Outaouais, qui s'étend depuis sa limite ouest jusqu'à la seigneurie de la Petite-Nation inclusivement, laquelle ne formait qu'un seul comté, avant 1854, tandis qu'aujourd'hui cette étendue de terrain est divisée en deux vastes comtés, comme nous venons de le voir.

Il y a dix ans, c'est-à-dire en 1851, le chiffre de la population de ce territoire était de 22,903 habitants dont 6,984 étaient canadiens-français, établis dans vingt-quatre paroisses ou missions. Le recensement de 1861 constate qu'il y a maintenant 41,014 âmes dont 16,518 habitants sont d'origine canadienne-française, composant au moins soixante centres ou noyaux différents de population.

C'est donc une augmentation de 36 paroisses ou missions nouvelles qui ont surgi depuis dix ans, et un surplus de population de 18,111 âmes, dont 9,534 personnes sont d'origine canadienne-française et 8,577 appartiennent aux autres origines; d'où il appert que c'est la race canadienne-française qui s'est la plus développée, puisqu'elle compte pour un chiffre aussi élevé dans la population totale de l'endroit.

En 1851, on comptait dans cette partie du diocèse d'Ottawa 8 églises ou chapelles catholiques et six prêtres résidents. Aujourd'hui, le chiffre des églises ou chapelles s'élève à 27, et le nombre des prêtres résidents à vingt!

A l'heure qu'il est les catholiques sont au nombre de 27,148, et les protestants au chiffre de 13,866 âmes; cette dernière croyance religieuse ne forment donc qu'environ le tiers de la population totale.

Outre l'organisation du culte religieux propre aux populations que nous venons de voir, il y a aussi les 5 missions sauvages du Fort-William, de la Rivière Mataouanne, (près du Lac Nipissing), des lacs Témiskaming, Abbitibbi, et Albany, ainsi que les 4 missions du Saint-Maurice, que le vénéré Prélat du diocèse d'Outaouais a pris sous sa bienveillante et pieuse sollicitude.

Quoique le recensement de 1861 porte à 188 le nombre des sauvages de l'Outaouais, des renseignements positifs que je reçois m'autorisent à dire que la population sauvage des contrées sus-mentionnées, visitée par les missionnaires catholiques, peut être évaluée à environ 10,000 âmes.

L'instruction des enfants n'est pas ce qu'elle devrait être ; mais plusieurs raisons expliquent cette regrettable lacune, que la nature de mon sujet ne me permet pas de développer ici. Je me contenterai de dire seulement qu'il y a 35 écoles élémentaires, 2 académies et 3 écoles modèles ouvertes pour l'instruction des enfants catholiques, qui sont fréquentées par 2,056 élèves, et 39 écoles protestantes instruisant 1,692 enfants, formant un total de 79 institutions fréquentées par 3,748 enfants.

L'étendue des terrains mis en état de culture dans l'Outaouais s'élevait à 70,701 acres, en 1851, dont 41,931 acres avaient été ensemencés et avaient produit 322,092 minots de grains et 218,319 minots de patates et navets, formant en tout 540,411 minots et 18,394 tonneaux de foin. Aujourd'hui, on compte 123,677 acres de terre en état de culture dont 86,977 acres ont été ensemencés et qui ont produit 999,782 minots de grains et 706,982 minots de patates et navets, en 1860, formant un total de 1,706,764 minots et 29,572 tonneaux de foin. Le blé seul figure pour 135,308 minots en plus (1).

(1) Pour satisfaire à la curiosité du lecteur, je place ici les différentes espèces de céréales et la quantité récoltée, durant les années ci-dessus mentionnées.

	Année 1851.	Année 1860.	Augmentation en 1860.
Blé,.....	54,037 minots	189,345 minots	135,308 minots.
Orge,.....	2,752 "	14,133 "	11,381 "
Seigle,.....	4,641 "	1,064 "	6,423 "
Pois,.....	24,510 "	102,698 "	78,188 "
Avoine,.....	215,720 "	654,588 "	438,868 "
Sarrasin,.....	4,068 "	12,566 "	8,493 "
Blé d'inde,.....	16,364 "	15,388 "	(.....976) moins
En tout.....	322,092 minots	999,782 minots	677,690 minots.
Patates et navets...	218,319 "	706,982 "	488,663 "
Grand Total.....	540,411 minots	1,706,764 minots	1,166,353 minots.
Foin	18,394 tonneaux	29,572 tonneaux	11,178 tonneaux.

Ces chiffres établissent donc un surplus de 52,976 acres de terre neuve, qui ont fourni une augmentation de 1,166,353 minots de grains et patates, en 1860, outre 11,178 tonneaux de foin et les pâturages. Ce magnifique résultat est l'œuvre de ces dernières dix années !

D'après le recensement de 1861, la valeur de la propriété foncière des comtés de Pontiac et Ottawa s'élève à \$4,180,774 ; les instruments aratoires sont estimés à \$189,086 ; et le bétail, à \$1,013,779, formant une valeur de richesses permanentes de \$5,383,639, outre la valeur des produits récoltés ou de l'industrie domestique ordinaire.

W. Hamilton, écr., J. P., demeurant sur la rive Est de la Gatineau, dans le canton Hull, rapporte devant le comité d'Emigration de l'Assemblée Législative, en 1860, qu'il réside dans cet endroit depuis plus de quinze ans et que la connaissance qu'il a acquise de la vallée de l'Ontaouais en général pendant tout le temps qu'il a été l'agent des riches marchands de bois Gilnmour et Cie, lui permettent de répondre aux questions posées par le Comité, avec connaissance de cause. Je m'empresse de rappeler ici ce témoignage sommairement, afin de mieux fixer l'attention publique sur la valeur ou la qualité des terres de l'Ontaouais.

1° Les parties rapprochées des cantons qui avoisinent immédiatement la rive nord de la rivière des Ontaouais, dit ce monsieur, sont rocheuses et montagneuses ; mais toutes les vallées sont extrêmement fertiles et fournissent un sol composé de marne et d'argile. La tête de ces cantons offre un niveau général et onduleux ; le sol y est mêlé et il est de la meilleure qualité.

2° La qualité prédominante des bois de construction sont l'érable, le hêtre, le bouleau et le pin blanc ; on trouve aussi dans les vallées un assez grand nombre de chênes. On rencontre généralement dans ces vallées de grandes pruches et du bois blanc mêlés aux espèces déjà nommées et qui indiquent invariablement un sol riche, fécond et propre à toute espèce de culture convenable au climat.

3° On peut dire en général que le blé d'automne et de printemps, l'avoine, l'orge, les pois, le seigle et le blé d'inde sont supérieurs. J'ai vu du blé d'automne égal à celui qui nous vient de l'ouest de Toronto. Le blé de printemps de Hull et Wakefield n'a pas de supérieur quand la semence est de bonne qualité.

4° Le sol et le climat sont favorables à la production des

grains ci-dessus énumérés ; loin de considérer la durée de l'hiver comme nuisible, je la regarde comme un avantage, car l'épaisseur de la neige y protège le blé d'automne et sert à enrichir le sol.

5° Les pommiers et les groseilliers y viennent bien ; mais on n'a prêté qu'une bien faible attention à cette branche d'horticulture ; je crois même pouvoir dire que toutes espèces de pommes produites dans l'Isle de Montréal, pourraient l'être ici avec autant de chance et de succès.

6° Tous les lacs, et ils sont innombrables, de la rive nord de l'Outaouais foisonnent de truite, de brochet, et de poisson blanc ; dans quelques-uns des plus grands, on trouve l'éturgeon.

Pour terminer, ce monsieur ajoute qu'à partir de la limite en arrière de la seigneurie de la Petite-Nation, tous les cantons situés en arrière de ceux qui bordent la rivière des Outaouais depuis cette seigneurie jusqu'au Grand Calumet, renferment d'immenses étendues de terres de choix, mais qui sont inaccessibles en grande partie, faute de chemins. "Il existe en arrière de Templeton, dit-il, une étendue de terre qui embrasse une partie de Portland, tout Denholm, Low, Aylwin, Alleyn et Cawood, où le sol est uni et onduleux et couvert d'érable, de chêne, d'orme, de bois blanc et de pin blanc (dans cette partie de l'Outaouais il ne croît pas de pin rouge). J'ai traversé ce pays en partie, et sur information, je suis certain qu'il y a là 120 milles carrés de forêts inhabitées parce qu'il n'y a pas de chemin pour y arriver. Il semble singulier qu'une portion aussi importante du pays soit depuis si longtemps négligée, surtout aujourd'hui qu'Ottawa est devenue Capitale, et que la distance qui sépare cette ville du centre de ces régions ne soit que de 20 à 30 milles ; il devient encore plus important d'y ouvrir des chemins."

Je suis heureux de dire ici que ces utiles suggestions de M. Hamilton, et les recommandations de A. J. Russell, écr., ont attiré l'attention du gouvernement sur le sujet, et que le territoire mentionné en dernier lieu devra être traversé par un chemin de colonisation qui vient d'être tracée et dont l'ouverture est commencée aux deux bouts, suivant que je l'ai constaté déjà, sous la rubrique de Pontiac.

XL.—Comté d'Argenteuil.

Ce comté, borné par la rivière des Outaouais, renferme une population de 12,897 habitants dont 2,781 sont canadiens-français, lesquels possèdent 179,095 acres de terre dont 69,459 acres sont en état de culture.

La récolte de 1860 a été de 364,149 minots de grains et 224,876 minots de patates et navets, formant en tout 589,025 minots et 20,396 tonneaux de foin, le tout évalué à \$327,196.85.

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$77,417.84.

Le revenu des jardins est de \$2,048 ; la valeur du bétail, au chiffre de 27,778 têtes, est estimée à \$351,161 ; et les voitures d'agrément, au nombre de 702, sont évaluées à \$19,168.

Les instruments d'agriculture valent \$94,229 ; et la valeur de la propriété foncière est estimée à \$1,218,329.

Formant une valeur totale de \$2,089,549.69.

Ce comté renferme une grande quantité de terres arpentées et subdivisées en lots pour les fins de la colonisation, situées dans les cantons Montcalm, Arundel et de Salaberry, où pas moins de 70,000 acres sont annoncés en vente au prix de 30 cents l'acre. L'agent local, W. Thompson, écr., demeure dans le canton Arundel. On se rend à cette agence par bateau-à-vapeur de Montréal à Greenville, et ensuite par terre jusqu'au bureau. Le sol est généralement bon quoique rocheux par endroit et souvent inégal.

Quoique le gouvernement ait octroyé \$12,900 pour l'ouverture des chemins dans ce comté, depuis 1853 à 1861, cependant ces chemins sont loin d'être assez avancés pour permettre à la colonisation de se développer efficacement. On sait par une assez longue expérience que les colons n'osent guère s'aventurer dans la forêt où il ne se trouve point de chemin, et c'est pourquoi la colonisation ne fait guère de progrès.

Comme le moyen le plus puissant d'attirer des colons est l'ouverture des routes conduisant des anciens établissements aux nouveaux, il serait donc de la plus haute importance de faire avancer plus rapidement les nombreuses routes en voie d'ouverture dans ce comté, plutôt que d'en ouvrir de nouvelles et n'en finir aucune. C'est un mal qui se fait sentir dans bien des comtes.

Nous allons toutefois considérer les développements actuels de la colonisation dans ce comté.

Grenville.—Ce canton est situé sur la Rivière-des-Outaonais et renferme un sol varié et bon, surtout le long de cette rivière. A l'intérieur, le terrain devient brisé et inégal et la terre est d'une qualité inférieure, encombrée de rochers et autres obstacles à l'agriculture. La rivière Rouge coule au centre de ce canton, ainsi que plusieurs autres courants qui arrosent ce terrain très convenablement. En face du canton se trouve quelques petites isles, et les intervalles qui les séparent, dit M. Bouchette, forment plusieurs rapides.

Il y a dix ans, c'est-à-dire en 1851, la population de Grenville et son augmentation s'élevait à 1,992 âmes dont 518 habitants étaient canadiens-français, possédant 6,753 acres de terre en état de culture qui avaient produit 29,648 minots de grains et 17,894 minots de patates et navets, formant en tout 47,542 minots et 1,741 tonneaux de foin. Aujourd'hui, le chiffre de la population de cet endroit s'élève à 2,178 habitants dont 467 sont d'origine canadienne-française, laquelle possède 12,007 acres de terre en état de labour qui ont fourni une récolte de 71,100 minots de grains et 51,186 minots de patates et navets, formant en tout 122,286 minots et 1,988 tonneaux de foin.

C'est donc une faible augmentation de 186 âmes, depuis dix ans, sur la population totale. Les canadiens-français ont diminué au nombre de 51 personnes durant cette même époque. Quant au travail agricole, il est dans une phase de progrès très satisfaisant. On y a préparé durant ces dernières dix années 5,254 acres de terre nouvelle, et les récoltes ont augmenté de 74,744 minots de grains et patates, en 1861. Le foin ne compte que pour un surplus de 247 tonneaux.

Les catholiques, qui composent presque la moitié de la population totale, forment une paroisse placée sous le patronage de Notre-Dame des Sept-Douleurs, laquelle est desservie par M. le Curé de Saint-Philippe, depuis 1850, dans une belle église en pierre de 70 pieds sur 36, construite dans le village de Grenville.

Ce village est situé sur le bord de l'Outaonais, à la tête du Canal d'Ottawa, et renferme environ 900 âmes. Un chemin de fer relie cette place avec Carillon, formant une longueur de 12 milles. La distance de Grenville à Montréal est d'environ 60 milles.

Deux chemins partent de Grenville pour l'intérieur; l'un conduisant à Amherst et l'autre dans la direction d'Arundel.

Le chemin de Grenville et Amherst commence dans les profondeurs de l'augmentation de Grenville et a été ouvert

l'espace de sept milles, en 1861, jusqu'à la vallée de la rivière Maskinongé, située près de la ligne qui divise les comtés d'Argenteuil et d'Outaouais. Plusieurs familles se sont établies le long de ce nouveau chemin, où l'on trouve d'excellentes terres. Au-delà de la chaîne de montagnes qui passe par le centre des cantons environnants, courant de l'est à l'ouest, les terrains sont plus unis et offrent par conséquent plus de facilités pour les colons, surtout dans l'augmentation de Grenville. Deux nouvelles églises sont actuellement en construction dans ce dernier endroit. Dans le but d'atteindre les belles terres qui sont en profondeur, M. McCallum, conducteur des travaux de ce chemin, a judicieusement fait passer son chemin par la vallée sus-mentionnée de la rivière Maskinongé, laquelle prend sa source dans le canton Ponsomby et va se décharger dans la rivière Rouge, à une distance d'environ 14 milles de son embouchure.

Le deuxième chemin s'étend de Grenville à Montcalm et Arundel, à travers Harrington ; sa longueur est d'environ 26 milles. Le sol et les bois sont bons, mais le pays est montagneux ; les pouvoirs d'eau sont nombreux dans ces localités et la pierre à chaux y abonde. Il y a une grande quantité de pin d'exploité dans l'endroit, mais il en reste encore assez pour l'usage des colons. Des rapports établissent que le sol des cantons Montcalm, Arundel et de Salaberry est excellent et que les bois francs sont en abondance, offrant d'heureux avantages aux colons qui s'y établissent. M. Milway, chargé des travaux d'ouverture de ce chemin, disait dans l'un de ses rapports que le terrain était pierceux dans Grenville, le long de ce chemin, jusqu'à la profondeur de ce canton, auquel endroit on trouve le mérisier, le hêtre, et l'érable sur les hauteurs, et des bois mêlés sur le terrain plat. Dans la partie de Harrington, Montcalm et Arundel, que traverse le chemin, le terrain est meilleur, mais inégal en quelqu'endroit.

Chatam.—Ce canton est voisin du précédent, à l'Est, et renferme un sol à peu près semblable. L'importante rivière du Nord passe dans l'angle sud du canton pour aller tomber dans la Rivière-des-Outaouais, près des Rapides de Carillon, vis-à-vis de la paroisse de Saint-André.

En 1851, on portait le chiffre de la population de Chatam à 3,167 âmes dont 878 habitants étaient canadiens-français, possédant 12,382 acres en état de culture qui avaient produit 46,738 minots de grains et 27,717 minots de patates et navets,

formant en tout 74,455 minots. Le recensement de 1861 constate qu'il y a aujourd'hui une population totale de 3,754 âmes dont 677 personnes sont d'origine canadienne-française, laquelle population forme quatre ou cinq centres particuliers de colonisation, possédant 18,509 acres de terre en état de culture qui ont produit 92,981 minots de grains et 47,969 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 140,950 minots et 3,052 tonneaux de foin.

Par ces calculs il appert donc que la population a augmenté de 587 âmes depuis dix ans, quoique les canadiens-français aient diminué de 201 personnes durant le même intervalle, et que les défrichements offrent un surplus de 6,127 acres de terre nouvelle. Il en est de même des récoltes, tout naturellement, lesquelles ont donné un surplus en 1860 de 46,243 minots de grains et 20,252 minots de patates et navets, formant en tout 66,495 minots, outre le foin et les pâturages.

Suivant que je viens de l'exprimer, la population est établie dans plusieurs endroits du canton Chatam.

Un petit village, appelé *Dalesville*, est situé dans le 10^e rang, partie N. E. du canton, lequel renferme environ 150 personnes. Plusieurs lacs et rivières se trouvent dans les environs, et des chutes importantes existent pour les fins de l'industrie et du commerce en général. Le sol est couvert de beau bois de construction, en quantité suffisante pour le besoin des fermes.

Un deuxième noyau se développe dans l'endroit appelé *Brownsbury*, situé au-dessous du précédent, dans le 8^e rang, lequel contient environ 175 personnes.

Un troisième centre est également formé dans les 5^e et 6^e rangs, qu'on désigne sous le nom de *Starneville*. J'ignore le chiffre de la population de ce village.

Vient enfin la nouvelle paroisse de Saint-Philippe, érigée civilement depuis le 6 août 1861, laquelle est située dans la partie S. O. du canton. Une belle église en brique de 50 pieds sur 30, et un presbytère aussi en brique, sont construits, et un prêtre y réside depuis 1850.

Plusieurs chemins sont ouverts dans Chatam, et conduisent vers l'intérieur.

Le premier chemin, de Chatam à Wentworth, commence au chemin de front du 10^e rang, dans la ligne entre les lots Nos. 22 et 23, en arrière de Dalesville, court au nord-est jusqu'au lot No. 21 du 1^{er} rang de Wentworth, où il se joint à un autre chemin.

Un deuxième chemin part aussi de Chatam et mène à

Harrington, lequel commence au front du 10^e rang, sur le lot No. 27, en arrière et vis-à-vis de Saint-Philippe, court vers le nord jusqu'à à peu près au centre du 11^e rang, et prend ensuite une direction nord-ouest jusque dans Grenville et va aboutir dans le 2^e rang d'Harrington, sur le lot No. 6, au chemin de Grenville à Harrington, dont j'ai parlé plus haut, lorsqu'il s'est agi des chemins de Grenville. M. Geo. Hamilton, conducteur de ce dernier chemin, dit que le terrain dans les environs de Dalesville et Harrington, depuis le front du 10^e rang de Chatam, ainsi que dans les rangs nord du canton Grenville, est léger avec sous-sol blanc sablonneux. Cette route est d'une longueur d'environ 32 milles.

Un troisième chemin commence à la Chûte et va aboutir dans le canton Howard, en passant à travers Gore et Sainte-Angélique. L'ouverture de ce chemin ne fait que commencer, et la longueur projetée est d'à peu près 25 milles. Le terrain traversé par ce chemin est un *loam* sableux. Le bois franc domine, mais on y trouve aussi du pin, de l'épinette et de la pruche. Dans Wentworth, Howard, Gore, Mille-Isles et Morin, rapporte M. Smith, dans son rapport de 1860, les terrains sont généralement cotoyeux et les vallées sont très fertiles et produisent toutes espèces de grains, et les côteaux sont très propres à faire de bons pâturages. Ce chemin ouvrira à la colonisation une grande quantité de terre de la Couronne dans les divers endroits ci-dessus mentionnés. Dans la 1^{ère} concession de Gore, à deux acres du chemin, se trouve un pouvoir d'eau capable de faire mouvoir un moulin à farine et à scie ; on en trouve d'autres dans les 2^e et 4^e rangs.

Gore.—Ce canton est situé en arrière de Saint-André et de la Chûte, et commence la deuxième rangée des cantons. Il a six rangs de profondeur de 28 lots chaque et renferme une population actuelle de 793 habitants, presque tous d'origine irlandaise ; il y a dix ans, la population de Gore s'élevait à 996 âmes, ce qui fait une diminution de 203 habitants, survenue durant ces dernières dix années. Le déboisement de la forêt n'a nullement progressé durant cette même époque. Le sol de ce canton est montagneux, et plusieurs lacs très poissonneux existent dans l'endroit, et fournissent d'excellents poissons. Le nombre d'acres de terre en état de culture s'élève à 4,992 acres qui ont produit 20,365 minots de grains et 19,609 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 39,974 minots et 938 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$56,300.

Le chemin de la Chûte, dont j'ai parlé il y a un instant, passe dans ce canton, près des Lacs Saint-Jean et Barrow ; le premier, situé dans le fronton du 1^{er} rang, et le deuxième dans le 5^e rang. Il y a une Chapelle bâtie dans le 3^e rang de Gore, et une deuxième Chapelle y est en voie de construction.

Un autre chemin commence au pont de Saint-Colomban et se dirige vers Lakefield, dans le 2^e rang de Gore, formant une longueur d'environ 10 milles. Les pouvoirs d'eau sont nombreux dans les environs de ce chemin, dit M. Phelan, conducteur des travaux, et il n'y a pas en de bois d'enlevé en quantité suffisante pour ne pas répondre aux besoins des colons.

Sainte-Angélique.—Entre Gore et la pointe Ouest du canton Morin, se trouve un petit lopin de terre, détaché de l'augmentation de la vaste seigneurie de Mille-Isles, qui renferme une paroisse naissante placée sous le patronage de Sainte-Angélique. Ne possédant aucun renseignements sur l'endroit, je me vois forcément empêché d'en dire quoique ce soit, me contentant seulement d'en faire remarquer l'existence.

Morin.—Ce canton est d'une forme triangulaire et renferme dix rangées de terres, toutes prêtes pour les fins de la colonisation ; il est situé entre Wexford, Howard, et Beresford, au nord. Ce canton est divisé en deux sections, dont l'une appartient au comté de Terrebonne, et l'autre à celui qui nous occupe. Dans la partie renfermée dans ce comté se trouve une population résidente de 454 habitants dont 166 sont canadiens-français, laquelle possède 2,076 acres de terre en état de culture qui ont produit 11,314 minots de grains et 10,668 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 21,982 minots et 296 tonneaux de foin.

Cette courageuse population est pleine d'espoir et marche activement vers la prospérité. C'est M. le Curé de Sainte-Adèle qui est chargé de cette desserte.

La valeur de la propriété foncière de cette partie du canton Morin s'élève déjà à \$26,778.

Un chemin mène dans le canton Morin, partant de la rivière du Nord, dans la paroisse de Saint-Colomban. M. Hamilton, conducteur des travaux de ce chemin, dit dans l'un de ses rapports que le sol est inégal et rocheux dans la première partie de ce chemin jusqu'à la côte Sainte-Angélique ; de là au canton Morin, il est plus uni, et dans ce dernier township il est meilleur encore et ses collines offrent d'excel-

lents pâturages. Un moulin à scie est construit sur le lot No. 44 du 1er rang du canton Morin.

Le site d'une église a été établi par les autorités religieuses dans ce canton, et des mesures sont prises pour la construction d'une Chapelle, paraît-il.

M. Hamilton rapporte que la partie ouest du canton Morin s'établit rapidement depuis que le chemin de la rivière du Nord est ouvert. Avant 1854, il n'y avait d'établissements que sur le 1er rang, à l'ouest du No. 53, maintenant il y a des colons sur les 1er, 2e et 3e rangs jusqu'à la ligne qui divise Wentworth de Morin. Il ajoute que des colons sont même allés au delà de cette ligne, dans Wentworth, où il y a une excellente étendue de terrain, sur les 6e, 7e, 8e et 9e rangs.

Wentworth.—Ce canton est situé au-dessus de Chatam, et renferme un grand nombre de petits lacs et ruisseaux qui arrosent convenablement la contrée. La plus grande partie de ce terrain est montagnueuse et pleine de rochers, à l'exception des trois premiers rangs dont la terre est d'une qualité passablement bonne, et de la partie Est du canton ci-dessus mentionnée. L'accroissement de la population comme la quantité des défrichements n'ont point considérablement augmenté durant ces dernières dix années, comme on va le voir.

En 1851, on comptait dans l'endroit une population de 296 âmes dont 29 personnes étaient d'origine canadienne-française, possédant 1,019 acres de terre en état de culture qui avaient produit 2,809 minots de grains et 2,918 minots de patates et navets, formant en tout 5,727 minots. Lors du recensement de 1861, la population ne s'élevait encore qu'à 343 habitants dont 50 étaient franco-canadiens, possédant 1,268 acres défrichés qui ont produit 8,360 minots de grains et 6,872 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 15,232 minots, outre le foin et les pâturages.

L'augmentation de la population n'a donc été que de 21 âmes depuis dix ans, et les défrichements de 249 acres, lesquels ont fourni un surplus de 9,505 minots de grains et patates. La valeur des défrichements, bâtisses, etc., est estimée à \$14,200.

Plusieurs chemins sont tracés dans ce canton et ouverts en partie. Celui que je désire mentionner commence au front du 1er rang de Wentworth, sur le lot No. 21, et court au nord jusqu'au front du 9e rang, aboutissant à la pointe Est de la fourche du Lac Imbrakie, long d'environ 5 milles. Il existe

trois excellents pouvoirs d'eau dans les environs de ce chemin, dans Wentworth. Sur ce chemin, dit M. Boa, conducteur des travaux, le sol est bon, mais il devient inégal et très rocheux dans les 3^e, 4^e et 5^e rangs ; le reste du canton est moins rocheux et a une surface plus unie. Le bois consiste en épinette, pruche, cèdre, hêtre, mérisier et érable. L'épinette et le cèdre y sont très gros et d'une excellente qualité ; et il y a de beaux bois francs particulièrement propres à la manufacture de la potasse. Quant aux autres chemins, je les ai déjà mentionnés.

Harrington.—A l'ouest du canton que nous venons de voir se trouve celui-ci, qui a dix rangs de 28 lots chaque, tout arpenté et subdivisé en lots, mais qui, cependant, ne progresse pas plus que les autres cantons que nous venons de considérer.

Il y a dix ans, il renfermait 267 personnes, toutes d'origine britannique, qui possédaient 531 acres défrichés qui avaient produit 3,101 minots de grains et 1,479 minots de patates, formant en tout 4,580 minots. Le recensement de 1861 constate qu'il n'y a encore dans l'endroit que 310 âmes dont 15 personnes appartiennent à l'origine canadienne-française et que les défrichements ne s'élèvent qu'à 744 acres qui ont fourni 8,825 minots de grains et 5,120 minots de patates, en 1860, formant en tout 13,945 minots. Les cultures du blé et des pois ont diminué considérablement durant cette dernière époque, tandis que l'avoine, les patates et le foin ont augmenté de plus du double. La propriété foncière est évaluée à \$15,192. La rivière Rouge et un grand nombre de petits lacs et autres courants d'eau arrosent admirablement bien la contrée.

M. Hamilton dit que le sol des huit premiers rangs d'Harrington est léger, mais que les autres rangs sont composés de très bonnes terres, avec un sous-sol de glaise. Quoique j'aie déjà fait allusion du chemin Harrington, sous la rubrique Grenville, j'ajouterai, cependant, ce qu'en dit M. Boa. Sur ce chemin, dit ce monsieur, depuis le pont jusqu'à la décharge du Lac Joseph (situé dans ce canton), le sol est généralement bon, quoiqu'un peu rocheux ; depuis la décharge du Lac en question jusqu'au Lac Beavan (canton Arundel) le sol est excellent, principalement le long de la vallée du ruisseau Sainte-Anne, où le bois franc domine, quoique dans cette vallée le bois soit mêlé. Sur les bords du Lac Beavan, on trouve le chêne en quantité considérable.

Il y a d'excellents pouvoirs d'eau sur le lot No. 4 du 4^e rang d'Harrington, à environ quatre acres du chemin ; un autre, à l'endroit appelé "Glencoe's Mills ;" et enfin un troisième dans le dernier rang du canton à 3 $\frac{1}{2}$ milles du moulin ci-dessus mentionné, sur le chemin conduisant aux Rapides de Beavan.

Arundel.—Ce canton qui a huit rangs de hauteur, n'est arpenté qu'en partie. Deux rangées de terres ont été organisées sur les bords de la partie supérieure de la rivière Rouge, afin de faciliter la colonisation dans cette partie du canton, et y asseoir une paroisse sur les deux rives de cet important cours d'eau. Il n'y a actuellement que cinq familles ou 26 personnes établies dans l'endroit, appartenant toutes à l'origine britannique, lesquelles possèdent 600 acres de terre dont 45 sont défrichés. Dans le printemps de 1860, il fut ensemencé 23 acres qui ont donné 484 minots de grains et patates. Le bétail consiste en 5 bêtes à cornes, 3 chevaux et 7 moutons.

Ce canton renferme un terrain de bonne qualité avec sous-sol glaiseux. Le bois franc domine, et on y trouve aussi beaucoup d'orme et de frêne. Il existe un puissant pouvoir d'eau sur le 8^e rang de ce canton. J'apprends que depuis que le recensement est fait plusieurs familles canadiennes-françaises nombreuses, ont vendu leurs propriétés dans les vieux établissements, et ont été s'établir dans ce canton. M. Milway, conducteur du chemin d'Arundel, rapporte de son côté que ce canton s'établit rapidement, et que déjà une église a été bâtie par les colons durant l'année 1861.

Montcalm.—Sur la même ligne et à l'Est du canton précédent se trouve situé celui de Montcalm, dont la plus grande partie est arpentée et divisée en lots prêts à établir. Plusieurs lacs et rivières arrosent ce canton, qui ne renferme encore que 3 familles ou 10 habitants, tous d'origine britannique. Il n'y a que 19 acres défrichés sur les trois lots possédés, dont 9 acres ont été ensemencé en 1860 et ont produit 118 minots de grains, 522 minots de patates et 7 tonneaux de foin. Le bétail se compose de 4 bêtes à cornes, 2 chevaux et 4 moutons.

Ce canton renferme d'excellentes terres, mais en plusieurs endroits c'est le bois mou qui domine, et, par conséquent, n'offre pas autant d'encouragements aux colons pauvres que les terrains convertis de bois franc ; toutefois la qualité de son sol ne manquera pas de lui assurer une prompte colonisation.

Quant aux anciennes paroisses des seigneuries, le cadre déjà trop étendu de ces Études, un me permet point de m'y arrêter.

XLI.—Comté des Deux-Montagnes.

Ce comté est situé sur la rive nord de l'Outaouais qui, en cet endroit, s'élargit assez considérablement et forme de grands et larges bassins auxquels on donne le nom de *Lac des Deux-Montagnes*. L'étendue de ce comté est formée des deux vastes seigneuries du Lac des Deux-Montagnes et Mille-Isles, mesurant une largeur réunie d'environ quatre lieues et demie, s'étendant depuis la ligne d'Argenteuil, à l'ouest, jusqu'à celle de la seigneurie de Blainville, à l'Est, sur le chenal nord de l'Isle-Jésus.

Le savant Géographe Bouchette mentionne que la surface de cette contrée est irrégulière, à raison d'une incision formée par l'angle nord-ouest de Mille-Isles, d'environ quatre milles de profondeur. Le sol est partout très favorable ; dans plusieurs parties il consiste en une belle marne forte, mêlée de terre noire et grasse, qui contribue beaucoup à la fertilité. Le terrain, ajoute-t-il, est inégal, mais jamais jusqu'à porter aucun préjudice ; sur le bord du Lac, dans le voisinage du village sauvage, il est d'une élévation modérée, de là en tirant à l'ouest jusqu'aux Eboulis, il s'affaisse par degré et devient plat ; ensuite il se relève près des limites d'Argenteuil. A peu de distance de la rivière, à l'est du village, se trouvent les deux montagnes remarquables qui donnent le nom à la seigneurie et au Lac ; l'une d'elles nommée le Mont-Calvaire présente sur son sommet les restes de quelque bâtiments qui ont longtemps porté le nom des Sept-Chapelles. Vers l'intérieur, le terrain descend plus bas que vers la rivière, et plus loin, au fond, il devient élevé et presque montagneux.

Le comté est abondamment arrosé par la Grande et la Petite Rivière du Chêne, la Rivière du Nord et autres courants moins importants.

La population actuelle du comté s'élève à 18,408 habitants dont 16,866 sont franco-canadiens, et seulement 1,542 âmes d'autres origines.

L'étendue de terrains possédée est de 181,656 acres dont 115,845 acres sont en parfait état de labour, laissant seule-

ment 65,811 acres encore en bois debout pour les fins domestiques et des fermes.

Le recensement de 1861 constate qu'il y a eu 77,956 acres ensemencés au printemps de 1860, qui ont rapporté une récolte de 670,780 minots de grains et 230,388 minots de patates, formant en tout 901,168 minots outre 13,628 tonneaux de foin, le tout évalué à \$536,699.38. Le blé seul figure pour 57,700 minots.

La valeur des produits de l'industrie domestique, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élève à la somme de \$119,316.39. Le sucre d'érable confectionné durant l'année 1860 s'élève à 152,471 lbs.

Le revenu des jardins et vergers s'élève à \$25,129.

Le bétail, qui compte pour le chiffre de 43,809 têtes, est évalué à \$568,822.

Les voitures de plaisir, au nombre de 2,870, valent \$84,241.

On évalue à la somme de \$240,190 la valeur des instruments d'agriculture, et à \$1,432,703 celle de la propriété foncière, formant une richesse totale de \$6,007,100.77.

La paroisse de Saint-Eustache renferme un magnifique village agréablement situé à l'embouchure de la rivière du Chêne, au pied du Lac des Deux-Montagnes, d'où la vue s'étend sur les beaux établissements bien cultivés de l'Isle-Jésus, séparés de Saint-Eustache par le chenal nord de cette Isle qu'on appelle communément rivière Jésus, et sur les Isles nombreuses et bien diversifiées dont la rivière est parsemée, qui offrent un des tableaux les plus pittoresques, desquelles petites isles est surgi le nom de la seigneurie de *Mille-Isles* et dans laquelle est située la paroisse de Saint-Eustache. Ce village, qui est incorporé, renferme environ 900 personnes et n'est éloigné de Montréal que de 21 milles. La population agricole de la paroisse s'élève à 2,372 âmes, formant une population totale de 3,272 habitants. Une Académie est ouverte pour l'instruction des jeunes garçons de l'endroit, dirigée par les Frères de Saint-Joseph, et un Couvent dirigé par les Dames de la Congrégation.

Une autre paroisse également bien située est celle de Sainte-Scholastique, qui renferme un beau village aussi populeux que celui de Saint-Eustache, établie sur les rives de la partie supérieure de la rivière du Chêne, qu'on appelle aussi Belle-Rivière, dans la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Ce village est le chef-lieu du District de Terrebonne. Un beau Couvent est aussi établi dans cette paroisse pour l'éducation des jeunes filles.

Sur le bord du Lac des Deux-Montagnes se trouve établi le Village sauvage, situé sur une pointe de terre qui s'avance dans le Lac. Quoique le recensement de 1861 ne constate aucunement l'existence d'un groupe sauvage dans cet endroit, cependant on peut évaluer le chiffre de cette population à peu près comme suit : Iroquois 450 âmes, Algonquins, Nipissing et Outaouais environ 800, formant en tout 1,250 sauvages ; on compte en outre environ 200 personnes d'origine canadienne-française établies dans les environs du domaine, qui sont desservies par les MM. de Saint-Sulpice. Cette population sauvage, vit de chasse et de pêche, et un peu des travaux manufacturiers consistant en objets confectionnés par les sauvagesses, broderies sur l'écorce, paniers, chausures et autres petits articles de fantaisie, qu'elles vendent aux étrangers et aux marchands de Montréal. Les hommes manufacturent des canots d'écorces, des raquettes, et préparent les pelleteries. Ce sont à peu près là les seuls moyens d'existence qu'ils possèdent, car ils cultivent peu on point. Une école pour les petites filles sauvages est dirigée par les Dames de la Congrégation. La fondation de cette école remonte vers l'an 1676 ; elle fut d'abord ouverte à cette époque à la Montagne de Montréal ; portée ensuite au Sault-au-Recolet en 1701, et transférée de ce lieu au Lac des Deux-Montagnes en 1720. Elle est donc ouverte en ce dernier endroit depuis 143 ans !

On compte deux paroisses nouvelles qui ont surgi depuis dix ans dans la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes : Saint-Canut et Saint-Colomban.

La paroisse de Saint-Canut est située sur ou près de la rivière du Nord, et renferme une population de 825 habitants dont 625 sont canadiens-français. On compte 5,155 acres de terre en état de culture qui ont produit 34,227 minots de grains et 23,893 minots de patates, en 1860, formant en tout 58,120 minots et 682 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$172,743. Cette population est desservie dans sa Chapelle par l'un des Curés d'alentour.

L'autre paroisse, Saint-Colomban, est entièrement peuplée d'irlandais catholiques à l'exception de 55 personnes qui appartiennent à l'origine canadienne-française. Quoique ouverte à la colonisation depuis 30 ans, elle ne renferme encore que 5,637 acres de terre en état de culture. Une partie du sol de Saint-Colomban est montagneux et se compose de masse de rochers granitiques presque complètement dépourvus

de végétation, dit une correspondance particulière du 29 octobre 1862, signée C. M.***, laquelle ajoute :

“ L'énergie irlandaise a là comme ailleurs poussé de puissantes racines en dépit d'un sol comparativement ingrat et d'obstacles presque insurmontables. Aujourd'hui cette paroisse compte dans son sein des éléments de progrès qui assurent à ses habitants une modeste aisance, fruit d'un travail constant et d'habitudes d'économie. Malgré les sommes assez considérables qui ont été dépensées par le gouvernement pour l'ouverture et l'amélioration des chemins, néanmoins les voies de communication y sont encore dans un état pitoyable. De la 1^{ère} concession de Saint-Colomban à la rivière à Gagnon, la route est littéralement convertie de pierres et de cailloux. Mais cette dernière concession de Saint-Colomban est dans un assez grand état de prospérité. Presque tous ses habitants y ont de bonnes demeures. Plusieurs même se permettent le luxe d'un contrevent peinturé en rouge et d'un papier couleur tranchante à la croisée. Les granges, à en juger par leurs dimensions, doivent abriter de nombreuses gerbes. La population de la rivière à Gagnon est presque exclusivement canadienne-française.”

Les récoltes de 1860 ont donné 15,946 minots de grains et 17,290 minots de patates, formant en tout 33,236 minots et 610 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière s'élève à \$44,807.

On compte trois moulins à scie construits dans la nouvelle paroisse de Saint-Colomban. Une nouvelle église a aussi été bâtie dans cette paroisse durant l'année 1860, et un prêtre y réside depuis 1852 ou 1853.

XLII.—Comté de Vaudreuil.

Vis-à-vis du comté précédent, sur la rive méridionale de l'Outaouais ou plutôt sur cet élargissement qu'on appelle le lac des Deux-Montagnes, se trouve situé le comté de Vaudreuil, qui renferme quatre paroisses outre celle de l'Isle Perrot.

Deux seigneuries composent l'étendue de ce comté qui s'étend depuis la ligne frontière du Haut-Canada jusqu'à la Pointe des Cascades, sur une profondeur embrassant environ

la moitié de la largeur de cette langue de terre, longue d'environ 8 lieues, formé par le confluent de la Rivière-des-Outaonais et du Saint-Laurent, à l'extrémité supérieure du Lac Saint-Louis.

La population du comté s'élève à 12,282 âmes dont 10,454 habitants sont d'origine canadienne-française.

L'étendue des terrains possédés est de 119,835 acres dont 69,141 acres sont en état de culture et 50,694 acres encore en bois debont. A partir de la rive sud-est de la rivière à la Graisse, dans la seigneurie de Rigaud, deux montagnes d'une grande hauteur pénètrent à quelques milles dans l'intérieur qui diminuent considérablement la quantité des terres labourables, et expliquent pourquoi il y a si peu de paroisses développées sur ce petit territoire du comté de Vaudreuil, malgré que les progrès du défrichement soient assez considérables, comme nous le verrons tout-à-l'heure.

Le recensement de 1861 constate que les récoltes des paroisses de ce comté ont donné 458,113 minots de grains et 104,013 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 562,126 minots et 5,964 tonneaux de foin, le tout évalué à \$383,381.48. Le lin n'est presque point cultivé dans ce comté.

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la flasse, sont évalués à \$60,667.62.

Le revenu des jardins et vergers est estimé à \$21,054 ; et les voitures de plaisir, au nombre de 2,189, à \$60,893.

Le bétail, au chiffre de 26,394 têtes, vaut \$398,776 ; et les instruments d'agriculture \$148,433.

La valeur de la propriété foncière est portée à \$3,070,993.

Formant une richesse totale de \$4,144,198.10.

Toutes les paroisses du comté de Vaudreuil sont dans un état excellent de culture, et le sol est bon presque partout. Dans plusieurs endroits il est de la meilleure qualité et produit toutes espèces de céréales.

Plusieurs rivières arrosent la contrée, entr'autres la rivière à la Graisse ci-dessus mentionnée, qui passe au milieu de la seigneurie de Rigaud, laquelle est navigable depuis l'Outaonais jusqu'à la Châte ; elle offre d'immenses avantages aux habitants de ces deux rives.

La paroisse de Rigaud, placée sous le patronage de Sainte-Magdeleine renferme un joli village d'environ 600 âmes établi sur le bord de la rivière à la Graisse, à 45 milles de Montréal, lequel renferme un Collège pour l'instruction supérieure de la jeunesse de l'endroit. Il y a dix ans, la

population de cette paroisse s'élevait à 3,260 âmes dont 2,734 habitants étaient canadiens-français. Aujourd'hui on compte 3,871 habitants dont 3,396 sont canadiens-français. De ces chiffres il appert que les habitants d'origine britannique ont diminué considérablement, puisque le surplus de 611 personnes qui existe en faveur de 1861 ne suffit point pour donner la mesure à l'augmentation franco-canadienne.

Les progrès du défrichement sont encore plus surprenant. En 1851 on évaluait à 12,655 acres la quantité des terres en culture; aujourd'hui ces terrains forment 23,074 acres, donnant ainsi une augmentation de 11,419 acres, en dix ans.

La paroisse de Sainte-Marthe, située à côté de la précédente, renfermait en 1851 une population de 1,466 habitants dont 1,092 étaient franco-canadiens, possédant 5,437 acres de terre en état de culture. Le recensement de 1861 porte la population à 2,659 âmes dont 2,340 habitants appartiennent à l'origine canadienne-française, lesquels possèdent 11,787 acres de terre en état de labour. De ces calculs il ressort que la population a presque doublé, mais que là, encore, c'est l'élément canadien-français qui a seul progressé, puisque l'augmentation de 1,193 âmes est insuffisante pour combler totalement la part des progrès opérés dans le mouvement de la population chez les canadiens-français. L'augmentation du défrichement s'élève à 6,350 acres préparés durant ces mêmes dernières dix années.

La paroisse de Vaudreuil comprend une étendue de territoire de forme irrégulière d'environ quatre lieues de long sur environ une lieue et demi de profondeur, et renferme un joli village situé sur le bord de l'eau de 544 âmes. Une fabrique de verreries appartenant à H. W. Jones et Cie., est établie dans cette paroisse, à la Pointe à Cavagnol, et le chemin de fer de l'Ouest passe près du village de Vaudreuil. La population agricole de Saint-Michel de Vaudreuil s'élève aujourd'hui à 3,239 habitants, formant avec le village un chiffre total de 3,783 âmes d'origine canadienne-française, à l'exception seulement de 651 personnes. Il n'y a pas eu de progrès considérables à consigner dans le mouvement de la population ou dans le déboisement de la forêt durant ces dernières dix années.

Mais voici le canton Newton qui offre beaucoup d'intérêt. Il y a dix ans on comptait 483 habitants établis dans ce canton dont 211 étaient d'origine canadienne-française. Sur cette population il n'y avait que 14 propriétaires de biens-fond; le reste de la population valide pour les travaux allait

dans les chantiers ou s'occupait de toute affaire plutôt que d'agriculture pour leur propre compte. Aujourd'hui, suivant que le constate le recensement de 1861, on compte dans le même endroit une population de 1,029 habitants dont 661 sont franco-canadiens. Sur ce chiffre 123 chefs de familles possèdent des terres qu'ils cultivent pour leur profit. Ces données établissent donc qu'il y a eu une augmentation de 541 âmes durant ces dix années, et un surplus de 109 propriétaires de biens-fond.

Les défrichements, qui s'élevaient à 1,756 acres, en 1851, forment aujourd'hui 4,012 acres, offrant une augmentation de 2,256 acres depuis dix ans.

Les récoltes de 1851 avaient été de 10,066 minots de grains et 1,901 minots de patates, formant en tout 11,967 minots. Celles de 1860 s'élèvent à 29,112 minots de grains et 5,328 minots de patates, formant un total de 34,440 minots, ou une augmentation de 22,473 minots. La valeur de la propriété foncière de l'endroit est estimée à \$118,659.

La paroisse de Sainte-Jeanne de Chantal est formée sur l'Isle Perrot, située vis-à-vis l'extrémité sud-ouest de l'Isle de Montréal. La longueur de l'Isle est d'environ 9 milles sur 4 milles de largeur, laquelle renferme un sol généralement léger et sablonneux. La population de cette paroisse s'élève à 940 âmes d'origine canadienne-française à l'exception de 15 personnes. Cette paroisse est très ancienne et n'est plus en état d'offrir aucun développement particulier. La date de l'ouverture des registres de cette paroisse remonte au 14 janvier 1786, suivant que le constate l'*Année Religieuse* de Montréal pour 1863.

XLIII.—Comté de Soulanges.

Ce comté s'étend sur la rive nord du Saint-Laurent, le long du Lac Saint-François, et occupe l'autre moitié de la langue de terre mentionnée pour le comté de Vaudreuil, qui commence à la ligne frontière du Haut-Canada en descendant vers la Pointe des Cascades, formant une longueur d'environ six lieues.

Plusieurs rivières arrosent les paroisses de ce comté, entr'autres la rivière à la Graisse déjà mentionnée dans le chapitre du comté de Vaudreuil, la rivière Déglise et la rivière

Beaudet. La rivière Déglise traverse diagonalement la partie sud-ouest du comté depuis le Haut-Canada où elle prend sa source ; et la rivière Beaudet seulement l'angle sud-ouest depuis la partie supérieure du canton Lancaster jusqu'à la Pointe à Beaudet. Ces deux petites rivières ne sont navigables ni l'une ni l'autre.

La population des paroisses de ce comté s'élève à 12,221 âmes dont 10,971 habitants sont d'origine canadienne-française et 1,250 appartiennent aux autres origines.

On y possède 93,726 acres de terre dont 68,394 acres sont en état de culture ne laissant par conséquent que le faible chiffre de 25,332 acres en forêt.

Les récoltes de 1860 ont été de 529,908 minots de grains et 70,695 minots de patates, formant en tout 600,603 minots et 4,386 tonneaux de foin.

Ces terres produisent peu de foin, mais beaucoup de blé. Dans la récolte ci-dessus mentionnée le blé figure pour 87,986 minots. La valeur des produits récoltés s'élève à \$391,435.22.

Les produits ordinaires de l'industrie, tels que le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la flasse, s'élèvent à la somme de \$49,576.59.

Le revenu des jardins est estimé à \$16,791 ; et la valeur des voitures d'agrément, au nombre de 2,489, à \$63.370.

Le bétail, qui compte pour 28,978 têtes est évalué à \$331,406.

Les instruments aratoires valent \$92,973 ; et la valeur de la propriété foncière est estimée à \$2,735,954.

Formant un total de richesse de \$3,681,505.81.

Les paroisses renfermées dans ce comté sont celles de St. Clet, St. Ignace, St. Joseph, St. Polycarpe, St. Thélesphore et St. Zotique, entre le coteau Landing et les Cèdres. Ces paroisses sont toutes anciennes et n'ont subi par conséquent aucun changement important dans le mouvement de la population de même que dans les progrès du défrichement, qui ont été fort peu considérables, durant ces dernières dix années.

Pour terminer, j'ajouterai qu'à quelque distance de la Pointe des Cascades, dont j'ai déjà parlé, se trouve l'Isle de ce nom, qui, avec deux ou trois autres plus petites, rompt le cours de la rivière à son entrée dans le Lac Saint-Louis, et en fait un endroit périlleux où le courant se précipite avec une grande impétuosité.

XLIV.—Comté de Laval.

Le comté renferme quatre paroisses : Saint-Martin, Sainte-Rose, Saint-Vincent de Paul et Saint-François de Sales, situées sur l'Isle-Jésus. Cette Isle a une longueur d'environ 20 milles sur 6 milles dans sa plus grande largeur, et elle est située au nord-ouest de celle de Montréal, que nous verrons tout-à-l'heure. Elle est séparée de cette dernière par la rivière des Prairies, et de la terre ferme, au nord, par la rivière Saint-Jean ou Jésus.

En 1815, il n'y avait sur l'Isle que deux paroisses : St. Vincent de Paul et Ste. Rose. Aujourd'hui, on constate l'existence de deux autres paroisses, St. François de Sales, établie dans la pointe orientale de l'Isle, et St. Martin, située à l'autre extrémité de ce petit territoire. Le terrain est uni, gras et bien cultivé. Une route principale fait entièrement le tour de l'Isle, et une autre route la coupe par le milieu dans la longueur; elles sont unies par d'autres chemins qui ouvrent une communication facile entre toutes les parties de l'Isle. Presque à moitié chemin de la rivière des Prairies se trouve le fort rapide du Sault-au-Récollet; et c'est par cette rivière que se rendent dans le Saint-Laurent les trains de bois de construction qui descendent de l'Ontario. La propriété seigneuriale de l'Isle-Jésus fut accordée en 1699 aux Messieurs du Séminaire de Québec, qui la possède encore.

La population actuelle du comté de Laval, s'élève à 10,507 habitants tous canadiens-français, à l'exception de 62 personnes.

Comme presque tous les points de l'Isle sont cultivés, il n'y reste que très peu de bois. En effet, sur les 71,510 acres possédés, 55,449 acres étant en culture, il ne reste plus en bois debout que 16,061 acres qui sont partagés entre les quatre paroisses précitées.

Les récoltes de 1860 ont donné 357,108 minots de grains et 145,936 minots de patates, formant en tout 503,044 minots et 4,894 tonneaux de foin, le tout évalué à \$270,421.88.

Les produits de l'industrie, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$52,029.84. On constate parmi ces produits, la fabrication du sucre sur l'Isle qui a fourni durant cette même année de 1860 une quantité de 51,807 lbs.

Le revenu des vergers a été de \$11,066.

La valeur des voitures de plaisir, au nombre de 1,888, s'élève à la somme de \$47,262.

Le bétail, qui compte pour 20,362 têtes, est évalué à \$275,361.

Les instruments d'agriculture sont estimés à \$106,510 ; et la valeur de la propriété foncière à \$2,945,897.

Formant en tout \$3,708,550.72.

En consultant les divers dénombrements de la population de l'Isle-Jésus, à différentes époques, il est facile de reconnaître l'intervention active des Messieurs du Séminaire de Québec, pour la prompte colonisation de cette seigneurie. Je me suis souvent senti tour à tour ému, édifié et exalté à la vue des héroïques efforts déployés dans les premiers temps du pays par le Clergé et les Communautés religieuses, pour l'établissement des paroisses du Canada et le développement des immenses et précieuses ressources renfermées dans ces incommensurables forêts qui, partout, couvraient le sol de cette vaste contrée.

En effet, d'après les archives de Paris, si bien exploitées par nos Historiens canadiens et par M. Rameau, la population de l'Isle-Jésus s'élevait comme suit, aux diverses époques ci-après marquées :

En 1681, la population était de..... 24 âmes			
1706,	"	"	361 "
1739,	"	"	752 " (1)

(y compris Lachenaye.)

Pendant 87 ans, les recensements du pays ne s'exprimèrent que par districts, c'est pourquoi il m'est impossible d'offrir les chiffres partiels à l'endroit qui nous occupe, entre les années 1739 et 1826. A cette dernière époque l'Isle-Jésus renfermait alors quatre paroisses, qui se sont considérablement développées depuis lors, et dont les recensements constatent ce qui suit :

En 1826, la population était de... .. 7,531 âmes.			
1831,	"	"	7,973 "
1844,	"	"	8,756 "
1851,	"	"	10,103 "
1861,	"	"	10,597 "

(1) Quelques années plus tard les deux paroisses de Saint-Vincent de Paul et Ste Rose ouvraient leurs Régistres ; la première en date du 27 octobre 1743, et la deuxième le 11 décembre 1745.

La paroisse de Saint-Vincent de Paul, la plus ancienne, est située sur la rivière des Prairies, au milieu de l'Isle-Jésus, à environ 12 milles de Montréal. Cette paroisse renferme un joli petit village dans lequel sont établis un Collège et un Convent pour l'instruction de la jeunesse des environs. La population s'élève à 2,538 âmes. C'est là, encore, qu'a été récemment placé la Prison de Réforme du Bas-Canada.

La paroisse de Ste. Rose est située en arrière de la précédente, sur la rivière Jésus, à 16 milles de Montréal, et renferme un beau village très développé, composé de personnes exerçant les métiers ordinaires à la campagne, l'industrie ou le commerce. La population de Sainte-Rose s'élève à 2,849 habitants tous canadiens-français, à l'exception de 20 personnes.

La paroisse de Saint-Martin est située dans la pointe occidentale de l'Isle, entre les rivières Jésus et des Prairies, à 12 milles de Montréal, et renferme un magnifique village où l'industrie et le commerce prospèrent assez bien. Les différents genres de métiers sont très bien représentés par le nombre des personnes qui les exercent. Un Convent dirigé par les Sœurs de Sainte-Croix, et une Académie ouverte par les Frères de Saint-Joseph instruisent la jeunesse de l'endroit. La population de cette paroisse s'élève à 4,093 âmes dont 4,078 habitants sont d'origine canadienne-française.

La paroisse de Saint-François de Sales est située à l'extrémité Est de l'Isle, vis-à-vis de Terrebonne, et renferme une population de 1,027 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de cinq personnes. Un village d'environ 500 âmes est formé dans cette paroisse, autour de l'église, éloigné de Montréal d'environ 17 milles, et seulement d'un mille du village de Terrebonne, que la rivière Jésus sépare.

XLV.—Comté de Jacques-Cartier.

Ce comté comprend la partie sud-ouest de l'Isle de Montréal et renferme les paroisses de Lachine, Pointe-Claire, Sainte-Anne, Sainte-Généviève, Saint-Laurent et Saint-Raphaël de l'Isle Bizard.

L'Isle superbe de Montréal est de forme triangulaire, longue de 32 milles sur 10½ de largeur, et est située au confluent de la Rivière-des-Ontariens et du fleuve St. Laurent. La rivière

des Prairies au nord-ouest la sépare de l'Isle-Jésus, suivant que je l'ai déjà exprimé.

Dans la partie N. E. de l'Isle se trouve les paroisses du comté d'Hochelaga, et au centre de l'Isle est située la ville de Montréal, assise au sud de la seigneurie, sur le fleuve Saint-Laurent.

A l'exception de la Montagne, de la chaîne du coteau St. Pierre, et de deux ou trois petites éminences, la surface de l'Isle de Montréal est unie et arrosée de plusieurs courants, tels que la petite rivière St. Pierre, la rivière Dorval, le ruisseau de l'Orme, de Notre-Dame des Neiges, de la Prairie et autres moins considérables. Depuis la ville de Montréal, en descendant, le rivage s'élève graduellement jusqu'à 15 ou 20 pieds au-dessus du niveau du fleuve ; mais dans la direction opposée, c'est-à-dire vers Lachine, il baisse sensiblement au point qu'il devient presque au niveau de l'eau, dans cette partie de la seigneurie. Pour obvier à l'interruption causée à la navigation par le Sault Saint-Louis, un Canal a été construit entre 1821 et 1825, lequel s'étend sur un espace de 8 milles, suivant que je l'ai déjà noté dans l'Introduction de ces *Etudes*, page 11.

La population du comté Jacques Cartier s'élève à 11,218 habitants, dont 10,309 sont canadiens-français et 909 appartiennent aux autres races, surtout à l'origine irlandaise.

L'étendue des terrains possédés s'élève à 68,238 acres dont 58,461 acres sont cultivés ; n'offrant ainsi que 9,777 acres encore en bois debout.

Les récoltes de 1860 ont donné 368,230 minots de grains et 239,094 minots de patates et navets, formant en tout 607,324 minots et 4,128 tonneaux de foin, le tout évalué à \$326,476.61.

La valeur des produits ordinaires de l'industrie domestique s'élève à \$44,862.36.

Le revenu des vergers, célèbres pour la quantité et la qualité des fruits qu'ils produisent, est évalué à \$21,266.

Le bétail, qui compte pour le chiffre de 23,283 têtes, est estimé à \$417,625 ; et les voitures d'agrément, au nombre de 1,886, valent \$53,345.

Les instruments d'agriculture sont évalués à \$147,538 ; et la valeur de la propriété foncière à \$3,013,498.

Formant une valeur totale de \$4,024,610.97.

La paroisse de Saint-Michel de Lachine renferme un village plus populeux que ne l'est la paroisse proprement dite, lequel est situé à la tête des rapides de Lachine, les plus dangereux de tous ceux du Saint-Laurent. La population de ce village

incorporé, s'élève à 1,315 âmes et la paroisse de St. Michel, formée par les cultivateurs, à 1,056 habitants, formant une population totale de 2,371 âmes, dont 1,808 personnes appartiennent à l'origine canadienne-française. Une station du chemin de fer de Lachine est fixée dans ce village, qui reçoit aussi les marchandises des autres voies ferrées de New-York par le moyen des bateaux-à-vapeur qui traversent régulièrement de Lachine à Caughnaouaga. L'Isle Dorval, qui est établie, est située en face de Lachine.

A trois lieues de Lachine se trouve la paroisse de Saint-Joachim communément appelé Pointe-Claire, qui renferme un magnifique village incorporé, situé sur une pointe de terre du même nom. Cette paroisse renferme d'inépuisables carrières de pierre qui sont exploitées sur un grand pied lesquelles ont fournie la pierre nécessaire à la construction du Pont Victoria. La population de Saint-Joachim s'élève à 1,785 âmes, dont 1,714 sont d'origine canadienne-française. Les Dames de la Congrégation de N. D., et les Frères de la doctrine chrétienne donnent l'instruction aux jeunes filles et garçons de l'endroit, dans leurs établissements respectifs.

La paroisse de Sainte-Anne est située au bout d'en haut de l'Isle, à l'endroit où le chemin de fer du Grand-Tronc traverse la rivière Ottawa, large d'environ un quart de lieue à cette place, sur un pont construit et appuyé de 16 piliers massifs en pierres. Un village d'environ 550 personnes entoure l'église de la paroisse. La population totale de St. Anne s'élève à 1,124 âmes dont 1,054 habitants sont canadiens-français.

La paroisse de Sainte-Généviève renferme une population de 2,009 habitants, dont 666 personnes composent ce qu'on appelle le village ou faubourg de l'église, dans lequel généralement se trouvent groupés les divers métiers, marchands, notaires, etc. Cette paroisse est située sur cette branche de la rivière Outaouais communément connue sous le nom de rivière des Prairies, s'étendant depuis le rivage du lac des Deux-Montagnes jusqu'à la rivière de l'Orme.

La paroisse de Saint-Laurent vient à la suite, située sur le milieu de l'Isle de Montréal, derrière la ville, sur le bord de la même rivière des Prairies, à environ 6 milles de Montréal. Un Couvent est ouvert pour l'instruction des jeunes filles du lieu, dirigée par les Dames religieuses de l'ordre de Sainte-Croix. Il y a aussi une Académie pour les garçons dirigée par les Frères de Saint-Joseph. La population de la paroisse est de 2,906 habitants dont 2,737 sont canadiens-français.

L'Isle Bizard, à peu près d'une forme ovale, est située entre:

le Lac des Deux-Montagnes et la branche de la rivière Outaouais qui forme la rivière des Prairies, mesurant une longueur d'environ 4 milles sur deux milles de largeur. Le terrain est fertile et bien cultivé. Une bonne route règne tout autour, près de l'eau, et une autre la traverse vers le milieu. La population de cette paroisse, placée sous le patronage de Saint-Raphaël, s'élève aujourd'hui à 1,023 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de 22 personnes.

XLVI.—Comté de Hochelaga.

Ce comté comprend les quatre paroisses de la Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, Rivière des Prairies et Sault-au-Récollet, formées dans la partie orientale de l'Isle de Montréal, outre la paroisse de Montréal et les villages de la côte Saint-Louis et St. Jean-Baptiste.

Le chiffre de la population de ce comté s'élève à 16,474 habitants dont 13,010 sont d'origine canadienne-française.

Les terrains possédés forment 59,565 acres dont 49,228 acres sont en état de culture, et 10,337 acres encore en bois debout.

Les récoltes de 1860 ont produit 304,762 minots de grains et 329,630 minots de patates et navets, formant en tout 634,392 minots et 4,648 tonneaux de foin, le tout évalué à \$323,649.63.

L'industrie domestique, qui consiste dans la production du sucre, du beurre, de la laine, de l'étoffe foulée, de la flanelle, de la toile et de la filasse, n'est estimée que pour une valeur de \$10,577.24.

Le revenu des vergers et jardins est évalué à \$42,522.

Le bétail, au chiffre de 19,382 têtes, vaut \$363,787.

Les voitures de plaisir, au nombre de 2,425, sont estimées à \$83,414.

La valeur des instruments d'agriculture s'élève à \$137,308; et la propriété foncière rurale à \$3,801,310.

Formant une richesse totale de \$4,762,567.87.

La paroisse de Saint-François d'Assise, communément appelée Longue-Pointe, est située à six milles à l'Est de la ville de Montréal, et renferme une population de 1,055 âmes dont 874 personnes appartiennent à l'origine canadienne-fran-

gaise. Cette paroisse possède un Couvent dirigé par les Sœurs de la Providence.

Quatre milles plus bas, est située la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, placée sous l'invocation de l'Enfant Jésus, et renferme un assez joli village. Il y aura bientôt deux cents ans que les Régistres de cette paroisse sont ouverts. La population actuelle de la Pointe-aux-Trembles s'élève à 1,362 habitants dont 1,271 sont canadiens-français.

En remontant la rivière des Prairies, qui passe au nord de l'Isle de Montréal comme chacun sait, on arrive à la paroisse de Saint-Joseph qui renferme 1,056 habitants, tous franco-canadiens à l'exception de 24 personnes. Les Régistres de cette ancienne paroisse sont ouverts depuis le 3 octobre 1687. Cette paroisse n'a augmenté en population que de 32 âmes depuis vingt ans.

Plus loin, en remontant cette même rivière, se trouve la paroisse de la Visitation, mieux connue sous le nom du Sault-au-Récollet, laquelle renferme un village assez considérable situé sur le bord de la rivière, vis-à-vis de Saint-Vincent-de-Paul, de l'Isle-Jésus. Cette paroisse, qui n'est éloignée que de 10 milles de Montréal, possède une population de 2,601 âmes dont 2,431 personnes appartiennent à l'origine canadienne-française. La paroisse du Sault-au-Récollet n'a augmenté que de 505 personnes depuis vingt ans. L'ouverture de ses Régistres remonte au 8 janvier 1736.

Ville de Montréal.

La ville de Montréal, située dans la partie sud de l'Isle de ce nom, sous la latitude 45° 31' degrés nord et la longitude 73° 35' degrés ouest du méridien de Greenwich, possède des avantages de situation qui ne le cèdent à aucune autre ville de l'Amérique Septentrionale.

L'Isle de Montréal, dans laquelle se trouve placée la ville qui nous occupe, fut concédée vers l'année 1640, et ne tarda pas à recevoir la visite de vigoureux colons européens.

En effet, l'année suivante, en 1641, une expédition formée et organisée en France par le vénérable M. Olier, fut dirigée vers le Canada, ayant pour chef de la colonie future M. de Maisonneuve, dont le nom devait devenir si étroitement lié

avec l'histoire de la fondation de Montréal, et pour aumônier le P. Vimont, Jésuite. Ces courageux pionniers débarquèrent à Québec, et vu l'état avancé de la saison, y passèrent l'hiver. Cependant, M. de Maisonneuve, accompagné de M. de Montmagny, alors gouverneur de la colonie, et du P. Vimont, se dirigèrent vers Montréal et allèrent explorer l'Isle afin d'y marquer le lieu où devait s'élever la ville future. Cette reconnaissance se fit le 15 octobre de la même année.

Tout étant prêt pour commencer l'établissement de Montréal au printemps de 1642, les colons se rembarquèrent dans de petites embarcations le 8 mai, et dix jours après ils prenaient possession du sol de l'Isle de Montréal qu'ils commencèrent à défricher, après avoir assisté à la messe du P. Vimont, qui fut la première célébrée sur cette Isle. Une petite chapelle fut bientôt construite, et l'Isle elle-même fut consacrée à la Sainte-Vierge le jour de sa triomphante Assomption, le 15 août de la même année, et dès lors la paroisse de Montréal porta le nom de Ville-Marie. La population européenne de tout le pays pouvait s'élever alors à environ 200 âmes.

Les Jésuites restèrent chargés de cette mission jusqu'en 1657, époque à laquelle la Société de Saint-Sulpice du Canada étant devenue *Seigneur* de Montréal, suivant que le constate M. de Courcy, dans son ouvrage intitulé : *L'Eglise au Canada*, les Sulpiciens prirent alors la place des Jésuites, et desservirent la nouvelle paroisse qui se développait assez bien, et qu'ils ont continué à desservir jusqu'à ce jour (1).

Le Séminaire de Saint-Sulpice a donc rendu à Montréal tous les services que le Séminaire de Québec a rendu à la Capitale du Canada.

Il n'entre point dans mon plan de faire de l'art, de l'industrie et de l'histoire, autrement que comme devant servir *la colonisation*, je me bornerai donc à propos des villes à ne donner que les renseignements statistiques propres à compléter le tableau, que formera ce livre, de la population du pays et de la valeur de la propriété.

Voici, d'abord, un petit tableau qui montre quel a été le

(1) M. de Courcy, cet homme de bien et de haute réputation, vient de descendre dans la tombe, emportant avec lui les regrets des hommes éclairés qu'il avait su intéresser durant sa vie par ses travaux utiles et bien inspirés dont il a doté le pays. Cet écrivain signalait généralement ses œuvres du pseudonyme de *C. de Larocbe-Héron*.

chiffre de la population de la ville de Montréal, et autres paroisses de l'Isle, à diverses époques.

	Ville.	Autres paroisses.	Total de l'Isle.
En 1681, on comptait.....	1,426 âmes.		
1706,	2,929 "		
1720,	3,000 "		
1739,	4,210 (1)		
1815,	15,000 "		
1826,	22,357 "	14,728 âmes.	37,085 âmes.
1831,	27,297 "	16,476 "	43,773 "
1844,	44,591 "	19,406 "	63,997 "
1851,	57,715 "	19,666 "	77,381 "
1861,	90,323 "	27,692 "	118,015 "

La valeur de la propriété foncière de la ville de Montréal s'élève à 30 millions de piastres.

XLVII.—Comté de Terrebonne.

Ce comté est situé en arrière de l'Isle-Jésus, et renferme une population de 19,460 habitants dont 18,909 sont canadiens-français, lesquels possèdent 217,235 acres de terre dont 93,206 acres sont en état de culture et 124,029 acres encore en forêt.

Outre ces terres encore en bois debout, on compte environ 35,000 acres, appartenant au gouvernement, situés dans les cantons Abercromby, Morin et Beresford, à raison de 30 centins l'acre; l'agent local pour la vente de ces terres, A. B. Lavallée, écr., demeure à Ste. Adèle.

Les trois cantons ci-dessus mentionnés sont les seuls renfermés dans les limites de ce comté, lequel est étroitement emprisonné par les comtés d'Argenteuil et Montcalm qui se partagent la forêt située à la profondeur du comté qui nous occupe.

Les récoltes de 1860 donnèrent 474,566 minots de grains et 238,294 minots de patates et navets, formant en tout 712,860 minots et 9,340 tonneaux de foin, le tout évalué à \$386,815.09.

(1) Durant 76 ans, entre 1739 et 1815, il ne paraît pas exister aucun rapport particulier touchant la population des paroisses de cette Isle ou de la ville de Montréal.

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, se sont élevés à la somme de \$98,466.77.

Le revenu des vergers et jardins est estimé à \$15,658.

Le bétail, au chiffre de 36,824 têtes, est évalué à \$400,340.

Les voitures d'agrément, au nombre de 2,203, valent \$56,863.

Les instruments aratoires sont évalués à \$127,178 ; et la valeur de la propriété foncière est portée à \$3,188,730.

Formant une valeur totale de \$4,274,050.86.

Le recensement du comté de Terrebonne vient encore confirmer l'observation que j'ai déjà présentée au lecteur sur la propension de l'origine canadienne-française vis-à-vis des autres populations, qui diminuent même beaucoup dans plusieurs endroits du Bas-Canada, et semblent reculer devant cette expansion progressive des canadiens-français. Voyons plutôt.

En 1851, il y avait dans ce comté de Terrebonne une population de 16,688 habitants dont 14,313 étaient canadiens-français. Aujourd'hui, comme nous venons de le voir, nous trouvons 19,460 âmes, dont 18,909 habitants sont canadiens-français, formant un excédant sur 1851 en faveur de l'origine canadienne-française de 4,596 âmes. Or, comme il n'y a qu'une augmentation de 2,772 âmes sur la population totale du comté, il s'ensuit que non-seulement tout l'accroissement de la population appartient aux Canadiens, mais qu'ils ont su remplir les vides laissés par les autres origines, qui ont diminués de 1,814 âmes, durant ces dernières dix années. Le même fait se reproduit dans bien d'autres comtés, et il en résulte que l'accroissement de la population franco-canadienne est en réalité plus fort que ne le montre la proportion apparente du recensement général, parce qu'il faudrait lui ajouter dans une foule de cas la diminution subie par les autres origines.

Ces faits, disait une feuille de Montréal, doivent singulièrement encourager nos espérances pour l'avenir. Partout où les Canadiens sont en contact ou en mélange avec la population étrangère, qu'ils aient un juste orgueil et une légitime assurance dans la marche de leur progrès ; toutes ces populations sont appelées peu à peu à disparaître devant eux pour faire place à leurs enfants, sans nul doute ; et le flot croissant de nos compatriotes, que vient grossir le retour de ceux qui travaillaient aux Etats-Unis, se pousse en avant avec une force irrésistible qu'on ne saurait croire, et nous permet d'espérer

d'étonnants résultats pour la période nouvelle qui s'ouvre devant nous.

La colonisation s'est assez bien développée durant ces dernières années, dans les limites du comté. Sur dix paroisses qu'il renferme, on porte à cinq le nombre des nouvelles paroisses, que nous allons brièvement examiner.

La paroisse de Sainte-Thérèse, située dans la seigneurie de Blainville, est à une distance d'environ 19 milles de Montréal, et renferme un joli village dans lequel se trouve un beau et magnifique Collège fondé en 1824 par M. Ducharme. La population de ce village, y compris le collège, s'élève à 1,125 habitants, et celle des cultivateurs à 1,864 âmes, formant en tout dans la paroisse 2,989 habitants.

Plusieurs courants arrosent le sol de cette paroisse et contribuent beaucoup à sa fertilité, en distribuant leurs eaux de toute part ; des moulins à scie et à mondre le grain sont en opération, et un marché est ouvert chaque semaine pour la vente des denrées.

Le Collège de Sainte-Thérèse, à l'exemple du Collège de Sainte-Anne et de l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, vient d'entrer hardiment en lice, en fondant à cet effet une Ecole d'Agriculture spéciale avec ferme expérimentale pour l'effusion des connaissances agricoles.

Les grandes vérités énoncées dans le prospectus de cette nouvelle fondation m'autorisent à l'enregistrer dans ces pages, vû que son but est identique à la cause que je m'efforce de faire connaître et aimer :

" Les hommes sérieux qui se préoccupent de l'avenir de notre pays, se prennent souvent à se demander ce que nous allons devenir avec cette nuée de jeunes gens qui se précipitent vers les professions libérales, avec cette foule d'hommes déplacés qui nous inonde, et la conclusion est que des jours bien mauvais se préparent pour notre société. Un des meilleurs moyens de remédier à cet état de chose serait, sans contredit, de tourner vers l'agriculture tant d'énergies perdues, tant d'ambitions qui dégénèrent souvent en bassesse. L'agriculture, si on la comprend, est destinée à guérir notre société d'une plaie qui la ronge. C'est une carrière accessible à tous. Nous possédons de grandes étendues de terre, qui ne demandent que des bras intelligents pour répandre la prospérité dans notre pays."

La paroisse de Saint-Janvier est située à environ 6 milles en arrière de Sainte-Thérèse, et renferme un petit village formé sur le bord de la rivière Sainte-Marie. La population de cette paroisse s'élève à 1,569 habitants, tous d'origine canadienne-française.

La paroisse de Saint-Jérôme se trouve située au-dessus de la précédente paroisse, et renferme un beau et florissant village assis sur le bord de l'importante rivière du Nord, laquelle paroisse embrasse une partie de la seigneurie de Mille-Isles et partie de l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. La population du village s'élève à 705 âmes et celle du reste de la paroisse à 3,531 personnes, formant en tout 4,236 habitants.

La paroisse de Terrebonne, placée sous le patronage de Saint-Louis, est située à l'Est de Sainte-Thérèse, sur la rive nord de la rivière Jésus, et renferme un sol aussi riche et aussi fertile qu'aucun autre endroit du Bas-Canada. Les rivières Achigan et Mascouche, avec trois ou quatre ruisseaux, l'arrosent complètement, et font marcher de très bons moulins à grain et à scie. Les terres hautes produisent le frêne, l'érable, le bouleau et l'orme ; dans les endroits bas et humides se trouvent le cèdre et la pruche blanche.

Les registres de cette paroisse sont ouverts depuis le 19 août 1727. Cette paroisse renferme une population agricole de 1,219 âmes, et un magnifique village agréablement situé sur une pointe de terre, lequel renferme 1,935 personnes, formant une population totale de 3,154 habitants.

D'après une correspondance particulière insérée dans l'*Ordre* de Montréal, au mois d'août 1862, " Terrebonne possède de magnifiques établissements, en tête desquels doit figurer le Collège Masson. Cette maison qui compte à peine dix ans d'existence est déjà dans une voie de prospérité étonnante ; il faut avouer que son noble fondateur, M. l'abbé A. Théberge, joint à la sainteté une science très étendue et un rare esprit d'économie. Le nombre des élèves qui fréquentent cette maison annuellement est d'environ 300 ; une grande partie d'entr'eux sont de Montréal, et leur nombre augmente chaque année, car les communications sont si faciles, la campagne est si belle, la maison si convenable, que tous les parents qui visitent ces lieux s'empressent d'y envoyer leurs enfants.

" Nous possédons aussi,—dit la même correspondance,—un Couvent qui est sous l'habile direction des Dames de la Congrégation ; ces bonnes Sœurs sont assez connues pour que je m'abstienne d'en parler. Quant à la maison, elle est très convenable ; mais ce qui la relève, c'est le site ravissant qu'elle occupe : elle est au bord de l'eau, le silence règne

partout, et l'on peut écouter à loisir le torrent qui gronde sur le roe.

M. Perrault, l'habile rédacteur de la *Revue Agricole*, rappelle que dans les premiers temps de la fondation du Collège de Terrebonne on y introduisit dans cet établissement l'instruction de l'enseignement agricole sur le même pied et sous les mêmes conditions de vigueur que tous les autres enseignements.

“ On commençait en Mars ou Avril,—dit M. Perrault,—afin d'unir dans la belle saison, les renseignements théoriques des classes aux leçons pratiques des champs. Et, chose remarquable, les enfants de tout âge et de toute famille, même ceux des villes, même les fils de seigneurs et d'autres étages, se prétaient à ces travaux et à ces leçons avec un entrain admirable. Il y avait rivalité entre les classes. C'était à qui d'entre elles seraient appelées la première à ce genre de labeur. Malheureusement, le Collège n'avait point les moyens financiers de mettre à profit tant de zèle et de bonne volonté. Impossible alors à cette jeune institution d'organiser une ferme d'hommes, d'instruments et d'animaux tel qu'il aurait fallu. ”

Mais, comme l'exprime si bien M. Perrault, tout cela aujourd'hui peut et doit s'effectuer ça et là. Le pays le veut ; le gouvernement le comprend plus que jamais ; le Clergé y prête son concours tout-puissant ; les écoles agricoles se fondent et sont accueillies ; les journaux du genre se multiplient ; la routine et la non-science commencent à battre en retraite ; le travail pratique de la colonisation ouvre les chemins, abat les forêts, crée partout de nouveaux défrichements et de nouvelles paroisses ; enfin, un ordre religieux, les Révérends Pères Trappistes, sont venus sanctifier et se montrer comme modèles et exemple à toute épreuve de ce qu'on peut faire pour l'humanité par le moyen de l'agriculture.

A propos de l'ordre des Trappistes, M. l'abbé Roy, Curé de St. Alexandre, comté de Kamouraska, m'informait vers le 15 avril 1863 qu'il était sur le point d'assurer à son voisinage les bénéfices d'une semblable colonisation par des Pères Trappistes, qui iraient jeter les fondements d'un nouvel établissement de leur ordre dans les alentours du Lac Pohénégamook. Puissent ces fondations se multiplier partout et rencontrer l'accueil et l'appui qu'elles méritent si hautement.

La paroisse de Sainte-Anne est située au-dessus de Terrebonne, dans la seigneurie des Plaines, à dix milles de la rivière

Jésus, et renferme un sol généralement de la première qualité, mais quelques parties sont montagneuses et le terrain est graveleux ou pierrenx. Le blé, les pois, l'avoine et le sarrasin y croissent admirablement bien et donnent d'abondantes récoltes. La population de cette paroisse s'élève à 1,994 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de cinq personnes.

La paroisse de Sainte-Sophie, quoique organisée depuis assez longtemps, n'a ouvert ses registres qu'en 1851, et son érection canonique et civile n'a eût lieu que dernièrement, en 1862. Cette paroisse comprend une partie du fief Lacorne, et les endroits appelés New-Paisley et New-Glasgow ; le premier est à l'Ouest, et le deuxième à l'Est d'une petite rivière qui tombe dans celle de l'Assomption, dans la paroisse de ce nom. La population de Sainte-Sophie s'élève à 1,684 habitants dont 1,371 sont canadiens-français, et le reste d'origine irlandaise et écossaise. Le blé est peu cultivé ; il n'y a pour ainsi dire que l'avoine, les patates et le foin, qui soient d'un bon rendement.

La paroisse nouvelle de Saint-Sauveur est située dans le canton Abercromby, et n'est érigée que depuis 1854. Elle renferme un petit village assez bien développé assis sur le bord de la rivière du Nord, comprenant une partie de l'augmentation de la seigneurie de Mille-Isles et des six premiers rangs du canton ci-dessus mentionné. La population de Saint-Sauveur s'élève à 1,821 habitants dont 1,752 sont franco canadiens. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis quelques années.

Une autre paroisse nouvelle, Sainte-Adèle, est située à cinq milles plus au nord que la précédente, formée d'une très petite partie de la seigneurie de Mille-Isles et partie des cantons Abercromby, Morin et Wexford (dont une partie de ce dernier canton se trouve située dans les limites du comté de Montcalm, que nous verrons plus tard). La paroisse de Sainte-Adèle renferme un petit village qui se développe sur les bords de la rivière du Nord, dans le canton Abercromby. On compte plusieurs moulins à farine et à scie établis dans l'endroit, et le commerce local du bois, provisions, perlasse, etc., y prend d'heureux développements.

Tout près, au bas du village, se trouve le Lac Rond, belle petite nappe d'eau remplie de poissons. De toute part, l'on voit au milieu des bois, quelques clairières, des champs en pleine verdure et des établissements qui annoncent la marche de la colonisation et les prodiges de l'industrie agricole.

La population de Sainte-Adèle s'élève à 1,633 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception d'une seule personne. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis quelques années. Les principaux produits de la récolte sont l'orge, le sarrasin, l'avoine et les patates.

Un autre centre de colonisation se développe aussi dans la partie N. E. du canton Morin, placé sous le patronage de la Circoncision, et qui est desservi par M. l'abbé Desmarais, Curé de Sainte-Adèle, dont le zèle pour la colonisation mérite d'être signalé. Ce dévoué Missionnaire a su entraîner à sa suite, par ses conseils et la sincérité de ses exposés, bon nombre de vigoureux colonisateurs qui ont été s'établir dans le canton Morin.

M. l'abbé L. T***, qui a beaucoup contribué à faire connaître certains endroits nouveaux de colonisation par la publication de ses lettres sur la question, rappelait au commencement de l'année dernière (1862), la généreuse résolution du Dr. Lachaine, de la paroisse de Sainte-Thérèse, qui avait vendu ses propriétés situées près du Collège, pour acheter et occuper une partie du canton Morin, laquelle démarche n'avait pas peu contribué à faire établir ce canton et celui qui l'avoisine. Il ajoutait que le Révérend M. Desmarais avait élevé de ses mains les deux modestes chapelles de Sainte-Adèle et de Sainte-Agathe, et qu'encouragé par ces succès et par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, il était à la veille de jeter les bases d'une troisième paroisse entre les deux Chapelles ci-dessus mentionnées. On parle même d'une quatrième paroisse qui se formerait à environ trois lieues de Sainte-Agathe.

A une petite distance de l'église de Sainte-Adèle, à l'entrée du canton Morin, se trouve la magnifique ferme de l'honorable M. Morin. Outre une excellente maison,—dit M. Larocque, conducteur des travaux du chemin principal de l'endroit,—M. Morin a fait construire sur son immense ferme de 8 à 9 cents acres de vastes granges et autres bâtiments aussi propres que solides ; de plus, ce monsieur a fait construire sur la rivière du Nord, à quelques arpents de sa maison, un moulin à seigle et un à farine ; ce dernier érigé en pierre et de dimensions suffisantes pour les besoins actuels, a été construit, à l'intérieur comme à l'extérieur, avec le plus grand soin.

Voici comment une correspondance particulière célèbre le mérite de cet homme de bien :

“ Ce n'est pas le plus petit des nombreux services qu'a

rendu à son pays son honneur le juge A. N. Morin, celui d'avoir été le premier dans ces forêts que l'on regardait comme impraticables et propres uniquement pour la demeure de l'homme des bois et les bêtes fauves. Depuis un grand nombre d'années il a fait l'impossible pour attirer l'attention de ses compatriotes sur ce lieu, comme offrant à l'homme entreprenant et industriel des avantages rares pour la colonisation. Le sol est des plus fertiles, et le climat, quoique bien plus au nord que le restant du district de Montréal, n'est pas plus rigoureux et bien moins sujet aux alternations subites qui le caractérisent ici. La température est des plus égales, et les saisons, si on peut ainsi s'exprimer, plus régulières dans leurs phases. Les montagnes des alentours empêchent les vents et haut temps de l'hiver d'être aussi violents que dans les endroits égaux et plus unis. Il y a une régularité égale dans le sol, qui est de "terre jaune;" ce que les anglais appellent "*loam*." Il est facile à travailler, plus avantageux et beaucoup plus riche que le sable, moins compacte que la terre grise, et, par cette raison, moins exposé à la vermine que cette dernière, et résistent plus rigoureusement, soit aux pluies battantes qui font du tort aux terres basses et unies, ou aux sécheresses qui les rendent dures et compactes.

"M. Morin a dévoué beaucoup de son temps dans ces lieux, et a employé de grandes sommes à défricher ces beaux biens, sur lesquels il pensait, sans doute, passer ses vieux jours dans le bonheur de la vie agricole, éloigné des inquiétudes et des tourments de la vie publique. Mais le destin en a voulu autrement, à ce qu'il paraît, et notre compatriotes distingué par ses hautes vertus civiques et ses talents éminents, jouit actuellement d'une haute position, due à ses grands services et à tous les attributs qui font l'honnête homme et le chrétien."

Vient enfin Beresford, dans lequel se développe admirablement bien la nouvelle paroisse de Sainte-Agathe, dont j'ai parlé plus haut, laquelle renferme déjà 62 familles ou 380 habitants, tous d'origine canadienne-française. Une Chapelle est construite sur le bord du Lac des Sables, et un prêtre réside dans cette paroisse depuis quelques années. On compte dans l'endroit 926 acres défrichés, dont 320 acres sont en pâturage et 603 acres sont cultivés, ayant produit 3,979 minots de blé, 7,365 minots d'autres grains et 9,720 minots de patates, en 1860, formant en tout 21,064 minots, outre 48 tonneaux de foin. La valeur des terres est évaluée à \$23,720.

Le canton Beresford renferme plusieurs lacs, tels que celui des Sables, le Lac Morin, le Lac à la Truite, et autres courants qui arrosent admirablement bien toutes les parties de ce canton.

Plusieurs routes mènent à l'intérieur, ouvertes par les municipalités. Le gouvernement n'a donné d'aide que pour le chemin du Lac à la Truite qui met en communication les habitants de Sainte-Adèle avec ceux de Sainte-Agathe, dans Beresford, et deux autres petits chemins de moindre importance.

Le chemin du Lac à la Truite facilite également la sortie d'une partie des habitants du canton Morin. La nature du sol par où passe ce chemin,—dit M. Larocque dans l'un de ses rapports,—est de terre jaune, sablonneuse dans les bois francs, et plus sablonneuse encore dans les savanes, mais néanmoins bonnes.

Il existe plusieurs pouvoirs d'eau sur la décharge du Lac Morin et celle du Lac des Sables, ainsi que dans cette partie de la rivière du Nord qui traverse les rangs 4e, 5e et 6e de Beresford.

M. Larocque dit que la colonisation fait plus de progrès dans les cantons du nord que précédemment, et qu'il n'y a peut-être pas de localités plus propres à une variété de culture et à l'élevage des animaux de toutes espèces que les townships en arrière de Montréal. Les ondulations du terrain multipliant les côteaux et les vallées, dit ce monsieur, donnent une variété de sol qu'il est toujours profitable de trouver sur une ferme. Dans les temps pluvieux les côteaux sont productifs ; et dans les sécheresses les vallées, toujours plus ou moins humides, ne manquent pas de produire des grains, des fourrages et des pâturages abondants et sains.

En Canada, en effet, où les Étés sont quelquefois excessivement pluvieux ou excessivement secs, c'est surtout sur un territoire de vallées et de hauteurs que l'on peut être à l'abri d'une faillite de récolte à peu près complète.

Dans les cantons que M. Larocque a rendus accessibles par l'ouverture du chemin dont il a surveillé la confection, la colonisation y a progressé de plus en plus et très rapidement.

Il existe une autre petite route qu'on appelle le chemin de la Montagne du Lac Rond, qui part du 11e rang d'Abercrombie ou Sainte-Adèle et va aboutir au chemin de front du côté de la rivière du Nord.

Un troisième chemin est ouvert dans le 10e rang du canton

Morin, généralement désigné sous le nom du chemin de la Montagne du Sauvage. Le terrain est rocheux et inégal dans cette partie du canton ; dans les deux montagnes, le sol est composé d'une terre jaune assez fertile, couvert en bois franc. Il a été dépensé \$4,000 pour la confection de ces divers chemins, de 1853 à 1857. Depuis cette dernière époque, pas un seul denier n'a été octroyé pour l'ouverture de nouveaux chemins, dans ce comté.

Je reçois à l'instant le magnifique Rapport de l'hon. Ministre de l'Agriculture pour l'année 1862, qui renferme celui du Dr. Boucher de Labrière touchant les chemins de colonisation. Ce dernier rapport mentionne qu'un nouveau chemin vient d'être tracé et ouvert dans les limites du comté de Terrebonne, durant l'année 1862, conduisant du voisinage de Sainte-Adèle au canton Morin, jusque dans sa plus grande profondeur. Ce chemin a pour point du départ les lots No. 1 et 2, dans le 2e rang du canton Morin, et conduit au 10e rang. Plusieurs pouvoirs d'eau existent le long de ce chemin. Il paraîtrait que la population de Beresford, située au-dessus du canton Morin, se serait augmenté des deux tiers, et la valeur de la propriété foncière de deux cents pour cent, depuis cinq ans.

M. Labrie, conducteur des travaux de ce chemin, rapporte que le sol où passe ce chemin est bon, mais qu'il est très montagneux et rocheux. Les bois sont mêlés.

Ce chemin offre beaucoup davantage à la colonisation, dit M. Labrie, et la preuve en est que tout Beresford est pris et que le canton Wolfe même est en partie en voie d'occupation par de nouveaux colons, quoique non borné par cette route.

Une *Société de Secours* est établie dans le comté, paroisse de Terrebonne, depuis le 12 décembre 1861, pour la protection des colons et l'avancement de la colonisation du comté.

XLVIII—Comté de l'Assomption.

Le comté de l'Assomption est situé partie sur la rivière Jésus et l'autre partie sur le fleuve Saint-Laurent, lequel renferme une population de 17,355 habitants dont 16,721 sont d'origine canadienne-française.

Comme il n'y a aucun canton à coloniser dans les limites de ce comté, le chiffre de la population a peu progressé. Cepen-

dant on compte une augmentation de 489 âmes depuis dix ans, toute au profit de la race canadienne, laquelle à même remplie les rangs des 50 personnes d'origine britannique qui ont laissé l'endroit depuis la même époque, formant alors une augmentation chez les franco-canadiens de 539 âmes.

On compte dans le comté 169,168 acres de terre possédés dont 117,853 acres sont en état de culture, et 51,315 acres encore en bois debout. D'après le recensement de 1861, on voit qu'il y a en 6,526 acres de terre nouvelle préparés durant la même époque décennale, dans le comté.

Les récoltes de 1860 ont fourni 691,805 minots de grains et 195,083 minots de patates, formant en tout 886,888 minots et 11,490 tonneaux de foin, le tout évalué à \$499,585.02. Le blé figure pour 22,768 minots.

Les produits de l'industrie des fermes, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à une valeur de \$108,221.58. Le beurre seul figure pour 368,262 lbs.

Le revenu des vergers et jardins est évalué à la jolie somme de \$25,934.

Le bétail, qui compte pour 44,612 têtes, est estimé à \$505,733. Les chevaux entrent dans ce nombre pour 6,373 pièces.

Les voitures de plaisir, au chiffre de 2,749, valent, \$74,148.

Les instruments d'agriculture sont estimés à \$188,144 ; et la valeur de la propriété foncière à \$4,469,634.

Formant en tout \$5,871,399.60.

Neuf paroisses sont renfermées dans le comté qui nous occupe, dont deux ont surgi depuis dix ans : l'Épiphanie et Saint-Paul l'Ermite. La première a été démembrée de la paroisse de l'Assomption et d'une faible partie des paroisses de St. Henri, St. Roch et St. Jacques ; la deuxième est formée en partie par la paroisse de Répégnigny. Un prêtre réside dans chacune de ces paroisses depuis quelques années.

Plusieurs rivières arrosent très favorablement le sol de ce comté et mettent en mouvement un bon nombre de moulins de toute espèce.

La principale rivière est celle de l'Assomption, qui prend sa source dans le Lac de ce nom, à environ 90 milles du fleuve St. Laurent, laquelle après un nombre infini de détours vient tomber au bout de l'Isle de Montréal, entre Lachenaye et Répégnigny.

La rivière de l'Achigan, qui prend sa source dans quelques Lacs des environs d'Abererombie et du Grand Lac de Kilkenny, traverse la seigneurie de Lachenaye, entre dans celle de l'Assomption vers le milieu de sa profondeur, y forme un circuit considérable, pour aller ensuite se perdre dans la rivière de l'Assomption, à environ 12 milles de son embouchure.

Ces deux rivières peuvent passer pour de grandes rivières, mais elles ne sont navigables ni l'une ni l'autre que partiellement, quoiqu'elles servent toutes d'eux à faire descendre le bois de construction qui se coupe dans les cantons du Nord, notamment dans ceux des comtés de Terrebonne et Montcalm. Une compagnie incorporée est à l'œuvre pour le creusement de la rivière de l'Assomption, afin de la rendre navigable depuis son embouchure jusqu'à Saint-Paul, dans le comté de Joliette, formant une longueur d'environ 21 milles.

Il y a aussi la rivière Mascouche, qui arrose la partie Ouest du comté, laquelle tombe dans la rivière Jésus, près du village de Terrebonne, après avoir bien arrosée la seigneurie de Lachenaye.

À défaut de nouveaux centres de colonisation à mentionner dans ce comté, à part ceux ci-dessus désignés, l'importance intrinsèque des paroisses du comté m'engage à fixer quelque peu l'attention du lecteur sur elles.

La paroisse de Saint-Charles de Lachenaye est située sur le bord de la rivière Jésus, à une distance d'environ 15 milles de Montréal. La terre est d'une qualité variée, mais elle est partout passablement bonne. La population de cette paroisse est de 945 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 25 personnes. Quoique les registres de cette paroisse soient ouverts depuis cent ans, on ne compte encore toutefois que 7,267 acres de terre en état de culture, qui produisent assez bien l'orge, les pois et l'avoine. Quant aux cultures du blé et des patates, elles sont médiocres.

La paroisse de Saint-Henri est située au-dessus de Lachenaye, sur la rivière Mascouche, et renferme un village très développé où le commerce et l'industrie y progresse admirablement bien, surtout les alcalis, les grains et le bois. La distance de Montréal est de 24 milles, mais seulement de 6 milles de Terrebonne ou de la rivière Jésus, où la navigation facilite les transactions jusqu'à Montréal. La paroisse de St. Henri renferme un Collège industriel pour l'instruction des garçons, et une Académie des filles dirigée par les Dames Religieuses de la Providence. La population de cette paroisse

s'élève à 2,843 habitants dont 2,585 sont franco-canadiens. Le sol est bon et produit d'abondantes récoltes de tout grains et légumes, de même que le foin. Les registres de cette paroisse sont ouverts depuis l'année 1750.

La paroisse de Saint-Roch est située plus au nord, sur la rivière Achigan à 36 milles de Montréal, et renferme un sol, varié et convenable à toutes les branches de la culture. L'église est bâtie sur un terrain superbe et bien choisi, autour de laquelle se trouve formé un joli village que l'industrie fait prospérer davantage. Sur les hauteurs on trouve du bouleau, du hêtre, et de l'érable d'une grande perfection et de belle venue ; durant la seule année de 1860, cette paroisse a fournie pour sa part 35,053 lbs. de sucre au commerce. Au fond, vers le canton Rawdon, la terre s'élève davantage et principalement composée d'une marne jaune, mêlé de sable en quelques endroits, et qui, lorsqu'elle est bien cultivée devient très fertile. La population de St. Roch est de 2,784 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de 12 personnes.

Plus loin, en remontant la rivière Achigan, se trouve la paroisse de Saint-Lin, qui renferme un village incorporé assez bien développé dans lequel est établie une Académie, dirigée par les Sœurs du S. Nom de Jésus-Marie. Le sol est de même qualité que celui de St. Roch, et produit bien le blé, l'avoine et les patates, ainsi que le foin. On a su conserver d'assez belle érablières, qui ont produit 20,770 lbs. de sucre, en 1860. On compte une population de 3,000 âmes, dont 2,820 habitants sont canadiens-français.

En retournant au fleuve St. Laurent, à l'embouchure de la rivière de l'Assomption, on arrive à la paroisse de Répigny, placée sous le patronage de la Purification de la B. V. Marie, la plus ancienne des paroisses du comté puisque l'ouverture de ses registres remonte à l'année 1672. La population de cette paroisse s'élève aujourd'hui à 773 habitants, dont 744 sont franco-canadiens. Comme cette paroisse est très étroitement resserrée entre la rivière de l'Assomption et le fleuve St. Laurent, elle ne peut étendre davantage ses défrichements, lesquels s'élèvent à 5,070 acres en état de labour, laissant seulement que 1,153 acres encore en bois debout pour les fins domestiques. L'orge, les pois et le blé-d'inde réussissent bien, et sont les principales récoltes, ainsi que l'avoine et les patates. La distance de Montréal est d'environ 17 milles. Pour faciliter la navigation du fleuve St. Laurent, en cet endroit, on y a placé trois Phares ou *Lumières*, dont l'une est

située sur l'isle à la Bague, et les deux autres sur le bord du rivage de la paroisse de Répégnigny.

La nouvelle paroisse de Saint-Paul l'Ermite a été formée par le démembrement de celle de Répégnigny, suivant que je l'ai noté plus haut, située au nord de la rivière de l'Assomption. Elle renferme 1,006 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de trois personnes. Cette paroisse a été érigée en 1857 et possède un prêtre résident depuis 1859. L'orge, les pois et le sarrasin produisent d'assez bonnes récoltes, ainsi que le foin.

La paroisse de Saint-Sulpice est située à l'Est de Répégnigny, sur le fleuve St. Laurent, à 24 milles de Montréal, et renferme une population de 1,015 habitants, tous d'origine franco-canadienne, excepté 18 personnes. Le sol est d'une excellente qualité et produit bien toutes espèces de grains. Il ne reste plus que 1,407 acres de terre en bois debout dans cette paroisse, environ 12 acres par chaque terre possédée, en divisant cette quantité en parts égales. Les quelques érablières qui s'y trouvent ont fourni 8,000 lbs. de sucre durant l'année 1860. L'ouverture des registres de cette paroisse remonte à l'année 1706.

La paroisse de l'Assomption est la troisième dans l'ordre de l'ancienneté, et ses registres sont ouverts depuis le 1er janvier 1733 ; cependant elle n'est érigée canoniquement et civilement que depuis 1860. Un magnifique et florissant village, très peuplé, est formé dans cette paroisse sur une belle pointe de terre baignée par les eaux de la rivière Assomption, dans lequel se trouve l'important Collège de ce nom, fondé en 1832, pour les études classiques. Cette précieuse Institution poursuit son œuvre avec éclat et produit sa part d'hommes instruits qui entrent dans la société ou le sacerdoce. Il y a aussi dans ce village un Couvent dirigé par les Religieuses de Notre-Dame de la Congrégation, pour l'instruction des jeunes demoiselles. La cour de Circuit tient ses séances dans ce village tous les quatre mois. On évalue la population du village à 1,472 âmes dont 1,435 personnes appartiennent à l'origine canadienne-française, et celle des cultivateurs à 2,031 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de 36 personnes, formant une population totale de 3,503 âmes. La paroisse de l'Assomption est située au-dessus de St. Sulpice, à quelques milles du fleuve.

Le sol de cette paroisse est de bonne qualité et bien arrosé par la rivière de l'Assomption, l'Achigan, la rivière du St. Esprit, la rivière Rouge, et le ruisseau du Point-du-Jour, et

autres courants, dont la plupart se déchargent dans la rivière Assomption après beaucoup de détours, ce qui, dans quelques parties où le terrain est élevé, offrent des points de vue pittoresques et superbes.

Le blé n'est presque point cultivé dans cette paroisse ; mais l'orge, le seigle et l'avoine, ainsi que les patates et le foin, tiennent la première place parmi toutes les autres paroisses du comté.

Parmi les produits de l'industrie figurent le sucre et le beurre, le premier pour 25,974 lbs, et le second pour 86,942 lbs.

Enfin vient la dernière paroisse du comté, celle de l'Épiphanie, nouvelle paroisse érigée en 1853 et formée par une partie de celle de l'Assomption, laquelle est située près de la rivière Achigan, dans le fief Bayeul, à environ 4 milles du village de l'Assomption. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis quelques années, et les registres sont ouverts depuis le 11 janvier 1857. La population de l'Épiphanie est de 1,486 âmes dont 1,450 habitants sont franco-canadiens. La culture des céréales s'exécute avec profit et abondance, et cette paroisse fournit beaucoup de bois de construction et autres produits manufacturés.

En terminant, j'ajouterai que la belle rivière Assomption qui traverse ce comté vient d'être explorée dans sa partie supérieure ainsi que les terrains qui l'environnent, par trois Prêtres : MM. les abbés L. M. Brassard, curé de St. Roch de l'Achigan, T. L. Brassard, curé de St. Paul de l'Industrie, et T. Provost, curé de B. Alphonse, de Kildare ; missionnaires intrépides dont le dévouement ne voulait pas se laisser dévancer plus longtemps par la spéculation et le commerce, sans assurer à la colonisation, s'il y avait lieu, cette contrée encore inconnue. Ces courageux et zélés promoteurs de la colonisation du Nord se mirent donc à l'œuvre avec un entrain et un patriotisme vraiment exemplaire, vers les premiers jours du mois de septembre 1862, et revinrent assez satisfaits, paraît-il, de leur examen des lieux qu'ils venaient de visiter.

Je me propose de parler plus amplement de cette excursion en parlant du comté de Joliette ; cependant je ne puis me défendre d'exprimer ici combien le parallèle est frappant entre la colonisation ancienne de ce pays et la colonisation actuelle ; autrefois commencée par le Clergé et les communautés religieuses, comme chacun le sait, laquelle trouve encore à l'heure qu'il est ses plus zélés soutiens dans cette même hiérarchie ecclésiastique, qui fait marcher ensemble le zèle du salut des âmes et la sollicitude pour les besoins temporels des peuples confiés à ses soins.

XLIX.—Comté de Montcalm.

Ce comté est situé en arrière du comté de l'Assomption, dans l'intérieure des terres, et renferme une population de 14,724 âmes dont 12,259 habitants sont d'origine canadienne-française, et la plus grande partie du reste d'origine irlandaise.

Cette population possède 176,323 acres de terre dont 83,466 acres sont en état de culture et 92,857 acres encore en forêts. Le gouvernement offre en vente au-dessus de 140,000 acres situés dans les cantons Rawdon, Kilkenny, Wexford, Chertsey, Chilton et Doncaster, à raison de 30 cents par acre. Alex. Daly, éer., demeurant à Saint-Patrice de Rawdon, est chargé de la vente de ces terres.

Les récoltes de 1860 ont fourni 494,377 minots de grains et 180,974 minots de patates, formant en tout 675,351 minots et 10,451 tonneaux de foin, le tout évalué à \$357,661.15.

Les produits ordinaires de l'industrie, comprenant le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$97,931.17. Parmi ces produits figurent 255,222 lbs. de sucre et 287,209 lbs. de beurre, le tout confectionné durant la même année de 1860.

Le revenu des jardins est estimé à \$1,367.

Le bétail, qui compte pour 32,556 têtes, est évalué à \$272,795.

Les voitures de plaisir, au nombre de 1,610, valent \$25,854.

La valeur des instruments d'agriculture est estimée à \$69,588 ; et celle de la propriété foncière à \$2,468,372.

Formant en tout \$3,293,568.32.

La colonisation s'est considérablement développé dans ce comté durant cette dernière époque décennale, grâce aux efforts de M. l'abbé J. R. Paré, ci-devant Curé de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. Il est probable que sans cette puissante intervention, alors que l'émigration des canadiens aux Etats-Unis faisait de si cruels ravages, on ne verrait pas aujourd'hui la population du comté Montcalm aussi considérable et surtout aussi bien établie qu'elle semble l'être actuellement.

Les cantons Kilkenny, Rawdon et Kildare sont situés le long de la chaîne de montagnes qui s'étendent depuis la rivière du Saguenay jusqu'à celle de l'Outaouais, et renferment un sol très propre à la culture.

En commençant dans la vallée de la rivière du Lac Ouareau, vers le nord-ouest, le sol n'est pas ce qu'on peut appeler

montagneux, mais il s'élève en côteaux et hauteurs qui ne sont pas du tout un obstacle à la colonisation, suivant que le rapporte un respectable citoyen de l'endroit, J. H. Dowin, écrivain, qui a souvent exploré ces contrées et l'intérieur de la vallée en question jusqu'au Lac sus-mentionné, lequel est situé dans la ligne nord du canton Chilton.

Les terres élevées sont couvertes d'épaisses forêts d'érables, mérisiers, hêtres, frênes, ormes, et autre bois dur, offrant ainsi de grands avantages à la colonisation en procurant au défricheur une aussi précieuse valeur pour la manufacture des alcalis. Les terres basses sont également bien boisées; on y trouve du cèdre, de la pruche, de l'épinette, du sapin, du frêne et un peu de pin.

Les alentours du Lac Ouareau, et plus particulièrement vers le sud-est et le sud-ouest, est un terrain aussi beau, aussi régulier et d'un niveau aussi parfait qu'aucune autre partie du Bas-Canada, sans compter que le climat n'y est pas plus sévère. Si ce bel endroit n'a pas été défriché et cultivé il y a déjà longtemps, c'est parce qu'on n'a pas su ouvrir assez tôt cette magnifique contrée à la colonisation, en y faisant confectionner les routes nécessaires.

Je n'ai pas intention de faire des réflexions malveillantes, mais je crois qu'on a presque toujours trop facilement marchandé avec les améliorations à faire dans cette voie.

Quoiqu'il en soit, nous voilà entré dans une voie de progrès considérable depuis quelques années, qui ne manquera pas de produire les plus beaux résultats. De 1853 à 1862, le gouvernement n'a pas octroyé moins que \$13,600 pour l'ouverture de routes nouvelles à travers les terres de la couronne de ce comté, pour les fins de la colonisation. Jettons maintenant un coup-d'œil sur les différents centres de populations qui composent les limites du comté qui nous occupe.

La paroisse de Saint-Jacques est située dans le haut de la seigneurie de St. Sulpice, et renferme une population de 3,254 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de huit personnes. Cette paroisse renferme un Couvent dirigé par les Dames du Sacré-Cœur, et n'est éloignée de Montréal que de 12 lieues. Elle a contribué à la formation d'une nouvelle paroisse, celle de St. Liguori, et c'est ce qui explique pourquoi le chiffre de sa population est moindre que celui de 1851, lequel s'élevait alors à 4,759 âmes.

La paroisse nouvelle de Saint-Liguori, formée d'une partie de chacune des paroisses de St. Jacques de l'Achigan et de St.

Ambroise de Kildare, a été érigée en 1853 et possède le précieux avantage d'avoir un Prêtre résident depuis quelques années. Un petit village se développe autour de l'église de St. Liguori, situé près de la rivière du Lac Ouareau, où se trouvent de nombreux et puissants pouvoirs d'eau qui sont avantageusement exploités. On communique facilement avec cette paroisse, soit par la rivière de l'Assomption, soit par le chemin de fer de l'Industrie à Rawdon. La population de St. Liguori s'élève à 1,523 habitants, dont 1,405 sont canadiens-français.

La paroisse de St. Alexis, située entre celle de St. Jacques et du St. Esprit, est assise dans le haut de la seigneurie de St. Sulpice et embrasse une partie des fiefs Bayenl et Martel; elle fut érigée en 1851. Cette paroisse a peu progressé durant ces dernières dix années sous le rapport de la population, laquelle s'élève aujourd'hui à 1,500 âmes, tous d'origine canadienne-française, formant ainsi une faible augmentation de 67 personnes sur le chiffre de 1851. Les défrichements n'offrent que le léger surplus de 471 acres depuis dix ans, portant à 9,697 acres la quantité des terrains mis en état de culture lors du recensement de 1861. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis quelques années seulement.

La paroisse du Saint-Esprit est située sur la rivière de ce nom, dans la partie supérieure de la seigneurie de l'Assomption, et renferme un joli petit village où l'industrie et le petit commerce y progressent assez bien. Cette paroisse se trouve à environ 42 milles de Montréal et seulement qu'à 15 milles du village de l'Assomption. La population de cette paroisse s'élève encore aujourd'hui à 1,820 habitants, tous d'origine canadienne-française, quoiqu'elle ait contribué pour une large part à la formation d'une nouvelle paroisse, celle de Sainte-Julienne, située au-dessus d'elle.

Cette paroisse de Sainte-Julienne comprend une étendue de 5 milles de largeur sur environ 6½ milles de profondeur, située aux environs de la rivière du St. Esprit, et s'étendant dans les premiers rangs des cantons Rawdon et Kilkenny. Plusieurs courants, tributaires de la rivière du St. Esprit, fournissent d'excellents pouvoirs d'eau qui sont exploités, et qui donnent à l'endroit un air d'activité industrielle assez rare et très profitable. Cette paroisse de Ste. Julienne n'est érigée que depuis le 14 novembre 1848. Le chiffre de la population s'élève à 1,399 habitants, dont 1,220 sont franco-canadiens.

A l'intérieur du canton Rawdon se trouve la paroisse de Saint-Patrice, située sur le bord de la rivière du Lac Onareau. Cette paroisse renferme 1,979 âmes, dont 281 habitants seulement sont d'origine canadienne-française, le reste de la population étant presque exclusivement d'origine irlandaise. La moitié de cette population est catholique.

A l'ouest de Rawdon se rencontre le canton Kilkenny, dans lequel se trouve la paroisse de Saint-Calixte, qui augmente rapidement. La population de cette paroisse s'élève aujourd'hui à 1,520 habitants dont 1,321 appartiennent à l'origine canadienne française. D'après le recensement de 1861, la population de St. Calixte a augmenté durant ces dix années de 470 âmes dont 450 sont d'origine canadienne-française. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis 1853 ou 1854.

Au-dessus de St. Calixte est situé le canton Wexford, dans lequel la colonisation a vigoureusement progressé durant ces dernières dix années. En 1851, on comptait dans l'endroit 145 personnes dont 97 étaient d'origine canadienne-française, lesquelles possédaient 326 acres de terre en état de culture qui avaient produit 2,883 minots de grains et 2,234 minots de patates, en tout 5,117 minots. D'après le recensement de 1861, le chiffre de la population de Wexford se compose de 107 familles renfermant une population totale de 707 âmes dont 628 habitants sont franco-canadiens, laquelle possède 1,168 acres en état de culture, qui ont produit 10,054 minots de grains et 7,512 minots de patates, en 1860, formant en tout 17,566 minots, outre le foin et les pâturages dans les deux cas.

Ces chiffres établissent donc une augmentation de 662 âmes depuis dix ans, dont 531 habitants appartiennent à l'origine canadienne-française, et un surplus de 842 acres de terre nouvelle ayant produit une augmentation de 12,449 minots de grains et patates sur 1851.

Parmi les produits de l'industrie domestique manufacturés durant l'année 1860 se trouvent 22,769 lbs. de sucre et 30,067 lbs. de beurre.

Le canton Wexford renferme un nombre considérable de lacs et rivières qui arrosent très bien la contrée, et la population de ce canton est desservie par M. le Curé de St. Théodore de Chertsey.

Le canton Doncaster, situé au nord de Wexford, est tout arpenté moins la réserve des sauvages qui s'y trouve, et ne renferme qu'un seul occupant de terre, qui n'avait que 12 acres défrichés lors du recensement de 1861. Cet unique

colon de Doncaster, non-marié, éloigné d'environ 60 milles du fleuve St. Laurent, a recueilli 30 minots d'orge d'un acre semé, 90 minots de pois de neuf acres, et 150 minots de patates d'un acre ainsi cultivé, formant en tout 270 minots. Il confectionna durant la même année de 1860 environ 200 lbs. de sucre, et son petit troupeau de bétail consistait en 4 bêtes à cornes et un cheval. Nul doute que l'exemple de cet intrépide défricheur trouvera de l'écho, et qu'en 1871, époque du prochain recensement, on le retrouvera moins isolé qu'aujourd'hui, et l'endroit plus développé !

Le dernier centre qui nous reste à étudier est le canton Chertsey, situé au-dessus de Rawdon, lequel renferme une paroisse placée sous le patronage de Saint-Théodore, laquelle augmente assez rapidement. Il y a dix ans, on évaluait la population de ce centre de colonisation à 413 habitants dont 336 étaient canadiens-français. Aujourd'hui, le chiffre s'élève à 919 âmes dont 735 personnes sont franco-canadiennes, formant ainsi une augmentation de 506 âmes depuis dix ans. Un Prêtre réside dans l'endroit depuis le 5 novembre 1858. La rivière Ouareau et un grand nombre d'autres courants arrosent convenablement le sol de ce canton. On porte à 3,393 acres les terrains mis en état de culture, lesquels ont produit 15,676 minots de grains et 14,783 minots de patates, en 1860, formant en tout 30,459 minots et 304 tonneaux de foin.

Durant la même année de 1860, il fut préparé par ces familles 22,600 lbs. de beurre et 14,017 lbs. de sucre.

La valeur de la propriété foncière est estimée à \$31,850.

Pour encourager plus efficacement l'établissement des terres incultes, le gouvernement a fait ouvrir des routes très importantes, surtout depuis ces dernières cinq années, et dont les principales sont les chemins de Kilkenny, Chertsey et Wexford.

Le chemin de Kilkenny fut tracé vers l'année 1855, par M. Joseph Dufresne, M. P. P., ami dévoué de la colonisation ; opération que ce monsieur a eu la libéralité de faire gratuitement, et qui a procuré les résultats satisfaisants que nous venons de constater dans la colonisation de ce canton.

Dans un excellent rapport que ce monsieur adressait alors au gouvernement, il mentionnait que le sol, tout le long de cette ligne, composé de terre jaune (*loam*), était très propre à faire de bons établissements agricoles. Il n'y avait, dit-il, aucune savane, ni marécage, ni montagnes escarpées. A

l'exception d'une partie sur le 6^e rang, boisé en pruche, épinette blanche et quelques autres bois mous, le reste était en bois franc, dont l'espèce prédominante était l'érable.

Cette opinion émise alors que le chemin n'était que tracé, a été plus tard corroborée comme très exacte, par les conducteurs des travaux de ce chemin.

Un deuxième chemin est ouvert dans ce canton conduisant vers Lacorne ou New-Glasgow, dans le comté de Terrebonne. M. Louis Dufresne, conducteur des travaux de ce chemin, disait dans son rapport de 1860 que le sol par où passe ce chemin était une terre jaune de bonne qualité, et que le terrain à l'intérieur du canton offrait à peu près le même sol, généralement boisé en un mélange d'érables, mérisiers, hêtre, épinette blanche et pruches, où l'érable cependant paraît être l'espèce prédominante. Il ajoutait que ce chemin était d'un immense avantage à la colonisation, puisqu'il ouvrait une voie aux cantons Wexford, Doncaster, Chertsey, Chilton, et à l'intérieur; et au commerce en ouvrant un débouché par tous ces cantons avec la ville de Montréal par la voie la plus courte. Il existe plusieurs pouvoirs d'eau qui sont déjà occupés pour la plupart.

“ Depuis ces dernières années, dit encore M. Dufresne, la colonisation a fait beaucoup de progrès tant dans ce canton que dans ceux à l'intérieur. Quant à l'augmentation de la population qui est presque toute canadienne-française, je ne puis ni la préciser, ni même hasarder un chiffre approximatif: tout ce que je puis dire c'est qu'elle est très considérable. Je puis avancer aussi sans crainte de me tromper, que tous ces cantons, tant par la qualité de leur sol que par leur proximité de Montréal, sont aussi avantageux à la colonisation qu'aucun autre dans le Bas-Canada, et que des personnes qui ont voyagé dans l'ouest y sont revenues s'y établir, convaincues qu'elles ne pouvaient faire aussi bien ailleurs. Ce qui nous manque encore, ce sont de nouveaux chemins qu'il faudrait ajouter à ceux déjà ouverts, et ensuite l'attention de personnes qui sont en état de diriger l'opinion publique qui paraissent ne voir en général que les cantons de l'Est, les bords du Saguenay et un peu du St. Maurice. Nonobstant ces désavantages, je ne doute point que dans quelques années, nos cantons du Nord ne soient très populeux et infiniment riches, par notre proximité de Montréal, qui offre d'immenses avantages qui ne sauraient être bien appréciés que par ceux qui sont éloignés d'un bon marché, tant pour vendre que pour

acheter. Depuis environ cinq ans, la propriété a à peu près triplé de valeur. ”

Un troisième chemin commence à la ligne entre Wexford et Kilkenny, descend dans ce dernier canton jusqu'à la route ouverte par les colons de Saint-Calixte, entre les nos. 6 et 7 du 8e rang, continuant dans cette route pour rejoindre le chemin fait entre les cantons de Kilkenny et Rawdon, dans la paroisse de Sainte-Julienne. Ce chemin est ouvert sur une étendue de 19 milles dont environ 3 milles ont été parachevés durant l'année dernière (1862). Le sol est de bonne qualité le long de ce chemin, couvert généralement en érable, bouleau, hêtre et bois mous. On y rencontre plusieurs bons pouvoirs d'eau. D'après le rapport du conducteur des travaux de ce chemin pour l'année 1862, la population aurait augmenté de moitié depuis ces dernières années.

Le chemin de Chertsey part de Rawdon, traverse le canton Chertsey complètement, et mène aux terres de Chilton. M. Magloire Granger, à qui la colonisation de l'endroit doit ses plus beaux succès, parle avantageusement des terrains situés dans la vallée du Lac Ouareau (1). “ Le 13 décembre 1852, dit-il, je partis du 6e rang du canton Chertsey, en arrière de Rawdon, dirigeant ma course vers le nord, le long de la ligne de Wexford, et je trouvai, au-delà de ces deux townships, une vaste étendue de bonnes terres, couverte de bois francs et autres bois indiquant une bonne qualité du sol, j'allai jusqu'à la source de la rivière Ouareau. De là, entre le grand Lac Ouareau et la rivière du même nom, se trouve un terrain de la meilleure qualité, d'environ 8 milles en superficie, couvert du plus beau bois franc que l'on puisse voir, très propre à faire un riche établissement (avec en outre les bords du grand Lac Ouareau qui sont également convenables pour former d'autres établissements). J'ai été même jusqu'à 30 milles au-delà de la source de la rivière, mais je n'y ai trouvé rien de bien avantageux. Pour revenir, j'ai à peu près suivi la ligne nord-est de Chertsey, où j'ai trouvé un terrain de 20 milles de long sur environ 6 milles de largeur, longeant la rivière en descendant, qui formerait encore un superbe établissement, s'il y avait un chemin ouvert pour y aller. Il y a un grand nombre de pouvoirs d'eau dans ces localités et plusieurs lacs remplis de poissons et de gibiers aquatiques. On peut remonter la rivière

(1) Cet estimable citoyen, M. Magloire Granger, vient de perdre la vie accidentellement par la chute d'un arbre qu'il abattait, vers les premiers jours d'avril 1863.

en canot en tout temps pendant l'Été. " Le chemin dont M. Granger provoquait l'ouverture a été ordonné depuis.

M. Peter Skelly, conducteur des travaux de ce chemin, disait dans l'un de ses rapports que le terrain à travers lequel il passait, était en grande partie uni et couvert de bois de la meilleure qualité, le sol riche quoiqu'un peu pierrenx. Si ce chemin, dit-il, était prolongé jusqu'au Lac Ouareau, à travers le terrain exploré par M. Granger, et si une autre branche de chemin était ouverte dans une direction nord-est le long de la rivière du Lac, alors il se formerait dans cette direction de beaux établissements grandement favorisés par de nombreux pouvoirs d'eau et grands laes où abonde la truite saumonée.

Quoique le recensement de 1861 ne fasse aucune mention du canton Chilton, dans lequel se trouve le Lac ci-dessus mentionné, il paraît certain qu'il y a plusieurs familles établies le long du chemin ouvert dans ce canton.

Dans son rapport de 1860, M. Skelly mentionnait que la colonisation progressait beaucoup dans le canton Chertsey, et qu'un grand nombre de familles canadiennes des anciennes paroisses et quelques familles irlandaises de Montréal avaient été s'établir dans ce canton durant l'année.

Plusieurs chemins existent dans le canton Wexford. Le premier part du 7^e rang de Wexford, passe dans le canton Morin, le long de la rivière du Nord, et va aboutir à Ste. Adèle, dans le comté de Terrebonne. M. P. A. Labrie, conducteur des travaux de ce chemin, dit dans son rapport de 1862, que le sol lui a paru de bonne qualité et bien boisé en bois mou. Ce chemin, dit-il, est l'unique sortie que puissent avoir les colons des 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e rangs de Wexford, et ceux d'une partie de Doncaster. L'avantage qu'offre ce chemin à la colonisation est donc considérable dans les circonstances actuelles.

Un deuxième chemin est aussi ouvert dans le canton, entre le 1^{er} et le 2^e rang, lequel mène au Lac d'Abercrombie, dans le 4^e rang du canton de ce nom, paroisse de St. Sauveur, dans le comté de Terrebonne. M. Ls. Morin, chargé de la confection de ce chemin, dit dans son rapport de 1862, que le terrain le long du chemin est de très bonne qualité, et que l'on y trouve du beau bois franc et quantité de bois de construction. Ce monsieur ajoute que ce chemin offrirait de précieux avantages à la colonisation s'il était continué jusque dans les cantons Doncaster et Wolfe.

Une place d'église a été marquée par les autorités ecclésiastiques et l'on se prépare à y élever incessamment une Chapelle

dans le 9e rang de Wexford. M. Morin dit qu'il est aussi question de marquer un nouvel endroit d'église, sur le chemin même en voie d'ouverture.

Un troisième chemin part du même canton Wexford, lequel doit aller aboutir au-delà de Doncaster. M. l'abbé Desmarais, chargé de la conduite des travaux de ce chemin, mentionne que là où le chemin commence, le sol est assez bon ; mais il ajoute qu'en avançant en profondeur, il devient excellent et convert de très beaux bois. Il est d'opinion que les terres de Doncaster sont aussi bonnes, surtout là où le chemin devra passer. Il existe, dit-il, de magnifiques pouvoirs d'eau dans les environs de ce chemin, et il ajoute que la colonisation fait de rapides progrès dans ces endroits. Il y a trois ans, dit-il, on n'y comptait que deux colons dans l'endroit, tandis qu'aujourd'hui ils sont au-dessus d'un cent.

M. A. H. de Caussin, de Sainte-Julienne, exprime devant le comité de colonisation de 1862, qu'un des moyens les plus considérables pour faire rapidement progresser la colonisation dans tous les cantons du Nord, serait l'établissement du chemin de fer du Nord, de Québec à Montréal, lequel suivrait le versant oriental des Laurentides, et mettrait ainsi tous les pouvoirs d'eau qui se trouvent dans cette partie de la province, en si grand nombre, à la portée de l'industrie manufacturière, en même temps qu'il contribuerait efficacement à l'établissement de nos terres incultes.

Il exprime comme second moyen, l'ouverture de grands chemins de colonisation, avec des chemins d'embranchement y aboutissant de distance en distance qui seraient d'une importance vitale pour l'avancement de la colonisation. " Faites faire des chemins, dit-il au gouvernement, et les colons ne nous manqueront pas. "

Il n'y a point de *Société de Secours* établies dans le comté de Montcalm, dit ce monsieur, pour aider à leur début les colons pauvres ; et il n'est pas à ma connaissance qu'on songe à en former aucune.

C'est bien regrettable, ajouterons nous.

L.—Comté de Joliette.

Ce comté comprend tout le terrain situé au nord des paroisses de Lavaltrie et Lanoraie, sur le fleuve St. Laurent, et renferme une population de 21,198 habitants dont 20,073 sont canadiens-français.

On y possède 203,726 acres de terre dont 107,915 acres sont en état de culture et 95,811 acres encore en bois debout.

Le gouvernement a fait arpenter et offre en vente au-dessus de 40,000 acres de terre situés dans les cantons Kildare, Cathcart et Joliette, à raison de 30 centius l'acre, que l'on peut obtenir de l'agent local, Jules Bourgeois, écr., demeurant à St. Ambroise de Kildare.

D'après le recensement de 1861, la récolte de l'année précédente des paroisses du comté fut de 668,357 minots de grains et 195,439 minots de patates, formant en tout 863,796 minots et 11,442 tonneaux de foin, le tout évalué à \$461,102.04.

Les produits domestiques, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe-foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à la somme de \$118,674.23. Parmi ces produits se trouvent 370,929 lbs. de sucre et 198,919 lbs. de beurre, confectionnés durant la même année de 1860.

Le revenu des jardins et vergers a donné \$6,589.

Le bétail, au chiffre de 39,748 têtes, est évalué à \$382,870.

Les voitures d'agrément, au nombre de 2,415, valent \$44,390.

Les instruments d'agriculture sont évalués à \$128,053 ; et la valeur de la propriété foncière est estimée à \$2,990,374.

Formant une valeur totale de \$4,132,052,27.

Grâce au concours d'intelligences éclairées, la colonisation du comté de Joliette est entrée dans une phase de développements particulièrement précieux et des plus encourageants pour l'avenir.

Le caractère montagnoux qui règne généralement dans les cantons du Nord, où l'œil court de colline en colline, avait trop longtemps laissé planer l'esprit public dans une opinion défavorable à la colonisation de ces lieux, pour que nous dussions espérer voir naître de suite l'*enthousiasme*, ce si puissant moyen que le patriotisme engendre pour la réussite des grandes œuvres religieuses ou nationales. Mais de zélés Prêtres, pleins d'ardeur et de courage, se mirent à lutter contre ces désastreux préjugés et sortirent bientôt victorieux de ce noble combat.

Parmi ces grands bienfaiteurs de la colonisation du nord du district de Montréal, que je me rappelle, se trouvent MM. les abbés J. Barret, N. Piché et S. T. Provost.

Nous allons brièvement passer en revue comme d'ordinaire les principaux centres de colonisation de ce comté.

Le village Joliette est situé dans la seigneurie de Lanoraie, et renferme une population de 736 âmes, dont une seule personne est d'origine étrangère. Ce village a eu pour fondateur l'honorable M. Joliette, cet homme de bien dont le cœur était rempli des plus nobles aspirations. Son patriotisme alla même jusqu'à sacrifier ses biens personnels pour le bien général de ses compatriotes en faisant construire à ses frais le petit chemin de fer du St. Laurent à l'Industrie, dans l'intérêt du commerce et surtout de la colonisation.

Plus haut, dans la partie supérieure de la rivière de la Chaloupe, dans la même seigneurie, se trouve la paroisse de Saint-Thomas, laquelle renferme une population de 2,003 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception d'une seule personne. Un petit village se développe dans cette paroisse, et où se manufacturent des instruments ordinaires à l'agriculture. Le terrain, généralement parlant, est uni jusqu'à la rive du St. Laurent, vers les bords duquel il est un peu bas. La qualité du sol varie; mais il est presque partout bon et fertile, composé d'une terre légère et grisâtre, d'une marne jaunâtre ou d'argile mêlée de sable. Le seigle, l'avoine et le sarrasin sont les grains les plus abondants.

À l'ouest, entre les rivières Assomption et Ouarean, se trouve encaissée la paroisse St. Paul, située à environ 3 milles de l'Industrie. Cette paroisse renferme 2,073 personnes, toutes d'origine canadienne-française. Le sol est favorable à toutes espèces de culture; cependant les principaux grains cultivés sont l'orge, le seigle, les pois, et l'avoine. Le foin y vient également bien.

L'Industrie, ou St. Charles-Baromée, est situé sur la rivière Assomption, partie dans la seigneurie de Lavaltrie et partie dans celle de Lanoraie. Le magnifique village de l'Industrie renferme une population considérable, composée de gens de métiers, marchands, hommes de profession, etc. Ce village est le chef-lien du nouveau district de Joliette. De nombreux et puissants pouvoirs d'eau font mouvoir des moulins considérables, et le commerce et l'industrie s'y développent assez bien, favorisés qu'ils sont par la voie ferrée dont j'ai déjà parlé. La population totale du village et de la paroisse s'élève à 3,651 âmes, dont 85 personnes sont d'origine étrangère. Ce

village possède un collège dirigé par les Cleres de St. Viateur et un couvent confié aux soins des Sœurs de la Providence.

La paroisse de Sainte-Elizabeth est assise dans la seigneurie Dautré, et comprend une étendue de terre d'une figure irrégulière d'environ 8 milles de longueur sur à peu près 6½ milles de largeur. Le terrain est arrosé convenablement par plusieurs petites rivières, tributaires de la rivière Bayonne sur les bords de laquelle est formée la paroisse qui nous occupe. Le sol est composé d'un mélange de différentes marnes, et la terre y est généralement forte, grasse et noire. Le bois est composé de diverses espèces et de qualité supérieure, et il y a d'importantes et nombreuses érablières qui sont exploitées convenablement pour la fabrication du sucre, chaque printemps. Durant le printemps de 1860, il fut confectionné dans cette seule paroisse 119,998 lbs. de sucre d'érable, par les habitants du lieu. L'orge, l'avoine et le foin y croissent profitablement bien. Une Académie dirigée par les Sœurs de la Providence donnent l'instruction à environ 70 élèves. La population de Ste. Elizabeth s'élève à 3,009 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de sept personnes.

La paroisse de Saint-Elix de Valois, est située au-dessus de la précédente, sur le haut de la rivière Bayonne, dans la seigneurie de Lanoraie, à 12 milles environ du village de l'Industrie. Le sol est varié et favorable à toutes les cultures ; vers la rivière Assomption se trouve une éminence généralement appelée côte du Château, qui domine une vue variée et superbe des alentours, que la rivière Assomption rend encore plus pittoresque, par les détours infinis et capricieux qu'elle décrit à travers la contrée. La population de cette paroisse s'élève à 2,086 âmes dont 71 personnes appartiennent à l'origine britannique. Les habitants de cette paroisse ont fabriqués 83,490 lbs. de sucre durant le printemps de 1860, tandis que les fermières préparaient au commerce 26,320 lbs. de beurre.

La paroisse de Saint-Jean de Matha comprend une étendue de deux lieues de front sur trois lieues de profondeur, située dans la seigneurie de Ramsay, érigée en date du 9 septembre 1852. Cette nouvelle paroisse renferme déjà une population de 198 familles ou 1,346 âmes, toutes canadiennes-françaises. Le sol est favorable à toutes les cultures ; un Prêtre réside dans cette paroisse depuis 1855.

Plusieurs petites rivières à rapides qui permettraient sur le parcours de chacune d'elles l'établissement de plusieurs moulins, ainsi que plusieurs lacs très poissonneux, arrosent

cette localité, entr'autres la Rivière-Noire qui prend sa source dans un Lac magnifique d'une demi-lieue de longueur, situé dans la ligne Ouest du 10^e rang du canton Brandon, comté de Berthier.

La valeur de la propriété foncière de St. Jean est déjà évaluée à \$136,504.

La paroisse de Sainte-Mélanie est située à l'ouest de la rivière Assomption, dans la seigneurie Daillebout, et renferme une population de 2,298 habitants tous canadiens-français, à l'exception de 21 personnes. Cette paroisse, quoique récemment érigée, est assez ancienne, comme on peut le remarquer par le chiffre de sa population et par ses terres en état de culture qui ne forment pas moins que 10,000 acres. Le sol produit bien le blé et toutes les autres céréales, ainsi que le foin. Les produits agricoles et manufacturés s'écoulent facilement par la voie du chemin de fer de l'Industrie qui se trouve assez à proximité, puisque la distance n'est que de trois lieues.

La paroisse de Saint-Ambroise de Kildare est située au-dessus de St. Liguori, à environ 9 milles du village de l'Industrie, et renferme une population de 2,189 habitants dont 1,874 sont canadiens-français. Un village assez développé est formé dans cette paroisse, dans lequel se trouve une Institution dirigée par les bonnes Sœurs de Sainte-Anne, pour l'instruction des jeunes filles de l'endroit.

Un autre groupe de population réside aussi dans le canton Kildare, mais qui n'est pas encore organisé en paroisse, lequel s'élève à 647 âmes dont 344 personnes appartiennent à l'origine canadienne-française, formant une population totale de 2,836 habitants. Ce sont les pois, l'avoine et le foin qui produisent ici les plus abondantes récoltes.

On estime la valeur de la propriété foncière du canton Kildare à \$343,400.

Vient ensuite la paroisse du Bienheureux Alphonse Rodriguez, laquelle comprend l'augmentation N. O. du canton Kildare et les cinq premiers rangs du canton Cathcart, érigée civilement le 3 mai 1859. La population de St. Alphonse s'élève aujourd'hui à 1,260 habitants, dont 930 sont canadiens-français. On compte dans cette paroisse 6,975 acres de terre en état de culture qui ont produit 36,800 minots de grains et 21,118 minots de patates, en 1860, formant en tout 57,918 minots et 852 tonneaux de foin, outre les pâturages. Un petit village se forme dans cette paroisse où l'industrie des alcalis et le commerce du bois y prennent d'heureux

développements. La valeur de la propriété est estimée à \$78,673 ; celle des instruments d'agriculture à \$3,638, et le bétail à \$12,712.

M. l'abbé S. T. Provost, Curé de cette paroisse, dont l'énergie égale l'amour qu'il porte à l'importante cause de la colonisation, écrit ce qui suit à propos du canton Cathcart :

“ Durant l'année de 1862, dit-il, j'ai parcouru en deux semaines toute cette partie du canton qui est encore sans habitants. Dans cette excursion j'avais examiné, analysé même, autant qu'il me fut possible, les terrains de cet endroit, j'avais observé la qualité du bois, la forêt si boisée, si vigoureuse ; les rochers, les collines, les cours d'eau et les lacs ; j'étais entré dans un grand calcul de probabilités sur les chemins à faire ici et là ; je m'étais enfin muni de tous les renseignements que je pouvais considérer comme utiles à la colonisation de ce terrain. A mon retour j'annonçai dans l'humble chaire de mon église que j'irais dans l'autre semaine, sur la recommandation de Monseigneur, fixer la place où serait assise la future église de la nouvelle paroisse du haut du township Cathcart (que j'avais à cœur de faire coloniser et établir). Arrivé au lieu où je devais laisser ma voiture, je fus rencontré par une cinquantaine de personnes venues en partie de la grande paroisse de St. Jacques pour se choisir des lots à l'entour de l'église. Après de nombreuses allées et venues dans le bois, nous parvîmes enfin au bord de la rivière de l'Assomption sur le vingt-neuvième lot du huitième rang du township. C'est là qu'après avoir retouché le calcul des probabilités pour la jonction des chemins, nous décidâmes de proposer cet endroit aux autorités compétentes pour être le lieu de l'église.

“ On dirait que le Maître de la Création a réservé là une place tout express. Juste au centre des établissements qui sont déjà commencés comme de ceux qui le seront dans la suite, la rivière accourant, rapide, du haut des terres, s'arrête tout-à-coup sur son lit rocailleux, fait volte-face, et revient sur elle-même par un détour d'un quart de mille, change un peu de direction vers le sud-ouest et continue sa course en se faufilant à travers les montagnes. La langue de terre qu'elle embrasse dans ce détour est un endroit vraiment pittoresque, admirable pour l'intérieur des montagnes, et parfaitement approprié au site d'une église. A quelques arpents plus bas que le détour, la rivière, par une disposition particulière, jette brusquement ses eaux sur les deux côtés d'un rocher, d'où elles tombent en formant une chute. C'est là qu'a été ménagée une

des meilleures places que l'on puisse désirer pour y construire un moulin. Vous concevez, Monsieur, que tant d'avantages et toutes ces raisons, connus à la fois, ont fait prendre ces terres d'un seul coup. Un tel succès en si peu de temps, dans ces terres nouvelles, en dira plus et en fera comprendre davantage au peuple que bien des discours. "

Plus loin, il ajoute :

" Si nous voulons réellement voir grandir l'œuvre de la colonisation, il faut que le Prêtre marche devant le colon canadien avec le signe du salut. Avec ce signe, ils gagneront tous deux une double victoire en s'assurant un double avenir. Que l'on fournisse donc au prêtre le moyen de fonder des missions. En y allant il entraînera le peuple ; une fois établi il appellera les retardataires avec la grande voix de l'expérience. Qu'était St. Alphonse il y a quelques années ? Je le répète, l'endroit même où j'écris ces quelques lignes n'était, il y a quelques années, qu'une épaisse forêt, ne promettant rien moins qu'un joli petit village en 1862. Les quelques rares habitants d'alors étaient loin pareillement de s'attendre à voir une flèche élancée et brillante surmonter leur église, fruit de leurs propres épargnes, et s'élever dans les airs à une hauteur de 130 pieds. L'aspect de cette église bien finie, dans de justes proportions, assise au pied d'une verte colline, au bord d'un lac charmant où elle se mire avec orgueil, annonce la prospérité croissante de la population de nos montagnes et jette un défi aux contempteurs de leurs terrains. Le terrain que j'indique spécialement aux futurs colons comme offrant les mêmes chances de succès, longe la rivière de l'Assomption vers l'ouest à partir du cinquième rang du township qui est la ligne de ma paroisse vers le Nord. La rive gauche de cette rivière sur la hauteur de cinq ou six rangs et sur une étendue considérable en largeur offre un terrain parfaitement uni et plan, recouvert d'une couche assez forte de matière végétale. Rien de plus facile que de préparer ce beau terrain à toutes les fins principales de l'agriculture ; le feu détruira l'excès de matière végétale, s'il y en a, et les cendres du bois et des végétaux produiront des ingrédients terreux tout-à-fait convenables à l'amendement de cette espèce de sol. Dès la première année de possession, le colon pourra toucher un revenu clair assez considérable par la potasse que lui fournira la cendre des bois franes qu'il aura brûlés pour nettoyer sa terre.

" Mais il est un autre terrain bien autrement important à mon avis, dont je dois vous dire un mot en terminant. C'est le

versant septentrional des Laurentides et la belle plaine qui repose au pied de ces montagnes, au milieu de laquelle la rivière Mataouin coule des eaux claires et tranquilles jusqu'à St. Maurice. Une partie surtout de ce terrain que je désirerais voir explorer pour l'avantage de nos compatriotes, est le milieu du 46^{me} degré de latitude à l'endroit où le 74^{me} cercle de longitude passe sur lui. Là est le grand Lac de l'Assomption qui donne naissance à la rivière de ce nom. Les alentours de ce lac et l'immense vallée qu'arrose non loin de là la rivière Mataouin, avec ses nombreux affluents, sont de vrais terrains de choix, paraît-il, pour y former un noyau de colonisation. Mais au préalable il serait nécessaire d'y faire une exploration spéciale, toute particulière, pour mieux s'assurer du succès. Et comme la rivière de l'Assomption tracera chez moi un chemin sûr et assez facile, avec quelques moyens et quelques personnes désintéressées, j'entreprendrais volontiers et même avec joie ce voyage d'un mois ou deux vers ces endroits, dans l'espérance, dans la persuasion de procurer à mes compatriotes de la rive Nord du grand fleuve une plaine correspondante à celle qu'ils occupent actuellement. Vous concevez, Monsieur, que si nous parvenions à établir là cette espèce de colonie dont je parle, tout l'espace du milieu serait à nous et serait peuplé en bien peu de temps."

Enfin, nous arrivons au canton Joliette, le dernier centre qui nous reste à étudier dans les limites de ce comté, situé à l'Est de Cathcart. Ne possédant aucun renseignement positif sur cet endroit, je suis heureux de trouver dans le rapport de 1861 de M. Maxime Crépeau, de St. Félix de Valois, conducteur des travaux du chemin Joliette à la rivière Mataouin, les quelques données qui suivent touchant ce canton. "Les progrès de la colonisation qui sont à ma connaissance sont ceux-ci : Il y a six ans, le canton Joliette était encore vierge, tandis qu'on y trouve aujourd'hui une population d'au-delà de 350 âmes. Pendant la même période de temps la population de la partie nord-est du canton Brandon a augmenté d'au moins mille âmes. On trouve dans ces localités un grand nombre d'habitants très à l'aise. Ces progrès sont dûs à l'établissement de chemins de colonisation. Dans le 11^e rang du canton Brandon, il y a eu durant l'année 1860 une chapelle d'érigée, où M. le curé de St. Gabriel de Brandon se rend tous les 15 jours pour célébrer le Saint-Sacrifice. Il est question d'en ériger une cette année dans le canton Joliette. Je crois que la valeur de la propriété a augmentée des deux tiers depuis

ces années dernières. Les grains recueillis en plus grande abondance sont le seigle et l'avoine."

Le bois le plus commun est le mérisier, le hêtre, l'érable, le sapin et l'épinette.

Trois chemins principaux conduisent dans les cantons de l'intérieur que nous venons de signaler.

D'abord, le chemin de Saint-Alphonse, qui part du 1er rang de l'augmentation N. O. de Kildare et conduit à l'intérieur du canton Cathcart. Le terrain à travers lequel passe ce chemin est bon et boisé en érable, bouleau, hêtre et épinette, dit M. Hugh Daly, conducteur des travaux de ce chemin. Les terres vers lesquelles cette route doit conduire, dit-il, sont aussi de bonne qualité, et seront établies dès que son ouverture aura été exécutée. Les avantages que retirera la colonisation de l'ouverture de ce chemin sont considérables, puisqu'ils donneront au surplus de la population des vieilles paroisses les moyens de s'établir facilement, et quoiqu'il soit la seule voie pour communiquer aux nouveaux townships, en arrière.

Un deuxième chemin, qui est la continuation du chemin précédent, commence au No. 32, du 6e rang du canton Cathcart et devra aller aboutir au grand lac de l'Assomption. M. l'abbé Provost, chargé des travaux d'ouverture de cette route, dit dans son magnifique rapport de 1862 que le terrain du canton Cathcart à travers lequel ce chemin passe est un sol excellent, fortement boisé de bois franc dans la partie supérieure, et de bois mêlé dans la partie inférieure. La couche superficielle de ce sol, dit ce monsieur, est généralement un lit d'engrais végétal, de quelques poncees d'épaisseur. Au-dessous est une terre jaune, grasse, profonde, légère, et que des siècles de repos ont partout rendu féconde. Il en est de même du sol des terrains adjacents qui forment, chaque côté du chemin, une vallée remarquablement plane et belle, comprenant en partie la nouvelle paroisse de St. Côme, qui progresse comme par enchantement. Outre que ce chemin donne un facile accès aux magnifiques terres de cette nouvelle paroisse en voie de formation, il offrira un avantage immense à la colonisation : celui de donner accès aux terrains de choix qui bordent le grand lac de l'Assomption, tant en ouvrant une communication nécessaire pour ceux qui s'échelonneront sur son parcours que pour ceux des premiers colons qui iront planter leur tente au bout de ce chemin, sur les bords du Lac en question.

Le troisième chemin important est celui des cantons Brandon et Joliette, dont le point de départ se trouve entre les 10e et

11e rangs de Brandon, comté de Berthier, lequel traverse une partie de la seigneurie de Ramesay, dans le voisinage de la rivière Noire, et va aboutir au 2e rang du canton Joliette, où se trouve la population ci-dessus mentionnée.

En vue de favoriser la colonisation des terres incultes de l'intérieur, le gouvernement a donné ordre de poursuivre davantage les travaux d'ouverture de cette route jusqu'à la rivière Mataouin, où il paraît se trouver une immense lisière de bons terrains propres à faire de riches établissements. En effet, M. Maxime Crépeau, chargé de l'ouverture de ce chemin, disait devant le comité de colonisation de 1862 qu'aux environs de la rivière Mataouin où le chemin devait aboutir, les terres étaient d'une qualité et d'une étendue telles qu'elles pouvaient permettre l'établissement de plusieurs paroisses qui deviendraient très florissantes, et que déjà une vingtaine de colons avaient commencés des établissements sur la partie ouverte de ce chemin, dans le canton Joliette.

Dans son rapport de 1862, touchant les travaux de ce chemin, M. Crépeau dit qu'il est heureux de constater que quarante lots ont été pris cette même année sur la route Mataouin, et qu'au moins trente arpents d'abattis ont été faits vers l'automne sur ces mêmes lots, ce qui prouve jusqu'à l'évidence, dit-il, que cette route offre de grands avantages à la colonisation. Il existe, paraît-il, plusieurs pouvoirs d'eau le long de cette route.

Je vais terminer le chapitre de ce comté par l'aperçu sommaire de l'exploration que viennent de faire MM. les abbés S. Provost, T. L. Brassard et L. M. Brassard, à travers la vallée de la rivière Assomption et de la rivière Mataouin.

Comme l'exprime le *Colonisateur* de Montréal, voilà donc trois prêtres qui s'en vont bénir le sentier du défricheur, et baptiser ces lieux nouveaux de noms souvent chers à la patrie. Tous trois ont revêtu le froc d'étoffe du pays, l'un bleu, l'autre brun et l'autre gris. Leur pantalon a été taillé dans un sac de toile blanche, une casquette sans façon couvre leur tête; ils chaussent de légers mocassins. Ils partent munis d'ustensiles de cuisine, d'une tente, de fournitures et de vivres pour plus d'un mois. Une foule nombreuse les accompagne de ses bénédictions jusqu'au lieu de départ où ils s'embarquent dans deux légers canots d'écorces pour remonter la rivière de l'Assomption.

M. l'abbé Provost, chargé de rédiger le journal de l'excursion, commence par écrire sur la première page: " St. Alphonse, dimanche soir, 31 août 1862. Les deux messieurs

Brassard, partis respectivement de St. Roch et de St. Paul, après les offices du jour, arrivent ici à l'heure fixée. Nous retouchons le plan de notre Itinéraire pour le lendemain et les jours suivants. Il est décidé que nous remonterons la rivière de l'Assomption jusqu'à sa source. De là, suivant toujours la direction nord-ouest, nous prendrons une suite de portages et de lacs connus de notre guide, qui nous mèneront jusqu'à 6 ou 7 lieues de la rivière Mataouin dont nous voulons explorer la vallée. De là, tombant dans des espaces inconnus à notre guide comme à nous mêmes, à travers les bois, nous retournerons au nord, et courant sur une parallèle de longitude, nous devons atteindre quelque part la grande rivière Mataouin que nous descendrons jusqu'à la ligne du district des Trois-Rivières. Ce plan est ratifié " dans notre conseil que nous dissolvons pour souper et nous préparer au départ, le lendemain. "

Le Journal de l'exploration, tenu chaque jour, nous permet donc d'extraire les principaux faits qui suivent :

Lundi, 1er septembre 1862.—Premier jour de déception et de retardement. Pluie durant la nuit et le jour. Départ remis au lendemain.

Mardi, 2 sept.—Soleil radieux, ciel sans nuages. Tout étant près dès l'avant-veille, nous laissons de bonne heure le village de St. Alphonse, suivis des voitures chargées des canots et des provisions. A trois lieues de notre départ nous touchons à la rivière de Boule, et en un clin-d'œil les canots sont à l'eau. Mais les canots se trouvant beaucoup chargés, les trois Curés avec leur principal guide prennent le bois, pour rejoindre à trois lieues plus au nord la petite flotie qui devait s'y rendre pour le campement de la nuit. Nous passons deux jolis lacs sur le parcours de notre route. Le terrain nous a paru cultivable et bon, couvert de bois mêlé, et parfaitement plan. Nous avons couru le canton Cathcart dans toute sa longueur et nous campons ce soir à 6 lieues de St. Alphonse, au 1er rang du canton voisin, qui n'est pas encore ni divisé ni arpenté.

Mercredi, 3 sept.—Nous reprenons le bois, nous donnant rendez-vous pour le soir, en un endroit de la rivière que nous avons appelée depuis la baie des Camps. D'après les distances que nous avons pu calculer assez exactement, l'endroit où nous campons ce soir devra former le centre à peu près de la seconde paroisse en arrière de St. Alphonse; nous sommes à environ 9 lieues de notre départ. Le terrain y est approprié pour le site d'une église; on y arrive d'une grande distance par le Nord-Est où le terrain est assez plan et assez bon. A une égale distance plus haut et plus bas sont deux ruisseaux très forts, dont l'un aboutit à la rivière par une chute assez considérable, et que nous nommons le ruisseau St. Louis, en l'honneur de celui de nos hommes qui le vit le premier. Le second aboutit par un rapide et l'autre indistinctement peuvent alimenter de bons moulins. Le terrain parcouru aujourd'hui, à part le morceau que je viens de mentionner pour le site d'une église, est montagneux, couvert de bois mêlé et parfois le sol est bien rocheux.

Jeudi, 4 sept.—Apparence de mauvais temps. Un moment incertains si

St. Paul,
ée. Nous
nain et les
la rivière
toujours la
portages et
jusqu'à 6
s explorer
us à notre
ous retour-
longitude,
e Mataouin
des Trois-
que nous
départ, le
ous permet

et retardement.

tant près des
phonse, suivis
eues de notre
eil les canots
es trois Curés
bis lieues plus
rt de la nuit.
e terrain nous
plan. Nous
s campons ce
qui n'est pas

lez-vous pour
ée depuis la
calculer assez
r le centre à
honse; nous
est approprié
r le Nord-Est
e plus haut et
la rivière par
au St. Louis,
Le second
alimenter de
orceau que je
t, couvert de

incertains si

nous resterions campés, ou si nous nous mettrions en marche, nous nous décidons pour ce dernier parti, et bien nous en prit, car peu à peu les nuages se dissipèrent, le ciel s'éclaircit et bientôt les rayons du soleil bienfaisant transpercent le feuillage. Nous suivons pour chemin de pied le bord de la rivière, tandis que les hommes traînent les canots dans les courants plats et les rapides. Nous dinons au portage du gros Cèdre, toujours beau temps, soleil radieux, vent léger dont nous sommes favorisés jusqu'au soir. La fatigue nous a gagnés un peu plus aujourd'hui et nous arrêtons de bonne heure. " Demain, nous dit notre guide, après un portage de huit arpent, vous pourrez prendre les canots et vos marches forcées seront finies. " Trois soupirs de satisfaction s'exhalent de nos poitrines en remerciement de cette bonne nouvelle.

Vendredi, 5 sept.—Nous nous hâtons de lever notre tente et de laisser notre camp. Nous faisons presque en courant le court portage mentionné hier. Désormais la rivière est tranquille jusqu'au grand lac et nous pouvons nous confier à nos canots. De distance en distance la rivière s'élargit considérablement en rapprochant son lit de la surface des eaux, et forment de jolies baies que nous nous empressons de baptiser; ainsi nous passons successivement la baie St. Roch et la baie St. Paul, dont les grèves couvertes d'aulnes et de cèdres s'étendent à une profondeur considérable.

Nous entendons le bruit de la première chute devant nous et quelques tours d'aviron nous mènent dans ses tournoyements. Un immense rocher percé de trois grands conduits donne passage à l'eau qui se précipite avec fureur en minant les parois. Pendant que les hommes font le portage, nous prenons le temps d'examiner ces petites chutes qui nous paraissent admirablement dispersées et suffisamment éloignées l'une de l'autre pour alimenter trois bons moulins dont la chaussée ne demanderait que bien peu d'ouvrage. Nous campons à une lieue du grand Lac de l'Assomption, au côté N. E. de la rivière, sur un terrain plan couvert de bois mêlé avec un sol gras de belle terre jaune. En face de notre camp, sur l'autre côté de la rivière est une montagne couverte de bois franc qui a une pente douce vers le N. O.; l'endroit où nous sommes campés, à une lieue environ du grand Lac, formera plus tard le centre de la 4^e paroisse en arrière de St. Alphonse. Tout y est compensé pour cela.

Samedi, 6 sept.—Il pleut. Cependant nous partons dans l'après-midi et nous remontons la rivière par un courant uni, avec toute la vitesse possible, tant nous avons hâte d'atteindre ce lac. Enfin, vers 4 heures, nous franchissons la dernière pointe et notre vue se repose agréablement sur une belle nappe d'eau, de trois ou quatre lieues de circonférence, douce et calme comme la solitude qui l'entoure. Nous pouvons être ici à 11 lieues N. O. de St. Alphonse, et à l'ouest du 74^e degré de longitude que nous avons traversé avant d'arriver au Grand Lac. Les terres ont une belle apparence et forment une large ceinture de terrain plan dont le sol est partout de belle terre jaune, bordant le Lac sur une profondeur d'un et quelquefois deux milles. Le bois qui domine tout à l'entour est l'érable, le mérisier, le gros bouleau, le cèdre et des épinettes d'une longueur extraordinaire. Le côté N. O. du Lac sera plus tard, sans aucun doute, le centre d'établissements importants sur le chemin de Mataouin. A la tête du Lac, à droite, se trouve une montagne que nous appellerons le grand Pic de l'Assomption; à gauche, une colline douce plus longue; et en face la montagne du grand Portage.

Dimanche, 7 sept.—Comme c'est le dimanche, nous sommes en repos. Il pleut.

Lundi, 8 sept.—La pluie a cessé assez tard dans la nuit. Nous faisons ici un dépôt de provision que nous mettons à l'abri du mauvais temps et nous partons avec le reste pour aller camper à l'autre bout de cet interminable portage, qui a cinq milles, au bord d'un nouveau lac que nous appelons le Lac de la Nativité, en l'honneur de la fête de ce jour. Le sol que nous avons foulé aujourd'hui est un sol de terre jaune faiblement accidenté, couvert de bois mêlé, arrosé de cours d'eau puissants qui offrent de précieux avantages aux constructeurs de moulins. Le ruisseau de la Nativité qui se décharge dans le lac l'Assomption en est un entre plusieurs.

Mardi, 9 sept.—Du lac de la Nativité, nous passons par un court portage au lac Lepage et de celui-ci par un portage encore plus court au lac Vézina d'une étendue assez considérable. Du fond de ce dernier lac, nous nous rendons, après dix-huit arpents de marche à travers le bois, sur le bord d'un grand ruisseau, profond, que nous remontons sur un espace de deux milles et que notre guide appelle le cric de l'Assomption. Ce n'est autre chose que la rivière l'Assomption retrécie considérablement et qui sort d'un lac que nous voyons à un mille et demie vers l'Ouest, lequel doit être considéré comme la vraie source de la rivière. Ce lac de la Conception, comme nous l'avons nommé, peut avoir une circonférence de trois lieues et ne se trouve pas moins qu'à dix milles à l'Ouest du lac l'Assomption; nous sommes entrés dans le lac d'eau qui en descend. Nous sommes campés à la hauteur des terres entre le St. Laurent et la Mataouin qui coulent parallèlement l'un à l'autre.

Mercredi, 10 sept.—Nous partons, en nous dirigeant vers le Nord. Après maints circuits à travers les aulnages d'une baie, nous débouchons enfin sur une nappe d'eau qui tire de nos poitrines une exclamation de surprise et d'admiration. Nous avons devant nous une surface liquide d'au moins 4 lieues de longueur sur $1\frac{1}{2}$ de largeur peut-être. Nous étions arrivés à ce grand Lac Mataouin qui forme la rivière de ce nom. Les rives à droite et à gauche sont de légères éminences couvertes tantôt de bois franc, tantôt de bois mêlé. Au fond du Lac, devant nous, dans le lointain, commence un terrain plan qui s'enfonce à perte de vue dans le Nord. Ce Lac court au nord-ouest dans le sens de sa longueur, mais à partir de son milieu il se courbe légèrement vers le Nord. Nous côtoyons la rive droite afin de tomber quelque part sur la décharge que nous sommes déterminés à suivre. Vers cinq heures du soir nous entrons dans l'embouchure d'une petite rivière assez profonde au courant de laquelle nous nous abandonnons. A six heures nous dressons notre tente sur un coteau, près de la grève. Il est bientôt l'heure de camper, mais nous ne débarquerons pas sans avoir baptisé d'un nom Canadien le beau lac que nous venons de passer. Une heureuse inspiration nous fournit un nom précieux à beaucoup de titres, béni de tout le diocèse, le plus digne de respect, que nous prononçons tous avec amour et que vous entendrez avec plaisir, celui du lac Bourget. Nous baptisons du même nom la jolie petite rivière aux eaux calmes qui fait communiquer après un parcours de deux lieues ce lac à la grande rivière Mataouin. A six heures nous dressons notre tente sur un coteau près de la grève qui nous donne un nouvel horizon d'une beauté remarquable. De l'éminence où nous sommes nous apercevons une ligne régulière de collines, loin dans le Nord, qui court du sud-ouest au nord-est où nous déterminons que nous sommes en ce moment dans la vallée de la Mataouin.

Jeudi, 11 sept.—Personne de nous ne fut lent ce matin; nous avions tous hâte d'atteindre cette rivière Mataouin qui faisait le sujet de nos conversations

Nous faisons
vais temps et
e cet intermi-
nous appelons
sol que nous
ent accidenté,
nt de précieux
tivité qui se

court portage
au lac Vézina
ne, nous nous
i, sur le bord
space de deux
Ce n'est autre
t qui sort d'un
quel doit être
la Conception,
trois lieues et
mption; nous
mes campés à
oulent parallè-

Nord. Après
chons enfin sur
de surprise et
d'un moins 4
s arrivé à co
es à droite et à
ane, tantôt de
commence un
Lac court au
n milieu il se
droite afin de
pinés à suivre.
e d'une petite
ndonnonns. A
grève. Il est
s avoir baptisé
Une heureuse
s, béni de tout
s avec amour
ous baptisons
communiquer
taouin. A six
ève qui nous
nence où nous
dans le Nord,
nous sommes

us avions tous
s conversations

depuis longtemps, et qui n'était éloignée de nous que d'environ deux milles, suivant le témoignage d'un de nos hommes qui avait fait hier cette reconnaissance. En un clin-d'œil nous sautons dans les canots et bientôt nous arrivons dans les eaux si désirées de la Mataouin. Nous descendons pendant toute la journée en redoublant d'attention pour prévenir à temps les rapides et les chûtes que nous ne connaissions pas. Par ce que nous avons vu aujourd'hui, nous pouvons dire que la Mataouin coule des eaux claires, limpides, à travers une vallée remarquablement plane et un sol qui paraît fertile. Les grèves peuvent avoir 5, 6 et quelquefois 10 et 12 pieds de hauteur et sont formées de différentes couches de terre parfaitement visibles en tous lieux. De nombreuses langues de terre sur les bords de la rivière, couvertes d'aulnages desséchés ou de gros foin, sont pour ainsi dire prêtes à être cultivées. Tout le territoire que nous avons aperçu aujourd'hui est très propre à l'agriculture, les vallées qui commencent à la rive sont entourées vers le sud par des collines qui s'élèvent en amphithéâtre et qui, dans quelques endroits, viennent expirer aux bords de la rivière où elles se terminent par des falaises.

Vendredi, 12 sept.—Après une exploration assez avant dans l'intérieur, sur la rive droite, où nous trouvons un sol de terre jaune sablonneuse, nous poursuivons le cours de la rivière qui nous offre parfois sur ses bords des terrains brûlés, si bien nettoyés que la plupart peuvent être ensemencés à bien peu de frais. Nous parvenons à un sixième rapide dont le portage est en côtes continuelles et pavé de roches en plusieurs endroits. En laissant ce portage et nous éloignant du rapide, nous tombons dans une vallée excellente dont le sol est plan, assurément fertile et facile à cultiver. Qu'on en juge : ce sol est couvert d'abord de bois mêlé, puis peu à peu d'ormes, de noyers, de frênes, d'aulnes, d'osiers, qui attestent sans contredit une terre de première qualité. Nous débarquons deux fois pour nous bien assurer de sa qualité par un examen spécial et nous y remarquons avec plaisir la belle terre grise et forte de la vallée du grand fleuve. Nous descendons toujours et bientôt nous sommes au milieu d'un terrain inondé à de grandes distances par une chaussée qu'on nous a dit exister non loin de là. Nous la visiterons demain. En ce moment nous avons à notre droite un lac appelé par les sauvages : "Kaïakama," comme si nous disions en français Lac à la raquette ; nous y entrons par un chenal étroit à travers les aulnages desséchés, dans l'intention d'aller planter notre tente au fond du Lac. Le soir nous apprenons par nos hommes qui ont poussé une reconnaissance vers le Sud que notre campement ne se trouve seulement qu'à quelques arpents de l'extrémité du chemin d'hiver qui arrive à Mataouin par St. Gabriel de Brandon. Ici, comme ailleurs, nous enforgons dans une belle terre jaune et grise toute la longueur des palettes de nos avirons, sans rochers ni autres embarras. Il est certain que de nombreuses familles peuvent s'établir avec avantage sur les terrains que nous avons vus aujourd'hui.

Samedi, 13 sept.—Nous laissons le camp vers huit heures ; nous traversons de nouveau ce lac pour reprendre la rivière Mataouin, afin de pousser plus loin notre descente. Cette rivière coule assez rapidement. Bientôt nous arrivons à une grande chute de 80 pieds de hauteur, à la tête de laquelle l'on voit encore une grande chaussée construite par M. Gilmour, de Québec, pour faciliter jusque là, la descente du bois dont il faisait commerce. A cette distance dans les bois on se croirait soudainement transporté au milieu de nos belles campagnes, en retrouvant cet ouvrage de main d'homme, pourtant si éloigné de toute habitation. Nous aurions désiré descendre encore jusqu'au

lae Clair où l'on nous dit que le terrain surpasse tout ce que nous avons vu; mais le peu de provision qui nous reste nous force à nous en tenir à notre première décision, d'autant plus que nous sommes arrivés au terme fixé de notre course.

Dimanche, 14 sept.—Nous tournons le dos au camp qui nous a abrité, en lui disant adieu, n'y laissant d'autre monument qu'un gros pieu planté sur la grève marqué de nos noms et la date de notre passage. Nous débarquons en plusieurs endroits pour y examiner le sol scrupuleusement et nous le trouvons composé partie de terre jaune, rarement sablonneuse, partie de terre grisâtre, espèce d'alluvion qui ne saurait être improductif. Depuis la ligne du district des Trois-Rivières en remontant sur un espace de 9 ou 10 milles jusqu'au Portage Brûlé est une vallée remarquablement belle que nous appelons entre nous la vallée de l'Orme à cause de ce bois qui domine généralement dans son milieu. Cette vallée, dont une grande partie de bois a péri par le feu ou séché sous les eaux, est dans beaucoup d'endroits convertie de gros foin déjà propre à la nourriture des bêtes à cornes. Nous estimons que le centre de cette vallée ne peut être plus tard que le centre d'une paroisse où des familles vivront à l'aise sur des terres grasses, fertiles et profondes. Entre cette vallée de l'Orme que nous venons de passer et une autre étendue de terrain plan et également arrosé par la rivière Mataouin que nous appelons à son tour la vallée des Aulnets à cause aussi de ce bois qui domine sur ces bords. Rien de plus gracieux, de plus enchanteur même que l'aspect de cette vallée. De la colline où nous nous élevons pour en jouir, nous apercevons une étendue plane, ni circulaire, ni carrée, mais ayant bien la forme d'un compas ouvert d'une cinquantaine de degrés. Une ligne courbe d'élévations moyennes en forme l'arc dans le lointain. Les deux branches du compas sont de légères collines boisées de bois francs qui se rapprochent peu à peu jusqu'à ce qu'elles se frappent, non pour s'augmenter; mais comme pour s'annéantir réciproquement. Au milieu de cette charmante vallée, vous voyez la rivière couler avec caprice ses eaux limpides, tantôt les dérobant sous les frênes et les grands bouleaux qui penchent sur sa rive, tantôt permettant au soleil d'y mirer ses rayons aussitôt réfléchis avec éclat vers l'observateur émerveillé. Comme la précédente, cette vallée, à elle seule, formera plus tard une paroisse, il n'y a pas à en douter. Nous campons à 5½ heures au portage de la Grosse Roche.

Lundi, 15 sept.—Il pleut. Point de sortie.

Mardi, 16 sept.—Nous partons avec empressement, ayant consommé hier nos derniers biscuits. Après trois quarts de jour de marche forcée, nous parvenons enfin à notre fameux camp où l'heureuse abondance nous offre un trésor dans les sacs de provisions que nous y avons laissées en y passant la première fois. Nous campons. Ayant exploré ce terrain de nouveau nous y trouvons le sol favorable à l'agriculture, couvert de bois mêlé. Depuis la vallée des Aulnets jusqu'ici le sol paraît être partout de même qualité. Ainsi, d'après notre aperçu, un superbe terrain offre dans ce nouvel endroit des avantages immenses à la colonisation. Une surface régulière et plane s'étendant à perte de vue dans toutes les directions, des bois francs en abondance d'immenses mérisiers; ailleurs du bois de service et de construction dans le pin et l'épinette, un sol qui est soumis à la plus stricte analyse, présente d'après la science chimique et agricole les garanties les plus sérieuses, voilà ce qui m'engage à confier ici à mon journal le vœu aujourd'hui secret de voir plus tard l'esprit public s'en préoccuper.

Mercrèdi, 17 sept.—Nous laissons de bonne heure le camp où nous avons passé la nuit pour ne s'arrêter qu'au soir.

Jeudi, 18 sept.—Le temps s'est couvert pendant la nuit et menace à la pluie ; cependant nous mettons en route et traversons le Lac de la Nativité et prenons ensuite le grand portage du Lac Assomption. Accablés de fatigues, inondés de sueurs, après une marche forcée, pénible, embarrassés dans un chemin onduleux et glissant nous parvenons enfin au bord du lac à l'endroit où nous avons passé, en montant, un jour et demi dans l'inaction par la même cause. Nous avions dessein, à notre retour du grand Lac, de pénétrer plus avant dans les terres du côté du Lac Ouareau, mais les circonstances ne nous l'ont pas permis. On nous dit que les belles terres des environs du Lac Assomption se poursuivent bien loin dans l'Ouest où les bois francs sont d'une beauté remarquable.

Vendredi, 19 sept.—Nous quittons pour la deuxième fois le camp des bords du lac l'Assomption ce matin vers 9½ heures. Comme nous avons fait nos observations et tout examiné en montant, il ne nous reste plus qu'à veiller à la conservation de nos canots dans la rapide descente du courant. A l'exception de trois grands rapides où nous faisons portage, nous sautons les autres, tout en frissonnant de voir les cailloux roulés du fond de la rivière que nous craignons à tout instant de frapper, disparaître sous nos yeux avec la rapidité d'une flèche au fort de sa volée.

Samedi, 20 sept.—Hier en descendant nous avons remarqué sur la rive gauche de l'Assomption une étendue de terrain plus ou moins plan qui, à part quelques rares exceptions, nous a paru parfaitement cultivable. Cette lisière de terre s'élargit quelque fois sur une profondeur considérable. La rive droite est généralement haute, pierreuse et montagneuse ; un rocher nu, aplani des deux côtés vient en un endroit mourir, incliné, au milieu de la rivière : nous l'avons dénommé la Pointe au Soc. Les établissements seront difficiles en cet endroit sur ce côté. Descendant à force de rames et de courant nous passons à l'endroit marqué pour l'église St. Côme vers 11½ heures, et remontant quelques arpents dans la rivière de Boule nous parvenons bientôt à l'extrémité du chemin que le gouvernement a fait ouvrir cette année dans Catlicart, et où nous sommes embarqué le 2 septembre. "

Telles sont les notes importantes que nous offre le voyage d'exploration de MM. les abbés Provost et Brassard, touchant les terres des vallées ci-dessus mentionnées (1).

(1) Une lettre de MM. les abbés T. L. et L. M. Brassard, en date du 3 août 1863, nous apprend que ces messieurs sont actuellement occupés à la formation d'une paroisse dans ces lieux éloignés, laquelle aura pour patron St. Michel des Saints. Ces zélés missionnaires ont vingt-six hommes à leur service, employés à la construction des moulins à farine et à scies, et autres bâtisses. Déjà la Chapelle est construite. On y a semé du grain et planté des patates ce printemps qui ont une très belle apparence. On mange déjà de ces dernières. La forêt et les rivières leur fournissent en grande partie les autres provisions.

LI.—Comté de Berthier.

Ce comté est le dernier et le plus riche de la région qui nous occupe. Il renferme une population de 19,608 habitants tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 277 personnes appartenant à diverses autres races étrangères.

On y possède 210,883 acres de terre, desquels 117,036 sont en état parfait de labour, laissant par conséquent 93,847 acres encore en forêt, pour les fins domestiques et des fermes.

Les récoltes de 1860 ont fourni 1,001,826 minots de grains et 232,734 minots de patates, formant en tout 1,234,560 minots et 19,529 tonneaux de foin, le tout évalué à \$689,604.43. Les principales cultures des paroisses du comté sont l'avoine, le seigle, les pois et le sarrasin.

L'industrie domestique, qui produit en quantité le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, figurent pour une somme évaluée à \$123,947.41. Parmi ces produits se trouve 54,735 aunes de toile confectionnés durant l'année 1860, et 49,781 lbs. de laine pour l'usage des familles ou le commerce.

Le revenu des jardins et vergers, en 1860, est estimé à \$23,314.

Le bétail, au chiffre de 46,962 têtes, est évalué à \$463,124.

Les voitures d'agrément, au nombre de 3,057, valent \$67,061.

Les instruments d'agriculture sont estimés à \$164,700 ; et la valeur de la propriété foncière à \$5,461,162.

Formant une richesse totale de \$6,992,912.84.

Le comté de Berthier est l'un des plus importants du Bas-Canada, et où la culture a pénétré bien au loin dans la profondeur des terres. Durant ces dernières dix années on constate qu'il y a eu 33,700 acres de terres nouvelles préparées dans les limites du comté, et que la population a augmenté de 3,218 âmes, au profit seul de l'origine canadienne-française ; les autres origines ayant diminuées de moitié dans le chiffre total de la population.

Les limites de ce comté embrassent les paroisses de Lavaltrie et de Lanoraie, situées sur le St. Laurent, en front du comté Joliette, et celles qui bornent au fleuve le comté de Berthier.

En face du comté, dans le fleuve, à la tête du Lac St. Pierre, se trouve un nombre assez considérable de petites îles dont les principales sont l'Isle au Castor, l'Isle du Pads, l'Isle de St. Ignace, l'Isle Madame, l'Isle de l'Ours et l'Isle de Grâce. De

toutes ces Isles il n'y a que l'Isle du Pads, située à 2 milles de la terre ferme, au nord, qui soit habitée.

L'Isle du Pads, dont l'acte de concession remonte au 3 novembre 1672, ne manqua pas que de recevoir aussitôt la visite d'actifs colons qui s'empressèrent de défricher la forêt et de s'y établir. Cette paroisse, placée sous l'invocation de la Ste. Vierge, en l'honneur de la Visitation, fit des progrès tels que dès l'année 1704, les autorités ecclésiastiques accordèrent à cette paroisse nouvelle la faveur d'y ouvrir et tenir des Régistres. Aujourd'hui, cette paroisse renferme 119 familles ou 1,081 habitants, tous d'origine canadienne-française, possédant des terres qui sont dans un état parfait de culture, lesquelles produisent en abondance le blé, l'avoine, le sarrasin et le foin.

La paroisse de Berthier, ayant pour patronne Ste. Gèneviève, renferme un village magnifique où le commerce et l'industrie sont très prospères. Les céréales et le foin, forment la branche principale de l'exportation des produits du comté. Le village est composé de personnes exerçant des métiers, marchands, commerçants, industriels et hommes de diverses professions. Un Couvent est établie pour l'instruction des jeunes filles de l'endroit. La population du village s'élève à 1,581 âmes, et celle de la paroisse à 2,581 habitants, formant en tout 4,162 personnes. Le sol de la seigneurie de Berthier est propre à toute espèce de culture et produit bien le blé, l'avoine et le sarrasin. Les rivières Chicot, la Chaloupe, Bayonne, et le cricque Bonaventure, branche de la dernière, qui s'étend jusqu'au-dessus de St. Norbert, arrosent cette localité; la première petite rivière est navigable pour les bateaux jusqu'à environ deux lieues, mais les deux autres le sont seulement que jusqu'à un mille ou deux de leur embouchure.

Les paroisses de Lavaltrie et de Lanoraie sont également situées sur le bord du fleuve St. Laurent. La population du premier centre s'élève à 1,307 âmes et celle du second à 2,057 habitants. Le sol, dans ces deux paroisses, à peu d'exception près, est composé d'une terre légère et rougeâtre, mêlée d'un peu d'argile, sur le front, et d'un mélange de différentes marnes, à l'intérieur, ainsi que terre forte, grasse et noire.

A six milles à l'Est de Berthier, se trouve la paroisse de St. Barthélemi, située dans le fief du Sable, laquelle renferme un assez joli village. Cette paroisse comprend une population de 2,429 habitants, tous canadiens-français. Le sol produit

bien toutes espèces de céréales, surtout le blé, l'orge, l'avoine et les pois.

A sept milles au-dessus de Berthier, sur la rivière du Chicot, aussi appelée rivière Cuthbert, se trouve la paroisse de ce nom, dont l'église est construite à l'ouest de cette petite rivière, qui renferme d'excellents pouvoirs d'eau et qui sont avantageusement exploités. L'industrie et les soins que les habitants de l'endroit ont apportés dans l'agencement de leurs terres offrent une apparence qui dénote l'aisance et même l'abondance dont jouissent ceux qui les occupent. Cette paroisse est très développée sous le rapport des défrichements, et tient le premier rang dans l'ordre de la valeur de la propriété foncière, laquelle s'élève à \$1,459,508. Le chiffre de la population de St. Cuthbert s'élève à 3,110 habitants, tous franco-canadiens, à l'exception de neuf personnes d'origine irlandaise. On constate que durant les dernières dix années, il a été préparé 5,844 acres de terre neuve qui ont donné un surplus de 135,777 minots de grains et patates, dans la seule année de 1860.

Plus loin, en profondeur, à la tête d'une des branches de la rivière Bayonne, communément appelée rivière Bonaventure, se trouve située la paroisse de St. Norbert, éloignée d'environ 9 milles de Berthier. Elle renferme une population de 1,500 âmes, toute d'origine canadienne-française.

Toutes les cultures y réussissent admirablement bien. Les progrès du déboisement de la forêt ont été encore plus considérables qu'à St. Cuthbert. En effet, le recensement de 1861 démontre une augmentation de 8,032 acres de terre nouvelle préparés durant cette même époque de dix années, ayant procuré un surplus de 77,531 minots de grains et patates, outre le foin et les pâturages ; c'est-à-dire environ 300 pour cent d'augmentation sur l'année 1851. La culture seule des patates, qui s'élevait à 822 minots, en 1851, a donné 19,222 minots en 1860, formant un accroissement de 18,400 minots. Il en est ainsi des autres développements.

La paroisse de Saint-Gabriel est située dans les environs du Lac Maskinongé, partie dans le canton Brandon et partie dans la seigneurie de Lanandière. Les alentours du Lac offrent une suite de beaux paysages et d'éminences couronnées en arrière par les Laurentides, qui se prolonge à l'ouest depuis Québec ; la circonférence de cette belle nappe d'eau du Lac est d'environ 9 milles. Le sol est bon et très varié, produisant d'abondantes récoltes.

Cette paroisse a fait d'étonnants progrès depuis dix ans. En 1851, le chiffre de sa population était de 1,933 habitants, dont 229 appartenait à l'origine britannique, lesquels possédaient 4,551 acres de terre en culture qui avaient produit 28,380 minots de grains et 5,953 minots de patates, formant en tout 34,333 minots. D'après le recensement de 1861, le chiffre actuel de la population s'élève à 3,350 âmes dont 192 personnes seulement sont d'origine étrangère, possédant 14,458 acres en état de culture qui ont produit 83,756 minots de grains et 39,900 minots de patates, formant en tout une récolte de 123,656 minots, outre le foin et les pâturages, dans les deux cas.

Ces chiffres établissent donc une progression dans la population de 1,417 âmes, au profit seul de la race canadienne-française, et un surplus de 9,907 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années, lesquels défrichements ont fourni une augmentation de produits récoltés de 55,376 minots de grains et 33,947 minots de patates, formant en tout 89,323 minots. Et tout cela, cependant, n'est l'œuvre que de dix années !

Un deuxième centre de colonisation se développe aussi dans le canton Brandon, autour d'une humble Chapelle élevée dans le 11^e rang du canton, dans lequel se trouve établies 75 familles ou 612 habitants, tous d'origine canadienne-française à l'exception de huit personnes. C'est M. le Curé de St. Gabriel qui dessert cette population. On compte déjà 2,845 acres de terre défrichés dans l'endroit, qui ont produit 20,929 minots de grains et 10,656 minots de patates, en 1860, formant en tout 31,585 minots et 1,692 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière de cette mission est estimée déjà à \$88,336.

Plusieurs chemins sillonnent le canton Brandon, et un grand nombre de petits lacs et rivières arrosent convenablement la contrée. M. Laporte, conducteur des travaux de l'un de ces chemins, mentionne dans son rapport de 1861 qu'il existe dans le 10 rang une mine de cuivre qui, dit-il, paraît très riche. Il existe aussi d'excellents pouvoirs d'eau sur les 6^e, 7^e et 11^e rangs, qui font mouvoir autant de moulins à scie.

RÉSUMÉ.

Avant de fermer l'intéressant chapitre de cette riche division territoriale, nous allons jeter un dernier coup-d'œil sur les développements généraux du mouvement de la population, des progrès du défrichement et de l'industrie agricole depuis dix ans, durant laquelle époque la colonisation du Bas Canada a pris d'heureux développements, aussi considérables que précieux.

Population.—En 1851, on comptait dans cette région une population totale de 243,272 âmes, dont 171,400 habitants étaient d'origine canadienne-française et 71,872 appartenant à d'autres races, donnant ainsi à l'origine franco-canadienne une majorité de 99,528 âmes.

D'après le recensement de 1861, on compte dans cette même région une population rurale de 227,366 habitants et une population urbaine de 90,322, formant en tout 317,689 habitants, dont 222,156 personnes sont d'origine franco-canadienne et 95,533 appartiennent aux autres origines, donnant aux canadiens-français une majorité de 126,623 âmes.

De ces calculs il résulte donc qu'il y a eu une augmentation de 74,417 habitants, depuis dix ans, dont 50,756 sont canadiens-français et 23,661 appartiennent aux diverses autres origines.

Défrichements.—Il y a dix ans, en 1851, on évaluait les terrains mis en état de culture à 872,529 acres. Le recensement de 1861 constate qu'il y a actuellement 1,129,130 acres, formant un surplus en 1861 de 256,601 acres de terre nouvelle.

Récoltes.—Les récoltes de 1851 donnèrent 4,314,696 minots de grains, et 1,272,521 minots de patates et navets, formant en tout 5,587,217 minots et 45,904 tonneaux de foin. Celles de 1860 ont été de 7,383,763 minots de grains et 3,094,138 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 10,477,901 minots et 140,399 tonneaux de foin.

Ces résultats établissent donc une augmentation en faveur

de 1860 de 4,890,684 minots de grains et patates et de 94,495 tonneaux de foin, à part les pâturages qui ont aussi considérablement augmenté.

Bétail.—Le chiffre du bétail, qui était de 383,803 têtes, en 1851, s'élève aujourd'hui à 455,369 pièces, formant une augmentation de 71,566 pièces, en dix ans.

Produits domestiques.—Parmi les produits des fermes se trouvent les suivants, qui ont aussi singulièrement augmenté. On évaluait, en 1851, la quantité du beurre à 2,222,159 lbs.; aujourd'hui cette quantité s'élève à 3,836,917 lbs., formant ainsi un surplus de 1,614,758 lbs. Le sucre d'érable confectionné en 1851 s'élevait à 1,043,513 lbs.; tandis qu'aujourd'hui la quantité du sucre récoltée en 1860 s'élève à 1,436,871 lbs., donnant un surplus de 393,358 lbs.

Richesse totale.—Enfin, si nous réunissons la valeur de toutes les sommes portées au compte des divers comtés que nous venons d'apprécier, nous verrons que la richesse totale des habitants des quatorze comtés qui composent cette région s'élève à \$59,616,387.35 (outre la valeur de la propriété foncière de la ville de Montréal); soit une valeur de \$262.19½ par chaque personne, en répartissant cette somme également sur toute la population rurale.

Pour plus de particularités, voir le tableau inséré à la page suivante.

TABEAU SYNOPTIQUE démontrant les richesses de la
région de l'Outaouais et du Nord de Montréal, d'après
le recensement de 1861.

POPULATION.			
Nombre de propriétaires de biens-fond,.....	23,819	prop.	
Habitants d'origine britannique,.....	95,533	âmes,	
Habitants d'origine canadienne-française,.....	222,156	"	
Population totale,.....	317,689	âmes	
PROPRIÉTÉ.			
Nombre d'acres de terres en culture,.....	1,129,130	acres.	
" " en bois debout,.....	1,196,183	"	
Total d'acres possédés,.....	2,325,313	acr.	
Valeur de la propriété foncière,.....	\$43,977,730.00		
" des instruments d'agriculture,.....	1,833,936.00		
" des voitures d'agrément, au nombre de 27,298,	711,132.00		
" du revenu des jardins et vergers,.....	218,586.00		
En tout,.....	\$46,741,378.00		
PRODUITS DES RÉCOLTES.			
Blé d'automne, ...60,818 minots, évalués à \$ 1.00...	\$	60,818.00	
Blé du printemps, ...488,752 "	" 1.25...	610,940.00	
Orge, 641,641 "	" 0.70...	449,148.70	
Seigle, 228,062 "	" 0.70...	159,643.40	
Pois, 690,946 "	" 1.00...	690,946.00	
Avoine, 4,933,794 "	" 0.34...	1,677,489.96	
Sarrazin, 269,247 "	" 0.55...	148,088.32	
Blé d'inde, 70,563 "	" 0.80...	56,492.40	
Patates, 2,937,940 "	" 0.34...	999,899.60	
Navets, 156,198 "	" 0.20...	31,239.60	
10,477,901 minots.			
Foin, 140,399 tonneaux, "	8.00...	1,123,192.00	
Formant en tout,.....		\$6,007,807.98	
PRODUITS DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.			
Sucre d'érable, 1,436,871 livres, évalué à \$ 0.08...	\$	\$114,949.68	
Beurre 3,836,917 "	" 0.13...	498,799.21	
Laine, 80,248 "	" 0.34...	129,284.32	
Etoffe foulée, 162,719 aunes,	" 1.09...	162,719.00	
Flanelle, 248,478 "	" 0.49...	124,239.00	
Toile, 191,878 "	" 0.34...	65,238.52	
Filasse, chanvre, .. 164,954 livres	" 0.16...	26,392.64	
Formant en tout,.....		\$1,121,622.37	
BÉTAIL.			
Bœufs, Taureaux et	Chevreaux,.....	48,904	têtes
Bouvillons, 50,425 têtes	Poulains et pouliches	18,704	"
Vaches à lait, 80,095 "	Moutons,.....	127,794	"
Veaux et génisses, .. 60,290 "	Cochons,.....	69,157	"
En tout,.....	455,369	têtes, évaluées à	\$5,745,579.00
Formant une richesse totale, dans les 14 comtés de la région, de			\$59,616,387.35

sses de la
d'après

23,810 prop.

317,689 âmes

,325,313 acr.

6,741,378.00

3,007,807.98

,121,622.37

,745,579.00

,616,387.35

"F

CARTE

REGION DU ST. MAURICE.

Preparée pour
les

"ETUDES SUR LA COLONISATION"

"BAS CANADA"

"Depuis 10 Ans (1851 à 1861)"

PAR
S. DRAPEAU LCR.

VI^{ME} ETUDE

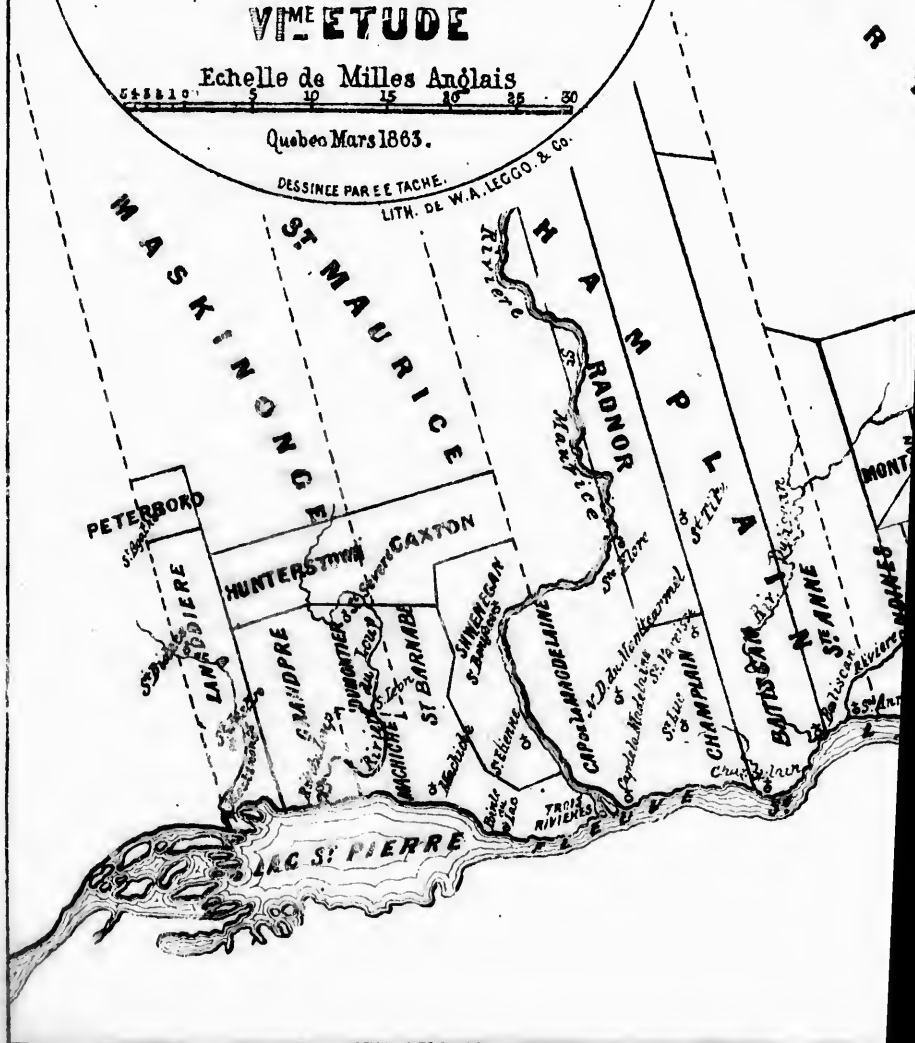
Echelle de Milles Anglois

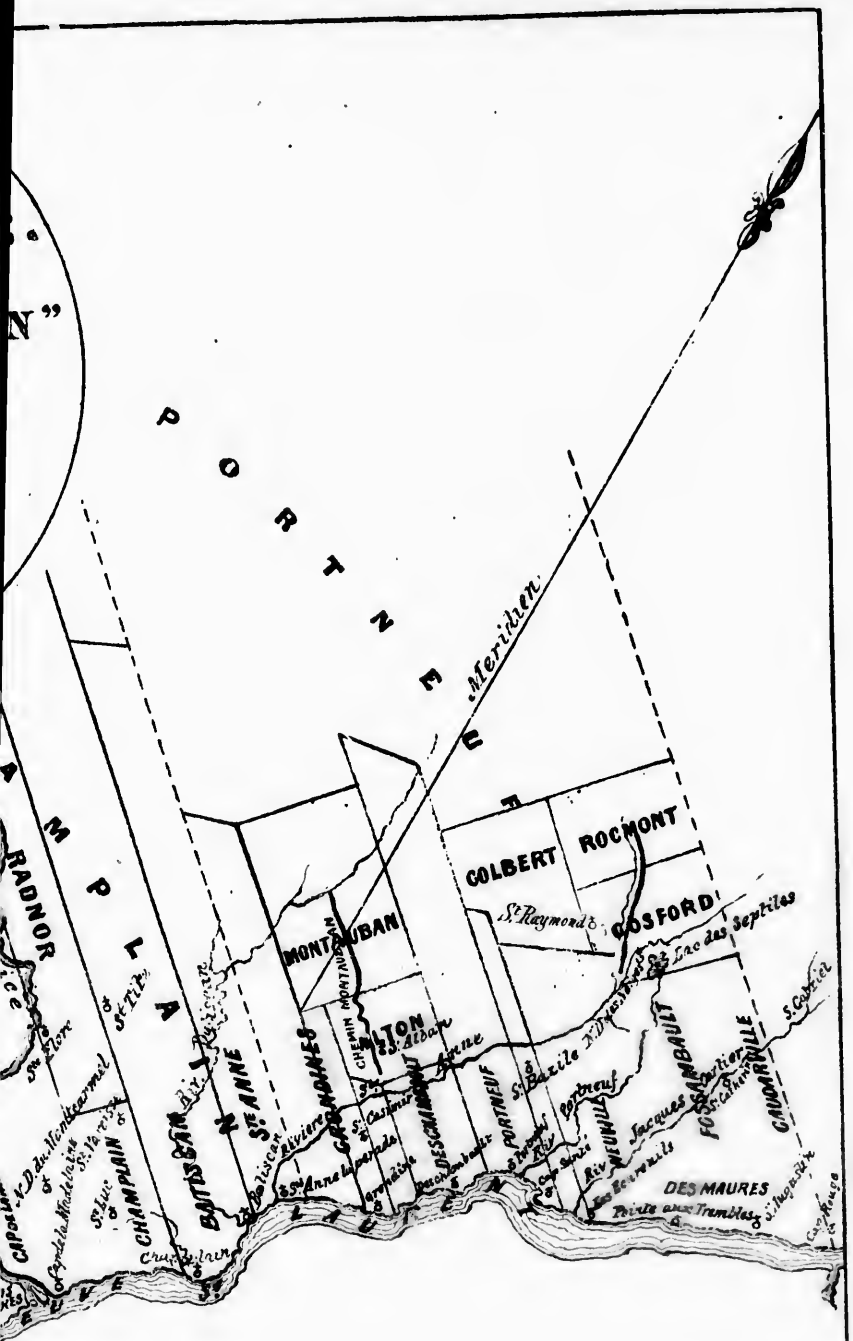
0 5 10 15 20 25 30

Quebec Mars 1863.

DESSINEE PAR E. TACHE.

LITH. DE W. A. LEGGO & Co.





I
de
St.
de
24,
que
la
d'ha
C
défi
hab
de
L
sept
le v
Lau
elle
dese
L
renf
des
celle
sol s
cour
d'all

Vie ETUDE.

REGION DU SAINT-MAURICE.

(AU NORD DU FLEUVE ST. LAURENT.)

Le vaste territoire du Saint-Maurice s'étend sur une largeur de 144 milles, borné au fleuve par les comtés de Maskinongé, St. Maurice, Champlain et Portneuf, et au fond par le 50^e degré de latitude nord, lequel couvre une surface de terrain d'environ 24,140 milles géographiques carrés. Cette région, conséquemment, a plus d'étendue que la Belgique, la Hollande et la Suisse ensemble, et peut contenir plusieurs millions d'habitants.

Cependant, il n'y a qu'une bien maigre lisière de terrain défrichée, laquelle est occupée par une population de 73,247 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 4,107 âmes qui appartiennent à d'autres origines.

La longue chaîne des Laurentides qui borde le côté septentrional du fleuve St-Laurent depuis le golfe jusque dans le voisinage de Québec, est éloigné à plus de 30 milles du St. Laurent dans la partie ouest de cette division territoriale; mais elle se rapproche graduellement du fleuve à mesure que l'on descend vers Québec.

Les cantons situés dans la partie supérieure de ce territoire renferment une grande quantité de terres arables; les terres des versants des montagnes sont généralement plus légères que celles des cantons situés à leurs bases: dans celles-ci c'est le sol sablonneux et argileux qui domine en même temps que les cours d'eau sont bordés d'une plus large bande de terre d'alluvion; il n'en est plus de même de celles des cantons

situés en arrière de Québec qui, presque tous, se trouvent dans cette immense et large chaîne de montagnes dont je viens de parler, et que nous étudierons plus spécialement dans la prochaine *Etude*, qui sera la dernière.

La vallée du Saint-Maurice, proprement dite, est celle qui forme le principal centre de colonisation pour cette division, laquelle renferme une vaste étendue de terres excellentes et une provision inépuisable de bois d'une grande valeur.

Un grand nombre de Lacs et de Rivières arrosent cette région si favorablement située.

En vue de favoriser le développement de cette contrée, le gouvernement a versé avec beaucoup d'intelligence de fortes sommes tant pour les intérêts du commerce que pour les fins de la colonisation. Au 1er janvier 1863, on comptait déjà la somme de \$257,880.48 octroyées pour travaux publics, et une autre somme de \$47,576.36 pour chemins de colonisation ; cette dernière somme dépensée entre 1854 et 1862, dans les divers comtés composant la région.

Six rivières principales apportent au fleuve les eaux des lacs et rivières nombreuses qui sillonnent la contrée, à l'intérieur, savoir :

Les rivières Maskinongé, du Loup, du St. Maurice, Batiscan, Ste. Anne et Jacques-Cartier. La plus importante de ces rivières est celle du Saint-Maurice, qui prend sa source dans le Lac Osketanato, situé à quelques milles au sud de la ligne du 49e degré de latitude nord, et près de l'endroit où la ligne du 75e degré des longitudes traverse la précédente, à l'Est. Les principaux tributaires du St. Maurice sont la grande rivière Mataouin, la Makinak, la rivière Bastonais, la rivière Croche, près de la Tuque, et la rivière aux Rats.

A la hauteur de trois cents quatre-vingt milles de son embouchure, la rivière du Saint-Maurice est encore une assez grande rivière, dit le rapport de l'hon. Commissaire des Terres pour 1856.

Sans parler des services qu'elle rend en charriant le bois d'une grande distance, ses bras navigables sont si considéra-

bles
pour
vast
D
une
pne
élev.
situé
Gran
de la
navi
D
fois
ce de
46 m
Mau
Oné
au 7
au-de
Pa
il ap
Gran
navi
étend
bater
Gr
ge tr
par le
aujour
coup
A
Riviè
concl
an no
de ce
la riv
ensuit

bles qu'ils peuvent être également de la plus haute importance pour le commerce et pour la colonisation des terres de cette vaste région.

De l'embouchure du St. Maurice aux Grandes Piles, formant une longueur d'environ 40 milles, la navigation est interrompue par les grandes chûtes de Shaouénigane, qui sont d'une élévation de 160 pieds, ainsi que par d'autres sauts ou rapides situés soit en aval soit en amont des premières. Au-dessus des Grandes Piles, on se trouve sur un bras navigable de 70 milles de longueur et qui va jusqu'à la Tuque, où un bateau-à-vapeur navigue dans cette partie de la rivière.

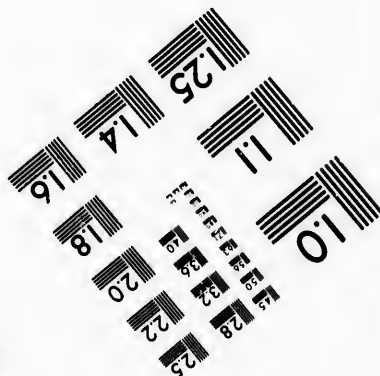
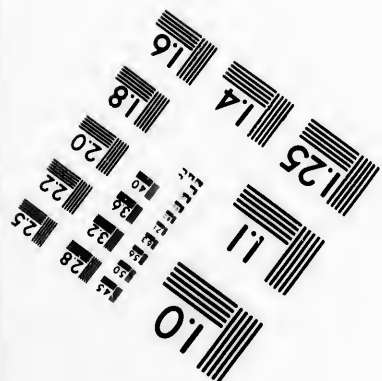
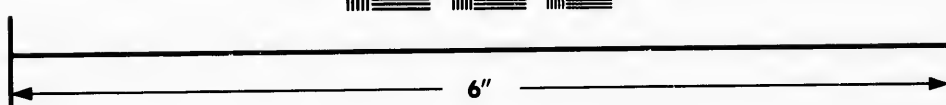
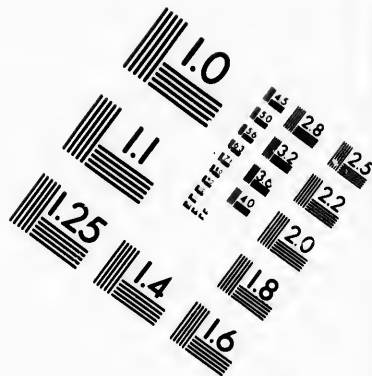
De la Tuque, la navigation est interrompue une seconde fois sur une longueur de 34 milles jusqu'au grand Détour. De ce dernier point à Ouémontachingue ou Port de l'Islet, situé à 46 milles plus haut, à la fourche de quatre rivières, le St. Maurice devient de nouveau navigable. Le poste de Ouémontachingue est assis au 47° 50' de latitude nord et au 73° 50' de longitude ouest, à une élévation de 559 pieds au-dessus du niveau du St. Laurent.

Par des informations correctes et puisées à bonnes sources, il appert que dans un parcours de 260 milles au-dessus des Grandes Piles, la rivière du St. Maurice présente 196 milles navigables pour les vapeurs, divisés en bras ou sections d'une étendue suffisante pour rendre profitable l'emploi de ces bateaux.

Grâces aux explorations judicieuses et aux notes d'arpentage très détaillées faites par des personnes d'expérience, choisi par le Département des Terres de la Couronne, nous pouvons aujourd'hui faire l'examen du sol de cette contrée avec beaucoup d'assurance.

A l'embouchure de la rivière du Saint-Maurice, à Trois-Rivières,—dit le Rapport déjà cité,—nous trouvons une couche profonde de sable mobile, s'avancant jusqu'à 12 milles au nord et finissant dans le voisinage des Grands. La longueur de cette bande varie de deux à trois milles, de chaque côté de la rivière St. Maurice. L'aspect géographique du pays change ensuite soudainement, et l'on voit alors prédominer des en-





Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

0
F₆ F₈ F₁₀ F₁₂ F₁₄ F₁₆ F₁₈ F₂₀ F₂₂ F₂₄ F₂₆ F₂₈ F₃₀ F₃₂ F₃₄ F₃₆ F₃₈ F₄₀ F₄₂ F₄₄ F₄₆ F₄₈ F₅₀ F₅₂ F₅₄ F₅₆ F₅₈ F₆₀ F₆₂ F₆₄ F₆₆ F₆₈ F₇₀ F₇₂ F₇₄ F₇₆ F₇₈ F₈₀ F₈₂ F₈₄ F₈₆ F₈₈ F₉₀ F₉₂ F₉₄ F₉₆ F₉₈ F₁₀₀

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

droits élevés excessivement bien boisés. Derrière la seigneurie de Sainte-Anne de la Pérade, commence un large ruban de bonne terre qui se déroule au bord de la vallée du St. Maurice, sur une largeur commune de cinq milles jusqu'à la rivière des Bastonais. Sous tous les rapports, le sol est très propre à la colonisation.

En remontant toujours le St. Maurice, sur sa rive nord ou orientale, nous passons ensuite la vallée de la rivière Croche. Cette rivière traverse une bande de terre d'alluvion d'une largeur de trois-quarts de mille à deux milles, et qu'on a explorée jusqu'à présent sur une longueur de cinquante milles. C'est à peine si on pourrait trouver dans tout le Bas-Canada un sol plus fertile ou plus productif que cette vallée. C'est là un fait dont on a pu s'assurer amplement, par les défrichements qu'y ont commencé les commerçants de bois, et dans lesquels le blé et tous les autres grains produits dans la vallée du St. Laurent y ont donné d'abondantes récoltes.

Les vallées des rivières Mekinak, Bastonais et Croche sont toutes bordées par une suite continue de hautes collines dont les sommets s'épanouissent ordinairement en plateaux semblables à ceux que l'on trouve dans le canton Chaouénigane, ainsi qu'en arrière du Cap de la Madelaine et de Batiscan.

Les rivières Mataouin et Vermillon offrent aussi d'excellentes terres, en plus ou moins grandes quantités.

Quoique le territoire du St. Maurice semble dans son aspect général être de toute manière favorable à la colonisation, on ne doit point s'attendre que dans une région d'une étendue d'environ 15 millions d'acres toutes les terres soient favorables à l'agriculture. Très certainement il y a des endroits où le sol est complètement stérile et qui ne sera jamais livré à l'agriculture ; mais ces terres constituent l'exception et non la règle. Arrosée admirablement, coupée par de magnifiques rivières, divisée alternativement en pinière et en riches bandes de terre à bois dur, et possédant en quantités inépuisables la mine de fer, minerais très précieux, cette contrée n'a besoin que de la main de l'homme et de quelques années pour devenir l'égal des parties les plus florissantes du Bas-Canada.

M. Henry R. Symmes, surintendant des travaux du Saint-Maurice, écrivait au Comité d'Emigration de 1860, qu'en sa qualité de surintendant des travaux il était fréquemment obligé de voyager jusqu'à une distance très considérable dans l'intérieur du territoire du St. Maurice et qu'alors il était en mesure de donner des renseignements exacts sur cette immense contrée.

Il est d'opinion que sur une distance de 7 à 8 milles, à partir de Trois-Rivières, le sol est très pauvre, sablonneux et presque impropre à la culture, suivant que je l'ai exprimé plus haut ; que la terre est encore légère pendant dix à douze milles après cette distance, mais qu'elle convient à la culture et donne de bonnes récoltes. A 20 milles des Trois-Rivières, et de là jusqu'aux Grandes Piles, environ 20 milles plus loin, le sol est très riche, dit encore ce monsieur. Sa base en général est l'argile recouverte environ d'un pied de terre noire composée d'un détritux de feuilles, etc., très meuble et d'une grande fécondité. En cet endroit, la vallée possède un niveau assez général, mais elle est coupée de cours d'eau profonds qui rendront le drainage extrêmement facile. Il ajoute qu'à partir des Grandes Piles, en remontant, le pays, le terrain devient accidenté et montagneux, mais que le sol lui a paru généralement fertile, surtout les vallées.

Afin d'établir davantage la justesse de son exposé, M. Symmes affirme qu'ayant beaucoup voyagé à travers les déserts du Canada, sur l'Ontaouais et dans d'autres endroits, depuis ces dernières vingt années, il n'a jamais vu une si large portion de bonne terre dans aucune autre partie inculte du Canada. On porte à 349,000 acres la quantité des terres arpentées et disponibles pour les fins de la colonisation.

Les espèces de bois qui prédominent dans les diverses localités ou genre de terrains que nous venons de considérer sont comme suit : Partie sablonneuse : généralement couverte de pins rabougris et de petits sapins ; on trouve dans les parties élevés, le hêtre, l'érable et l'épinette ; la meilleure partie est couverte d'ormes, d'érables, de jeunes tilleuls, de

grands pins et de bouleaux. Dans les endroits montagneux : croissent le pin, l'épinette, le bouleau blanc.

La plupart des lacs abondent en truite, perche, brochet, et autres poissons.

M. Symmes rappelait qu'en 1860 il y avait quatorze chantiers en activité sur le St. Maurice, et qu'il évaluait la quantité du bois manufacturé à environ 100,000 billots de pin blanc, pour être sciés en planche, et environ 20,000 morceaux de bois quarré de pin rouge et blanc, mais surtout de cette dernière qualité pour les marchés de Québec.

On évalue à 1,300 hommes et au-delà de 600 chevaux le nombre employé dans l'intérieur du St. Maurice, pour la préparation du bois dans cette contrée, et dont les travaux d'exploitation s'étendent jusqu'à une distance de 150 milles du fleuve St. Laurent.

Les établissements agricoles créés pendant ces dernières dix années dans cette région sont épars dans les cantons Peterborough, Hunterstown, Chaouénigane, derrière le Cap de la Madeleine, Montauban, Alton, Colbert, Rocmont et Gosford. Toutes ces colonies naissantes sont dans un état florissant de progrès qui va sans cesse grandissant, et que nous constaterons par l'étude plus développée que nous allons maintenant faire de leurs ressources actuelles.

LII.—Comté de Maskinongé.

Ce comté est situé sur la rive nord du fleuve, et il est borné par le Lac St. Pierre, le plus large épanchement du Saint-Laurent entre Kingston et la Baie St. Paul, espace de plus de 400 milles.

La population de ce comté s'élève aujourd'hui à 14,790 âmes, toute d'origine canadienne-française à l'exception de 287 personnes appartenant à d'autres origines.

On y possède 205,356 acres de terre dont 80,293 sont en état d'être cultivés et 125,063 acres sont en forêt.

Les récoltes de 1860 ont donné 636,668 minots de grains et 126,313 minots de patates et navets, formant en tout 762,981 minots et 11,551 tonneaux de foin, le tout évalué à \$425,713.42.

Les produits de l'industrie domestique, se composant du sucre d'érable, beurre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, s'élèvent à une valeur de \$109,664.76.

Les jardins et vergers ont fourni pour une somme de \$15,487.

Le bétail, au chiffre de 32,292 têtes, est évalué à \$399,753.

La valeur des voitures d'agrément, au nombre de 2,779, est estimée à \$64,719.

Les instruments d'agriculture valent \$199,858 ; et la valeur de la propriété foncière est estimée à \$3,452,250.

Formant une richesse totale de \$4,677,445.18.

Il n'y a que deux cantons dans les limites de ce comté ; Peterborough et Hunterstown. Le sol de ces cantons est de bonne qualité ; le bois est généralement composé de bouleau, érable, hêtre, chêne, pin, épinette, peuplier et sapin.

M. W. A. Parke, résidant dans le canton Hunterstown, rapportait devant le comité de colonisation de 1862 que la colonisation n'avait fait presque aucun progrès dans le comté de Maskinongé, faute d'attention et d'encouragements suffisants. Pour montrer quel progrès ferait la colonisation si l'on s'en occupait sérieusement, ce monsieur rappelle qu'il y a environ quatre ans, le gouvernement consacra une certaine somme d'argent à la construction d'un chemin dans la vallée de la Rivière-du-Loup, sur une distance de cinq milles, et qu'en moins de deux ans, tous les lots furent pris par des colons (au prix de \$1 par acre ; le terrain appartenant à une compagnie) ; tous ces colons sont résidents maintenant, et ont défriché de cinq à vingt acres chacun.

M. Parke, désireux de voir la colonisation progresser dans l'endroit, mentionne qu'au nord du canton Hunterstown, en remontant la vallée de la Rivière-du-Loup, l'on pourrait former un canton de 30,000 acres ou plus, dans une région qui est bien boisée et bien arrosée, étant traversée par plusieurs grands cours d'eau. Le sol est aussi bon que tout ce que l'on peut trouver dans le territoire du St. Maurice. "Le fait est que je ne connais aucune autre étendue considérable de terre, dit ce monsieur, où il y ait autant de terrain propre à la culture que celle que je mentionne ici. J'en parle avec connaissance de cause, car j'ai parcouru chaque mille carré de ce territoire jusqu'à la Mataouin, distance de plus de 30 milles."

Deux rivières, de plus de 100 milles de longueur chacune, la Rivière-du-Loup et la Maskinongé, traversent le comté et les terres incultes ci-dessus mentionnées. Les lacs qui s'y déchargent sont innombrables, et varient en longueur d'un demi mille à neuf milles. Ces vallées renferment des terrains propres à la colonisation, mais les moyens de communication manquent.

Il n'est pas raisonnable d'espérer qu'un pauvre habitant ira se plonger dans la forêt pour y défricher une terre, lorsque le défaut de chemins le forcera de transporter toutes ses provisions sur son dos ou d'attendre l'hiver pour les avoir.

On affirme qu'il y a des centaines de jeunes gens dans le comté, qui seraient disposés à prendre des lots si les terres de la couronne étaient divisées en cantons et arpentées, et s'il y avait des chemins ouverts pour y parvenir.

Le comté qui nous occupe renferme neuf paroisses dont quatre ont surgi durant ces dernières dix années.

La paroisse de Maskinongé, placée sous le patronage de Saint-Joseph, renferme une population de 2,325 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 15 personnes. Cette paroisse possède un assez joli village, éloigné d'environ 30 milles de la ville de Trois-Rivières. Le sol de cette paroisse est gras et fertile, généralement plat; près du fleuve il est extrêmement bas au point qu'il est quelquefois submergé dans le printemps, mais cela ne fait qu'enrichir davantage les belles prairies et les bons pâturages qui bordent la rivière. La belle et grande rivière Maskinongé qui passe au milieu de la paroisse, est navigable pour les petites embarcations à plusieurs milles, en la remontant. Plusieurs moulins à farine et à scies sont mis en mouvement par ses eaux.

La paroisse nouvelle de St. Justin, formée d'une partie de celle de St. Joseph, comprenant un territoire de cinq milles sur quatre milles, est située dans le fief Carufel, et renferme une population de 1,646 habitants. La terre est d'une assez bonne qualité, mêlée çà et là d'une argile rougeâtre et de sable. Cette paroisse possède une église neuve, de pierre, d'environ 100 pieds de longueur, dont la construction vient d'être terminée. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis 1858.

Quelques milles plus haut, sur la même rivière de Maskinongé, se rencontre une autre paroisse nouvelle, celle de Saint-Didace, formée dans la seigneurie de Lanaudière, à 15 milles du fleuve, laquelle renferme une population de 1,654 âmes, toute canadienne-française, à l'exception de sept person-

nes
gne
rivi
bois
de
rivi
dist
résid
St.
de
vern
vau
terr
cher
couv
de
des
arriv
ques
nom

M
1858
les
toute
l'ouv
arbr
et su
la co
renn
avan
habi
Ava
cher
d'hu
de p
déd
un a

U
dans
de I
Aga
le c
neuf

nes d'origine irlandaise et écossaise. Cette partie de la seigneurie est abondamment arrosée par plusieurs branches de rivières et ruisseaux, et offre un sol de bonne qualité, bien boisé de hêtre, érable, bouleau et autre bois. Une Chapelle de 60 pieds sur 45 pieds est construite sur la côte sud de la rivière Maskinongé, à dix arpents de la ligne séparant le district des Trois-Rivières de celui de Joliette. Un prêtre réside dans cette paroisse depuis 1852. Un chemin part de St. Didace conduisant au canton Peterborough, situé au nord de cette paroisse, où se trouve une petite colonie que nous verrons dans l'instant. M. D. Maigret, conducteur des travaux de ce chemin, dit dans son rapport de 1862 que le terrain, généralement bon le long de la partie ouverte du chemin, est de qualité supérieure dans le canton Peterborough, couvert d'érablières non encore exploitées à cause du manque de communication. Nous rencontrons çà et là, dit M. Maigret, des habitations de colons qui sont dans la joie en voyant arriver un chemin à leur porte. Il existe plusieurs magnifiques pouvoirs d'eau sur des torrents qui s'écoulent du grand nombre de lacs qui s'y rencontrent.

M. l'abbé Turgeon, chargé de l'ouverture de ce chemin, en 1859, disait dans son rapport de cette même année : " Déjà les terres qui environnent ce nouveau chemin sont presque toutes prises, et là où le timide ce'on n'osait s'enfoncer avant l'ouverture de ce chemin, on voit tomber par milliers les arbres qui cèdent leurs places et leurs cendres pour recevoir et sustenter le nouveau colon. Ce chemin va donner l'élan à la colonisation du canton Peterborough et fournir au gouvernement l'occasion de vendre ces terres. Veut-on savoir les avantages qu'offre un bon chemin dans un nouvel endroit ? Les habitants de St. Didace pourront en dire quelque chose. Avant que le gouvernement ne votât des argents pour nos chemins, aller à St. Didace c'était s'expatrier ! Mais aujourd'hui qu'il y a des chemins, la valeur des terres a augmenté de plus de trois fois, et l'on voit que ceux qui regardaient avec dédain notre localité sont heureux de pouvoir venir y chercher un asile contre leur misère."

Une autre paroisse nouvelle se développe également bien dans le canton Peterborough, situé au-dessus de la seigneurie de Lanaudière, laquelle est placée sous l'invocation de Sainte-Agathe. Une Chapelle de 30 pieds sur 36 est construite dans le canton, sur les bords de la rivière Mastigoche, à environ neuf milles au N. O. de la Chapelle de St. Didace. La nou-

velle paroisse de Ste. Agathe, qui ne figure pas encore dans le recensement de 1861, renferme aujourd'hui environ 130 personnes. C'est M. le Curé de St. Didace qui est chargé de la desserte de cette mission.

M. l'abbé Turgeon, que je citais il y a un instant, ami très zélé et très dévoué de l'œuvre de la colonisation de ce canton, rapportait, en 1859, que les bords de la rivière Mastigoche paraissaient être très riches en mines de fer et de plomb; il était d'opinion que le minerai de fer qui s'y trouve n'était nullement inférieur à celui de la vallée du St. Maurice. Cette opinion de M. Turgeon, quant à la mine de plomb, est également partagé par des chasseurs qui affirment qu'il existe dans le lit de cette rivière une mine de plomb, d'une demi-lieue de longueur, qui pourrait être exploitée assez facilement, paraît-il.

En descendant de nouveau au fleuve, nous nous trouvons dans la paroisse de St-Antoine de la Rivière-du-Loup, sise dans la seigneurie des Dames Ursulines de Trois-Rivières, laquelle renferme un beau et populeux village. Le sol de cette paroisse est communément une terre légère et rougeâtre, un peu sablonneuse, quelquefois mêlée d'argile; dans plusieurs endroits c'est une belle marne jaune, très fertile, qui produit bien toutes espèces de grains. Le terrain est uni, et bas vers les bords du Lac St. Pierre. La grande et la petite rivière du Loup, et quelques autres courants arrosent admirablement bien cette paroisse, surtout la grande rivière, qui traverse diagonalement la seigneurie, et par ses nombreux détours ajoutent beaucoup aux autres agréments de l'endroit. Le village est situé sur la rive Ouest de la grande rivière du Loup, laquelle donne le mouvement aux grandes scieries de MM. Parker et Faucher, ainsi qu'à plusieurs moulins à farine; environ 300,000 morceaux de bois sortent annuellement de cette rivière du Loup. Le chiffre total de la population de cette paroisse s'élève à 2,980 âmes dont 2,821 habitants sont canadiens-français.

A environ quatre milles et demi plus haut, sur une des branches de la rivière du Loup, se trouve située la paroisse de St. Léon, célèbre par ses excellentes sources minérales, laquelle renferme un grand et magnifique village. La population de cette paroisse s'élève aujourd'hui à 2,218 habitants. Le sol de cette paroisse est à peu près semblable à celui de la Rivière-du-Loup, et produit bien toutes les cultures. Le recensement de 1861 constate que cette paroisse est la plus importante et

la p
à l
cep
L
l'on
Riv
du
d'en
abo
rang
la p
A
qui
nage
mille
cons
que l
rivie
habi
l'exe
nom
paroi
Dura
confe
Le
Hunt
presq
Toute
vente
arpen
de la
habita
compt
1,218
récolt
navet
tonner
canton
ture à
Plu
aux E
dix m
laquel
au cer

la plus riche en productions agricoles de toutes celles du comté, à l'exception toutefois de St. Antoine de la Rivière-du-Loup; cependant, elle tient le premier rang quant à la culture du blé.

La paroisse de Sainte-Ursule est située à environ 9 milles à l'ouest de la paroisse que nous venons de voir, sur la petite Rivière-du-Loup, dans le fief St. Jean; mais elle n'est éloignée du village de la Rivière-du-Loup ou du fleuve St. Laurent, que d'environ 5 milles. La terre est bonne et fertile et produit abondamment toutes les espèces de grains. Elle tient le premier rang pour les cultures du seigle et des patates. Le chiffre de la population de cette paroisse s'élève à 2,191 âmes.

Au-dessus de St. Léon se trouve la paroisse de St. Paulin, qui renferme un village très florissant situé dans le voisinage de la Rivière-du-Loup, à une distance d'environ 15 milles du fleuve. Un commerce actif a lieu dans cette paroisse, consistant en grains, farine et bois scié, surtout la planche, que l'on expédie aux marchés américains par la voie de la rivière Richelieu. On compte une population de 1,065 habitants dans cette paroisse, tous canadiens-français, à l'exception de deux personnes. Cette paroisse renferme de nombreuses érablières, qui, comme toutes celles des autres paroisses, que nous venons de voir, sont exploitées avec profit. Durant l'année 1860, les habitants de St. Paulin n'ont pas confectionné moins que 30,450 lbs. de sucre, pour leur part.

Le dernier centre qui nous reste à étudier est le canton Hunterstown, situé au-dessus de St. Paulin, étant la propriété presque exclusive d'une société de capitalistes, paraît-il. Toutefois, le gouvernement n'offre pas un seul acre de terre en vente dans ce canton, tandis que toutes les terres environnantes, arpentées, sont mises en vente par le Département. Le chiffre de la population résidente s'élève à 711 âmes, dont 620 habitants appartiennent à l'origine canadienne-française. On compte dans l'endroit 41,423 acres de terre possédés, dont 1,218 acres seulement sont défrichés, lesquels ont donné une récolte de 4,988 minots de grains et 8,515 minots de patates et navets, en 1830, formant en tout 13,503 minots, outre 245 tonneaux de foin et les pâturages. La propriété foncière de ce canton est déjà évaluée à \$187,717; les instruments d'agriculture à \$54,101; et le bétail à \$9,685.

Plusieurs rivières arrosent ce canton, entr'autre la rivière aux Ecorces, qui prend sa source dans un lac situé à environ dix milles plus haut que le petit village d'Hunterstown, laquelle rivière vient tomber dans la grande rivière du Loup, au centre du canton qui nous occupe.

Un chemin est ouvert dans le canton Hunterstown, qui part de la paroisse de St. Paulin, suit la rive sud-ouest de la grande rivière du Loup jusqu'à l'embouchure de la rivière aux Ecorces, au cœur du nouveau centre de colonisation, laquelle route doit être continuée en montant, chaque côté de la rivière. Les terres bordées par la rivière aux Ecorces sont bonnes et couvertes de beaux bois, dit M. Léandre Lafond, conducteur des travaux de ce chemin, et rapporte qu'on trouve sur cette rivière de bons pouvoirs d'eau. Il invite le gouvernement à continuer aussi le chemin qui suit la rivière du Loup jusqu'au Lac Saocomie, où il existe également de bons pouvoirs d'eau, de beaux bois et de bonnes terres. Il ajoute que les terres propres à la colonisation s'étendent sur une profondeur d'environ neuf milles en arrière des cantons actuellement arpentés, tels que ceux d'Hunterstown et Caxton.

Durant l'année 1862, les travaux des deux routes susmentionnées ont été continués. M. Lafond, chargé du chemin en voie d'ouverture au nord-est de la rivière du Loup, rapporte que le terrain traversé par ce chemin est de bonne qualité, et que l'on y trouve de nouveaux pouvoirs d'eau et des traces de mines de fer. A peu près 50 lots ont été pris sur ce chemin durant l'année 1862, dit ce monsieur, et il mentionne que les terres qui ne valaient que \$50 ces dernières années, valent aujourd'hui \$600. M. F. X. Rivard, chargé de l'ouverture de l'autre chemin, celui de la rivière aux Ecorces, dit dans son rapport de 1862 que les lots sont presque tous pris sur le dit chemin, lequel sert à établir une communication facile avec les paroisses avoisinantes, telles que St. Léon et Ste. Ursule, et qu'il fournit un chemin plus court d'au moins une lieue pour communiquer avec le chef-lien où se trouve la cour de Circuit et le bureau d'enregistrement. Les lots sont même pris sur une grande distance, en avant du chemin ouvert, et les colons en attendent l'ouverture avec impatience pour aller s'y fixer définitivement.

La population du canton Hunterstown est desservie par M. le Curé de St. Paulin, de temps à autre.

Durant les dix années qui viennent de finir, la population du comté de Maskinongé a augmenté de 1,675 âmes, au profit seul des canadiens-français, et on évalue à 16,265 acres la terre nouvellement mise en état de culture, durant la même période.

Les produits de l'industrie domestique ont aussi considérablement augmenté en quantité. Il y a dix ans, c'est-à-dire en

1851, les habitants des diverses paroisses composant aujourd'hui ce comté avaient manufacturé 119,560 lbs. de sucre d'érable ; tandis qu'en 1860 il en a été confectionné 190,893 lbs., formant une augmentation en faveur de cette dernière année de 71,333 lbs. La laiterie offre encore de plus grands développements. En 1851, il avait été préparé 101,670 lbs. de beurre, tandis que le recensement de 1861 constate qu'il y a eu 221,076 lbs. préparées durant l'année de 1860, formant un surplus de 119,406 lbs.

Il n'y a pas encore de *Société de Secours* établie dans les limites de ce comté, m'informe-t-on.

LIII.—Comté du Saint-Maurice.

Ce comté renferme une population de 11,100 habitants dont 10,919 sont d'origine canadienne-française et 181 appartiennent à d'autres origines ; il y a dix ans, on comptait dans les paroisses composant aujourd'hui ce comté une population totale de 9,511 âmes : ce qui offre une augmentation de 1,689 habitants en faveur de 1861.

L'étendue des terrains possédés s'élève aujourd'hui à 135,943 acres dont 57,793 sont en état de culture, qui ont produit 504,668 minots de grains et 149,985 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 654,653 minots et 9,476 tonneaux de foin, outre les pâturages, le tout évalué à \$351,357.86.

Les produits de l'industrie domestique, comprenant le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à une valeur estimée à \$81,891.87. Le beurre seul figure pour 201,221 lbs.

Le revenu des jardins et vergers est évalué à \$11,397.

Le bétail, au chiffre de 20,890 têtes, vaut \$268,138.

Les voitures de plaisir, au nombre de 2,231, sont évaluées à \$38,363.

Les instruments d'agriculture à \$91,367 ; et la valeur de la propriété foncière à \$2,229,098, outre celle de la ville des Trois-Rivières qui ne doit pas entrer dans cet exposé.

Formant en tout \$3,071,612.73.

Ce comté est formé des paroisses de Ste. Anne d'Yamachiche, St. Sévère, St. Barnabé, Pointe-du-Lac, Trois-Rivières,

St. Etienne et St. Boniface, parmi lesquelles on compte trois paroisses nouvelles qui ont surgi durant ces dernières dix années.

M. H. Beauchemin, commissaire du recensement de 1861 pour ce comté, rappelle dans son rapport à ce sujet que le sol des paroisses du comté est très fertile et propre à la culture de toutes espèces de céréales. On ne rencontre, dit-il, de terrain sablonneux que dans St. Etienne et une partie de la Pointe-du-Lac, et ce terrain malgré cela est assez fertile pour produire une assez abondante récolte de seigle, sarrasin et une grande quantité de pommes de terre.

Ce comté possède aussi d'excellents pâturages, comme il est facile de le voir par la grande quantité de beurre ci-dessus mentionné fourni par les diverses paroisses du comté.

Les prairies y sont aussi très productives, puisqu'on y a récolté 9,476 tonneaux de foin, égal à 1,184,881 bottes.

Plusieurs rivières traversent le sol de ce comté, mais la plus considérable est celle d'Yamachiche qui prend sa source à environ 30 milles du fleuve. Ces rivières, quoique peu volumineuses offrent cependant un nombre assez considérable de pouvoirs d'eau qui sont exploités convenablement; d'après le rapport de M. Beauchemin on compte dans ce comté trente-six moulins en opération, comme suit: 12 moulins à farine, 16 à seies, 4 à carder et 4 à fouler.

On évalue à 148,000 acres l'étendue des terrains arpentés dans le comté du St. Maurice, actuellement offerts en vente, à raison de 30 cents l'acre pour les terres de la Couronne, et de 3s. à 4s. l'acre pour celles provenant des Biens des Jésuites, dans la seigneurie du Cap de la Madeleine. Alphonse Dubord, éer., demeurant à Trois-Rivières, est chargé de la vente de ces terres.

M. Richard Lanigan, marchand, demeurant à Trois-Rivières, rapportait devant le comité de colonisation de 1862 que la colonisation faisait des progrès rapides partout où il y avait des chemins ouverts, et qu'elle était bien lente pour ne pas dire nulle là où il n'y avait point de routes pour y communiquer, malgré que le colon du St. Maurice y trouve un marché facile et rémunérateur pour tous ses produits, dans presque toutes les parties du territoire, en conséquence de l'exploitation des bois; d'où il faut conclure que l'absence de chemins est le grand obstacle à la colonisation partout où ce besoin se fait sentir.

Maintenant, disons un mot sur les divers centres de population renfermés dans le comté, tant anciens que nouveaux.

La paroisse de Sainte-Anne (Yamachiche) figure au premier rang par la richesse et la fertilité de son sol, le chiffre élevé de sa population et la haute valeur de la propriété foncière. Un magnifique village est formé sur le bord de l'agréable petite rivière Yamachiche, qui coule au centre de la paroisse, dans lequel se transige beaucoup d'affaires commerciales tant pour les produits des récoltes que pour ceux de ses nombreuses scieries. Ce village n'est éloigné du fleuve que d'environ 14 mille et renferme tous les genres de métiers ordinaires. Le sol de cette paroisse est un peu bas vers le front, mais en s'éloignant du Lac il s'élève. On compte dans la paroisse et le village une population de 3,213 âmes. Parmi les grains récoltés, on trouve dans le recensement de 1861 la quantité prodigieuse de 182,381 minots d'avoine, 9,130 minots de blé, et tous les autres grains en proportion. La valeur des terres de cette paroisse est estimée à \$1,026,887 ; celle des instruments d'agriculture à \$37,899 ; et le bétail à \$97,972.

On remarque dans le village d'Yamachiche une belle église de pierre estimée à \$36,000 ; un superbe presbytère de pierre de taille valant \$8,000, et deux beaux édifices en briques, à deux étages, destinés, l'un à un couvent dirigé par les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, lequel était fréquenté par 114 élèves, lors du recensement de 1861, suivant que le constate le rapport de M. Beauchemin ; et l'autre à une Académie tenue par les zélés Frères des Ecoles Chrétiennes, qui enseignent à 150 ou 200 enfants chaque année.

A six milles en arrière de Ste. Anne, se trouve la nouvelle paroisse de Saint-Sévère, située dans le fief Gatinéau et formant un territoire de 3 milles sur 7 milles de profondeur. Le sol de cette paroisse est un peu plus léger que celui de Ste. Anne, mais également fertile. Il est arrosé par la petite et la grande rivière Machiche sur les bords desquelles se trouvent de florissants établissements. L'orge, les pois et le sarrasin sont les principales récoltes, ainsi que l'avoine. On évalue déjà la valeur des terres de cette paroisse naissante à \$214,630, et le bétail à \$26,906. Une église en pierre d'environ 100 pieds de longueur est construite, et un Prêtre réside dans la paroisse depuis 1855. La population de St. Sévère s'élève aujourd'hui à 936 âmes.

A neuf milles en arrière de Ste. Anne, ou trois milles de St. Sévère, se trouve la paroisse de Saint-Barnabé, aussi située

dans le fief Gatineau, laquelle renferme une population de 1,631 habitants. Le sol n'est pas indifférent, et il produit bien l'orge, les pois, l'avoine et les patates, qui sont les principales cultures de la localité. Cette paroisse renferme d'excellentes érablières qui ont fourni 49,800 lbs. de sucre, en 1860. On compte trois moulins à farine et cinq moulins à scie dans cette ancienne paroisse, pour les besoins de la population du lieu.

En retournant au fleuve, à la Pointe-du-Lac, nous nous trouvons dans la paroisse de la Visitation, laquelle comprend le fief de Tonvancour et partie du fief Gatineau, outre la seigneurie de la Pointe-du-Lac, formant en tout une étendue de 41 milles sur 6 milles de profondeur, située près les Trois-Rivières, à la sortie du Lac St. Pierre. La population de cette vieille paroisse s'élève aujourd'hui à 1,649 âmes. Le sol de cette paroisse est pour une grande partie léger et rougeâtre, mais il repose sur une argile ou une marne de bonne qualité; le terrain est bas sur le fleuve, vers l'intérieur il s'élève par degrés et plus rapidement encore vers le fond. L'érable, le hêtre, le frêne et le bouleau forment les principales espèces. Cette paroisse est arrosée par plusieurs rivières qui font mouvoir deux moulins à farine, trois à scie et un moulin à carder et à fouler; ce dernier moulin est pourvu d'une machine à raser et d'un appareil pour teindre les étoffes. La pointe du Lac, qui donne son nom à la paroisse qui nous occupe, forme une grande partie saillante du front de la seigneurie, laquelle constitue l'extrémité nord-est du Lac St. Pierre. Afin de défendre le passage du St. Laurent aux flottes ennemies, lors de la première guerre d'Amérique, les Français avaient construit une redoute sur ce promontoire et des forces militaires y stationnaient habituellement. En 1815, on voyait encore quelques restes des anciennes casernes qu'on y avait élevées. Aujourd'hui, on voit au même endroit, ou à peu près, un phare placé par le gouvernement provincial pour les fins de la navigation.

La paroisse des Trois-Rivières, (outre la ville qui sera l'objet d'une mention spéciale,) est située dans la seigneurie Ste. Marguerite, et renferme une population agricole de 214 familles ou 607 habitants, possédant 2,495 acres de terre en état parfait de labour sur 14,862 acres possédés. Le sol est léger et sablonneux, mêlé dans quelques endroits d'argile. Plusieurs courants d'eau sillonnent l'endroit sur deux desquels des moulins à farine ont été construits et mis en activité. La valeur des terres est estimée à \$191,523.

A quinze milles au nord de la ville des Trois-Rivières se trouve la nouvelle paroisse de St. Etienne, située dans le fief St. Maurice, laquelle renferme une population de 2,054 habitants, tous canadiens-français moins 6 ou 7 familles de différentes origines, soit 82 personnes. Une chapelle de 50 pieds sur 30 est construite à l'ouest de la rivière du St. Maurice, à environ 42 arpents de la dite rivière, et un Prêtre y réside depuis 1857.

Le sol de cette paroisse est sablonneux et léger sur une couche d'argile et de bonne marne; en quelques endroits, il offre un mélange supérieur de marne ou de terre végétale grasse et noire qui rend d'assez bonnes récoltes. La surface est une succession continue d'éminences et d'abaissements; dans les parties basses se trouvent le cèdre et l'épinette et sur les hauteurs l'érable, le bouleau, le hêtre et le frêne.

Les forges du St. Maurice;—que nous verrons plus tard sous le chapitre de la Villes des Trois-Rivières,—sont situées dans la partie sud du dit fief, dans une superbe vallée, au confluent d'une rivière avec le St. Maurice, à environ 9 milles au-dessus de la ville.

On compte aujourd'hui 4,257 acres de terre en culture dans la paroisse nouvelle de St. Etienne, qui ont produit 35,500 minots de grains et 29,026 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 64,526 minots outre 339 tonneaux de foin. La valeur des terres est évaluée à \$119,145.

Vient ensuite le canton Chaouénigane ouvert à la colonisation vers 1849, dans lequel se développe la paroisse nouvelle de St. Boniface. D'après le recensement de 1851 il n'y avait alors que 283 habitants dans l'endroit; aujourd'hui le chiffre de la population de St. Boniface s'élève à 248 familles ou 1,010 âmes, toutes d'origine canadienne, excepté 14 personnes d'origine britannique. La chapelle en bois qui s'y trouve va bientôt disparaître pour faire place à une église de pierre qui doit être construite très prochainement, laquelle aura une longueur d'environ 100 pieds. Un Prêtre réside dans cette paroisse naissante depuis 1861.

Alphonse Dubord, éc., de la ville des Trois-Rivières, ami très zélé de la colonisation du St. Maurice, et agent des Terres de la Couronne, rapporte devant le comité de colonisation de 1860 que tous les bons lots dans le canton Chaouénigane sont vendus, et qu'il ne reste plus que les lots situés sur les parties les plus montagneuses et qui ne se prennent généralement que pour y faire du sucre. Il ne reste plus, toutefois, que 8,000 acres de terre à vendre par le gouvernement dans ce canton, à

raison de 30 cents l'acre. Plusieurs branches de la rivière Yamachiche, ainsi que les rivières la Pêche et Grande-Mère, arrosent complètement le sol de Chaouénigane, et trois moulins à scie fonctionnent dans ce canton.

On évalue les terrains mis en état de culture au chiffre de 3,600 acres sur 22,600 acres qui sont possédés, lesquels défrichements ont produit 28,622 minots de grains et 30,128 minots de patates et navets, en 1860, formant une récolte totale de 58,750 minots et 563 tonneaux de foin, outre les pâturages. La valeur de terres de St. Boniface est estimée à \$142,879.

Outre les endroits mentionnés dans les pages du recensement de 1861, que nous venons de voir, se trouvent les suivants qui n'y figurent point encore et où la colonisation ne fait que commencer à se développer, mais qui méritent d'être signalés, afin que nous puissions dans dix ans établir des parallèles sur la valeur des progrès qui devront nécessairement s'accomplir dans ces centres nouveaux de population.

1°.—Le canton Caxton, est situé au nord et à l'ouest de Chaouénigane dans lequel sont établies à peu près 30 familles canadiennes. Il paraîtrait que ce canton fut en grande partie vendu, en 1833, à MM. H. H. Humphries, et J. R. Webb. Ces messieurs y possèdent 28,219 acres de terre qu'ils ont payés la somme de \$14,109.50. D'après le témoignage de M. Dubord la moitié de cette somme aurait été payée lors de l'achat, et rien n'aurait été payé depuis ; il paraît même que ces messieurs sont disparus. Ces terres, qui sont d'une excellente qualité, vont donc devenir un obstacle à la colonisation de ce canton, puisqu'elles ne pourraient être établies convenablement sous ces circonstances. M. Dubord est d'opinion qu'il y a longtemps que ces terres seraient en culture, si les colons avaient pu s'y établir. Il existe une riche carrière de pierre à chaux dans le canton Caxton, qui ne manquera pas d'être exploitée aussitôt que des chemins en auront facilités les moyens.

2°.—À 87 milles de Trois-Rivières, ou à 48 milles au nord des Grandes Piles, se trouvent les cantons Polette et Turcotte récemment arpentés, situés dans la vallée de la rivière aux Rats, à l'ouest du St. Maurice, dans lesquels sont établies 5 ou 6 familles canadiennes. On communique à cette nouvelle colonie par eau, soit en canot, soit par le bateau-à-vapeur voyageant entre les Grandes Piles et la Tuque, lequel dernier endroit se trouve être à 18 milles au-dessus de la rivière aux Rats. Le sol des cantons ci-dessus mentionnés est uni, riche et facile à

défricher, convert de bois mêlé et bien arrosé par diverses branches de la Rivière-aux-Rats, la Wessonneau et plusieurs autres petites rivières. C'est le canton Polette, toutefois, qui renferme la plus grande quantité de bonnes terres : celles du canton Turcotte étant généralement plus rocheuses.

3^o.—En remontant la rivière St. Maurice jusqu'à la Tuque, où finit la navigation ci-dessus mentionnée, se trouve aussi là un petit noyau de population de 3 ou 4 familles canadiennes et des familles sauvages, qui s'occupent des travaux de la terre. Ce poste, très éloigné aujourd'hui à cause du manque de communication pour y arriver, deviendra indubitablement une place d'une importance considérable, lorsqu'il y aura des chemins pour y communiquer, tant à cause de sa situation à l'extrémité de la partie navigable, qu'à son voisinage des confluent des principaux cours d'eau qui se jettent dans le St. Maurice, en cet endroit.

Le grand chemin qui va des Trois-Rivières aux Grandes Piles, sur le St. Maurice, formant une longueur d'environ 39 milles, passe à travers les terres des forges de St. Maurice de St. Etienne et de St. Boniface. L'on parvient aussi à St. Etienne par l'ancien chemin des forges. Un chemin de 12 milles est aussi ouvert entre St. Etienne et St. Barnabé, qui permet de communiquer également dans le canton Caxton.

Le gouvernement projette l'ouverture de plusieurs grandes routes de colonisation qui seraient pour le territoire du St. Maurice d'un avantage incalculable, et très propre à donner aux habitants de cette partie du pays les moyens nécessaires pour y faire développer les immenses ressources qui abondent partout.

Au nombre des chemins les plus importants se trouve la route du St. Maurice, commencée en 1861, qui part de Ste. Flore, sur le chemin des Piles, dans la seigneurie du Cap de la Madeleine, pour se rendre jusqu'à l'embouchure de la rivière Mataouin, et de là à la rivière aux Rats. De ce point, une branche gagnera la Tuque, sur la rivière St. Maurice, et l'autre la rivière Vermillon, en suivant le sud de la rivière aux Rats.

On parle aussi d'un chemin qui serait ouvert entre la Tuque et le canton Roberval, sur le Lac St. Jean, formant une longueur de 75 milles, qui offrirait à la colonisation des deux territoires de St. Maurice et du Saguenay des avantages très précieux en donnant naissance à plusieurs belles paroisses qui ne tarderaient pas à se former dans les riches vallées des

rivières Croche et Ouiatchouanish, où de grandes étendues de bonnes terres existent.

En jetant un coup-d'œil sur l'espace que ces chemins devront parcourir, on comprend de suite l'immense quantité de terres qu'ils devront ouvrir à la colonisation, quoiqu'une assez grande partie du terrain, entre la Tuque et le Lac St. Jean, soit d'une médiocre qualité, surtout celui qui forme le sommet d'épanchement qui partage les eaux du St. Maurice de celles du Saguenay. Quoiqu'il en soit, il est certain que le pays serait bien vite remboursée de ses sacrifices pour l'ouverture de ce chemin, par la mise en valeur des bonnes terres qui donneraient un nouvel élan à la colonisation du nord du fleuve St. Laurent.

M. Lanignan, des Trois-Rivières, dit dans ses notes adressées au comité de colonisation de 1862 qu'il n'y pas encore de *Sociétés de Secours* établies dans le comté de St. Maurice pour aider ceux qui ouvrent des terres, mais qu'il a été plusieurs fois proposé d'en former une, et qu'il est en faveur de telles sociétés de colonisation. Eh ! bien, avez-vous donc ? C'est la *Clé* de la colonisation, n'en doutez point.

VILLE DES TROIS-RIVIÈRES.

La ville des Trois-Rivières est après Québec la plus ancienne ville du Canada. D'après le Père Bressani, elle doit son nom à ce qu'elle a été fondée à l'endroit où la rivière du St. Maurice, en se jetant dans le fleuve St. Laurent, est séparée par deux îles qui forment trois embouchures ou chenaux.

Ce fut vers l'année 1616 que les premiers colons européens débarquèrent sur le rivage de la ville future, accompagnés du frère Pacifique Duplessis, récollet, arrivé de France en Canada l'année précédente.

L'honorable M. Chauveau mentionne dans sa *Relation* déjà citée, qu'en 1618 " les trafiquants français firent choix de ce poste, placé à mi-chemin entre Québec et Montréal, dans le but d'en faire un dépôt et aussi parce qu'il se trouvait moins exposé aux incursions des Iroquois que la dernière localité.

En 1634, de nouveaux colons, ouvriers pour la plupart, arrivèrent à Trois-Rivières par l'ordre de M. de Champlain, placés sous la direction de M. de la Violette, lesquels

déb
For
ces
céd

S
alor
déve
arriv
nou
Mon

En
alors
desse
revin

Ma
proci
instit
des j
renfe
envoy
la ré
devin
et la
évêqu
mona
évêqu
quelq
charit
le mon
plus
y trou
treize

Les
arrière
la pop
compr
la pop
60,000
l'Out
forêt.

(1)---

débarquèrent le 4 juillet pour y construire des habitations et le Fort destiné à les protéger contre les attaques des sauvages ; ces travaux du Fort consistèrent en une enceinte de pieux de cèdre enfoncés dans le sol.

Soutenu par le commerce des pelleteries, dont ce Fort était alors le quartier général, l'établissement des Trois-Rivières se développa assez bien. Mais la mort de M. de Champlain, qui arriva l'année suivante, arrêta court les développements du nouvel établissement en même temps que la fondation de Montréal divisait ses chances de succès.

En 1640, la mission des Trois-Rivières était déjà florissante, alors placée sous les soins des Jésuites, qui continuèrent à desservir cette église jusqu'en 1671, époque où les Récollets revinrent de nouveau s'y établir.

Mgr de St. Vallier, deuxième évêque de Québec, voulant procurer à cette ville naissante l'inestimable bienfait d'une institution charitable pour le soin des malades et l'instruction des jeunes filles, fonda une Communauté dans laquelle était renfermée des écoles et un hôpital, tenus par les Ursulines envoyées de Québec pour cet objet. La première supérieure fut la révérende Mère Marie Bronet. Mais cet utile établissement devint deux fois la proie des flammes ; d'abord en mai 1752, et la deuxième fois en octobre 1806. Mgr de Pontbriand, 6^e évêque de Québec, s'empressa de faire rebâtir au plutôt ce monastère, à la suite du premier incendie. Mgr. Plessis, 11^e évêque, à la nouvelle du nouveau malheur qui détruisit en quelques heures le monastère, l'église et l'hôpital, fit appel à la charité du clergé, et, grâce au zèle de l'illustre prélat, l'église, le monastère et l'hôpital furent reconstruits avec des dimensions plus considérables qu'auparavant, et les Dames Religieuses y trouvèrent place dès l'automne de l'année suivante, environ treize mois après ce désastre.

Les célèbres Forges de St. Maurice, situées trois lieues en arrière de la ville, furent établies en 1737, à une époque où la population de la ville ne dépassait pas 350 habitants, y compris la Banlieue. On calcule même qu'à cette époque, la population du Bas-Canada ne s'élevait guère plus qu'à 60,000 âmes, et qu'alors tout le Haut-Canada, depuis l'Ontario jusqu'au Lac St. Clair était complètement en forêt. (1).

(1).---Journal des Arts et métiers du H. C., Août 1862.

Cette Usine n'a enrichi personne, que je sache, mais a beaucoup nui aux développements des intérêts commerciaux de la ville des Trois-Rivières, et à la colonisation du territoire du St. Maurice, par les réserves considérables faites dans l'acte de cession primitif.

Voici comment s'exprime à ce sujet M. de Puibusque, dans ses notes d'un voyage fait en Canada il y a quelques années.

" Cette ville, qui est la seconde en ancienneté du Canada, est assurément dans un état de progrès voisin de son enfance. Les forges de Saint-Maurice situées derrière son territoire en sont l'unique cause ; on a concédé tous les bois des alentours à un seul homme sous prétexte d'en alimenter les hauts-fourneaux ; il n'y a donc pas eu un seul acre défriché, pas un seul établissement formé, pas une seule ferme, pas un seul moulin, et la rivière Saint-Maurice, dont les déclivités offrent à l'industrie tant de riches pouvoirs d'eau, a continué à couler, comme au temps des sauvages, dans une solitude profonde. Qu'est-il arrivé ? C'est qu'après trente ou quarante ans de jouissance de son privilège, l'exploiteur des forges, M. Bell, est mort ruiné, et qu'en privant les Trois-Rivières d'un accroissement de population, il a enlevé au commerce des consommateurs et à l'agriculture des producteurs, c'est-à-dire tout moyen d'échange et par suite toute source de richesse.

" On vient depuis peu de lever l'obstacle ; des concessions de terre ont été accordées, et bien que les premiers occupants ne songent en général qu'à couper le bois et à le vendre, ils fraient la route. Déjà même la seule exploitation du bois a nécessité l'établissement de plusieurs moulins à scie, et les ouvriers employés dans ces nouvelles usines forment de distance en distance des hameaux qui ne tarderont pas à se changer en villages. En résumé, la population des Trois-Rivières, au lieu de rester attachée aux bords du Saint-Laurent, remonte le Saint-Maurice et envahit les terres du Nord ; de stationnaire elle devient active et marche vers le progrès."

Comme port, cette ville est commodément située, parce qu'il y a une profondeur d'eau suffisante pour permettre aux navires de toute capacité d'approcher facilement des quais pour décharger et recevoir les cargaisons.

Le commerce local se réduit au détail ; les importations varient entre 9 à 12 mille piastres par année. Les exportations, qui n'embrassent que le bois seul, varient démesurément, suivant les opérations des chantiers à bois situés dans l'intérieur du St. Maurice. Par exemple, les exportations de cette ville

pour
1859

La
ci-de

dienne

Les
Catho
l'Egli
\$64,0
catho
Ville
une
cotisé

Il
s'élève

Pla

Ont
trouv
Cité,
quant
5,029
minot
1860,
foin.
\$305,

La
ont fa
meille
le gra
On
chaqu

pour l'année 1857 s'élevèrent à \$142,517, tandis que celles de 1859 tombèrent aux chiffres de \$18,181.

La population de la ville des Trois-Rivières, aux époques ci-dessous déterminées fut comme suit :

En 1681, ville et banlieue,	150 âmes,	
1706, " "	203 "	
1739, " "	378 "	
1812, " "	2,500 "	
1826, " "	3,127 "	(Les Forges comprises)
1831, " "	3,972 "	do..
1844, " "	4,406 "	do.
1851, la ville seule,....	4,936 "	
1861, " "	6,058 âmes,	dont 5,367 sont d'origine cana-

dienne-française et 691 appartiennent aux autres origines.

Les principaux établissements de la ville sont : la nouvelle Cathédrale, évaluée à \$80,000 ; le Convent des Ursulines et l'Eglise de la Communauté, le premier édifice évalué à \$64,000, et le deuxième à \$8,000 ; l'église protestante et l'église catholique, chacune évaluée à environ \$20,000 ; l'Hôtel-de-Ville, estimé à \$3,500 ; la Cour de Justice, valant \$40,000 ; une Prison, évaluée à \$30,000, formant une valeur non cotisée de..... \$265,500

Il y a, en outre, 800 maisons, dont la valeur s'élève à la somme de..... 889.000

Plaçant la valeur totale de la propriété foncière à \$1,154,500.

Outre les établissements que je viens de mentionner, se trouvent les terrains en culture renfermés dans les limites de la Cité, lesquels sont cultivés avec profits. On compte une quantité d'acres de terre possédés qui s'élève à 7,094, dont 5,029 acres sont en état de culture, lesquels ont produit 42,321 minots de grains et 18,326 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 60,647 minots, et 1,992 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière rurale s'élève à \$305,452.

La plupart des maisons de la ville, autrefois bâties en bois, ont fait place à des constructions de briques ou de pierre d'un meilleur goût, surtout dans les quartiers qui furent ravagés par le grand incendie, il y a quelques années.

On compte deux journaux publiés dans cette ville, un dans chaque langue.

LIV.—Comté de Champlain.

Ce comté s'étend depuis la rivière du St. Maurice jusqu'au-delà de l'embouchure de la rivière Ste. Anne, sur le fleuve St. Laurent, et renferme aujourd'hui une population de 20,008 habitants, tous d'origine canadienne-française à l'exception de 343 personnes d'origine britannique.

Il y a dix ans, c'est-à-dire en 1851, le chiffre de la population des paroisses de ce comté ne s'élevait alors qu'à 13,896 habitants, dont 13,466 étaient franco-canadiens et 430 appartenaient aux autres origines.

De ces chiffres il appert donc qu'il y a eu durant ces dernières dix années une augmentation de 6,112 âmes, toute au profit de la race française, puisque les autres origines ont même diminué en nombre durant cette même époque.

La colonisation a fait de rapides progrès dans les limites de ce comté depuis dix ans. Outre les anciennes paroisses du Cap de la Madeleine, St. Maurice, Champlain, Batiscan, Ste. Généviève, St. Stanislas, Ste. Anne et St. Prosper, ont surgi les paroisses nouvelles de N. D. du Mont-Carmel, Ste. Flore, St. Luc, St. Narcisse et St. Tite, qui progressent d'une manière très encourageante et bien propre à rejouer le cœur de ceux qui s'intéressent à la prospérité générale du pays.

Il y a dix ans, on comptait 193,319 acres de terre possédés dont 52,430 acres étaient en culture ; aujourd'hui, le recensement de 1861 constate qu'il y a 239,340 acres possédés dont 73,716 acres sont en culture, formant ainsi une augmentation de 21,286 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années. Résultats magnifiques !... et qui démontrent combien l'élan est général pour la colonisation, puisque la forêt disparaît si rapidement sous les coups de la cognée pour faire place à de riches moissons.

Outre la quantité d'acres possédée encore en bois debout, laquelle s'élève à 165,624 acres, le gouvernement en offre en vente 25,000 situés dans l'intérieur, notamment aux environs des forges Radnor, à raison de 30 cents l'acre. L'agent local, A. Bochet, écrl., chargé de la vente de ces terres, demeure à Ste. Anne de la Pérade.

Les récoltes de 1860 ont donné 566,911 minots de grains et 224,502 minots de patates et navets, formant en tout 791,413 minots et 12,978 tonneaux de foin, le tout évalué à \$444,411.15. Le blé figure dans cette quantité pour 42,515 minots.

Les produits de l'industrie, consistant en beurre, sucre

d'érable, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, s'élèvent à \$96,873.69.

Le revenu des jardins est évalué à \$5,259.

Le bétail compte pour 38,709 têtes, estimé à \$403,166.

Les voitures d'agrément, au nombre de 3,096, valent \$50,246.

Les instruments d'agriculture sont estimés à \$98,965 ; et la valeur de la propriété foncière à \$2,606,987.

Formant en tout \$3,705,907.84.

La paroisse du Cap de la Madeleine est bornée par la rivière du St. Maurice à l'ouest, et par le fleuve St. Laurent en front ; elle renferme une population de 1,027 âmes. Cette seigneurie, autrefois la propriété de l'Ordre des Jésuites, appartient maintenant à la Couronne ; le sol de cette seigneurie ressemble aux terres des forges du St. Maurice : quoiqu'un peu moins sablonneux. Plusieurs branches de la petite rivière Champlain arrosent complètement la contrée, et la paroisse du Cap est placée sous l'invocation de Ste. Marie-Madeleine. C'est une des plus anciennes paroisses du district des Trois-Rivières.

La paroisse de St. Maurice est située en arrière de celle que nous venons de voir, dans la même seigneurie, à environ 10 $\frac{1}{2}$ milles de la ville des Trois-Rivières, et renferme un village très florissant par sa situation du voisinage des célèbres forges de Radnor. La population de cette paroisse, qui s'élevait à 1,648 âmes, il y a dix ans, est évaluée aujourd'hui à 3,300 habitants. Cette paroisse produit bien le blé, les pois, l'avoine et les patates. Les magnifiques érablières possédées par les habitants du lieu ont produit 50,172 lbs de sucre, durant l'année 1860. L'érection civile de cette paroisse remonte à plus de vingt ans. Un chemin part de cette paroisse, traverse l'établissement des Forges de Radnor, et doit conduire aux Grandes Piles, sur le St. Maurice, après avoir traversé une savane d'environ cinq milles de longueur. Le terrain que ce chemin traverse et doit traverser dans son prolongement est généralement bon, à l'exception de la savane qui aurait besoin d'être égouté profondément pour pouvoir être cultivée ; les travaux d'ouverture du chemin des Grandes Piles dépassent aujourd'hui quelque peu cette savane.

Au fond de la même seigneurie du Cap de la Madeleine se développe la nouvelle paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, laquelle comprend une étendue de territoire d'environ 12 milles de front sur 5 milles de profondeur. Une chapelle

de 50 pieds sur 30 est construite dans le rang St. Flavien, sur les lots de terre Nos. 63 et 64, et la population qui s'élève à 74 familles ou 492 âmes, est desservie par M. le Curé de St. Maurice.

On peut facilement juger des progrès rapides qui s'accomplissent dans cette paroisse, par ce seul exemple, que douze mois après que le recensement de 1861 eut lieu, il y avait déjà 35 familles d'augmentation sur le chiffre de la population tel que mentionné ci-dessus; c'est-à-dire qu'un 1er janvier 1862 on portait le nombre des familles à 111, et que ce chiffre allait toujours grossissant.

Le recensement de 1861 constate qu'il y avait à cette époque, dans cette paroisse, 960 acres défrichés qui avaient produit 8,287 minots de grains, et 7,966 minots de patates, en 1860, formant en tout 16,253 minots et 83 tonneaux de foin. La valeur des terres du Mont-Carmel est aujourd'hui évaluée à \$37,070, et le bétail à \$6,864.

Dans une autre partie de la même seigneurie se trouve située la paroisse nouvelle de Ste. Flore, qui renferme déjà 56 familles composées de 365 personnes. Une chapelle de 40 pieds sur 30, construite à une lieue de la rivière du St. Maurice, a été bénie solennellement le 21 août 1861. Il y avait à peine sept ans que la cognée avait fait retentir la forêt de ses échos, lorsque cette cérémonie eût lieu, et déjà la voix d'un pasteur résonnait sous les voûtes d'un nouveau temple, rempli par cette énergique population dont le travail a déjà fait surgir 709 acres de terre défrichés, conquis sur la forêt, offrant une moisson de 7,398 minots de grains et 10,889 minots de patates, récoltée en 1860, formant en tout 18,287 minots et 66 tonneaux de foin. C'est M. le Curé de St. Boniface qui est chargé de la desserte de cette paroisse. La valeur de la propriété foncière de Ste. Flore est estimée aujourd'hui à \$33,741. Les troupeaux consistent en 92 bêtes à cornes, 29 chevaux et 78 têtes de petit bétail.

Un chemin très utile se poursuit actuellement dans cette paroisse pour aller aboutir à la rivière aux Rats, lequel doit traverser la magnifique vallée qui s'étend de la rivière des Envies jusqu'aux Lacs Long et Mékina, pour de là se rendre à la rivière aux Rats sus-mentionnée dans le canton Turcotte. On trouve sur le parcours de ce chemin, paraît-il, beaucoup de dépôts de minerais de fer.

En retournant au fleuve St. Laurent, nous arrivons à Champlain, ancienne paroisse, qui possède un beau village où

sont groupés les divers corps de métiers ordinaires. Cette paroisse est sous le vocable de la *Visitation*, et renferme une population de 2,177 âmes. Le sol est uni et favorable à la culture de toutes espèces de grains, bien arrosé par la petite rivière Champlain et autres petits courants dont les sources sont à peu de distance dans l'intérieur, et qui coulent en serpentant jusqu'au fleuve. Cette rivière possède beaucoup de pouvoirs d'eau, et donne le mouvement à des moulins à farine et à scies, ainsi qu'à la grande tannerie de M. Richardson, de Québec.

En arrière de Champlain, à une lieue et demie de l'église, est située la nouvelle paroisse de St. Luc, qui renferme aujourd'hui 95 familles dont quatre familles sont d'origine étrangère. Une chapelle de 80 pieds sur 39 est construite sur le bord de la petite rivière Champlain, et les fidèles de cette mission naissante sont desservis par M. le Curé de St. Maurice. C'est tout ce que je sais sur ce lieu.

En pénétrant à sept milles plus en profondeur, nous arrivons à la nouvelle paroisse de St. Narcisse, laquelle renferme une population de 979 habitants, tous d'origine canadienne-française, moins deux personnes. Une jolie Chapelle d'environ 70 pieds de longueur est construite, et un Prêtre y réside depuis 1854. On compte 2,376 acres de terre en état de culture qui ont produit 22,414 minots de grains et 11,759 minots de patates, en 1860, formant la magnifique récolte de 34,173 minots et 664 tonneaux de foin. La valeur des terres de cette nouvelle paroisse s'élève déjà à \$148,124.

La paroisse ancienne de Batiscan, placée sous le patronage de St. François-Xavier, est située sur le fleuve, à environ 7 milles de l'embouchure de la rivière Batiscan. Sur le bord du fleuve le terrain est bas ; mais il s'élève bientôt par degré jusqu'à la distance de près de 12 milles dans l'intérieur, où il devient alors montagneux à mesure qu'il s'approche de la chaîne des montagnes du N. O. La population de cette paroisse s'élève à 1,004 habitants, tous canadiens-français. La rivière Batiscan, qui prend sa source dans plusieurs lacs situés dans les environs de la rivière Croche, forme une magnifique vallée qui s'établit très rapidement ; plusieurs paroisses sont formées déjà le long de cette rivière où de florissants établissements existent des deux côtés de ses rives et qui démontrent l'aisance de leurs heureux possesseurs, suivant que nous allons le voir. Ce sol varie ; tantôt il offre une terre légère, un peu sablonneuse, sur une couche de bonne argile ; tantôt il devient plus fort, enrichi d'une belle terre noire. La rivière Batiscan,

dont l'embouchure sert de havre aux bâtiments faisant le cabotage, met en mouvement des moulins de tout genre. M. Price, paraît-il, a des chantiers considérables sur la rivière des Envies, l'un des tributaires de la rivière Batiscan.

La paroisse de Ste. Gèneviève, située sur la rivière Batiscan, est à 5 ou 6 milles du fleuve, et renferme une population de 2,171 habitants. La quantité des terrains mis en état de culture s'élève à 10,261 acres qui produisent abondamment le blé, l'avoine, le sarrasin et les patates, ainsi que le foin. La propriété foncière est évaluée à \$326,361; les instruments d'agriculture à \$14,047, et le bétail à \$46,498, outre les valeurs récoltées ou manufacturées.

A quatorze milles du fleuve, sur la même rivière Batiscan, se trouve la paroisse de St. Stanislas, située au confluent de la rivière des Envies avec celle de Batiscan; une des branches de la première prend sa source dans le Lac à la Truite, près des Petites Piles. Cette florissante paroisse renferme une population de 2,378 habitants qui cultivent avec beaucoup de profit les 8,845 acres de terre qui sont en état parfait de culture. Le blé, l'orge, les pois et l'avoine sont les grains qui sont les plus cultivés, ainsi que les patates. Le foin est abondant et de bonne qualité. La valeur des terres est estimée à \$264,865; celle des instruments aratoires à \$12,297; et le bétail à \$48,911.

Au-dessus de St. Stanislas, sur la rivière des Envies, se trouve la nouvelle paroisse de St. Tite, qui renferme une population de 1,000 habitants, tous canadiens-français à l'exception d'une seule famille d'origine anglaise. Une Chapelle de 60 pieds sur 30 est bâtie sur la rivière ci-dessus mentionnée, à trois lieues de la rive gauche du St. Maurice et à environ 42 milles de la ville des Trois-Rivières. Un Prêtre réside dans cette paroisse nouvelle depuis l'automne de 1859. La quantité d'acres de terre en état de culture s'élève à 2,186 acres qui ont produit 15,933 minots de grains et 15,631 minots de patates, en 1860, formant en tout 31,564 minots et 596 tonneaux de foin.

Outre cette population permanente, on compte aussi 1,179 hommes occupés dans les chantiers à bois, dont la majeure partie sont desservis par M. le Curé de St. Tite.

Un chemin part de la chapelle de St. Tite et mène aux Grandes Piles, sur le St. Maurice. Le sol est de qualité supérieure, dit M. Joseph Trudel, conducteur des travaux de ce chemin, et la terre grise et jaune y domine. Il existe en

cer
gra
Ce
de
ren
val
che

I
fleur
Ste
ron
Que
larg
rom
tion
est
plus
est
sabl
mais
mar
dun
le sa
tants
ouve
con
jusqu

Un
paroi
dist
produ
envir
s'élè
de 27

A
Ste.
renfer
frança
acres
l'avo
Prosp
Le so

certaines endroits du minerai de fer qui paraît être en assez grande abondance pour pouvoir être exploité avec avantage. Ce chemin est destiné à devenir la voie principale par où devront passer les importations et les exportations des différentes paroisses qui vont bientôt surgir dans les superbes vallées déjà mentionnées, et qui sont dans le voisinage de ce chemin.

La paroisse de Ste. Anne de la Pérade est située sur le fleuve St. Laurent, à l'embouchure de la belle et grande rivière Ste. Anne, laquelle prend sa source dans un lac situé à environ 70 milles dans le Nord-Est, à 30 milles en arrière de Québec, dans le canton Stoneham. Cette rivière est assez large, mais elle n'est point navigable, son cours étant interrompu par plusieurs chûtes et rapides qui rendent sa navigation impossible. A son embouchure, le rivage de cette rivière est bas, et un peu plus vers l'intérieur, il devient beaucoup plus élevé, mais en quelques endroits pleins de rochers. Le sol est passablement fertile et consiste en une terre légère et sablonneuse qui repose sur une argile rougeâtre, vers le front; mais en avançant dans l'intérieur on trouve un mélange de marne jaune et de terre noire; tout ensemble il donne abondamment du grain de toute espèce: toutefois, c'est l'avoine et le sarrazin qui sont les grains les plus cultivés par les habitants de cette paroisse, ainsi que le foin. Des routes sont ouvertes des deux côtés de la rivière Ste. Anne et suivent son cours à travers le haut des seigneuries situées au nord-est jusque vis-à-vis de Portneuf.

Un beau et très florissant village est formé dans cette paroisse, sur les bords de la rivière Ste. Anne, à une petite distance du fleuve. Le commerce d'exportation à Québec des produits récoltés ou manufacturés dans la paroisse et celles environnantes est considérable. La population de Ste. Anne s'élève à 2,908 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de 27 individus.

A sept milles et demi en arrière de Ste. Anne, dans le fief Ste. Marie, se trouve la paroisse de St. Prosper, laquelle renferme une population de 1,028 habitants, tous canadiens-français, moins six personnes. Cette population possède 5,235 acres de terre en état de culture qui produisent bien le blé, l'avoine, le sarrazin et le foin. La valeur des terres de St. Prosper est portée à \$192,075 dans le recensement de 1861. Le sol est de la même qualité et variété que celui de Ste.

Anne; mais il y a moins de terre propice à la culture du seigle et des patates, d'où il résulte que ces cultures sont peu considérables.

D'après divers rapports, il existe un surcroît de population dans les anciennes paroisses de ce comté qui serait préparé à s'établir de suite sur les terres situées dans l'intérieur à mesure que les routes s'ouvrent à la colonisation. Il n'y a point de cantons organisés dans les limites de ce comté, appartenant au gouvernement, mais en retour il y a de belles et riches vallées qui s'étendent dans le haut des seigneuries, très propres à la colonisation et dont les taux d'acquisition sont assez faciles; toutefois le gouvernement possède une grande partie des territoires renfermés dans les seigneuries, provenant des Biens des Jésuites, qu'il vend à raison de \$1 par acre. Le gouvernement a dépensé dans ce comté pour l'ouverture des quelques routes qui s'y trouvent la somme de \$13,600 de 1855 à 1862 inclusivement.

Le minerai de fer se rencontre presque partout, dans cette contrée; les parties exploitées ont fourni durant l'année 1860 une quantité de 17,877 tonneaux. La seule paroisse de Ste. Flore a produit pour sa part pour une valeur de \$4,663.

Il n'y a pas encore de *Société de Secours* établie dans le comté, quoique l'opinion publique soit favorable à la fondation de cette société dans les paroisses, et qu'elle sache que ces associations renferment des moyens très puissants et très efficaces pour les développements de la colonisation des terres nouvelles. Puisque c'est le patriotisme qui crée et soutient ces associations, que les patriotes agissent! C'est leur devoir.

LV.—Comté de Portneuf.

Ce comté comprend toutes les paroisses du nord du fleuve St. Laurent, depuis les Grondines jusqu'à St. Augustin, près de Québec, et renferme une population de 21,291 âmes dont 18,686 habitants sont d'origine canadienne-française, et 2,605 appartiennent aux autres origines.

On y possède 300,781 acres de terre dont 110,950 acres sont en état de culture et 189,831 acres encore en bois debout.

Outre cette quantité encore à défricher, le gouvernement en

offre en vente au-dessus de 95,000 acres situés dans les cantons Alton, Montauban, Colbert, Roemont et Gosford, au prix de 30 cents l'acre. A. Bochet écrivain, de Ste. Anne la Pêrade, est chargé de la vente des terres des deux premiers cantons, et J. P. Déry, écrivain, demeurant à St. Raymond, des trois derniers cantons.

Les récoltes de 1860 ont été de 637,333 minots de grains et 343,774 minots de patates et navets, formant en tout 981,107 minots et 15,344 tonneaux de foin, le tout évalué à la somme de \$509,674.80. Le blé seul figure dans cette récolte pour 34,914 minots.

La valeur des produits ordinaires de l'industrie agricole, comprenant le beurre, le sucre d'érable, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élève pour la seule année de 1860 à \$106,823.20. Parmi ces produits figurent 241,837 lbs. de sucre et 286,113 lbs. de beurre.

Le revenu des jardins et vergers est de \$14,247.

Le bétail, qui compte pour le chiffre élevé de 45,765 têtes, est évalué à \$555,323, et les voitures d'agrément, au nombre de 3,841, valent \$66,116.

Les instruments d'agriculture sont estimés à \$138,646; et la valeur de la propriété foncière à \$2,164,936.

Formant en tout une richesse totale de \$4,555,766.00.

Si l'on jette les yeux sur la carte on verra qu'il existe dans les limites de ce comté une vaste étendue de terrains dont la position géographique permet d'espérer que bientôt ils seront en voie d'être exploités et rendus productifs. Les grandes rivières Batiscan, Ste. Anne et Jacques-Cartier traversent diagonalement les terres de cette immense forêt, ainsi qu'une foule d'autres petites rivières, ou lacs, qui arrosent abondamment toute les parties du sol dont il est ici question. Déjà quelques paroisses sont formées sur les bords des deux rivières, et d'autres noyaux de population se développent dans les cantons situés entre ces diverses et importantes rivières.

Le sol de cette contrée est généralement montagneux, et quelque fois d'un aspect propre à décourager ceux qui ne sont pas habitués par une connaissance suffisamment exacte sur la conformité générale des terrains brisés, mais il se trouve des vallées et plateaux considérables de terres arables de la première qualité, qui méritent l'attention de celui qui veut coloniser. Déjà une somme de \$12,875 a été dépensée par le gouvernement pour ouvrir des chemins sur ce territoire depuis 1854.

Ces choses étant dites, nous allons maintenant jeter un regard sur les paroisses et centres nouveaux de colonisation renfermés dans le comté.

La paroisse des Grondines, placée sous l'invocation de St. Charles, est située à 48 milles de Québec, et renferme une population de 1,562 habitants, tous d'origine canadienne-française. Le sol est d'une qualité médiocre pour la plus grande partie, n'étant autre chose qu'une mince couche de pauvre terre sur un lit solide de pierre, suivant que l'exprime le géographe Bonchette; cependant on trouve çà et là quelques parties d'une meilleure qualité. Une petite chaîne de hauteurs s'étend à travers la seigneurie à une courte distance du chemin provincial, et de là jusqu'à la rivière; l'espace est occupé principalement par de très bonnes prairies, après quoi, vient le vaste banc de sable appelé les *Battures des Grondines* qui s'étendent tout le long du front de la seigneurie. On y construit dans cette paroisse des berges et autres vaisseaux pour les besoins de la navigation et du commerce intérieur.

En arrière des Grondines, sur le bord de la rivière Ste. Anne, se développe la paroisse de Saint-Casimir, qui renferme aujourd'hui une population de 1,667 âmes. Cette paroisse a augmenté de 574 habitants depuis dix ans et les défrichements offrent un surplus de 3,317 acres de terre nouvelle préparés durant la même époque. Le sol est favorable à toutes les cultures et produit abondamment. Durant l'année 1860 il fut récolté 1,714 minots de mil et trèfle dans la paroisse, et les érablières donnèrent 23,596 lbs. de sucre. La rivière, qui prend sa source dans le canton Montauban, coule au nord de la rivière St. Anne et vient tomber dans cette dernière, au centre de la paroisse qui nous occupe.

En descendant le fleuve St. Laurent, on arrive à Deschamps bault, ancienne paroisse située à 39 milles de Québec et dans laquelle s'est développé un beau village, composé de gens de métiers pour la majeure partie. Cette paroisse renferme généralement un sol très fertile et propre à la culture du froment et autres grains. La surface est inégale, et l'on observera que c'est de plus en plus le cas à mesure qu'on approche de Québec en venant de l'ouest; les bords même du St. Laurent augmentent aussi beaucoup en élévation au-dessus du niveau du fleuve. Le sol est composé d'un mélange de bonne argile, avec un peu de sable, une belle marne jaune, et dans plusieurs endroits il est une terre grasse et noire qui

repose sur un lit de roc, surtout dans le voisinage de la Pointe de Deschambault. Cette pointe de Deschambault, où l'église est bâtie, est d'une élévation considérable et se prolonge jusque dans le fleuve, au rapide du Richelieu. En cet endroit, le fleuve forme un grand coude qui présente à la vue une scène de paysage des plus pittoresques. Bonchette mentionne que cette pointe était autrefois une sorte de poste militaire, et qu'en 1759 les Français y avaient une batterie pour défendre ce passage de la rivière contre toute force ennemie qu'on aurait voulu envoyer plus haut. En effet, cette situation bien fortifiée, de même que les hauteurs du Platon, sur le rivage opposé, seraient capables de dominer le passage, et avec les difficultés du rapide du Richelieu, l'ennemi ne pourrait essayer de le forcer sans que l'entreprise lui devint très désastreuse. Le chiffre actuel de la population de Deschambault s'élève à 2,334 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de onze personnes d'origine irlandaise. D'impénétrables carrières de pierre de taille existent dans la paroisse de Deschambault. Nulle pierre n'est plus belle et ne conserve mieux sa couleur sous l'action du climat.

Dans la profondeur de Deschambault, au nord et près de la rivière Ste. Anne, se trouve située la paroisse nouvelle de St. Alban, qui progresse très rapidement. Elle est à l'Est de St. Casimir et embrasse toute l'étendue du canton Alton. Il y a dix ans, le chiffre de sa population était de 205 habitants, tandis qu'aujourd'hui cette population s'élève à 1,303 âmes, formant une augmentation de 1,098 personnes en dix ans ! Il en a été de même des défrichements qui ont augmenté considérablement durant cette même époque ; l'étendue des terrains mis en état de culture s'élève aujourd'hui à 4,667 acres qui ont produit 38,697 minots de grains et 22,896 minots de patates, en 1860, formant en tout 61,593 minots et 555 tonneaux de foin. Une église est construite dans laquelle se célèbrent les offices depuis l'automne de 1856. Un Prêtre reside dans cette paroisse depuis à peu près la même époque.

Le chemin qui part de St. Casimir pour aller à St. Alban est continué à travers les terres d'Alton et Montauban jusqu'au chemin qui longe la rivière Batiscan, où se trouve de très beaux terrains, paraît-il, formant une longueur de 21 milles, depuis l'église de St. Alban à la rivière sus-mentionnée.

M. Edouard Morin, de St. Casimir, dit que ce chemin traverse une grande étendue de terrain d'un sol fertile, uni, et complanté en bois franc et clair.

“ Les pouvoirs d'eau et la pierre à chaux, dit ce monsieur, ne sont pas rares dans les environs : je suis porté à croire que des mines précieuses seront découvertes bientôt dans les montagnes qui bordent ces vallées ; cette croyance me vient d'après la connaissance que j'ai de ces terrains qui ont de la conformité avec les mines aurifères de l'Australie où j'ai travaillé. Ces montagnes et ces coulées où le quartz et le mica sont communs me font croire à ces découvertes. ”

Les terres de St. Alban, qui ont doublé et même triplé en valeur depuis quelques années, valent aujourd'hui \$149,315. La rivière Noire et un grand nombre de lacs arrosent complètement les cantons Alton et Montauban.

En-dessus de St. Alban se rencontre le canton Montauban, abondamment arrosé par la rivière Blanche et autres cours d'eau. M. Bélanger, chargé de la conduite des travaux du chemin en voie d'ouverture dans ce canton, mentionne dans son rapport de 1862 que le sol traversé par ce chemin est excellent, et que toutes les terres le long de la route sont prises et que les colons travaillent avec beaucoup d'ardeur à leur défrichement. Il ajoute que la population augmente beaucoup et que la valeur de la propriété foncière a doublé.

La paroisse de Notre-Dame de Portneuf, érigée canoniquement depuis peu, est sise sur le fleuve, dans les seigneuries de Portneuf et Jacques-Cartier. Cette nouvelle paroisse est formée de l'ancien village établi à l'embouchure de la rivière Portneuf, qui jusqu'alors faisait partie de la paroisse du Cap-Santé, lequel renferme aujourd'hui une population d'environ 900 âmes. Un Prêtre y réside depuis l'automne de 1860.

Le sol de cette paroisse est une terre légère et sablonneuse, mêlée d'argile, en plusieurs endroits. La rivière Portneuf, qui prend sa source dans la seigneurie de Fossambault, n'est navigable ni pour les bateaux ni pour les canots ; son courant se précipite à travers de nombreux rapides et de rochers avec une si grande violence qu'aucune espèce d'embarcations n'y peut passer. Une manufacture de papier et plusieurs moulins sont en opération sur cette rivière, et un commerce local assez considérable donne un air d'activité à l'endroit qui va toujours croissant.

La manufacture de papier seule de MM. MacDonald, et Cie., absorbe un capital d'environ \$200,000, et bien qu'elle soit employée, de jour et de nuit, les six jours de la semaine durant, elle ne peut suffire aux besoins de l'Imprimerie et du Commerce. Durant l'Été, un petit bateau-à-vapeur trans-

porte le papier de la manufacture aux magasins de Québec, et ce même bateau remporte à Portneuf la matière brute dont l'établissement a besoin.

La situation du fleuve et l'embouchure de la rivière Portneuf offrent en ce lieu le havre le plus précieux et le plus commode que l'on puisse trouver entre Québec et Trois-Rivières, et où l'embarquement de toute sorte de bois de construction et produits des moulins et manufactures ci-dessus mentionnées s'y fait presque continuellement durant la saison navigable.

En arrière de Portneuf, c'est-à-dire au nord de la rivière Ste. Anne, le terrain s'élève en une suite de hauteurs interrompues et irrégulières vers le fond, où elles s'unissent à la chaîne de montagnes du nord-ouest. Il n'y a encore là aucun établissement commencé; mais il paraît que le sol est assez bon, et que ces terrains, s'ils étaient cultivés, deviendraient indubitablement fertiles; le sol présentant généralement une marne ou argile légère, couverte quelquefois d'une couche épaisse de belle terre noire.

A partir de Portneuf, le rivage du St. Laurent s'élève par degrés jusqu'à l'église du Cap-Santé où l'élévation se fait soudainement à une hauteur de plus de 150 pieds au-dessus du niveau de la rivière, par une montée fort rapide. L'église est située presque sur la pointe du Cap. Outre les rivières Ste. Anne et Portneuf, qui traversent le fond de la seigneurie, il y a aussi la rivière Jacques-Cartier, qui prend sa source dans plusieurs petits lacs qui, après un cours plein de détours à travers les montagnes vis-à-vis de Québec, arrive aux cantons de Tewkesbury et Stonelham, qu'elle traverse, et coule dans la direction sud-sud-ouest l'espace d'environ 46 milles pour venir ensuite tomber dans le fleuve St. Laurent, au Cap-Santé.

La paroisse du Cap-Santé, placée sous l'invocation de la Sainte-Famille, renferme aujourd'hui une population de 3,315 habitants dont 2,823 sont canadiens français et 492 appartiennent aux autres origines. Quoique la surface du sol de cette paroisse soit irrégulière et rompue, la terre est en général d'une qualité passablement bonne; dans quelques endroits le sol est léger et sablonneux, et dans d'autres il consiste en une couche de terre noire végétale sur un lit de pierre à chaux. C'est l'avoine, les patates et le foin, toutefois, qui sont les principales récoltes.

La rivière Jacques-Cartier, dont je viens de parler, présente dans son parcours un aspect varié, tantôt sauvage et tantôt

gracieux et cultivé : l'impétuosité de son cours,—qui se précipite souvent entre de hautes montagnes,—franchit avec violence des précipices et d'immenses fragments de rochers qui s'opposent souvent à son passage, et la rend impraticable à toute embareation.

A environ neuf milles en arrière de la paroisse du Cap-Santé est située celle de Saint-Bazile, embrassant le centre des seigneuries Jacques-Cartier et d'Anteuil, vers l'endroit où passe la petite rivière Portneuf, laquelle sert de limite sud-est à la paroisse qui nous occupe.

Il y a dix ans on comptait dans St. Bazile une population de 715 habitants; tandis qu'aujourd'hui le chiffre s'élève à 2,000 âmes, formant une augmentation de 1,285 habitants.

Les défrichements et produits agricoles ont aussi considérablement augmenté durant cette même époque. En 1851, il y avait 2,522 acres de terre en état de culture, qui avait produit 10,963 minots de grains et 7,558 minots de patates, formant en tout 18,521 minots. D'après le recensement de 1861 on compte actuellement 9,487 acres de terre en culture qui ont produit 59,491 minots de grains et 26,116 minots de patates, en 1860, formant une récolte totale de 85,607 minots, outre le foin et les pâturages dans les deux cas.

Ces chiffres établissent donc une augmentation de 6,965 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années, qui ont donné un surplus dans la récolte de 1860 de 67,086 minots de grains et patates.

• La valeur de la propriété foncière s'élève aujourd'hui à \$145,867.

La paroisse de St. Jean-Baptiste, communément appelée les Fenreuil, est située sur le fleuve, et n'a qu'une lieue quarrée d'étendue; elle renferme une population de 618 habitants, tous d'origine canadienne-française. Le sol est à peu près semblable à celui de la paroisse du Cap-Santé. La rivière Jacques-Cartier le traverse diagonalement, et il est encore arrosé par la rivière aux Pommes, joli courant plein de détours qui se décharge dans la première. Le sol devient montagneux en profondeur, vers l'endroit où coule la rivière Portneuf, lequel est couvert en érable, hêtre, frêne et bouleau. Il y a un commerce d'exportation en farine, grains et bois assez considérable dans cette paroisse, pour Québec, provenant de produits cultivés dans les diverses paroisses d'alentour.

Vient ensuite et sur la même ligne la paroisse de la Pointe-

aux-Trembles, qui a pour patron St. François de Salles, laquelle renferme un beau et florissant village, agréablement située sur le bord du fleuve St. Laurent, dans la seigneurie de Neuville. Cette paroisse embrasse toute l'étendue de terrain qui se trouve enclavé entre le fleuve et la rivière Jacques-Cartier. Sa surface, comme c'est presque généralement le cas à plusieurs lieues de Québec, est très inégale, s'élevant depuis le fleuve par une suite de chaînes irrégulières jusqu'aux bords de la rivière Jacques-Cartier, au-delà desquelles chaînes le sol devient décidément montagneux et escarpé. Près du fleuve, le sol est un mélange léger de sable et de terre noire et friable; mais en avançant dans l'intérieur il devient beaucoup plus fort, et se change en une belle marne. Toutes les espèces de grains y croissent admirablement bien ainsi que le foin. Durant l'année de 1860, il fut récolté dans cette seule paroisse 84,608 minots d'avoine, 68,577 minots de patates et 2,368 tonneaux de foin; le reste vient en proportion. Le chiffre de population de cette paroisse s'élève aujourd'hui à 2,198 habitants; tous canadiens-français à l'exception de quinze personnes d'origine irlandaise.

Le village est situé sur une pointe saillante qui s'avance dans le fleuve et qui ne s'élève qu'à une petite hauteur au-dessus du niveau de l'eau, couronné en arrière par un amphithéâtre de collines, en pentes douces, cultivées jusqu'à leur sommet et embellies de fermes bien établies, entourées de jardins et vergers, qui offrent dans toutes les directions, surtout du côté du fleuve, un coup-d'œil charmant.

Cette paroisse, qui offre tant d'attrait pour une résidence de campagne, donne asile depuis plusieurs années à notre artiste canadien, M. Antoine Plamondon, peintre d'histoire, dont la renommée fait la gloire du pays, et qui emploie ses loisirs à s'occuper d'horticulture et d'agriculture.

On compte deux ou trois chantiers pour la construction des navires, qui fournissent chaque année de magnifiques bâtiments aux transports maritimes et qui donnent de l'emploi à un bon nombre d'ouvriers de l'endroit. Le commerce local est assez actif et prospère. Entre la rivière Jacques-Cartier et le Cap-Rouge sont les belles carrières de pierre de taille de la Pointe-aux-Trembles, d'une très grande renommée.

En arrière de la Pointe-aux-Trembles, sur le bord de la rivière St. Anne, se trouve située la paroisse de St. Raymond, laquelle renfermait une population de 1,701 âmes, en 1851, tandis qu'aujourd'hui cette population s'élève à 2,902 habitants,

dont 2,255 sont franco-canadiens et 647 presque tous d'origine irlandaise. Ces calculs démontrent donc qu'il y a eu une augmentation de 1,201 âmes depuis dix ans.

Le sol est passablement bon et consiste principalement en une marne forte, qui produit bien le grain. C'est le seigle, les pois, l'avoine, les patates et le foin, qui sont les cultures les plus abondantes. Le bois est varié et consiste en frêne, hêtre, bouleau et érable; cette dernière espèce est d'une bonne qualité et d'une belle grosseur. Les habitants de St. Raymond ont confectionné dans leurs érablières une quantité de 24,074 lbs. de sucre dans le seul printemps de 1860. Cette contrée est arrosé par plusieurs petits courants d'eau, outre la rivière Ste. Anne, qui sortent des hauteurs au sud de cette rivière, et qui tombent dans la petite rivière Portneuf. La valeur des terres de cette paroisse, qui comprend une partie de la seigneurie de Bourg-Louis et le canton Gosford, est estimée à \$72,268.

M. l'abbé P. J. Bédard, curé de St. Raymond, que l'on retrouve encore ici activement occupé à l'avancement de la colonisation comme autrefois dans les cantons de l'Est, dit que le canton Gosford, aujourd'hui compris dans la paroisse de St. Raymond, devra nécessairement former plus tard une paroisse séparée. On y comptait 130 feux en 1861. Le beau lac Sept-Isles, long d'une lieue et demie et large de trois quarts de lieue, dit ce monsieur, est dans Gosford, au sud de la rivière Ste. Anne, où il se forme une petite colonie qui bientôt demandera une desserte. Commencée il y a cinq ou six ans, elle comptait onze familles résidentes au commencement de l'année 1861, outre vingt terres prises par d'autres personnes lesquelles terres étaient alors en voie rapide de défrichement.

Dans les profondeurs de St. Raymond, se trouve un petit noyau de population d'une centaine d'âmes, qui dépendent également de la paroisse, et au centre duquel une Chapelle a été construite. Cette mission naissante est visitée par M. Bédard tous les trois mois, et elle est placée sous le patronage de Notre-Dame des Neiges.

Au nord de Gosford se trouve le canton Rochemont, dans lequel sont fixées un certain nombre de familles, qui défrichent activement la forêt, que de belles et larges lisières de grains remplacent déjà. Une Chapelle est construite dans l'endroit depuis 1861.

A l'ouest est placé le canton Colbert qui, comme Rochemont, est abondamment arrosé par plusieurs branches de rivières et petits lacs qui coulent vers la rivière Ste. Anne. En 1861,

on comptait dans l'endroit une vingtaine de familles établies et autant de terres prises et en voie d'être défrichées par d'autres familles alors non résidentes. M. l'abbé Bédard mentionne qu'il y a à peine 9 ans que le premier habitant a été s'établir dans ce canton.

Les habitants de ces derniers centres de colonisation sont desservis également par M. le Curé de St. Raymond.

Derrière les montagnes qui bornent au nord ces nouveaux établissements il y a une vallée superbe arrosée par la rivière Noire qui s'étend jusqu'à la rivière Batiscan, où il se trouve d'excellentes terres. A ce propos, M. l'abbé Bédard suggère qu'un chemin soit ouvert dans ces endroits où une bonne voie de communication est très possible.

Voici les chemins que suggère d'ouvrir M. l'abbé Bédard, dans une longue correspondance à ce sujet.

D'abord il mentionne qu'en arrière de St. Casimir et St. Alban se trouvent de magnifiques vallons, auxquels on ne peut arriver, faute de communication.

1°. Il faudrait une route partant de la rivière Jacques-Cartier à St. Gabriel qui passerait par la rivière aux Pins, et de là traverserait Gosford pour rejoindre dans Roquemont le chemin déjà ouvert dans ce canton, qui pourrait être continué plus tard jusqu'au St. Maurice.

Cette route est commencée et conduit déjà jusqu'à la rivière aux Pins, ajouterons-nous.

2°. Une route depuis Ste. Catherine, étant la continuation du chemin Bélair, qui irait aboutir à l'église de St. Raymond. Il est vrai que cette route traverserait les seigneuries de Fossambault et Bourg-Louis, mais il faut observer qu'elle serait un raccourci de 6 milles pour une partie des colons de Gosford et de Colbert. D'ailleurs, cette route serait peu coûteuse, vu qu'elle rencontrerait des chemins déjà en bonne condition ; longueur 12 milles.

3°. Une route dans Colbert, qui partirait de la profondeur de Bourg-Louis, près du moulin de Michel Déry, passant par plusieurs petits plateaux de bonnes terres pour atteindre en arrière de Colbert un vaste plateau de terres magnifiques ; parcours d'environ 12 milles.

M. Victor Leclerc, conducteur du chemin Colbert maintenant en voie d'ouverture, dit dans son rapport de 1861 que ce canton est un peu montagneux ; mais que les terres y sont excellentes et très recherchées par les jeunes colons.

En retournant au fleuve, on arrive à la paroisse de Saint-

Augustin, située dans la seigneurie Desmaures, laquelle renferme une population de 1,722 habitants d'origine canadienne-française, à l'exception de quelques familles qui sont d'origine irlandaise. Avec une surface variée et inégale, cette seigneurie possède un sol gras et fertile qui, sur les hauteurs est composé d'une marne un peu légère, et généralement de terre noire dans les vallées. La rivière du Cap-Rouge, qui prend sa source dans les hauteurs, près des limites du fond de la seigneurie, traverse diagonalement la paroisse en serpentant, où plusieurs petites branches se détachent à droite et à gauche. Le lac St. Augustin, d'environ un mille et demi de long, est située entre la rivière du Cap-Rouge et le fleuve St. Laurent, sur la hauteur baigné par les eaux du fleuve. C'est l'avoine et le foin qui constituent la principale partie des récoltes.

En arrière de St. Augustin, sur la rivière Jacques-Cartier, se trouve la paroisse de Sainte-Catherine, située dans la seigneurie de Fossambault, à une petite distance du Lac St. Joseph. Le sol consiste en une espèce moyenne de marne, ou en une couche de terre noire de peu de profondeur, sur un lit de sable; en certains endroits il est rocailleux. Au nord de la rivière Jacques-Cartier le pays est montagneux et s'élève continuellement jusqu'à l'approche de la grande chaîne des montagnes du nord-ouest qui ne sont point cultivables, paraît-il.

Le chiffre actuel de la population de Ste. Catherine s'élève à 1,670 habitants dont 684 sont canadiens-français et le reste d'origine irlandaise.

Vient enfin le dernier noyau de population qui nous reste à considérer dans le comté, celui du Cap-Rouge, situé sur le fleuve St. Laurent, à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, dans la seigneurie de Gaudarville. Cette population forme un petit village d'environ 92 maisons au centre duquel se trouve une assez belle église en pierre de 80 pieds de longueur sur 45 pieds de largeur, construite récemment sur la rive droite de la rivière sus-mentionnée, ainsi qu'un presbytère en bois complètement terminé, lesquelles constructions font honneur au zèle et à la piété des fidèles de la nouvelle paroisse qui a pour patron Saint-Félix. Pour satisfaire à la ferveur de cette brave population, qui travaille dans les foulons à bois du voisinage, un Prêtre a été placé permanentement au milieu de cette paroisse depuis 1859. Le chiffre total de la population de St. Félix s'élève aujourd'hui à environ 500 âmes.

Deux citoyens de grand mérite contribuent largement à consolider la fondation de la paroisse comme l'aisance des

familles de l'endroit : M. Duchesnay, seigneur du lieu, par les dons de terrains et autres secours accordés en faveur de la nouvelle église ; et M. J. B. Forsyth, par le travail bien retribué qu'il accorde aux travailleurs et les bois de rebut qu'il abandonne à cette population généralement pauvre.

Le commerce du bois d'exportation des environs de Québec, qui occupe trente-quatre Anses ou foulons (selon l'expression consacrée) compte au Cap-Rouge un vaste entrepôt abondamment fourni qui approvisionne durant la saison de l'Été une quantité assez considérable de navires d'outre-mer. Après la navigation fermée, le 1^{er} décembre 1862, il restait encore dans les estacades du lieu au-dessus de trois millions 880,000 pieds dont 3,404,746 pieds étaient des plançons de pin blanc. La valeur des grèves occupées par ces entrepôts du Cap-Rouge s'élève à environ \$400,000 ; et la distance de ce lieu de Québec est de 7½ milles.

A part cette branche importante du commerce que nous venons de voir, il existe au même lieu une manufacture de vaisselle qui mérite d'être mentionnée. Quoiqu'ayant visité particulièrement cet établissement, je ne puis mieux faire que d'emprunter les excellentes remarques qu'un ami de l'industrie canadienne a publié sur cette usine, à la suite d'une visite faite en 1862, et aux quels sentiments je m'associe de tout cœur.

" Un établissement unique dans le pays et qui fait honneur à Québec, —dit ce monsieur,—est la poterie de MM. Howison et Chartré, au Cap-Rouge. Cet établissement est dû à l'énergie de M. Howison. Après avoir fait un cours d'études au petit séminaire de Québec, avec distinction, il prit un magasin de vaisselle. Ayant réussi, il passa en Angleterre, visita les établissements de poterie et forma le projet d'alimenter son magasin par une poterie qu'il établirait dans le voisinage de Québec. Ce fut à l'endroit où les Français construisirent le premier fourneau à chaux, près de la rivière du Cap-Rouge, qu'il se décida à exécuter son plan. Les résultats qu'il a obtenus, font honneur, non-seulement à Québec, mais encore au Canada. Des hommes aussi entreprenants et aussi industriels ne sauraient être trop encouragés. Je pense intéresser en donnant une description complète de cette fabrique de vaisselle, et j'espère que tous les bons Canadiens, qui veulent voir grandir notre industrie et notre nationalité, aieront un tribut d'encouragement au talent de M. Howison en achetant sa vaisselle et en augmentant son crédit.

" Dans cette fabrique on mélange une argile que l'on trouve sur les lieux avec une autre argile importée des États-Unis. Dans la première opération que l'on fait subir à la matière brute, on cherche à obtenir une pâte bien homogène. Dans ce but on met les terres dans une grande cuve avec un excès d'eau. Un agitateur mù par une machine à vapeur mélange le tout et en fait une boue liquide, qui passe dans une seconde cuve à travers un tamis très fin destiné à retenir les parcelles non délayées ; au moyen d'une pompe à chaîne on fait passer cette boue dans le dessiccateur parallélogram

me oblong, en brique à fen, à fond plat et profond de quelques poncees seulement, chauffé par un courant d'air chaud qui passe sous le fond dans toute sa longueur. L'eau boueuse s'évapore peu à peu jusqu'à ce que la boue ait pris le degré de consistance suffisant. Cette pâte est alors mise en tas et subit le pourrissage, c'est-à-dire, la décomposition des matières organiques et des sulfites que renferment les argiles.

“ Enfin vient le malaxem, espèce de broyage qui a pour but d'augmenter encore l'homogénéité de la substance et de faire disparaître les bulles d'air qui s'y rencontrent. En cet état la pâte est prête à subir l'opération soit du tour, soit du moulage, selon la nature des objets que l'on veut obtenir.

“ L'opération du tour se divise en deux parties : l'ébauchage, et le tournassage. Dans l'ébauchage, la pâte passe entre les mains du tourneur. Le tour est un disque horizontal placé sur un axe vertical tournant sur lui-même. Lorsque la pièce est élevée du tour, si elle n'est pas jugée défectueuse, on la place dans une chambre chauffée pour opérer le séchage. La pièce en séchant, acquiert un certain degré de solidité, qui la rend propre au tournassage, qui se fait sur un second tour, mais cette fois l'ouvrier avec des instruments tranchants donne à la pièce la façon définitive. C'est aussi sur le même tour que se posent les matières colorantes et les *stries* qui ornent les vases.

“ Après l'opération du tournassage, la pièce étant prête pour la cuisson, elle est aussitôt placée dans des *cassettes*, sorte de boîtes en terre cuite fabriquées avec le résidu des objets défectueux mélangés de bonnes pâtes. Au lieu de travailler les vases au tour, on les moule quelquefois. Le moule est en plâtre ou en terre cuite, deux substances qui possèdent la propriété d'absorber l'eau. On applique la pâte molle sur la surface du moule destiné à la recevoir, puis on exerce une pression bien uniforme qui reproduit en relief les figures destinées en creux dans le moule. Les moules sont tantôt d'une seule pièce, tantôt de plusieurs parties, et la pâte s'applique, soit sur la surface intérieure, soit sur la surface extérieure, selon la nature des vases que l'on fabrique. Quand l'ouvrier juge que la pâte a suffisamment pris l'empreinte du moule, il décolle les bords, s'ils adhèrent au moule, au moyen d'une boule de pâte, puis il renverse le moule et la pièce se détache par son propre poids, d'autant mieux qu'elle a subi un retrait par sa dessiccation dans le moule. On réunit alors les parties moulées séparément d'une même pièce. Souvent, au lieu d'appliquer la pâte directement sur le moule on la verse à l'état de boue liquide ; le moule, à cause de sa porosité, absorbe l'eau et la matière solide qu'elle tenait en suspension se dépose en couche sur les parois. On continue jusqu'à ce que la couche ait acquis une épaisseur suffisante. Quelquefois avant de mettre au fin la pièce de moulage, on lui fait subir une retouche, opération qui se fait à la main avec des instruments *ad hoc*, et qui tient, en petit, de l'art du sculpteur. Nous avons remarqué avec plaisir que le dessin le plus en faveur pour les vases moulés représente nos emblèmes nationaux. Les pièces qui ont été soit tournées, soit moulées sont disposées dans les *cassettes* dont nous avons déjà parlé. Ces *cassettes* sont pilées dans l'intérieur d'un four en forme de cône tronqué, large à sa base d'une vingtaine de pieds, et d'une hauteur de 50 pieds environ. Vers le milieu, les parois se replient de manière à former une voûte sphérique, percée au centre d'un trou de 2 pieds de diamètre et parsemée d'autres trous de plus petites dimensions, jouant le rôle d'aspirateurs et correspondant aux foyers disposés sous la base du four au nombre de 5 ou 6. Les vases commencent à abandonner l'eau et la cuisson est achevée au bout de 40 heures. Du reste la température que l'on donne au four varie beaucoup

selon les circonstances et les besoins. Après cette cuisson la poterie est poreuse, dure et sonore, et ne saurait plus faire pâte avec l'eau. Mais à cause de sa porosité elle ne saurait servir à l'usage domestique. Il faut donc songer à la couvrir d'une couche imperméable. Son pouvoir absorbant rend même cette tâche facile, car il suffit de mettre en suspension dans un liquide une substance vitrifiable, laquelle se déposera sur les parois de la pièce que l'on plongera dans ce liquide. Mise au tour à une haute température, l'eau absorbée par le vase s'évapore et bientôt s'opère la fusion de la substance vitrifiable, qui fait fonction de vernis. Les vernis de cet établissement sont dus à l'intelligence de M. Howison, et sont d'une qualité supérieure. Cette seconde cuisson est de plus courte durée que la première et se fait dans un four semblable à celui que nous avons décrit. C'est là la dernière opération après laquelle on met les pièces en magasin. "

D'après les calculs de M. Howison, cette fabrique peut produire chaque année pour une valeur de \$24,000.

Les dépenses sont ainsi calculées :

Gages, par année,	\$7,200
Charbon, 376 ton	2,304
Vernis rouge, plomb, et 4' qtx. de terre,	480
Autre terre nécessaire, 100 ton	500

\$10,484 \$10,484

Excédant des recettes sur les dépenses, ou profit net..... \$13,516

Avec de pareils résultats, M. Howison ne peut manquer d'être favorisé par les capitalistes qui visiteront sa manufacture et qui voudront encourager l'industrie canadienne, surtout dans les circonstances actuelles et pour un genre d'industrie aussi profitable.

RÉSUMÉ.

Après avoir ainsi envisagé l'état détaillé de la colonisation de chacun des comtés qui forment cette division, il est facile d'y découvrir le passage d'hommes zélés, qui se sont associés à l'œuvre nationale de la colonisation en dirigeant de braves familles disposées à coloniser nos vastes forêts.

Population.—En 1851, le chiffre total de la population des quatre comtés composant cette région s'élevait à 58,920 habitants, dont 54,980 étaient d'origine canadienne-française et 3,940 d'origine britannique.

Le recensement de 1861 constate qu'il y a actuellement dans cette division 67,189 habitants, dont 3,416 sont d'origine britannique et 63,773 appartiennent à l'origine canadienne-française, outre la population de la ville de Trois-Rivières qui s'élève à 6,058 âmes, ce qui porte le chiffre de la population totale de la division à 73,247 habitants.

De ces états démonstratifs on doit conclure que c'est l'élément canadien-français seul qui a progressé durant ces dernières dix années, puisque l'augmentation que je constate de 8,793 âmes dans la population rurale appartient complètement à cette dernière origine ; les autres races ayant diminué de 524 âmes durant la même période.

Défrichements.—Il y a dix ans, on comptait 253,993 acres de terre en état de culture. Le recensement de 1861 porte la quantité à 322,752 acres, formant une augmentation de 68,759 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années.

Récoltes.—En 1851, les récoltes produisirent 1,357,416 minots de grains et 295,953 minots de patates et navets, formant en tout 1,653,369 minots et 48,752 tonneaux de foin. En 1860, elles ont donné 2,345,580 minots de grains et 344,574 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 3,190,154 minots et 49,349 tonneaux de foin.

C'est donc une augmentation de 1,536,785 minots de grains et patates, en 1860, et un surplus de 597 tonneaux de foin, à part les pâturages. Le recensement de 1861 constate qu'il y a eu diminution dans le rendement du blé de 23,455 minots sur l'année 1851. La récolte totale de ce céréale dans la division, pour 1860, s'élève à 136,578 minots.

Bétail.—Le bétail qui figurait pour 120,779 têtes dans le recensement de 1851, s'élève aujourd'hui à 137,656 têtes, formant une augmentation de 16,877 pièces.

Produits de l'industrie domestique.—Parmi les produits de la ferme se trouvent le beurre et le sucre, qui ont aussi considérablement augmenté durant cette même époque décennale. En 1851, il fut préparé 450,742 lbs de beurre ; tandis que le dernier recensement porte cette quantité à 854,725 lbs., formant un surplus de 403,983 lbs. Le sucre d'érable confectionné en 1851 s'éleva à 603,911 lbs ; tandis qu'aujourd'hui cette quantité s'élève à 832,665 lbs., formant une augmentation de 228,754 lbs. en faveur de 1861.

Richesse totale.—En faisant la récapitulation des diverses valeurs que nous avons remarqué dans le compte-rendu de chacun des comtés de la région de St. Maurice, nous verrons que la richesse totale de la population rurale de cette partie du pays s'élève à \$16,012,226.76 ; (non compris la population urbaine et la valeur de la propriété foncière de la ville de Trois Rivières,) soit \$238.46 $\frac{1}{2}$ par tête, répartie également sur toute la population sus-mentionnée, à part les choses réservées telles que celles mentionnées dans le résumé de la 1^{ère} Etude, page 43.

Quant à des détails plus amples, je réfère le lecteur au tableau inséré à la page suivante.

TABLERAU SYNOPTIQUE démontrant les richesses de la
région du Saint-Maurice, d'après le
recensement de 1861.

POPULATION.			
Nombre de propriétaires de biens-fond,.....	8,243 prop.		
Habitants d'origine britannique,.....	3,416 âmes,		
Habitants d'origine canadienne-française,.....	63,773 "		
Population totale,.....	67,189 âmes		
PROPRIÉTÉ.			
Nombre d'acres de terres en culture,.....	322,752 acres.		
" " " eu bois debout,.....	558,668 "		
Total d'acres possédés,.....	881,420 acres.		
Valeur de la propriété foncière,.....	\$11,453,271.00		
" des instruments d'agriculture,.....	528,836.00		
" des voitures d'agrément, au nombre de 11,947,	219,444.00		
" du revenu des jardins et vergers,.....	46,300.00		
Eu tout,.....	\$12,247,941.00		
PRODUITS DES RÉCOLTES.			
Blé d'automne,.... 60 minots, évalués à \$ 1.00...	\$ 60.00		
Blé du printemps, 136,518 "	1 25... 170,647.50		
Orge,..... 52,220 "	0.70... 36,554.00		
Seigle,..... 53,030 "	0.70... 37,121.00		
Pois,..... 105,001 "	1.00... 105,001.00		
Avoine,..... 1,873,467 "	0.34... 636,638.78		
Sarrasin,..... 121,649 "	0.55... 66,906.95		
Blé d'inde,..... 4,635 "	0.80... 3,708.00		
Patates,..... 792,180 "	0.34... 269,341.20		
Navets,..... 52,394 "	0.20... 10,478.80		
3,190,154 minots.			
Foin,..... 49,349 tonneaux, "	8.00... 394,792.00		
Formant en tout,.....	\$1,731,249.23		
PRODUITS DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.			
Sucre d'érable, 832,665 livres, évalué à \$ 8.00...	\$66,613.20		
Beurre,..... 854,725 "	13.0... 111,114.25		
Laine,..... 126,825 "	0.34... 43,120.50		
Etoffe foulée,..... 61,756 aunes, "	1.00... 61,756.00		
Flanelle,..... 81,033 "	0.50... 40,516.50		
Toile,..... 168,764 "	0.34... 57,379.76		
Filasse, chanvre, 163,477 livres "	0.16... 26,156.32		
Formant en tout,.....	\$406,656.53		
BÉTAIL.			
Bœufs, Taureaux et	Chevaux,..... 11,152 têtes		
Bouvillons,..... 17,678 têtes	Poulains et pouliches, 2,396 "		
Vaches à lait,..... 21,056 "	Moutons,..... 45,486 "		
Veaux et génisses,..... 19,883 "	Cochons,..... 20,005 "		
En tout,.....	127,656 têtes, évaluées à.....	\$1,626,380.00	
Formant une richesse totale, dans les 4 comtés de la région, de \$16,012,226.76			

cesses de la

8,243 prop.

67,189 âmes

881,420 acres.

\$12,247,941.00

\$1,731,249.23

\$406,656.33

\$1,626,380.00

\$16,012,226.76

ÉTUDES SUR LA COLONISATION

"343" CANADA

depuis 10 Ans (1851 à 1861)

PAR
S. DRAPEAU ECR.

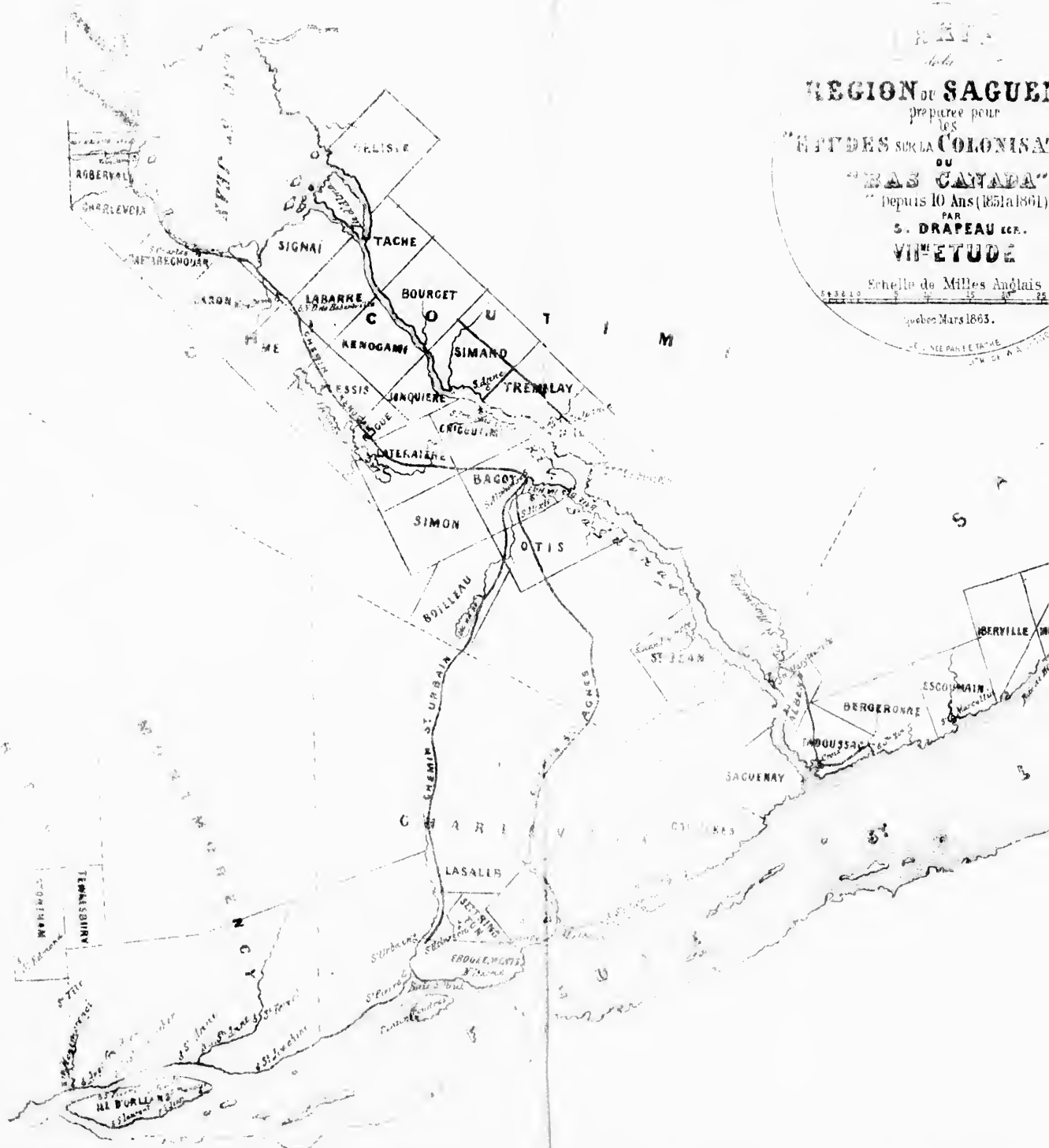
VIFETUO

helle de Milles And

Echelle de Milles Anglais

Quebec Mars 1863.

... -5 ... SEE PAGE 157 TA 11E



ÉTUDES SUR LA COLONISATION

"BAS CANADA"

Depuis 10 Ans (1851 à 1861) *

PAR
S. DRAPEAU LCE.

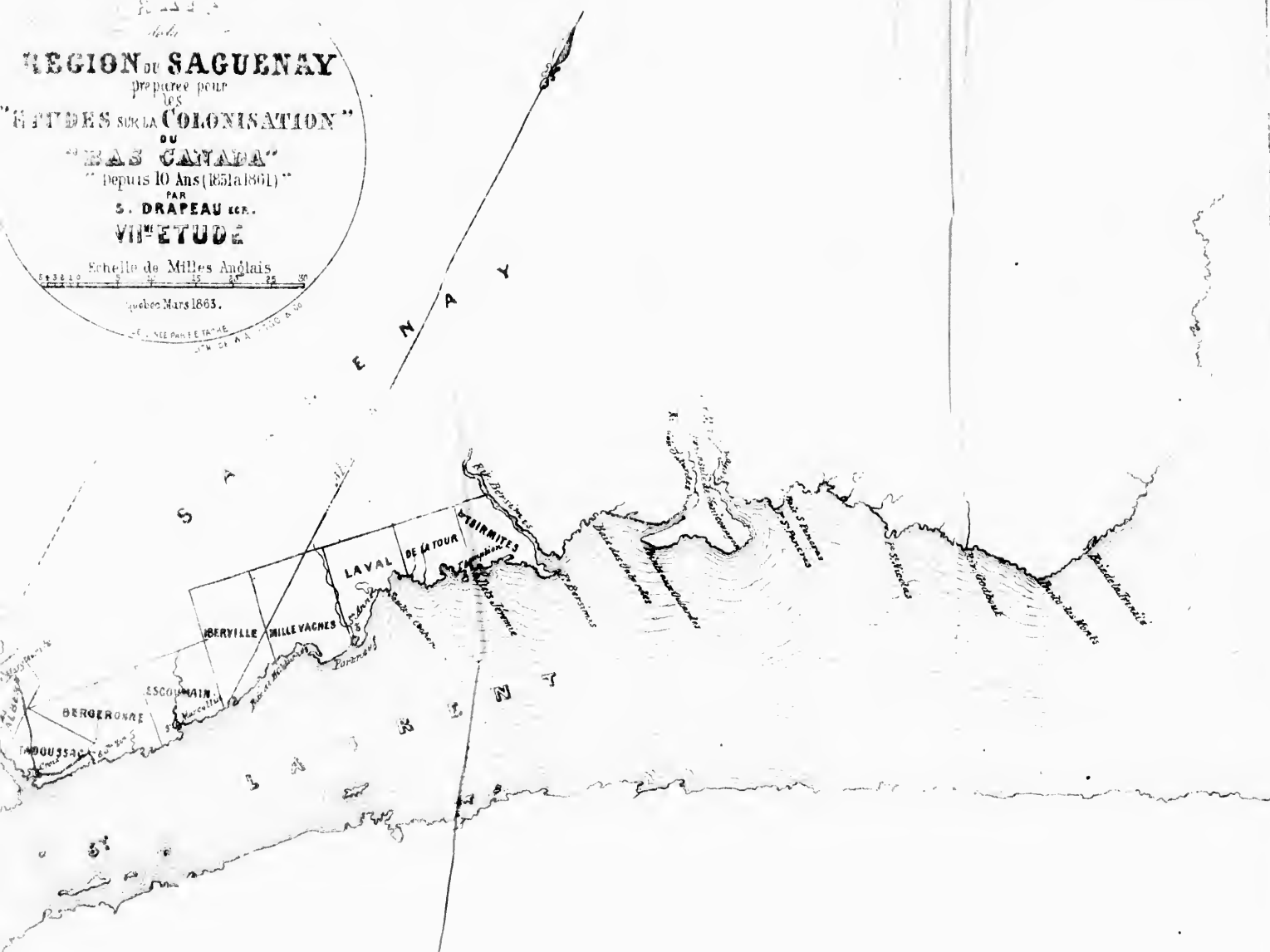
VIFETUDE

Echelle de Milles Anglais

Quebec Mars 1863.

of the ...

1863.
PETAHE
JUN 20 1863



C
70,4
âmo
sont
aux
L
que
poin
long
et le
L
Esc
584
des
M
rég
Sag
sou
ceu
che
A
les
le l

VII^e ETUDE.

REGION DU NORD DE QUEBEC,

ET TERRITOIRE DU

SAGUENAY ET LABRADOR.

Cette vaste région embrasse une étendue de territoire de 70,415 milles carrés, et renferme une population de 121,940 âmes (la ville de Québec comprise), dont 89,313 habitants sont d'origine canadienne-française et 32,627 appartiennent aux autres origines.

La limite ouest de cette immense contrée se trouve à quelques lieues en avant de Québec et s'étend jusqu'à la pointe orientale des solitaires forêts du Labrador, formant une longueur d'environ 749 milles de côtes baignées par le fleuve et le golfe St. Laurent.

La partie inférieure de la région, depuis la rivière des Escoumains jusqu'au Blanc Sablon, formant une étendue de 584 milles, n'a aujourd'hui d'importance que sous le rapport des pêcheries.

Mais il n'en est pas ainsi de l'extrémité occidentale de la région qui renferme la belle et grande vallée du Haut-Saguenay, dont la bonne qualité du sol paraît destinée à soutenir une population nombreuse; contrée que la douceur du climat doit rendre plus importante et plus recherchée.

A part quelques petits lopins de terre isolés et perdus dans les premières coulées des montagnes, en arrière de Québec ou le long de la côte Beaupré, les terres les plus favorables à la

colonisation se trouvent situées dans la vallée du Lac St. Jean, formant une longue et large bande de terres d'une étendue suffisante pour permettre la fondation d'un nombre considérable de paroisses nouvelles.

Ce grand centre de colonisation est séparé du fleuve par cette chaîne étendue de montagnes que l'historien Garneau a appelé si heureusement les *Laurentides*, qui se prolonge jusqu'au Labrador. Ce sont des Caps plus ou moins élevés, plus ou moins capricieux, dont le fleuve baigne les pieds, et dont le sommet et les pentes sont hérissés, sur quelques points, de maisons blanches et de clochers, entre Beauport et Tadoussac.

Plus on descend le cours du St. Laurent, suivant que le remarque M. Garneau, plus ce fleuve en impose par sa majestueuse grandeur (il a vingt lieues de large à son embouchure.) et par la silencieuse solennité de ses rives. Dans la partie inférieure ces rives conservent encore l'aspect sauvage qu'elles avaient du temps de Jacques-Cartier ; elles sont abruptes et élevées, et l'on aperçoit, dans le lointain, derrière celles du sud, les Chicchéaks, montagnes dont quelques sommets atteignent une hauteur de plus de 4,000 pieds. Le golfe par lequel le fleuve se jette dans la mer a près de 150 lieues de longueur sur 100 lieues de largeur.

La région du Saguenay que les premiers européens appelaient le "Royaume de Saguenay" peut donner asile à une population aussi considérable que la Suisse et le Tyrol réunis.

Comme l'exprime si heureusement l'honorable M. Evanturel dans son rapport comme Ministre de l'Agriculture pour 1862 : " On prévoyait dès les premiers temps du pays l'avenir de ce vaste champ de colonisation qui n'avait pas manqué d'attirer l'attention toute spéciale de nos premiers missionnaires Jésuites."

La rivière du Saguenay est plutôt un bras de mer qu'une rivière, —dit le vénérable auteur de la brochure intitulée : " Le Saguenay en 1851," —à cause de la grande profondeur de ses eaux, qui est en beaucoup d'endroits deux ou trois fois

plus
du
châ
pen
au-
Tad
son
plus
I
d'er
Pou
espé
de
pied
L
sur
plus
qui
Déc
plus
la p
rivie
méc
loin
qui
plus
du I
mun
trou
ce n
deux

(1)
éclair
tion d
son z
qui re
de plu

plus considérable que celle du fleuve St. Laurent. Elle sort du Lac St. Jean par un double canal, et après une suite de chûtes, de cascades et de rapides d'une excessive violence pendant l'espace d'environ 30 milles, elle prend à sept milles au-dessus de Chicoutimi un cours uniforme et régulier jusqu'à Tadoussac, où elle entre dans le grand fleuve. Au baissant, son courant est si fort dans cet endroit, qu'il se fait sentir à plusieurs lieues au large (1).

De son embouchure jusqu'aux terres rompues, distance d'environ 80 milles, cette importante rivière est navigable pour les grands navires ; presque partout elle coule dans une espèce de crevasse gigantesque formée de deux hautes rangées de montagnes qui s'élèvent à des hauteurs de 300 à 1,500 pieds.

Le Lac St. Jean, qui mesure environ 36 milles de longueur sur 30 milles dans sa plus grande largeur, est le réservoir de plusieurs rivières dont voici les principales : la Belle-Rivière, qui entre à environ six milles plus haut que la Petite Décharge, vient ensuite la rivière Métabetchouane, huit milles plus loin, qui a des dimensions à peu près double de celles de la précédente ; au bout d'une égale distance se rencontre la rivière Ouayatchouane, où une chute de 200 pieds est formée à environ 1 mille de son embouchure ; six milles encore plus loin se trouve un petit affluent qu'on appelle Ouayatchouanish, qui prend sa source dans le lac Bouchette ; à une distance plus éloigné de six milles nous arrivons à l'extrémité orientale du Lac et à la décharge de la rivière Achamachouane communément appelée Chamouchouane, au nord de laquelle se trouve celle de Mistassini, qui prend sa source dans le Lac de ce nom, d'une longueur de 90 lieues sur 60 de large, lesquelles deux rivières ont chacune une largeur d'environ un mille à leur

(1).—*Le Saguenay en 1851*, brochure de 150 pages, est l'œuvre d'un Prêtre éclairé et d'un dévouement inépuisable, qui a beaucoup contribué à la colonisation de cette région. L'auteur de cette œuvre jouit déjà de la récompense de son zèle, puisqu'il est témoin des rapides progrès de cette importante contrée, qui renferme aujourd'hui de florissantes paroisses habitées par une population de plus de dix mille âmes !

embouchure ; vient enfin la rivière Péribonka, important affluent qui s'étend sur une largeur d'un quart à un demi mille durant les premiers douze milles, et dont les bords sont bas et sablonneux.

“ Sous le rapport de la colonisation, l'histoire du Saguenay d'autrefois n'est pas longue, suivant que le constate l'auteur de la brochure déjà citée. Elle se réduit à dire qu'à l'exception de quatre ou cinq postes où la Compagnie de la Baie d'Hudson faisait la traite des pelleteries avec les sauvages, tout le reste du pays est toujours demeuré, jusque vers 1837, dans l'état le plus sauvage possible, destiné comme il l'était à de nombreuses familles montagnaises dont la chasse et la pêche enrichissaient une compagnie de marchands de pelleteries. Trois de ces postes, Tadoussac, Chicoutimi et Métabetchouane avaient chacun une petite chapelle en bois, d'environ 25 pieds sur 20, plus une maison pour l'agent du poste et le magasin, et une autre pour les engagés-voyageurs de la Compagnie. La seule terre en culture était un petit jardin et quelques arpents de terre que l'on permettait quelquefois à de vieux employés de cultiver à leur profit. On comptait trois ou quatre colons établis de cette manière autour du Lac St. Jean. Il faut pourtant dire que sous ce dernier rapport, le poste de Métabetchouane avait fait exception pendant un certain temps, puisque les Pères Jésuites y avaient fait des défrichements assez considérables. Mais depuis qu'ils s'étaient retirés, la forêt avait repris son ancien domaine, et le mérisier, le bouleau et l'épinette croissaient à leur aise dans les champs de blé d'autrefois. Il n'en faut pas être surpris. La religion, il est vrai, y avait planté là l'étendard de la civilisation ; peu à peu un petit village aurait pu se former autour de la pauvre chapelle pour être le noyau d'une nouvelle colonie ; mais cela n'eût pas fait l'affaire du commerce des pelleteries ; le presbytère a donc été remplacé par un comptoir ! Dès lors le prêtre n'a plus paru là qu'une fois l'année pour rencontrer les sauvages au temps de la traite. Après la cession du pays à l'Angleterre par le traité de 1763, le territoire du Saguenay continua d'être affermé ; le bail était renouvelé tous les 21 ans. Les bailleurs avaient intérêt d'exclure les étrangers autant que possible, et tenir secrètes les ressources du pays, autant pour maintenir leur monopole que pour empêcher toute compétition à chaque fois qu'il s'agissait de renouveler le bail. C'est pour cette raison que jusqu'en 1820, on ne connaissait rien encore du Saguenay. Vers cette époque,

toutefois, M. P. Taché, seigneur de Kamouraska, qui avait demeuré vingt-deux ans au Lac St. Jean, à Chicoutimi et à Tadoussac, fut appelé à communiquer à un comité de la Chambre d'Assemblée de précieuses informations qui éveillèrent l'attention publique. La législature ordonna une exploration qui eût lieu en 1828 ; MM. André Stuart et David Stuart en furent chargés. Ils s'adjoignirent MM. Jos. Bouchette, fils, Joseph Hamel et J. B. Proulx, arpenteurs, M. Baddeley, du corps Royal du Génie, MM. Nixon et Goldie, du 66^e régiment, et quelques autres, ayant chacun leur spécialité dans cette importante mission. Le rapport de cette commission est daté du 26 décembre 1828. Il forme avec toutes les pièces justificatives, un volume de 197 pages, plein de renseignements du plus haut intérêt. Dès lors on acquit la certitude que le Haut-Saguenay renfermait une grande étendue de terres propre à l'agriculture. Mais le terme du bail des Postes du Roi n'était pas encore expiré, et d'ailleurs les idées n'étaient pas alors à la colonisation comme elles le sont aujourd'hui ; on ne pensa donc plus au Saguenay jusqu'en 1837. " Voilà pour le passé de ce riche territoire, plongé si longtemps dans l'oubli le plus désastreux possible.

Neuf années venaient de s'écouler depuis que l'exploration ci-dessus mentionnée avait eu lieu, lorsque la patriotique paroisse de la Malbaie conçut le projet d'ouvrir ce territoire à la colonisation et d'en exploiter ses belles forêts. Une Société fut formée pour atteindre d'abord une partie du projet, celle concernant le commerce du bois. Malgré des sacrifices assez considérables, les opérations ne furent pas aussi heureuses et aussi profitables qu'on l'avait espéré ; les associés finirent par vendre successivement leurs parts à M. Price, de Québec, qui bientôt devint le seul possesseur des propriétés et privilèges de l'Association, et le seul maître du commerce de bois dans le Saguenay.

Cette tentative eût pour résultat, cependant, d'engager plusieurs familles à aller prendre des terres dans l'intérieur du Saguenay, mais ceux qui avaient affermé les Postes du Roi s'y opposaient comme autrefois parce que leur bail n'était pas encore expiré ; il devait demeurer en force jusqu'à l'automne de 1842. " D'un autre côté, dit l'auteur déjà cité, le gouvernement provincial ne voulait pas consentir à faire aucun

arpentage, ni disposer des terres, quoique cela lui fut souvent demandé, sous l'impression probablement erronée qu'il n'en avait pas le droit. En juin 1842, un autre bail fut accordé à la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour l'espace de 21 ans, à dater du 1er octobre suivant; mais à la condition formelle que le gouvernement pourrait faire arpenter des terres quand bon lui semblerait, pour les vendre dans un but de colonisation. En 1843, des ordres furent donnés pour faire arpenter plusieurs cantons. Pendant ce temps là, un grand nombre de cultivateurs des anciennes paroisses, surtout de la Malbaie, des Eboulements et de la Baie St. Paul, réduits à la misère par une suite de mauvaises récoltes, allaient chercher au Saguenay des moyens de vivre, aux chantiers de M. Price. Ils s'établirent d'abord près des moulins, et ensuite sur les terres voisines non arpentées, et de là s'étendirent, peu à peu, à mesure qu'il arrivait de nouveaux colons. Mais cela se fit sans ordre. Souvent ils se gênèrent les uns les autres, commençant leurs défrichements sans aucun égard à la position des voisins. L'arpentage allait son train, mais malheureusement les arpenteurs, en se conformant trop strictement à la lettre de leurs instructions, perdirent beaucoup de temps à diviser des terres impropres à la culture; et lorsqu'en dernier lieu ils vinrent opérer sur un meilleur terrain, ils le trouvèrent occupé par des colons non autorisés (*squatters*) et ce, d'une manière si irrégulière, qu'il leur fut comme impossible de continuer la subdivision d'après le plan original. Ils furent donc obligés d'attendre d'autres instructions. Nouveau délai pendant lequel les colons continuèrent à s'y établir de la même manière, au point que quatre ou cinq travaillaient en même temps sur le même lot en différentes directions. "

Vers l'époque de 1843 on comptait déjà quelques centaines de familles ainsi établies dans les profondeurs du Saguenay.

Le plus grand nombre était sans moyen d'acheter des animaux pour la culture de leurs défrichements. " Il paraît même que, jusqu'en 1842, dit l'auteur ci-dessus mentionné, ceux qui auraient voulu en avoir en étaient empêchés. On

permettait seulement l'usage des chevaux nécessaires à l'exploitation du bois. Cependant cela n'empêchait pas ceux qui manquaient d'ouvrage dans les chantiers de M. Price, de défricher et de semer quelquefois en quantité considérable, sans autres instruments que la pioche ou la hache. Ils étaient ainsi obligés de transporter leur bois de chauffage sur leur dos, de même que les provisions qu'ils allaient acheter au magasin de M. Price. " Tel a été le triste état dans lequel ont vécu pendant plusieurs années un si grand nombre de familles, sans chemin, et reléguées dans la forêt à plus de vingt lieues de la plus proche paroisse du fleuve, celle de la Malbaie.

L'on peut bien appliquer à la colonisation du Saguenay ce que M. Etienne Parent disait avec tant de justesse sur l'ouverture des Cantons de l'Est. " C'est à fendre le cœur, mais aussi c'est à exciter l'admiration et l'orgueil national que d'entendre le récit des tribulations et des souffrances endurées avec tant de résignations et de constance par les premiers colons des *Bois Francs* et autres lieux, où nos compatriotes sont encore aux prises avec des obstacles à décourager une toute autre race d'hommes."

Toutefois, l'esprit d'entreprise des habitants de la Malbaie ne fut pas vaincu par le contretemps que je viens de constater. Au contraire, le patriotisme vint de nouveau réchauffer l'ardeur de cette vaillante population et lui faire entreprendre quelque chose de plus grand encore pour les destinées du pays : celle de la colonisation des terres ! C'était en 1848.

MM. les abbés A. Beaudry et Ant. Racine déployèrent en cette circonstance une ardeur et une volonté incroyables en faveur de la belle œuvre de la colonisation des terres du Saguenay, que rien ne put ni lasser ni fléchir. Le sentiment national dont l'âme de ces Apôtres était inondé sut passionner la foule et faire entrer la jeunesse de cette paroisse dans l'heureuse disposition de coloniser cette belle contrée. Une Association fut formée et le siège de ses opérations fut fixé sur les bords fertiles de la rivière aux Sables, dans le canton Jonquière. Plusieurs écrits furent publiés dans le même

temps et attirèrent l'attention publique sur le grand et vaste territoire du Saguenay et du Lac St. Jean.

Cette pensée de la colonisation fut portée comme l'éclair d'un bout à l'autre du pays.

On vit dès lors la paroisse de la Baie St. Paul s'organiser aussi en société pour coloniser le canton Signay, situé sur le bord du Lac St. Jean ; tandis que M. l'abbé Boucher, curé de St. Ambroise, près de Québec, doné qu'il était d'un rare courage, s'aventurait avec quelques-uns de ses paroissiens dans les immenses forêts voisines du Lac St. Jean pour y établir aussi lui une colonie. Mais la distance trop considérable qui existait entre cette place et Québec, jointe à la difficulté des communications, découragèrent la plupart de ceux qui avaient entrepris le voyage ; plusieurs abandonnèrent la partie. Malgré ce désappointement, M. Boucher ne se laissa pas abattre ; au contraire, avec le petit nombre de ceux qui lui demeurèrent fidèles, il s'arma d'un plus grand courage encore et fit commencer les défrichements près de la Belle Rivière, dans le canton Caron.

L'exemple de ces zélés Prêtres et laïcs ne resta pas sans imitateurs. Dès le mois de janvier 1849 une vaste association fut formée à Ste. Anne de la Pocatière, laquelle comprenait toutes paroisses des comtés de l'Islet et de Kamouraska. M. l'abbé N. F. Hébert, alors curé de St. Paschal, était l'âme de l'entreprise et y déploya une énergie peu commune. Il fut vaillamment secondé par MM. les abbés F. X. Delage, curé de l'Islet ; Louis Parent, curé de St. Jean-Port-Joli ; D. H. Têtu, curé de St. Roch ; L. A. Bourret, curé de Ste. Anne ; Chs. Bégin, curé de la Rivière-Ouelle et J. H. Rontier, curé de Kamouraska ; ainsi que par un grand nombre de personnes des paroisses sus-mentionnées. Le siège des travaux de cette nouvelle Société fut fixé sur la rivière des Aulnais, dans le canton Labarre, avoisinant le Lac Kinogomichi ; et, auquel endroit des travaux considérables de défrichements furent exécutés chaque côté de la Rivière et du Lac en question.

Encore dernièrement, nous voyions M. l'abbé Tremblay

curé de Beanport, se dévouer à la cause de la colonisation des bords du Lac St. Jean avec tout le zèle désintéressé dont il n'a cessé de faire preuve dans toutes circonstances. Ce monsieur, avec l'aide des personnes les plus influentes de sa paroisse, s'est empressé d'organiser une Association de défricheurs qui ont commencé à abattre la forêt dans le canton Achamachouane près de la Pointe Bleue du Lac St. Jean, et dans le canton Tremblay, vis-à-vis Chicoutimi. La plus noble émulation règne parmi les membres de cette nouvelle Association, et les progrès déjà atteints garantissent un plein succès pour l'avenir.

Environ 200 colons ont pris des lots dans l'un ou l'autre centre. Sur ce nombre une trentaine ont travaillé sur leurs lots, et huit ou dix ont pu semer au printemps de 1862. On estime l'étendue de leurs défrichements de la première année à environ 180 ou 200 acres. Plusieurs chefs de famille, quoique pauvres se préparent à aller demeurer incessamment sur leurs lots, voulant au plus tôt changer leur condition de journalier en celui de cultivateur. Heureuse transformation qu'il serait utile d'enconrager, non-seulement par des paroles, mais aussi par des moyens pécuniaires, par le ministère d'une *Association de Secours*, par exemple.

“ Mais vous savez mieux que bien d'autres,—m'écrivait M. l'abbé Tremblay en date du 15 juin 1863,—à quoi tient le succès de la colonisation !... Oui, vous savez que sans voies de communication, sans chemins, nos plus belles terres ne sauraient rien valoir ! J'ai visité le Lac St. Jean l'année dernière ; le sol y est d'une richesse extraordinaire, arrosé par de nombreuses petites rivières qui ne peuvent manquer de lui donner la plus grande fertilité ; joignez à cela un climat aussi doux que celui de Québec et bien d'autres avantages, et vous aurez une idée de l'immense avantage qu'offrirait les terres du lac St. Jean aux colons s'ils avaient des chemins pour s'y rendre. Encore aujourd'hui, les colons sont obligés de faire le trajet de la Grande-Baie au Lac tantôt en voiture, tantôt en canots, et quelquefois à pieds.

“ Si le gouvernement faisait terminer au plus vite le chemin Kinogomi, ce serait alors une grande difficulté de levée ; et si, d'un autre côté, le chemin de Québec au lac St. Jean

s'ouvrant, oh ! cette fois, vous verriez des centaines et des milliers de colons aller s'établir sur le beau et riche territoire du Saguenay.

“ Un bon nombre de mes colonisateurs se proposent de partir bientôt pour aller faire de nouveaux abattis sur leurs lots, au Lac. J'espère que plusieurs pourront faire d'assez jolies semences le printemps prochain. Comme vous voyez, il y a du zèle, mais il est à craindre que les obstacles qu'ils rencontrent au début, n'en découragent un certain nombre. Ce serait bien regrettable. ”

Enfin, telles sont les principaux éléments qui ont marqué leur passage dans cette contrée du Saguenay, où le sol a été si laborieusement défriché et si promptement habité, comme nous le verrons mieux tout-à-l'heure.

LVI.—Comté de Québec.

Ce comté renferme les paroisses de Ste. Foye, Ancienne-Lorette, St. Ambroise, Valcartier, Charlesbourg, Beauport, St. Dunstan et St. Edmond, comprenant une population de 15,922 âmes, dont 12,071 habitants sont canadiens-français.

On y possède 171,014 acres de terre dont 76,733 acres sont en état de culture et 94,281 acres encore en bois debout.

Les rivières Jacques-Cartier, St. Anne, St. Charles et autres, ainsi qu'un grand nombre de Laes, arrosent le comté et offrent d'inoubrables et précieux pouvoirs d'eau pour les moulins, manufactures, etc.

Les récoltes de 1860 ont donné 342,263 minots de grains et 439,267 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 781,530 minots et 22,666 tonneaux de foin, le tout évalué à \$455,472.54.

Les produits de l'industrie domestique, consistant en beurre, sucre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile, et filasse, s'élèvent à \$50,025.41. Parmi ces produits, c'est le beurre qui figure en première ligne ; il en fut préparé 230,325 lbs. en 1860, dans les diverses paroisses du comté.

Le revenu des jardins et vergers est considérable. La seule année de 1860 a fourni pour une somme de \$45,553.

Le bétail, qui compte pour 26,700 têtes, est évalué à \$582,720. Les chevaux figurent dans ce chiffre pour 3,550.

Les voitures d'agrément, au nombre de 2,743, valent \$94,433.

Les instruments d'agriculture sont évalués à \$120,608 ; et la valeur de la propriété foncière à \$3,571,136.

Formant une richesse totale de \$4,919,947.95.

La colonisation est nulle dans ce comté en conséquence du sol qui est extrêmement rude et montagneux, en arrière des premières montagnes qui servent de bordures à la belle et magnifique vallée du St. Charles et du St. Laurent. Il n'y a encore aujourd'hui que deux cantons qui soient arpentés dans les limites de ce comté, Stoneham et Tewkesbury, situés en arrière de Charlesbourg, au-delà et autour desquels on ne trouve partout qu'un triste désert qui n'est fréquenté que par quelques rares chasseurs et qui n'a pas encore été explorée.

Cependant, pour favoriser la colonisation des quelques petits centres qui existent et permettre leur agrandissement, le gouvernement a octroyé une somme de \$10,550, depuis 1854 à 1862, pour l'entretien d'anciennes routes et l'ouverture de nouvelles, laquelle somme a été dépensée avec beaucoup d'intelligence.

La paroisse de Ste. Foye, dont la situation agréable en fait le rendez-vous des riches marchands de la ville, renferme une population de 1,509 âmes dont 1,028 habitants appartiennent à l'origine canadienne-française. Les belles routes du Cap-Rouge et de Ste. Foye sont bordées d'élégantes demeures, ombragées de bosquets magnifiques, qui dénotent au plus haut point l'opulence des propriétaires. Au nord de la route de Ste. Foye, à quelque distance, le terrain s'abaisse graduellement jusque dans la vallée formée par la rivière St. Charles, après quoi il s'élève par degré jusqu'aux pieds des montagnes. Le sol est bon, composé d'une terre légère, rougeâtre et sablonneux, entremêlée d'argile.

Vers le milieu du penchant de la dernière colline que je viens de mentionner se trouve située la paroisse de l'Ancienne-Lorette, qui renferme une population de 2,203 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de 59 personnes, d'origine irlandaise. L'église est agréablement située sur la rive occidentale d'une petite branche de la rivière St. Charles, sur une éminence, et elle est abritée à l'Est, par un joli bosquet de pins qui embellit l'endroit. La distance de Québec est de

7½ milles. C'est l'avoine, les patates et le foin qui sont les plus cultivés dans cette paroisse.

Chacun sait que les diverses paroisses qui entourent la ville de Québec, de même que celles de la Côte Beaupré, furent les premières ouvertes à l'agriculture lors de la fondation du pays. On rapporte que parmi les quelques familles du Bas-Canada qui jouissent encore des propriétés qui leur ont été transmises par leurs ancêtres, de génération en génération, depuis cette époque, se trouve la famille Bureau, de cette paroisse de l'Ancienne-Lorette.

Louis Bureau, Connellier, natif de la paroisse de St. Sébastien, Ville de Nantes, en Bretagne, France, vint s'établir à l'Ancienne-Lorette et prit le titre de concession d'une terre en 1683.

Après avoir exploité sa terre pendant 29 ans, il la légua à son fils, Jean Bureau, par acte de donation, en 1712. Celui-ci exploita cette terre pendant 28 ans et la transféra, par acte de donation, aussi, à son fils, Jean Baptiste Bureau, en 1740. La propriété fut exploitée, pendant 27 ans sous sa nouvelle direction et transmise de nouveau, par acte de donation, au fils du propriétaire portant aussi le nom de Jean Baptiste Bureau, en 1767. Ce dernier l'exploita pendant 29 ans et la donna à son fils, Louis Bureau, en 1796. Le nouveau possesseur exploita cette terre pendant 42 ans et la passa à son fils, Jean Bureau, par donation, en 1838.

Depuis cette date la terre des Bureau n'a pas changée de mains, de sorte qu'il y a aujourd'hui (1863) 180 ans qu'elle se transmet, directement, de père en fils.

On nous dit que la plus grande douleur du propriétaire actuel est celle de n'avoir pas de fils à qui il puisse transmettre la terre paternelle, afin de continuer la transmission si heureusement pratiquée depuis près de deux siècles dans la famille Bureau, dit le *Défricheur*, duquel j'emprunte ce fait.

En supposant que M. Jean Bureau vive encore 20 ans, chose qui n'est pas impossible, les 200 ans de possession par la même famille serait complétées. Cependant, en changeant de nom la terre ne sortira pas entièrement des mains de la famille, car M. Bureau a une fille unique, mariée depuis peu d'années, qui demeure avec lui et à qui doit échoir le bien paternel.

Les malheurs matériels et même domestiques ont dû passer loin de cette terre de Lorette pour qu'elle ait été ainsi foulée par sept générations sans changer de nom. On peut donc, à bon titre, l'appeler la *Terre heureuse* !

Au-dessus de la paroisse que nous venons de considérer se trouve celle de la Jeune-Lorette ou St. Ambroise, qui renferme une population de 3,152 âmes. Un joli village entoure l'Eglise, composé de gens de métiers, commerçants etc., etc. Plusieurs moulins fonctionnent ainsi qu'une manufacture de papier. Le village des sauvages, descendants de la tribu des Hurons, autrefois si formidable même aux puissants Iroquois, est situé à quelque pas de l'Eglise de la Jeune-Lorette, sur la rive orientale de la rivière St. Charles, dans un endroit délicieux. Ce petit village, dont les maisons forment un groupe pittoresque, embrasse une étendue superficielle d'à peu près 25 acres, et renferme environ 50 familles composées de 211 personnes. L'agriculture n'a fait que peu de progrès chez eux ; ce qui est dû en grande partie au peu de terres qu'ils ont, soit environ trois ou quatre arpents chaque famille. Ils emploient la même méthode et les mêmes ustensiles d'agriculture que les canadiens, et récoltent de l'avoine, des pois, du blé d'inde, des patates et des végétaux. Tandis que les hommes vont à la chasse et à la pêche, les femmes font des souliers mous, des raquettes, des broderies sur l'écorce et sur le cuir, qu'elles vendent à Québec et aux personnes qui visitent leur village. Cette population est intelligente et assez instruite. Les enfants font de bons écoliers, et les adultes, des artisans habiles.

En arrière de la Jeune-Lorette, sur le bord de la rivière Jacques-Cartier, on rencontre la paroisse de St. Gabriel, communément appelée Valcartier, située à environ 18 milles au nord-ouest de Québec. Cette paroisse renferme 1,667 habitants, presque tous d'origine irlandaise, à l'exception de 59 personnes qui sont canadiennes-françaises. C'est l'avoine et les patates qui sont les principales cultures de l'endroit. La terre est généralement fertile, mais pierreuse ; la rivière St. Charles y serpente d'une manière très favorable pour en arroser convenablement toutes les parties de la seigneurie, ainsi que le Lac de ce nom, de quatre milles de longueur, qui présente une des scènes les plus délicieuses à voir, entouré qu'il est de collines verdoyantes et variées.

La paroisse de Charlesbourg est située dans la seigneurie de Notre-Dame des Anges, et renferme une population de 2,447 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de 195 personnes qui presque toutes appartiennent à l'origine irlandaise. La plus grande partie de la terre est d'une qualité supérieure, et également distinguée par sa fertilité ; c'est le foin qui forme ici la plus grande richesse des cultiva-

teurs. Un joli village entoure l'église, agréablement situé sur une éminence assez considérable, à environ une lieue au nord de la ville de Québec. La rivière St. Charles qui prend sa source dans les Lacs St. Charles et Huron, arrose abondamment les terres du haut de la paroisse, et sert à orner le front de la seigneurie, après avoir fait un grand détour vers l'ouest pour aller tomber dans le fleuve St. Laurent, entre la ville et la Canardière à Beauport. La petite, rivière Jamme et autres courants, tombent dans cette rivière, en arrière de Charlesbourg, serpentant partout et à travers les terres cultivées. Un bon jardin et un petit verger forment les dépendances de chaque habitation. On compte 229 acres de terre ainsi organisés en jardins qui ont rapporté un profit de \$19,216, en 1860.

La paroisse de Beauport est aussi située au nord de Québec, et elle est bornée par le fleuve St. Laurent. Le sol consiste en une terre noire entremêlée d'argile ou de marne, dans les parties basses ; et sur les hauteurs, d'un terrain noir beaucoup plus sec et plus friable ; quelquefois c'est la terre légère et sablonneuse, entremêlée d'argile, qui domine ; au pied de la chaîne de montagnes qui borne au nord l'étendue de la paroisse c'est la marne jaune qu'on y rencontre en plus grande quantité. Entre le rivage et la première élévation du terrain, règne sur une grande largeur un terrain plat qu'on appelle la Canardière, presque entièrement employé en prairies et en pâturages ; les premières produisent d'abondantes récoltes de foin d'une qualité supérieure. Cette paroisse produit huit ou dix fois plus de blé que les autres paroisses, prises isolément, et figure pour une quantité plus grande de plusieurs centaines de minots dans la récolte totale de ce céréale, contre toutes les paroisses réunies du comté. Une quantité de 186 acres de terre est employée en jardins où l'on cultive toutes sortes de légumes d'une excellente qualité, pour l'approvisionnement des marchés de la ville. Le revenu du jardinage dans cette paroisse s'élève annuellement à environ \$14,000. L'année 1860 a fournie pour une valeur de \$13,763. Il existe aussi dans cette paroisse de magnifiques carrières de pierre à chaux, qui sont une excellente ressource pour ceux qui les exploitent. On compte dans cette paroisse une population de 3,260 habitants, tous canadiens-français, moins 272 âmes appartenant à d'autres origines.

Sur la route de la Canardière se trouvent échelonnées de très belles et magnifiques résidences qui sont remarquables

par la beauté de leurs sites et les embellissements que leurs riches possesseurs ont su leur donner, et qui font l'admiration des étrangers qui visitent cette contrée.

L'Asile des aliénés, qui renferme 450 malades, est située dans cette partie de la paroisse. C'est une vaste bâtisse de pierres, à deux étages, remarquable par la grande propreté de son apparence extérieure, et beaucoup plus remarquable par le confort que cette Institution offre aux malheureux qu'elle abrite.

Le peuplé village de Beauport est situé sur un terrain en pente douce, à quelques arpents au nord de l'Eglise, composé de personnes exerçant les métiers ordinaires aux campagnes. La plupart des maisons sont construites de pierres, et chacune possède son petit verger de pommes et de prunes. La nouvelle église de Beauport, qui vient de remplacer l'ancienne, devenue trop étroite, est une des plus vastes et des plus belles églises du Canada.

La rivière de Beauport fait monvoir des moulins d'une grande importance et elle est navigable jusqu'à ces édifices, situés en partie sur la route principale de Beauport, à environ 40 arpents du fleuve.

A l'extrémité Nord-Est de la paroisse se trouve la rivière Montmorency, qui prend sa source en arrière de la seigneurie de Beauport et qui coule à travers la forêt jusqu'à ce qu'elle arrive à former la célèbre chute Montmorency, précipitée d'une élévation de 240 pieds creusé dans le roc, dont la largeur en cet endroit est d'environ huit à dix toises.

En arrière de Charlesbourg et de Beauport, à 12 milles du fleuve, se trouve la paroisse de St. Dunstan, qui se développe avec lenteur autour du Lac Beauport. Il y a dix ans, on comptait dans cette mission 61 familles ou 391 personnes, presque toutes d'origine irlandaise, à part 18 habitants appartenant à l'origine canadienne-française, laquelle population avait défriché 1,140 acres de terre. Aujourd'hui, le nombre des familles s'élève à 79 ou 505 âmes, dont 92 habitants sont franco-canadiens, possédant 1,747 acres de terre en état de culture. Ces chiffres établissent donc la faible augmentation de 18 familles ou 114 âmes, en dix ans, et un surplus de 607 acres de terre neuve. Il n'y a pas encore de Chapelle construite dans l'endroit, mais on projette d'en construire une bientôt, près du Lac. En attendant, les offices religieux se font dans une maison particulière, et c'est M. le Curé de Laval, qui dessert cette population. En 1861, on comptait

dans l'endroit trois écoles, fréquentées par 87 enfants. Un chemin conduit du Lac Beauport à Laval, située plus au nord-est ; tandis qu'une autre route mène de Laval au Lac Huron, vers Stonham.

A onze milles en arrière de Charlesbourg est située la paroisse de St. Edmond, qui se forme dans le canton Stonham avec un peu plus de succès que la précédente. Il y a dix ans, la population de cette mission s'élevait à 96 familles ou 481 âmes, d'origine irlandaise, à l'exception de 180 habitants qui appartenaient à l'origine franco-canadienne, lesquels possédaient 1,875 acres de terre en état de culture qui avaient produit 7,299 minots de grains et 21,968 minots de patates, formant en tout 29,267 minots, outre le foin et les pâturages. Le recensement de 1861 constate une population de 120 familles ou 689 personnes, dont 304 sont canadiens-français. Les défrichements réunis s'élèvent à 3,209 acres qui ont produit 13,436 minots de grains et 42,144 minots de patates, en 1860, formant en tout 55,580 minots, outre 683 tonneaux de foin et les pâturages. Par ces chiffres on voit qu'il y a eu durant ces dernières dix années une augmentation de 24 familles ou 298 habitants dont plus de la moitié appartiennent à l'origine canadienne-française, et un surplus de 1,434 acres de terre nouvelle qui ont produit dans la récolte une augmentation de 26,313 minots, presque le double de la récolte de 1851.

La paroisse de St. Edmond est érigée depuis 1850, mais elle est encore incapable de soutenir les dépenses nécessaires à un service régulier. C'est M. le Curé de St. Gabriel qui est chargé de cette desserte, qu'il visite tous les mois. La Chapelle de cette mission se trouve à environ 18 milles de Valcartier.

Une petite partie de la population ci-dessus mentionnée se trouve établie à l'Est de Stonham, dans le canton Tewkesbury, autour d'une humble Chapelle de 40 pieds sur 20, construite sur le lot No 6 du 6e rang, à environ 10 milles de celle de St. Edmond. C'est le même missionnaire qui dessert cette mission, aux époques que je viens de mentionner.

En général, la surface de ces deux terrains est inégale et montagneuse et pleine de rochers, peu propre à la culture, quoiqu'il y ait ça et là des parties labourables dans les vallées où le sol est d'une assez bonne qualité. Le canton Stonham, cependant peut faire quelques exceptions, car depuis sa limite de front, dans les environs du Lac Huron, jusqu'à la rivière

Jacques-Cartier la terre est en grande partie labourable et composé d'une marne jaune excellente.

Les deux cantons Stonham et Tewkesbury sont complètement bien arrosés par les rivières Jacques-Cartier et St. Anne, qui coulent majestueusement entre les hautes chaînes de montagnes, et par plusieurs autres petites rivières et lacs. L'érable, le hêtre, l'orme, le mérisier et le bouleau y croissent; mais c'est le bois mou qui domine.

Un chemin relie les dernières habitations de Stonham et Tewkesbury avec le Lac St. Charles et Valcartier, à l'ouest, et Laval, à l'est. L'ouverture de cette route doit raccourcir plusieurs lieues la distance de Stonham à Québec, paraît-il.

Depuis plusieurs années on discute l'opportunité d'ouvrir un chemin entre Québec et le Lac St. Jean, tant dans la vue de faire coloniser les terres de la couronne qui se trouvent en arrière des seigneuries, que dans celle de procurer aux habitants du Haut-Saguenay un débouché pour l'écoulement plus facile de leurs produits et denrées destinés à alimenter le marché de Québec. Les opinions sont unanimes quant à reconnaître la nécessité de l'ouverture d'une telle route, il ne peut exister de différence d'opinion qu'au sujet de l'emplacement à choisir pour ce chemin : le projet de cette voie de communication prend une importance toujours croissante et je n'ai pas de doute que bientôt l'exécution va faire suite au projet.

Ville de Québec.

Québec, fondée par Champlain en 1608, est par excellence la ville historique du Canada. Je n'ai point à faire son histoire qui résume une bonne partie de l'histoire du pays; je dois me contenter de la voir sous le point de vue colonisateur.

Depuis sa fondation jusqu'à ce jour, voici quel a été le mouvement de la population de cette ville.

En 1620.....	50 âmes; y compris les religieux.
1631.....	880 " dont 316 hab. à la haute-ville et 564 à la basse-ville.
1706.....	2,640 " y compris la Banlieue et Sillery.
1739.....	4,603 " ville et Banlieue.
(Durant 87 ans, point de recensement particulier.)	
1826.....	22,021 âmes; ville, Banlieue et Sillery.
1831.....	28,257 " " "
1844.....	35,745 " " "
1851.....	48,962 " " "
1861.....	63,080 " " "

Comme on voit, cette ville, y compris la cité et la partie du

faubourg St. Roch et Sillery, situés en dehors des limites actuelles, renferme une population totale de 63,080 âmes, dont 36,275 habitants sont canadiens-français et 26,805 appartiennent aux autres origines, surtout à l'origine irlandaise.

Mon intention, en faisant entrer au profit de la ville les Banlieues de la cité, dans l'exposé que j'offre de ses principaux développements, c'est pour rendre justice aux intérêts de Québec et ne pas accepter toutes les conséquences de l'acte de lord Sydenham qui sépara de la cité, pour le compte de ses créatures politiques, les parties de la ville qui leur étaient hostiles.

Québec voit conler à ses pieds l'un des plus grands fleuves de l'univers, qui forme un superbe bassin dans lequel viennent mouiller en sûreté des flottes considérables de vaisseaux de long cours, et qui la met en communication avec l'Europe et les vastes régions de l'Ouest, pour son commerce.

Les rivages, chaque côté du fleuve, depuis le voisinage de la ville jusqu'à l'extrémité de Sillery, forment des anses nombreuses qui sont autant d'excellents entrepôts de bois de l'Ontario, du St. Maurice et autres tributaires du St. Laurent, auprès desquelles on voit continuellement durant l'été un grand nombre de navires ancrés par groupes, qui offrent une scène continuelle d'activité commerciale. Les exportations du bois du Canada s'élèvent chaque année à environ 9 millions de piastres.

Sur les bords de la rivière St. Charles, qui serpente au nord de la ville, dans la belle vallée dont j'ai déjà parlé, se trouvent un grand nombre de chantiers de navire qui produisent une valeur moyenne annuelle d'environ un million de piastres.

Le progrès continu de l'extension de la propriété foncière de la ville de Québec va toujours croissant. La valeur de la propriété foncière non-cotisée est comme suit :

Gouvernement militaire.....	\$1,473,000
“ provincial.....	888,000
Institutions charitables.....	751,600
Propriétés de la Corporation de la Cité	2,315,000
Compagnie du Gaz.....	60,000
Banlieues, etc.....	937,400
La valeur de la propriété cotisée s'élève à.....	\$ 6,425,000
	14,404,000

Formant une valeur totale de.....\$20,829,000

Dans ce chiffre, n'est point comprise la valeur du nombre considérable de Quais et Chantiers à bois, qui occupent toute la grève de l'Anse-des-Mères et Sillery, et que l'on peut évaluer au plus bas à sept ou huit millions de piastres ; soit..... 7,500,000

Ce qui fait un grand total de\$28,329,000

Je n'ai point à faire l'énumération encore moins la description des nombreux édifices publics et des travaux militaires que présente Québec; je n'ai point à décrire la beauté presque incomparable de son site et de ses environs; je n'ai point à étudier ici l'importance de ses grandes institutions et notamment de l'Université-Laval, cette gloire de l'Eglise et du Peuple du Canada. Au reste tout cela est connu et je dois me borner à mon sujet, assez vaste déjà pour m'interdire toute digression de longue haleine.

LVII^e.—Comté de Montmorency.

Ce comté renferme une population de 11,136 âmes, dont 10,708 habitants sont d'origine canadienne-française.

On y possède 159,804 acres de terre, desquels 61,484 acres sont en parfait état de labour et 98,320 acres encore en bois debout.

Les récoltes de 1860 ont donné 278,203 minots de grains et 153,295 minots de patates et navets, formant en tout 431,503 minots et 8,838 tonneaux de foin, outre les pâturages, le tout évalué à \$260,954.45

La valeur des produits ordinaires de l'industrie domestique, consistant en beurre, sucre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, s'élève à \$34,505.70.

Le revenu des jardins et vergers est estimé à \$12,818.

Les troupeaux, qui consistent de 29,194 têtes, valent \$254,515.

Les voitures d'agrément, au nombre de 2,525, sont évaluées à \$56,851.

Les instruments d'agriculture valent \$60,294; et la valeur de la propriété foncière est estimée à \$1,811,663.

Formant une richesse totale de \$2,541,601.15.

Le comté de Montmorency embrasse les paroisses de l'Ange-Gardien, Château-Richer, Ste. Anne, St. Joachim et St. Féréol, situées sur la rive nord du fleuve St. Laurent, et celles de St. Pierre, Ste. Famille, St. Laurent, St. Jean et St. François, situées dans l'Isle d'Orléans.

L'Isle d'Orléans partage le cours du fleuve en deux canaux, et elle a environ 21 milles de longueur sur 5½ de largeur. Le

sol est fertile dans toutes ses parties ; sur les hauteurs il consiste ordinairement en une bonne terre légère, mêlée tantôt de sable, tantôt de sable et d'argile ; dans les situations moins élevées se trouve une belle terre noire qui en approchant des rivages est pareillement mêlée de sable. Les rivages descendent par degrés jusqu'au bord de l'eau. Celui du nord de l'Isle est plat et fangeux, et des chaînes de rochers règnent le long ; mais du côté du sud il est généralement composé d'un beau sable.

L'ancienne colonie Ingonne de 1659 est donc aujourd'hui remplacée par une population de 4,837 habitants, tous d'origine canadienne-française, moins 22 personnes, établie dans les paroisses ci-dessus mentionnées, et que nous allons brièvement considérer.

La paroisse de St. Pierre, située sur le côté nord de l'Isle, se trouve presque en face de la Clute de Montmorency, et le chiffre de sa population s'élève à 1,022 âmes. L'église occupe la partie la plus haute de l'Isle et elle est construite à environ quatre milles du bout de l'Isle. Un bateau-à-vapeur voyage tous les jours de l'Isle à Québec. C'est l'avoine, les patates et le foin qui sont les principales cultures.

Plus loin, et sur le même côté, se trouve la paroisse de Ste. Famille qui renferme 888 habitants, tous canadiens-français. Le blé, les pois et l'avoine réussissent bien ainsi que les patates. Cette paroisse possède un établissement d'éducation pour les jeunes filles, dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. La date de la fondation de cette maison remonte à l'année 1685, du temps de la vénérable Sœur Bourgeois, et eût pour premières fondatrices ou directrices les sœurs Houx et Barbier, qui y endurèrent de cruelles épreuves de privations et de souffrances.

Vis-à-vis de la paroisse St. Pierre se trouve sise la paroisse de St. Laurent, située sur la rive sud de l'Isle, laquelle compte 933 âmes. Un peu à l'ouest de la paroisse est un havre sûr et bien abrité où les vaisseaux trouvent un bon refuge lorsque le temps empêche ou contrarie leur marche. Les cultures sont les mêmes qu'à Ste. Famille, à l'exception du blé et des patates qui sont moins cultivés. L'église est située tout près du rivage.

La paroisse de St. Jean vient à la suite, à environ 6 milles, et renferme une population de 1,433 habitants. Une bonne partie des chefs de familles exercent la profession de pilotes. Cette paroisse tient le premier rang dans la culture des céréales et des légumes, et la valeur de la propriété foncière l'em-

porte sur toutes les autres paroisses de l'Isle, prises isolément. Cette valeur des terres de la paroisse de St. Jean s'élève aujourd'hui à la somme de \$213,110. Comme à St. Laurent, l'Eglise de St. Jean est construite sur le bord de la rive méridionale de l'Isle.

Vient en dernier lieu la paroisse de St. François, qui couvre la pointe orientale de l'Isle, nord et sud, et qui renferme 561 habitants. Soit que l'on passe sur le fleuve ou dans les paroisses du sud du fleuve, la vue se repose agréablement sur les nombreux et jolis carreaux de verdure qui couvrent l'étendue de cette paroisse, et qui offrent au regard une continuation de champs bien cultivés et de scènes agrestes les plus délicieuses.

En traversant au nord, nous arrivons dans l'immense seigneurie de la côte Beaupré, qui s'étend depuis la Chute de Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre, au nord est, l'espace de seize lieues sur une profondeur de six lieues, laquelle appartient aux MM. du Séminaire de Québec. Cette contrée est plus montagneuse qu'aucune autre de la province; cependant elle renferme une grande quantité de terre grasse et fertile, suivant que le constate Bouchette, et la nature du sol varie beaucoup. Le sol propre à la culture porte en général le caractère suivant: sur les terrains bas le long du front de la seigneurie, depuis la rivière Montmorency jusqu'au Cap Tourmente, on trouve un terreau d'une couleur foncée d'une bonne qualité, mêlé çà et là de sable, d'argile, et d'un peu de marne; sur les hauteurs, on trouve pour la plupart une terre forte et noire, qui, à l'approche des montagnes, fait place à une marne jaunâtre. Le Cap Tourmente est un Promontoire hardi et fière qui s'élève à plus de 1,800 pieds au-dessus du fleuve dans lequel il enfonce le pied qu'il domine de sa masse imposante.

Dans la partie ouest de la seigneurie, qui appartient au comté de Montmorency qui nous occupe actuellement, se trouvent les cinq anciennes paroisses que j'ai mentionné plus haut, et auxquelles nous accorderons un moment d'attention.

La première est celle de l'Ange-Gardien, située à 9 milles de Québec, qui renferme une population de 932 habitants. Cette paroisse tient le premier rang de toutes celles du comté pour la culture du blé. L'avoine et le foin sont les récoltes les plus considérables, toutefois. Cette paroisse exporte une grande quantité de bois de chauffage, chaque année, pour l'approvisionnement de la ville.

Je rappelais au lecteur, sous la rubrique du Comté de Québec, la longue possession par la même famille d'une terre à l'Ancienne-Lorette : je m'empresse de consigner dans ces pages une possession non moins longue par la famille Vézina, d'une terre située dans la paroisse qui nous occupe, dans le voisinage du Sault-Montmorency, fait que j'emprunte au *Journal de Québec* du 17 février 1863.

Le 16 janvier 1661, Pierre De Voyer, chevalier vicomte d'Argenson, conseiller du roi en son conseil d'Etat, gouverneur lieutenant-général par Sa Majesté en la Nouvelle-France, concédait à Denis Guyon, une terre de 6 arpents, située entre le sault Montmorency et les terres de Louis Garneau.

Le 6 janvier 1666, Denis Guyon vend à Frs. Vézina la terre ci-dessus mentionnée, et plus tard Frs. Vézina cède à Louis Carreau 2 arpents de cette même terre.

La terre de Frs. Vézina, ainsi réduite à 4 arpents, est restée jusqu'à nos jours en la possession d'un des descendants du même Vézina excepté pour tant un arpent possédé par madame J. P. Bourbeau, qui est elle-même une Vézina.

Frs. Vézina, ci-dessus, était fils de Jacques Vézina, maître-tonnellier, de la paroisse de Reyrabul, pays d'Annis, évêché de La Rochelle, France, et de Marie Boisdon, qui vinrent en Canada en 1650.

Par les recensements de 1667 et 1671, Jac. Vézina et Marie Boisdon, lors de leur arrivée en Canada, paraissent être âgés : le premier de 39 ans et la seconde de 33 ans. D'après les mêmes sources, ils auraient amené avec eux deux enfants, François, l'aîné, âgé de douze ans, et Marie âgée d'un an.

En 1679, Frs. Vézina, frère de Frs. Vézina ci-haut nommé, et fils puîné de Jac. Vézina susdit et de Marie Boisdon, contracte mariage avec Marie Clément, de l'Ange-Gardien.

En 1715, Nicolas Vézina, fils de F. Vézina et de Marie Clément, épouse Marguerite Jolivet, de l'Ange-Gardien.

En 1746, Chs. Vézina, fils de Nicolas Vézina et de Marguerite Jolivet, contracte mariage avec Barbe Huot, de l'Ange-Gardien.

En 1778, Jean Vézina, fils de Chs. Vézina et de Barbe Huot, épouse Christine Cantin, de l'Ange-Gardien.

En 1817, Frs. Vézina, de Québec, fils de Jean Vézina et de Christine Cantin, contracte mariage avec Claire Moisan, de l'Ancienne-Lorette.

M. Frs. Vézina, ci-dessus, est père de F. Vézina, écuyer, aujourd'hui caissier de la Banque Nationale.

La deuxième paroisse, le Château-Richer, est la plus populeuse du comté ; elle renferme 1,527 habitants. Le sol est abondamment arrosé par la rivière du Sault à la Puce et autres petits courants qui descendent des montagnes, en arrière de la paroisse, et qui serpentent à travers les collines et les vallons d'une manière très pittoresque, en formant plusieurs petites chutes d'un très bel effet. L'église est située sur une éminence d'où la vue s'étend assez loin. Au pied de cette colline, existait autrefois un monastère de religieux, bâti au

commencement du siècle dernier, près du fleuve, qui fut détruit dans le temps où l'armée anglaise, sous le général Wolfe, était campée sur la rive orientale de la rivière Montmorency. La paroisse du Château-Richer sert aujourd'hui de chef-lieu au comté. Le blé, l'orge et les patates sont cultivés avec succès, et le commerce du bois de chauffage est très considérable avec la ville de Québec. Les belles érablières destinées à la fabrication du sucre ont fourni une quantité de 102,182 lbs. dans le printemps de 1860, représentant une ressource annuelle de plus de \$8,000. Cette localité fournit encore des carrières précieuses de pierre de bonne qualité et de dimensions fort avantageuses.

Vient ensuite la paroisse de Ste. Anne, célèbre par les étonnants prodiges opérés en faveur des pieux pèlerins qui vont y confier leurs misères à la bonne Sainte-Anne : cette paroisse renferme une population de 1,035 âmes. La rivière Ste. Anne, qui reçoit les eaux des petites rivières à la Rose et des Roches, coule à travers les terres de la paroisse d'une manière très profitable à la culture. Les céréales et le foin produisent d'abondantes récoltes et les terrains sont généralement très bien cultivés.

La paroisse de St. Joachim renferme 1,296 habitants, et les terres y sont d'une bonne qualité et en bonne culture, produisant abondamment toutes espèces de céréales. Il n'en saurait être autrement, après les généreux efforts que ne cessent de faire les vénérables Prêtres du Séminaire de Québec pour étendre le goût et les connaissances agricoles parmi les cultivateurs de l'endroit, par le moyen de l'exemple qu'ils offrent sans cesse dans la culture de leurs terres. Sur une éminence, à peu de distance du Cap Tourmente, est délicieusement située la maison de campagne des MM. du Séminaire, avec une Chapelle et divers autres constructions, où ces messieurs se retirent tous les ans, dans la belle saison des vacances.

En arrière de St. Joachim, sur le bord occidental de la rivière Ste. Anne, se trouve la paroisse de St. Féréal qui s'étend sur une longueur assez considérable, laquelle renferme une population de 882 âmes. Le sol de cette paroisse étant considérablement élevé et par conséquent très exposé à la rigueur du climat et des vents, les récoltes y éprouvent quelquefois des dommages assez sérieux. L'orge, le seigle, l'avoine, et les patates y sont les principales récoltes. Il n'y a guère plus de 1,500 arpents qui soient ensemencés chaque année, sur les 3,800 acres qui sont en état de culture.

Un chemin nouveau part de St. Féréol, à une demie lieue au sud de la rivière Ste. Anne, et doit aller aboutir au chemin de St. Urbain. Cette route a été entreprise dans la vue de favoriser l'établissement des terres qui se rencontrent sur son parcours et de raccourcir de 15 milles la distance que l'on a à parcourir par le chemin actuel "des Caps" pour se rendre à St. Urbain et de là au Saguenay. M. Charles Rhéanne, conducteur des travaux, disait dans son rapport de 1861 : "Ce chemin traverse une grande étendue de belles terres qui me paraissent d'une très grande fertilité. Il longe quatre lacs magnifiques remplis de poissons. Toutes les terres auxquelles ce chemin donnera accès sont défendues des vents du nord par une rangée de montagnes, et par conséquent bien moins exposées à la gelée qui se fait souvent sentir le long du vieux chemin. Elles penchent vers le sud, de sorte qu'elles sont toujours exposées au soleil, ce qui ajoutera encore à leur fertilité, et elles seront moins exposées à la gelée. Les bois les plus fréquents sont le mérisier, l'érable, etc." Dans son rapport de 1862, il constate qu'un certain nombre de lots ont été pris durant l'année et que des colons s'y sont placés dans différents endroits et paraissent bien réussir.

Entre St. Joachim et la Petite-Rivière, espace d'environ 20 milles se trouve un terrain stérile et montagneux, qui a toujours nui et continuera de nuire sérieusement aux progrès de la colonisation comme aux moyens de transports des produits qui pourraient s'échanger entre les habitants des deux comtés de Montmorency et de Charlevoix. Cependant, pour remédier quelque peu à cet inconvénient, le gouvernement s'est efforcé de rendre plus facile les communications, par des améliorations importantes qui y ont été faites dans la réparation du "Chemin des Caps," comme on le désigne généralement.

Quant à la colonisation, malgré que ce lopin de terre soit de nature à repousser les volontés les plus fermes et les plus robustes, cependant on a vu des hommes assez courageux pour braver ces obstacles et défricher les quelques parties propres à la culture et s'y établir. C'est ainsi que commence à surgir aujourd'hui la nouvelle paroisse de St. Tite, qui se développe sur le Chemin des Caps, à l'est de St. Joachim, dans le fief Beauval. Une correspondance nous apprend que ces terres "malgré leur inégalité de surface et la difficulté de leur défrichement, ne laissent pas que d'être très fertiles," et pour preuve en cite que la nouvelle paroisse de St. Tite des Caps, sur un plateau peut-être le plus élevée de ceux qu'on cultive

dans les Laurentides, renferme entr'autres colons, un habitant qui a récolté durant l'année de 1860 " une quantité de 220 minots d'avoine dans cinq arpents, ce qui donne 44 minots de l'arpent ; un autre, pour première récolte d'une terre qu'il venait d'ouvrir, a eu 250 minots d'orge dans huit arpents ; un troisième a eu 9 minots de beau blé d'un demi minot de semence, " etc. " Je sais qu'on peut avoir plus et qu'il n'y a là rien d'extraordinaire,—continue de dire le bien informé correspondant,—mais ces faits suffisent pour prouver que le colon ne cultive pas là sans espérance. "

Cette population, dont j'ignore le chiffre, est desservie par M. le Curé de St. Joachim. Une école est ouverte, fréquentée par 42 enfants.

On compte dans les limites du comté un autre centre de colonisation qui se développe très lentement mais sûrement, situé au dessous du canton Tewkesbury, à l'ouest de la rivière Montmorency, auquel on a attaché le nom de Mgr. de Laval, premier Evêque du Canada. Cette paroisse, placée sous le patronage de Ste. Brigitte, renferme une population de 103 familles ou 617 âmes, dont 56 familles ou 353 personnes sont d'origine irlandaise et 47 familles composées de 264 personnes appartiennent à l'origine canadienne-française. Une jolie Chapelle est construite sur le bord de la petite rivière Huron et un Prêtre réside dans l'endroit depuis quelques années. M. le Missionnaire de Laval rapporte que cinq familles ont laissé la paroisse durant l'année 1862, mais trois de ces familles doivent y retourner n'ayant pu trouver fortune ailleurs ; en revanche cinq autres familles sont allées s'établir dans l'endroit : deux circonstances qui parlent en faveur de la localité, suivant que le remarque ce monsieur. Une école est ouverte, fréquentée par 50 enfants. On estime à 2,328 acres les terrains mis en état de culture jusqu'à aujourd'hui, dont la moitié est ensemencée chaque année. La récolte de 1860 a donné 8,666 minots de grains et 17,685 minots de patates, formant en tout 26,291 minots et 329 tonneaux de foin, outre les pâturages. La valeur des terres est estimée dans le recensement de 1861 à \$28,152, formant une richesse par chaque famille de \$273.414, répartie également sur toute la population, pour ce qui regarde la propriété foncière seulement, à part la valeur des récoltes, instruments d'agriculture, bétail, produits de l'industrie, etc. Cette paroisse est à 15 milles de Québec.

LVIII.—Comté de Charlevoix.

Ce comté s'étend sur la rive nord du fleuve St. Laurent, depuis les environs de la Petite-Rivière St. François-Xavier jusqu'à l'Ecluse aux Bisques, situés à quelques milles en-deça de l'embouchure de la rivière du Saguenay et renferme une population de 15,223 habitants, tous d'origine canadienne-française, à l'exception de 134 personnes.

Le nombre d'acres de terre possédés par cette population s'élève à 255,658 dont 103,681 acres sont en état parfait de culture, laissant par conséquent une quantité de 181,977 acres encore en bois debout, pour les fins domestiques.

D'après le recensement de 1861 les récoltes de l'année précédente ont donné 317,354 minots de grains et 223,522 minots de patates, formant une récolte totale de 540,876 minots et 10,290 tonneaux de foin, outre les pâturages, le tout évalué à \$392,483.07.

Ce comté tient le premier rang sur tous les autres de la région pour la production des céréales. Le blé seul figure pour 84,949 minots ; c'est-à-dire trois fois plus que n'offre le comté le plus élevé ensuite.

Les produits de l'industrie, qui consistent en beurre, sucre, laine, étoffe foulée, flanelle, toile et filasse, s'élèvent à \$125,202.79.

Le produit des pêcheries, durant l'année 1860, a été comme suit : 420 quintaux morne sèche, 1,206 qtx. morne verte et 1,014 lbs. autre poisson frais, le tout évalué à \$4,300.

Le revenu des jardins et verger vaut \$23,865.

Le bétail, qui compte pour 49,252 têtes, est évalué à \$492,428.

Les voitures d'agrément, au nombre de 3,125, valent \$59,251 ;

On estime la valeur des instruments d'agriculture à \$126,310 ; et celle de la propriété foncière à \$2,241,025.

Formant une valeur totale de \$3,464,864.86.

L'aspect général du comté est montagneux, mais le sol est de bonne qualité.

Durant les dernières dix années, le défrichement des terres incultes a été vigoureusement poussé, puisque le recensement de 1861 constate une augmentation de 21,423 acres de terre nouvelle sur celui de 1851. Nous allons passer en revue les anciens comme les nouveaux centres de colonisation renfermés dans le comté.

I
situ
lati
qui
cha
l'ex
la f
dem

I
baie
form
un c
s'ab
d'un
quel
l'int
cons
emb
long
popu
de m
une
à m
des
bien
plusi

U
des
consi
popu
Ce
du co
et du

En
paroi
Gouff
Beau
suiva
Chap
été be
de la

(1) 2

La paroisse de St. François-Xavier, (Petite-Rivière), est située à 9 milles de la Baie St. Paul, et renferme une population de 728 habitants. Il n'y a guère plus que 2,700 acres qui soit en culture dont la moitié environ est ensemencée chaque année. Le rendement des récoltes est médiocre, à l'exception du foin. Les développements du déboisement de la forêt comme la population ont été presque nuls durant ces dernières dix années.

La paroisse de la Baie St. Paul est située au fond de la baie de ce nom, encaissée de Caps d'une grande hauteur qui forment les pointes extérieures de la baie, lesquelles décrivent un cercle en forme d'amphithéâtre vers le fond duquel vient s'abîmer les eaux de la rivière du Gouffre, qui est un courant d'une grandeur considérable et qui prend sa source dans quelques lacs situés dans la seconde rangée de montagnes de l'intérieur. L'Eglise de la paroisse SS. Pierre et Paul, est construite sur le bord de la rivière du Gouffre, près de son embouchure dans la baie St. Paul. C'est dans la baie et le long de la rivière du Gouffre où se trouvent échelonné la population de cette paroisse, entourée par une haute chaîne de montagnes qui s'étendent au nord depuis le fleuve, formant une vallée de douze à quinze milles de longueur sur un mille à un mille et demi de largeur. Plusieurs petits courants descendent des montagnes dans cette vallée qui, après l'avoir bien arrosée, tombent dans la rivière du Gouffre, font marcher plusieurs scieries ou des moulins à grain.

Un grand village entoure l'église, composé en partie par des gens de métiers, et un commerce d'exportation assez considérable se fait avec Québec. Le chiffre total de la population est de 3,664 âmes.

Cette paroisse tient la première place sur toutes les autres du comté pour la production de l'orge, du seigle, des patates et du foin.

En arrière de la Baie St. Paul se trouve la nouvelle paroisse de St. Placide, située à l'ouest de la rivière du Gouffre, dans l'extrémité orientale de la seigneurie de la Côte Beaupré, dans laquelle se trouve 72 familles qui y sont établies suivant que le constate le missionnaire de l'endroit (1). Une Chapelle a été construite au centre de la petite colonie qui a été bénite le 25 octobre 1860, et a été pourvue par la fabrique de la Baie St. Paul des ornements et autres objets les plus

(1) *Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec*, Mars 1863.

nécessaires pour y célébrer les offices religieux. Cette mission est desservie par M. le Curé de la Baie St. Paul, deux fois par mois, le dimanche. Ce zélé missionnaire ajoute dans son rapport que les habitans paraissent bien disposés et pleins de courage; plusieurs terres nouvelles ont été prises et ouvertes durant l'année 1862, qui seront bientôt habitées. Mais ces progrès ne sauraient être rapides, dit-il, tant que le chemin projeté entre St. Placide et St. Féréol n'aura pas été ouvert complètement. La population totale de St. Placide s'élève à 433 âmes.

La paroisse de St. Urbain est également située en arrière de la Baie St. Paul, à environ 9 milles de cette dernière paroisse, sur la rive ouest de la rivière du Gouffre, laquelle renferme une population de 117 familles ou 761 habitans, tous franco-canadiens. Le seigle, l'avoine, le sarrasin et les patates sont les principales cultures, ainsi que le foin. Un chemin, long d'à peu près 63 milles, est ouvert complètement dont dix milles seulement restent à parachever, lequel part de St. Urbain et va aboutir à la Grande-Baie. Cette route est l'une des principales communications entre le fleuve St. Laurent et la vallée du Haut-Saguenay. D'après le rapport de M. Ovide Tremblay, conducteur des travaux de 1861, le sol à travers lequel passe ce chemin est d'une assez bonne qualité. Le bois y est très beau et très long, surtout dans les forêts qui s'étendent depuis le lac Ha! Ha! à aller jusqu'à environ 7 milles des premières habitations de la Grande-Baie. La nature du sol dans cette partie est aussi d'une qualité supérieure.

Le Lac Ha-Ha, dont parle M. Tremblay, se trouve situé dans le canton Boilleau, nouvellement arpenté, lequel donne la vie à la rivière Ha-Ha qui va tomber dans la Baie. Le chemin de St. Urbain suit cette vallée.

MM. Bois et Bouehard, qui ont remplacé M. Tremblay pour la direction des travaux de ce chemin, en 1862, confirment dans leur rapport l'opinion émise par M. Tremblay sur la beauté du bois et l'excellence du sol du canton Boilleau, situé au deux tiers du chemin de St. Urbain, du côté de la Baie.

M. l'abbé Morisset, curé de St. Urbain, rapporte devant le Comité de Colonisation de 1862 que les terres arpentées des cantons De Sales et Caillières se défrichent partout où il y a des chemins ouverts. Il fixe l'attention du gouvernement sur la nécessité d'arpenter trois rangs dans le premier de ces cantons qui avoisinent la rivière du Gouffre et les plus

rapprochés de la seigneurie du même nom, pour lesquelles terres un assez grand nombre d'habitants de St. Urbain et des paroisses environnantes auraient le désir d'y former des établissements pour leurs enfants ; mais le défaut de communication a été un obstacle qui les a arrêtés jusqu'ici, et qui les arrêtera encore longtemps dans leurs projets, s'ils ne peuvent obtenir du gouvernement une aide pour avoir un chemin qui y conduise.

La paroisse des Eboulements est située sur le penchant d'une haute colline, en face du St. Laurent, et renferme un sol d'une grande fertilité quoique extrêmement montagneux. La population de cette paroisse s'élève à 2,235 habitants, tous canadiens-français, moins 9 personnes d'origine irlandaise. Le blé, l'orge et toutes les autres espèces de céréales produisent abondamment, ainsi que les légumes et le foin. Cette paroisse est à 69 milles de Québec.

En arrière des Eboulements se trouve le canton Settrington, dans lequel se développe la nouvelle paroisse de St. Hilarion, érigée civilement depuis 1860. Déjà 81 familles ou 540 personnes sont établies dans l'endroit, lesquelles possèdent 2,314 acres défrichés, qui ont produit 7,948 minots de grains et 3,988 minots de pommes de terre, en 1860, formant en tout 11,936 minots et 72 tonneaux de foin. La valeur des terres de cette nouvelle paroisse est estimée dans le recensement de 1861 à \$36,421.

Un chemin part des Eboulements, traverse la nouvelle colonie, pour aller aboutir au chemin ouvert de St. Urbain. Il n'est pas encore complètement terminé.

M. l'abbé Clovis Gagnon, chargé de la direction des travaux d'ouverture de ce chemin, en 1862, mentionne dans son rapport que "la colonisation progresse rapidement dans cette localité. Je ne suis pas capable de dire l'augmentation de la population dans les environs de ce chemin, mais les terres chainées sont toutes prises, et si celles du nord de la rivière du Gouffre l'étaient, elles seraient immédiatement ouvertes. Un bon nombre de colons en ont marqué, mais ils n'osent travailler dans la crainte d'être dérangés lorsque le gouvernement ordonnera l'arpentage."

Une jolie Chapelle de 36 pieds sur 40, avec sacristie, est construite au milieu de cette vigoureuse population, qui est desservie par M. le Curé des Eboulements. Une école est établie dans l'endroit, fréquentée par 40 enfants.

A quelques milles de là se trouve le nouveau canton De Sales, dans lequel sont établies 66 familles ou 398 habitants, tous d'origine franco-canadienne. La quantité réunie des défrichements s'élève à 2,269 acres dont 810 acres ont été ensemencés et qui ont produit 5,971 minots de grains et 2,507 minots de patates, en 1860, formant un total récolté de 8,478 minots et 54 tonneaux de foin. La valeur foncière de ces nouveaux établissements est estimée à \$26,716.

Le chemin ci-dessus mentionné traverse aussi les défrichements de ces nouveaux colons, lesquels poussent avec une grande vigueur les travaux du déboisement de la forêt. C'est le même missionnaire qui dessert St. Hilarion qui est chargé de la desserte de cette nouvelle paroisse en voie de formation.

La paroisse de St. Irénée est située sur le fleuve, entre les Eboulements et la Malbaie, et renferme une population de 998 habitants, tous canadiens-français. Le blé, l'avoine et les patates sont les cultures les plus considérables ainsi que le foin. La valeur de la propriété foncière est évaluée à \$111,895. Cette paroisse se trouve éloignée du marché de Québec d'environ 81 milles.

La Malbaie est une ancienne paroisse, située sur le fleuve St. Laurent, qui renferme un grand et florissant village. Cette paroisse, placée sous le patronage de St. Etienne, possède une population de 2,766 habitants. La qualité du sol lui permet de tenir le premier rang sur toutes les autres paroisses du comté pour la production du blé et des pois; les autres grains et légumes y croissent aussi d'une manière très profitable. Le bois scié rentre pour une bonne part dans le commerce d'exportation de cette industrielle localité.

A sept milles et demie en arrière de la Malbaie, sur la rivière de ce nom, se trouve située la paroisse de Ste. Agnès, qui renferme une population de 1,324 âmes. Le blé, les pois, les patates et le foin y croissent admirablement bien. Un magnifique chemin de 76 milles de longueur part de Ste. Agnès et va aboutir à la Grande Baie. L'honorable Commissaire des Travaux Publics mentionne dans son rapport de 1861 que cette route traverse un pays très rude et montagneux, mais que le sol y est bon dans les premiers 14 milles en partant de la Malbaie, et dans les 21 derniers milles en se rendant à la Grande Baie, et qu'il n'y a que la partie du milieu qui soit impropre à la culture. A la date du 1er janvier 1862 on comptait 62 milles de chemin propre à la circulation, le reste n'étant ouvert qu'en route d'hiver. La somme dépensée,

à cet
la so

En
St. L
une r
qui r
la sur
C'est

A l
la par
habita
les an
ainsi c
estimé
d'envi

Plu
enviro
aux-Q
Rivière
de St.
de pop
une po
Chapel
ériger
et char
attenda
trois ou

Pres
mission
subven
mais re

A l'é
jusqu'à
aurait
paroisse

Le g
cette co
chemin
se ter
aujourd
conduet
sol, le l
pouvoir

à cette date, s'élevait déjà à \$10,123.00, et on estimait à \$6,000 la somme nécessaire pour parachever ces travaux.

Entre la rivière Malbaie et le Cap à l'Aigle, sur le fleuve St. Laurent, dans la seigneurie du Mont Murray, se développe une nouvelle paroisse placée sous le patronage de St. Firmin, qui renferme déjà une population de 251 âmes. En général, la surface est inégale ou montagneuse, mais le sol y est bon. C'est M. le Curé de St. Fidèle qui dessert cette population.

A l'est du Cap à l'Aigle jusqu'à la rivière Noire se trouve la paroisse de St. Fidèle, qui renferme 150 familles ou 836 habitants, tous canadiens-français. Le blé, de même que toutes les autres espèces de grain, forment ici de bonnes récoltes, ainsi que le foin. La valeur des terres de cette paroisse est estimée à \$88,820. Cette paroisse est éloignée de Québec d'environ 100 milles.

Plusieurs centres de colonisation se développent dans les environs de cette paroisse, qu'on désigne sous les noms Port-aux-Quilles, Baie des Rochers, Echafaud-aux-Basques et Rivière-aux-Canards, dans le canton Caillières. M. le Curé de St. Fidèle, chargé de la desserte de ces différents groupes de population, calcule qu'il y a dans ces différents centres une population de 41 familles. Aucun endroit ne possède de Chapelle, mais des mesures doivent être bientôt prises pour en ériger une près du Port-aux-Quilles, dans un endroit central et charmant, sur le bord d'une agréable petite rivière. En attendant, la mission se fait dans des maisons particulières trois ou quatre fois par année.

Presque toutes ces familles s'occupent de culture, dit le missionnaire, et quelques-unes récoltent suffisamment pour subvenir à leurs propres besoins. Les terres sont excellentes mais rocheuses.

A l'est de la paroisse de St. Fidèle, depuis la rivière Noire jusqu'à la baie des Rochers, espace d'environ 4 lieues, il y aurait assez de bonnes terres, paraît-il, pour former une paroisse de 150 à 200 familles.

Le gouvernement fait ouvrir un grand chemin à travers cette contrée qui longe le fleuve, étant la continuation du chemin de St. Fidèle, il commence à la rivière Noire et doit se terminer à l'embouchure du Saguenay; il est ouvert aujourd'hui jusqu'à la baie des Rochers. M. John McLaren, conducteur des travaux, dit dans son rapport de 1862 que le sol, le long du chemin, est très propre à la culture, que les pouvoirs d'eau sont très nombreux, et que des défrichements

considérables ont été faits et préparés pour être ensemencés au printemps de 1863. "Faites tout ce que vous voudrez, dit M. McLaren, la colonisation ira toujours plus vite que les chemins." Je dois ajouter, pour l'excellente raison que les chemins ne vont pas assez vite pour la colonisation.

Il ne nous reste plus qu'à considérer la paroisse de St. Louis, située sur l'Isle-aux-Condres, dans le fleuve, presque vis-à-vis de la Baie St. Paul, à environ deux milles de la rive nord du fleuve. Cette Isle a environ six milles de longueur et sa plus grande largeur est de trois milles; l'extrémité orientale se terminant en pointe. Sur les 7,914 acres de terre qu'elle renferme on en compte 4,774 acres qui sont en parfait état de labour, qui produisent du grain de toute espèce bien au-delà de la consommation. Le chiffre de la population de l'Isle est de 700 habitants, qui habitent de jolies maisons bien bâties, le long d'un chemin qui fait complètement le tour de l'Isle. La valeur de la propriété foncière de l'Isle-aux-Condres s'élève à \$218,729, égale à une richesse de \$2,916.40 répartie également entre les 75 chefs de familles qui se partagent la propriété foncière de cette paroisse.

LIX.—Comté de Chicoutimi.

Ce comté est situé en arrière de ceux de Charlevoix et Saguenay, et comprend cette immense contrée qui s'étend depuis les environs de l'Anse St. Jean, sur la Rivière du Saguenay, jusqu'aux dernières limites nord, embrassant les grandes vallées formées par la Rivière du Saguenay et le Lac St. Jean.

Dans le but de développer les ressources de l'intérieur du Saguenay et faire face aux besoins toujours croissants de la colonisation dans cette partie du pays, le gouvernement a fait ouvrir des routes de colonisation qui ont puissamment contribué au développement de la contrée. A part les chemins ouverts par le Département des Travaux Publics, il n'a pas été dépensé moins que \$87,200 pour l'ouverture de nouvelles routes depuis 1854, outre une somme de \$11,000 pour glissoires ou autres travaux publics exécutés pour les fins du commerce et l'exploitation des forêts.

Durant l'année 1862 il a descendu par les eaux du Saguenay

43,289 billots de pin blanc, 7,000 billots d'épinette et 715 pièces de bois de construction pour les vaisseaux, outre une immense quantité de madriers, planches, lattes, bardeaux, etc., envoyé dans des goélettes.

Il y a quinze ans, l'exportation seul des madriers du Saguenay s'élevait à environ \$140,000, suivant que le constatent les rapports de H. Jessopp, éc., alors collecteur des douanes.

L'auteur de la brochure sur le Saguenay, que je citais dans l'introduction de cette Étude, mentionne que "la maison Price charge tous les ans environ 20 bâtiments européens à Chicoutimi, et 10 à la Grande Baie. Quelques-uns prennent jusqu'à 27,000 madriers. La valeur du bois ainsi directement exporté en Europe s'élève à environ \$180,000. La même maison exporte encore chaque année à Québec et aux États-Unis pour environ \$16,000 en bardeaux, bois scié et lattes. À part ce commerce étranger, il s'en fait un autre assez considérable avec les paroisses du fleuve, depuis Québec jusqu'à Rimouski. Nous croyons ne point nous tromper en disant que les ports de Chicoutimi et de la Grande Baie sont régulièrement fréquentés, pendant toute la saison, par 20 ou 30 goélettes dont chacune fait six à sept voyages à Québec et ailleurs, chargées de planches, madriers, bardeaux, bois de cordes et écorces de bouleaux."

D'après ces données, d'une exactitude incontestable, sur le commerce du Saguenay, en 1851, on peut se former une idée de sa valeur d'aujourd'hui, puisque d'immenses travaux ont été exécutés depuis pour en faciliter les développements, et que l'extension des affaires généralement embrasse toutes les parties du pays.

Il y a dix ans, on comptait dans les limites de ce comté, qui forme ce qu'on appelle le Saguenay, une population totale de 5,864 âmes, y compris 663 sauvages. D'après le recensement de 1861, on porte le chiffre de cette population à 10,478 habitants, y compris 258 sauvages. Comme on voit cette dernière classe diminuer sensiblement.

Les défrichements, qui s'élevaient à 13,086 acres, en 1851 forment aujourd'hui une étendue de 40,415 acres.

Ces calculs démontrent donc que la population a doublé depuis dix ans, et que l'étendue du défrichement a triplé.

Le recensement de 1861 constate qu'il y a actuellement 127,669 acres de terre possédés par la population du comté, dont 40,415 acres sont en état de culture, comme que je viens de le mentionner, et 87,254 acres sont en bois debout.

Les récoltes de 1860 ont donné 156,911 minots de grains et 102,273 minots de patates, formant en tout 259,184 minots et 3,648 tonneaux de foin, le tout évalué à \$182,575.27.

Les produits de l'industrie, tels que le sucre, le beurre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$32,956.97.

Le bétail, au chiffre de 18,746 têtes, vaut \$217,674.

Le revenu des jardins est estimé à \$5,760.

Les voitures d'agrément, au nombre de 892, valent \$18,837.

La valeur des instruments aratoires est évaluée à \$44,724 ; et celle de la propriété foncière à \$943,842.

Formant une richesse totale de \$1,446,369.24.

L'intérêt qu'inspire le Haut-Saguenay à tous les amis de la colonisation commande que nous consacrons quelques pages à ce vaste territoire, afin que le lecteur puisse toucher du doigt la valeur des progrès considérables qui se sont accomplis dans cette contrée depuis dix ans.

Le premier poste est l'Anse St. Jean, située à 27½ milles du fleuve St. Laurent, espèce de petit lac d'une longueur de huit à neuf milles allant dans la direction du sud au nord. Sa forme est irrégulière, se divisant en plusieurs baies et anses profondes qui s'avancent entre les montagnes : la rivière St. Jean qui s'y décharge, coule de son extrémité sud, et l'Anse St. Jean est environnée de terres hautes accidentées et bien boisées.

La population de ce poste est demeurée stationnaire pendant dix-huit ans, mais depuis ces dernières quatre années elle a presque doublé, dit le Rapport des Missions de 1863. Elle est aujourd'hui de 348 habitants, tous canadiens-français ; et depuis le mois de janvier 1863 il est arrivé dix nouvelles familles ; elles viennent toutes de la Malbaie, de la Baie St. Paul et surtout des Eboulements. Une Chapelle, presbytère, et autres dépendances sont construites, et un Prêtre réside dans l'endroit depuis 1860. On constate que depuis l'embouchure de la rivière St. Jean jusqu'au chemin qui conduit de Ste. Agnès à la Grande Baie, la distance est de 18 milles, et que toute cette étendue offre des terres excellentes à la culture, si l'on en juge par la richesse de leurs bois qui consistent en érable, frêne, mérisier, hêtre, cèdre et orme ; le seul désavantage que l'on mentionne est que ces terrains sont entrecoupés de collines plus ou moins élevées.

Malgré l'ancienneté de cette mission, on ne compte encore que 781 acres qui sont défrichés, lesquels ont produit, 3,399

minots de grains et 2,684 minots de patates, en 1860, formant en tout 6,047 minots et 64 tonneaux de foin.

Cette paroisse est placée sous le patronage de St. Jean-Baptiste, et on y tient des Régistres.

Vient ensuite la Grande Baie, située à environ 30 milles plus haut, communément appelé la Baie de Ha ! Ha ! ainsi probablement appelée, dit l'auteur du *Saguenay* déjà cité, à cause de la surprise qu'on éprouve en l'appercévant pour la première fois. On la prendrait presque pour une continuation de la rivière du Saguenay ; elle a environ deux lieues de profondeur sur une lieue de largeur. Au fond de la baie coulent deux petites rivières à deux milles l'une de l'autre, et cette baie offre un vaste port où l'anerage est partout sûr pour les vaisseaux de toute grandeur, et à l'abri de tous les vents, étant entouré de hautes montagnes.

Deux belles paroisses se développent au fond de cette baie : St. Alexis et St. Alphonse. Depuis 1851 il y a eu des registres communs pour ces deux paroisses jusqu'à l'automne de 1858, à laquelle époque on comptait une population de 209 familles ou 1,179 âmes. Mais depuis, un prêtre réside dans chacune de ces paroisses et tient un registre séparé.

Le premier Curé qui ait résidé à la Grande Baie est M. l'abbé Charles Pouliot, en 1841. Jusqu'à cette époque les habitants du Saguenay avaient été desservis par M. le Curé de la Malbaie, qui s'y rendait une ou deux fois l'année. Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1844, ce missionnaire fut remplacé à son tour par les RR. PP. Oblats, qui furent en outre chargés des diverses missions ou postes échelonnés le long du fleuve, en bas de Tadoussac.

Les statistiques particulières aux deux paroisses sus-mentionnées se trouvant réunies dans une seule et même colonne dans le recensement de 1861, je regrette de ne pouvoir offrir des données séparément sur ces deux centres importants de colonisation, qui se partagent ainsi les belles terres du canton Bagot.

D'après le dernier recensement, on compte dans ces deux paroisses une population réunie de 3,063 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de 28 personnes qui sont d'origine écossaise et irlandaise, possédant 14,621 acres de terre en état de culture, dont 5,212 acres ont produit 56,260 minots de grains et 33,408 minots de patates, en 1860, formant en tout 89,668 minots et 1,731 tonneaux de foin.

Un beau village, qu'on appelle Bagotville, forme le centre

de la paroisse de St. Alphonse, dans lequel on vient d'élever une magnifique église en pierre de 130 pieds de longueur sur 55 pieds de largeur, avec aussi une sacristie de pierre de 49 pieds sur 39, et dont la bénédiction solennelle eut lieu le 23 décembre 1862. On compte six écoles ouvertes à St. Alexis, fréquentées par 210 enfants, et huit écoles à St. Alphonse, instruisant 275 élèves.

A quatorze milles de St. Alphonse ou neuf milles de Chicoutimi, en arrière de ces deux centres de population, on voit sur les bords d'une belle rivière, dans le canton Laterrière, une vigoureuse population qui forme déjà par le nombre une belle paroisse. Je veux parler du *Grand-Brûlé*. A peine y a-t-il seize ans que le premier arbre a été abattu dans l'endroit, que déjà une paroisse est toute formée, laquelle renferme une population de 109 familles ou 816 habitants, tous d'origine canadienne-française, moins 23 personnes. On y possède 4,463 acres de terre défrichés dont 2,212 acres ont produit 21,518 minots de grains et 10,748 minots de patates, en 1860, formant en tout 32,266 minots et 280 tonneaux de foin. Une jolie église en bois est construite depuis une douzaine d'années, ainsi que plusieurs moulins à seie et à farine. Le recensement de 1861 porte la valeur de la propriété foncière de ce nouvel établissement à \$82,206, et le bétail à \$21,553 ; formant une richesse de plus de \$1,000 par chaque famille, à part la valeur annuelle des produits agricoles et de l'industrie.

Cette paroisse est placée sous l'invocation de Notre-Dame, et possède un prêtre résident depuis quelques années. Trois écoles sont en opération, fréquentées par 152 enfants.

Je m'estime heureux de mêler ma voix à celle de l'auteur de la brochure du Saguenay, pour reconnaître la grande part de mérite qui revient aux RR. PP. Oblats, dans l'œuvre de la colonisation de la Grande Baie. Car c'est sous les soins et l'inspiration immédiate de ces zélés missionnaires et du Père Honorat, leur Supérieur, que la plus grande partie des défrichements de Notre-Dame s'est accomplie. (1.)

(1) A propos du Rev. Père Honorat dont il est ici question, et que la mort a frappé au commencement de l'année 1863, à Paris, voici comment le *Courrier du Canada* du 28 janvier 1863 rend compte de son passage en Canada :

"Le P. Honorat arriva en Canada en décembre 1841, et était bien connu dans le diocèse de Québec où il exerça son zèle pendant plusieurs années.

Monsieur l'Archêvêque confia, en 1844, la mission du Saguenay à la Congrégation des PP. Oblats de Marie, et le P. Honorat fut choisi comme

A
la
voc
pop
état
2,17
poss
40,1
form
foin.
C
le cl
6,44
temp
La
Char
la riv
chûte
est tr
plus
tonna
et su
La
clair
dans
dizai

Supéri
ne hor
ils éta
lac St.
qu'à la
rose le
dans u
l'on de
du Gr
En l
Québec
d'autre
yeux.

Il ét
seraien
à ceux
puissan
prières

A dix-huit milles au-dessus de la Grande Baie se rencontre la belle et grande paroisse de Chicoutimi, placée sous l'invocation de St. François-Xavier, laquelle renfermait une population de 1,200 âmes, en 1851, et 4,213 acres de terre en état d'être cultivés. Aujourd'hui, cette paroisse renferme 3,177 habitants, tous franco-canadiens, moins 73 âmes, lesquels possèdent 10,657 acres défrichés dont 4,988 acres ont donné 40,111 minots de grains et 25,984 minots de patates, en 1860, formant une récolte totale de 65,195 minots et 740 tonneaux de foin.

Ces calculs font voir une augmentation de 1,977 âmes sur le chiffre de la population, depuis dix ans, et un surplus de 6,444 acres de terre nouvelle défrichés durant le même laps de temps.

La rivière Chicoutimi, aussi considérable que la rivière St. Charles, à Québec, sort du lac Kinogami, et va tomber dans la rivière Saguenay, où elle forme un joli bassin au pied d'une chute de 40 pieds, dans le village de Chicoutimi. Ce bassin est très sûr, mais seulement pour les bâtiments ne tirant pas plus d'une brasse et demie d'eau ; quant aux navires de gros tonnage, dont j'ai parlé en commençant, ils trouvent un bon et sûr mouillage, au milieu du Saguenay même.

La paroisse de Chicoutimi étant le centre du district judiciaire, il y a une Prison et une Cour de Justice construites dans l'endroit, et un juge y réside. L'église est bâtie à une dizaine d'arpents en bas du bassin, et mesure une longueur de

Supérieur de la résidence de la Grande Baie, aujourd'hui St. Alexis. Les Pères ne bornaient pas leurs soins aux Canadiens établis sur les bords du Saguenay ; ils étaient de plus chargés des missions qui se faisaient chez les Montagnais du lac St. Jean, de Chicoutimi et de tous les postes du roi depuis Tadoussac jusqu'à la côte de Labrador, ainsi que chez les Têtes de Boule, dans le pays qui arrose le St. Maurice. Le Père Honorat eut sa bonne part de ces pénibles travaux dans une contrée dont la population totale ne s'élevait qu'à 3 000 âmes, et que l'on devait souvent visiter à pied. Vers 1846 l'on commença l'établissement du Grand-Brûlé aujourd'hui Notre-Dame de Laterrière.

En 1853, la résidence de la Grande Baie fut transférée à St. Sauveur de Québec, et le Rév. P. Honorat quitta le diocèse de Québec, étant appelé à d'autres fonctions. Nous n'avons pu rapporter que les faits arrivés sous nos yeux.

Il était dû à la mémoire du vénérable défunt de rappeler ces faits, qui seraient restés ignorés, s'il en avait dépendu de lui ; son nom doit être associé à ceux de nos apôtres de la colonisation, et de nos missionnaires les plus puissants. Nous lui devons non seulement nos regrets, mais le suffrage de nos prières."

100 pieds sur 58, avec galeries à l'intérieur. Deux Prêtres résident dans la paroisse. La première messe célébrée dans l'endroit eût lieu dans l'Été de 1849, et cette paroisse est redevable à M. l'abbé J. B. Gagnon, premier curé résident, d'une grande part de ses progrès, comme aussi de la construction de cette vaste église.

En traversant sur la rive gauche de la rivière Saguenay, on trouve un peu plus bas l'Anse-au-Foin, dans le canton Harvey, où une nouvelle paroisse commence à se développer dans des conditions assez satisfaisantes. Cette mission, desservie par M. le Curé de Chicoutimi, est placée sous le patronage de St. Fulgence, et renferme une population de 207 âmes. Il y a une Chapelle construite dans l'endroit, sur le lot marqué B, dans le 1er rang du canton. On évalue à 792 acres les terrains mis en état de culture, dont 475 acres ont produit 1,977 minots de grains et 3,304 minots de patates, en 1860, formant en tout 5,281 minots et 129 tonneaux de foin. Une école, fréquentée par 38 enfants, est ouverte dans cette nouvelle place.

Vient ensuite le canton Tremblay, qui renferme dix rangées de terres, toutes arpentées, dans lequel se développe la nouvelle paroisse de Ste. Anne. Le chiffre de la population de Ste. Anne s'élève à 590 habitants, tous franco-canadiens moins 21 personnes, lesquels possèdent 2,753 acres défrichés dont 1,516 acres ont étéensemencés et ont produit 7,236 minots de grains et 6,386 minots de patates, en 1860, formant en tout 13,622 minots et 395 tonneaux de foin.

Une belle Chapelle de 45 pieds sur 32 est construite sur le 1er rang du canton ainsi qu'un presbytère de 32 pieds sur 25, dans lequel un Prêtre réside depuis l'année dernière. On y tient des registres. Une terre est attachée à la Cure, et produit du grain, des patates et des légumes de toutes sortes.

La valeur de la propriété foncière de l'endroit est déjà estimée à \$72,110.

Deux belles routes traversent ce canton : la route Tremblay et le chemin Price.

La première part de la rivière Saguenay, monte dans la ligne qui sépare les deux cantons Tremblay et Simard et va aboutir au dernier rang de ces cantons. Cette route passe à travers un terrain très uni, sans y rencontrer de roches nuisi-

ble
An
I
can
can
che
A
tion
dess
tiers
C
colo
D
nou
qual
gran
drai
qu'i
et q
lesqu

Le
habi
posse
été
3,41
min
C
desso
Il
sur
Sima
Pl
se tre

En
Sagu
résid
à l'ex
les b
ce ca
En

bles à la culture, et le sol est de qualité supérieure, dit M. Ambroise Gagnon, conducteur des travaux de ce chemin.

L'autre route, appelée chemin Price, longe le fronton du canton Tremblay, entre le 6^e et le 7^e rang, et conduit au canton Simard qui avoisine celui-ci. Le sol traversé par ce chemin est aussi d'excellente qualité, et bien boisé.

M. Gagnon dit dans son rapport de 1862, que la colonisation fait des progrès considérables dans les deux cantons ci-dessus mentionnés et que la population s'est accrue des deux tiers durant ces dernières années.

C'est dans ce canton, que se trouvent établie une partie des colons de Beauport, dont j'ai parlé plus haut.

Dans son rapport de 1861, M. Gagnon disait que ces nouveaux colons étaient très satisfaits de l'endroit et de la qualité du sol, et qu'ils espéraient qu'au printemps suivant un grand nombre de nouveaux défricheurs de leur paroisse viendraient les y rejoindre. Plusieurs de ces colons ont affirmé qu'ils avaient visités bien des localités avant que de se fixer, et qu'ils n'avaient rien trouvé de meilleur que les terres sur lesquelles ils travaillaient.

Le canton Simard renferme un noyau de population de 198 habitants, tous canadiens-français moins 17 personnes, lesquels possèdent 1,106 acres de terre défrichés dont 691 acres ont étéensemencés et ont produit 2,358 minots de grains et 3,413 minots de patates, en 1860, formant en tout 5,771 minots et 67 tonneaux de foin.

C'est M. le Curé de Chicoutimi qui est chargé de la desserte de cette paroisse nouvelle.

Il existe une superbe carrière de pierre à chaux qui s'étend sur un espace de trois milles à travers les 3^e et 4^e rangs de Simard et Tremblay.

Plusieurs petites rivières arrosent la contrée, sur lesquelles se trouvent des pouvoirs d'eau faciles à exploiter.

En traversant de nouveau sur la rive droite de la rivière Saguenay, nous entrons dans le canton Jonquière, dans lequel réside une population de 401 habitants, tous canadiens-français, à l'exception de sept personnes d'origine écossaise, établie sur les bords de la belle rivière aux Sables qui traverse au centre ce canton, et qui prend sa source dans le Lac Kinogoni.

En laissant Chicoutimi, le terrain s'élève considérablement

jusqu'à la rivière aux Sables, qui coule parallèlement à celle de Chicoutimi, environ 7 milles plus haut, et le sol de cette vallée est d'une excellente qualité quoiqu'accidenté. Le lecteur doit se rappeler que c'est dans cette localité que la Société de Colonisation de la Malbaie, formée dans le printemps de 1848, a commencé ses défrichements.

Il y a dix ans, on ne comptait dans ce canton que 82 habitants et 189 acres de terre défrichés qui avaient produit 1,247 minots de grains et patates ; tandis qu'aujourd'hui la population est de 401 habitants, comme je viens de le mentionner, et la quantité des défrichements s'élève à 2,012 acres dont 975 acres ont donné 11,270 minots de grains et patates, outre le foin dans les deux cas.

Ces chiffres établissent donc une différence de population de 319 habitants, et un surplus de 1,823 acres de terre nouvelle, depuis dix ans, ayant produit une augmentation de 10,023 minots de grains et patates dans la récolte de 1861 sur celle de 1851.

Cette population est desservie dans sa Chapelle, par M. le Curé de Chicoutimi, et la valeur des terres possédées par ces familles s'élève aujourd'hui à \$37,120.

À côté de Jonquière, en approchant du Lac St. Jean, se trouve les cantons Kinogomi et Plessis, séparés l'un de l'autre par le Lac Kinogomi, belle nappe d'eau de six lieues de long sur environ une demi lieue de large, qui se décharge dans la rivière Saguenay par la rivière Chicoutimi et la rivière aux Sables. Plusieurs petites rivières alimentent ce Lac, entr'autres les rivières Kasikouja, Upica et Picouba : cette dernière étant très poissonnerie à son entrée dans le Lac.

On compte seulement cinq personnes résidentes dans le canton Kinogomi, et vingt-cinq dans celui Plessis.

Au nord du canton Kinogomi et de la rivière Saguenay se trouve situé le canton Bourget, dans lequel réside cinquante-neuf habitants, tous canadiens-français. Cette population est sans doute occupée dans des chantiers à bois, puisque le recensement de 1861 ne fait mention d'aucun défrichement et d'aucune culture opérés dans ce canton.

Il en est de même des cantons Taché et De l'Isle, voisins et sur la même ligne que le précédent, lesquels ne renferment aucun établissement agricole, quoiqu'il y ait 44 habitants

étal
d'on

A
Bel
tion
St.

sol
cons
l'en
comm
ler
tion

C
défr
en 1

D
Jean

M.
épo
occ
suite
l'idé
moy
obje
rabl
miss
mod
près
Auj
d'Il

I
168
pers
ont
pata

V
Lac
alla
com
pou

établis dans le premier canton, et 28 dans le second, tous d'origine canadienne-française.

Au sud-est du Lac St. Jean, entre la petite Décharge et la Belle-Rivière, est situé le canton Signay, ouvert à la colonisation par une Société de défricheurs de la paroisse de la Baie St. Paul, formée en 1848. Ce canton, quoique renfermant un sol favorable à l'agriculture, a peu progressé. Suivant que le constate le recensement de 1861, on ne compte encore dans l'endroit que 80 habitants, dont trois familles seulement ont commencé à ouvrir des terres ; les autres s'occupent à travailler dans les chantiers, pour la préparation du bois de construction.

Ces trois familles possèdent environ 64 acres de terre défrichés, qui ont produit 1,175 minots de grains et patates, en 1860.

De l'autre côté de la Belle-Rivière, sur le bord du Lac St. Jean, se trouve le canton Caron, ouvert à la colonisation par M. l'abbé Boncher, curé de St. Ambroise, vers la même époque que ci-dessus mentionnée. Ce monsieur, qui avait eu occasion de bien connaître le territoire du Lac St. Jean, par suite de ses fréquentes visites chez les Montagnais, conçut l'idée de coloniser ce lieu à l'aide de souscriptions et par le moyen d'une Association formée dans sa paroisse pour cet objet. Malgré bien des difficultés et des mécomptes, inséparables embarras de ces sortes d'entreprises, cet énergique missionnaire parvint à jeter les premiers fondements de sa modeste colonie, en commençant ses premiers défrichements près de la Belle-Rivière, chaque côté de la grande ligne. Aujourd'hui cette population est desservie par M. le Curé d'Hébertville.

D'après le recensement de 1861 on compte dans l'endroit 168 habitants, tous franco-canadiens à l'exception de trois personnes, qui possèdent 399 acres défrichés dont 106 acres ont étéensemencés et ont donné 1,282 minots de grains et patates durant l'année 1860.

Viennent ensuite les cantons Labarre et Méty, séparé par le Lac Kinogemichiche sur les bords duquel M. l'abbé Hébert alla planter sa tente, en 1849, et fit abattre le premier arbre comme le signal de la prise de possession de cette vaste forêt pour en faire une conquête agricole.

Le Lac Kinogomichiche est sur la même ligne que celui de Kinogomi. Comme ce Lac occupe la partie la plus élevée entre le bord méridional de la vallée du Lac St. Jean et la limite septentrionale de la péninsule de Chicoutimi, il arrive que les eaux du Lac Kinogomi se déchargent dans le Saguenay, suivant que je l'ai mentionné plus haut, et celles du Lac Kinogomichiche dans le Lac St. Jean, par la rivière des Aulnets qui, auparavant, tombe dans la Belle-Rivière. De cet endroit au Lac St. Jean, on commence à observer du frêne et de l'orme mêlés à d'autres qualités de bois qui indiquent généralement une bonne terre.

Vers le milieu du Lac Kinogomichiche, on entre à gauche par un petit ruisseau dans le Lac Vert,—dit la brochure sur le Saguenay,—lequel peut avoir une demi lieue de long sur 15 arpents de large. La rive sud est bordée de montagnes qui ne laissent qu'une lisière très étroite de terre cultivable sur les bords du Lac; l'extrémité occidentale est basse et unie, à une distance considérable, et la terre est bonne et bien boisée.

Le Lac Vert n'est séparé du Lac Kinogomichiche que par une petite bande de terre de quelques arpents de largeur, et les eaux en sont si claires qu'à une grande profondeur on découvre le fond. C'est la teinte verte de l'eau de ce Lac qui lui a fait donner le nom qu'il porte. Il n'en est pas ainsi des eaux du Lac Kinogomichiche qui n'ont aucune transparence, et dont le contraste est frappant au moment où elles se rencontrent.

La rivière des Aulnets est un étroit ruisseau qui sort du Lac Kinogomichiche et serpente à travers les terres défrichées par la Société des comtés réunis de l'Islet et Kamouraska, et va tomber à environ deux milles plus loin que sa sortie du Lac, dans la Belle-Rivière, et à six milles du Lac St. Jean. Le terrain est élevé chaque côté de ce cours d'eau, et le sol est une glaise noire recouverte d'une riche couche de terre végétale.

A seize arpents du bout du Lac Kinogomichiche, dans la rivière des Aulnets, se trouve une chute qui tombe perpendiculairement du haut d'un petit rocher de 15 à 20 pieds, et qui met en mouvement plusieurs moulins. Une demi lieue plus bas, sur la Belle-Rivière, se rencontre une autre chute plus considérable que la première.

C'est donc autour et dans les environs de ces importants

cours
siège
de 18
de N
Eglis
habit
tenar

Le
Laba
possé
été en
grain

La
paroi
assez
ou 19
de 75
patate
fonciè
\$34,9

La
renfer
habita
parfai
en 186
forman

Dem
enfant

A e
trouv
dans l
compo
quelqu
d'une

Ce c
ment.
tous es
de pop
St. C
Monta
nouvel

cours d'eau que M. l'abbé Hébert et ses amis fixèrent le siège des opérations de leur louable et patriotique entreprise de 1849, laquelle a fait surgir depuis une belle paroisse, celle de Notre-Dame d'Hébertville, qui possède aujourd'hui une Eglise, desservie par un Curé, et une population d'heureux habitants, tous canadiens-français. Des Régistres sont maintenant ouverts dans cette paroisse.

Le recensement de 1861 constate que dans le canton Labarre y a actuellement 52 familles ou 278 habitants, possédant 1,144 acres de terre en culture dont 732 acres ont étéensemencés et ont fourni une récolte de 8,895 minots de grains et patates et 101 tonneaux de foin.

La population du canton Méty, qui fait partie de la même paroisse pour le moment, en attendant qu'elle se développe assez pour former une deuxième paroisse, s'élève à 34 familles ou 199 âmes; les défrichements forment une quantité réunie de 756 acres, dont 545 ont produit 8,439 minots de grains et patates et 44 tonneaux de foin. La valeur de la propriété foncière de Méty est estimée à \$21,380, et celle de Labarre à \$34,940, en tout \$56,320.

La paroisse de Notre-Dame d'Hébertville, ainsi formée, renferme donc une population totale de 86 familles ou 477 habitants, lesquels possèdent 1,900 acres de terre en état paré pour la culture, dont 1,277 acres ont produit une récolte, en 1860, de 9,552 minots de grains et 7,782 minots de patates, formant en tout 17,334 minots et 145 tonneaux de foin.

Deux écoles sont ouvertes à Hébertville, fréquentées par 43 enfants.

A environ 15 milles plus loin, à l'ouest du Lac St. Jean, se trouve la belle vallée de la rivière Métabetchouane située dans le canton de ce nom, qui renferme un terrain excellent composé d'une riche terre noire, souvent argileuse, ayant quelques intervalles sablonneux, mais ordinairement couverte d'une belle couche végétale.

Ce canton n'est ouvert à la colonisation que très partiellement. Il renferme, toutefois, une population de 154 habitants, tous canadiens-français moins 36 sauvages. Ce petit noyau de population forme une mission placée sous le patronage de St. Charles, et elle est desservie dans la Chapelle des Montagnais par M. le Curé de Notre-Dame du Lac, paroisse nouvelle que nous verrons dans un instant.

On compte dans ce nouvel endroit 188 acres défrichés, dont 53 acres ont produit 1,628 minots de grains et patates, en 1860.

Le bétail consiste d'un bœuf, quatre vaches, huit chevaux et six moutons.

Tels sont les humbles commencements de ce poste, en 1860.

Le canton Charlevoix vient à la suite, et il a la forme d'un triangle dont la pointe est au Lac, à l'endroit appelée *l'Isle de la Traverse*. Ce canton renferme une population de 137 habitants, tous canadiens-français, occupés à la préparation du bois de construction dans les chantiers, moins 16 familles qui s'occupent du défrichement de leurs terres, lesquelles possèdent 235 acres défrichés dont 110 acres ont produit une récolte de 2,630 minots de grains et patates, en 1860.

En y comprenant les animaux destinés aux travaux des chantiers à bois, on compte dans cette localité 839 bœufs, 29 vaches, 15 chevaux et 76 moutons.

Vient ensuite le canton Roberval, qui renferme une population de 266 habitants, tous canadiens-français moins 13 personnes, possédant 512 acres défrichés desquels 344 acres ont été ensemencés et ont produit une récolte de 3,818 minots de grains et 2,455 minots de patates, en 1860, formant en tout 6,273 minots.

Les animaux des fermes consistent en 20 bœufs, 54 vaches, 31 chevaux, et 78 têtes de petit bétail.

La valeur des terres est estimée déjà à \$19,394.

Le dernier centre qui nous reste à apprécier est le canton Onayatchouane, dans lequel se trouve la nouvelle paroisse de Notre-Dame du Lac St. Jean, qui renferme une population de 213 âmes, composée de 151 sauvage et 62 franco-canadiens, située sur le littoral sud-ouest du Lac, près de la Pointe Bleue. Un prêtre réside dans l'endroit depuis 1860.

Cette paroisse, qui se développe sur la rivière Onayatchouaniche, comprend aussi la population du canton Roberval, et malgré la pauvreté de ces nouveaux colons, on a pu élever une Chapelle sur un emplacement de 2 arpents sur 4, défrichés à la herse pour l'église et ses dépendances, donné gratuitement par un particulier de l'endroit, M. Ambroise Gemme. Quelque temps auparavant il avait été construit une maison de 33 pieds sur 30 pour y faire la mission, laquelle vient d'être changé en presbytère depuis l'arrivée du nouveau Curé.

M. l'abbé Bernier, premier missionnaire résidant, écrivait ce qui suit peu de temps après son arrivée dans l'endroit.

“ Je me suis rendu à ma destination le 14 octobre dernier, après avoir eu bien de la misère sur les Lacs à cause du froid. Une partie de mes effets a été perdu dans les transports, et l'autre partie considérablement endommagée. J'ai pu dire la messe ce jour-là vers 11 heures, quoique bien fatigué, puisque le vent nous avait forcés à camper à la belle étoile la nuit précédente, à une lieue de la mission.

“ Une des bâtisses seulement avait des châssis ; la chapelle temporaire, trop petite pour la population, ne renfermait pas même un autel. Ayant fait un appel aux gens pendant la messe, je tins une assemblée après l'office, afin de prendre des moyens pour faire marcher les choses. On a assez bien répondu à mon invitation ; plus de 90 journées ont été données ; on a rassemblé du bois pour les planchers, emprunté des vitres, posé les châssis ; enfin après trois semaines de travaux j'ai pu entrer dans le presbytère.”

Tel était l'état de cette mission, en 1860, lors de l'arrivée du dévoué missionnaire de Notre-Dame, qui, comme une foule d'autres missionnaires du Bas-Canada, s'est mis à l'œuvre avec le zèle d'une sainte ambition et s'est efforcé d'affermir davantage la confiance des quelques familles établies sur ce terrain à peine défriché.

Pour faciliter le développement de la colonisation dans cette partie du pays, le gouvernement a fait arpenter depuis quelques années une grande étendue des terrains qu'il offre actuellement en vente à raison d'un chelin par acre. Environ 300,000 acres sont disponibles, que l'on peut obtenir de l'agent local, Vincent Martin, éc., demeurant à Chicoutimi. On va à cet agence par la voie des bateaux-à-vapeur jusqu'à la Grande Baie, et ensuite par chaloupe ou canot, ou par terre, jusqu'à Chicoutimi.

Tous les cantons nouvellement arpentés se trouve l'Isle d'Alma, assise au pied du Lac St. Jean, et circonscrite par la Grande et la Petite décharge de ce Lac dans la rivière Saguenay, laquelle renferme un sol riche et très favorable à la culture et qui pourrait être facilement colonisée, si un chemin était ouvert dans cette direction pour y permettre la circulation. On parle d'une société de jeunes gens qui serait sur le point de s'emparer de ces terres pour les ouvrir à l'agriculture.

Les cantons Ahamachouane et Desmeules, situés à la tête

du Lac St. Jean, sur le bord sud-ouest de la rivière Achamachouane, ont été aussi arpentés durant l'année 1861, lesquels renferment environ 50,000 acres prêts à être colonisés, offrant un sol d'une qualité supérieure, bien arrosé, et très propre à faire de bons et riches établissements. C'est dans le premier de ces cantons que la plus grande partie des colons de Beaufort ont choisi leurs terres.

Les principaux chemins qui conduisent dans la vallée du Haut-Saguenay, sont les suivants :

1°.—La route de Ste. Agnès (ou Malbaie) à la Grande Baie, longue d'environ 76 milles. Elle est complètement ouverte.

2°.—La route de St. Urbain (ou Baie St. Paul) au même endroit, longue de 75 milles. Elle est ouverte dans toute sa longueur, à l'exception de dix milles qui restent à parachever pour la saison de 1863.

3°.—Le chemin Sydenham, qui part de la Grande Baie (ou Bagotville) et va aboutir à Chicoutimi, formant environ 11 milles. Complètement ouvert.

4°.—Un autre chemin qui part de la Grande Baie pour aller au portage des Roches, au pied du Lac Kinogomi, distance d'environ 16 milles. Ouvert dans toute sa longueur.

5°.—Le grand chemin Kinogomi, qui s'étend depuis le Pont du Portage ci-dessus mentionné, dans le canton Laterrière, jusque dans les environs de la rivière Aschamachouane, à la tête du Lac St. Jean, lequel doit former une longueur d'environ 60 milles. Ce chemin s'ouvre sur trois points à la fois, et il n'est tout simplement qu'ébauché partiellement. Pour parvenir aux terres d'Hébertville et à celles du Lac St. Jean, il faut voyager tantôt par terre, tantôt par eau.

Comme l'exprime si correctement M. l'abbé Provancher : " Quand on songe à toutes ces difficultés de transport,—qui, par leur lenteur arrête le travail du colon, épuise ses provisions, diminue sa bourse, tandis que la famille souffre peut-être là-bas, en attendant,—on est vraiment étonné qu'en si peu de temps ces lieux aient pu se peupler d'une telle population."

Le Saguenay, contre lequel malheureusement il a existé trop longtemps de si désastreux préjugés, faute d'être suffisam-

men
pub
bon
donc
qu'il
acco
auter
bren
sane
bles

Pa
signa
le ser

Il r
nay,
missio
donna
un Pr

Auj
huit P
se, Chi
Dame
réside
timi ou
mission

D'ap
cette ép
Saguen
brasser
qui ont

(1) En
vienne Ch
St. Alpho
des Jésu
Métabetch

Aujourd
construites
Jonquière.
nouvelles
un total de

ment étudié et connu, a maintenant acquis dans l'estime publique l'importance qu'il doit avoir et que lui méritent la bonne qualité de son sol, la valeur de ses belles forêts, la douceur tempérée de son climat, et la vaste étendue des terrains qu'il renferme pour les fins de la colonisation. On doit accorder une large part de notre reconnaissance au patriotisme autour de la brochure sur le "Saguenay en 1851," et aux nombreux écrits qui ont paru dans la Presse, de l'exacte connaissance que nous possédons maintenant sur les ressources multiples de cette vaste contrée.

Parmi les développements importants que nous avons à signaler, se trouve en première ligne l'état des missions pour le service religieux de cette brave population.

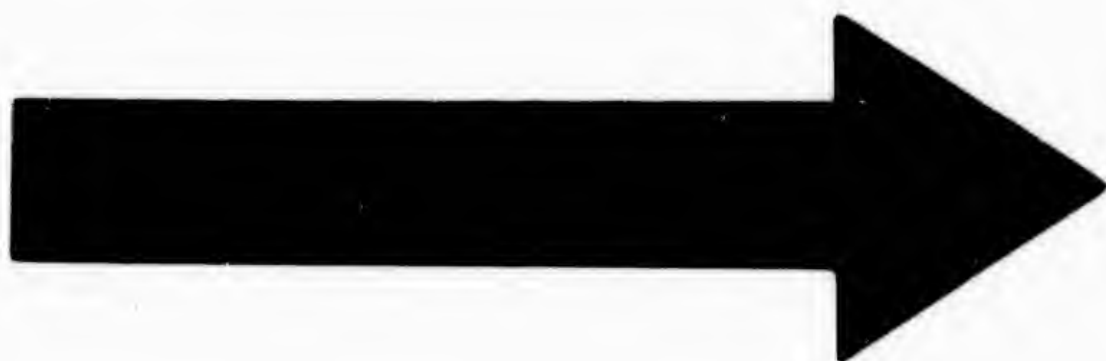
Il n'y a encore que dix ans, on ne comptait dans le Saguenay, depuis Tadoussac jusqu'au Lac St. Jean, que deux missions où il se trouvait des missionnaires. La Grande-Baie, donnant asile aux RR. PP. Oblats ; et Chicoutimi, renfermant un Prêtre-missionnaire (1).

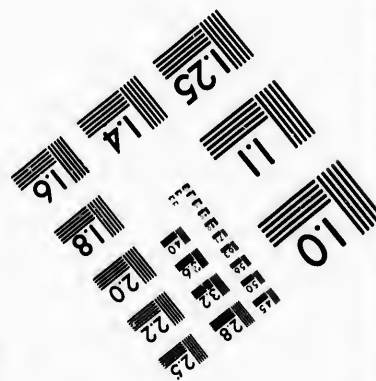
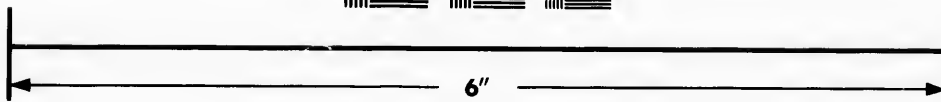
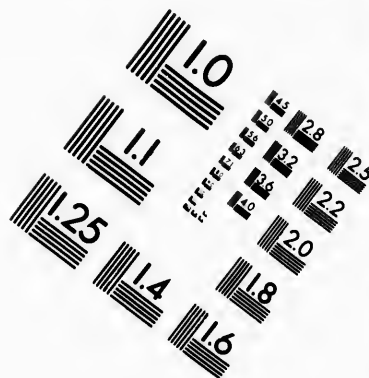
Aujourd'hui, on compte huit centres dans lesquels résident huit Prêtres, savoir : Anse St. Jean, St. Alexis, Ste. Alphonse, Chicoutimi, Notre-Dame de Laterrière, Ste. Anne, Notre-Dame d'Hébertville, et Notre-Dame du Lac. Un Prêtre réside dans chacune de ces paroisses, à l'exception de Chicoutimi où il s'en trouve deux, lesquels sont chargés des autres missions qui environnent leurs Cures respectives.

D'après le recensement de 1851, on voit qu'il y avait à cette époque douze centres de population disséminés dans le Saguenay ; celui de 1861 en constate vingt-trois. Afin d'embrasser d'un seul coup-d'œil toute l'étendue des développements qui ont surgi durant ces dernières dix années, je place les

(1) En 1851, étaient construites les Chapelles qui suivent : A Tadoussac, la vieille Chapelle des Jésuites ; à la Grande Baie, les Chapelles de St. Alexis, St. Alphonse et le Grand-Brûlé ; à Chicoutimi, l'Eglise et l'ancienne Chapelle des Jésuites ; au Lac St. Jean, la Chapelle des Jésuites, dans le canton Métabetchouane. En tout sept Eglises ou Chapelles.

Aujourd'hui, outre les Chapelles ci-dessus mentionnées on peut ajouter celles construites depuis 1851, savoir : Anse St. Jean, Anse-au-Foin, Ste. Anne, Jonquière, Caron, Hébertville et Notre-Dame du Lac St. Jean, formant sept nouvelles Chapelles, qui, jointes à celles antérieurement construites, forment un total de 14 Eglises ou Chapelles.





**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**



deux tableaux qui suivent, lesquels résument toute la valeur des progrès accomplis à chacune des époques dont il est ici question.

I.—Etat comparatif de la population des divers cantons ou paroisses du Saguenay en 1851 et 1861, et de l'érection des églises ou chapelles, etc.

1851.	Ames.	Chapelles.	Prêtres.	1861.	Ames.	Chapelles.	Prêtres.
<i>Cantons ou Titulaires.</i>				<i>Cantons ou Titulaires.</i>			
Anse St. Jean...(environ.)	200	0	0	Anse St. Jean. St. Jean-Baptiste.....	348	1	1
				Tableaux.....	22	0	0
Grande Baie.....	2,438	2	2	Grande- { St. Alexis... } Baie. { St. Alphonse. }	3,063	1	1
Laterrière.....	367	1	0	Laterrière. Notre-Dame.	816	1	1
Chicoutimi.....	1,200	2	1	Chicoutimi. St. F. Xavier	3,177	2	2
Harvey.....	85	0	0	Harvey. St. Fulgence...	207	1	0
Tremblay.....	422	0	0	Tremblay. Ste. Anne.....	590	1	1
Simard.....	75	0	0	Simard.....	198	0	0
Jonquière.....	82	0	0	Jonquière.....	401	1	0
Kinogomi (sans doute ses alentours ?).....	182	0	0	Kinogomi.....	5	0	0
				Plessis.....	25	0	0
				Bourget.....	59	0	0
				Taché.....	44	0	0
				De L'Isle.....	28	0	0
				Signay.....	80	0	0
				Caron.....	168	1	0
Labarre.....	100	0	0	Labarre. Notre-Dame d'Hébertville.....	278	1	1
				Mésy.....	199	1	0
Métabetchouane.....	50	1	0	Métabetchouane St. Chas.	154	1	0
				Charlevoix.....	137	0	0
				Roberval.....	266	0	0
Ouyatchouane (sauvages).	663	0	0	Ouyatchouan. Notre-Dame du Lac St. Jean.....			
				Canadiens.....62 âmes.			
				Sauvages.....151 "			
					213	1	1
Nombre des familles 663.				Nomb. des familles 1,045.			
Population totale.....	5,864	6	3	Population totale.....	10,478	14	9

II.—Voici maintenant l'état comparatif des produits agricoles et de l'industrie domestique réalisés durant les mêmes époques et aux mêmes lieux.

	1851.	1861.	Augmentation en 1861.
<i>Propriété.</i> —Acre en culture.....	13,086	40,415	27,329
“ en bois debout	49,103	87,254	38,151
Total possédé.....	62,189	127,669	65,480
<i>Récoltes.</i> —Blé.....(minots.)	14,407	10,912	3,495 Dim.
Orge.....	17,863	39,922	22,059 Augt.
Seigle.....	1,281	42,471	41,190
Pois.....	9,544	23,707	14,163
Avoine.....	7,325	39,316	31,991
Sarrasin.....	3	451	448
Blé d'Inde.....		132	132
Patates.....	25,771	102,273	76,502
Totaux,.....	76,194	259,184	182,990
Foin.....(tonneaux.)	790	3,648	2,858
<i>Produits de l'industrie.</i> —Beurre.....lbs.	8,336	61,777	53,441
Laine.....	3,547	15,395	11,848
Etoffe foulée.....verges	2,195	9,582	7 387
Flannelle ou Couvertes.....	2,720	14,040	11,320
Toile.....	2,207	6 659	4,452
Filasse.....lbs.	2,064	5,073	3,009
<i>Détail.</i> —Bœufs, taureaux, etc.....	297	2,627	2,330
Vaches à lait.....	1,004	2,605	1,601
Veaux et génisses,.....	598	2,481	1,883
Chevaux.....	651	1,414	763
Poulains et pouliches.....		251	251
Moutons.....	1,966	6,063	4,097
Cochons.....	1,135	3,305	2,170
Totaux,.....	5,651	18,746	13,095
<i>Richesses des habitants en 1861 :</i>			
Valeur de la propriété foncière.....		\$943,842	
“ des Instruments d'agricul- culture, voitures, etc.....		63,562	
“ des récoltes, jardinages, etc		188,335	
“ des produits manufacturés.		32 956	
“ du bétail.		217,674	
Formant une valeur totale de.....	\$ 1,446,369		

égale à \$138.04 par tête, ou \$1,384.08½ par chaque famille, répartie également sur toute la population.

Tel est aujourd'hui le Saguenay, quant à ce qui regarde la colonisation.

LX.—Comté du Saguenay.

Ce comté est le dernier qui nous reste à étudier ; il comprend toute l'étendue de pays qui s'étend sur le fleuve et le golfe St. Laurent, depuis les environs de l'embouchure de la rivière Saguenay jusqu'aux Blancs Sablons, sur la côte du Labrador, formant une étendue d'environ 600 milles de côtes.

L'étendue des terres défrichées, toutefois, ne s'étend guère au-delà de la baie de Mille-Vaches, distante d'environ 35 milles de Tadoussac.

Il y a dix ans, on comptait 1,863 habitants renfermés dans cette dernière partie du comté ; aujourd'hui cette population s'élève à 2,327 âmes, formant une augmentation de 464 habitants. Une grande partie de cette population est occupée dans les chantiers à bois ; et il n'y a, à vrai dire, que 130 familles qui vivent par l'agriculture.

Sur tout le reste du littoral du St. Laurent, de Portneuf à Blanc Sablons, étendue de 550 milles, il n'y a aucun établissement agricole ; c'est la pêche seule qui fait l'occupation des 3,774 personnes qui habitent cette partie de nos côtes.

Par ce qui précède, on voit que le comté du Saguenay, dans ses limites actuelles, renferme une population totale de 6,101 habitants, dont 5,083 sont canadiens-français, et 314 appartiennent à diverses autres origines, outre 804 sauvages.

On y possède 22,141 acres de terre dont 3,745 sont en état de culture. Il y a dix ans, on ne comptait que 1,890 acres défrichés, ce qui donne une augmentation en faveur de 1861 de 1,855.

Les récoltes de 1860 s'élèvent à 8,028 minots de grains et 9,941 minots de patates, formant en tout 17,969 minots, outre 447 tonneaux de foin, le tout évalué à \$13,463.81.

Les produits de l'industrie agricole, qui comprennent le beurre, le sucre, la laine, l'étoffe foulée, la flanelle, la toile et la filasse, s'élèvent à \$2,680.66.

Le recensement de 1861 constate que les pêcheries de la rive nord du fleuve St. Laurent, depuis Portneuf à Blanc Sablons, ont occupé 22 goëlettes, 774 berges, en 1860, et que le capital employé dans l'exploitation de ces endroits de pêche s'élève à \$699,535. Les produits de la pêche de l'année 1860 ont été comme suit :

Morue sèche.....	95,536 quintaux évalués à	\$286,608
Morue verte.....	3,694 quarts.....	9,235
Poisson frais.....	1,698 lbs.....	25.47
Huile,.....	40,838 gallons,.....	13,612.52
		\$309,480.99

Le bétail, qui compte pour 1,657 têtes, vaut \$25,626 ; et les voitures d'agrément, au nombre de 22, sont estimées à \$244.

La valeur de la propriété foncière est évaluée à \$58,310 ; et les instruments aratoires à \$3,490 ;

Formant une valeur totale de \$412,995.46.

D'après des explorations assez récentes il paraîtrait que les terres autour de Tadoussac et des Escoumains seraient très propres à l'agriculture, ainsi que celles de la baie de Mille-Vaches.

Afin de procurer une communication plus facile aux pauvres colons échelonnés sur cette partie de la côte et faire progresser la colonisation davantage, le gouvernement a fait commencer l'ouverture de plusieurs routes à travers les terres qui semblent être favorables à l'agriculture, et de nouvelles demandes lui ont été faites pour la continuation du chemin des Escoumains jusqu'à Portneuf.

A l'embouchure de la rivière Saguenay, se trouve Tadoussac, ancien poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui renferme un petit village agréablement situé sur une élévation demi-circulaire, entouré de hautes montagnes. Le principal commerce de l'endroit est le bois de construction, et plusieurs moulins à scies sont mis en mouvement par les rivières qui sortent de l'intérieur. Quoique le havre de Tadoussac soit peu étendu, cependant il peut contenir une vingtaine de navires de première grandeur, et à l'aise ; son mouillage est très sûr, et bien abrité par les hauteurs dont je viens de parler.

La population de Tadoussac, au chiffre d'environ 30 familles, est visitée par les RR. PP. Oblats, qui, maintenant, résident à leur mission de Betsiamits, depuis qu'ils ont abandonné les Escoumains. Cette mission est placée sous le patronage de la Sainte-Croix.

Tout prêt de Tadoussac, en remontant la rivière Saguenay, se trouve l'Anse-à-l'Eau, où se trouvent établies un égal nombre de familles, et dont les chefs sont occupés dans les moulins ou chantiers à bois de M. Price. Cette Anse est petite, mais elle offre un bon mouillage. La population totale de ces deux petits centres, qui, à la rigueur n'en forment qu'un seul, peut être évaluée à environ 300 âmes.

Un chemin nouveau part de cet endroit et mène à l'intérieur jusqu'à la rivière Ste. Marguerite, formant une longueur de 16 milles ; il est seulement ébanché, mais en voie de parachèvement. Ce chemin sera d'un grand avantage

608
235
25.47
612.52
—
480.99

pour les colons établis sur la rivière Ste. Marguerite, et devra favoriser considérablement la colonisation du canton Albert, qui vient d'être arpenté pour cette fin. M. Rieule Bouilliane, conducteur des travaux, dit dans son rapport de 1862 que le sol par où passe ce chemin est d'excellente qualité, et que les bois sont le pin, l'épinette, le sapin, le bouleau, le cèdre et le tremble. Il ajoute que la plus grande partie des lots, le long du chemin, ont été pris, et qu'une certaine étendue a été défrichée et doit êtreensemencée au printemps de 1863.

A une très petite distance en deça de l'Anse St. Jean, sur la rivière Saguenay, se trouve le Petit Saguenay, qui n'est habité que par quelques familles, et la rivière Ste. Marguerite, sur les bords de laquelle est établie un assez bon nombre de familles, soit environ 200 âmes. C'est M. le Curé de l'Anse St. Jean qui dessert ces populations. Les terrains mis en état de culture dans ces lieux, s'élèvent à 1,247 acres. Ne possédant aucun autres renseignements sur ces endroits, je me vois forcément obligé de ne constater que l'existence de ces noyaux de population.

A l'est de Tadoussac sont les Bergeronnes, qui renferment une population d'environ 158 personnes. L'étendue des terres en culture dans Tadoussac et les Bergeronnes forme environ 1,547 acres. Si ces anciens postes sont si arriérés, il faut en accuser le manque de communication qui a existé jusqu'à ce jour, faute de laquelle les malheureux colons de ces endroits ont été longtemps obligés de porter leurs grains sur leurs dos, à travers les bois, pour se rendre au moulin. Cette population est desservie par M. le Curé des Escoumains, et la mission a pour titulaire Sainte-Zoé.

Les Escoumains, Iberville et Mille-Vaches, formant une étendue de près de 30 milles, renferment 1,029 habitants, tous canadiens-français à l'exception de douze personnes, lesquels ne possèdent toutefois qu'environ 950 acres de terre en état de labour. Les Escoumains étant devenus une paroisse régulière, quoique non encore érigée, un Prêtre y réside depuis l'année dernière. Cette paroisse a pour patron Saint-Marcellin.

Ici se termine la longue lisière des défrichements du nord du fleuve St. Laurent, commencée sur l'Outaouais, à plus de 100 milles à l'ouest de la Capitale future du Canada, formant une étendue de 565 milles de côtes.

Je ne laisserai pas ce chapitre sans ajouter un mot sur la hardiesse des canadiens-français à s'aventurer dans les parties

les plus reculées du pays, quand cette témérité ne s'exerce pas sur une bien plus grande échelle, en pays étrangers.

En effet, le recensement de 1861 nous fait connaître que parmi les missions sauvages des côtes du Labrador, partout il y a des familles canadiennes qui s'y trouvent établies.

De Portneuf à Betsiamits, distance d'environ 35 milles, se trouvent 30 canadiens et 6 autres personnes établies au milieu d'une population sauvage de 604 âmes.

De ce dernier poste aux alentours de la rivière Moisie, nouvelle distance d'environ 160 milles, on y rencontre 504 canadiens-français, 77 d'autres origines et 124 sauvages.

Cinquante-huit milles plus bas, à Shelldrake et autres lieux environnants, sont établies 1,050 personnes, dont 846 sont d'origine canadienne-française. La rivière Shelldrake est la partie de la côte de la seigneurie de Mingan où les pêcheurs se sont établis en plus grand nombre, à cause de la grande quantité de poissons divers qui fréquentent les bancs situés vis-à-vis, à une petite distance seulement du rivage, et surtout à cause de la facilité qu'ils y ont de construire leurs échafauds sur les bords du bassin formé par la rivière, où leurs embarcations sont bien abritées, et toujours à flots, suivant que le constate un document particulier.

De la baie Magpie, rivière St. Jean, et jusqu'à Nataskouane, distance de 149 milles, il y a 1,019 habitants dont 846 sont franco-canadiens, 110 appartenant à d'autres origines, et 69 sauvages.

L'Isle d'Anticosti, située à l'embouchure du fleuve St. Laurent, longue de 125 milles sur 30 dans sa plus grande largeur, renferme 67 habitants, dont 25 sont canadiens-français.

Enfin, depuis la baie Regasea jusqu'à l'Anse aux Blanches Sablons, limites du Bas-Canada à l'Est, située par les 51° 25' de latitude nord et par les 57° 10' de longitude ouest, sont établies 933 personnes, dont 463 sont d'origine canadienne-française.

Ces nombreux groupes de population franco-canadienne, éparpillés ça et là, ne sont point privés des consolations religieuses. Tout en s'occupant des intérêts spirituels des sauvages, nos missionnaires catholiques n'oublient point les enfants du pays, et leur facilitent les moyens de rester bons citoyens et fidèles observateurs de la religion qu'ils professent.

Les missions Ste. Anne (Portneuf), Assomption (Islets Jérémie), St. Joseph (Sept-Isles), et St. George (Mingan), sont placées sous les soins des RR. PP. Oblats.

La mission de Notre-Dame de Nataskouane, la Baie Rouge,

et autres endroits, sont desservis par un jeune missionnaire Canadien, M. Fournier, qui demeure au premier endroit.

La mission St. Pierre (Pointe-aux-Esquimaux), St. Martin (Blanc-Sablons), et les postes intermédiaires sont sous la charge d'un Missionnaire Canadien et de l'intrépide abbé Ternet, ancien missionnaire de cette lointaine contrée, résidant à la Pointe-aux-Esquimaux.

Il y a des Chapelles dans ces différens lieux, ainsi qu'à Maskouaro et Starnamion; mais la population ne se porte point vers ces deux derniers endroits.

Des cimetières ont été bénits aux différens lieux ci-dessus mentionnés, de même qu'à Kikapouay, au petit Mécatina, à St. Augustin et à l'Isle Brûlée.

Les inépuisables pêcheries du golfe St. Laurent, cette mine féconde, sont incontestablement destinées à devenir une des sources principales de la richesse publique. Ayant déjà touché légèrement ce sujet dans l'Introduction de ce Livre, je me bornerai seulement à faire voir les résultats généraux de cette branche d'industrie réalisés durant l'année 1860.

M. Nettle, surintendant des pêcheries du Bas-Canada, a communiqué à la *Société Historique* de Québec, en 1861, un travail remarquable sur l'état actuel de nos pêcheries du golfe.

D'après ce monsieur, il paraît que le saumon abonde dans la plupart des rivières qui se jettent dans le fleuve St. Laurent; la quantité prise en 1860 est de 4,800 quarts, évaluée à \$86,400.

La pêche de la morue se fait partout sur nos côtes, mais principalement au Labrador, et sur le côté nord du fleuve, en remontant jusqu'à Manikouagan. Cette pêche offre annuellement environ 4,700,000 quintaux, équivalant à \$10,000,000.

La pêche du hareng peut-être évaluée à 100,000 quarts, estimée à \$400,000.

La pêche du maquereau est presque toute accaparée par les américains. Elle n'a pas pleinement réussi en 1860 et l'année précédente, parce que ce poisson s'est tenu dans les eaux profondes. Cependant, on est porté à croire que la quantité prise durant l'année 1860 s'est élevée à environ 55,000 quarts, valant \$600,000.

Deux années auparavant, en 1858, cette pêche avait donné aux américains 175,000 quarts, lorsque le maquereau valait \$20 le quart. Cette quantité avait donc produit trois millions de piastres.

M. Nettle évalue à 1,000 bâtimens et 12,000 marins

américains le nombre employé annuellement à cette pêche du maquereau, et il ajoute que pas un seul bâtiment canadien n'est employé exclusivement à cette pêche.

La pêche de la baleine est accaparée tout entière par les pêcheurs de la Gaspésie. La baleine fait son apparition dans le golfe au mois de mai, et elle se tient de préférence à la pointe N. O. de l'Isle d'Anticosti et sur les battures de Mingan; il s'en prend quelquefois même jusque dans les eaux de Kamouraska. En 1860, cette pêche n'a cependant produit que 1,198 barils d'huile, donnant une valeur de \$17,970.

La pêche du loup-marin emploie chaque année 350 goélettes de Terre-neuve et du Canada. Les principales places sont les côtes du Labrador et le détroit de Belle-Isle. Quand la pêche est bonne, elle donne de 500,000 à 600,000 pièces, dont la valeur collective peut être évaluée à \$1,500,000.

M. Nettle évalue à \$37,475 le poisson frais, de tous les noms, vendus sur les marchés de Québec et Montréal.

En faisant l'addition des diverses valeurs ci-dessus mentionnées, produites par nos pêcheries, on trouvera qu'elles s'élèvent à \$12,641,845, et qu'elles ne s'éloignent guère de celles que je mentionne à la page 17 de ces *Études*, que j'avais puisées à d'autres sources.

Sur l'immense flotte occupée aux pêcheries, ce même monsieur estime qu'il n'y a guère plus que 110 bâtiments canadiens qui soient engagés dans ce commerce d'exploitation. Ces bâtiments appartiennent principalement aux Isles de la Madeleine, à Paspébiac et à Gaspé. Quelques-uns, en très petit nombre, sont de Berthier, St. Thomas, Cap St. Ignace, l'Islet, Baie St. Paul et la Malbaie. " Et, j'ai honte d'avouer, dit M. Nettle, que Québec et Montréal ne possèdent presque point de bâtiments pêcheurs. "

Jusqu'ici, les efforts des armateurs ou pêcheurs n'ont été qu'isolés et par conséquent n'ont pu produire les résultats heureux que pourrait nous donner l'espoir d'atteindre une Association qui aurait des capitaux et une bonne et sage organisation. Cependant, on voit que certaines personnes, quoiqu'avec peu de moyens, sont parvenues à se créer des richesses par cette industrie. Que serait-ce donc avec une Association ?

RÉSUMÉ.

Par l'étude que nous venons de faire des progrès de cette vaste région : il ne nous reste plus que le soin de rappeler brièvement à la mémoire du lecteur les principaux points de ces heureux développements.

Population.—En 1851, le chiffre de la population de cette région, qui embrasse cinq comtés (y compris la ville et cité de Québec), s'élevait à 93,811 habitants dont 66,314 étaient d'origine canadienne-française et 27,497 appartenaient aux autres origines, donnant aux premiers une majorité de 38,817 âmes. Le recensement de 1861 démontre qu'il y a actuellement 121,940 âmes dont 32,627 habitants sont d'origine britannique et 89,313 appartiennent à l'origine canadienne-française, offrant ainsi une majorité de 56,686 âmes en faveur de cette dernière origine.

Il résulte donc de ces calculs démonstratifs que l'élément franco-canadien a considérablement augmenté durant ces dernières dix années, puisque le chiffre de 28,129 âmes auquel s'élève l'augmentation totale de la population, donne aux franco-canadiens 22,999 âmes, tandis qu'il n'offre aux autres origines que 5,130 âmes à se diviser entre elles.

Défrichements.—Il y a dix ans, on comptait 211,811 acres de terre en état de culture ; d'après le dernier recensement il y a aujourd'hui 286,058 acres en état de labour, formant un surplus de 74,247 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années.

Récoltes.—Les récoltes de 1851 donnèrent 666,959 minots de grains et 468,385 minots de patates et navets, formant en tout 1,135,344 minots, et 35,383 tonneaux de foin. Celles de 1861 ont donné 1,102,764 minots de grains et 928,298 minots de patates et navets, formant en tout 2,031,062 minots et 45,889 tonneaux de foin. Ces chiffres démontrent donc une augmentation de 895,718 minots et 10,506 tonneaux de foin, outre les pâturages dans les deux cas.

Bétail.—Le bétail, qui figurait pour 89,974 têtes dans le recensement de 1851, s'élève aujourd'hui au chiffre de 125,549 têtes, formant ainsi une augmentation de 35,575 pièces en faveur de 1861.

Produits de l'industrie.—Parmi les principaux produits des fermes se trouvent le beurre et le sucre. En 1851, il fut préparé 321,611 lbs. de beurre et 325,229 lbs. de sucre ; le recensement de 1861 constate qu'en 1860 il a été confectionné 699,679 lbs. de beurre et 436,812 lbs. de sucre, formant un surplus en faveur de 1860 de 374,450 lbs. du premier article et 115,201 lbs. du dernier.

Richesse totale.—En faisant l'addition des sommes portées pour le compte des cinq comtés renfermés dans cette région, on verra que la richesse des habitants de cette circonscription territoriale s'élève à \$12,764,228.45 ; soit une valeur agricole exploitable de \$1,992.53½ par chaque famille de cultivateur, en sus de certaines valeurs mentionnées à la fin de la page 43.

Pour de plus amples détails, voir le tableau suivant.

TABLEAU SYNOPTIQUE démontrant les richesses de la région nord
du Fleuve et Golfe St. Laurent, d'après le recensement de 1861.

POPULATION.			
Nombre de propriétaires de biens-fond, (ville de Québec excepté)	6,406 prop.		
Habitants d'origine britannique, (la ville comprise)	32,627 âmes,		
Habitants d'origine canadienne-française,.....	89,313 "		
Population totale.....	121,940 âmes.		
PROPRIÉTÉ.			
Nombre d'acres de terres en culture,.....	286,058 acres.		
" " en bois debout,	480,228 "		
Total d'acres possédés,	766,286 acres.		
Valeur de la propriété foncière rurale,.....	\$ 8,025,976.00		
" des instruments d'agriculture.....	355,426.00		
" des voitures d'agrément, au nombre de 9,307,	229,616.00		
" du revenu des jardins et vergers.....	87,996.00		
En tout.....	\$ 9,299,014.00		
PRODUITS DES RÉCOLTES.			
Blé d'automne,.... 71 minots, évalués à \$ 1.00...	\$ 71.00		
Blé du printemps, 132,621 " " 1.25...	165,776.25		
Orge, 97,268 " " 0.70...	68,087.60		
Seigle,..... 124,499 " " 0.70...	87,149.30		
Pois,..... 65,911 " " 1.00...	65,911.00		
Avoine,..... 671,540 " " 0.34...	228,323.60		
Sarrasin,..... 9,979 " " 0.55...	5,498.24		
Blé d'inde,..... 875 " " 0.80...	700.00		
Potatoes,..... 843,931 " " 0.34...	286,936.54		
Navets,..... 84,367 " " 0.20...	16,873.40		
2,031,062 minots.			
Foin,..... 45,889 tonneaux, " 8.00...	367,112.00		
Formant en tout.	\$1,292,438.93		
PRODUITS DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.			
Sucre d'érable,.... 436,812 livres, évalué à \$ 0.08...	\$34,944.96		
Beurre 699,679 " " 0.13...	90,958.27		
Laine, 110,194 " " 0.34...	37,465.96		
Etoffe foulée,..... 66,033 aunes, " 1.00...	66,033.00		
Flanelle 64,856 " " 0.50...	32,428.00		
Toile, 59,763 " " 0.34...	20,319.42		
Filasse, chanvre, 51,137 livres " 0.16...	8,181.92		
Formant en tout.....	\$290,331.53		
PRODUITS DES PÊCHERIES.			
Morue sèche,..... 95,956 quint. évalué à \$3.00...	\$286,608.00		
Morue verte..... 3,694 quarts, " 2.50...	9,235.00		
Autre poisson, évalué à.....	25.47		
Huile de morue, 40,838 gallons, " 0.33½...	13,612.52		
Formant en tout.....	\$ 309,480.00		
BÉTAIL.			
Bœufs, Taureaux et Chevaux,.....	8,905 têtes		
Bouvillons,..... 19,743 têtes	Poulains et pouliches 1,748 "		
Vaches à lait..... 17,790 "	Moutons,..... 43,487 "		
Veaux et génisses, 16,322 "	Cochons,..... 17,554 "		
En tout.....	125,549 têtes, évaluées à	\$1,572,963.00	
Formant une richesse totale, dans les 5 comtés de la région, de	\$12,764,228.45		

la région nord
1861.

6,406 prop.

21,940 âmes.

66,286 acres.

9,299,014.00

Pour arriver à la connaissance réelle de la valeur totale des richesses du Bas-Canada, je place ici le tableau des articles insérés dans les pages du recensement de 1861, mais qui ne figurent point dans les tableaux synoptiques des diverses *Études* qui précèdent.

C'est par la réunion de ces divers groupes de chiffres que nous pourrons constater, en définitive, la part du mouvement de chacune des choses qui se rattachent à l'inventaire général des produits de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

Ville de Québec, valeur de la propriété foncière,	\$28,229,000
" Trois-Rivières, " "	1,459,952
" Montréal, " "	30,000,000
" St. Hyacinthe, " "	633,888
" St. Jean, " "	410,392
" Sorel, " "	310,938
" Sherbrooke, " "	736,230
Valeur totale,	\$61,880,400.00

1,292,438.93

MANUFACTURES, MOULINS, ETC., ETC.	Le nombre.	Revenu annuel.	Capital employé.
Moulins à farine,	450	\$2,882,730	\$2,403,350
" à farine d'avoine,	12	4,774	61,020
" à scies,	810	3,681,741	2,974,240
" à carder et à fouler,	88	90,869	150,589
" à lattes, etc.,	44	37,407	
" à planer,	7	189,700	
" à plâtre,	5	34,600	
Fabriques de drap,	47	256,401	140,150
" de coton,	3	84,600	
" de chaussures,	27	153,650	
" de meubles,	25	61,900	
" de papier,	6	265,200	
" de vaisselle,	5	25,050	
" d'instruments aratoires,	14	162,570	
" de pianos, etc.,	2	15,000	
" de machines à coudre,	2	11,300	
" d'allumettes,	3	3,600	
" d'emplois,	1	27,000	
" de balais,	1	8,000	
" biscuits,	3	102,929	
" de voitures pour che- mins de fer,	1	120,000	

\$290,331.53

309,480.99

1,572,963.00

2,764,228.45

Manufacture de verre,.....	1	25,000	
" de tabac,.....	13	262,050	
" d'huile,.....	6	110,550	
" de haches, etc.,.....	7	40,100	
" de voitures,.....	66	220,791	
" de seaux,.....	8	22,490	
" de savon et chandelle,	14	385,496	
" de râteau,.....	2	1,000	
" de clous,.....	6	301,000	
" de briques,.....	25	253,270	
" de marbre,.....	5	39,200	
" de brosse,.....	1	3,200	
Tanneries,.....	214	1,007,377	705,015
Fonderies,.....	60	483,380	380,070
" de poêles,.....	1	25,000	
" de cuivre,.....	2	141,000	
Distilleries,.....	5	229,511	236,800
Brasseries,.....	16	138,146	167,900
Corderies,.....	5	101,500	
Potasseries et perlalleries,.....	98	121,055	
Tonelleries,.....	13	65,300	
Sellerie,.....	17	49,100	
Chapellerie,.....	6	28,000	
Chantiers de navires,.....	7	352,350	
Autres fabriques et usines,.....	13	22,170	
Valeur du Capital employé, (1).....			\$7,219,134.00

PRODUITS AGRICOLES.

Fourrages. { Paille,.....	67,271	tonneaux, évalué à \$201,813.00
" { Pesa,.....	7,168	" " 10,752.00
Mil et Treille,.....	33,954	minots, " 67,908.00
Carottes,.....	293,067	" " 58,613.40
Betteraves,.....	207,256	" " 41,451.20
Fèves,.....	21,384	" " 32,076.00
Houblon,.....	53,387	livres, " 10,677.40
Formant en tout,.....		\$ 423,291.00

MINÉRAUX.

Minéral de cuivre,.....	3,293	tonneaux, évalué à \$ 162,179.00
" fer,.....	7,877	" " 5,390.00
Valeur totale,.....		\$ 167,569.00

(1) Il est regrettable d'ignorer ainsi le chiffre réel du capital employé dans les manufactures. Je dis ignorer, puisque sur le nombre de plus de cinquante genres d'établissements différents on ne voit que neuf genres qui y soient l'objet de renseignements et bien imparfaitement encore pour ne pas dire souvent absurdes; par exemple l'industrie de la construction des navires ne figure que pour sept chantiers, dans la liste totale, tandis que la seule ville de Québec n'en renferme pas moins que vingt, en pleine organisation, produisant chaque année pour une valeur de huit à neuf cents mille piastres. Nos statistiques publiques, surtout pour le Bas-Canada, sont une espèce de calomnie contre notre pays.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES, ETC.

545

PRODUITS DES PÊCHERIES.

Morne sèche,.....	8,994 quintaux, évalué à \$	26,982.00
" verte,.....	22,884 quarts, "	57,210.00
Poisson vendu frais,.....	15,265 livres, "	381.62
Valant en tout,.....		\$ 84,573.62

ANIMAUX ABATTUS.

Eœufs, en quarts de 200 lbs.,	67 054 quarts, évalué à \$	637,013.00
Lard, "	196,598 " "	2,752,372.00
En tout,.....		\$3,389,385.00

DIVERS.

Fromage,.....	686,297 livres, évalué à \$	68,629.70
Cidre,.....	21,011 gallons, "	8,404.40
Voitures de louage,.....	7,913 voitures, "	192,867.00
Formant ensemble,.....		\$ 269,901.10

\$7,219,134.00

\$ 423,291.00

\$ 167,569.00

employé dans
s de cinquante
y soient l'objet
as dire souvent
s ne figure que
de Québec n'en
t chaque année
ques publiques,
notre pays.

GRAND TABLEAU

DÉMONSTRANT L'ÉTAT ACTUEL DE LA POPULATION ET LES RESSOURCES PRODUCTI-
VES DU BAS-CANADA, D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1861, ÉTANT LE
RÉSUMÉ DES TABLEAUX SYNOPTIQUES QUI PRÉCÈDENT.

POPULATION.

La population du Bas-Canada est ainsi composée :

Anglais et Gallois.....	13,139 âmes.	
Ecossais.....	13,160 "	
Irlandais.....	50,192 "	
Américains.....	13,641 "	
Divers.....	4,962 "	
Parlant l'anglais (nés dans le pays),.....	167,578 "	
Total de la population britannique.....		262,672 âmes.
Canadiens-français.....	847,320 "	
Français.....	672 "	
Total des canadiens-français.....		847,992 "
Plaçant la population totale à.....		1,110,664 âmes.

Les croyances religieuses se divisent ainsi :

Eglise de Rome.....	942,724 âmes.
" d'Angleterre.....	63,322 "
" Presbytérienne.....	43,607 "
" Méthodiste.....	30,582 "
Autres croyances.....	30,429 "
	1,110,664 âmes.

Cette population habite les deux rives du fleuve St. Laurent
comme suit :

Au sud du fleuve (37 comtés).....	597,788 hab.
Au nord du fleuve (23 comtés),.....	253,415 "
Total de la population rurale.....	951,203 hab.
Ville de Québec (au nord du fleuve).	63,080 "
" " Trois-Rivières.....	6,058 "
" " Montréal.....	90,323 "
Total de la population urbaine.	159,461 "
Grand total, comme ci-dessus.....	1,110,664 hab.

Le défrichement des terres ayant pris de grands développements durant ces dernières dix années, voici comment se classent ces progrès :

Acres ensemencés.....	2,928,133 acres.	
" en pâturages.....	1,842,685 "	
" en jardins, etc.....	33,417 "	
Total en culture.....		4,804,235 acres.
Acres en bois debout.....		5,571,183 "
Formant un total d'acres possédés de.....		10,375,418 acres,
suiuant que le constate le recensement de 1861. Ajoutons à cela l'étendue des terrains des seigneuries non concédées, omis dans ce recensement, soit.....	7,000,082 "	
On arrive à un grand total d'acres possédés de		<u>17,375,500 acres.</u>

La valeur de la propriété foncière du Bas-Canada se résume ainsi :

Propriété urbaine.....	\$ 61,880,400.00
" rurale.....	171,513,069.00
Valeur totale.....	\$233,393,469.00

A cette valeur il convient d'ajouter celle des instruments et machines servant à l'agriculture, qui forment un item très important de la richesse d'un pays, ainsi que les capitaux employés dans l'industrie, savoir :

Valeur des instruments d'agriculture..	\$7,357,202.00
" des voitures d'agrément, au nombre de.....	150,833, 3,771,795.00
" " voitures de louage, au nombre de.....	7,913, 192,867 00
Capital employé dans les pêcheries.....	699,535 00
" " dans les manufactures, etc....	7,219,134.00
Valeur totale.....	\$ 19,240,533.00

Le bétail, cette grande richesse du cultivateur, est ainsi classé :

Bœufs, taureaux et bou-		
villons.....	200,991 têtes	} Valent \$ 10,878,301.00
Vaches laitières.....	328,370 "	
Vaux et génisses.....	287,611 "	
Chevaux, au-dessus de 3 ans.....	185,097 "	
Poulains et pouliches...	63,418 "	} " \$ 14,903,497.00
Moutons.....	682,829 "	
Cochons.....	286,400 "	

Nombre de têtes.....	2,034,716	Valeur totale.....	\$ 25,781,798 00
En tout			<u>\$278,415,800.00</u>

PRODUITS AGRICOLES.

La quantité et la valeur des produits récoltés ou manufacturés ont été comme suit :

Valeur du revenu des jardins et vergers,	\$ 884,659.00
Blé d'automne, ... 65,630 minots, évalué à \$1.00	65,630.00
Blé de printemps, 2,588,724 " "	1.25 3,235,905.00
Orge, 2,231,674 " "	0.70 1,597,171.80
Seigle, 844,192 " "	0.70 630,934.40
Pois, 2,643,777 " "	1.00 2,648,777.00
Avoine, 17,551,296 " "	0.34 5,967,440.64
Sarrasin, 1,250,025 " "	0.55 687,513.75
Blé d'inde, 334,861 " "	0.80 267,888.80

Total du grain, 27,565,179 minots.

Patates, 12,770,471 " "	0.34 4,345,360.14
Navets, 892,434 " "	0.20 178,486.80
Carottes, 293,067 " "	0.20 58,613.40
Fèves, 21,384 " "	1.50 32,076.00
Betteraves, 207,256 " "	0.20 41,451.20

Total des légum. 14,184,612

En tout, 41,749,791 minots.

Nil et trèfle, 33,954 " "	2.00 67,908.00
Houblon, 52,387 livres, " "	0.20 10,677.40
Fourrages {	Foin, 689,977 tonneaux " 8.00 5,519,816.00
	Paille 67,271 " " 3.00 201,813.00
	Pesa, 7,168 " " 1.50 10,752.00

Valeur totale des récoltes, \$ 26,452,874.33

PRODUITS DE L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.

Sucre d'érable... 9,325,147 livres, évalué à \$0.08	\$746,011.76
Cidre, 21,011 gallons, " "	0.40 8,404.40
Beurre, 15,906,949 livres, " "	0.13 2,067,903.37
Fromage, 686,297 " "	0.10 68,629.70
Laine, 1,967,388 " "	0.34 668,911.92
Etoffe foulée.... 897,191 verges " "	1.00 897,191
Flanelle, 1,231,975 " "	0.50 615,987.50
To le, 1,021,443 " "	0.34 347,290.62
Filasse et chanvre, 975,827 livres, " "	0.16 156,132.32

Valeur totale de l'industrie, \$ 5,576,462.59

MINÉRAUX.

Minéral de cuivre, 3,293 tonneaux, évalué à \$	162,179.00
" fer, 17,877 " "	5,399.00
Formant en tout,	\$ 167,569.00

A porter à l'autre page, \$ 32,196,905.92

Montant rapporté de l'autre page \$ 22,196,905.92

PRODUITS DES PÊCHERIES.

Morue sèche,...	230,453 quintaux, évalué à \$3.00	\$691,359 00
Morue verte,...	139,558 quarts " 2.50	348,894.00
Poisson vendu		
frais.....	413,482 livres, " 0.02½	10,337 05
Huile de Morue	152,196 gallons, " 0.33½	50,733.72
" de loup-		
marin,.....	20,674 " " 0.40	8,476.00
Pelletteries évaluées à.....		3,390.00
Valeur totale des pêcheries,.....		\$ 1,113,189 77

ANIMAUX ABATTUS.

Beufs, en qts. de 200 lbs.	67,054 qts. évalué à...\$	637,013.00
Lard, " " "	196,593 " " 2,752,372.00	
Valeur totale,.....		\$ 3,389,385.00

Grand total des produits récoltés ou manufacturés en 1860..... \$ 36,699,480.69

En ajoutant ensemble la valeur de la propriété foncière et autres items insérés à la page 547, s'élevant à la somme de... \$273,415,800.00

On arrive à une richesse totale possédée de..... \$315,115,280.69

Dans ce chiffre considérable de richesses, qui équivalent à environ \$234.60 par chaque personne, répartie également sur toute la population du Bas-Canada, n'est point comprise la majeure partie de la valeur des navires construits à Québec, s'élevant pour l'année 1860 à la somme de \$749,268, ni l'exportation du bois de construction et des alcalis, manufacturés durant la même année, formant une valeur de 11 millions 12,263 piastres, ainsi que le revenu annuel des usines et manufactures, qui s'élève à 12 millions 647,048 piastres pour l'année 1860, et autres sommes moins élevées.

A l'égard de la valeur de la propriété foncière, il ne faut pas perdre de vue, non plus, qu'elle est d'au moins un tiers plus élevée qu'elle ne paraît dans les pages du recensement et dans celles de ces *Etudes*.

—o—o—o—

Après avoir signalé le mouvement de la population, l'état actuel de la propriété, la valeur des produits agricoles et de l'industrie, il est donc convenable de faire la comparaison de ces développements avec ceux d'une période antérieure, afin de voir en quoi ils ont augmenté ou diminué.

manufac-

3,452,874 33

5,576,462.59

167,569.00

2,196,905.92

Pour arriver à ce but, et intéresser l'attention des hommes d'études, je vais mettre sous les yeux du lecteur le tableau comparé des progrès mentionnés dans les recensements de 1851 et 1861, et placer dans une colonne séparée la part de progrès réalisée.

TABLEAU COMPARATIF du mouvement de la population, de la quantité et de la valeur de la propriété foncière, des produits récoltés et manufacturés, etc. etc., d'après les recensements de 1851 et 1861.

	1851.	1861.	Augmentation en 1861.
POPULATION.			
<i>Origines.</i> —Angleterre et Pays de Galles,	11,230 âms.	13,139 âms.	1,909 âms.
Ecosse,	14,565 "	13,160 "	(Dim. 1,405) "
Irlande,	51,499 "	50,192 "	(Dim. 1,307) "
Etats-Unis,	12,482 "	13,641 "	1,159 "
France,	359 "	672 "	313 "
Autres lieux,	5,036 "	5,152 "	116 "
Sauvages,	4,058 "	4,876 "	818 "
Parlant l'anglais (nés dans le pays).....	121,504 "	162,512 "	41,008 "
Canadiens-Français ..	669,528 "	847,320 "	177,792 "
Population totale...	890,261 âms.	1,110,664 âms.	220,403 âms.
<i>Religions.</i> —Nombre des Catholiques	746,866 "	942,724 "	195,858 "
Nombre des Protestants,	143,395 "	167,940 "	24,545 "
Totaux,	890,261 âms.	1,110,664 âms.	220,403 âms.
Le nombre des Propriétaires ou Occupants de terres s'élève à..	35,813	105,671	9,858 pro.
PROPRIÉTÉ.			
Nombre d'acres ensemencés,	2,072,341 acr.	2,928,133 acr.	855,792 acr.
" en pâturages,	1,502,697 "	1,842,685 "	339,988 "
" en jardins,	30,129 "	33,417 "	3,288 "
Total en culture,	3,605,167 acr.	4,804,235 acr.	1,199,068 acr.
Acres en bois debout,	4,508,241 "	5,571,183 "	1,062,942 "
Grand total possédé,	8,113,408 acr.	10,375,418 acr.	2,262,010 acr.

MOULINS, MANUFACTURES, ETC.	1851.			1861.		
	Le nombre.	Revenu Annuel.	Capital employé.	Le nombre.	Revenu Annuel.	Capital employé.
Moulins à farine,.....	541	\$142,704	\$1,249,740	450	\$ 2,882,730	\$2,403,350
“ à farine d'avoine,.....	8	806	10,500	12	4,774	61,020
“ à scies,.....	1,068	187,276	1,310,188	810	3,681,741	2,974,240
“ carder et à fouler,.....	193	33,168	169,700	88	90,869	150,589
“ à lattes, etc.....	1			44	37,407	
“ à planer,.....	4			7	189,700	
“ à plâtre,.....	2			5	34,600	
Fabriques de drap,.....	18	12,400	79,600	47	256,401	140,150
“ de coton,.....	1	25,000		3	84,690	
“ de chaussures,.....	1	180,000		27	153,650	
“ de meubles,.....				25	61,900	
“ de papier,.....	5	68,000	6,000	6	265,200	
“ de vaisselle,.....	8			5	25,050	
“ d'instruments ara- toires,.....				14	162,570	
“ de pianos, etc.....				2	15,000	
“ machines à coudre.....				2	11,300	
“ d'allumettes,.....				3	3,600	
“ d'empois,.....	2			1	27,000	
“ de ballais,.....				1	8,000	
“ de biscuits,.....				3	102,926	
“ pour voies ferrées.....				1	120,000	
Manuf. de verre,.....	2		44,000	1	25,000	
“ de tabac,.....	1		100,000	13	262,050	
“ d'huile,.....	7			6	110,550	
“ de haches, etc.....	6			7	40,100	
“ de voitures, etc.....				66	220,791	
“ de seaux,.....	6			8	22,490	
“ de savon, etc.....	9	41,000		14	385,496	
“ de rateaux,.....	1			2	1,000	
“ de clous,.....	4			6	301,000	
“ de briques,.....				25	253,270	
“ de marbles,.....				5	39,200	
“ de broches,.....				1	3,200	
Tanneries,.....	204	103,720	102,662	214	1,007,377	705,015
Fonderies,.....	38	45,200	63,300	60	483,386	380,070
“ de poêles,.....				1	25,000	
“ de cuivre,.....				2	141,000	
Distilleries,.....	7	9,900	13,400	5	229,511	236,800
Brasseries,.....	13	8,900	4,200	16	138,146	167,900
Corderies,.....	3	500		5	101,500	
Potasseries et perlaserries,.....	186	10,400		98	121,051	
Tonelleries,.....				13	65,300	
Sellerie,.....				17	49,100	
Chapellerie,.....	3			6	28,000	
Chantiers de marines,.....	12			7	352,350	
Autres fabriques, etc.....	16			13	22,170	
Total		\$868,968	\$3,153,290		\$12,647,048	\$7,219,134

	1851.	1861.	Augmentation en 1861
DÉTAIL.			
Taureaux, bœufs et bou-			
villons,	112,128 tête.	200,991 tête.	88,863 têtes.
Vaches laitières,	295,552 "	328,370 "	32,818 "
Veaux et génisses,	183,972 "	287,611 "	103,639 "
Chevaux de tout âge,	184,020 "	248,515 "	63,895 "
Moutons,	647,465 "	682,829 "	35,364 "
Cochons,	257,794 "	286,400 "	28,606 "
Nombre de pièces..	1,681,531	2,034,716	353,185 têtes.
ANIMAUX ABATTUS.			
Bœufs, en quarts de 200			
livres,	43,031 qts.	67,054 qts.	24,023 qts.
Lard,	161,257 "	196,598 "	35,341 "
Total,	204,288 qts	263,652 qts	59,364 qts.
RÉCOLTES.			
Blé d'automne,	3,073,943 min.	(65,630 min.)	(Dim. 410,589) min.
Blé du printemps,		{2,588,724 "}	
Orge,	494,766 "	2,281,674 "	1,786,908 "
Seigle,	325,422 "	844,192 "	518,770 "
Pois,	1,415,806 "	2,648,777 "	1,232,971 "
Avoine,	8,977,380 "	17,551,296 "	8,573,916 "
Sarrasin,	532,412 "	1,250,025 "	717,613 "
Blé-d'inde,	401,284 "	334,851 "	(Dim. 66,423) "
Total du grains,	15,221,013 min	27,565,179 min	12,344,166 min.
Patates,	4,424,016 "	12,770,471 "	8,346,455 "
Navets,	331,250 "	892,434 "	558,184 "
Carottes,	81,635 "	293,067 "	211,362 "
Fèves,	22,860 "	21,384 "	(Dim. 1,476) "
Betteraves,	110,126 "	207,256 "	97,130 "
Total des légumes, ..	4,972,937 "	14,184,612 "	9,211,675. "
En tout,	20,193,950 min.	41,749,791 min	21,555,841 min.
Mil et trèfle,	19,073 min	33,954 min.	14,881 "
Houblon,	145,735 lbs	53,387 lbs	(Dim. 92,348) lbs.
Fourrages { Foin,	755,579 ton	689,977 ton.	(Dim. 65,602) ton.
{ Paille,		67,271 "	
{ Pesa,		7,168 "	

INDU

Sucr
Cidro
Beur
From
Laine
Etoff
Flanc
Toile
Filas

VALE

Valeu
pée
Valeu
urb
Valeu
d'ag
Valeu
gré
Valeu
dan
Valeu
dan
Valeu
Valeu
Valeu
che
Valeu
vin
Valeu
colt
Valeu
mes

V
Note
dans le
mative
de mie
diverse

ation en 1861

	1851.	1861.	Augmentation en 1861.
INDUSTRIE DOMESTIQUE.			
88,863 têtes.	Sucre d'érable,..... 6,067,542 lbs.	9,325,147 lbs.	3,257,605 lbs.
32,818 "	Cidre,..... 43,692 gal.	21,011 gal.	(Dim. 22,681) gal.
103,639 "	Beurre,..... 9,610,036 lbs.	15,906,949 lbs.	6,296,913 lbs.
63,895 "	Fromage,..... 764,304 "	686,297 "	(Dim. 78,007) "
35,364 "	Laine,..... 1,428,783 "	1,967,388 "	538,605 "
28,606 "	Etoffe foulée,..... 746,532 ver.	897,191 ver.	150,659 ver.
	Flanelle,..... 856,445 "	1,231,975 "	375,530 "
	Toile,..... 929,249 "	1,021,443 "	92,194 "
353,185 têtes.	Filasse et chanvre,..... 1,189,018 lbs.	975,827 "	(Dim. 213,191) lbs.
VALEUR DES OBJETS SUS- MENTIONNÉS.			
24,023 qts.	Valeur des terres occu- pées,..... \$116,832,632	\$171,513,069	\$54,680,437
35,341 "	Valeur de la propriété urbaine, (*)..... 50,000,000	61,880,400	11,880,400
59,364 qts.	Valeur des instruments d'agriculture, (*)..... 5,000,000	7,357,202	2,357,202
	Valeur des voitures d'a- grément et de louage * 3,000,000	3,964,662	964,662
	Valeur du capital employé dans les pêcheries, (*) 400,000	693,535	293,535
419,589) min.	Valeur du capital employé dans les moulins, etc... 3,153,291	7,219,134	4,065,844
786,908 "	Valeur du bétail,..... 19 256,732	25,781,798	6,525,066
518,770 "	Valeur des animaux tués. 2,651,180	3,389,385	738,205
232,971 "	Valeur du revenu des pé- cheries,..... 249,297	1,113,189	863,892
573,916 "	Valeur du produit des rivers..... 86,764	167,569	80,805
717,613 "	Valeur du produit des ré- coltes,..... 15,774,722	26,452,874	10,678,152
66,423) "	Valeur de l'industrie do- mestique,..... 2,714,012	5,576,462	2,862,450
2,344,166 min.	Valeur totale,..... \$219,118,630	\$315,115,280	\$95,996,650
3,346,455 "			
558,184 "			
211,382 "			
1,476) "			
97,130 "			
211,675. "			
555,841 min.			
14,881 "			
92,348) lbs.			
65,602) ton.			

Note.—Les items marqués d'une astérisque (*), ne se trouvent point insérés dans le recensement de 1851. Cependant, j'ai cru devoir placer aussi approximativement que possible la valeur de ces objets, dans la colonne de 1851, afin de mieux faire juger l'ensemble de la marche importante du développement des diverses branches de nos ressources productives.

Ma

J'av
colonne
que je
donner
brochu

J'av
nombre
chaque
ressour
lignées

Il au
et plus
de la
sympat
n'ai pu
gation

CONCLUSION.

I

AU LECTEUR.

Ma tâche achève !

J'avais d'abord conçu l'idée de publier cet *Essai* dans les colonnes d'un journal ; mais le sujet m'offrait tant de matériaux, que je dus céder à la nécessité d'en étendre le cadre et de lui donner une forme moins ép'émère, en adoptant celle de la brochure.

J'avoue que le sujet est lourd, étouffant, pour le plus grand nombre des lecteurs, puisqu'il nécessite à chaque comté, à chaque paroisse ou canton, une appréciation distincte de leurs ressources, appuyé de nombreux calculs et d'interminables lignées de chiffres qui fatiguent et lassent les yeux et l'esprit.

Il aurait aussi fallu, je le sais, une plume plus vigoureuse et plus féconde pour donner de l'impulsion à l'œuvre si chère de la colonisation, et réveiller en sa faveur de nouvelles sympathies : c'est un écueil que je connaissais, mais que je n'ai pu éviter sous les circonstances, m'étant cru dans l'obligation de prendre l'initiative.

Tel qu'il est, cependant, j'ai l'espoir que ce travail a pu faire connaître exactement l'état actuel de la colonisation du Bas-Canada : cette question si bien comprise aujourd'hui et qui préoccupe à si juste titre l'esprit public, au point qu'elle est devenue pour tous, gouvernants et gouvernés, une œuvre toute nationale ; et que ces *Etudes* seront pour les personnes qui veulent s'établir sur des terres un *Guide* fidèle qu'elles pourront consulter dans l'occurrence.

J'offre ici publiquement le tribut de ma plus vive reconnaissance à MM. les abbés Ed. Langevin, J. H. Lottinville, L. T. Moreau et J. L. O'Connor, Secrétaires des Diocèses respectifs de Québec, Trois-Rivières, St. Hyacinthe et Outaouais, pour l'empressement avec lequel ces messieurs m'ont honoré de leurs précieux concours pour rendre ce livre plus riche en détails et par là plus digne de la cause que j'ai entreprise de servir et de défendre. Je remercie également plusieurs autres amis de la colonisation pour leur part de dévouement sérieux et de bonne volonté dans mes recherches, surtout les messieurs de bureau des Statistiques, qui m'ont si puissamment favorisé par l'envoi des documents dont j'ai eu besoin, ainsi que M. Andrew Russell, assistant-commissaire des Terres de la Couronne.

Je dois également offrir mes plus vifs remerciements à M. E. Taché, de même Département, pour sa bienveillante co-opération en faveur de cet ouvrage, ayant fourni gratuitement le dessin des cartes introduites dans ce livre.

Ce zélé concours, dans tous les rangs et positions, m'a révélé, une fois de plus, qu'il se rencontrent partout d'infatigables et ardents zélateurs qui sont toujours prêts à soutenir énergiquement les œuvres utiles, quand les circonstances le réclament.

Je dois à la mémoire de feu M. Bontillier, Inspecteur des chemins de colonisation du Bas-Canada, de rappeler ici combien j'ai amplement profité des importantes réflexions de cet homme, dont la carrière entière a été presque une

succès
de la c

J'ajo
patriot
mains
ment e
admini
dont je

Je ne
cette b
sation,
risques

Oblig
que j'a
préveni
plus f
peuvent

SUR L'EX

Tand
nos voi
des joui
s'agran

succession continue de services rendus à la cause de la colonisation.

J'ajouterai, avec bonheur, que cette importante tutelle de patriotisme et de mérites ne pouvait échoir en de meilleures mains que celles de M. le Dr. de la Bruyère, dont le dévouement est singulièrement fortifié par de longues et laborieuses administrations faites sous la direction du regretté citoyen dont je viens de parler.

Je ne veux pas non plus oublier le bienveillant éditeur de cette brochure qui, plein d'ardeur pour la cause de la colonisation, s'est chargé du soin de faire cette publication à ses frais, risques et périls.

Obligé de livrer à l'imprimerie au jour le jour, et à mesure que j'avais, le manuscrit de cette Esquisse, je dois prévenir le lecteur de cette circonstance afin qu'il me pardonne plus facilement les déficiences et les répétitions qui peuvent se rencontrer dans l'ouvrage.

II

DERNIER COUP-D'ŒIL

SUR L'ENSEMBLE DES DÉVELOPPEMENTS GÉNÉRAUX DU BAS-CANADA,
DEPUIS DIX ANS.

§ 1.—POPULATION.

Tandis que le génie de la discorde sème la guerre civile chez nos voisins, et leur fait expier dans le sang le culte exclusif des jouissances matérielles, le peuple Canadien se développe et s'agrandit d'une manière étonnante.

Suivant que le constate le recensement de 1851, le Bas-Canada comptait alors une population de 890,261 habitants, dont 220,733 étaient d'origine britannique et 669,528 d'origine canadienne-française. D'après le dernier recensement, on porte aujourd'hui le chiffre de cette population à 1,110,664 âmes, dont 263,344 habitants appartiennent aux diverses origines britanniques et 847,320 sont franco-canadiens.

Ces calculs déterminent donc que le Bas-Canada seul a vu sa population augmenter en dix ans de 220,403 âmes, soit environ 25 par cent, dont 42,611 personnes appartiennent aux origines étrangères et 177,792 sont canadiennes-françaises. Résultats magnifiques, puisque ces développements ont surgi sans l'appui d'aucune immigration étrangère, laquelle généralement se fixe dans la partie supérieure de la province.

Il y a dix ans, on portait le nombre des occupants de terres à 95,813, dont 14,477 propriétaires occupaient des circuits ou lopins de terre d'une étendue moindre que dix acres; aujourd'hui, le chiffre des occupants de terre s'élève à 105,671 dont 6,822 seulement possèdent des circuits ayant moins que dix acres. Ces faits constatent assez les développements de la colonisation, puisque le nombre des familles établies sur les emplacements a diminué de plus de la moitié, et que le chiffre total des nouveaux occupants de terre s'est accru de 9,858 durant ces dernières dix années.

Sous le rapport des croyances religieuses la population du Bas-Canada offre aussi le spectacle d'un accroissement tout particulier, et qui démontre que le catholicisme, qui ne connaît pas de frontières, révèle par plusieurs indices les desseins de la Providence sur ce pays, laquelle, d'ailleurs, n'a cessé de veiller sur nos destinées.

En 1851, les diverses croyances religieuses protestantes comptaient ensemble 143,395 adhérents, et le catholicisme 746,866 fidèles; le recensement de 1861 démontre qu'il y a aujourd'hui 167,940 protestants et 942,724 catholiques dans le Bas-Canada, ce qui forme une augmentation depuis dix ans

de 195,858 catholiques et 24,545 protestants, correspondant au chiffre total de l'accroissement ci-dessus mentionné.

§ 2.—DÉFRICHEMENTS ET RÉCOLTES.

En 1851, on comptait dans le Bas-Canada 3,605,167 acres de terre en état de culture dont 2,072,341 acres avaient étéensemencés et avaient produit 15 millions 221,013 minots de grains et 4 millions 972,937 minots de patates et légumes, formant en tout 20 millions 193,950 minots et 755,579 tonneaux de foin.

Le recensement de 1861 démontre qu'il y a actuellement 4,804,235 acres de terre en labour dont 2,928,133 acres ont étéensemencés et ont produit 27 millions 565,179 minots de grains et 14 millions 184,612 minots de patates et légumes, en 1860, formant une récolte totale de 41 millions 749,791 minots et 689,977 tonneaux de foin.

Ces statistiques constatent donc une augmentation de 1,199,068 acres de terre nouvelle préparés durant ces dernières dix années, ayant produit un surplus dans les récoltes de 12 millions 344,166 minots de grains et 9 millions 211,675 minots de patates et légumes, formant un total de 21 millions 555,841 minots. Quant à la culture du foin, il y a eu une diminution dans le rendement de 65,602 tonneaux, par suite de l'extension que prend la culture des légumes pour la nourriture du bétail, et aussi pour d'autres causes qu'il n'entre point dans mon sujet de développer.

Il y a dix ans, on estimait la valeur de la propriété foncière rurale du Bas-Canada à 116 millions 832,632 piastres, égale à une valeur moyenne par terre de \$1,228 ; aujourd'hui cette valeur s'élève à 171 millions 513,069 piastres, à part les villes, soit environ \$1,623 par chaque terre ; formant ainsi une augmentation de 54 millions 680,437 piastres.

La valeur récoltée des grains, patates et foin, s'élevait à 15 millions 774,722 piastres, en 1851 ; aujourd'hui cette valeur

est portée à 26 millions 452,874 piastres; offrant ainsi un accroissement de richesses de 10 millions 678,152 piastres.

En attendant que le Canada prenne en population et en richesse agricole le rang que l'avenir lui réserve parmi les pays civilisés, constatons qu'il le possède en ce qui regarde les voies ferrées, puisque déjà il est placé au huitième rang dans l'échelle du progrès des peuples, figurant même avant l'Ecosse, l'Espagne, l'Irlande, la Russie, la Belgique et l'Italie.

§ 3.—ÉTAIL ET INDUSTRIE.

Le bétail a aussi subi une grande augmentation depuis dix ans, surtout sous le rapport du perfectionnement des races.

En 1851, le chiffre du bétail s'élevait à 1,681,531 têtes, évaluées à 19 millions 256,732 piastres; aujourd'hui il s'élève à 2,034,716 pièces, estimé à 25 millions 781,798 piastres, formant un surplus de 353,185 têtes et une augmentation en valeur de 6 millions 525,066 piastres.

On voit avec bonheur que le Bas-Canada possède des échantillons très remarquables de chacune des races d'animaux, surtout depuis la création de la Chambre d'Agriculture dont la mission est de prendre en main cette cause vitale pour le pays.

L'industrie domestique s'est également bien développée. En 1851, on évaluait à 2 millions 714,012 piastres la valeur des produits manufacturés dans les fermes; aujourd'hui cette valeur a augmenté jusqu'à 5 millions 576,462 piastres, formant un surplus de 2 millions 862,450 piastres. C'est surtout le beurre, le sucre et les tissus qui ont le plus progressé.

La viande d'abattoir, qui valait 2 millions 651,180 piastres, en 1851, s'élève aujourd'hui à la somme de 3 millions 389,385 piastres, offrant ainsi une augmentation de \$738,205.

Tel est en peu de mots, l'ensemble de ces quelques dévelop-

pem
réca

Valen
(les
Va'len
res,
Valen
Valen
Valen
usin

Nombr
"

Nombr
etc.)
Nombr
etc.,

Pou
sation,
quelqu
aider à

1°.—
mesure
est l'ou
tons, d

pements, depuis dix ans, et dont les principales valeurs se récapitulaient comme suit :

	En 1851.	En 1861.
Valeur de la propriété foncière du Bas-Canada, (les villes comprises).....	\$166,832,632	\$233,393,469
Valeur des instruments d'agriculture, voitures, etc.....	8,000,000	11,321,864
Valeur du bétail, animaux tués, etc.....	21,907,912	29,171,183
Valeur des récoltes, produits de l'industrie, etc.	18,488,734	32,029,336
Valeur du revenu des pêcheries, moulins et usines,.....	1,205,029	13,927,806
En tout.....	<u>\$216,434,307</u>	<u>\$319,843,658</u>

Nombre d'acres de terre en culture, en 1851,.. 3,605,167 acr.
 " " en 1861,.. 4,804,235 "

Augmentation en 1861,..... 1,199,068 acr.

Nombre de minots récoltés, (y compris le mil, etc.) en 1851,..... 20,213,023 min.

Nombre de minots récoltés (y compris le mil, etc.) en 1861,..... 41,783,745 "

Augmentation en 1861,..... 21,570,722 min.

III

DE L'AVENIR DE LA COLONISATION.

(PLAN SOMMAIRE ET PRATIQUE.)

Pour compléter toute ma pensée sur l'œuvre de la colonisation, en terminant, je crois devoir présenter au lecteur les quelques réflexions qui vont suivre, et que je crois propres à aider à l'avancement de cette grande cause.

1°.—*De l'ouverture des Chemins.*—La première et principale mesure qui doit assurer à la colonisation son plein succès, est l'ouverture de grands chemins passant à travers les cantons, dans les différents endroits où il y a de bonnes terres à

coloniser et un surplus de population aux alentours pour en profiter.

Le gouvernement et la législature du pays réparent noblement sur ce point depuis quelques années la négligence ou la mauvaise volonté d'une autre époque, et font preuve d'un véritable patriotisme en s'occupant aussi sérieusement de l'avenir de la jeunesse du pays et de la colonisation de nos vastes forêts.

A travers le dénigrement et les dissensions malheureuses qui naissent entre les hommes politiques de nos jours, difficultés d'autant plus regrettables que le Canada n'aurait pas un seul homme à perdre si tous voulaient sincèrement le bonheur du pays avant tout, sachons reconnaître dans tous les rangs les bienfaiteurs de l'importante cause de la colonisation. Environ 614 lieues de chemins ont été ouverts à la colonisation, ou réparés, depuis 1853, dans le Bas-Canada, à part les routes ouvertes par le Département des Travaux-Publics.

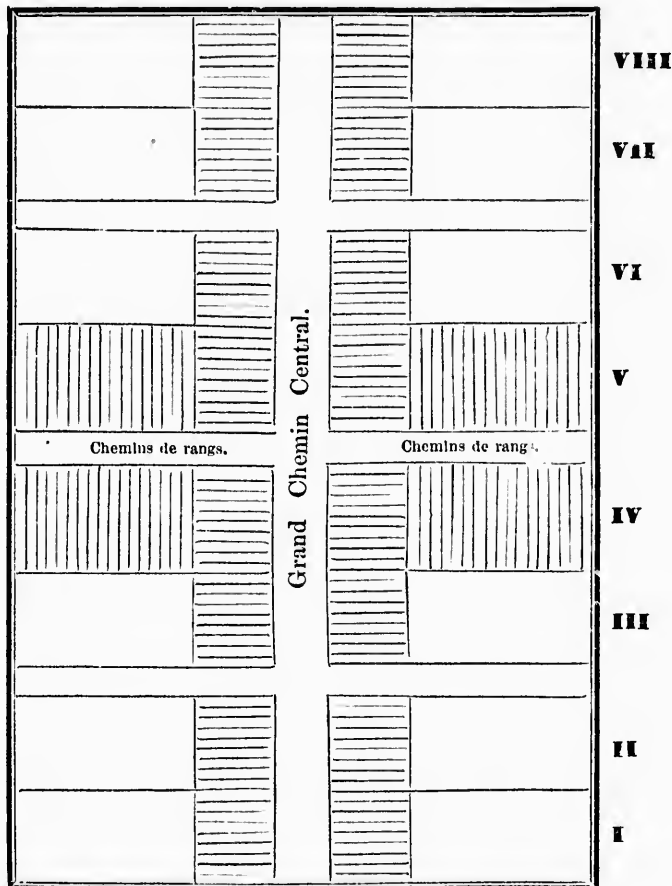
Voici la part que chacune des administrations qui se sont succédées depuis dix ans a dans ce grand mouvement.

	<i>Milles ouverts.</i>	<i>Sommes dépensées.</i>
1853-54.—Ministère McNab-Morin,.....	342½	\$120,000
1855 " McNab-Taché,.....	242	• 49,357
1856 " Taché-MacDonald	179	45,427
1857 " Macdonald-Cartier	276½	53,240
1858 " Cartier-Macdonald	110½	48,764
1859 " " "	133½	28,652
1860 " " "	174½	50,060
1861 " " "	176½	46,000
1862 " Macdonald-Sicotte	309½	94,495
Total des dix années.....	1,843½ milles.	\$535,995

Ajoutons, qu'à part les grands chemins conduisant à l'intérieur, il serait utile de choisir les cantons les plus propices à une prompt colonisation pour les sillonner davantage par de petits chemins de rangs, de 12 à 14 pieds de large, ouverts parallèlement de deux rangs en deux rangs, à angle droit avec le chemin principal, lesquels conduiraient aux lots à

n'importe quelle profondeur, et qui déboucheraient dans le grand chemin central.

Pour plus d'éclaircissement, voici le tracé d'un canton ainsi traversé par les chemins en question.



On peut faire confectionner ces petits chemins pour \$200 à \$250 par mille. Un mille de chemin contient 12 lots, soit 6 de chaque côté du chemin ; c'est donc une somme de 16 à 21 piastres par lot que le gouvernement aurait à payer pour

l'ouverture de ces petits chemins, qui formeraient un rang double d'habitations chacun, autant que les circonstances le permettraient. Eh ! bien, pour se refaire de cette dépense, il ne s'agirait tout simplement que d'élever le prix des terres à trois chelins l'acre au lieu de trente-six sous qui est le prix généralement, pour celles qui seraient ainsi traversées par un chemin de rang ; les autres restant aux prix actuels. Je ne crains pas d'affirmer que dans l'alternative 90 sur 100 parmi les colons préféreraient payer le prix double pour posséder l'avantage d'un tel chemin.

Mais je sens qu'il n'est pas nécessaire d'appuyer davantage sur une telle proposition ; l'énoncer, cela suffit.

2°.—*Associations de Secours*.—Une deuxième mesure éminemment efficace pour activer la colonisation est l'œuvre des *Associations de Secours*, dont la mission est de venir en aide aux personnes qui s'établissent sur des terres nouvelles pour l'ensemencement de leurs premiers défrichements, suivant que l'exprime le projet de Constitution, inséré à la page 77 et suivantes.

Grâces à l'intervention de généreuses influences dans plusieurs paroisses du Bas-Canada, qui ont compris tout l'intérêt qu'il y a de s'unir pour aider efficacement la colonisation à se développer dans leurs limites respectives, nous avons vu de nobles actions se produire en faveur des pauvres défricheurs, révélant l'antique esprit de foi religieuse et nationale de nos ancêtres (1).

En effet, quel plus utile moyen pour des bourses toutes prêtes à devenir généreuses, pour des esprits tout prêts à s'employer, que celui réclamé par ces Associations de bienfaisance !

(1) Je m'empresse de consigner dans ces pages l'existence d'une vaste *Association de Secours* qui vient d'être formée à Québec, dans le but d'aider aux pauvres familles qui vont s'établir sur des terres nouvelles, dans le Bas-Canada. C'est bien ici l'occasion de répéter avec Napoléon : " L'amour de la patrie est bien la vertu de l'homme civilisé."

Efforçons-nous donc de rendre plus générale encore cette œuvre parmi nous, et que les hommes de ton et d'influence dans chaque paroisse s'organisent et donnent appui à leur vénérable pasteur qui les attend et les invite.

Puisque c'est le patriotisme, ajouterai-je, qui crée et soutient ces Associations, que les patriotes arborent partout la bannière de l'*Association de Secours*, laquelle porte dans ses plis ces mots puissants : *Religion* et *Patrie* !.... et la cause nationale est gagnée !

En agissant ainsi, nous affirmerons de nouveau notre foi à cette sublime doctrine : *Qui donne aux Pauvres, prête à Dieu* !.... laquelle est la consécration du dogme qui nous enseigne que le superflu des riches appartient aux pauvres.

Le gouvernement, dans son désir de voir progresser le pays, pourrait étendre sa sollicitude sur les développements de ces Associations, en faisant bénéficier d'une allocation annuelle de \$100 toute paroisse qui serait formée en *Association de Secours* dans le but d'aider les nouveaux colons, chaque printemps.

On conçoit de suite que cette protection du gouvernement aurait l'effet de créer, développer et affermir le règne de ces bienfaisantes sociétés dans la province entière ; qu'elle ferait développer davantage la colonisation ; et qu'une législation aussi pleine de sagesse, de justice et d'amour mériterait au gouvernement qui la produirait la plus vive reconnaissance du pays, puisque d'un bout jusqu'à l'autre de la province il n'y a qu'une seule voix et qu'une seule langue pour en célébrer l'importance.

Disons mieux. Les hommes d'état qui se dévoueraient de cœur à une telle bonne œuvre, laisseraient un souvenir plus honoré et plus durable, parmi le peuple, qu'en attachant leurs noms aux plus fastueux monuments !

3°.—*Système plus général des Octrois Gratuits*.—Parmi les nombreux moyens qui pourraient être employés pour assurer un heureux développement à la colonisation, je m'attacherai

au plan qui va suivre, ayant la conviction intime qu'il produirait d'heureux fruits.

Disons de suite qu'il ne faut pas s'étonner ni du travail ni des dépenses, surtout lorsqu'il s'agit d'organiser un bon système de colonisation, la seule et vraie richesse de la nation et du pays. Vouloir agir avec des vues trop étroites, mieux vaudrait ne rien tenter. D'ailleurs, on sait par expérience ce que valent les demi-mesures !

Ce plan consisterait à recommander la mise en vigueur du système des Oetrois Gratuits d'une manière générale, embrassant tous les chemins ouverts ou à ouvrir sur le domaine public, à l'exception toutefois des chemins de rangs.

Le Bas-Canada,—pour ne parler que de cette section de la province,—serait divisé en sept régions, à peu près les mêmes que celles qui se partagent ce volume, dans chacune desquelles un bureau d'agence serait ouvert pour faire progresser la colonisation qu'un bon système favoriserait. Chaque agent serait tenu de former dans les limites de son agence, parmi les jeunes gens des vieilles paroisses, des noyaux de colonisation prêts à s'emparer des terres pour s'y établir à mesure que les chemins s'ouvriraient. Un mouvement ainsi organisé, aurait pour conséquence immédiate, de faire progresser la colonisation sur tous les points du pays à la fois, et engager une foule de personnes qui ont quelques moyens pécuniaires, à se porter vers les terres nouvelles. Un grand nombre de cultivateurs aisés profiteraient également d'une pareille organisation, pour y établir leurs enfants que l'héritage paternel ne peut aider autrement.

Chaque agent serait ainsi chargé de donner gratuitement tous les lots de terre situés sur les grands chemins ouverts dans les limites de son agence, et de vendre pour le compte de la Couronne toutes ou une partie des terres destinées à cet effet, sans rémunération, pour la vente de ces dernières, étant salarié comme agent de Colonisation. Ce mode favoriserait mieux la colonisation ; il serait plus simple dans le rouage de

la vente des terres, et faciliterait davantage l'administration du département des terres de la Couronne.

L'expérience a pleinement démontré que le système des Octrois Gratuits, bien que très limité dans le Bas-Canada, est un moyen puissant et tout à fait propre à développer l'établissement des terres inoccupées; par conséquent, le gouvernement ne saurait mieux faire, pour l'avancement des destinées du pays, que de donner les terres le long des routes, aux colons désireux de s'y établir, afin que l'ouverture de ces cantons fut plus prompte et l'entretien des chemins ouverts à grands frais mieux surveillé. Ces Octrois auraient aussi pour résultat immédiat d'accélérer sensiblement la vente des terres situées dans l'intérieur des dits cantons et de les livrer plus promptement au défrichement, par l'affluence qui aurait lieu partout, sur chaque chemin, et de laquelle surgirait un mouvement plein d'avenir pour le commerce et l'industrie du pays.

4^o. — *Département de l'Agriculture.* — Le temps est arrivé d'exprimer ici une pensée de sympathie et d'espérance pour l'organisation de cet important département, que la presse du pays a salué avec de si vifs et si chaleureux applaudissements.

L'organisation plus étendue de ce Département remonte aux premiers jours de la session de 1862, et ce fut l'honorable Sir N. F. BELLEAU qui, le premier, inaugura, les principales divisions de ce Département. Jusqu'alors la cause de la Colonisation avait été placée sous la direction du Département des Terres.

Mais le zèle intelligent de l'hon. M. Belleau fut bientôt arrêté par un événement politique qui l'empêcha de poursuivre l'exécution de ses excellents projets sur la Colonisation. Le gouvernement dont il faisait partie, fut renversé le 20 mai 1862.

Quelques mois auparavant ce monsieur avait écrit à ses agens d'émigration envoyés en Europe, ces paroles pleines de sagesse :

“ Vous ne cesserez de vous rappeler qu'une émigration

non-choisie n'est pas ce que l'on désire et ce que l'on cherche. Le Canada n'offre pour le moment d'avantages qu'à ceux qui ont l'intention de coloniser les terres de la couronne. ”

L'évènement politique dont je parle plaça la cause de la Colonisation entre les mains de l'honorable M. EVANTUREL, qui s'est acquitté de cette importante mission avec toute l'énergie possible. Sa constante préoccupation fut de rechercher les moyens les plus propres à faire ouvrir dans le pays de nouveaux chemins, et d'amener l'aisance chez les colons en les faisant participer à ces travaux, comme son prédécesseur.

L'*Agriculture*, la *Colonisation*, l'*Immigration*, les *Statistiques*, les *Arts* et les *Inventions*, sont autant de branches particulières attachées à l'organisation générale du Département, suivant que le constate le beau Rapport de l'hon. M. Evanturel pour 1862, et dans lequel nous lisons ce qui suit :

“ Si les Canadiens veulent devenir une nation forte, riche et indépendante, il faut de toute nécessité qu'ils se hâtent de s'emparer de nos terres incultes et de les exploiter le plus vite possible, avant qu'une autre main ne vienne exploiter avant eux cet héritage immuable que lui ont laissé leurs ancêtres. ”

Au moment où je trace ces lignes (25 juillet 1863), un nouvel incident politique vient terminer la carrière officielle de l'hon. M. Evanturel qui, à son tour, dépose les intérêts de l'agriculture et de la colonisation entre les mains d'un successeur, dans la personne de l'hon. M. LETELIER, qui tiendra à honneur de compléter l'œuvre de ses devanciers.

A la vue de ces changements répétés, et pour épargner à la Colonisation les épreuves si désastreuses que créent toujours ces crises politiques, je crois qu'il serait à propos que la branche de la *Colonisation* du Département de l'Agriculture fut divisée en deux sections, comme l'est celle de l'ouverture des Chemins,—dont l'une serait pour le Haut et l'autre pour le Bas-Canada, en tête de chacune desquelles serait placé un chef de bureau habile, expérimenté, et possédant une connaissance exacte des ressources et des besoins de la colonisation dans sa section respective, et qui agirait sous la direction de l'honorable Ministre de l'Agriculture.

Une semblable organisation serait d'un puissant secours pour le Ministre d'Agriculture, en même temps que chacune des sections de la province serait appelée à faire progresser chez elle l'agriculture, la colonisation et l'immigration comme elle l'entendrait, avec harmonie, sans entraves comme sans jalousie de races, puisqu'elles auraient un représentant dans le bureau même de l'Agriculture, en rapport avec le Ministre chargé de l'initiative.

Je livre respectueusement cette suggestion à l'attention du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, ayant l'intime conviction que ce projet serait fécond en bons résultats si on l'adopte, et surtout si on donne la préférence au mérite, en dehors de toute préoccupation politique, dans le choix à faire pour remplir convenablement cette utile mission.

Je comprends que la mise en opération des diverses choses énoncées dans ce dernier chapitre ne saurait être l'affaire d'un jour ; toutefois, les idées sont là : c'est au temps à déterminer les phases de leurs développements. N'oublions pas, cependant, qu'il faut coloniser !

Coloniser !.... c'est venir en aide aux intérêts des familles qui ne possèdent rien ; c'est une énergique propagande entreprise pour le compte de l'Etat.

Coloniser !..... c'est assurer la conservation de notre nationalité ; c'est reformer les mœurs, agrandir le règne de la civilisation, et faire bénéficier le pays de ses travaux.

Cette sainte cause, si énergiquement soutenue par le Clergé, mérite donc sous tous les rapports l'appui constant du Gouvernement, le suffrage des Membres des Chambres Législatives, comme aussi l'attention des Corps Municipaux, afin que tous ils deviennent les vrais représentants des intérêts du pays, et soient plus puissants à imprimer à la colonisation l'élan qu'il convient de lui donner dans les circonstances actuelles.

Que le luxe, cette plaie si hideuse et si profonde des sociétés, soit écarté de la paisible demeure du cultivateur, afin que les étoffes confectionnées par les mains actives de la mère de famille soient préférées aux tissus de provenance étrangère, qui, souvent, deviennent l'occasion et la cause de la ruine du

cultivateur. Car, comme l'observe si bien M. J. M. F. Ossaye, dans l'une de ses causeries agricoles : " Avant que le cultivateur ait payé les aigrettes et les chapeaux roses, les crinolines et les habits de drap et les harnais de cheval des garçons, et le linge et le reste il n'a le plus souvent au printemps assez de grains pour semer sa terre : alors il est obligé de retourner chez les marchands acheter à 30 pour cent de perte le grain qu'il a vendu l'automne pour payer les frais de l'orgueil."

Puissent ces pages être un hommage à ceux qui ont travaillé à la bonne cause, et de plus, être un encouragement à ceux qui comprennent le devoir qui existe pour chacun de contribuer pour sa part à la culture du champ commun, notre beau pays!

STANISLAS DRAPEAU.

St. Jean Port-Joli, 15 Août 1863.

Ren
R
re

Origin

Religio

T. M. F.
 ant que le
 roses, les
 heval des
 uvent au
 lors il est
 pour cent
 er les frais

at travaillé
 à ceux qui
 contribuer
 au pays!

GRAPEAU.

APPENDICE.

*Renseignements statistiques concernant la Population et les
 Ressources du Canada, par sections de province, d'après le
 recensement de 1861, ou autres documents officiels du pays.*

Population.

	B.-Canada.	H.-Canada.	Canada-Uni.
<i>Origine.</i> —Anglais et Gallois.....(hab.)	13,139	114,290	127,429
Ecossais ..	13,160	98,792	111,952
Irlandais	50,192	191,231	241,423
Français.....	672	2,389	3,061
Etats-Unis.....	13,641	50,758	64,399
Divers autres pays.....	4,962	35,752	40,714
Parlant l'anglais (nés dans le pays)	167,576	869,592	1,037,170
Canadiens-Français.....	847,326	33,287	880,607
Total.....	1,110,664	1,396,091	2,506,755
<i>Religions.</i> —No. des Catholiques, (âmes.)	942,724	258,141	1,200,865
“ “ Protestants.....	167,940	1,137,950	1,305,890
	1,110,664	1,396,091	2,506,755

Sur cette population totale du Canada sont compris 190 nègres et 4,876 sauvages établis dans le Bas-Canada, ainsi que 11,223 nègres et 7,841 sauvages du Haut-Canada, formant en tout 11,413 hommes de couleur et 12,717 peaux rouges, soit un total de 24,130 âmes.

On compte dans les deux sections de la Province environ 501,345 familles ou groupes de cinq personnes chaque, dont 237,654 familles vivent par l'agriculture et se partagent ainsi le sol :

	B.-Canada.	H.-Canada.	Canada-Uni.
Occupants de 10 acres et au-dessous...	6,822	4,424	11,246
" de 10 à 20 acres.....	3,186	2,675	5,861
" de 20 à 50 ".....	20,074	26,630	46,704
" de 50 à 100 ".....	44,041	64,891	108,932
" de 100 à 200 ".....	24,739	28,336	53,075
" au-dessus 200 acres.....	6,809	5,027	11,836
Nombre total des Occupants de terre....	105,671	131,983	237,654

Propriété-Foncière.

	B.-Canada.	H.-Canada.	Canada-Uni.
Nombre d'acres ensemencés.....	2,928,133	4,101,902	7,030,035
" " en pâturage.....	1,842,685	1,860,848	3,703,533
" " en jardins.....	33,417	88,869	122,286
Total d'acres en culture.....	4,804,235	6,051,619	10,855,854
Nombre d'acres en forêt.....	5,571,183	7,303,288	12,874,471
Total d'acres possédés.....	10,375,418	13,354,907	23,730,325

Au 1er janvier 1861, il restait encore 5,397,191 acres de terre arpentés et subdivisés dans le Bas-Canada, et 2,129,023 acres dans le Haut-Canada, formant en tout 7,526,214 acres disponibles pour les fins de la colonisation. Outre ces terres, on évalue qu'il reste dans le Bas-Canada environ 111,749,309 acres de terre non-arpentés, et 35,252,396 acres dans le Haut-Canada, formant une étendue totale de 147,001,705 acres dans les deux sections de la Province.

La valeur de la propriété foncière du pays se partage comme suit :

	B.-Canada.	H.-Canada.	Canada-Uni.
Propriété rurale.....	\$171,513,069	\$295,162,315	\$466,675,384
" urbaine.....(environ)	61,880,400	28,119,600	90,000,000
Total.....	\$233,393,469	\$323,281,915	\$556,675,384

Récoltes.

Le tableau qui suit des céréales montre la quantité recueillie ; mais il faudra remarquer que bien que tout soit exprimé en boisseau, les retours pour le Bas-Canada ont été faits en minots, qui est un huitième de plus que le boisseau, de sorte que, pour établir une comparaison exacte pour ces produits, il faudrait ajouter un huitième sur la valeur des items bas-canadiens, n'ayant pas eu le temps d'opérer moi-même les réductions de toutes ces mesures.

GRAINS.	B.-Canada.	H.-Canada.	Canada-Uni.	Valeur.
Blé d'automne.....(boiss.)	65,630	7,537,651	7,603,281	\$ 7,603,281.00
" du printemps	2,588,724	17,082,774	19,671,498	19,671,498.00
Orge.....	2,281,674	2,821,962	5,103,636	2,551,818.90
Seigle.....	844,192	973,181	1,817,373	1,090,423.80
Pois.....	2,648,777	9,601,396	12,250,173	7,350,103.80
Avoine.....	17,551,296	21,220,874	38,772,170	15,490,868.00
Sarrasin	1,250,025	1,248,637	2,498,662	1,240,331.00
Blé-d'Inde.....	334,861	2,256,290	2 591,151	1,295,575.50
	27,565,179	62,742,765	90,307,944	\$56,302,899.10
LÉGUMES.				
Patates.....(boisseaux)	12,770,471	15,325,920	28,096,391	\$ 7,324,097.75
Navets	892,434	18,206,959	19,099,393	2,864,008.95
Carottes	293,067	1,905,598	2,198,665	549,663.75
Betteraves.....	207,256	546,971	754,227	188,556.75
Fèves.....	21,384	49,143	70,527	105,790.50
	14,184,612	36,034,591	50,219,203	\$10,733,017.70
Grand total	41,749,791	98,777,356	140,527,147	\$67,035,916.80

Ajoutons à ce qui précède les articles suivants, appartenant à la récolte :

	B.-Canada.	II.-Canada	Canada-Uni.	Valeur.
Mil et Treille, (boisseaux)	33,954	61,818	95,772	\$143,658.00
Foin,..... (tonneaux.)	689,977	861,844	1,551,821	12,414,568.00
				\$12,558,226.00

Produits de l'Industrie domestique.

Voici le tableau des principaux articles formant la richesse industrielle des fermes :

	B.-Canada	II.-Canada.	Canada-Uni	Valeur.
Laine, (livres.)	1,967,388	3,659,766	5,627,154	\$1,406,788.50
Etoffe foulée, (verges)	897,191	497,520	1,394,711	836,826.60
Flanelle..... do	1,231,975	1,595,514	2,827,489	989,621.15
Châle et Flanelle,..... (lbs).	975,827	1,225,934	2,201,761	264,211.32
Toile,..... (verges)	1,021,443	37,055	1,058,498	317,549.40
Beurre,..... (lbs).	15,906,947	26,828,264	42,735,213	4,861,125.56
Fromage,..... do	686,297	2,687,172	3,373,469	506,020.35
Sucre d'érable,..... do	9,325,147	6,970,605	16,295,752	977,745.12
				\$10,159,888.00
AUTRES PRODUITS :				
Beuf, (quarts).	67,054	67,508	134,562	\$1,076,496.00
Lard, do	196,598	336,744	533,342	7,466,788.00
Poisson séché,..... (quintx).	230,453	2,517	232,970	815,395.00
Poisson salé, (quarts)	139,558	10,013	149,571	373,927.50
Poisson frais..... (lbs).	413,482	175,744	589,226	5,892.26
Cidre,..... (gallons).	21,011	1,567,831	1,588,842	317,768.40
Houblon, (lbs).	53,387	247,052	300,439	75,109.75
				\$10,131,376.91
Valeur totale des produits de l'industrie,				\$20,291,264.91

Bétail.

Le chiffre du bétail se décompose comme suit :

Valeur.

\$143,658.00
2,414,568.00
2,558,226.00

	B.-Canada.	H.-Canada.	Canada-Uni.
Bœufs, taureaux, etc(Nombre.)	200,991	99,605	300,596
Vaches laitières,.....	328,370	451,640	780,010
Veaux et génisses,.....	287,611	464,083	751,694
Chevaux,.....	185,097	277,258	462,355
Poulains et Poulches.....	63,412	100,423	163,841
Moutons,.....	682,829	1,170,225	1,853,054
Cochons,.....	286,400	776,001	1,062,401
	2,034,716	3,339,235	5,373,951

Voici comment la valeur du bétail est distribuée entre les deux sections de la province :

Bas-Canada,.....	\$25,781,798
Haut-Canada,.....	53,227,486
Total.....	\$79,009,284

Produits des Mines.

Les Minéraux exploités en 1860 se répartissent comme suit :

Valeur.

\$1,406,788.50
836,826.60
989,621.15
264,211.32
317,549.40
4,861,125.56
506,020.35
977,745.12
10,159,888.00

	Cuivre.		Fer.		Valeur totale.
	Quantité	Valeur.	Quantité	Valeur.	
Bas-Canada...(tonneaux)	3,293	\$162,179	17,877	\$5,390	\$167,569
Haut-Canada.....	1,011	328,581	3	60	328,641
Canada-Uni	4,304	\$490,760	17,880	\$5,450	\$496,210

Produits des Forêts.

Outre l'exploitation forestière du combustible pour la consommation intérieure du pays, le Canada exporte annuellement du bois de construction pour plusieurs millions de piastres. Voici qu'elle fut la valeur du bois exporté en 1860 :

<i>Alcalis.</i> —Potasse et Perlasse,.....	\$ 961,106
<i>Bois.</i> —Frêne, mérisier, orme, chêne, pin et autre bois de construction ou de sciage,.....	10,051,147
Valeur totale,.....	<u>\$11,012,253</u>

\$10 131,376.91
20,291,264.91

Autres richesses.

	B.-Canada.	H.-Canada.	Canada-Uni.
Revenu des jardins et vergers,.....	\$ 884,659	\$ 1,304,145	\$ 2,188,804
Valeur des instruments d'agriculture,...	7,357,202	11,280,347	18,637,549
" des voitures d'agrément et de louage,	3,964,662	3,225,910	7,190,572
	\$ 12,206,523	\$ 15,810,402	\$ 28,016,925

RECAPITULATION

DES DIVERSES SOURCES QUI COMPOSENT LA RICHESSE DU PAYS.

RICHESSES PERMANENTES.		
Valeur de la propriété rurale,	\$466,675,384.00	
" " urbaine (environ).....	90,000,000.00	
	\$556,675,384.00	
" du bétail,	79,009,284.00	
" des instruments d'agriculture,	18,637,549.00	
" des voitures d'agrément et de louage,	7,190,572.00	
	\$104,837,405.00	
Total des valeurs permanentes,.....		\$661,512,789.00
RICHESSES ANNUELLES.		
Valeur des produits récoltés,	\$ 67,035,916.80	
" des jardins et vergers,	2,188,804.00	
" du foin, mil, etc.	12,558,226.00	
	\$ 81,782,946.80	
Valeur du produit de l'industrie,	20,291,264.91	
" " des mines,	496,210.00	
" " des forêts,	11,012,253.00	
	\$ 31,799,727.91	
Total des produits annuels,		\$113,582,674.71
Grand total de la richesse du Canada,		\$775,095,463.71

Dans ce chiffre considérable des richesses du pays tel qu'il appert dans la page précédente,—et qui équivalait à \$309.23½ par tête ou \$1,546.03½ par chaque famille, en répartissant également cette somme sur toute la population,—ne sont point compris le revenu des Usines et Manufactures, ainsi que le capital employé; de même que le revenu provincial qui, quoique s'élevant à environ 12 millions de piastres, chaque année, ne suffit point aux dépenses actuelles de la liste civile.

—o§o—

AUTRES DONNEES STATISTIQUES.

DU PAYS.

DETTE PROVINCIALE.

Au 1er janvier 1861, la dette publique s'élevait à \$58,292,469, suivant que le constate le rapport de l'auditeur des comptes de la Province. Cette dette a été créée pour faire face à des entreprises utiles au pays, soit pour le compte de la Province, soit en aidant par des Prêts aux Corporations Municipales ou autres Compagnies incorporées pour travaux d'intérêt public, tels que ceux qui suivent, savoir :

Travaux Provinciaux, comprenant les Canaux, Glissoires, Phares, travaux hydrauliques, etc.....	\$24,519,165
Prêts aux Municipalités.—Haut-Canada,.....	\$ 7,294,800
“ “ Bas-Canada,.....	2,279,115

\$ 9,573,915

Prêts à des Compagnies incorporées.....	142,154
Prêts à diverses Compagnies de Chemin de Fer,.....	20,264,800
Autres Prêts à d'autres Sociétés,.....	431,666

\$20,838,620

Total des sommes prêtées..... \$30,412,535

Grand total dépensé, etc..... \$54,931,700

COMMERCE.

La valeur des Importations du Canada s'est élevée, en 1860, à la somme de..... \$43,054,836

Une partie de ces marchandises, valant 25 millions 086,735 piastres, ont payé des droits d'entrée qui ont fourni au trésor une somme de \$4,768,192; le reste des importations, s'élevant à 17 millions 068,101 piastres, était exempt de l'impôt, en vertu de lois spéciales.

La valeur des Exportations du Canada, durant la même année de 1860, s'est élevée comme suit :

Bois de Construction,.....	\$11,012,253
Produits des Mines,.....	558,306
Produits des Pêcheries.....	832,646
Navires construits à Québec,.....	749,268
Produits agricoles,.....	14,259,225
Animaux et leurs produits,.....	4,221,257
Autres articles,.....	2,998,935
	<u>\$34,631,890</u>

Total des importations et exportations..... \$77,686,726

Cet aperçu statistique sur les affaires du pays suffira, je crois, pour donner une connaissance assez exacte sur la valeur des ressources et l'étendue des responsabilités du Canada, qu'une politique habile et intelligente peut franchir assez facilement, tout en assurant au Canada la prospérité que l'avenir lui réserve.



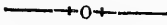
DÉDI
INTR

RÉGIO
I.—C

la
 .. \$43,054,836
 s-
 ne
 .7
 is
 e
 3
 06
 46
 88
 5
 7
 5
 - \$34,631,890
 .. \$77,686,726

suffira, je
 ur la valeur
 u Canada,
 chir assez
 périté que

TABLE DES MATIERES.



DÉDICACE,.....	Pages.
INTRODUCTION,.....	3
	5

IÈRE ÉTUDE.

<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	
RÉGION DE LA GASPÉSIE, avec Carte,.....		15
I.—Comté de Gaspé,.....		19
Ste. Anne des Monts,.....		21
St. Norbert,.....	Cap-Chattes,.....	"
St. Maxime,.....	Mont-Louis,.....	"
St. Martin,.....	Rivière-au-Renard,	22
St. Alban,.....	Cap-Rosier,.....	"
St. Joseph,.....	Anse à Gris-Fond,.....	23
Cloridorme,.....		"
Anse de l'Etang,.....		"
Grande Vallée des Monts,.....		"
Cap de la Madelaine,.....		24
St. Patrice,.....	Douglastown,.....	"
St. Albert,.....	Bassin de Gaspé,.....	"
St. Augustin,.....	Grande Grave,.....	25
York et Haldimand,.....		"
St. Michel,.....	Percé,.....	"
St. Pierre,.....	Malbaie,.....	27
St. Joseph,.....	Cap d'Espoir,.....	28
Isle Bonaventure,.....		"
Notre-Dame,.....	Grande-Rivière,.....	"
Ste. Adélaïde,.....	Pabos,.....	"
St. Dominique,.....	Pointe-au-Génieyre,	"
Isles de la Magdeleine,.....	Golfe St. Laurent	29

<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
II.—Comté de <i>Bonaventure</i>		31
St. George,.....	Port-Daniel,.....	33
Notre-Dame,.....	Paspédia,.....	34
St. Bonaventure,.....	Bonaventure,.....	"
St. Brigitte,.....	Maria,.....	35
SS. Anges-Gardiens,.....	Cascapédia,.....	36
St. Joseph,.....	Trakadèche,.....	"
Shoolbreds et Nouvelle.....		37
St. Anne,.....	Ristigouche,.....	"
Mann,.....		39
Matapédia,.....		"
Résumé de la première <i>Etude</i>		42
Tableau Synoptique, etc.....		44

IIe ETUDE.

RÉGION EST DU SAINT-LAURENT (en aval de Québec), avec Carte,.....		45	
III.—Comté de <i>Rimouski</i> ,.....		49	
Romieux, Dalibert et Cher- bourg,.....	}	51	
Ste. Félicité,.....		Pointe aux Massacres,.....	"
St. Ulric,.....		Grande Rivière Blanche,.....	"
Notre-Dame de l'Assomption, Anse-aux-Sables,.....			52
Lac Matapédia,.....			53
Fleuriau,.....			"
St. Donat,.....		Neigette,.....	54
Macpès,.....			"
St. Octave,.....		Métis,.....	55
St. Anaclet,.....		Rimouski,.....	"
St. Mathieu,.....		St. Simon,.....	"
IV.—Comté de <i>Témiscouata</i> ,.....			57
Bégon,.....			58
Denonville,.....			59
St. Epiphane,.....		Viger,.....	60
St. Modeste,.....		Whitworth,.....	61
St. Antoine,.....		"	63
Notre-Dame,.....		Lac Témiscouata,.....	64
Notre-Dame du Portage,.....		Terrebois,.....	65
St. Eloi,.....			66
V.—Comté de <i>Kamouraska</i> ,.....			67
St. Louis,.....		Kamouraska,.....	68
St. Anne,.....		Pocatière,.....	"
Woodbridge,.....			69
Notre-Dame du Mont-Carmel, St. Denis,.....			"
St. Onésime,.....		Ixworth,.....	70
St. Pacôme,.....		Bouteillerie,.....	72
St. Alexandre,.....		Islet du Portage,.....	"
VI.—Comté de l' <i>Islet</i> ,.....			73
Chemin Elgin,.....			74
St. Louise,.....		Aulnets,.....	75
St. Aubert,.....		Port-Joli,.....	76
St. Cyrille,.....		Lessard,.....	"

	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
VII.—Comté de <i>Montmagny</i> ,.....	St. Paul,	Montminy,.....	78
..... 31	Ashburton,	"	80
..... 33	Village de St. Thomas,.....	Montmagny,	81
..... 34	VIII.—Comté de <i>Bellechasse</i> ,.....	"	82
..... "	Notre-Dame Auxillatrice,.....	Buckland,.....	83
..... 35	St. Cajétan,.....	Armagh,	84
..... 36	Notre-Dame,.....	Mailloux,	85
..... "	St. Lazare,.....	Livaudière,.....	86
..... 37	St. Raphaël,.....	"	87
..... "	IX.—Comté de <i>Dorchester</i> ,	"	"
..... 39	St. Edouard,.....	Frampton,.....	88
..... "	St. Malachie,.....	"	89
..... 42	St. Léon,.....	Standon,	"
..... 44	Lac Etchemin,.....	Ware,.....	"
	St. Odilon,.....	Cranbourne,	90
	Watford,	"	"
	Notre-Dame de la Trappe,....	Langevin,.....	"
X.—Comté de <i>Lévis</i> ,.....			98
..... 45	St. Lambert,.....	Lauzon,	99
..... 49	St. Etienne,.....	"	"
..... 51	St. Romuald,.....	Etchemin,.....	"
..... "	Résumé de la deuxième <i>Etude</i> ,		100
..... "	Tableau Synoptique, etc.,.....		102
..... 52			
..... 53			
..... "			
..... 54			
..... "			
..... 55			
..... "			
..... "			
..... 57			
..... 58			
..... 59			
..... 60			
..... 61			
..... 63			
..... 64			
..... 65			
..... 66			
..... 67			
..... 68			
..... "			
..... 69			
..... "			
..... 70			
..... 72			
..... "			
..... 73			
..... 74			
..... 75			
..... 76			
..... "			

IIIe ÉTUDE.

RÉGION CENTRALE DU SAINT-LAURENT OU CANTONS DE L'EST (en amont de Québec, au sud), avec Carte,.....	103
XI.—Comté de <i>Beauce</i> ,.....	113
St. Côme,.....	115
Jersey,.....	116
Marlow,.....	117
Rixborough,.....	"
Gayhurst,.....	"
Dorset,.....	118
Shenley,	"
St. Victor,.....	Tring,.....
St. Ephrem,.....	"
Adstock,.....	121
Price,.....	"
St. Vital,.....	Lambton,
Aylmer,	123
St. Evariste,.....	Forsyth,.....
XII.—Comté de <i>Mégantic</i> ,.....	125
Nelson,.....	126
Ste. Anastasie,.....	Nelson,
St. Julie,.....	Somerset,
St. Calixte,.....	"
St. Ferdinand,.....	Halifax,
St. Sophie,.....	"
St. Pierre Baptiste,.....	"
Inverness,.....	134

	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
	Ireland,.....		134
	St. Marcel,.....	Leeds,.....	135
	St. Jacques,.....	".....	136
	St. Pierre,.....	Broughton,.....	137
	Thetford,.....		140
	Colrairie,.....		141
XIII.—Comté	d'Arthabaska,.....		142
	St. Eusèbe,.....	Stanford,.....	144
	St. Louis,.....	Blandford,.....	147
	Maddington,.....		151
	St. Valère,.....	Bulstrode,.....	152
	St. Wenceslas,.....	Aston,.....	153
	Ste. Eulalie,.....	".....	"
	St. Léonard,.....	".....	154
	Ste. Clotilde,.....	Horton,.....	156
	St. Médard,.....	Warwick,.....	"
	St. Albert,.....	".....	157
	St. Patrice,.....	Tingwick,.....	"
	St. Hubert,.....	".....	"
	St. Paul,.....	Chester,.....	158
	Ste. Hélène,.....	".....	159
	St. Chrystophe,.....	Arthabaska,.....	161
	St. Norbert,.....	".....	162
XIV.—Comté	de Wolfe,.....		163
	St. Hypolite,.....	Wotton,.....	164
	St. Camille,.....	".....	165
	Ham,.....		168
	SS. Anges,.....	Ham,.....	169
	St. Julien,.....	Wolfstown,.....	"
	St. Olivier,.....	Garthby, (Lac Aylmer),.....	171
	St. Gabriel,.....	Stratford,.....	172
	St. Janvier,.....	Weedon,.....	173
	Dudswell,.....		175
XV.—Comté	de Compton,.....		177
	Winslow,.....		178
	St. Romain,.....	Winslow,.....	"
	Lingwick,.....		179
	Bury,.....		180
	Westbury,.....		181
	Eaton,.....		182
	St. Camille,.....	Eaton,.....	183
	Compton,.....		"
	St. Thomas d'Aquin,.....	Compton,.....	184
	Clifton,.....		185
	St. Venant,.....	Hereford,.....	186
	St. Malo,.....	Auckland,.....	188
	New-port,.....		190
	Ditton,.....		"
	Hampden,.....		191
	Marston,.....		"
	Whitton,.....		192
	Ville de Sherbrooke,.....		195
	Lennoxville,.....		"
	Ascot,.....		196
	Orford,.....		197

XV

XVI

COOP-

XVIII

XIX.

XX.—O

Rés
Tab

<i>Pages.</i>	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
134	XVI.—Comté de <i>Richemond</i> ,.....		201
135	Stoke,.....		203
136	Brompton,.....		203
137	Windsor,.....		204
140	St. Urbain,.....	Windsor,.....	205
141	Melbourne,.....	"	"
142	Cleveland, ..	Shipton,.....	207
144	Ste. Anne (<i>Danville</i>),.....	"	208
147	Ste. Bibiane (<i>Richemond</i>),....	"	"
151	XVII.—Comté de <i>Drummond</i> ,.....		210
152	St. Pierre,.....	Durham,.....	211
153	Village de l'Avenir.....	"	"
"	St. Fulgence,.....	"	213
154	Kingsey,.....	"	"
156	St. Félix,.....	Kingsey,.....	"
"	Simpson,.....		215
157	Wickham,.....		216
"	St. Frédéric, (<i>Drummondville</i> .)	Grantham,.....	217
"	St. Germain,.....	"	218
158	St. Guillaume,.....	Upton,.....	219
159	St. Bonaventure,.....	"	"
161	Wendover,.....		220
162			
163			
164			
165			
168			
169			
"			
171			
172			
173	XVIII.—Comté de <i>Lotbinière</i> ,.....		231
175	St. Apollinaire,.....	Gaspé et Tilly,.....	232
177	St. Agapite,.....	Beaurivage,.....	"
178	St. Agathe,.....	Ste. Croix et Beaurivage,.....	233
"	St. Flavien,.....	Des Plaines,.....	234
179	St. Edouard, ..	Lotbinière,.....	"
180	St. Emélie,.....	Rivière du Chêne, ..	"
181	Lotbinière,.....		235
182	XIX.—Comté de <i>Nicolet</i> ,.....		236
183	St. Pierre-les-Becquets,.....		"
"	Gentilly,.....		"
184	Béancour,.....		237
185	St. Grégoire,.....		"
186	Nicolet,.....		"
188	St. Pierre-Célestin,.....	Roquetaillade	239
190	St. Brigitte,.....	Courval,	240
"	XX.—Comté d' <i>Yamaska</i> ,		241
191	St. Antoine,	Baie du Febvre,.....	"
"	St. Zéphirin.....	Courval,	"
192	St. François du Lac,.....	Rivière David,.....	242
"	St. Thomas,.....	Pierreville,.....	"
"	St. Michel,.....	Yamaska,.....	"
195	St. David,.....	Rivière David,.....	"
"	Résumé de la troisième <i>Etude</i> ,.....		245
196	Tableau Synoptique, etc.,.....		248
197			

IV^e ÉTUDE.

RÉGION OUEST DU SAINT-LAURENT (se terminant à St. Régis), avec Carte, .	249
XXI.—Comté de <i>Bagot</i> ,	250
St. André, Acton,	251
St. Théodore, "	"
St. Ephrem, Upton,	253
Ste. Hélène, Ramsay,	256
St. Liboire, Langan,	"
XXII.—Comté de <i>Shefford</i> ,	257
St. Jean Baptiste, Roxton,	258
Ste. Cécile, Milton,	261
St. Valérien, "	"
St. Joseph, Ely,	262
Notre-Dame de Bon-Secours, Stuckely,	263
Ste. Anne, "	"
St. Joachim, Shefford,	264
St. François-Xavier, "	"
Village de <i>Waterloo</i> , "	265
Sacré-Cœur de Marie, Granby,	"
Village de Granby, "	266
XXIII.—Comté de <i>Stanstead</i> ,	"
St. Patrice, Magog,	267
Ste. Cathérine de Sienne, Hatley,	268
Barford, "	"
Village <i>Coaticook</i> , Barford,	269
Barnston, "	"
Sacré Cœur de Jésus, Stanstead,	270
Village de <i>Stanstead</i> , "	"
XXIV.—Comté de <i>Brome</i> ,	271
Potten,	272
Sutton,	273
St. André, Sutton,	"
Bolton,	274
St. Etienne, Bolton,	"
Brome,	275
Village <i>Knowlton</i> , Brome,	"
" <i>Brome Corner</i> , "	"
Farnham, (partie Est),	276
XXV.—Comté de <i>Missisquoi</i> ,	277
St. Romuald, Farnham, (partie Ouest),	"
Stanbridge,	278
Village de <i>Bedford</i> , Stanbridge,	"
Notre-Dame des Anges, "	"
Dunham,	279
Ste. Croix, Dunham,	"
Village <i>Nelsonville</i> , "	"
St. Armand, Est, Baie Missisquoi,	280
Village <i>Frelshsburg</i> , "	"
St. Armand, Ouest, "	281
Village <i>Philipsburg</i> , "	"
St. Thomas, Foucault,	282
St. George, Clarenceville,	"

	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
arte, . . . 249	XXVI.—Comté d'Iberville,	Iberville,	283
. 250		Noyan,	284
. 251		St. George d'Henryville,	"
. 253		St. Brigitte,	Monnoir,
. 256		St. Grégoire,	"
"		Mont-Johnson,	"
"		St. Athanase,	Bleury,
"		St. Alexandre,	"
"	XXVII.—Comté de Rouville,		285
"		L'Ange-Gardien,	Dessaules,
257		Village Canrobert,	"
258		St. Césaire,	Yamaska,
261		St. Marie,	Monnoir,
"		St. Paul,	Yamaska,
"		Village d'Abbotsford,	"
262		St. Mathias,	Chambly,
263		St. Hilaire,	Rouville,
"		Mont-Rouville,	"
264		St. Jean Baptiste,	"
"	XXVIII.—Comté de St. Hyacinthe,		287
265		St. Jude,	St. Ours,
"		St. Barnabé,	"
266		St. Denis,	"
"		Notre-D. de la Présentation,	Délorme,
267		St. Charles,	St. François le Neuf,
268		St. Damase,	St. Hyacinthe,
"		Ville de St. Hyacinthe,	"
269		Ancienne Paroisse de	"
"		SS. Anges-Gardiens,	"
270	XXIX.—Comté de Richelieu,		291
"		Sorel,	"
271		St. Victoire,	Sorel,
272		St. Robert,	"
273		St. Aimé,	Bon-Secours,
"		St. Marcel,	St. Charles,
274		St. Ours,	"
"		St. Roch,	"
275	XXX.—Comté de Verchères,		"
"		Contrecoeur,	"
"		Verchères,	"
276		Varennas,	"
277		St. Antoine,	Contrecoeur,
uest,) 278		St. Julie,	"
"		St. Marc,	Cournoyer,
"		Belœil,	"
279	XXXI.—Comté de Chambly,		"
"		Boucherville,	"
"		Longueuil,	"
280		St. Lambert,	"
"		Chambly,	"
281		St. Bruno,	"
"		St. Hubert,	"
"	XXXII.—Comté de St. Jean,		"
282		Ville de St. Jean,	Baronnie de Longueuil,
"		St. Luc,	"

	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
	Ste. Marguerite ou l'Acadie..	De Léry,.....	299
	St. Valentin,.....	"	"
	La Colle,.....	"	"
	L'Isle-aux-Noix,.....	"	300
XXXIII.—Comté de	<i>Napierville</i> ,.....	"	"
	St. Cyprien,	De Léry,.....	301
	St. Edouard,.....	De la Salle,.....	"
	St. Rémi,.....	"	"
	St. Michel-Archange,	"	"
	St. Patrice de Sherringdon, ..	St. Jacques et Baby,.....	"
XXXIV.—Comté de	<i>Laprairie</i> ,.....	"	302
	Notre-Dame de la Nativité ou	Laprairie,.....	"
	St. Isidore,.....	Sœurs Grises de Montréal, ..	303
	St. Jacques-le-Mineur,.....	De la Salle,.....	"
	St. Philippe,.....	Laprairie,.....	"
	St. Constant,.....	Sault St. Louis,.....	"
	Village de <i>Caugnaouaga</i> ,.....	"	"
XXXV.—Comté de	<i>Chateauguay</i> ,.....	"	306
	St. Joachim ou Chateauguay, ..	"	307
	Ste. Philomène,.....	Chateauguay,	308
	Ste. Martine,	Beauharnais,.....	"
	St. Malachie,.....	"	"
	St. Antoine,.....	"	"
	St. Urbain Ier,.....	Beauharnais,.....	"
	St. Jean-Chrysostôme,.....	"	"
XXXVI.—Comté de	<i>Beauharnais</i> ,.....	"	309
	St. Clément ou Beauharnais, ..	"	310
	St. Thimothée,.....	Canal de Beauharnais,.....	"
	St. Louis de Gonzague,.....	Rivière St. Louis,.....	"
	St. Stanislas de Kotska,.....	Orms town,.....	"
	Ste. Cécile,	"	"
XXXVII.—Comté de	<i>Huntingdon</i> ,.....	"	311
	St. Joseph de Huntingdon, ..	Godmanchester,	"
	St. Anicet,.....	"	312
	Village de <i>Dewittville</i> ,	"	"
	St. Patrice,.....	Hinchinbrooke,.....	"
	Village d' <i>Elgin</i> ,.....	"	"
	Village <i>Franklin</i> ,.....	"	"
	Hemmingford,	"	313
	St. Romain,.....	Hemmingford,.....	"
	Ste. Agnès,.....	Réserve des sauvages,.....	"
	Village <i>Dundee</i> ,	"	"
	St. Jean-François-Régis,	"	"
	Tableau des sauvages qui vivent réunis en villages dans le	"	"
	Bas-Canada,.....	"	314
	Résumé de la quatrième <i>Etude</i> ,.....	"	315
	Tableau Synoptique, etc	"	318

Ve ÉTUDE.

RÉGION DE L'OUTAOUAIS et NORD DE MONTRÉAL, (en descendant vers le golfe), avec Carte,.....	319	
XXXVIII.—Comté de <i>Pontiac</i> ,.....	327	
St. Colomban,.....	Onslow,.....	328
St. Edouard,.....	Bristol,.....	"

<i>ns. Pages.</i>	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
299	Clarendon,.....		392
"	St. Michel,.....	Thorne,.....	"
300	Aldfield,.....		330
"	Cawood,.....		"
301	Leslie,.....		"
"	Ste. Rosalie, (<i>Portage-du-Fort</i>)	Litchfield,.....	331
"	Ste. Elizabeth, (<i>Francktown</i>)..	"	"
"	Ste. Mélanie,.....	"	"
302	Ste. Anne,.....	Isle du Calumet,.....	332
"	Mansfield,.....		333
303	Pontefract,.....		"
"	Waltham,.....		"
"	St. Alphonse de Liguori,....	Isle des Allumettes,.....	334
"	Chichester,.....		"
"	St. Marc,.....	Sheen,.....	335
"	St. Siméon, (<i>Fort-William</i>)..	"	"
306	St. Joachim,.....	Aberdeen,.....	"
307	Aberford,.....		336
308	XXXIX.—Comté d' <i>Ontario</i> ,.....		337
"	St. Paul, (<i>Aylmer</i>).....	Hull,.....	340
"	N. D. de Bon-Secours,.....	"	341
"	St. Etienne, (<i>Chelsea</i>),.....	"	"
"	Ste. Elizabeth,.....	"	"
"	Eardley,.....		"
309	St. François de Sales,.....	Templeton,.....	342
310	St. Bruno,.....	"	"
"	St. Joseph,.....	Wakefield,.....	"
"	Ste. Cécile,.....	Masham,.....	344
"	Low,.....		"
311	Denholm,.....		345
"	Ste. Marie,.....	Hincks,.....	"
"	Aylwin,.....		"
312	N. D. de la Visitation,.....	Wright,.....	346
"	Northfield,.....		"
"	Cameron,.....		347
"	Bouchette,.....		"
"	N. D. du Désert,.....	Maniwauki,.....	"
313	Kensington,.....		348
"	Aumond,.....		"
"	Egan,.....		349
"	Sicotte,.....		"
"	St. Grégoire de Nazianze,...	Buckingham,.....	351
s dans le	St. Alexis,.....	"	352
314	L'Ange-Gardien,.....	"	"
315	Portland,.....		353
318	Rowman,.....		"
	Biglow,.....		354
	Wells et Villeneuve,.....		355
	Blake,.....		"
	McGill,.....		"
vers le	Killaly,.....		"
319	Dudley,.....		"
327	Ouabousse,.....		356
328	Boutillier,.....		"
"	Kiamica,.....		"

<i>Titulaires</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
St. Jean Apôtre,.....	Lochaber,.....	357
St. Malachie,.....	".....	"
Derry.....	".....	358
Preston,.....	".....	"
Addington,.....	".....	359
Suffolk,.....	".....	"
Hartwell,.....	".....	"
Ripon,.....	".....	361
N. D. de Bon Secours, (<i>Montebello</i>).....	Petite-Nation,.....	362
St. André Avelin,.....	".....	"
Ste. Angélique, (<i>Papineauville</i>)......	".....	363

APERÇU SOMMAIRE SUR les développements de l'Outaouais depuis dix ans, ... 364

XL.—Comté d' <i>Argenteuil</i> ,.....	368
N. D. des Sept-Douleurs,.... Grenville,.....	369
Village de <i>Grenville</i> ,.....	"
Chatam,.....	370
Village de <i>Dalesville</i> ,..... Chatam,.....	371
" <i>Brownburg</i> ,.....	"
" <i>Starneville</i> ,.....	"
St. Philippe,.....	"
Gore,.....	372
Ste. Angélique,..... Augmentation de Mille-Isles, ..	373
Morin, (partie Ouest du canton).....	"
Wentworth,.....	374
Harrington,.....	375
Arundel,.....	376
Montcalm.....	"
XLI.—Comté des <i>Deux-Montagnes</i> ,.....	377
St. Eustache,..... Mille-Isles,.....	378
St. Scholastique,..... Lac des Deux-Montagnes,	"
Village sauvage,.....	379
St. Canut,.....	"
St. Colomban,.....	"
XLII.—Comté de <i>Vaudreuil</i> ,.....	380
Ste. Magdelaine, ou Rigaud,.....	381
Ste. Marthe,..... Rigaud,.....	382
St. Michel, ou Vaudreuil,.....	"
Newton,.....	"
Ste. Jeanne de Chantal,.... Isle Perrot,.....	383
XLIII.—Comté de <i>Soulanges</i> ,.....	"
St. Clet,.....	384
St. Ignace,.....	"
St. Joseph,.....	"
St. Polycarpe,.....	"
St. Thélesphore,.....	"
St. Zotique,.....	"
Côteau Landing et les Cèdres,.....	"
XLIV.—Comté de <i>Laval</i> ,..... Isle Jésus,.....	385
St. Vincent de Paul,.....	"
Ste. Rose,.....	"

<i>ms. Pages.</i>	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
357	St. Martin,.....	Isle Jésus,.....	387
"	St. François de Sales,.....	"	"
358	XLV.—Comté de <i>Jacques-Cartier</i> ,.....	Isle de Montréal,.....	"
"	St. Michel ou Lachine,.....	"	388
359	St. Joachim ou Pointe-Claire,.....	"	389
"	Ste. Anne,.....	"	"
"	Ste. Geneviève,.....	"	"
361	St. Laurent,.....	"	"
"	St. Raphaël,.....	Isle Bizard,.....	"
362	XLVI.—Comté de <i>Hochelaga</i> ,.....	Isle de Montréal,.....	390
"	St. François-d'Assise ou } Longue-Pointe,..... }	"	"
363	Pointe-aux-Trembles,.....	"	391
"	St. Joseph ou Rivière des } Prairies,..... }	"	"
ans,... 364	La Visitation ou Sault-au- } Récolet,..... }	"	"
368	—	—	—
369	Ville de Montréal,.....		391
"	—	—	—
370	XLVII.—Comté de <i>Terrebonne</i> ,.....		393
371	Ste. Thérèse,.....	Blainville,.....	395
"	St. Janvier,.....	"	"
"	St. Jérôme,.....	Mille-Isles,.....	396
"	St. Louis ou Terrebonne,.....	"	"
372	Ste. Anne,.....	Des Plaines,.....	397
e-Isles, 373	Ste. Sophie,.....	La Corne,.....	398
"	St. Sauveur,.....	Abercrombie,.....	"
374	Ste. Adèle,.....	"	"
375	Morin, (partie N. E. du canton.).....		399
376	Ste. Agathe,.....	Beresford,.....	400
"	XLVIII.—Comté de <i>l'Assomption</i> ,.....		402
377	St. Charles de Lachenaye,.....	Rivière Jésus,.....	404
378	St. Henri,.....	" Masconche,.....	"
"	St. Roch,.....	" Achigan,.....	405
379	St. Lin,.....	"	"
"	La Purification ou Répentigny,.....		"
"	St. Paul l'Ermite,.....	Répentigny,.....	406
380	St. Sulpice,.....	"	"
381	L'Assomption,.....	"	"
382	L'Epiphanie,.....	Bayeul,.....	407
"	XLIX.—Comté de <i>Montcalm</i> ,.....		408
"	St. Jacques,.....	St. Sulpice,.....	409
383	St. Liguori,.....	"	"
"	St. Alexis,.....	St. Sulpice et fief Bayeul,.....	410
384	St. Esprit,.....	Assomption,.....	"
"	Ste. Julienne,.....	"	"
"	St. Patrice,.....	Rawdon,.....	411
"	St. Calixte,.....	Kilkenny,.....	"
"	Wexford,.....	"	"
"	Doncaster,.....	"	"
"	St. Théodore,.....	Chertsey,.....	412
385	Chilton,.....		415
387	L.—Comté de <i>Joliette</i> ,.....		417
"	Village Joliette,.....	Lanoraie,.....	418

<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
St. Thomas,	Lanorale,	418
St. Paul,	Lavaltrie,	"
St. Charles-Baromée ou l'Industrie,	"	"
Ste. Elizabeth,	Dautré,	419
St. Félix de Valois,	Lanorale,	"
St. Jean de Matha,	Ramsay,	"
Ste. Mélanie,	Daillebout,	420
St. Ambroise,	Kildare,	"
Bienheureux Alphonse,	Cathcart,	"
St. Côme,	Joliette,	423
Journal d'Exploration de MM. les abbés T. S. Provost, T. L. Brassard et L. M. Brassard, à travers la vallée de la rivière Mataouin,		
LI.—Comté de Berthier, ..		425
La Visitation ou l'Isle du Pads,		432
Ste. Geneviève ou Berthier,		433
Lavaltrie,		"
Lanorale,		"
St. Barthélemi,		"
St. Cuthbert,		"
St. Norbert,		"
St. Gabriel,		"
Résumé de la Ve Étude,		434
Tableau Synoptique des richesses de la région,		436

VI^e ÉTUDE.

RÉGION DU ST. MAURICE (au nord du fleuve St. Laurent), avec Carte, ...		439
LII.—Comté de Maskinongé,		
St. Joseph ou Maskinongé,		441
St. Justin,		446
St. Didace,		"
Ste. Agathe,		"
St. Antoine ou Rivière du Loup,		447
St. Léon,		448
Ste. Ursule,		"
St. Paulin,		449
Hunterstown,		"
LIII.—Comté de Saint-Maurice,		
Ste. Anne ou Yamachiche,		451
St. Sévère,		453
St. Barnabé,		"
La Visitation ou Pointe-du-Lac,		"
Paroisse de Trois-Rivières,		454
St. Etienne,		"
St. Boniface,		455
Caxton,		456
Polette et Turcotte,		"
La Tuque,		457

Ville des Trois-Rivières,	458
---------------------------------	-----

<i>Pages.</i>	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
... 418	LIV.—Comté de Champlain,.....		462
... "	Cap de la Madeleine,.....		463
... "	St. Maurice,.....		"
... 419	N. D. du Mont-Carmel,.....	St. Maurice,.....	"
... "	Ste. Flore,.....	"	464
... "	La Visitation ou Champlain,.....		"
... 420	St. Luc,.....	Rivière Champlain,.....	465
... "	St. Narcisse,.....		"
... "	St. François-Xavier ou Batiscan,.....		"
... 423	Ste. Généviève,.....	Rivière Batiscan,.....	466
T.	St. Stanislas,.....	"	"
la	St. Tite,.....	Rivière des Envies,.....	"
... 425	Ste. Anne de la Pérade,.....		467
... 432	St. Prosper,.....	Fief Ste. Marie,.....	"
... 433	LV.—Comté de Portneuf,.....		468
... "	St. Charles ou Grondines,.....		470
... "	St. Casimir,.....	Rivière Ste. Anne,.....	"
... "	Deschambault,.....		"
... "	St. Alban,.....	Alton,.....	471
... 434	Montauban,.....		472
... "	N. D. de Portneuf,.....		"
... "	Ste. Famille ou Cap-Santé,.....		473
... 436	St. Bazile,.....	D'Auteuil,.....	474
... 438	St. Jean-Baptiste ou les Ecureuils,.....		"
	St. François de Salles ou Poin- te-aux-Trembles,.....		"
	St. Raymond,.....	Rivière Ste. Anne,.....	475
	N. D. des Neiges,.....	Gosford,.....	476
	Rocmont,.....		"
	Colbert,.....		"
	St. Augustin,.....	Desmaures,.....	477
	Ste. Cathérine,.....	Fossambault,.....	478
	St. Félix ou Cap-Rouge,.....	Gaudarville,.....	"
	Résumé de la Vie Etude,.....		482
	Tableau Synoptique des richesses de la région,.....		484

VIIe ÉTUDE.

	RÉGION DU NORD DE QUÉBEC et territoire du SAGUENAY et LABRADOR,	
	avec Carte,.....	485
... 451	LVI.—Comté de Québec,.....	494
... 453	Ste. Foye,.....	495
... "	Ancienne-Lorette,.....	"
... 454	St. Ambroise ou La Jeune-Lorette,.....	497
... "	Village Huron,.....	"
... 455	St. Gabriel,.....	Valcartier,.....
... "	Charlesbourg,.....	N. D. des Anges,.....
... 456	Beauport,.....	
... "	St. Dunstan,.....	Lac Beauport,.....
... 457	St. Edmond,.....	Stoneham,.....
	Tewkesbury,.....	"
... 458	Ville de Québec,.....	501

	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Pages.</i>
LVII.—Comté de	<i>Montmorency</i> ,.....		503
	St. Pierre,.....	Isle d'Orléans,.....	504
	Ste. Famille,.....	"	"
	St. Laurent,.....	"	"
	St. Jean,.....	"	"
	St. François,.....	"	505
	L'Ange-Gardien,	Côte Beaupré,.....	"
	Château-Richer,.....	"	506
	Ste. Anne,.....	"	507
	St. Joachim,.....	"	"
	St. Féréol,.....	"	"
	St. Tite,.....	Fief Beauval,.....	508
	Ste. Brigitte,.....	Laval,.....	509
LVIII.—Comté de	<i>Charlevoix</i> ,.....		510
	St. François-Xavier,.....	Petite-Rivière,	511
	Baie St. Paul,.....	Rivière du Goufre,.....	"
	St. Placide,.....	"	"
	St. Urbain,.....	"	513
	Les Eboulements,.....	"	512
	St. Hilarion,.....	Settrington,.....	"
	De Sales,	"	514
	St. Irénée,.....	"	"
	St. Etienne de la Malbaie,.....	"	"
	Ste. Agnès,.....	Rivière de la Malbaie,	"
	St. Firmin,.....	Mont Murray,.....	515
	Port-aux-Quilles, Baies des Rochers, etc,.....	"	"
	St. Fidèle,.....	"	"
	St. Louis,.....	Isle-aux-Coudres,.....	516
LIX.—Comté de	<i>Chicoutimi</i> ,.....		"
	St. Jean Baptiste,	Anse St. Jean,.....	518
	St. Alexis,.....	Grande-Baie,.....	519
	St. Alphonse,.....	"	"
	Bagotville,.....	"	"
	Notre-Dame du <i>Grand-Brûlé</i> , Laterrière,		520
	St. François-Xavier	Chicoutimi,	521
	St. Fulgence,.....	Anse-au-Foin,.....	522
	Ste. Anne,	Tremblay,.....	"
	Simard,.....	"	523
	Jonquière,	Rivière-aux-Sables,	"
	Kinogomi et Plessis,	Lac Kinogomi,.....	524
	Bourget,.....	"	"
	Taché et de L'Isle,.....	"	"
	Signay,.....	"	525
	Caron,.....	Belle-Rivière,.....	"
	N. D. d'Hébertville,	Labarre,.....	"
	St. Charles,	Métabetchouane,.....	527
	Charlevoix	Lac St. Jean,.....	528
	Roberval,.....	"	"
	N. D. du Lac St. Jean,.....	Ouayatchouane,.....	"
	L'Isle d'Alma, Achamachoua- ne et Desmeules, etc. }		529
	Etat comparatif de la population du Saguenay en 1851 et 1861, etc.		532
	" des produits agricoles et de l'industrie, etc.....		533
LX.—Comté du	<i>Saguenay</i> ,.....		534
	Ste. Croix ou Tadoussac,.....		535

TABLE DES MATIÈRES.

593

<i>Pages.</i>	<i>Titulaires.</i>	<i>Seigneuries ou Cantons.</i>	<i>Page.</i>
503	L'Anse-à-l'Eau,.....	Tadoussac,.....	535
504	Petit Saguenay et Rivière Ste. Marguerite,.....		536
"	Ste. Zoé,.....	Bergeronnes,.....	"
"	St. Marcellin,.....	Escoumains,.....	"
"	Iberville et Mille-Vaches, etc,.....		"
505	De Portneuf à Betsiamits,.....		537
"	Rivière Moisie et ses alentours,.....		"
506	Sheldrake, etc,.....		"
507	De la Rivière St. Jean à Nataskouane,.....		"
"	L'Isle d'Anticostie,.....		"
"	De la baie Régasse aux Blancs Sablons,.....		"
508	Pêcheries du golfe, etc,.....		538
509	Résumé de la VIIe Etude,.....		540
510	Tableau Synoptique des richesses de la région,.....		542
511			
"			
"			
513	Tableau de certaines valeurs non-mentionnées dans les Tableaux Synoptiques des diverses <i>Etudes</i> qui précèdent,.....		543
512	GRAND TABLEAU démontrant l'état actuel de la population et les ressources productives du Bas-Canada, en 1861,.....		546
514	Tableau comparatif du mouvement de la population et des ressources générales du Bas-Canada, d'après les recensements de 1851 et 1861,.....		550
515			
"			
"			
516			
"			
518			
519			
"			
"			
520			
521			
522			
"			
523			
"			
524			
"			
"			
525			
"			
"			
527			
528			
"			
"			
529			
1, etc.			532
			533
			534
			535

CONCLUSION.

I.—AVIS au lecteur,.....	555
II.—DERNIER-COUP D'ŒIL sur l'ensemble des développements généraux du Bas-Canada :.....	557
§1.—Population,.....	"
§2.—Défrichements et Récoltes,.....	559
§3.—Retail et Industrie,.....	560
III.—DE L'AVENIR DE LA COLONISATION (Plan sommaire et pratique). 561	
1.—De l'ouverture des Chemins,.....	"
2.—Des Associations de Secours,.....	564
3.—Du système plus général des Octrois Gratuits,...	565
4.—Du Département de l'Agriculture, etc,.....	567
Appendice.—Renseignements statistiques concernant la Population et les Ressources du Canada entier, par section de province, etc., etc.....	571



